This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 49555 1

Digitized by Google

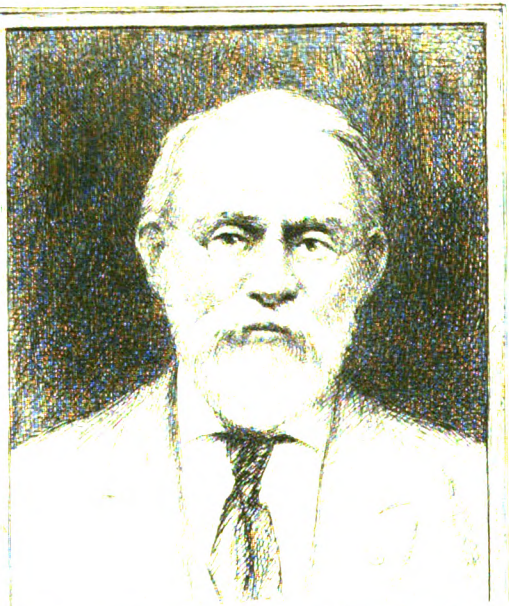

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
610
.A31
R4

REVUE D'ALSACE

Digitized by Google

Mulhouse. — Imprimerie Veuve Rader & Cie.

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE

NOUVELLE SÉRIE

QUATRIÈME ANNÉE

TOME QUATRIÈME

COLMAR

AU BUREAU, PLACE DU MARCHÉ-AU-PETIT-BÉTAIL, N° 23

1875

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
4-5-27
13603

LETTRES INÉDITES

DE LOUIS XIII, LOUIS XIV, DU PRINCE DE CONDÉ, ETC.,
ADRESSÉES AU MAGISTRAT DE STRASBOURG OU RELATIVES AUX
AFFAIRES DE CETTE VILLE.

(1642-1647)

Tirées des Archives de la ville de Strasbourg

Les documents publiés ici pourront servir en quelque sorte de supplément aux pièces nombreuses de la même époque, éditées autrefois par Kentzinger et Van-Huffel. Ils ne présentent point par eux-mêmes un intérêt majeur, je suis le premier à le reconnaître. Ils s'intercaleront modestement à leur place, dans les recueils cités plus haut, apportant un léger surcroît d'informations aux détails déjà connus sur cette période de notre histoire locale.

Ce qui m'a porté à copier ces pièces, il y a quelques années déjà, et ce qui m'engage à les publier aujourd'hui, c'est la certitude que dans très peu de temps les originaux auront cessé d'exister. C'est en aidant les recherches que je faisais aux Archives de la ville, en 1869, à la piste de Josias Glaser, que mon savant et obligeant ami, M. l'archiviste Brucker, mit la main sur la liasse renfermant les documents qui vont suivre et qui se trouvaient au milieu d'une foule d'autres papiers, non encore classés alors, relatifs à la guerre de Trente-Ans.

Cette liasse avait probablement traversé le sac lamentable de l'Hôtel-de-Ville, en 1789; elle avait traîné dans les ruis-

Digitized by Google

seaux et de plus, elle avait dû être inondée de vin. Remise sans doute dans ce piteux état dans un tiroir des Archives, l'humidité avait produit ses effets ordinaires sur les papiers qui s'y trouvaient. Ils avaient lentement pourri, et quand nous voulûmes examiner le contenu du dossier, un bon nombre de ces pièces étaient devenues complètement illisibles où s'en allèrent en poussière, au premier contact. Ce que j'en pus déchiffrer encore fut transcrit afin d'empêcher la disparition complète de ces documents qui, depuis cinq ans, ont dû nécessairement dépérir encore, et qu'aucun soin ne saurait soustraire désormais à une destruction totale.

J'ai naturellement tâché de trouver dans d'autres documents officiels, l'explication de certains points obscurs de ces lettres, et j'ai consulté de préférence les protocoles du Conseil des Treize pour cette époque. Je ne puis m'empêcher de signaler ici un fait qui s'est révélé à moi pendant ces recherches. Il paraîtrait que même les protocoles de ce corps suprême et dont les délibérations restaient secrètes, ne contiennent pas tout ce qui se passait au sein du Conseil. Plus d'une des lettres transcrites plus bas, et bien certainement arrivées aux destinataires, puisqu'on les retrouve dans leurs archives, n'a point été mentionnée dans les procès-verbaux officiels des séances. C'est un détail que l'historien futur de Strasbourg, qui devra nécessairement dépouiller tous ces protocoles, fera bien de ne point perdre de vue. J'ai joint ces éclaicissements au bas des pages, tout en regrettant de ne pouvoir en fournir davantage, et laissant à d'autres, plus savants ou plus heureux, la tâche d'expliquer plus tard ce qui a dû rester obscur pour moi.

Digitized by Google

I.

Lettre du roi Louis XIII à M. Melchior de l'Isle, résident de France à Strasbourg

Monsieur de l'Isle, J'ay esté bien fasché de ce qui est arrivé aux deputez de la ville de Strasbourg qui alloient trouver le duc Charles de Lorraine, comme j'ay fait entendre à ceux qui sont venus vers moy de la part de la dite ville, pour m'en faire plainte[1]. C'est ce que je luy tesmoigne aussy par la response que je fais à sa lettre qu'ils m'ont rendue; mais c'est une affaire faitte et en laquelle il y a de telles circonstances que je ne puis autre chose pour le présent qu'avoir du déplaisir qu'elle se soit passée de la sorte qu'ils m'ont représenté. Vous tiendrez la main par

[1] La ville de Strasbourg, étroitement liée en 1642, à la politique française, tenait à rester en bons termes avec les princes et généraux voisins qui auraient pu dévaster ses terres. Parmi ceux dont elle craignait le plus les incursions, était aussi le duc Charles IV de Lorraine. Pour se le rendre propice, le Magistrat décida qu'on lui enverrait un cadeau de six chevaux. A ce moment, le duc était encore l'allié de la France, mais peu après il rompit le traité qui le liait à Louis XIII. Quand les envoyés de Strasbourg passèrent le 13 novembre 1641 à Lorentzen, à proximité du rayon d'observation du commandant français de Saverne, M. de Pesselières, ce dernier, qui depuis longtemps était mal disposé pour la République, fit enlever le convoi, sans doute sous prétexte qu'on le menait à l'ennemi. Ce fut en vain que les Conseils envoyèrent, le 17 janvier 1642, une députation à la Cour de France, composée de deux membres de la Chambre des XV, François-Sébastien Rœder et Jacques-Frédéric Bœcklin, et du secrétaire de la Chambre, Gaspard Bernegger. On leur donna de belles promesses, mais on se refusa, comme le montre la lettre du roi, à toute restitution. Ce qu'il y a d'amusant dans cette affaire, c'est que le duc de Lorraine n'entendait pas perdre le cadeau qu'on lui avait destiné. Il envoya son secrétaire, le sieur Le Petit, à Strasbourg, pour demander les chevaux, puis, déclarant qu'il serait trop difficile de les mener et de les entretenir, son envoyé insinua au Magistrat qu'il préférait de l'argent comptant *(einen sack voll geldes)*. Les procès-verbaux des XIII d'avril à juin 1642 sont remplis de ces négociations.

Digitized by Google

votre prudence et adresse à ce que la dite ville soit toujours bien persuadée de ma bienveillance en son endroit et du désir que j'ay de la luy faire cognoistre en tout ce qui me sera possible. Quant à ce qui est des saufconduits pour aller à l'assemblée où l'on doit traitter de la paix [1], vous pourrez l'asseurer qu'il m'en sera délivré un général pour tous les alliez et adhérents de cette couronne, en vertu duquel ladite ville pourra envoyer ses députez à ladite assemblée où mes plénipotentiaires auront ordre de soubtenir ses interets comme les miens propres, ainsy que l'en ay cy devant asseurée et que vous luy confirmerez de nouveau en termes exprès. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de l'Isle, en sa sainte garde. Escrit à Narbone [2] le premier Avril 1642.

LOUIS.
BOUTHILLIER.

II.

Lettre du roi LOUIS XIV au baron d'Oysonville.

Monsieur le baron d'Oysonville, Ayant accordé à mes bons amis, l'estat, Maistre et Conseil de la Republique de Strasbourg la sauvegarde et confirmation d'exemption que vous se.... et qui est conforme à celle que le feu Roy, Monseigneur mon Père de glorieuse mémoire, que Dieu absolve, les avait faict expedier, J'ay bien voulu l'accompagner de cette lettre pour vous dire que l'intention de la

[1] « L'assemblée où l'on doit traitter de la paix » c'est la conférence des plénipotentiaires européens, résolue à la suite de la signature des préliminaires de paix de Hambourg, le 25 décembre 1641, mais qui ne devait se réunir que bien des mois après, à Münster et Osnabrück.

[2] Louis XIII était alors occupé de la conquête du Roussillon, et se trouvait dans le Midi avec le cardinal de Richelieu, qui poussait d'un côté le siége de Perpignan, tandis qu'il surveillait de l'autre les intrigues de Monsieur et de Cinq-Mars.

Digitized by Google

Royne régente, Madame ma Mere et la mienne est que vous l'observiez et fassiez l'observer en ce qui deppendra de vous et gardiez en toutes occasions la bonne voisinance et correspondances requises avec ceux de la dite République et leurs subjectz, m'asseurant qu'ils y correspondront de leur part, en ce qu'ils doibvent, pour le bien de mon service et l'advantage de cette Couronne, et la présente n'estant pour autre fin, je prie Dieu, Monsieur le Baron d'Oysonville, qu'il vous ayt en sa saincte garde. Escrit à Paris, le 8 Juillet 1643.

LOUIS.

A Monsieur le Baron d'Oysonville, mon Lieutenant au gouvernement de la ville et forteresse de Brisac et du pays en dépendant.

III.

Lettre du baron d'Oysonville à Messieurs de Strasbourg.[1]

Messieurs,

Le Sieur major Schord de mon régiment (d'infanterie) allemande m'a faict entendre que pour avoir assisté à une presche de la religion prétendue réformée chez feu Monsieur De l'Isle, résident pour Sa Majesté en vostre ville,[2]

[1] C'est un de ces points sur lesquels nous n'avons trouvé aucun renseignement dans les protocoles des XIII. Nous avons en vain parcouru tous les procès-verbaux de mars à juin 1644. Nous y avons trouvé un certain nombre de lettres du baron d'Oysonville mentionnées et discutées, mais de celle-ci point de trace. Le nom du major Schord (ou peut-être Schard) n'est point mentionné non plus dans les registres détaillés du volume qui renferme les protocoles de 1644.

[2] Melchior de l'Isle, résident de France auprès de la République de Strasbourg et quelques princes voisins, y était arrivé pour la première fois en 1631. Appartenant à la religion protestante, il avait été bien reçu par le gouvernement de la ville et sut déployer beaucoup d'habileté dans la représentation des intérêts français à Strasbourg. Il doit être mort dans les premiers mois de 1644, et fut remplacé, peu après, par M. Stella de Morimont. Le sujet de la lettre me semble assez bizarre.

Digitized by Google

vous l'auries mis en une amende de quatre-vingt livres. Je ne scay pas Messieurs quel (*sic*) est la prétention et quelz sont les priviléges des ministres du Roy qui sont de cette religion, mais je scay bien que ceux de la religion catholique appostolique et romaine que je professe, ont toujours eu tout pouvoir de faire dire et célébrer la Sainte-Messe dans leurs maisons, chez tous les princes et dans tous les estats qui professent une religion contraire et j'ay veu des personnes de qualité subjectz et servants les susdictz princes faisant profession de la religion catholique, qui n'en avoient pas l'exercice libre mesme (en ?) ce temps et cette occasion pour y assister sans qu'ils en ayent jamais esté punis. Ainsy Monsieur de l'Isle a peu prétendre les mêmes droits en sa religion en son logis. J'aurois pu vous prier de droict de ne point demander l'amende au susdit major Schord et mesme en considération qu'il n'est point vostre bourgeois et qu'il a service actuel en mon régiment et est seullement par rencontre auprès de sa femme qui est retirée en vostre ville, soubs votre protection et puisque je vous ay dict que je ne suis pas bien informé des priviléges que feu M. de l'Isle et les semblables ministres du Roy, professant la religion qu'il professoit, l'ont peu prétendre dans leur logis, je vous demande par faveur et grattification de voulloir cesser la demande que vous avez faict faire au dit major Schord d'une amende de 80 livres. J'auray obligation de me dire d'aultant plus, Messieurs, Vostre très-humble et très-affectionné serviteur,

De Brisach, d'OYSONVILLE.
Ce 3 Avril 1644.

Messieurs, Messieurs les Prêteurs, Consuls, et Sénat de la République de Strasbourg, à Strasbourg.

M. de l'Isle avait incontestablement le droit, selon tous les usages diplomatiques, de faire célébrer dans son domicile le culte qu'il professait. On ne voit pas trop de quel droit le Magistrat empêchait un militaire au service de France, qui dès lors n'était pas son sujet, à prendre part à ce culte domestique.

Digitized by Google

IV.

Lettre du prince de Condé à Messieurs de Strasbourg[1].

Messieurs, celle-ci servira pour accuser la reception de la vôtre et pour vous asseurer de la continuation de mon affection, avec la quelle je vous prie de croire que je feray auprès de la Reyne et dans le Conseil tout ce qui me sa (*sic*) possible en votre faveur, ne désirant rien tant que de vous faire paroître combien je suis véritablement, messieurs,

Votre très-affectionné à vous faire service,

HENRY DE BOURBON.

A Paris,
4 Febvrier 1644.

V.

Lettre du duc d'Enghien à Messieurs de Strasbourg[2]

Messieurs, Ayant besoin de trois mil rézeaux de grain, de quelque matérial (*sic*) et munitions de guerre pour

[1] Le testament de Louis XIII avait nommé la reine régente, Monsieur, lieutenant-général du royaume, et le prince Henri de Condé, chef des Conseils. Bien que le Parlement cassât le testament royal peu de jours après la mort du souverain, sur la demande même d'Anne d'Autriche, Monsieur et le prince de Condé conservèrent les titres dont ils avaient été revêtus ; c'est à cause de ce titre que le Sénat de Strasbourg avait réclamé de lui sa protection pour l'avenir, par lettre du 21 août 1643. Le prince et les magistrats de la République avaient antérieurement déjà échangé des lettres de condoléance au sujet de la mort du roi. Voyez KENTZINGER, I, p. 254 et 257, et protocole des XIII, 21 août 1643, 21 février 1644. La ville s'était plainte de la misère amenée en Alsace par l'invasion de l'armée française; elle avait expédié, pour plus de sûreté, ses doléances par la voie de Lyon, en triple expédition à la régente, à Monsieur et à Condé. C'est à cette pièce que répond le billet du prince.

[2] Le duc d'Enghien avait été chargé de conduire des renforts à l'armée de Turenne qui campait alors en Alsace. Il avait passé à Saverne dans

Digitized by Google

l'armée que je commande, J'ay bien voulu vous prier par celle-cy de m'en accorder la sortie de votre ville, etc.

LOUIS DE BOURBON.

A Brisac, ce 2 Aoust 1644

VI.

Lettre du duc d'Enghien à Messieurs de Strasbourg.[1]

Messieurs, J'ay tant de preuves de votre affection au service du Roy et aux Interests de la cause commune que je me prometz que vous ne desnierez pas la priére que je vous faictz de permettre la sortie de votre ville pour les denrées et choses nécessaires à l'armée de Sa Majesté, par les Sieurs de Champlastreux et Tracy, sans lesquelles il est du tout impossible que elle puisse subsister, etc.

LOUIS DE BOURBON.

Du Camp de Langendentsling,
le XVe Aoust 1644.

les derniers jours de juillet, et y avait rencontré le secrétaire de la Chambre des XV, Gaspard Bernegger, chargé de lui souhaiter la bienvenue au nom du Magistrat. Celui-ci avait été bien reçu, avait obtenu de lui des sauve-gardes pour Marlenheim et Wasselonne, et avait autorisé, par contre, le maréchal de Guiche à défiler avec les bagages de l'armée par ce dernier endroit (Protocoles des XIII, 21 juillet 1644). C'est après sa jonction avec Turenne, qui campait alors entre Brisach et Fribourg, qu'Enghien demanda ces nouveaux envois de provisions en tout genre. La lettre du duc est mentionnée au protocole des XIII, du 26 juillet (vieux style).

[1] Le protocole des XIII, du 8 août 1644, mentionne cette lettre d'Enghien, et une lettre semblable de Turenne, qui priait le magistrat de ne laisser passer aucun soldat qui n'aurait point un passeport, tout en favorisant, dans la mesure du possible, les cantiniers qui viendraient faire des achats à Strasbourg. Cela fut accordé.

Digitized by Google

VII.

Lettre du duc d'Enghien à Messieurs de Strasbourg.

Messieurs, Je vous ay voulu escrire un mot de ma main pour vous prier de vouloir prendre créance aux choses que le Sr de Tracy vous dira de ma part et luy octroyer les choses qu'il vous demandera [1]. J'attens cela des bonnes volontés et de l'affection que vous avés tousiours tesmoigné au service du roy et de la bonne cause, en mon particulier je vous seray très-obligé et vous tesmoigneray tousiours que je suis, Messieurs,

Vostre très-affectioné à vous faire service,

LOUIS DE BOURBON.

Au bout du pont de Strasbourg,
18 Aoust 1644 [2].

[1] M. de Tracy, le munitionnaire général *(Generalcommissarius)* de l'armée d'Enghien devait demander et vint demander en effet au Magistrat 3000 rézeaux de blé (Protocole des XIII, 26 juillet 1644). Il ne faut jamais perdre de vue que les correspondances françaises sont datées d'après le calendrier grégorien, les lettres et les protocoles de Strasbourg d'après le calendrier julien. Il y avait alors dix jours de différence.

[2] Enghien et Turenne se mirent en marche vers le nord dans les premiers jours d'août. Le jeudi 8 août 1644 (vieux style), le commandant de Kehl, le capitaine Cornelius Beck avisait le Magistrat que le chef des pontonniers *(Brückenmeister)* de l'armée française, s'était présenté chez lui pour inspecter le pont sur la Kintzig, sans doute pour y organiser le passage des troupes. Il le renvoya à ses supérieurs. Dans la même séance, l'ammeister régnant rapporte que M. de Tracy est venu lui demander l'autorisation d'acheter en ville 1,000 quartauds de farine chez les boulangers, en offrant paiement immédiat et promettant de vanter à S. A. la prévenance du Magistrat. A peine lui a-t-il accordé la première demande, qu'il vient réclamer encore un supplément de 300 quartauds. Les avocats-généraux de la ville sont d'avis d'accéder, afin de se débarrasser de lui. Sur une observation de l'ammeister Stædel, on charge M. Steinbock de surveiller la fabrication du pain chez les boulangers, qui trompent volontiers quand ils ont d'aussi grandes livraisons à faire. Dans une seconde séance, tenue l'après-midi du même jour, les députés

Digitized by Google

VIII.

Lettre du duc d'Enghien à Messieurs de Strasbourg [1].

Messieurs, Envoyant en votre ville le pourvoyeur de ma maison pour y faire quelques provisions pour la fourniture d'icelle, je vous prie de luy en vouloir permettre la sortie et de croire qu'en revanche de cette faveur et de celle que j'ay désia reçeue de vous en semblable occasion, Il ne s'en présentera point de vous servir que je ne vous fasse paroistre que je suis véritablement, Messieurs,

Vostre très-affectionne à vous faire service,

LOUIS DE BOURBON.

Du Camp devant Philisbourg,
le XXVIe Aoust 1644.

IX.

Lettre du duc d'Enghien à Messieurs de Strasbourg [2].

Messieurs, La facilité avec laquelle vous m'avez accordé les campagnes passées les chosss que je vous ay deman-

du Magistrat lui rendent compte qu'ils sont allés complimenter les deux généraux et qu'ils les ont trouvés à table dans une maison non loin de Kehl. On les y a fort gracieusement reçus, la courtoisie de la ville a été hautement reconnue, et on leur a fait part que le quartier général serait transféré pour la nuit à Auenheim. Le Conseil décide qu'on offrirait à Condé quinze quartauds d'avoine, un demi-foudre de vin rouge et un demi-foudre de vin blanc et huit beaux poissons. Le secrétaire Bernegger ira les remettre ce soir dans un batelet (Protocole des XIII, 8 août 1644).

[1] Tandis que les armées descendaient le Rhin, Tracy restait à Strasbourg, faisant des achats considérables, obtenant le droit de faire cuire 2 à 3000 miches de pain par jour chez les boulangers de la ville, donnant des dîners d'apparat au Magistrat et complimenté par eux en retour, avec cadeaux de vin, etc. On comprend que le duc d'Enghien ait continué à bien traiter un Etat, qui, quoique neutre, lui rendait de pareils services. (Protocoles des XIII, 12 août. 17 août, 2 septembre 1644.)

[2] La lettre d'Enghien est mentionnée au protocole des XIII, le mercredi 14 mai 1645. Le Magistrat décide d'y avoir égard dans la mesure

Digitized by Google

dées me faict espérer que vous ne me desnierez pas la prière que je vous faictz de vouloir permettre au Sieur de Besselière, gouverneur de Saverne, ou à ceux qu'il enverra en votre ville, d'y faire achaptz d'avoines et de quelques denrées pour la provision de ma maison, vous asseurant que Je recognoistray toutes les assistances que vous me donnerés par la conservation des terres qui vous appartiennent et par un soing particulier que j'auray de tout ce qui vous touche, estant véritablement, Messieurs,

Vostre très-affectionné à vous faire service,

LOUIS DE BOURBON.

De Paris,
le XVIIe May 1645.

X.

Lettre du duc d'Enghien à Messieurs de Strasbourg[1].

Cette lettre est conçue absolument dans les mêmes termes que la lettre suivante, sauf que le nombre des rézeaux n'y est point indiqué. Nous ne reproduisons donc ici que le post-scriptum autographe de Condé :

P. S. J'auray le mesme soin et s'il se peut plus grand que je n'ay eu, des choses qui vous appartiennent et je

du possible. Il le fit, car lorsque les demandes de Pesselières eurent été satisfaites, et qu'un nouvel envoyé, le major de Fontaines, vint de Saverne, demander encore soixante quartauds d'avoine, on les lui délivra sur-le-champ.

[1] Entre cette lettre et la précédente, le Magistrat reçut une autre missive d'Enghien qui paraît perdue. En effet, par le protocole des XIII, du 2 juin 1645, nous apprenons que l'intendant Molé envoie à Messieurs de Strasbourg une lettre du duc qui demande la permission de faire acheter des blés à Strasbourg. Les porteurs de la lettre déclarent qu'il leur faut 2,000 quartauds de blé et 500 quartauds d'avoine. Sur ce chiffre, il leur en faut 300 dès aujourd'hui, ainsi que la permission de faire moudre ce blé.

Le samedi 7 juin, Bernegger, envoyé au devant du duc à Saverne, revenait sans l'avoir encore trouvé. Mais à peine de retour à Strasbourg,

Digitized by Google

vous tesmoigneray tousiours mon amitié en touttes sortes de rencontre.

Vostre très-affectionné à vous faire service,

LOUIS DE BOURBON.

De Verdun,
ce VII Juin 1645.

XI.

Lettre du duc d'Enghien à Messieurs de Strasbourg[1].

Messieurs, Je me trouve tellement satisfait des tesmoignages que vous me donnés de vostre affection que je ne perdray point d'occasion de vous en tesmoigner mes ressentiments pour vous obliger à me la continuer. Ce que me promettant, je vous prieray de vouloir faire fournir le plus promptement qu'il se pourra au munitionnaire général de l'armée du Roy que Je commande, la quantité de

un billet de Pesselières l'avertissait de la venue d'Enghien, et une députation se préparait à partir. Dans ce moment, Tracy revenait aussi pour commencer les approvisionnements. Le 10 juin, il demandait 300 quartauds d'avoine, le 12 juin, Enghien lui-même faisait réclamer par un de ses serviteurs, 40 hectolitres de vin, 70 quartauds d'avoine et 20 quartauds de farine. Le 13, Tracy obtenait la permission de faire cuire 3,600 livres de pain chez les boulangers de la ville. Ce même jour, MM. l'ammeister Meyer et l'avocat-général Imlin. rendaient compte de l'accueil gracieux que le duc leur avait fait à Saverne (Protocole des XIII, 7, 8, 10, 12, 13 juin 1645).

[1] Enghien fit demander ce nouveau subside par M. de Vautorté. Le Magistrat, dont les provisions s'épuisaient, voulut lésiner d'abord, mais l'envoyé du duc déclara qu'une quantité moindre ne lui serait d'aucune utilité, qu'il ne pouvait, il est vrai, forcer Strasbourg à donner ce qu'on lui demandait, mais que s'il devait partir les mains vides, le duc n'aurait plus de raisons pour ménager spécialement les terres de la République. Le Magistrat, effrayé, se hâta de tout accorder (Protocoles des XIII, 25 juin 1645 et jours suivants). M. de Vautorté semble avoir séjourné pendant tous les mois de juin et de juillet à Strasbourg, à moins qu'il ne fît de fréquents voyages de cette ville au camp français.

Digitized by Google

deux mil raisseaux de bled dont il a besoin pour survenir (*sic*) à la subsistance d'icelle. C'est ce que J'attens de l'inclination que vous faittes paroître en touttes rencontres au service de Sa Majesté, vous asseurant que je la feray valoir autant qu'il me sera possible, et qu'en touttes rencontres vous cognoistrés que je suis véritablement, Messieurs,

Vostre très-affectionné à vous servir,

LOUIS DE BOURBON.

De Spire,
Ce 30e Juin 1645.

XII.

Lettre du duc d'Enghien à Messieurs de Strasbourg.[1]

Messieurs, Ayant reçeu de vous jusques à présent toutes les assistances que j'en ay souhaittées, je me prometz que vous ne me desniéré pas encore celle que je vous demande de deux mil Rézeaux de bled pour la fourniture de l'armée que je commande, que vous m'obligerés infiniment de faire dellivrer au munitionnaire d'icelle outre ce que vous m'avés déia accordé. Et sy faire ce peut, ladite quantité de grain convertie en farines, ou au moins la meilleure partie, vous asseurant que comme c'est chose qui m'Importe beaucoup et qu'il y soit rencontré toute sorte de facilité et dilligence, que je vous resteray fort obligé de les y apporter et en conserveray toujours un ressentiment

[1] Cette lettre se rapporte également à la mission de M. de Vautorté, et le Magistrat dut s'exécuter avec plus ou moins de bonne grâce. On comprend de quelle utilité devaient être pour lui ces immenses greniers publics, situés sur le Marché-aux-Chevaux (place du Broglie) et dont les deux tronçons, séparés par un préfet peu respectueux des monuments historiques, font encore face au théâtre actuel.

Digitized by Google

très particulier que vous cognoistrés aux occasions, et que je suis véritablement, Messieurs,

Votre très-affectionné à vous servir,

LOUIS DE BOURBON.

Du Camp de Neckerhausen,
le IIIe Juillet 1645.

XIII.

Lettre de Messieurs de Strasbourg au duc d'Enghien.[1]

Monseigneur, Sur l'advis qu'on nous a doné (*sic*) que V. A. avoit pris résolution de s'en retourner en France, Nous avons creu que le respect que nous devons à V. A. nous oblige à députer vers elle nostre Collègue le Sieur Martin-André Kœnig, de nostre Conseil des Treize et Gaspar Berneg, nostre Sécrétaire, pour en nostre nom recevoir de V. A. l'honneur de ses commandements et l'asseurer de nos très-humbles services.[2] Ce qui nous faict

[1] Le duc d'Enghien passa encore tous les mois d'août et de septembre sur les bords du Rhin ; plus d'une fois encore il réclama le concours de la république de Strasbourg. Ainsi le 23 août, un sieur Girart se présenta de sa part à l'ammeistre régnant pour réclamer quatre-vingts quartauds d'avoine et 4,100 instruments divers pour travailler à des tranchées. La ville ne refusa pas absolument, mais demanda une liste spécifiée des engins qu'on demandait, et comme la livraison tardait, on envoya le secrétaire Bernegger auprès d'Enghien, qui se trouvait alors près de Philipsbourg, sous prétexte de le féliciter de son rétablissement (il avait été malade), mais en réalité pour qu'il ne perdît point patience (Protocole des XIII, 23 août, 13 septembre 1645).

[2] Ce n'était pas uniquement pour échanger avec lui des compliments flatteurs que Strasbourg envoyait des députés au duc d'Enghien. Ils allaient demander au général qui quittait l'armée des lettres de recommandation et des sauf-conduits nouveaux pour ses deux successeurs, Turenne et le maréchal de Grammont. Ils revinrent en ville, ayant été très gracieusement reçus et ayant obtenu ce qu'ils avaient désiré (Protocole des XIII, 20 septembre 1645).

Digitized by Google

supplier V. A. d'adjouster foy et créance entière à ce qu'ils luy proposeront de notre part et de nous faire la grâce de nous croire, Monseigneur, de V. A.

Très-humbles et très-obéissants serviteurs,

Les Préteur, Consuls et Magistrat de la République de Strasbourg.

Ce $\frac{18}{28}$ Septembre 1645.

XIV.

Lettre du Magistrat de Strasbourg au duc d'Enghien.[1]

Monseigneur, Monsieur le maréchal de Turenne a bien faict paroistre par les effects que les recommandations en nostre faveur que V. A. nous a faict espérer avant son départ, ny les services par nous rendus à la Couronne de France et spécialement à l'armée qu'il commande, ne sont

[1] Cette lettre montre que les sauf-conduits donnés par Enghien n'avaient point servi à grand'chose. C'est le 11 décembre 1645 que le bailli de la Wantzenau annonce au Magistrat que le major-général Schœnbeck s'est présenté inopinément devant la Wantzenau, que ses soldats avaient incendié plusieurs maisons, puis s'étaient jetés dans les fossés du château et qu'il avait dû en ouvrir les portes pour éviter une prise d'assaut. Le lendemain, le secrétaire de la Chambre des XIII et le major de Müllenheim sont députés auprès de Schœnbeck pour se plaindre de cette flagrante violation de la neutralité de Strasbourg. Le général ou colonel français les reçut assez poliment, leur exprima son regret de ce qu'on avait agi ainsi, dit qu'il avait défendu à ses troupes de brûler et de piller dès qu'il avait su qu'elles se permettaient de le faire, mais qu'après tout son régiment devait camper quelque part, et qu'il ne pouvait pas le laisser périr de froid et de faim. La ville, ainsi rebutée, écrivit pour se plaindre au gouverneur suédois de Benfeld, Moser, ainsi qu'à la reine régente et au duc d'Enghien. Schœnbeck n'en bougea pas davantage des quartiers d'hiver choisis avec tant de violence. Il paraîtrait même que peu à peu l'on parvint à trouver un *modus vivendi* avec l'intrus, car nous le voyons demander à Strasbourg une fourniture de cent mousquets pour ses troupes, et le bailli de la Wantzenau écrit au Magistrat qu'il a choisi le colonel pour être le parrain de son nouveau-né (Protocole des XIII, 11-21 décembre 1645)

Digitized by Google

auprès de luy en aucune considération, puisqu'il a assigné au colonel Schœnbeck nos terres de la Donation Suédoise [1] pour quartier d'hyver, qu'il y a faict prendre de force comme V. A. apprendra plus particulièrement par le Mémoire qui luy sera présenté. Cette action est accompagnée de tant d'indignité et d'injustice, eu esgard à tant de lettres patentes, sauve-gardes et exemptions qui nous ont été octroyées de temps en temps, en vertu desquelles nos sujets doivnet être exemptez de semblables exactions, que nous nous asseurons de la bonté, générosité et bienveillance de V. A. qu'Elle sera bien ayse d'employer son crédit et authorité pour nous avoir quelque satisfaction et réparation d'un tort et affront insupportable, qui fournit aux ennemis de la France matière de se réjouir et de se moquer de nous, qui avions creu jusques à présent et tasché d'en persuader tous nos voisins que les armes de France n'avoyent autre but que de sauver et garantir les Estats d'Allemagne de l'oppression qu'ils souffroient. La gloire luy en demeurera et à nous le désir de nous revancher d'une grâce si singulière, et ce en qualité, Monseigneur, de V. A.

(La signature manque.)

Ce $\frac{12}{22}$ Décembre 1645

XV.

Lettre du Magistrat de Strasbourg au prince de Condé.[2]

Monseigneur, En la concurrence d'un grand nombre de personnes affligées de la mort de Monseigneur le prince de

[1] Strasbourg avait reçu le 29 avril 1633 les bailliages de la Wantzenau et du Kochersperg, plus une série de bâtiments dans l'intérieur de la ville, de la part de la Régence suédoise, afin de conserver sur les bords du Rhin un si utile allié.

[2] C'est dans la séance de la Chambre des Conseils, du 2 janvier 1647, que Bernegger donna lecture du brouillon de cette lettre, qui fut adopté par les membres du Conseil présents (Protocole des XIII, 2 janvier 1647)

Digitized by Google

Condé, vostre Père, nous sommes de ceux que cette perte touche le plus sensiblement, voyans nostre République privée d'ung puissant Patron, lequel avec une affection autant constante qu'elle estoit généreuse et désintéressée, avoit de tout temps et en toutes occasions, protégé, appuyé et favorisé nos interests. La douleur que nous en sentons s'accroist au double par la part que nostre devoir nous oblige à prendre à celle de V. A. tellement que nous nous trouvons si occupez à son grief, que tout ce que nous pouvons à présent apporter pour sa consolation c'est de lui tesmoïgner que nous en avons besoin nous-mesme. Nous ne doubtons néantmoings, Monseigneur, de la vertu invincible de V. A. Elle nous fait espérer que parmy tant de victoires et de trophées, parmy les faveurs et les carresses de la Fortune, parmy les cris et les applaudissements de toute la France, toutes arrivées du vivant de Monseigneur son père, Elle portera patiemment cette affliction particulière et imitera en cela l'exemple de ce grand Capitaine Romain qui voyant ses triomphes meslés des funérailles de ses plus proches, rendoit grâce à la Fortune de ce que parmy tant d'heur et de gloire, elle se contentast de cette part. Le plus grand soulagement que nous avons en nostre ennuy est d'estre asseuré que V. A. n'est pas moings héritière de son père en l'inclination qu'il a eu vers nous et nostre République, qu'Elle l'est de ses vertus et biens. Aussy sommes-nous résolus d'honorer, respecter, et servir V. A. avec la mesme dévotion et de luy donner des preuves que sommes véritablement, Monseigneur,

de V. A.

(La signature manque.)

Ce $\frac{2}{12}$ Janvier 1647.

Digitized by Google

XVI.

Lettre du prince de Condé au Magistrat de Strasbourg.[1]

Messieurs, La cognoissance que J'ay de la bonne volonté que feu Monsieur mon père a eüe pour vous me persuade facilement la douleur que vous m'escrivés avoir ressentie de sa mort et les preuves que vous m'avés données de vostre affection me font croire que vous avés pris part à l'affliction que cette perte m'a causée. Je vous en suis infiniment obligé et vous asseure qu'en touttes occasions où j'auray le moyen de vous en tesmoigner mes ressentiments, vous cognoistrés par les effects que je n'ay pas moins de désir que feu Monsieur mon père, de vous servir et de vous faire paroistre que je suis véritablement, Messieurs,

Vostre très-affectionné à vous servir,

LOUIS DE BOURBON.

De Paris,
ce III febvrier 1647.

A Messieurs, messieurs les Préteurs, Consuls et Sénat de la Ville de Strasbourg.

[1] La réponse du nouveau prince de Condé fut lue aux Conseils dans la séance du 8 février. Comme il ne s'agissait que d'une simple lettre de remercîments, il fut décidé qu'on n'y répondrait point (Protocole des XIII, 8 février 1647).

ROD. REUSS.

Digitized by Google

CURIOSITÉS

DE

L'HISTOIRE DE MONTBÉLIARD

I.

MŒURS GASTRONOMIQUES ET BACHIQUES.

Lorsqu'on lit la description des festins et des *beuveries* sans fin du bon Pantagruel, on serait tenté de croire que Rabelais n'en a puisé tous les détails que dans sa riche imagination. Il n'en est rien cependant; il a été le peintre fidèle des mœurs d'une époque où toutes les classes de la société, la noblesse et le clergé aussi bien que le peuple et la bourgeoisie, étaient infectées de la sensualité la plus grossière.

Les habitants du pays de Montbéliard n'étaient pas plus sobres que leurs voisins, les Alsaciens et les Allemands, qui avaient la réputation universelle et bien méritée de buveurs et de mangeurs intrépides. Tous les détails qui vont suivre et qui peignent un des côtés saillants des mœurs de nos ancêtres, ont été puisés dans des documents ou des historiens dignes de confiance. Nous aurions voulu trouver des renseignements plus considérables sur les habitudes bachiques et gastronomiques de nos pères avant le XVe siècle, mais de ce que l'on sait d'eux aux époques postérieures, il est permis de dire que depuis les temps les plus reculés la tempérance était une vertu qu'ils observaient bien rarement.

Digitized by Google

Banquets de l'hôtel-de-ville.

Lorsque Eberhard le Barbu, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, fit son entrée dans cette ville le 13 janvier 1470, la municipalité lui fit une fort belle réception. Les enfants portèrent des *banderettes de papier* au devant de lui; l'on alluma des feux de joie sur *la Crotte* (citadelle); le Magistrat lui fit présent, pour sa bien-venue, d'une bourse contenant 300 florins d'or, et lui donna un banquet dont le menu est très curieux :

26 gelines et 6 chapons, tant pour le banquet que pour le souper des *damoiselles;*

Poisson frit;

Pâtés composés de chair de veau, suc et moëlle de bœuf;

Nielles (gâteaux de pâte feuilletée);

Gelées et blanc-manger;

La dépense pour épices, tant poivre, gingembre, graine de paradis, clous de girofle, cannelle, poivre long, noix muscades, fleurs de noix muscades, safran, qu'amandes pour faire les pâtés, gelées et blanc-manger, se monta à plus de 300 florins;

Pain d'Allemagne et autres;

Hypocras, vin de Beaune, de Besançon, de Ribeaupierre.

Le banquet fut égayé par un ménétrier avec son fils, que l'on fit quérir pour la circonstance.

—

Peu de temps après eut lieu un deuxième dîner offert par la ville probablement au même prince, mais cette fois ce fut un dîner maigre dans toute la force du terme, un vrai dîner de carême où il n'y avait ni gelines ni chapons, et rien que du poisson. Le repas était composé de 6 grosses carpes, de 39 carpes ordinaires, de *mostelles* (loches) frites et de 28 harengs. On ne sait pas si ceux-ci étaient salés, mais il est permis de le croire, vu la quantité énorme de vin qu'il fallut pour désaltérer les convives : 6 tines de vin blanc (3 hecto-

Digitized by Google

litres), *dont l'on doit aux pauvres de l'hospital le résiduz pour Dieu.* Nous doutons que ce résidu fut considérable.

—

En 1478 la ville de Montbéliard offrit au comte Henri un repas qui paraît avoir été assez frugal, à en juger par le prix : 8 florins, 8 gros blancs (un peu moins de 17 francs faibles de Montbéliard). Pour cette somme on eut : vin, pain, sel, farine, œufs, beurre, lait, chair de veau (28 livres), figues et raisins (4 livres), sucre et dragées, chandelles et torches en cire pour l'éclairage. Une gratification au cuisinier de *Monsieur* y était comprise.

—

Le 28 septembre 1555, Barbe de Hesse, qui venait d'épouser le comte George, fit son entrée solennelle à Montbéliard. Elle fut reçue par le Magistrat et la milice bourgeoise sous les armes, au son des tambourins et des fifres et au bruit du canon des remparts. Après la cérémonie, le maire et les neuf maîtres-bourgeois allèrent se restaurer à l'hôtel-de-ville. Ces messieurs furent assez sobres, car les frais du repas, y compris les *pains blancs* qui avaient été distribués aux élèves des écoles, ne s'élevèrent qu'à la modique somme de 43 gros, 2 niquets (un peu moins de 4 francs faibles). Il est probable que ce n'était qu'une *nouene* (goûter) où MM. les édiles se contentèrent de boire quelques *channes* (pots) de vin pour rafraîchir leurs gosiers altérés par les discours qu'ils venaient de prononcer.

—

Banquets du château.

Le 1er janvier 1627, une députation du Magistrat de Montbéliard présenta, à titre d'étrennes de la nouvelle année, au jeune prince George, fils du duc Louis-Frédéric, une chaîne d'or composée de 86 chaînons, à laquelle était suspendue une médaille aussi en or. La duchesse, sa mère, Anne-Eléonore

Digitized by Google

de Nassau, reçut de son côté deux tasses en vermeil. Pour les remercier de leur gracieuseté, le prince Louis-Frédéric invita les maîtres-bourgeois à dîner au château, et ils y furent *festoyés très joyeusement.*

—

Le boulanger Hugues Bois-de-Chesne nous rapporte, dans sa chronique, que le 27 janvier 1664 le prince Georges traita au château MM. du Conseil de régence et le lendemain les neuf maîtres-bourgeois; pendant le repas l'on tira plus de 80 coups de canon. Le 4 février suivant, Son Altesse sérénissime reçut à sa table la moitié des dix-huit notables et le samedi suivant l'autre moitié, et ils y firent *gouterding* (bonne chère). Bois-de-Chesne a oublié de nous dire ce que l'on but et mangea à ces divers repas; mais il est indubitable que l'on y fit de copieuses libations.

—

Le 19 octobre 1666, l'intendant d'Alsace, Colbert de Croissy, frère du ministre de Louis XIV, vint faire une visite au duc George. Invité à dîner par ce prince, on servit sur la table une carpe du poids de 18 livres, entourée de 12 têtes de poisson de la même espèce, dont le moindre pesait 2 livres. Ce mets, quelque rare qu'il fût, ne valait cependant pas celui qui décorait la table du baron d'Oppel le jour de son installation comme gouverneur du comté de Montbéliard (octobre 1759). C'était un brochet de 80 livres, qui avait été pris dans le Doubs, près du village de Bavans. Afin de pouvoir servir ce monstrueux poisson, on avait fait fabriquer à la forge d'Audincourt un plat de fer battu proportionné à sa grosseur.

—

Un splendide banquet fut celui donné (26 novembre 1704) par le duc Léopold Eberhard le lendemain du jour où les bourgeois de Montbéliard lui prêtèrent serment de fidélité. Il admit à sa table la noblesse de sa cour, tous les membres de son Conseil, les officiers des justices d'Héricourt et de Bla-

Digitized by Google

mont, les ministres de la ville, une grande partie de ceux de la campagne, le maire et les membres du Magistrat de Montbéliard. Les jeunes gens de la ville étaient chargés du service d'honneur. On but les santés dans une grande coupe de vermeil que l'on se passa à la ronde, et à chaque toast se faisait entendre une décharge d'artillerie. Les convives n'eurent pas soif, car il fut bu rien qu'au dessert 71 pots de vin (162 litres). Ce banquet coûta 1,456 francs.

—

Vins d'honneur et cadeaux offerts aux personnages arrivant à Montbéliard.

Chaque fois qu'un prince ou qu'un personnage illustre faisait son entrée en ville, la municipalité lui présentait les vins d'honneur et lui offrait des cadeaux qui, la plupart du temps, consistaient en victuailles.

—

Lorsqu'au mois de janvier 1470 l'archevêque de Besançon se rendit à Montbéliard pour apaiser des difficultés qui s'étaient élevées entre le Magistrat et les *hommes d'église* de cette ville, qui prétendaient être exempts d'impôts et de contributions, il reçut à son arrivée des maîtres-bourgeois le don de 6 moutons, de 9 tines de vin rouge et d'un saumon de la valeur d'un florin.

—

Lors de son passage à Montbéliard (janvier 1495), l'empereur Maximilien reçut de la municipalité un bœuf et un chariot de vin.

—

Le 14 septembre 1526, lorsque le duc George prit possession du comté de Montbéliard, la bourgeoisie lui offrit, à titre de *joyeuse entrée*, une voiture de vin, 2 bœufs et 12 moutons. Il répondit à ce présent par le don d'une biche vivante qu'il envoya au Magistrat de la ville.

Digitized by Google

Lorsque Marie de Brandebourg-Anspach, épouse du duc Christophe, fit son entrée à Montbéliard, le 17 avril 1544, la municipalité lui donna une pièce d'argenterie de la valeur de 80 écus d'or; et afin que l'allégresse fût partagée par tous les âges, il fut distribué à chacun des élèves des écoles, au nombre de 276, un gâteau de la valeur d'un liard.

—

Le 22 juillet 1542 le duc Christophe, en faisant son entrée en ville, reçut du Magistrat, à titre de bien-venue, 4 bœufs, 18 moutons et 2 chariots de vin.

—

Le 31 janvier 1554, le comte George, après avoir reçu le serment de fidélité des bourgeois de Montbéliard, leur accorda une gratification de 50 francs *pour s'ébattre entre eux et vider leurs tasses à sa santé.*

—

Lors de l'entrée du duc Frédéric à Montbéliard le 25 juin 1581, on distribua aux 200 élèves des écoles, qui faisaient partie du cortége, *des petits tourteaux.*

—

Pendant les vingt-deux jours que le duc Jean-Frédéric et son frère Magnus firent à Montbéliard à la fin de septembre et au commencement d'octobre 1615, il fut consommé pour le service de la Cour : 70 bœufs, 523 moutons, 57 veaux, 359 poules, et pour l'entretien des chevaux 3,326 quartes et demi d'avoine. Nous ne connaissons point la quantité de vin qui fut bue, mais à en juger par ce qui fut mangé, elle dut être considérable.

—

Festins des membres du Conseil de régence.

Si les princes de Montbéliard et les Magistrats de cette ville ne dédaignaient point de faire un bon repas, il en était de même pour les membres du Conseil de régence; ils

Digitized by Google

aimaient les *franches lippées*, et parfois il leur arrivait, même après boire, de se battre et de casser les verres. C'est ce que nous rapporte le conseiller Perdrix dans sa chronique :

« MM. du Conseil ont traité le sieur Paul Forstner (fils du chancelier) à Audincourt (4 octobre 1661), où ils ont été fort joyeux. Le 6 suivant ils y ont été derechef avec leurs femmes, et, après avoir bien bu, le conseiller George Duvernoy se prit de dispute avec le prévôt (Pierre Vurpillot), et voulant le frapper avec son pistolet, qu'il avait caché, en donna un grand coup sur la tête au régistrateur Thévenot, lequel se sentant offensé et pensant se revenger, mit la main sur le pistolet, qui par bonheur n'était pas chargé, et voulant en donner un coup au sieur Duvernoy qui l'avait excédé, alla frapper à la tête le procureur général (Jérémie Duvernoy) qu'il ne voyait point. Tellement qu'il y eut un grand vacarme ; le sieur conseiller Duvernoy voulait tout tuer. »

C'est ainsi que les premiers magistrats du comté de Montbéliard donnaient au peuple l'exemple de la sobriété et de la modération !

Duvernoy, qui cite cette anecdote dans ses *Ephémérides*, la fait suivre du menu du repas du 4 octobre :

	francs	gros	blancs
2 potages avec poules et viande de bœuf	3	9	
2 autres poules, avec andives cuites	2		
2 salades		9	
2 jambons	1	6	
Une langue		6	
Un pâté rond de chapon	1	6	
3 carpes	1	9	
2 poules d'Inde	5		
Une oie	2		
Un rôt de venaison	1		
2 lièvres	2		
Une longe de veau	1	3	
Un plat de choux-fleurs	1	6	
Des câpres		7	2
A reporter	20	61	2

Digitized by Google

	francs	gros	blancs
Report.....	20	61	2
5, tant perdrix que poules de bois	5		
8 bécasses	2		
2 grives, 6 alouettes	2	6	
9 pigeons.....	3	6	
6 artichauts	2		
Un plat de beignets.....		6	
Une tarte et un gâteau feuilleté.....	5		
2 autres gâteaux		6	
Un plat d'écorce de citron.....	1		
Un plat de dragées et muscadines	1		
2 plats de confitures sèches.....	2	6	
2 citrons et une orange.....	1	3	
2 jonchères		9	
Un plat de raisins		4	2
Pain.....	2		
19 pots de vin (près de 44 litres)	13		
Pour les chevaux	3		
Total.....	71 francs		
ou 56 livres 16 sols tournois.			

Pour les verres rompus le 6 octobre, 14 quarts d'écus (14 francs ou 11 livres 4 sols tournois.)

—

Banquet de théologiens.

Lorsqu'au mois de mars 1586 les théologiens Jacob André, Oziander et Théodore de Bèze se réunirent à Montbéliard pour tâcher d'arriver à une fusion entre les confessions luthérienne et calviniste, les graves questions qu'ils traitèrent dans ce colloque ne les absorbèrent pas au point qu'ils crussent devoir refuser les gracieuses invitations que leur fit la municipalité. On lit dans les comptes de la ville (année 1586) :

« Item, a fourni et payé ledit maître-bourgeois la somme de 219 francs 5 gros 1 blanc, monnaie de Bourgogne, pour les frais du banquet fait à Son Excellence (le duc Frédéric qui présidait le colloque) le quatorzième jour de mars l'an

Digitized by Google

du présent compte, et aux sieurs théologiens de la conférence..... revenant à 243 francs 9 gros 10 niquets, monnaie dudit Montbéliard. »

—

Largesses municipales.

Lorsqu'un événement heureux s'accomplissait pour la commune, la municipalité donnait des réjouissances publiques et faisait des distributions de vin. Ainsi, lorsque le 31 mai 1557 intervint entre le comte George et la bourgeoisie de Montbéliard un accord sur les difficultés qui s'étaient élevées au sujet des franchises de la ville, la joie causée par cette pacification fut partagée par tout le peuple, et le Magistrat fit distribuer 9 tines de vin (4 hectolitres et demi), une pour chaque quartier, *afin de boire à la manutention des franchises et à la longue vie et santé du prince.*

—

Un repas bourgeois au XVIIIe siècle.

Après avoir parlé des banquets donnés par nos comtes, par leurs conseillers et par les magistrats municipaux, il est juste que nous donnions le menu d'un bon dîner tel que le concevait un bourgeois du XVIIIe siècle, menu qui se trouve dans une chanson patoise que nous a laissée le bonnetier Léopold-Frédéric Douyen, chantre fécond, jovial et plein de de naturel.

1.

Foune, vais en lai boitcherie,
Etchette eune griotte (foie),
Tchante pouille ai cies boitchies,
Et dis li bin lu crotte
S'el te beillent di refus,
Dis-li que te n'en vaut pus.

Refrain.

Tralideri, tralidera,
Et prends vadje ai toi bouche (bourse).

Digitized by Google

2.

Pou queure di pietenais (panais)
Et fà de lai greiche
Foune, prends de lai roillenaie (rognon de cochon)
Mais non pei de gaise (chèvre).
Prends vadje que c'en feu di mouton
Su boitchie ça-t-in lorron.

Refrain.

3.

Se ça de lai tchai (chair) de bue (bœuf)
Ne prends pé de lampe (morceau du ventre).
I ne vaux ne miss (panse), ne queue,
Ne griotte (cou), ne tchambe (jambe).
Ne me prends ne pie, ne cô;
Dans lai teite e yet trou d'os.

Refrain.

4.

Se t'eppoutche di pourtcho (porc frais)
Prends me de lai meiche (merse)
Ce lopin (morceau) a long di cô
Que l'orroille a-t-eprei.
Se t'eppoutche di tchambon (jambon)
Boute lai moutaidge (moutarde) a long.

Refrain.

5.

Boute nos lai truite a bieu (bleu),
Lou bertchet (brochet) en sace biantche,
Lai carpe dans lou vin tieu (cuit),
Dans lou vordju lai tantche (tanche).
Lou pertchet (perche) a bon reuti;
Lou berbé (barbeau) quand el a frit.

Refrain.

6.

Se t'eppoutche di djibie (gibier),
Boute lou en sâse (sauce);

Digitized by Google

Di seie (cerf), ou bin di sanglie,
Di tchevruille (chevreuil) ou de l'ase (lièvre),
Pique lou aivo di lai (lard);
Mais lou tâchon (blaireau) a-t'essai grai (gras).

Refrain.

7.

Prends enne londge de via (filet de veau),
Nos airan di roe (rôti).
. . . . . .
Nos ruran (laisserons) les os
Pou faire in bon solmi (salmis)
Prends in râbe de tchevri (chevreau).

Refrain.

8.

Pou faire ce bon repei
Et nos fâ-t-ai boire
De lai biere dai Pays-Bei
Et di djus de lai Loire,
Di sitre (cidre) de Normandie
Et di bon tokai d'Hongrie.

Refrain.

9.

Serai vos bin ringalai,
Dites-me, mes chires (messieurs),
Sans sulcrute (choucroute) et sans lai (lard)?
Et me sembie oëi dire
Que nos an raibiai (oublié) de pus
Pou ces fonnes (femmes) in topecu[1]

Refrain.

Tralideri, tralidera,
Et prends vadje ai tai bouche.

[1] Tape-cul, beignet fait d'œufs et de farine, et sauté dans la poële.

Digitized by Google

Stipulations et redevances en victuailles.

L'amour de la bonne chère apparaissait même dans certaines redevances que les sujets devaient à leur seigneur, les fidèles à leur curé.

Ainsi, parmi les ressources du casuel des prêtres figuraient notamment le sol ou la geline pour la bénédiction du lit des nouveaux époux; le denier du jour et du lendemain des noces, accompagné de 4 blancs,[1] d'un pain et d'une pinte de vin.

Dans un traité passé le 17 octobre 1509 entre le bailli du comté de Montbéliard et le curé de Sainte-Suzanne, village où il y avait alors une croix miraculeuse qui attirait une foule de pèlerins, il fut stipulé que ce prêtre aurait les œufs, poussins, gelines, fromages, beurre, pain, pâtés qui seraient offerts à la croix.

Le prieur de Châtenois afferma en 1312 à une famille de cultivateurs certaines terres situées à Villers-le-Sec ou Villemont (hameau détruit, entre Châtenois, Charmont, Béthencourt et Nommay), au prix de 11 sols et d'un *petit réguast* (régal). Le *plein réguat* se composait ordinairement de trois *fouaches* (pain blanc ou pain au lait et au beurre) et de deux gelines. Cette redevance était moindre pour le *petit réguast*.

Au village de Saint-Maurice-sur-le-Doubs l'abbaye de Baume-les-Dames touchait une dîme en froment et en avoine. Le jour de sa perception l'abbesse devait un *plein régal* à tous les habitants, et ce banquet pris en commun ne dégénérait que trop souvent en une véritable orgie. Dans le but d'éviter de nouveaux désordres, elle proposa en 1603 de lui substituer une quantité suffisante de pain et de viande, qui serait distribuée à domicile, offrant même d'ajouter *un pot*

[1] Il fallait 4 blancs pour un gros et 12 gros pour un franc faible de Montbéliard

Digitized by Google

de vin pour les plus vieux et une pinte aux jeunes hommes. Mais cette sage mesure fut repoussée par tous les habitants de Saint-Maurice, *par respect pour les bons us du village.*

En 1517, Etienne Berteret fit un legs au couvent de Belchamp, qui permit à chaque religieux d'avoir une *channe* de vin pour sa *nouene* (goûter).

Une redevance seigneuriale très curieuse était le *cens des menaudes*, qui existait au moyen-âge dans plusieurs localités du comté de Montbéliard. A Lougres la *menaude* consistait en 6 poules et 3 rézeaux de fleur de farine, *au feur de six pains blancs le réseau.* A Etouvans elle se composait de 2 chapons *trésannés* (surannés, hors d'âge), *d'une aune de Provins de longueur entre la queue et la tête, et de 2 pains de la hauteur d'un arpent, en mettant le pouce au milieu pour tourner à l'entour ;* et lors de la livraison au seigneur, celui-ci devait un pâté. Il est dit ailleurs que le cens des menaudes consistait *en deux pains d'assez bonne grosseur, comme de la longueur d'une main en rondeur et de la hauteur du poing.* A Brognard cette redevance consistait un *un plein régal de 3 foulaices, et de 2 gelines à livrer tous les ans le jour de Noël.*

—

Repas de baptême.

De tout temps la naissance d'un enfant a été célébré par des festins.

Dans le pays de Montbéliard le père du nouveau-né conviait ses parents et amis à *un repas de gésine, de relevailles ou de compérage.* Quelques jours après, lors du baptême, c'était un nouveau banquet appelé, nous ne savons pourquoi, *bec-jaune* ou *béjaune.* On y voyait figurer en première ligne l'*hypocras* et les *bretelles* (brioches ou craquelins). Quoique supprimé par plusieurs règlements somptuaires, cet usage ne continua pas moins à prévaloir, de même que celui qui

Digitized by Google

imposait aux *compères* et *commères* (parrains et marraines) l'obligation d'envoyer des gâteaux et autres friandises aux *femmes en gésine* (accouchées encore gisantes).

—

Repas de fiançailles.

Dans toutes les classes de la société il a toujours été d'usage de faire suivre les fiançailles d'un repas plus ou moins somptueux, suivant le rang et la fortune des parents des futurs époux. Le prince George, dans le journal manuscrit qu'il nous a laissé, donne la description suivante de la cérémonie des fiançailles de l'une de ses filles et du festin qui eut lieu à cette occasion :

« En 1671 le prince Silvius de Wurtemberg-Œls envoya un député à Montbéliard pour passer son contrat de mariage avec la princesse Eléonore. Il fit sa harangue au prince qui lui répondit, et parla ensuite à sa fille; celle-ci ayant répondu à son père, le député lui donna la main, et elle s'avança auprès de lui. Le député remercia par une harangue, et le prince fit un souhait. Après cela, le député mena la princesse dans son appartement, suivie de sa grand'mère, de sa tante, de ses sœurs et d'une dame d'honneur. Deux maîtres d'hôtel allaient devant, et étant dans l'appartement, le député fit des présents que son fils apporta. Et puis il se retira après que la princesse lui eut fait des présents pour son époux. Le Conseil et le Collége allèrent complimenter le député, et après la jeune fille. La cérémonie de la *recherche* (fiançailles?) se fit dans le poële (appartement) du prince, qui était debout en haut d'une table; à son côté droit étaient les dames, grand'-mère, tante, cinq sœurs, une dame d'honneur; plus bas, à gauche, le Conseil; plus bas, le ministre de la Cour et du Collége, le docteur Rœmer, et le médecin de Cour Binninger. Les maîtres d'hôtel allèrent quérir les gens, et le député fut

Digitized by Google

mené dans le poële de derrière; et en étant ressorti le premier, on le plaça à côté du prince et la jeune princesse à côté du député. Il y eut un beau dîner et un beau souper. Le député et la jeune princesse étaient assis sous un riche dais et dans des fauteuils en broderie. Au dîner assistèrent le Conseil, le pasteur et le Collége; au souper assistèrent les dames. Au dîner on tira vingt et quatre boîtes à chaque santé. Au souper il y eut un beau concert de musique, et l'après-dîner la jeunesse alla voir courir la bague, tirer du pistolet et faire d'autres exercices. »

—

Repas de noces.

C'étaient surtout les festins de noces qui étaient considérables et par la profusion des mets, et par le grand nombre des invités, et par le temps qu'ils duraient. Au mariage du fils d'Albert Binninger, châtelain de Blamont, qui fut célébré à Montbéliard le 11 juillet 1626, il y avait 218 convives. Il existait cependant des ordonnances qui fixaient à 60 le nombre des personnes qui pouvaient être invitées aux noces, *indépendamment des jeunes fils et filles qui sont pris par les nouveaux mariés pour les accompagner et faire honneur comme d'ancienneté; qui réglaient à quatre ou cinq sortes les viandes à servir sur les trois, quatre ou cinq tables de gens au plus qui pouvaient être montées;* qui déterminaient la durée des noces *à un jour et non davantage;* qui défendaient de donner ou d'accepter des étrennes, *sauf un écot raisonnable*[1]; et qui ne permettaient que *des danses honnêtes, mais non dans la nuit, sur les rues ou lieux scandaleux, ains en la maison de ville ou autres maisons convenables.*

[1] A ce qu'il paraît, c'était l'habitude à Montbéliard que chaque invité laissât sous son assiette une pièce de monnaie, comme cela existe encore dans certaines parties de l'Allemagne.

Digitized by Google

Le conseiller Perdrix dit dans sa chronique au sujet de son mariage : « Le 6 novembre 1661, j'ai marchandé mon festin de nopces au cousin Jean-Guillaume Wild, et luy donne par teste 24 batz le premier jour et 23 batz le lendemain (ce qui équivalait à 3 francs faibles de Montbéliard). » Ce n'était vraiment pas cher. « Le 26 j'ai célébré mes nopces, auxquelles ont assisté 100 personnes le premier jour et 43 le lendemain. On n'y a dansé que deux ou trois rondeaux ; pour quoy Son Altesse sérénissime (le prince) a esté tellement indignée, qu'elle menace de punir exemplairement ceux et celles qui ont dansé. Le bon Dieu le veuille adoucir ! — Le 5 décembre j'ay présenté requête à Son Altesse sérénissime pour tâcher à l'adoucir à cause des danses qu'on a faites à mon festin, et ce tant en mon nom qu'au nom de ma femme, et l'ay mise (la requête) entre les mains du sieur Paul Forstner, lequel m'a promis de la lui faire tenir ; mais on dit qu'il (le prince) ne l'a pas voulu avoir. — Le 12 j'ai esté convenu (appelé) sur les Halles avec ma femme et Alexandrine Perrenon, pour comparoistre en personne afin d'entendre une *calange* (remontrance) de M. le procureur pour avoir dansé en mon festin de nopces quelques rondeaux. »

Lorsque le prince George épousa au mois d'avril 1648 Anne de Coligny, il y eut à l'hôtel-de-ville de Montbéliard un repas qui dura trois jours.

Au mois de septembre 1555, sur les sollicitations du duc Christophe de Wurtemberg, qui craignait de ne pas laisser d'héritiers pour lui succéder, le comte George, âgé de 57 ans épousa Barbe, fille de Philippe-le-Magnanime, landgrave de Hesse. Les noces eurent lieu à Riquewir ; un grand nombre de seigneurs y assistèrent, parmi lesquels : Philippe-le-Magnanime, le duc Christophe et son épouse, Wolfgang, duc de Deux-Ponts, le landgrave Louis, Charles, margrave de Bade, etc.

Sattler donne des détails curieux sur ce mariage : « Le

Digitized by Google

landgrave de Hesse conduisit à Riquewir la princesse Barbe. Le comte George avec le duc de Wurtemberg vinrent à leur rencontre à cheval, et le dernier fit une harangue à laquelle répondit le duc Wolfgang de Deux-Ponts, beau-frère de la princesse. Puis ils descendirent de cheval devant la porte de Riquewir et suivirent à pied la voiture de la princesse jusqu'au château, où elle fut accompagnée du duc Wolfgang et du landgrave Louis, et reçue par la duchesse de Wurtemberg. Le même soir, après les cérémonies accoutumées, le mariage fut béni en chambre par le ministre de la Cour du comte George, Jean Schardin. Après le souper on conduisit les époux dans leur chambre à coucher, où ils se mirent au lit, tandis qu'on servit à ceux qui étaient présents du vin et des confitures. Cette cérémonie fut suivie d'une danse au son des fifres et des tambours. Nul ne fut admis à danser près des nouveaux époux que les personnes prises dans le rang des princes. Les comtes et autres personnes de la noblesse dansaient sous leurs yeux, chacun avec deux flambeaux. Ce ne fut que le jour suivant que les époux furent conduits à l'église au son des tambours et des trompettes. »

—

Repas d'enterrements.

Les funérailles donnaient lieu aussi à des repas. Voici ce qu'en disait Pierre Toussaint, surintendant des églises, dans une remontrance de l'an 1536 qu'il adressa au Conseil de régence de Montbéliard : « Il y a aussi une mauvaise coutume audit Montbéliard, qu'après qu'on a ensépuli (inhumé) quelque mort, tous ceux qui l'ont accompagné prennent celui duquel on a ensépuli la femme ou l'enfant, et le mènent à la taverne; et Dieu sait quelle beuverie on fait là avec grands dépens superflus et perdition de temps, là où il suffirait qu'après l'ensépulissement les parents ou quelques proches voisins ou

Digitized by Google

amis demeurassent avec les affligés pour les consoler, et que les autres s'en retournassent à leur labeur. »

L'usage des banquets funéraires existait non-seulement dans le peuple et la bourgeoisie, mais encore chez les princes de Montbéliard. « J'eus l'honneur, dit le conseiller Perdrix dans sa chronique, d'assister le 27 juillet 1662 aux funérailles de Son Altesse sérénissime (le duc Léopold-Frédéric) et de souper au château, où le peu d'ordre qu'il y avait en rendit beaucoup de mécontents. »

Le 2 mars 1785, le duc Charles-Eugène rendit une ordonnance par laquelle il interdit aux personnes peu aisées toute espèce de repas mortuaires qui, dit-il, « ne peuvent être que trop onéreux et très incommodes aux parents de la personne défunte; et pour que les avantages qui résulteront de la présente disposition soient généraux, nous défendons également toute espèce de repas mortuaires à tous nos sujets de la campagne, voulant pour cet effet que les parents du défunt étrangers de son village, autres que pères et mères ou enfants, ne soient point invités au convoi funèbre. »

L'usage des repas funèbres existe encore parmi les habitants de la campagne. Je rappellerai à ce sujet une réponse naïve qui me fut faite un jour par un jeune villageois auquel j'avais demandé des nouvelles de son oncle, vieux célibataire assez riche dont il était l'héritier : « Ah! monsieur, le pauvre homme est mort; cela nous a fait bien de la peine; aussi lui avons-nous fait un bel enterrement : nous avons bu au repas 180 litres de vin! »

—

Régime d'un comte de Montbéliard.

Le jeune comte Frédéric de Montbéliard était à peine arrivé à la Cour du duc Christophe de Wurtemberg (août 1568), qu'il fut soumis à un régime diététique dont les dispositions suivantes sont rapportées par Duvernoy dans ses

Digitized by Google

éphémérides. Son lever fut fixé pour toute l'année à 7 heures du matin; une soupe composait son déjeuner; on ne devait servir à sa table ni poisson salé, ni anguilles, ni carpes, *ains seulement* de la truite et du brochet; aucun mets ne pouvait être assaisonné d'épices; la viande de bœuf et celle de porc, la choucroute, les haricots et pois secs, les lentilles lui étaient interdits; sa nourriture devait consister en légumes, œufs, volailles, oisillons et jeune viande; il ne devait boire qu'un gobelet de vin par chaque repas, et s'il avait encore soif, on devait lui présenter ce même gobelet avec de l'eau préalablement bouillie; il pouvait manger le tiers d'une grappe de raisin, une demi-poire ou pomme, quelques cerises ou fraises, mais ces fruits devaient avoir atteint leur parfaite maturité; tous les quinze jours il devait prendre un bain de vapeur; chaque semaine on devait lui laver la tête avec une eau de lessive; le barbier devait lui couper de temps en temps les cheveux, *mais toujours au croît de la lune et dans des signes favorables;* il ne pouvait se coucher ni se lever qu'en présence de son gouverneur ou de son précepteur, qui tenait la main à ce qu'il récitât ses prières avec dévotion; il ne pouvait porter ni poignard ni autres armes tranchantes; néanmoins il avait une petite épée à sa ceinture quand il sortait pour assister au service divin ou se rendre à la promenade; on lui permettait de se livrer à des exercices du corps, tels que l'escrime, la course, le jeu de quilles; le chant et la musique devaient lui être enseignés; enfin chaque soir il était tenu de venir souhaiter, en termes convenables, la bonne nuit au duc Christophe, à son épouse, au jeune duc Louis et aux princesses.

Au mois de mai 1577 le même comte Frédéric était allé prendre les bains de Gœppingen, dans le duché de Wurtemberg. Voulant sans doute rendre sa cure plus salutaire et en abréger la durée, il se baigna 130 heures consécutives, c'est-à-dire l'espace de plus de cinq jours et cinq nuits complets.

Digitized by Google

Déjà son père, le comte George, et après lui le duc Christophe, avaient fait la même chose, car on lit dans une correspondance manuscrite de ces princes que le second, étant à Bade, avait pris un bain dont la durée fut de 127 heures, et que le premier s'était baigné en deux fois seulement au delà de 600 heures, ce qui lui occasionna une grave indisposition, dont il ne ne fut délivré que quatre ans après.

—

Fêtes de villages.

Les fêtes de villages étaient et sont encore le motif de copieux repas et de libations sans fin. Ces réjouissances publiques sont souvent attristées par des querelles entre les jeunes gens qui s'y sont rendus; d'où le proverbe qu'*il n'y a pas de belles fêtes sans coups donnés et reçus.*

En vue de réprimer les désordres qui en résultaient, le gouvernement supprima, le 19 août 1546, les fêtes patronales où se faisaient, dit l'ordonnance, « grands frais, danses, jeux prohibés, grandes superstitions et décisions désordonnées. » Ce règlement, ainsi que ceux qui parurent aux XVIIe et XVIIIe siècles sur le même objet, ne fut exécuté que momentanément.

—

Parties de vignes.

Un usage qui existe encore dans le pays de Montbéliard, est celui de convier ses parents et ses amis à un repas champêtre dans la vigne que l'on vendange. On y mange sur le pouce des choses froides, telles que pâtés, jambons, andouilles et fromages. Il n'est pas rare d'y boire plus de vin que l'on n'en récolte, surtout si l'année est peu productive.

—

Heures des repas.

Au XVIe siècle, et beaucoup plus tard, les familles bourgeoises de la ville dînaient à 10 heures du matin et soupaient

Digitized by Google

à 6 heures du soir. Au XVIIe siècle les princes de Montbéliard mangeaient à peu près aux mêmes heures. Ainsi, Léopold-Frédéric, peu de jours avant son mariage avec sa cousine Sybelle de Wurtemberg (22 novembre 1647), avait fait le règlement suivant sur le service de sa maison : « A 9 heures du soir, comme aussi pendant le dîner et le souper de la Cour, toutes les portes extérieures doivent être fermées; chaque repas, composé de 12 plats en deux services et d'un dessert, doit commencer et finir par une prière récitée à haute voix; on doit dîner à 11 heures du matin et souper à 6 heures du soir; au lever et au coucher, on distribuera à tous les hôtes du château des coupes remplies de vin et d'hypocras.

Le prince George, frère et successeur de Léopold-Frédéric, fit aussi un règlement pour les gens de sa maison. Entre autres choses curieuses, il enjoignit à son maître d'hôtel de tenir la serviette sous le bras quand il annonce que la table est servie.

Le goûter, qui à la campagne s'appelle *nouene* et consiste en un morceau de pain avec un oignon, du lard ou du lait, prend le nom peu français d'*envelle*, lorsque les belles dames de la ville se réunissent entre elles pour humer un délicieux café à la crême, accompagné de pâtisseries, tout en devisant sur les nouvelles du jour et en médisant un peu sur leur prochain.

—

Vaisselle.

Au XVIe siècle la vaisselle d'étain était, même à la Cour des princes de Montbéliard, la seule en usage dans les familles bourgeoises. Celle des campagnards était en bois ou en terre. On servait le vin dans des coupes d'argent ou de vermeil, et chaque famille un peu aisée en possédait un nombre plus ou moins grand. Au XVIIe siècle nos comtes ne mangeaient plus dans l'étain. Léopold-Frédéric avait de

Digitized by Google

l'argenterie; mais à sa mort, arrivée en 1662, une partie était *in manu infidelium;* il l'avait mise en gage chez un riche banquier de Dôle pour avoir de quoi manger dans celle qui lui restait.

Habitudes bachiques et ivrognerie.

Nous venons de passer en revue les principales circonstances de la vie où nos aïeux aimaient à banqueter; mais les réceptions de leurs princes, le mariage ou le baptême de leurs enfants, la mort de leurs parents, les fêtes de village, etc., etc., n'étaient pas des occasions assez fréquentes pour eux de se livrer au plaisir de la table, de satisfaire leur terrible appétit et leur soif ardente.

Parlons d'abord de MM. les neuf maîtres-bourgeois, auxquels étaient confiées l'administration, la justice et la police de la ville de Montbéliard. Leurs séances, et elles étaient nombreuses, se terminaient toujours par d'abondantes libations à l'hôtel-de-ville, qui était un véritable cabaret municipal. Ainsi, lorsqu'ils venaient d'être élus et de prêter serment au temple Saint-Martin, de bien et fidèlement remplir leur mandat, ils se rendaient, suivis de leurs électeurs, au cabaret de la maison de ville, pour y banqueter joyeusement. Avaient-ils inspecté les cheminées, vérifié les poids et mesures, procédé à la taxe des denrées, aborné quelques communaux ou marchandé les réparations à faire aux bâtiments de la ville; avaient-ils tenu la justice sous les halles, fait rédiger quelque humble requête à S. E. le prince ou une supplique aux seigneurs de sa Cour et chancellerie; enfin, avaient-ils procédé à la vérification du budget de la commune, c'était le motif de copieuses *beuveries*. Et le lendemain, l'hôte de la maison de ville découvrait au milieu des gobelets et des brocs d'étain renversés une délibération couverte de lie et de sauce, mais bien libellée et surtout bien laconique. Il y joignait le

Digitized by Google

compte de l'orgie et s'en allait trouver le fermier de la ville, qui lui payait la dépense; car, il faut le dire, tout cela était fait peut-être dans l'intérêt de la commune, mais certainement toujours à son compte. Aussi, au XVIe siècle, la ville avait-elle déjà beaucoup plus de dettes que de revenus. Mais le crédit, à quoi eût-il été bon sans cela? « Le crédit est comme le vin, disait sentencieusement Girard Belorce, l'un des maîtres-bourgeois de l'an 1573; si l'on n'en use point, il s'évente.» Et tous ses collègues répondaient en chœur : *Buvons donc!*

Si par extraordinaire MM. les neuf-bourgeois ne se rafraîchissaient pas à l'hôtel-de-ville même, ils se rendaient au cabaret qui y était attenant, propriété de la commune et loué à son profit. C'est là qu'ils faisaient les nombreux dîners, toujours aux frais de la ville, dont on trouve la mention à chaque page des comptes de la municipalité.

La régence, les officiers des seigneuries, le magistrat des villes, les maires et échevins des communautés rurales, ne procédaient à aucune opération qu'elle ne fût suivie d'une *nouene* ou goûter; après la tenue des assises, chaque membre recevait une indemnité pécuniaire destinée à sa *réfection*, si même on ne la lui donnait en nature, selon le tarif, qui la réglait à 4 *channes* ou pots de vin (9 litres), une livre de figues et une livre de raisins secs; le procureur général percevait pareille quantité de vin pour son droit de réception du serment des neuf maîtres-bourgeois de Montbéliard nouvellement élus.

L'exécution des criminels était même une occasion de profits gastronomiques. Les ministres de la ville, le maire, le procureur général, les neuf-bourgeois et les quatre *chésels* ou notables, qui étaient tenus d'assister au supplice des condamnés à mort, recevaient chacun comme salaire 1 franc 10 gros et 2 blancs, plus 4 channes de vin, une livre de figues et une autre de raisins secs. Le greffier touchait 1 franc et 4 channes de vin; les quatre sergents de ville qui escor-

Digitized by Google

taient le criminel, et dont le dernier était appelé *tue-chiens* ou *chasse-pauvres*, recevaient chacun 6 gros et un pot de vin. Après l'exécution, les neuf-bourgeois se rendaient au cabaret et y dépensaient habituellement 3 florins à la charge de la ville (6 francs faibles ou 96 sols tournois).

Quels bons buveurs étaient ces gens-là ! mais aussi quelles fortes têtes, quels estomacs complaisants et quelles faces rubicondes ils devaient avoir ! Faut-il donc s'étonner si dans ces siècles de *franches lippées* le vin était devenu une monnaie pénale ? Le 5 décembre 1623, le Magistrat de Montbéliard, désirant obtenir de ses membres plus d'assiduité dans leurs fonctions, décida que celui d'entre eux qui, sans motif valable, se dispenserait de paraître aux jours des tenues de justice et autres assemblées, serait condamné à une pinte de vin au profit de la compagnie. Dans le règlement du 12 janvier 1575 sur les médecins, chirurgiens et apothicaires, rédigé par l'illustre docteur Jean Bauhin, se trouve l'article suivant : « Ceux qui le dimanche feront barbes ou cheveux, seront amendables pour chaque fois d'*un quartel de vin*, si ce n'était grande nécessité. »

Les prêtres n'étaient pas plus exempts que leurs ouailles du péché d'intempérance. C'est ce qui est démontré par l'enquête qui eut lieu sur leur conduite en 1552, d'après les ordres du gouvernement de Montbéliard, et qui fut faite par le surintendant des églises Pierre Toussaint. Nous en extrayons les passages suivants :

« Le curé de Voujaucourt but un jour avec un habitant du village 7 channes de vin (16 litres), tellement qu'ils sortirent ivres de table. Celui de Bavans s'en alla le jour de Noël dernier au cabaret et but jusqu'à minuit, *tant qu'il en put charger*, et comme quelqu'un lui remontrait l'indécence de cette conduite, il s'en vint à lui jurant : « Mort Dieu ! qu'est-ce que ça te fait-il ? tu pourrais bien avoir quelque malencontre ! » Et toute la nuit se promena avec son beau-frère par le vil-

Digitized by Google

lage, portant une arquebuse sur son épaule. — Avant que l'Evangile fut prêché publiquement ès village, le curé de Vaudoncourt avec trois autres prêtres voisins avaient le bruit (renom) de vider les vaisseaux de vin partout où ils se trouvaient, et avaient fait une certaine paction entre eux, *que celui des quatre qui serait le premier surpris de vin, paierait l'écot de tous.* Le curé de Saint-Julien est souvent ès tavernes plein de vin, et là on fait un sot de lui..... Il a coutume que quand on fait quelque banquet en commun, il se met en chausses et pourpoint, comme un laquais, pour rester aux tables, puis danser comme les autres. Le curé de Désaudans est compagnon de celui d'Aibre à boire, danser et faire toutes sortes de dissolutions; grand blasphémateur. Etant récemment aux noces d'Aibre, après avoir longuement ivrogné et gourmandé (s'être livré à la gourmandise), après souper amena un ménestrier à Désaudans, et donna nuitamment des aubades auprès de la maison d'une veuve....., etc. Quant à la doctrine du curé d'Allanjoie, il prescha au peuple dudit lieu, le dimanche après la feste de la Pentecôte, ces paroles : « *Pour cette heure je n'ai loisir de vous exposer l'Evangile, car j'ai ici un mien cousin qui m'est venu voir, et me faut l'aller festoyer.* » Il avait ivrogné la nuit devant ce jour jusqu'à minuit. Un jour de feste Saint-Léger, s'étant enivré avec plusieurs autres prestres, ils s'en allèrent jouer, et il fit plusieurs grands blasphèmes, causant par les rues comme un homme hors de soi, et trébuchant par les fanges et bourbiers. A Dambenois, aux vespres, jetant son eau bénite sur le peuple, etait si ivre qu'il chancelait et trébuchait ça et là, tellement qu'il mit la main jusqu'à terre et ne put retourner à Allanjoie. Une autre fois étant ivre et devant l'autel, il se mit à hurler comme un veau, ne sachant ce qu'il disait. Le vicaire d'Aibre s'enivre journellement, et menace de battre et tuer tous ceux contre qui il a quelque mécontentement, et même ses paroissiens. Après boire, il saute et danse, et fait

Digitized by Google

plusieurs folies indignes d'un pasteur; comme le lendemain de Noël étant ivre, ne cessa presque toute la nuit de courir par le village avec le tambourin et quelques compagnons dudit lieu, et fut donner des aubades cette même nuit à Semondans. — Le curé de Blamont prend son passe-temps jour et nuit à ivrogner et jouer aux cartes avec le greffier dudit lieu, tant en la maison de celui-ci qu'ès tavernes. »

L'ivrognerie était chose si habituelle au XVIIe siècle, qu'un contemporain, qui nous rapporte les fêtes qui eurent lieu en 1667 à Montbéliard à la Cour du comte George, à l'occasion de la visite des princes de Wurtemberg, trouvait extraordinaire que personne ne s'y fût enivré. D'un autre côté, nous voyons que lorsque le duc Ulric de Wurtemberg, après être venu assister aux funérailles de Léopold-Frédéric, son beau-frère, quitta Montbéliard le 12 août 1662, ses domestiques étaient *très satisfaits d'avoir été saouls tous les jours.*

Le prévôt de Montbéliard, dans un mémoire qu'il présenta en 1608 à la régence, résumait ainsi son opinion sur les habitants du comté : « Les sujets sont tellement négligents qu'ils ne se soucient de rien payer, et aiment mieux pour la plupart boire et gourmander leur argent, s'ils en ont, ou s'embarquer en procès les uns contre les autres, que de s'acquitter et payer leurs dettes; outre que cela les rend paresseux à travailler. »

Dans le rapport du 7 septembre 1562 qui fut fait par le surintendant des églises et les commissaires de la régence sur l'état moral des villages du comté de Montbéliard et de la seigneurie de Blamont, on voit que les habitants étaient tous plus ou moins adonnés au vin, au jeu et à des excès de toute nature. La même chose fut constatée dans un mémoire dressé à la suite d'une nouvelle enquête qui eut lieu en 1673.

En 1786 le surintendant des églises s'exprimait à son tour de la manière suivante : « Il règne dans un grand nombre de villages un vice odieux et ruineux; il consiste non-seule-

Digitized by Google

ment dans la paresse et l'esprit de chicane, mais encore et principalement dans l'ivrognerie à laquelle on s'abandonne aujourd'hui plus que jamais. »

—

Ordonnances sur les cabarets et contre l'ivrognerie.

On essaya de réagir contre ces funestes habitudes, et l'on rendit plusieurs ordonnances limitant les dépenses excessives qui se faisaient aux repas de fiançailles, de noces et de baptêmes. Mais elles ne produisirent que de faibles résultats, étant enfreintes par ceux qui les premiers auraient dû les respecter. Aussi l'inexécution de ces règlements de police excita-t-elle plus d'une fois les plaintes des pasteurs, et voici ce que disait à ce sujet, dans une de ses remontrances au Conseil de régence, le surintendant Pierre Toussaint : « Il ne faudrait pas faire comme par ci-devant, qu'on mît seulement par écrit une ordonnance de réformation et qu'on la publiât et pendît au marché, et qu'ensuite on la laissât là, et que ceux qui la publient fussent les premiers transgresseurs. »

Les cabarets qui, comme bien vous pensez, étaient très fréquentés, furent l'objet de nombreux règlements. Ceux de la ville étaient sous la surveillance directe des neuf maîtres-bourgeois. En leur qualité de fervents adorateurs de Bacchus, ils ne devaient rien négliger pour que les lieux où l'on sacrifiait à ce Dieu laissassent quelque chose à désirer; et il est à croire qu'en les inspectant, ils s'y attardaient quelquefois pour s'assurer que le vin qu'on y débitait était de bonne qualité. Peu après l'an 1550 ils obligèrent les *hôtes et taverniers* de mettre enseigne devant leurs maisons, fixèrent le prix de la table d'hôte à 3 sols bâlois, et décidèrent que l'on aurait pour son repas *quatre bons et raisonnables mets, deux sortes de vin et du fruit.* Ce n'était vraiment pas cher.

Digitized by Google

Ce règlement fut pris à la suite d'une remontrance adressée au Magistrat de la ville le 11 août 1550 par le Conseil de régence, remontrance concernant l'extirpation de divers abus et l'établissement d'une bonne police à Montbéliard. On se plaignait notamment de ce qu'il n'y avait pas d'auberges suffisantes et convenables pour recevoir les étrangers, et qu'ils y étaient rançonnés, ce qui était cause qu'ils ne séjournaient pas dans la ville.

Dans son ordonnance judiciaire du 21 août 1584, le duc Frédéric, « pour prévenir les excès intolérables qui se commettaient dans la manière de vivre de ses sujets, qui fréquentaient les hôtelleries, cabarets et tavernes d'une façon telle qu'ils négligeaient de vivre honnêtement et sobrement en leur domicile avec leurs familles, ne s'occupaient plus de leurs affaires, laissaient leurs terres sans culture, et dépensaient leur avoir, si bien qu'ils étaient réduits à la mendicité, etc.; » le duc Frédéric, disons-nous, défendit à toute personne de fréquenter les cabarets de son domicile, sous peine de 10 livres d'amende, et dans le cas d'insolvabilité, de huit jours de prison au pain et à l'eau, tant contre les aubergistes que contre les consommateurs. Il permit néanmoins aux personnes d'aller acheter du vin dans les cabarets pour le boire chez elles; en outre, les juges, qui se rendaient dans les localités soumises à leur juridiction pour y rendre la justice, pouvaient prendre leur *réfection* et dîner dans une auberge.

Cette ordonnance fut renouvelée en 1587, 1621, 1637, 1644, 1660 et 1662. Le 21 mars 1724, il fut défendu aux cabaretiers de donner à boire plus tard que 10 heures du soir, et pendant les dimanches et jours de fête, sous peine de dix livres d'amende la première fois, et du double en cas de récidive. Le 27 novembre 1737, on leur interdit de faire aucun crédit, sous peine de n'avoir aucun recours pour le paiement de telles créances; d'avoir dans leurs établissements

Digitized by Google

des consommateurs après 10 heures du soir, et de donner à boire et à manger les dimanches matin et les jours de fête, sous peine de 10 livres d'amende. En outre, ceux qui étaient trouvés ivres sur la voie publique, devaient être mis en prison. Cette ordonnance fut confirmée en partie par une autre du 10 mars 1792.

—

Droits sur les vins.

L'achat et le débit des vins n'étaient pas libres dans le comté de Montbéliard ; ils étaient soumis au *droit de Banvin* et à celui d'*Angal;* le premier était perçu au profit du comte, le second à celui de la ville de Montbéliard.

Voici comment, dans un dénombrement de l'année 1681, le duc Frédéric-Charles, administrateur du Wurtemberg, agissant comme chef de la famille pendant l'absence du comte Georges de Montbéliard, définit le droit de Banvin tel qu'il s'exerçait à Montbéliard : « Item, nous compète le droit de banvin qui est tel que, par chacun an, pouvons faire vendre vin l'espace de six semaines entières et consécutives, sans que nul autre, quel qu'il soit, puisse ou doive vendre ou débiter autre vin que du nôtre ; et si autrement nous plait, pouvons faire publier ledit droit et en donner l'échute au plus offrant et dernier enchérisseur, ou même, si ainsi nous plait, l'admodier et donner à main-ferme ; et peut valoir par communes années 5, 6, jusqu'à 700 francs, quelquefois plus et moins. »

A côté de ce droit, il en fut établi un autre, le 1er janvier 1592, par le prince Frédéric, par lequel il réservait au domaine le monopole de la vente du vin dans le comté de Montbéliard et les seigneuries pendant toute l'année. Sur les représentations qui lui furent faites de toutes parts, son fils et successeur, le duc Jean-Frédéric, supprima ce monopole le 5 novembre 1608.

Digitized by Google

Il ne faut pas confondre le droit de Banvin avec l'*Argal*, impôt perçu au profit de la ville de Montbéliard sur le vin qui s'y débitait. Il était primitivement (XVe siècle) d'un denier par channe, soit 2 sols ou 1 batz par tine; il fut augmenté par une ordonnance du duc Louis-Frédéric, du 6 décembre 1630, sur la demande de la municipalité, de 2 batz, à condition que le produit en serait employé au paiement des dettes de la ville.

—

Nature des vins du pays de Montbéliard.

Avant de terminer ce chapitre concernant les mœurs gastronomiques et bachiques de nos ancêtres, disons un mot des vins dont ils faisaient une si grande consommation. Ils provenaient en majeure partie des vignobles du pays. Sur la table seule des princes de Montbéliard et de leurs principaux vassaux, l'on servait les grands crûs de Bourgogne et d'Alsace.[1]

Les vignes du comté de Montbéliard étaient beaucoup plus nombreuses anciennement que de nos jours. Cela s'explique lorsqu'on songe que ce pays était séparé de l'Alsace et de la Franche-Comté par des lignes de douane, que les droits d'entrée étaient considérables, et que les voies de communication étaient très difficiles. Les habitants de la principauté étaient obligés de cultiver eux-mêmes leurs vignes, et ce n'était que dans les mauvaises années, lorsque la récolte avait manqué, qu'ils faisaient venir des vins des contrées voisines.

Les vins de notre pays sont peu alcooliques, légèrement acidulés et ont un goût de terroir assez prononcé. Ceux que l'on récolte dans les bonnes années, sont agréables à boire.

[1] Voyez ce qui a été dit sur le banquet donné par Eberhard-le-Barbu, en 1470.

Digitized by Google

Les meilleurs vins blancs sont ceux de Bart et d'Ecurcey; les meilleurs rouges proviennent des côtes de Fremuje (Doudeval), et de Saint-Symphorien (Mathay). Une bonne andouille (saucisse faite de viande de porc assaisonnée de cumin et fumée), arrosée d'une bouteille de ces vins, constitue un goûter qui est en grand honneur parmi les habitants du pays. Le plus mauvais crû est celui de la citadelle de Montbéliard : c'est un vrai *tord-boyaux;* aussi dit-on qu'il faut quatre personnes pour en boire un verre.

P.-E. TUEFFERD.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

COLLECTIONS

ET

COLLECTIONNEURS ALSACIENS

1600-1820

Antiquités, Monnaies, Médailles, Tableaux, Manuscrits Gravures, Curiosités, etc.

« Les collectionneurs sont les heureux du siècle, ils échappent à l'ennui, se préoccupent peu des bruits de la terre, peuvent satisfaire leur passion prédominante à tout âge, vivent généralement fort vieux, et meurent presque sans s'en douter. Chaque jour leur apporte une jouissance nouvelle, et les plus experts ont la joie de contenter leurs désirs en augmentant leur fortune; car une collection bien faite acquiert souvent la valeur d'un gros patrimoine.[1] » A ce tableau si vrai, tracé de main de maître, il faut ajouter qu'avant la fin du XVIIe siècle, et avant la réunion de l'Alsace à la France, il existait déjà, dans cette province, « des cabinets de curiosités tant naturelles qu'artificielles.[2] » « Si les bibliothèques[3] sont des amas de livres, selon l'auteur de la *Bibliothèque curieuse et instructive*, les cabinets, au

[1] Lorédan Larchey. *Revue anecdotique*, Paris, 1859, p. 193.

[2] Hermann. *Notices historiques, littéraires et statistiques sur Strasbourg*, 1819, 381-392.

[3] Trévoux, 1704, in-12. Exemplaire de l'abbaye d'Etival.

Digitized by Google

contraire, sont destinés à certains livres de choix et aux curiosités qui en peuvent faire l'ornement; les plus ordinaires sont les tableaux, estampes, monnaies, sceaux, médailles, jetons, statues, raretés des Indes, de la Chine, du Japon, animaux étrangers, plantes singulières, métaux, minéraux, pierreries, camaïeux, pierres gravées, agates, talismans, manuscrits, cartes, armes antiques et modernes, instruments de musique, habits de toutes les nations, poids et mesures des anciens, coquillages, pétrifications, urnes, vases, lampes antiques, etc. »

Comme on le voit, le champ est vaste pour les chercheurs, même il y a deux cents ans, époque où furent écrites ces lignes. L'amateur moderne n'y trouvera rien à changer. C'est pour lui faire connaître les noms de quelques-uns de ses confrères alsaciens, que j'entreprends ce travail, heureux si, malgré de nombreuses lacunes, il en est satisfait.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Le cabinet Schafelitzky ou Schafflützel est la plus ancienne collection strasbourgeoise que j'aie pu rencontrer. Gaston d'Orléans avait offert 24,000 florins pour les 18,000 monnaies ou médailles, pesant 200 livres en argent et 14 marcs d'or, qui en étaient le plus bel ornement, et qui attiraient dans l'hôtel Schafelitzky, rue des Pucelles, tous les étrangers de distinction, lors de leur passage dans la capitale de l'Alsace.[1] Gaston, comme on le sait, grand amateur de raretés, était, pour s'en procurer, continuellement en correspondance avec les savants du temps, soit par lui-même, soit par son bibliothécaire, l'abbé Blondeau.

Les riches patriciens strasbourgeois avaient, comme dans beaucoup d'autres grandes cités, le goût des raretés. Sébastien Schag, dont le nom a survécu, grâce à son voyage en Terre-

[1] F. Piton. *Strasbourg illustré*, v. p. 81.

Digitized by Google

Sainte, avait, de retour à Strasbourg, et étant membre du Conseil des Quinze, acheté une mèche des cheveux du célèbre peintre Albert Dürer.[1] Cet amour des belles choses animait aussi les plus grands seigneurs : le cardinal de Richelieu, pour augmenter ses trésors bibliographiques, payait largement des érudits de tous les pays, entre autres Jean Tilman Stella, d'origine allemande. Ce choix était justifié par la profonde connaissance des livres qu'avait ce docte personnage, qui, outre une riche collection d'imprimés, possédait une magnifique suite de manuscrits qui avaient déjà fait, avant la sienne, la réputation de deux bibliophiles, enfants tous deux de la ville de Schlestadt : Jacques Spiegel, secrétaire de l'empereur Maximilien, et Jacques Wimpheling.

A Paris, le docteur Jacques Mentel, né à Château-Thierry, de parents originaires de Strasbourg, avait aussi commencé de bonne heure à amasser des manuscrits précieux. Il avait le manuscrit grec de Simon Sethi, d'après lequel on donna l'édition grecque et latine de 1657, et des manuscrits et révisions de Celse, dont Gui Patin lui reprochait, au mois de juin de la même année, de faire attendre trop longtemps l'impression. « Il est vrai que Mentel avait le défaut de beaucoup de collectionneurs : il achetait avec la ferme intention de publier, mais il ne faisait jamais rien.[2] » Sur quoi, Gui Patin, prenant le parti des éditeurs des classiques, qui avaient souvent recours à lui, ne manquait pas une occasion de le railler.

Pierre Petit adressa au docteur Mentel, une de ses élégantes odes latines, dans laquelle on trouve les vers suivants :

Sic te Menteli, si qua intractabile cœlum
Non sinit agrorum pellere more fores;

[1] X. Mossmann. Notice publiée dans le *Dictionnaire biographique d'Alsace*, 1869.

[2] A. de la Fizelière. *Rimaille sur les plus célèbres bibliothèques de Paris*, p. 259.

Digitized by Google

Intentum libris, veterumque obscura medentum
Scrinia versantem Pieris umbra tenet.

En 1669, la bibliothèque de Mentel, alors riche de plus de 10,000 volumes, alla enrichir celle du roi.

Ce médecin bibliophile, dont les ancêtres avaient quitté l'Alsace en 1548, était parent de Jean Mentelin, l'inventeur de l'imprimerie. Quoique le nom de Jean Gutemberg ait prévalu dans la capitale de l'Alsace, bien des érudits accordent le premier rang au modeste enfant de Schlestadt. Parmi eux, on peut citer l'avocat Dorlan, l'imprimeur Heitz.[1] Grâce à leur zèle et à celui du curé d'Obernai, le buste de Mentelin fut inauguré dans une des salles de la bibliothèque de la ville de Schlestadt. L'historien Schœpflin conservait précieusement dans son cabinet la pierre tombale de Mentelin. Ce modeste monument, gravé par Weis, pour le *Museum Schœpflini* d'Oberlin, a été détruit lors du funeste embrasement de la bibliothèque de Strasbourg, pendant le siége de cette ville. Une autre relique existerait encore peut-être de l'illustre imprimeur. Cela serait sa presse, qui, d'après Hermann, fut longtemps conservée avec soin : peut-être, dit-il, sera-t-elle retrouvée quelque jour parmi les nombreux modèles et machines depuis trop longtemps entassés dans une chambre obscure, d'où, faute d'emplacement convenable, on n'a pas encore pu les retirer. Cette chambre obscure est un des étages de la tour qui servait d'observatoire, la tour près de l'hôpital actuel.[2] Le docteur Mentel avait déjà cherché, par divers écrits, à tirer de l'oubli la mémoire de son parent.

[1] Ch. Gérard. *Les Artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge*. 1872. Feu Heitz était un des plus intrépides collectionneurs de tout ce qui regardait l'Alsace. « La détermination du véritable inventeur de l'art typographique formait le sujet favori de ses études, pendant ses dernières années » (R. Reuss. *Catalogue Heitz*, 1868.)

[2] Hermann. *Notices littéraires, historiques, sur Strasbourg*, 1819, t. II, p. 413.

Digitized by Google

Tout ce qui peut constituer un cabinet se trouvait chez Louis-Balthazar Künast, riche négociant strasbourgeois et assesseur au grand Sénat. Il avait des objets d'histoire naturelle, des antiquités, des monnaies, des médailles, des curiosités, des gravures et des tableaux. Parmi ces derniers, quelques œuvres de Jean Baldnung dit Grün, peintre mort à Strasbourg en 1545; quatre toiles de Jean Hirtz: *la Vierge avec l'enfant Jésus; un Port de mer; une Forêt; la Mort tirant sur un vieillard et sur une vieille femme.* Toutes ces peintures étaient exécutées à l'huile, les trois dernières sur cuivre. Presque tous les peintres alsaciens étaient représentés dans la galerie de Künast. Cet amateur passionné avait réuni en outre plus de 3,000 gravures, et son catalogue [1] porte le nom de plus de cent maîtres. Künast avait la vue de la cathédrale, découpée en parchemin, d'après le dessin de Specklin.

Le catalogue Künast se trouvait dans une collection de livres vendus récemment à Strasbourg; c'était une brochure in-18, imprimée à Strasbourg, en 1655-1668.[2]

Un des fils de Balthazar-Louis ou de Georges Künast, fit vendre toutes les raretés amassées par sa famille depuis tant d'années. L'*Armorial d'Alsace*, de 1696, mentionne un Philippe-Hougs Künast, avocat et procureur au grand Sénat.

[1] C'est un des plus ancieus connus. Voici le titre : ΕΧΩΤΙΚΟ-ΘΑΥΜΑΤΟΥ-ΡΓΗΜΑΤΟ-ΤΑΜΕΙΟΝ, *d. i. Ordentliche Verzeichnüsz derjenigen Raritæten fremder und anderer Sachen so sich in Hern Balthazar Ludwig Künasts E. E. Grossen Raths Beysitzers und furnehmen Handelsmanns seel. hinder lassener Kunstkammern befunden. Strassburg, gedr. bey. I. Welpern, im. J. MDCLXVIII, in-8°.*

La seconde édition in-4° parut en 1673. *Museum genuinum Kunasterium.* Le professeur Hermann avait ces deux catalogues; la bibliothèque de Strasbourg en avait aussi un exemplaire. Il est moins que cendres actuellement.

[2] *Weickamms Kunstkammer in Ulm zu sehen,* etc. (Librairie Aug. Simon. Novembre 1874.)

Digitized by Google

Il a laissé des notes très curieuses sur Strasbourg.[1] Selon lui, à la fin du XVIIe siècle, on comptait dans cette ville, sept beaux et grands jardins, connus sous le nom de Lemps,[2] Flach,[3] Kausmann,[4] Spielmann,[5] Lobstein,[6] Sebitz,[7] et Richshoffer.

Outre un beau jardin, l'ammeister Daniel Richshoffer, né le 10 décembre 1640 et mort le 23 septembre 1695, avait encore une belle collection de tableaux et de gravures.[8]

Un M. de Ratzamhausen, de Strasbourg, avait réuni un cabinet aussi important que ceux de Künast et de Brackenhoffer. Son catalogue est mentionné par Keysler, dans ses *Neuesten Reisen*, t. Ier, p. 152, en l'an 1729. Il a été réimprimé en 1763, à l'occasion de la vente de ce qui restait de ce cabinet. M. de Ratzamhausen, outre une riche bibliothèque, un médaillier, avait plus de 30,000 gravures. Un tatou (*Panzerthier*) à neuf bandes, décrit par Schreber, passa de ce cabinet dans celui d'Hermann.

Schœpflin avait proposé à Dom Calmet l'achat du cabinet Ratzamhausen, pour le monastère de Senones. Le propriétaire en demandait 30,000 francs, mais peut-être serait-il plus traitable,[9] observait-il.

[1] 1° *Beschreibung der Stadt Strassburg*. 2 volumes manuscrits in-4°, complétés par G. Schertz. Hermann s'en est servi pour ses notices. 2° *Dodecas anagrammatum ; épitaphiorum atque inscriptionum sepulcralium præsertim argentoratensium*. Cette dissertation est citée par l'archiviste Breu (V. Aufschlager, *l'Alsace*). Toutes ces richesses, conservées dans la bibliothèque, sont perdues à jamais.

[2] Sénateur.

[3] Médecin (famille d'imprimeurs célèbres).

[4] Orfèvre.

[5] Sénateur.

[6] Marchand.

[7] Médecin professeur.

[8] Son portrait a été gravé par J.-A. Seupel. Presque tous ses tableaux passèrent dans la collection Mayno.

[9] L'abbé Guillaume. *Nouveaux documents sur la correspondance de D. Calmet*. Nancy, 1874, p. 94.

Digitized by Google

On pouvait alors aisément se former une collection d'antiquités. Celles-ci n'étaient pas rares en Alsace. Beaucoup gisaient où la charrue venait de les découvrir : souvent un dieu était converti en moëllons. Les murs du couvent des Récollets d'Ehl, petit hameau bâti sur les ruines de l'antique *Helvetus*, près Benfeld, renfermaient une foule de sculptures gallo-romaines. Plus tard, la bibliothèque de Strasbourg y recueillit deux autels, dont un quadrilatéral avec les figures de Minerve, de Mercure, d'Hercule et de Vesta.

Bien des églises avaient des fragments antiques incrustés dans leurs murs : celles de Schweighausen, de Dorlisheim. de Langen-Soultzbach, de Seltz, d'Avolsheim, de Mackwiller, la chapelle de Reichshoffen, etc. Dans le département de la Meurthe, il n'y avait que l'église de Tarquimpol (l'ancienne station de *Decempagi*), qui offrait cette particularité.

Strasbourg eut dans ses murs, quelques années avant sa réunion à la France, un célèbre numismate parisien, le docteur Charles Patin. Il y fit imprimer, en 1671, ses *Imperatorum romanorum numismata*,[1] ouvrage bien oublié de nos jours, et c'est de cette ville qu'il écrivit, en janvier et en octobre de la même année, les relations de ses courses artistiques et numismatiques en Allemagne. Il est à regretter qu'il n'ait pas donné la description de « la fameuse ville de Strasbourg » qu'il avait promise.

Quelques propos indiscrets lui avaient attiré la haine de Colbert, et il avait cru prudent de s'expatrier. Il alla mourir, toujours exilé, à Padoue, où il occupait une des chaires de l'Ecole de médecine. On le voit, sur son beau portrait in-4°, revêtu de sa robe de docteur, tenant une médaille à la main ; la chaîne d'or à médaillon, présent du prince de Wurtemberg, pend à son col ; un riche médailler est à côté de lui.

[1] *Relations .... de voyages en Allemagne, Bohême, Angleterre*, etc. Amsterdam, 1695, p, 135.

Digitized by Google

A droite, sous le trait, *T. Roos del.* Au dessous, le professeur Bœcler a écrit un quatrain laudatif en latin.

A Strasbourg, le cabinet d'Elias Brackenhoffer, issu d'une famille patricienne de cette ville, était excessivement curieux. Beau-frère du célèbre généalogiste Spenerus, Elias, né en 1613, voyagea pendant les années 1643 et 1647, en Allemagne, en France et en Italie. Il a laissé sur ces pays d'intéressantes relations avec des notices sur les villes qu'il a parcourues, sur les mœurs et sur les personnages notables de l'époque, avec un grand nombre desquels il s'était mis en relation. Pendant ses voyages, il réunit les premiers éléments de sa riche collection d'antiquités, de monnaies, de médailles, d'objets d'histoire naturelle, d'objets d'art, de curiosités, de tableaux et de gravures. La relation de ses voyages n'a jamais été publiée, et le manuscrit de sa collection de monnaies fut donné à la ville par le dernier de ses descendants.[1] Elias Brackenhoffer demeurait rue des Serruriers, dans l'hôtel de sa famille, devenu, de nos jours, la *Brasserie du Léopard.* (Piton, v. 204.)

On remarquait dans sa galerie de tableaux plusieurs toiles de vieux peintres strasbourgeois : un *Saint Jérôme sur ivoire*, par Pierre Dieterlin; deux aquarelles sur bois : le *Rapt des Sabines* et le *Christ en croix*, par J.-Félix Bicler, etc.

Le catalogue Brackenhoffer parut en 1683, lors d'une vente que l'on fit d'une partie de ses curiosités. La minéralogie allait jusqu'à la page 78; l'histoire naturelle jusqu'à la page 91; la botanique jusqu'à la page 94; les « choses artificielles » jusqu'à la page 110; et les antiquités jusqu'à la page 160.[2]

[1] Frédéric Brackenhoffer, maire de Strasbourg. Après le blocus de 1814. les Strasbourgeois lui offrirent un vase en vermeil ciselé par Kirstein, d'après les dessins d'Ohmacht, qui sculpta aussi son buste. M. Brackenhoffer possédait une grande toile de Heim, représentant *Faustinus apportant à sa femme Romulus et Remus.*

[2] J. Hermann. *Les différents cabinets de curiosités de Strasbourg avant*

Digitized by Google

Le catalogue des monnaies donné à la ville formait 3 volumes in-folio ; il avait été rédigé par le collectionneur lui-même, sous le titre : *Pecuniarum nummorumque totius fere orbis historia et jura, lexici forma proposita*, ou *Beschreibung der meisten Geldsorten der ganzen Welt, nach der Ordnung des Alphabets vorgetragen. Strasbourg, 1665.* Tous les ouvrages numismatiques alors connus sont cités dans la préface.

Il est étonnant que l'auteur de la *Bibliothèque curieuse* (p. 115) mette ce catalogue comme imprimé à Strasbourg, in-4°, en 1577. Le même ordre n'est observé que dans celui d'Olœüs Worm, de Copenhague. Elias exhorte d'abord les curieux à dresser plusieurs cabinets semblables, pour l'utilité du public et pour retirer de l'oubli et de la poussière une infinité de choses rares et curieuses qui périssent, étant dissipées.

Le savant collectionneur qui donnait de si bons conseils était en outre un bibliophile distingué, qui avait eu le bon esprit de faire graver pour sa bibliothèque un *ex libris* finement travaillé avec ses armoiries parlantes, comme les décrit l'*Armorial d'Alsace*, qui donne également le blason de sa femme, Barbe Ehrard. La devise du noble conseiller des Treize, était : *Ps. 37, V. 4. Wirds wohl machen.*

Une collection qui attira l'attention du savant Dom Ruinart, de passage à Strasbourg pour y faire des recherches historiques, fut, en 1696, le *Museum Ipolii* (*sic*), qu'il déclare être d'une grande richesse en objets précieux de tout genre. Il aurait été à désirer que le savant religieux eût été plus explicite et nous ait initié un peu plus à la vie intellectuelle du Strasbourg de cette époque. Quoi qu'il en soit, Dom Ruinart a voulu sans doute parler du cabinet de

la Révolution de 1789; 3 pages manuscrites in-4°. Collection Heitz, n° 1498. (A la bibliothèque de l'Université de Strasbourg), manuscrit de l'un ou l'autre des frères Hermann.

Digitized by Google

Sporer [1] ou de Jean-Frédédéric Spoor, libraire, remarquable par ses objets d'histoire naturelle, ses curiosités et ses objets d'art, et dont la marque était un olivier croissant sous la gloire de Dieu; devise : SIC FACILE CRESCAM ; au bas, son monogramme. Comme en Italie et ailleurs, les libraires strasbourgeois possédaient des antiquités et des objets d'art.

Dom Ruinart eut le bonheur de rencontrer, dans le vicaire général de l'évêque de Strasbourg, un bibliophile distingué et un savant appréciateur des études historiques. C'est à Feldkirch que l'abbé de Camilly [2] vint trouver Dom Mabillon. Après avoir assuré l'élection de M. de Rohan, comme chanoine, puis comme évêque de Strasbourg, M. de Camilly fut nommé à l'évêché de Toul, puis à l'archevêché de Tours. On conserve encore le catalogue de la vente de ses livres. Dans l'enclos de Sainte-Odile, il existe une pierre-borne à ses armes, et son portrait se trouve à la bibliothèque de Caen, comme bienfaiteur.

Le cardinal de Rohan, premier du nom, évêque de Strasbourg, acheta, moyennant 36,300 livres, la célèbre bibliothèque de Thou, possédée alors par le président de

[1] HERMANN, t. II, p. 382. Sporer, amateur d'objets d'art, d'histoire naturelle et de curiosités. Sporer et Spoor doivent être le même nom.

[2] Et non l'*abbé de Camillac*, comme l'écrivent Matter et l'abbé Marchal : *illustrissimum abbatem Camilliacum vicarium generalem* (l'abbé de Camilly, vicaire général). Il s'est rendu assez célèbre en Alsace pour que l'on se souvînt un peu plus de son nom. M. Ch. Gérard en parle longuement dans sa charmante brochure *l'Alsace à table*. Son catalogue de livres est intitulé : *Camilliana, seu catalogus librorum bibliothecæ D. D. Francisci Blouet de Camilly, archiepiscopi Turonensis. Parisiis. C. Osmont et Gab. Martin, 1726.* (Vente Luzarches 1869, n° 5991) Le portrait de M. de Camilly a été gravé dans l'*Histoire du diocèse de Toul*, par le R. P. Benoît Picard. L'humble capucin a du être bien étonné, dans l'autre monde, de la bévue du savant abbé Marchal. qui a eu le tort de sauter plusieurs passages dans la traduction du *Voyage de Dom Ruinart en Alsace* (*Documents sur l'Histoire de Lorraine*, 1862, p. 83), qu'il traduisit.

Digitized by Google

Menars. Le cardinal avait déjà un commencement de bibliothèque. Il habitait, à Paris, l'admirable hôtel qui porte encore son nom, rue du Chaume. La collection qu'il venait d'acquérir fut placée dans les appartements du rez-de-chaussée, et par ses ordres, son bibliothécaire, l'abbé d'Oliva, Italien d'une grande érudition, rendit à la bibliothèque de Thou une partie de l'éclat dont elle avait joui sous son premier maître. Il l'augmenta des manuscrits de la collection P. Pithou, de Nicolas Lefèvre, de P. Dupuy (dans ces derniers était le recueil de Loménie). Cette belle bibliothèque, un des joyaux de l'hôtel de Soubise, eut une bien triste fin : elle fut vendue lors de la faillite du prince de Guéménée. La vente, qui eut lieu en 1789, dura quatre mois, et ne produisit que la faible somme de 26,000 francs, chiffre bien inférieur à sa valeur. Il y avait 60,000 volumes ! ! ! Ils sont, pour la plupart, bien reconnaissables à leur belle reliure en maroquin rouge avec filets et tranches dorées et armoiries sur les plats.[1]

Un souvenir bibliographique se rattache encore à la mémoire du cardinal de Rohan. Ce fut lui qui, en 1725, lors d'une visite à l'abbaye princière des chanoinesses de Remiremont, comme délégué apostolique, ordonna l'établissement d'une bibliothèque dans l'illustre Chapitre.[2] Ce fut le commencement de la future bibliothèque municipale de la ville.

A Colmar, Nicolas Corberon père, premier président du Conseil souverain d'Alsace, avait apporté, en 1700, de Metz, où il était procureur général, une assez importante collection de manuscrits sur la Lorraine et le pays messin, et une

[1] A. Francklin. La Bibliothèque de J.-A. de Thou (*Bulletin du bouquiniste*, 1870, p. 25).

« Le cardinal de Rohan, dit Madame dans sa *Correspondance*, a belle mine comme madame sa mère ; mais il n'a pas de taille : il est vain comme un paon, plein de fantaisies, tripotier, intrigant, esclave des jésuites ; il croit tout gouverner, et il ne gouverne rien ; il croit être sans égal au monde. » (Paris, 1863, t. I, p. 214.)

[2] *Statistique des Vosges*, t. I, p. 590, 1847.

Digitized by Google

collection de médailles antiques.[1] Son fils, également premier président à Colmar, donna le tout à Dom Calmet, abbé de Senones, après le décès de son père. Ce dernier, né à Paris en 1653, fut enterré à Colmar, dans l'église des Pères Augustins. Le premier président Rossée occupait, dans ses derniers temps, l'hôtel Corberon. Le graveur des Rochers a reproduit, dans une grande planche, les traits de trois Corberon : les deux de Colmar et celui qui fut avocat général à Metz.

Le mathématicien strasbourgeois Jean-Gaspard Eisenschmidt était un archéologue distingué; il s'était passionné pour les antiquités, les monnaies et les médailles. Après son décès, en 1712, la ville de Strasbourg acquit ses instruments astronomiques. Son quart de cercle, garni d'une lunette sans micromètre et d'un limbe en cuivre divisé par transversales, fut transporté à l'observatoire, où il était conservé avant 1789, comme objet de curiosité.[2] C'est le mathématicien strasbourgeois, Jules Reichelt,[3] numismate et amateur lui-même d'antiquités, comme Eisenschmidt, qui décida le magistrat, en 1673, à céder la tour de l'hôpital pour les observations astronomiques.

Les peintres Walther père et fils avaient formé un cabinet d'objets d'art et de curiosités à Strasbourg. Ils sont cités par Hermann avec d'autres amateurs du même genre, le mathématicien Jules Reystz et un bourgeois nommé Mülbe. Les chirurgiens A. Krieger et Herr collectaient les antiquités, les monnaies et les médailles; le marchand Georges Menges recherchait les objets d'art, les curiosités, les gravures et les

[1] L'*Ex libris* de M. de Corberon est anonyme; on y voit ses armes d'azur au chevron d'or accompagné de trois tours de même; deux licornes pour supports. D. Calmet. *Bibliothèque lorraine*. S. Lieutaud. *Catalogue des portraits lorrains*.

[2] Oberlin. *Almanach d'Alsace*, 1788, p. 260.

[3] 1637-1717.

Digitized by Google

tableaux. Le greffier de la fabrique Notre-Dame avait réuni beaucoup d'objets d'histoire naturelle, ainsi que Mülbe, cité plus haut.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Le botaniste Jean-Philippe Bœcler, fils du professeur à l'Ecole de médecine,[1] outre sa bibliothèque scientifique, avait réuni beaucoup de médailles, de monnaies et d'antiquités. Cette collection fut dispersée après sa mort, arrivée en 1756.

Un avocat au Conseil souverain d'Alsace, Nicolas-Joachim Descartes, nommé, en 1718, conseiller au Parlement de Metz, était aussi un chercheur infatigable. Il avait fait détacher les deux inscriptions d'un autel quadrilatéral en pierre, trouvé près de Metz en 1749, et en avait fait don à M. Gayot, depuis prêteur royal à Strasbourg. M. Gayot fils les donna à Schœpflin.[2] A la mort de M. Descartes, arrivée en 1769, à l'âge de 77 ans, on vendit toutes ses collections. M. Dupré de Geneste acheta, pour 2,295 livres 6 sols, un lot très important d'estampes, d'objets d'histoire naturelle, de tableaux, de porcelaines, de dyptiques en ivoire, etc. Les Bénédictins messins ont signalé le conseiller Descartes comme un homme de goût, possédant de grandes connaissances en archéologie.[3]

Le professeur de logique et de métaphysique J.-P. Bartenstein[4] (1652-1726), originaire de Lindau, avait formé, à Strasbourg, une collection numismatique, à laquelle il avait joint quelques antiquités. Il était membre de la Société poétique, connue sous le nom de *Kleeblatt*.

Le bedeau de l'Université protestante de Strasbourg, Jean-

[1] G. Stoffel. *Dictionnaire biographique d'Alsace*. Mulhouse, 1869.

[2] Schœpflin les a fait graver dans son *Alsatica*, t. I, p. 587; les Bénédictins de Metz, dans leur Histoire de cette ville, les donnent également, ainsi qu'Oberlin.

[3] E. Michel. *Biographie du Parlement de Metz*, 1853, p. 123.

[4] J.-A. Seupel a gravé son portrait.

Digitized by Google

Pierre Tschernein, antiquaire, comme il s'intitule, fut condamné par le grand Sénat à faire, le 10 juin 1728, amende honorable et au bannissement, pour avoir exposé des estampes contre la religion catholique.[1] En vain prétendait-il que ces gravures représentaient un ancien pilier de la cathédrale de Strasbourg, décrit et représenté dans l'ouvrage de Schadæus, imprimé en 1617, et qu'il les avait achetées à l'inventaire d'un autre antiquaire nommé Dallhofen; les estampes furent brûlées par la main du bourreau, et la sentence exécutée contre lui.[2]

Les monastères alsaciens suivaient le mouvement scientifique de l'époque. Les études refleurissaient en paix, après les grandes guerres du XVIIe siècle ; et ce n'est qu'avec réserve que l'on doit ajouter foi au dire jaloux de quelques religieux ou de quelque érudit, qui ne faisaient souvent pas assez la part des désastres qui avaient accablé les établissements claustraux de la province dans les siècles précédents. Que d'abbayes avaient été pillées et incendiées! que d'archives avaient été détruites ! que de bibliothèques dispersées! Il n'est donc pas étonnant que le frère Martin,[3] prémontré du couvent de Sainte-Odile, se soit permis d'écrire à l'illustre abbé de Senones, Dom Calmet, « que les bons Pères du pays préféraient passer un demi-jour à table qu'un quart d'heure dans leurs archives. »[4] Cette attaque injuste était répétée plus tard par l'historien Grandidier. « Vous trouverez dans

[1] *Revue d'Alsace*, 1859, p. 41.

[2] Dans ses *Curiosités de voyages en Alsace*, M. Aug. Stœber a omis la dernière page du récit du très célèbre évêque de Salisbury, Gilbert Burnet. Cette page de l'évêque anglican est la description du chapiteau à l'occasion duquel Tschernein fut condamné, et d'un autre chapiteau représentant un moine glissant sa main sous le vêtement d'une nonne. Il dit que c'est Geyler qui se moquait par là des moines.

[3] 1724. Serait-ce l'abbé de Cussy, auteur d'une *Histoire du Hohenbourg* ?

[4] L'abbé Guillaume. *Correspondance de Dom Calmet*. Nancy, 1874.

Digitized by Google

les abbayes de cette province, écrivait-il à Dom Grappin, peu de science et point de bibliothèque, mais de la bonhomie et du bon vin. »[1] Plus loin, l'abbé, s'adressant à un magistrat, est plus incisif : « Comme nos bénédictins de cette province ne sont rien moins que travailleurs, et qu'ils n'ont en général d'autre occupation que leur chœur et leur cave », il demande une pension sur.... une abbaye!!!

En réponse à ces injustes appréciations, Nicolas Delfils, abbé de Lucelle, reformait à grands frais sa bibliothèque incendiée totalement. Vers la fin du siècle précédent, plusieurs moines étaient morts victimes de la science, en voulant sauver des manuscrits. Les volumes de la nouvelle bibliothèque de l'abbaye sont reconnaissables aux armoiries dorées frappées sur les plats (1708-1751).

Les religieux de Marmoutiers entretenaient une correspondance historique suivie avec les savants lorrains. Dom Calmet, le capucin B. Picart, de Toul, les doctes Bénédictins de Metz, étaient souvent consultés par eux. Le bibliothécaire cherchait à refaire une liste complète des abbés du monastère et des prieurs de Saint-Quirin, que les auteurs du *Gallia Christiana* avaient donné avec beaucoup de fautes. « La bibliothèque de Marmoutier, dit l'abbé de Senones, a peu de livres antiques, mais des nouveaux assez. »[2]

L'abbé de Neubourg, Jacques Glacier d'Auvillers, avait enrichi la bibliothèque de son monastère, de livres rares et précieux (1715-1759).

L'abbaye de Munster était devenue un foyer de fortes études. « Voltaire est très partisan des Bénédictins, écrivait un religieux de ce couvent. C'est le seul Ordre qu'il aime, parce que nous étudions et que nous laissons le monde

[1] Ch. Weiss. *Revue d'Alsace.* 1855, p. 331.

[2] Manuscrit de la bibliothèque de Metz. — A. Benoit. *Lettre inédite de P. Benoit Picart, sur le prieuré de Saint-Quirin* — D. Calmet. *Notice de Lorraine.*

Digitized by Google

comme il est, sans nous mêler d'intrigues. » Cela n'empêchait pas le coadjuteur de l'abbaye, Dom Benoît Sinsart, d'envoyer ce coup de patte à ses doctes confrères : « Les étranges gens que les Allemands! Dieu les bénisse avec leur érudition, qu'on ne sait à quelle sauce mettre ! » L'abbé de Munster se couvrait, dans des circonstances extraordinaires, de la couronne dite du roi Dagobert.[1]

A Neuwiller, l'abbé-prévôt Le Vayeur, originaire de Phalsbourg, avait créé une bibliothèque remarquable dont on rencontre souvent des exemplaires, reconnaissables au blason et au nom de l'abbaye, frappés en or sur les plats des volumes.[2] L'abbé Le Vayeur achetait tous les manuscrits qu'il pouvait rencontrer. C'est ainsi qu'il acquit un *Armorial du Magistrat de Strasbourg*, richement enluminé et qui se trouve actuellement chez un antiquaire de Strasbourg.[3] L'église paroissiale actuelle possède encore les belles tapisseries représentant les miracles de saint Adelphe, évêque de Metz, restaurées dans ces dernières années par la Société française d'archéologie.[4]

Dom Ruinart, Dom Calmet, et plus tard l'inspecteur Matter, ont parlé des manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye princière de Murbach, qui possédait jadis de splendides tapisseries représentant les bienfaiteurs du couvent, et de splendides pièces d'orfèvrerie sacrée, reliquaires, bustes en argent, calice de 1606 valant 500 ducats d'or, enfin une mître phrygienne *mitra phrigionica*, ornée de perles et d'or, *opus elegantissimum*.[5]

[1] Schœpflin a donné le dessin de cet insigne royal.

[2] *Bibliothèque de Saverne. — Ancienne bibliothèque de Strasbourg. — Bouquinistes de cette ville.* ABBÉ GUILLAUME. *Manuscrit des P. P Capucins de Phalsbourg.*

[3] M. G. Brion, place de la Cathédrale. L'ABBÉ STAUB. (*Société des Monuments historiques d'Alsace*, 1868).

[4] *Rev. d'Als*, 1855, p. 1. Quelques-unes sont à la bibliothèque de Colmar.

[5] DOM CALMET. *Diarium Helveticum, Einsiedlen*, 1756, p. 6.

Digitized by Google

Les chartreux de Molsheim possédaient de beaux manuscrits et d'admirables vitraux. Les religieuses du couvent de Saint-Etienne, de Strasbourg, montraient le manteau de sainte Attale et des tapisseries représentant la vie de cette sainte personne et celle de la thaumaturge de Hohenbourg.

Le musée de Colmar montre avec orgueil les précieuses peintures tirées du couvent d'Issenheim. Tous ces chefs-d'œuvre, qui ornaient l'humble couvent, n'ont pas été retrouvés ; il en a été de même pour les manuscrits et les livres précieux des Johannites, de Strasbourg, dont Hermann n'a pas retrouvé les plus précieux.[1]

Un abbé d'Ebersmünster avait fondé un très beau cabinet d'histoire naturelle, bien augmenté depuis par le goût de ses moines.[2] L'église, bâtie dans le siècle dernier, offre le type complet du style architectural adopté par les Bénédictins de cette époque.[3] On y voit de belles fresques sauvées en partie par le conventionnel Bailly. La statue de la Vierge, en argent, les reliquaires, les meubles, la bibliothèque, avaient été transportés à Strasbourg, et l'abbé Rumpler, de très querelleuse mémoire, avait acheté la châsse vitrée renfermant la statue en bois du duc Adalric, coiffé à la romaine et habillé en étoffes de soie. Cette châsse orne maintenant une chapelle du mont Sainte-Odile.

D'après une lettre, adressée en 1752, de Munster à Dom Calmet, un M. Kleber avait une riche collection de minéraux, parmi lesquels brillait un morceau de mine d'argent rouge, unique pour sa richesse, sa grosseur et sa beauté, et dont on lui avait offert 600 livres. Parmi les lettres adressées à Dom Fangé, abbé de Senones, il en est une de M. Mathieu, amateur dont il va être parlé, datée de Sainte-Marie-aux-

[1] *Notices*, t. II, p. 380.

[2] *Notice manuscrite d'Hermann.*

[3] Saint-Avold, en Lorraine ; Saint-Quirin, dans les Evêchés ; Einsiedlen, en Suisse.

Digitized by Google

Mines, le 13 avril 1763, par laquelle cet amateur offrait d'échanger contre des tableaux ou des encadrements, tout ce qui se fait dans les mines : pilons, lavoirs, fonderies, etc., le tout en cristallisations et pétrifications. Un mois après, Mathieu se décidait à offrir gratuitement ce qu'il proposait avec d'autres choses qu'il avait achetées.[1]

Le pasteur de Müttersholz, Christophe Beysser, précédemment à Sainte-Marie-aux-Mines (1739-1778) et le procureur du roi au siége présidial de cette ville industrieuse, Mathieu des Essards, avaient formé une collection remarquable de cristaux et de cristallisations, tirés des mines du pays. Le dernier amateur entretenait une correspondance suivie avec l'abbé Nollet et le célèbre Buffon. Son cabinet alla se fondre plus tard dans celui du roi.[2]

A Strasbourg, M. Peyer avait une collection minéralogique formée bien avant 1772. On y voyait des coquilles et des minéraux très beaux tirés surtout du pays de Deux-Ponts.

A Mulhouse, le docteur Jean Hoffer, mort en 1781, avait aussi collecté une belle suite de fossiles et d'insectes.[3] Il avait, à force de courses, réuni un bel herbier des plantes du Sundgau.

En 1772, parut à Strasbourg le *Museum Grauelanium sive collectionnes regni mineralis*, in-8°. C'était le catalogue des objets d'histoire naturelle possédés par le professeur de physique Jean-Philippe Grauel, médecin, mort en 1761, et enrichi par son fils, Frédéric, mort dix ans après. On y voyait des fossiles rangés dans un ordre très remarquable. Le tout fut emballé et envoyé à Paris. Le cabinet de physique des deux Grauel fut acheté par le professeur Schurer.

Un pharmacien de Mulhouse, Josué Risler, avait, comme

[1] L'Abbé Guillaume. *Documents inédits sur la Correspondance de Dom Calmet et de Dom Fangé.* Nancy, 1873, p. 14.

[2] Grandidier. *Histoire de la ville de Lièvre*, 1810, p. 78.

[3] Hermann.

Digitized by Google

son compatriote Hoffer, collaboré aux *Acta Helvetica*. On voyait chez lui toutes les plantes des environs de sa ville natale. Un pasteur de cette ville, Spœrling, avait également du goût pour les plantes et les antiquités. Il devint le beau-père du respectable fondateur de l'établissement de Rixheim, Zuber.

A Colmar, le directeur de la loterie Knoll, depuis conseiller de préfecture, grand amateur des arts, avait formé une collection de tableaux, acquis à Paris pendant la Révolution. Il avait une jolie copie de la *Belle Jardinière*, de Raphaël. Ce tableau appartient aujourd'hui au docteur Faudel.[1]

Malgré les souvenir douloureux que les collections Schœpflin et Silbermann éveillent, il est temps cependant de chercher à les faire revivre en essayant de donner une faible idée de ce qu'elles pouvaient être, lorsque, dans des temps meilleurs, le respectable professeur Jung en était le zélé conservateur.

Par un sentiment bien rare d'abnégation, l'historien Schœpflin avait, quelques années avant sa mort, arrivée en 1771, donné à sa ville adoptive sa bibliothèque et toutes ses curiosités. Un compte-rendu sommaire de ces richesses fait connaître qu'il possédait des monuments égyptiens, étrusques, grecs, romains, mérovingiens et du moyen-âge. On y voyait des dieux lares, des vases, souvenirs de son voyage en Italie, des médailles, des pierres gravées, des autels, des colonnes milliaires, des inscriptions, etc.[2] Mais ce qui rendait la collection Schœpflin bien précieuse, c'était le grand nombre d'objets qu'il avait réunis sur l'Alsace. Tout le monde était fier d'augmenter ses richesses locales. L'intendant Feydeau, MM. Gayot, de Dietrich, de Bock, de Löwenstein, les princes de Linange-Dabo, de Hesse-Darmstadt, le duc de

[1] *Revue d'Alsace*, 1856, p. 291.

[2] Il avait aussi une collection d'empreintes en soufre de la fabrique de M. Lippert.

Digitized by Google

Wurtemberg, le maréchal de Coigny, les évêques de Strasbourg et de Spire, les monastères, les ministres du culte, lui envoyaient tous les monuments anciens trouvés sur leurs terres. Le professeur Oberlin a heureusement sauvé de l'oubli toutes ces raretés en publiant le premier volume du *Museum Schœpflini*.[1] Strasbourg, 1773, in-4°, comprenant les *Lapides, marmora, vasa* de la collection. Weiss a gravé les 17 planches qui accompagnent l'ouvrage, illustré en outre de gravures dans le texte. Les amateurs des antiquités de Niederbronn, Wasselonne, Reichshoffen, Brumath, Saint-Avold, etc., retrouveront là des choses perdues à jamais.

Schœpflin, dont le portrait fut peint par Heilmann, avait: 1° le *Manuscrit in-folio de Jacob Meyer*,[2] chroniqueur strasbourgeois, allant jusqu'au XVI° siècle, et augmenté considérablement par ses continuateurs; 2° les portraits du roi de Hongrie, *Mathias Corwin*, de *Marie de Bourgogne*, fille de Charles-le-Téméraire, tué devant Nancy en 1477,[3] de son fils, *Philippe-le-Beau*, et de sa femme *Jeanne-la-Folle*, etc. Le savant historiographe avait, en outre, plusieurs cartons de gravures: 1° *Imagines civitatum, prœliorum et festivitatum*

[1] En 1740, on trouva, près de Verdun-sur-Meuse, un tombeau d'un chef franc avec ses armes et ses insignes. L'intendant de Creil envoya le tout à Schœpflin, et Oberlin décrivit la trouvaille dans le *Museum* (dessin XVI). D'après la science moderne, ce qu'il présente pour une couronne est la partie supérieure d'un sceau, et le casque du chef franc ou mérovingien serait le milieu de son bouclier.

[2] Baxu. *Catalogue d'ouvrages sur l'Alsace*, 1828.

[3] Les Strasbourgeois prirent une part glorieuse à cette bataille, comme alliés du duc de Lorraine. Ils rapportèrent, d'après Hermann, comme trophées la robe du duc de Bourgogne, huit drapeaux bourguignons et une corne d'urus *das gros mühe-geschrey*, servant de trompette et marquée des trois alérions lorrains. Où sont passées ces choses précieuses, titres de gloire d'un peuple? D'après Schuler, quatorze drapeaux pris par les Strasbourgeois à la bataille de Nancy et dix-huit drapeaux conquis à Morat, étaient suspendus dans le chœur de la cathédrale. Ces trophées furent déplacés en 1551 par ordre du Magistrat.

Digitized by Google

Alsatiæ ; 2° Imagines civitatis et templi argentinensis ; 3° Sammlung von abbildung einzemer Theile der stadt Strassburg ; 4° Iconismi oppidorum urbium et castrorum Alsatiæ. G. I. Meyeri. 1671, etc.

Le musée de Saverne a heureusement les moulages de la *Cybèle* trouvée dans cette ville et du *Lepontius signifer*, de Strasbourg. Ce sont deux précieux souvenirs d'un musée bien célèbre.[1]

Les livres de la bibliothèque de Schœpflin étaient bien reconnaissables à leur *ex libris*, gravé assez grossièrement. Au milieu d'une rocaille, le blason, et sur la console EX BIBLIOTHECA SCHOEPFLIANA. Ce sont maintenant, s'il en existe encore, des vignettes bien précieuses par leur rareté.

La collection alsacienne du facteur d'orgues Jean-André Silbermann fut également détruite lors de l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg. Moins riche, sous certains rapports, que celle de Schœpflin, elle l'emportait au point de vue alsatique. Donnée également à la ville, cette collection avait un médailler très remarquable cité souvent par les chercheurs numismatiques alsaciens, des dessins, des livres, des notes sur l'Alsace, etc. Les cartons de gravures étaient au nombre de douze, dont dix sur l'Alsace et un sur la cathédrale. Dans un des premiers, il y avait quelques portraits anciens, entre autres, une gouache représentant le vieux préteur de Klinglin.[2] Le cardinal de Lorraine, évêque

[1] D. FISCHER. *Le musée de Saverne*, 1872, n°s 48, 49. — *Notice sur le couvent de la congrégation N.D. de Saverne*, 1874.

[2] Grande perruque blonde, yeux vérons, teint coloré, robe noire. Friese raconte qu'en 1793, lors de la vente par la nation des meubles du général Klinglin émigré, dans son hôtel, faubourg de Pierre, les paysans d'Illkirch achetèrent le portrait du vieux préteur, pour conserver à leurs enfants les traits du tyran qui les avait rendus pauvres et malheureux.

Silbermann avait aussi copié, en un volume in-folio, les *collactanea*, de Spœcklin.

Digitized by Google

de Strasbourg, rond gravé en 1605, avec une vue de Strasbourg au verso.[1] Pour pendant, son compétiteur,[2] peint par Jacob von Heiden, à Strasbourg, gravé en 1604 par Jacob von Heiden fils; le maréchal Dibour (*sic*), le cardinal de Rohan, des pasteurs, des professeurs, etc.

Silbermann avait eu le bon esprit de donner la description de son cabinet dans le *Journal de Murr*, t. 8, p. 12, 1780. Ce collecteur passionné pour tout ce qui touchait sa chère province, demeurait au quartier Finckwiller, près le chantier Stuber. L'archiviste Grembs, dans ses *Memorabilia argentinensia* (1754-1763), fait le plus grand éloge de son aménité sociale, de sa probité et de l'estime que ses concitoyens avaient pour lui. Les qualités de son âme se reflètent sur son portrait, gravé par C. Guérin, d'après Daniche fils.

Le cabinet de M. le préteur d'Autigny (1770, démissionnaire en 1780) avait quelques rares pièces du règne minéral. « Il s'accroît de jour en jour, dit la notice manuscrite d'Hermann, et ne laissera pas d'être, avec le temps, un des plus dignes d'être vu. » En 1781, M. d'Autigny donna à la ville « le plan en bas-relief d'un bâtiment à faire à l'instar des vauxhalls anglais devant la porte des Juifs. » On n'exécuta jamais ce projet venu d'outre-mer, et les obus de la dernière guerre se sont chargés de détruire le modèle donné par le préteur. Toutes les semaines. M. d'Autigny réunissait dans son hôtel, en conférences scientifiques, les savants strasbourgeois. Grâce à lui et au maréchal de Contades, la ville fut éclairée par des lanternes. Retiré à Paris, il continua à correspondre avec ses doctes amis de Strasbourg. Le cabinet de mécanique de la ville de Strasbourg a été formé, d'après

[1] Berstett et Dom Calmet ont donné les médailles de ce prince de l'Eglise, dont le musée lorrain possède deux portraits, l'un ayant une barbe noire, l'autre blonde.

[2] Voir *Numismatique de Berstett*.

Digitized by Google

Graffenauer, à l'occasion de quelques pièces précieuses données par M. d'Autigny.[1]

« M. Dartein, Jean-Félix, commissaire général des fontes pour l'artillerie, a un cabinet peut-être unique en Europe, par l'assemblage exact des modèles en petit de tout ce qui est nécessaire pour faire la guerre. Rien n'y est oublié; tout, jusqu'aux plus petits objets, s'y trouve réuni; le grand soin qu'il s'est donné à les rassembler est parfaitement récompensé par l'admiration que mérite un cabinet aussi curieux.[2] »

Dartein, savant métallurgiste, est très estimé comme auteur d'ouvrages sur la fonte des canons.

Le docteur en médecine J.-R. Spielmann, professeur de chimie, doyen de l'Ecole de médecine, associé aux Académies de Nancy, de Paris, etc., avait commencé sa collection d'histoire naturelle bien avant 1752. Il avait des fossiles remarquables et des minéraux rares. L'ample correspondance qu'il entretenait avec tous les savants de l'Europe, l'avait mis à même de porter sa collection à un haut degré de perfection. Spielmann est de nos jours un peu oublié. S'il survit, c'est grâce au beau portrait que fit de lui, en 1781, deux ans avant sa mort, le peintre C. Guérin. Le docteur Spielmann se fit aussi représenter en silhouette en pied,[3] l'épée au côté, une fleur à la main. Outre sa collection d'objets d'histoire

[1] Le recueil manuscrit de ses dissertations se trouvait entre les mains de M. Le Barbier de Tinan, intendant militaire, son neveu.

[2] *Promenade d'un jeune didachophyle en Alsace, en Suisse.* Paris, 1786. Cité par M. A Stœber, *Curiosités de voyage en Alsace.* Colmar, 1874, p. 174.

[3] D'après la baronne d'Oberkirch, ce fut un artiste genevois nommé Huber, qui mit ces dessins à la mode. Ses portraits de Voltaire firent sa fortune. Il fut quelque temps à la petite cour de Montbéliard ; puis il alla dans toutes les cours de l'Europe. En fait de portraits alsaciens faits à la silhouette, on connaît ceux de Colmar, évêque de Mayence, d'Herrenschneider, d'Emmerich, du prince Louis de Hesse, de la famille d'Oberlin, etc.

Digitized by Google

naturelle, il possédait aussi une riche bibliothèque, vendue à sa mort, dont Jean Striedbeck a gravé la vignette avec ses armes parlantes.

Lorsque le naturaliste Buchoz fit exécuter à grands frais son bel atlas de fleurs et de plantes, Spielmann vint généreusement à son aide en faisant graver par Defehrt deux planches : le *Bois gentil* et la *Lauréole*. Les titres religieux et scientifiques se trouvent naturellement au bas de chaque planche. Il fit aussi peindre, par Hien, peintre originaire de Deux-Ponts, quelques oiseaux de sa riche collection.

Son fils, Jean-Jacques, professeur de pathologie à l'Académie protestante, mourut en 1810.

« Le baron de Dietrich fils, dit la notice manuscrite, commença avec une ardeur singulière, en 1770, un cabinet d'histoire naturelle ; il s'empressa de le mettre en ordre, lorsqu'il fut revenu de ses voyages dans les principales contrées de l'Europe. » En 1786, il fut nommé associé de l'Académie des sciences et inspecteur des forges et fonderies du royaume. Ses ouvrages sur la minéralogie de l'Alsace et de la Lorraine sont encore estimés. C. Guérin grava son portrait. Les traits de M. de Dietrich portent l'empreinte de la douceur de son âme. Mais les anxiétés fiévreuses de la politique devaient empoisonner les dernières années de son existence. Il termina ses jours à Paris..... sur l'échafaud. Elu maire constitutionnel de Strasbourg, il avait eu l'honneur de voir ses traits reproduits en 1790 par deux médailles, l'une frappée à Paris, l'autre à Strasbourg, par Kamm.

A la mort de Grandidier, tous ses manuscrits furent achetés par M. de Turkheim, ammeister de Strasbourg, qui se proposait de donner la suite de l'*Histoire d'Alsace*. Le frère de Grandidier, aumônier des hussards de Chamboran, l'aurait fortement aidé. Mais les événements ne permirent pas de réaliser ce projet.

Le cardinal-évêque de Strasbourg, le prince René-Louis

Digitized by Google

de Rohan IV, peut aussi être cité parmi les collectionneurs alsaciens. Son château de Saverne était une merveille, contre laquelle luttaient inutilement bien des palais de princes souverains. A la Révolution, beaucoup de meubles et de tableaux furent vendus par la nation. La bibliothèque nationale de Paris possède, par suite du don d'un M. Gama, un petit portrait en provenant. Cette peinture, attribuée à Mathias Grünenwald, représente un pasteur reformé du XVIe siècle et non le célèbre Jean Guttemberg.[1] Une curiosité disparut aussi dans ces temps néfastes : ce fut la Corne du château de Hoh-Barr. A-t-elle été brûlée avec les portraits de princes et de prélats sur la place publique, au milieu de laquelle la société populaire avait dressé un bûcher ?[2]

Le cardinal de Rohan, que son secrétaire, l'abbé Georgel,[3] nous représente comme ayant eu toujours du goût pour les sciences occultes et la botanique, fut, par suite de ses liaisons avec Cagliostro, entraîné dans des expériences qui, à la fin, lui coûtèrent l'honneur et la liberté. Il avait fait construire un cabinet de physique expérimentale avec sa table de marbre, destinée à la démonstration des diverses lois de la mécanique, et un cabinet d'histoire naturelle renfermant plusieurs objets curieux. Le Directoire du département du Bas-Rhin fit transférer toutes ces collections pour en enrichir celles de la ville de Strasbourg. Les splendides volumes de la bibliothèque, sur les plats desquels étaient frappées en or les armoiries cardinalices avec cette mention : EX BIBLIOTHECA TABERNENSI, suivirent le même chemin. Chose à remarquer : pendant que ces raretés disparaissaient de Saverne pour être plus tard la proie des flammes à Strasbourg, les démocrates du lieu achetaient pour leur club, les tables, chaises, bancs et autres meubles tirés des bâtiments du Commun.

[1] *Magasin pittoresque.*
[2] D. FISCHER. *Notice sur le château de Saverne.*
[3] *Mémoires.* Paris, 1820, t. II, p. 48.

Digitized by Google

En 1799, le cabinet du professeur de physique Louis Schurer,[1] de Strasbourg, mort en 1792, fut acheté par l'Ecole centrale du département de la Roër, et transféré à Cologne. Schurer s'occupait particulièrement de l'électricité. La collection d'instruments de physique et de mathématiques d'un de ses derniers élèves, le respectable professeur Herrenschneider, décédé en 1843, à l'âge de 82 ans, fut léguée au séminaire protestant de Strasbourg.

ARTHUR BENOIT.

Wachsmuth a dessiné, pour sa bibliothèque, un charmant *ex-libris*.

(La fin à la prochaine livraison).

Digitized by Google

LE FOYER ALSACIEN

LÉGENDES ET TRADITIONS POPULAIRES[1]

X.

LES NAINS DU HOHNECK

Vous connaissez les pâturages du Hohneck, élevés au-dessus des forêts de sapins et des escarpements, où la Fecht, encore pénétrée de la fraîcheur de ses sources, ruisselle entre les touffes de fougères vertes. Au soir de la Saint-Jean, trois jeunes filles descendaient par le sentier du Wormspel à la Volmsa. Rieuses et folâtres, elles allaient d'un pas leste, léger, devisant de mille choses. Lina, la plus grande des fillettes, effeuillait des marguerites pour savoir laquelle des trois la première serait fiancée. « Lina, Marthe, Anna, disait-elle, en arrachant une à une les blanches pétales de la fleur, Lina, Marthe, Anna.... Lina! » A un détour du sentier apparut le pâtre Tony, qui ramenait ses deux ânes à la cense du Wormspel. — « Bonsoir, Tony, cria Lina d'une voix vive, fais que les petits nains de là-haut nous soient propices. » Puis les jeunes filles s'échappèrent derrière les fourrés de hêtres touffus. Le pâtre surpris, devenu rouge comme une

[1] La *Revue d'Alsace* reprend et va continuer la suite de ces récits publiés par l'auteur dans ce recueil de 1862 à 1865 et dans plusieurs journaux littéraires de Paris. LA RÉDACTION.

Digitized by Google

fraise des montagnes, suivit du regard les agiles promeneuses, sans dire mot, pour reprendre ensuite son chemin avec une allure embarrassée, après avoir senti quelque chose se retourner dans sa poitrine. Lentement les ânes remontèrent la pente gazonnée à l'heure déjà tardive. Sans le secours de Moperlé, son brave vieux chien, Tony eût eu bien de la peine à tenir ensemble, à faire avancer ses bêtes, qui s'attachaient aux ronces. De loin, Mathiss, le maître du Wormspel, reprocha au garçon sa rentré attardée : « Tout va au diable ici. Jamais le travail ne se fait en temps voulu. Le diable m'emporte si dans mes vieux jours je ne suis pas forcé de traîner après moi la besace du mendiant. Vite à la besogne, fainéant. Quand les vaches doivent être traites, tu lambines encore sur le chemin de la vallée ! »

Maître Mathiss Ertlé aurait toujours voulu empocher les écus du fumage à vendre avant d'avoir tiré le lait du pis. Cette préoccupation avaricieuse rendait au marquaire la vie dure en l'agitant sans repos. On eût dit, à l'entendre toujours crier misère, à malmener son garçon vacher, que le chaume du Wormspel était ruiné, perdu par la négligence ou la paresse de Tony. Toutefois, Tony avait chez les gens de la montagne la réputation d'un bon et laborieux domestique, bien tranquille, mais dur au travail, et qui ne se plaignait jamais de rien. Maintes fois les voisins se demandèrent comment le pauvre gars pouvait rester au service d'un homme comme maître Mathiss, un ladre chez lequel il n'y avait même pas de la soupe chaude à manger chaque jour. Sous un calme apparent, Tony avançait vite à la besogne. Pendant que le maître rabâchait encore ses griefs quotidiens et récriminait entre les dents contre l'insouciance de la jeunesse d'à présent, son aide avait débarrassé les ânes du licou, rincé dans la fontaine les vases à traire et rempli un de ses seaux de lait écumant. Les cinq vaches brunes furent traites ainsi en quelques instants, puis les noires et Blanchette, la

Digitized by Google

maîtresse vache qui porte la cloche au pâturage. Aussi, tout alla si bien que Tony se trouva faire, dans le même temps, deux fois autant de besogne que le vieux marquaire bourru. S'agiter et travailler ne sont pas la même chose. Plus maître Mathias grondait Tony pour le presser, moins il arrivait lui-même à bout de tâche. Avec son humeur chagrine, il lui arrivait justement de gâter ou de faire de travers ce qu'il reprochait à son garçon de manquer, s'embrouillant d'autant plus qu'il insistait davantage sur les remontrances. C'était un homme difficile à vivre, et un singulier type. Ceux-là qui l'ont vu une fois assis sur son siège à un pied, grand, sec, le dos voûté, la tête coiffée de la petite calotte en cuir, avec ses grands sabots, sa camisole et son pantalon en toile de chanvre lustrée de bouse, trayant la vache d'une main en gesticulant de l'autre pour prêcher l'économie d'un ton nasillard, ceux-là n'oublièrent jamais la physionomie du marquaire du Wormspel.

La traite finie, les vaches purent retourner au pâturage, car par le beau temps elles passent la nuit dehors. Pour le marquaire et son garçon cependant, l'heure du repos ne sonnait pas encore. Une fois le lait tiré, commencent immédiatement les opérations pour la confection du fromage. Figurez-vous, à l'intérieur de la cense, une chambre basse, aux murs noirs, qui reçoit seulement le jour par une fenêtre étroite et par la porte ouverte. Cette chambre fait suite à l'étable et sert à la fois de fromagerie et de demeure pour les gens. Une cheminée à large manteau en occupe un des coins avec son âtre, tandis que le lit se trouve du côté opposé. A côté sont le séchoir, le saloir, la presse, des baquets en bois, divers ustensiles épars pêle-mêle. Pour faire le fromage, on filtre le lait à travers les touffes de lycopode feuillue ; on en prépare le caillé dans un chaudron après y avoir mis la présure; on enlève le petit lait qui surnage pour couler ensuite la pâte obtenue dans les formes où elle achève de

Digitized by Google

s'égoutter lentement. Deux fois par jour, le matin et le soir, maître Mathiss entreprend cette série d'opérations, pendant que Tony transporte avec ses deux ânes les fromages dans le bas de la vallée, à Metzeral, dans l'intervalle des grandes traites, qui ont lieu après le lever du soleil et à son déclin Les autres menus services du ménage restaient à la charge du garçon, et parfois aussi la cuisine. Cuisine bien simple, car l'ordinaire des repas consiste en petit-lait, avec des pommes de terre, ou en seraï avec du pain bis. Si, pour l'extra des dimanches, composé de soupe au lait avec des légumes au lard, Tony coupait le pain blanc, Mathiss avait imaginé de faire siffler le garçon, afin de l'empêcher de grignoter une tranche avant le repas. Avant de se coucher, le jeune vacher devait encore visiter le troupeau au pâturage dans la nuit.

Cette nuit, le brave Tony ne pouvait pas dormir, quoique bien fatigué. A son air plus taciturne encore que d'habitude, on eût pu remarquer une sérieuse préoccupation. Quelque chose lui tourmentait la tête. Sans dire un mot, sans répondre à une amère semonce de son maître avaricieux, qui lui reprochait de donner tout son souper au chien, il monta avec Moperlé à la source du Sibbaldia. La source jaillit au haut du grand cirque, sur la droite du Hohneck, où les tentures de neige éblouissante se conservent jusqu'après la Saint-Jean. Tant que la neige tapisse les parois supérieures du cirque, le filet d'eau de la source y creuse une voûte où le cresson continue à végéter pendant l'hiver, et que la glace épargne toujours. Pendant l'été, les plantes de la source fleurissent encore, quand le soleil a tout desséché sur les pentes arides, et la fraîcheur de cette eau vous coupe les lèvres. Aussi, disent les montagnards, la fontaine du Sibbaldia, au cirque du Wormspel, est froide à l'époque des chaleurs d'été, tandis que sous l'influence des froids de l'hiver, elle s'échauffe. A l'aide d'un tronc d'arbre disposé en travers du cours de l'eau

Digitized by Google

avec quelques grosses pierres, les pâtres ont établi une sorte de petit bassin où le bétail vient s'abreuver. Tony s'assit sur une des pierres du bassin; à côté de lui, Moperlé, sa longue tête de loup allongée entre les pattes. Un beau clair de lune répandait sur les montagnes sa douce et pâle lumière. L'astre mirait discrètement son image dans l'onde limpide mais tremblante de la source. Rêveur et distrait, le garçon vacher regardait le jeu de la lumière dans l'eau, contemplait les étoiles fixées dans les profondeurs célestes, jetait par moments un coup d'œil à son chien, qui alors remuait la queue en signe de plaisir. Mais ni l'attachement du fidèle Moperlé, ni le ciel avec ses étoiles, ni la lumière de la lune réfléchie sur le miroir de la source, n'occupaient l'attention du jeune pâtre. De tout autres pensées étaient venues ce soir le réjouir et lui donner à la fois de sérieux soucis. Lina, la nièce du maître marquaire, avait, sur le chemin, souri à Tony en lui demandant d'obtenir la faveur des petits nains du Hohneck.

Il y a des nains au Hohneck, comme tout le monde sait fort bien. Ces curieux petits êtres, participant en même temps de la nature des esprits et de la nature humaine, occupent, avec les pâtres et les vaches, le domaine des montagnes. Habitant des galeries souterraines à l'intérieur de ces montagnes, ils forment plusieurs peuplades, les unes bienfaisantes, les autres funestes pour les hommes; ceux-ci maîtres des orages et des brouillards, ceux-là occupés du soin du bétail, de travaux agricoles ou de l'exploitation des mines. Les nains des mines remuent de gros blocs d'argent sous la forêt de Silberwald, au-dessus de Munster. Les nains du Hohneck possèdent, au contraire, des troupeaux de magnifique bétail et viennent occuper les chalets abandonnés sur les chaumes, quand la colchique d'automne commence à s'épanouir dans les prairies humides, quand les pâtres, chassés par le froid, redescendent au fond de la vallée. Ces

Digitized by Google

bonnes créatures s'occupent pendant tout l'hiver de la confection du fromage pour les pauvres gens. Sans être aperçus jamais, au milieu des nuits sombres, ils s'introduisent dans les cabanes et déposent sur les tables les meilleurs fromages avec des pelotes du beurre le plus délicieux. Quand les paysans trouvent ces dons à leur réveil, ils savent bien qu'ils viennent des nains et ils les bénissent de tout leur cœur.

Personne aujourd'hui ne voit plus les nains de la montagne, mais tout le monde en a entendu parler dans les récits des veillées. Les vieilles fileuses de Metzeral, les bûcherons du Herrenberg, les marquaires des Hautes-Chaumes en racontent encore des choses si merveilleuses que Tony, pendant qu'il répétait les paroles de Lina : « Tâche que les petits nains nous soient propices, » Tony eût bien voulu trouver un moyen de gagner la faveur des génies. Cette Lina était si gentille, elle avait un si bon regard! Vraiment, un pauvre garçon, obligé de vivre avec un maître rebutant comme notre fromager, devait, pour un sourire de la jeune fille, tout entreprendre pour lui faire plaisir. Si pour cela il suffisait de traverser un des feux qui brûlaient sur les coteaux inférieurs de la vallée, allumés ce soir en mémoire de la Saint-Jean, le pâtre s'y serait déjà élancé. Tony passait sa main sur les poils rudes de son chien, et tout en le caressant, il semblait lui demander pourquoi les nains ne venaient pas le visiter à la fontaine? Comme il serait content de leur parler et comme il leur ferait bon accueil! Les bienfaisants génies ne refuseraient pas sans doute de répondre aux prières de Tony. Puis le garçon vacher tournait le regard vers la vallée pour deviner, à travers le clair de lune, la position d'une maison ou d'une demeure. Et il rêvait éveillé, et au milieu de son rêve des voix caressantes, mélodieuses, soufflaient à son oreille: « Les petits nains viendront t'aider, Tony. Attends et travaille! » Qui n'a cru souvent à la réalité de ses désirs? A ce moment, le compagnon de maître Mathiss sentait tourner

Digitized by Google

autour de lui la foule des génies protecteurs; il admirait la splendeur de la nuit, et le sommet du Hohneck lui semblait un délicieux séjour.

Délicieux séjour, le sommet du Hohneck! Est-il un lieu baigné par un air plus pur? Est-il un lieu que le soleil salue plus tôt? La fière montagne étend sur l'Alsace et la Lorraine ses puissants rameaux. Elle domine la plaine avec ses moissons jusqu'au Rhin brumeux. Pendant l'hiver, les neiges immaculées la couronnent d'un diadème. Pendant l'été, les riants pâturages succèdent aux neiges au dessus des forêts profondes et des coteaux qui distillent le vin. Aux jours d'orage, la foudre sillonne et laboure sa tête. Dans son calme habituel, les sources limpides ruissellent sur ses flancs, sautent de cascade en cascade par dessus les rochers, se glissent sous l'ombre des sapins pour donner aux vallées leur fraîcheur et pour féconder la plaine. Nons aimons dans le Hohneck un boulevard de la patrie, et parceque nous l'aimons il est si beau! Ses jours sont beaux, ses nuits splendides. Pendant les nuits sereines, le ciel là-haut resplendit d'étoiles. Mille et mille points de feu scintillent dans les célestes profondeurs où les montagnes regardent passer le grand char d'or aux roues ailées. Plus belle encore devient la nuit, quand les étoiles pâlissent devant la douce lumière de la lune. Une clarté mystérieuse descend sur les chaumes dont les contours s'estompent vaguement autour de la cîme arrondie en dôme. Sommeillez-vous à l'abri des bouquets de hêtres, un rayon discret se glisse entre l'ombre des branchages pour vous sourire, tandis que le souffle tiède des nuits d'été vous caresse le front comme un baiser. Tout repose alors dans la nature. Seule la lune veille. Elle s'élève, monte plus haut, toujours plus haut, pendant des heures et des heures, discrètement, sans bruit, comme si elle avait peur de ravir à la terre son calme en effleurant le gazon et le roc des hautes sommités. Les vaches restées au pâturage dorment groupées ou ruminent,

Digitized by Google

après un court sommeil, l'herbe fine en regardant passer l'astre d'un œil placide. Tout à coup un son éclatant, que dix échos répètent et se renvoient, retentit comme un appel au milieu de la nuit, avec des intonations mélodieuses, tantôt adoucies, tantôt plus graves, suivant que les mouvements de la brise le rapprochent ou l'éloignent. C'est la trompe des marquaires qui annonce aux vaches l'heure de la traite nocturne. Les plus grosses laitières secouent la tête avec la clochette pour attendre le troupeau ; les jeunes génisses regardent d'un air étonné les pâtres qui viennent et s'en retournent avec les seaux pleins de lait. Puis la nuit reprend son silence et dans le silence son repos.

La trompe du Wormspel tira aussi Tony de son rêve pour le rappeler à la cense. Dans la journée du lendemain les choses continuèrent à suivre, sur la montagne, leur cours habituel : le marquaire à ses fromages, le garçon tantôt au chaume avec le troupeau, tantôt sur le chemin de la vallée avec les ânes. Maître Mathiss, nous ne l'avons pas encore dit, était un des gros propriétaires de la contrée. Outre les pâturages du Wormspel, étendus depuis le Hohneck jusqu'au Spitzekœpf, au-dessus du grand cirque, un terrain susceptible de nourrir vingt vaches pendant la saison de la Saint-Jean à la Saint-Michel, il avait des prairies fauchées, à la Wolmsa, pour les foins d'hiver, une maison au village avec le verger et le champ de seigle. Les vaches nourries au chaume étaient toutes à lui, sauf les trois brunes et Blanchette, la grande laitière, qui appartenaient à sa belle-sœur, la mère de Lina. Les autres marquaires, qui entretenaient à la montagne un plus grand nombre de bêtes, tenaient le pâturage à ferme, et la plupart de leurs vaches en location à prix d'argent, pour la saison d'été seulement. Dans de pareilles conditions, quand le plus clair des produits s'en va en fermage, l'exploitation des chaumes rend maigrement au marquaire. Seul propriétaire de son bien, Mathiss Ertlé, bien qu'il ne fût pas fier, se

Digitized by Google

grattait l'oreille avec une satisfaction non dissimulée en pensant qu'il n'avait de compte à rendre à personne. Bon an, mal an, le pâturage du Wormspel lui rapportait ses trois mille écus, à raison de cent cinquante francs par tête de bétail, le fromage vendu à quarante francs le quintal de cent livres. Un joli revenu, n'est-ce pas ? que bien des bourgeois de la ville pourraient envier. Avec cela, on comprend la considération dont notre fromager, le riche Kaasbur, comme l'appelaient les gens de Metzeral, jouissait dans la vallée, à cause de son bien, et sans avoir donné jamais un sou à qui que ce soit. Plus d'une fois son nom figura sur les listes du Conseil de la commune, dont il refusa cependant toujours de faire partie, sous prétexte de n'être pas encore établi, et, d'un autre côté, il ne voulait pas se marier, à cause de la dépense.

Une pensée unique préoccupait constamment le vieux vacher. Arrondir son bien gagné à la pluie et au soleil, multiplier le nombre des vaches entretenues l'été au chaume, acquérir dans la vallée assez de prairies pour la nourriture des bêtes pendant l'hiver. Dès maintenant, il avait beaucoup de peine à suffire avec le garçon à tout le travail de la fromagerie. Pour rien au monde, il n'eût voulu engager un second domestique, quand la nourriture et les habits de Tony coûtaient déjà tant. Mais enfin pourquoi un homme de sa trempe serait-il au monde, si chaque année, à force de sueur, d'économies, un bon bout de terrain ne venait s'ajouter à son avoir ? Des temps mauvais pouvaient venir, où l'on aurait peine à vivre. En prévision, ne fallait-il pas frapper à grands coups la terre comme un arbre d'avelines, afin de s'assurer des ressources pour les mauvais jours ? « Autrefois, disait souvent maître Mathiss, les gens n'étaient pas dépensiers comme de nos jours. Les paysans de la vallée vendaient leur beurre au lieu de graisser la soupe ; on mangeait les vieilles pommes de terre de la précédente récolte au lieu de servir celles de l'année. Toute ménagère amassait des écus, au lieu d'aban-

Digitized by Google

donner sa bourse à ses filles pour les nouvelles modes. Ah! le bon temps d'autrefois! Combien il valait mieux que notre siècle de dépenses! » Vivant seul avec Tony, le possesseur du Wormspel se tirait encore d'affaire à assez bon compte. Son garçon regardait aux intérêts de la maison sans être trop exigeant. Une seule chose indisposait le marquaire au point de le jeter dans des colères rouges : c'était l'attachement de Tony pour son chien, un méchant animal errant, recueilli sur le grand chemin, une bouche inutile à nourrir sans aucun profit. Il avait bien, à la cense, deux cochons entretenus avec du petit lait et les débris de cuisine pour vendre ces cochons au bout de l'année; mais à quoi bon nourrir un chien! A voir la faim sortir toujours des yeux de cette pauvre bête, dont la maigre échine eût pu servir d'enseigne à la disette, à la voir s'enfuir, tremblante, avec la queue entre les jambes, quand, de loin, elle apercevait le marquaire, vous eussiez deviné que celui-ci lui donnait des coups de bâton au lieu de pain. L'ami Tony avait beaucoup de peine à lui passer à la dérobée une partie de sa soupe, pour suppléer par des caresses à l'insuffisance de la ration, estimant que malgré tout Moperlé sera bien utile à son maître.

Isolés pendant tout l'été sur les Hautes-Chaumes, les pâtres voient peu de monde. Presque tous ont un caractère taciturne, et moins qu'aucun autre, le maître de Tony n'ouvrait la bouche quand il n'avait pas des motifs d'intérêt. Quand le temps était beau, le dimanche, ses deux nièces, Lina et sa sœur, venaient au Wormspel apporter les nouvelles du village. Si les jeunes filles pouvaient annoncer une augmentation du fromage, leur vieil oncle les écoutait volontiers, non sans laisser entendre qu'elles pouvaient rester à la maison pour tout autre chose. Maître Mathiss Ertlé ne se décidait pas à desserrer les dents autrement que pour gronder ou pour marchander un prix. Mais avec le marquaire il y avait un garçon auquel la venue des fillettes faisait toujours bien

Digitized by Google

plaisir. Sans être plus causeur, timide même, Tony aimait beaucoup voir les deux sœurs. Deux bonnes filles, surtout Lina, la grande, avec ses yeux profonds, purs comme de l'eau de source, limpides comme elle. En sa présence, le soleil semblait plus radieux, l'ombre plus fraîche, la vie meilleure. Les jours de fête qui l'amenaient étaient vraiment d'excellents jours ! Le dimanche eût dû revenir plus d'une fois par semaine ! Pour réparer l'impression fâcheuse du mauseade accueil de l'oncle, il n'y avait nulle attention que le brave garçon n'imaginât. Tantôt il apportait aux gaies visiteuses des gâteaux de miel sauvage trouvé dans un sapin creux des Spitzekœpf, tantôt il leur cueillait une jolie corbeille de fraises et de framboises avec des bouquets de fleurs. Une fois, Lina se mouilla les pieds en traversant la tourbière au bas des pâturages. Dès le lendemain, Tony avait roulé de gros blocs de granit sur la trace du sentier, entre les mottes de sphaignes humides et dans les flaques d'eau. Epiant ensuite, derrière un buisson de hêtres, la promeneuse à son prochain passage, il se dit : l'oiseau qui saute sur la mousse, la feuille des bois qui tombe mollement, se posent sur les pierres de la tourbière avec moins de douceur que ses deux pieds légers.

Lors de la fenaison, les ouvrières du village aidèrent à rentrer les foins des prairies inférieures. Maître Mathiss, retenu au Wormspel pour le soin de la fromagerie, ne pouvait aider les faneuses et les faucheurs pendant la journée entière; mais Lina et Tony étaient au pré. C'est un beau temps que celui des foins, dans la vallée : la nature des montagnes apparaît splendide. Riante et gracieuse, la prairie de la Wolmsa dessine un ovale à fond uni, pareil à un tapis de fleurs aux couleurs vives. Un ruisseau à l'onde babillarde glisse entre des rives herbeuses, ou sautille au milieu des grosses pierres comme un gai éclat de rire. Des éboulements de rochers gris enlacent la prairie et le pied des montagnes,

Digitized by Google

formant vers le débouché une digue où les flots se recueillent un instant, pour forcer ensuite le passage à travers une profonde coupure. La gorge de la Fecht s'ouvre en avant; en arrière les sommets pointus des Spitzekœpf se découpent dans le ciel bleu. Sur les pentes rapides et sur les escarpements, de grands sapins redressés, droits et fiers, élèvent leurs sombres massifs au-dessus de la tiède verdure du gazon. L'appel du coucou résonne sous le bois, le geai lui répond sur la lisière de noisetiers, le criquet chante dans le foin, le lézard se chauffe au milieu des pierres, et les fleurs sourient au papillon. Ah! quelle grâce dans cette scène; dans ce site quelle sérénité! Aucun pays du monde n'offre de tableau plus charmant. Charmantes sont aussi les jeunes faneuses qui avec de joyeux refrains retournent le foin au soleil.

— « Pourquoi ce silence, Tony? dit Lina en prenant au garçon vacher sa fourche des mains. Sais-tu combien les rêves m'ennuient? Dis-moi plutôt si les petits nains du Hohneck travaillent bien pour nous. » Et comme la fillette lui propose de sécher ensemble la partie du pré sur l'autre rive du ruisseau, Tony réplique : — « Ensemble, la tâche ira plus vite; je viens. » Tous deux passèrent l'eau, la jeune fille en sautant avec de folâtres cris de joie, le garçon un peu moins lestement et avec un air embarrassé. Tous deux se mirent à retourner le foin odorant pour en faire de petits tas allongés en droite ligne. Lina se reprenant à parler des petits nains, Tony raconta que les nains étaient propices au chaume du Wormspel. Le pâturage était abondant, les vaches donnaient du lait en quantité, le fromage réussissait à merveille. Sans doute, maître Mathiss prétendait devoir cette chance heureuse à son seul travail, peut-être un peu au bon temps exceptionnel de cette année. Mais si une influence bienfaisante ne nous favorisait, le temps ni le travail ne seraient féconds. Donc, les bons génies du Hohneck nous protègent.

Digitized by Google

— « A merveille, fit la jeune fille, et que je serais curieuse de les voir, ces bons petits nains. » — « Pour ça, mieux vaut ne pas y songer, reprit le pâtre, les génies de la montagne apportent aux hommes de grands bienfaits, seulement ils n'aiment pas livrer les secrets de leur existence. Une visite indiscrète pourrait les incommoder, peut-être les éloigner pour toujours. Savez-vous l'histoire des nains de la Caverne des Loups, au pays de Ferrette. Je l'ai entendue raconter par le bûcheron Holtzmann, en remontant, avant-hier, le chemin de schlitte du Fischbœdlé, à l'endroit des grands éboulements de pierre où l'orage vous a surpris cet été, Lina. Il y avait à la Heidenfluh de Ferrette une population de nains fort nombreuse, vivant dans des chambres taillées au milieu du cristal de roche, et dont les murs étaient d'argent. Chaque chambrette était occupée par un couple, homme et femme. Ils n'avaient point d'enfants, mais jouissaient d'une jeunesse éternelle. Leur figure était belle, leurs yeux brillants comme des étoiles. Tout le monde s'émerveillait à la vue de ces êtres privilégiés. Quand venaient les foins, et à l'époque des moissons, ils descendaient des montagnes munis de faucilles pour aider les cultivateurs à rentrer les récoltes, Les gens, en reconnaissance, offraient aux nains à boire et à manger ce qu'ils avaient de meilleur à la maison. Les bons rapports auraient duré toujours, sans la légèreté de quelques paysannes. Comme les nains portaient de longs manteaux ou des robes traînantes, on n'avait jamais pu voir la forme de leurs pieds. Or, quelques filles curieuses résolurent de voir à tout prix ces pieds, ou tout au moins de juger de leur forme par leur trace. Cela devait être bien intéressant de savoir comment étaient ces pieds! Que firent donc les espiègles villageoises ? Elles savaient que les nains sortaient le matin par la Caverne des Loups pour aller boire les gouttelettes de rosée sur l'herbe ou le nectar dans le calice des fleurs. Vite on porta du sable devant l'entrée de la caverne, et avant le jour les jeunes filles

Digitized by Google

se cachèrent alentour, derrière les buissons, afin de bien voir ce qui se passerait. A l'heure accoutumée, les nains parurent à la file, un à un, lorsque de tous les buissons sortirent de grands éclats de rire. En marchant sur le sable fin, les petits promeneurs avaient tracé des empreintes de pieds de chèvres et de pattes d'oies. Naturellement il n'en fallait pas davantage pour provoquer un accès d'hilarité folle chez nos drôlesses de paysannes. Mais aussitôt les nains de la Caverne des Loups s'étaient enfuis sous terre, et depuis plus un seul ne se montra dans tout le pays. »

Telle est l'histoire des nains du pays de Ferrette. Lina la trouva jolie, quand même la curiosité des jeunes filles lui semblât punie trop sévèrement. Elle demanda à Tony s'il ne savait pas lui raconter encore d'autres histoires pareilles. Elle aimait tant ces récits, charme des longues veillées d'hiver, alors que les fileuses réunies autour du poêle font marcher leur rouet et préparent le chanvre destiné au trousseau. Alors que la bise souffle au dehors sur la neige épaisse, jeunes et vieux écoutent et redisent les belles légendes et les traditions transmises depuis les anciens temps. Le pâtre ne cacha pas combien il était heureux de pouvoir faire plaisir à sa compagne. Seulement pendant l'histoire, les fourches, au lieu de retourner l'herbe, s'étaient arrêtées souvent. Le soleil baissait du côté des Spitzekœpf, et le grand carré de pré était à peine retourné de moitié. « Brebis qui bêle perd sa dentée d'herbe », dit le jeune garçon. Et comme tout à coup le chant des faneuses avait cessé, Lina tourna la tête et vit maître Mathiss qui venait en grondant. Elle s'écria : « Que je suis contente, oncle. Le fromage vient bien cette année, grâce aux bons nains! Vous êtes satisfait, n'est-ce pas, cher oncle? » — « Au diable tous les nains avec les gens qui en parlent, Dieu me damne! Avec ces fainéants, il faudra encore crever de faim et le foin ne rentre pas; les mauvais esprits peuvent emmener les vaches du Wormspel. »

Digitized by Google

Les foins rentrèrent, mais un peu moins vite que si le marquaire avait été de meilleure humeur. Quelque temps après, le garçon et les ânes, en transportant les fromages dans la vallée, furent surpris par un violent orage. Déjà le matin, Tony avait vu la touffe de lycopode nager sur l'eau dans l'auge de la fontaine, au chalet. C'était un signe de pluie, car quand le temps doit être beau, la lycopode reste au fond. Il avait bien pressé le pas pour remonter au Wormspel avant que la pluie ne vienne. L'orage marchait encore plus vite. Des nuages pesants et sombres envahissaient le ciel du côté de la montagne. Un vent impétueux soufflait par rafales, soulevait des flots de poussière, ployait la cîme des arbres avec des craquements terribles. Il y avait des éclairs qui embrasaient l'espace comme d'un feu immense. Puis à ces clartés subites, sinistres, succédaient des ténèbres de plus en plus épaisses et plus sinistres encore, pendant que le tonnerre ébranlait ciel et terre par ses roulements précipités. Contraint à chercher un abri, le pauvre Tony se réfugia dans une maison isolée en arrière de Metzeral. Les ânes furent attachés dans la grange, et lui, tout trempé par la pluie, entra au poêle. Là une bonne vieille grand'mère, entourée de trois enfants attentifs, lisait dans un livre à gros caractères l'oraison à lire pendant l'orage. La grand'mère invita le pâtre à s'asseoir près de la fenêtre, et continua d'une voix lente sa prière. L'orage dura longtemps. Comme il pleuvait à ne pas lâcher un chien, Tony, pour se distraire, demanda la permission de feuilleter les livres placés sur un des rayons de l'armoire entr'ouverte : la grande Bible enluminée de Martin Luther, le *Jardin du Paradis* de Schmolke, les poésies de Pfeffel et le *Belchenglöckchen*, de Braun, le Traité qui explique la magie, la baguette divinatoire, l'influence du Malin sur les hommes, avec les moyens à employer contre le diable et ses suppôts. Tous ces traités se trouvent chez les familles du val de la Fecht, où tout le monde maintenant sait lire.

Digitized by Google

Plusieurs heures durant, la pluie tomba comme si le ciel avait dû se fondre en eau. Le ruisseau de la Wolmsa, si gai et si paisible les derniers jours, était devenu un torrent boueux dont les flots gonflés inondaient les prairies et par places le chemin, en roulant de grosses pierres et des débris de bois. En même temps l'air était devenu froid, ce qui semblait indiquer une grêle abondante sur les sommets. Comme la nuit approchait, Tony se décida à partir pour la montagne malgré la persistance de la pluie. Cette violence extraordinaire de l'orage ne le laissait pas sans inquiétude sur ce qui se passait au Wormspel. Peut-être le troupeau resté au pâturage assez loin du chalet n'avait pu à temps rentrer à l'écurie, et dans tous les cas maître Mathiss serait de nouveau bien fâché s'il était obligé de faire la traite du soir avant le retour de son aide. Cette fois les ânes ne s'attardaient pas après les ronces du sentier. Ils marchaient vite et sans être stimulés. La pluie continuait battante, glacée. Quel chemin, bon Dieu! A la Wolmsa, au Fischbœdlé, au Schiessrothried, dans la forêt et les prairies, les eaux torrentielles avaient creusé de profondes ravines, défoncé le sol, entraîné de gros blocs de pierre. La voie des schlitteurs était renversée par places. Ailleurs de gros troncs de sapins jetés à terre barraient le passage. Au dessus de l'étang du Fischbœdlé la paisible cascade des Wasserfelsen, qui aux premiers jours du printemps ondule sous la brise comme une dentelle diaphane, grondait pareille à une chute tumultueuse. Au dessus des forêts la pluie devint plus rare, mais le sol était jonché de grêlons, tandis que des traînées de vapeur, d'épais nuages chassés par le vent passaient et repassaient avec une vitesse vertigineuse, tantôt couvrant les montagnes avec leurs escarpements d'un voile gris, tantôt dissipés brusquement comme s'ils étaient bus par un courant d'air plus chaud. De sa vie Tony n'avait vu les effets d'un orage aussi terrible.

Arrivé au Wormspel, le garçon ne trouva personne, ni son

Digitized by Google

maître ni le troupeau. Le chalet était vide, l'étable aussi. La nuit venait. Plein des plus sombres appréhensions, Tony s'empressa de mettre les ânes à l'abri pour aller ensuite à la recherche des vaches. Son inquiétude augmenta encore lorsqu'en passant devant la porte il s'aperçut que la touffe de victoriales, les *Ninihameler*, attachée contre le mur, afin de garantir le lieu contre le Malin et les maléfices des mauvais esprits, avait disparu. Pour le coup c'était trop fort. Plus de doute qu'un grand malheur devait être arrivé. Peut-être les nains des brouillards, non pas les nains bienfaisants aux pâtres, mais les méchants lutins du Rothabach, avaient-ils enveloppé de brumes le troupeau pour le précipiter par dessus les rochers du Schwalbennest ou dans quelque autre abîme du Hohneck. Encore si maître Mathiss se trouvait là pour donner des nouvelles. Rien ne fournissait la moindre indication sur ce qui pouvait être arrivé. Sur tout le chemin de Metzeral au Wormspel notre pauvre ami n'avait rencontré personne, pas une âme, et maintenant il se trouvait seul au pâturage au milieu de la nuit, sans savoir de quel côté aller.

Pareilles hésitations s'expliquent dans de telles circonstances. Toutefois, pendant que le vacher inquiet tournait à pas lents autour du chalet, une forme noire apparut dans l'ombre. C'était Moperlé, le chien fidèle, qui accourut. Pauvre bête! comme elle était haletante et ruisselante à la fois de pluie et de sueur! Elle léchait les mains de Tony, gémissant et aboyant tour à tour, le tirait par le pantalon, courait vers le haut du cirque qui domine le Wormspel, puis revenait comme pour appeler son ami et lui dire : « Viens au plus vite. » Ainsi le malheur que le pâtre appréhendait était arrivé. Point de doute possible là-dessus. Mais où et comment? le chien ne pouvait le dire. On ne pouvait faire mieux que de le suivre. Tony alluma sa lanterne, prit un bâton ferré et ferma avec soin la porte du chalet. Moperlé se voyant compris, poussa des aboiements de reconnaissance pour ensuite s'élancer en avant.

Digitized by Google

Malgré la nuit sombre, malgré la pluie qui recommençait, malgré le vent qui hurlait dans l'étroite gorge, le pâtre et le chien remontèrent non sans peine le mauvais sentier du Hohneck entre les précipices et les tas de pierres éboulées. Un de ces escarpements, le plus élevé, dressé tout droit, s'appelle la Roche des chevreuils, parce que les chevreuils pourchassés sur les terrasses supérieures, en s'élançant par ce passage, trouvent le vide et tombent les membres brisés. Qui sait si les vaches du Wormspel n'avaient péri comme cela pendant l'orage? Les vieux marquaires parlent souvent de la perte d'un magnifique troupeau tombé jusqu'à la dernière bête au fond du lac de Sultzeren après avoir été surpris par un violent orage, en s'élançant, affolé par la terreur, au milieu des brouillards et des nuages par dessus les hauts escarpements.

Sous l'impression de cette pensée pénible, notre ami atteignit les pâturages du plateau. Son chien, toujours en avant, courait sur la ligne de faîte, le long du fossé de limite tracé à travers les pâturages et les petits massifs de hêtres. Par moments la brave bête se retournait, afin de voir si le pâtre suivait toujours. Vers l'approche de la ferme du Lundebühl, Tony aperçut une clarté aux fenêtres. Les gens de cette cense devaient encore être debout, et le pâtre se dirigea de ce côté. Mais Moperlé continua à suivre le fossé en aboyant de nouveau, venant tirer son maître par les habits comme pour lui dire encore de ne pas s'arrêter au chalet. Tony étant entré cependant, Moperlé resta à la porte avec des cris de détresse pour s'éloigner et revenir et s'éloigner encore. Surprise! Le pâtre, en ouvrant la porte, trouva maître Mathiss Ertlé couché sur le lit où deux hommes, ses hôtes, lui appliquaient des compresses d'arnica sur une jambe. Le maître et le garçon se reconnurent. Mathiss s'était cassé la jambe pendant l'orage près du col de la Schlucht en courant après son troupeau dispersé. « Ces maudits lutins me ruinent, dit le vieux marquaire du Wormspel aussitôt qu'il aperçut Tony. Cherche

Digitized by Google

les vaches, ramène nos bêtes. Moi je ne puis me tenir debout, mais on me soignera après. Vite, rendez-moi mon troupeau. Les nains des brouillards ruinent le Wormspel. Malédiction! malédiction! » — « C'est vrai, ajouta un des fromagers du Lundebühl, jamais ces méchants esprits n'ont soulevé pareille tempête. Ecoutez-les encore qui sifflent et ricanent à travers la cheminée. » Et chacun de prêter l'oreille pour entendre dans la cheminée du chalet comme un bruit confus de voix, de sifflements et d'éclats de rire attribués aux vilains farfadets. Personne ne se souvenait avoir vu un orage comme celui de la veille, aussi soudain, aussi effrayant. Sur les pâturages, les éclairs, accompagnés de formidables craquements, avaient embrasé ciel et terre dans un feu immense, foudroyant arbres et rochers. Puis la grêle et les nuages avaient répandu des ténèbres plus épaisses que dans la nuit la plus obscure. Affolées par la terreur, les vaches des chaumes s'étaient enfuies dans toutes les directions malgré les efforts de leurs gardiens pour les rassembler dans les étables. Celles qui n'avaient pu être ramenées devaient être tombées par dessus les précipices et perdues. C'est en ramenant leur dernière bête que les pâtres du Lundebühl avaient trouvé maître Mathiss évanoui au pied d'un rocher, avec une jambe cassée, près du passage de la Schlucht.

Sur les supplications du blessé, qui semblait préférer la mort à la perte de ses vaches, un des hommes consentit à accompagner Tony pour continuer les recherches encore avant le jour. Le lendemain matin le marquaire du Wormspel devait être transporté à Metzeral, afin de recevoir les soins que réclamait son état. En attendant, le malheureux souffrait de la fièvre, et par moments délirait, bien moins sous l'effet de son accident qu'à cause du préjudice qu'il redoutait pour sa bourse. Perdre la vie eût été peu pour le vieil avare, mais perdre la valeur de son troupeau, voilà bien autre chose. Il restait peu de chance pour sauver les vaches perdues. Néan-

Digitized by Google

moins il était bon de s'assurer de la catastrophe, et Tony et son compagnon se remirent en chemin, afin de battre la montagne dans tous ses recoins. Les deux hommes retrouvèrent le chien qui, flairant la présence de Mathiss, n'avait voulu entrer au Lundebühl, mais qui courut de nouveau dans la direction du fossé frontière avec les mêmes démonstrations. Bien que la pluie cessât alors tout à fait, le gazon était trempé, ainsi que les buissons de hêtres. Les pâtres souffraient beaucoup de cette froide humidité, mais sans y faire attention. Ce qui préoccupait l'ami Tony, c'était la pensée de Lina. Lina lui avait recommandé de gagner la faveur des nains de la montagne, et voici qu'au lieu d'une faveur il voyait ses vaches perdues! Cela ne devait pas et ne pouvait pas être. Si les lutins malfaisants avaient par vengeance voulu punir son maître, les petits nains amis des marquaires, ces bons esprits invoqués tant de fois ne lui avaient-ils pas promis de l'assister toujours?

Les deux pâtres marchèrent longtemps, toujours conduits par leur chien, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, comme sur une piste à travers les escarpements et les sentiers ravinés. Le ciel reprit sa sérénité. L'aube commença à blanchir, et bientôt le soleil levant fit fumer les brumes du matin sur les cîmes des Vosges. Toujours Moperlé, Tony et le fromager du Lundebühl allaient et venaient des montagnes aux vallons et des forêts aux pâturages. Point de vaches nulle part, ni même des gens pour donner une indication. Le vacher du Lundebühl trouvait qu'il se donnait beaucoup de peine pour rien. Le garçon du Wormspel devenait plus soucieux et à chaque instant soupirait tout bas : « Pauvre Lina! pauvre Lina! » Le chien seul s'animait davantage, allait plus vite en flairant l'herbe humide, parfois s'arrêtant pour lever la tête et jeter dans les fourrés un regard attentif. Tout à coup un bruit de clochettes résonna derrière les grands hêtres, d'abord vague, puis distinct. Une exclamation de Tony répondit au

Digitized by Google

son connu des clochettes. Un instant après apparut dans le chemin Blanchette, la maîtresse-vache, puis à la file tout le troupeau du Wormspel. Les bêtes remontaient lentement du côté de la montagne pour regagner leur pâturage, quoique fatiguées. Elles mugirent en signe de reconnaissance à la vue de leur gardien. « Voisin, félicitons-nous, fit le marquaire du Lundebühl en tapant sur l'épaule de Tony; vous avez une bonne chance. » — « Beaucoup de chance, oui, parce que le fidèle Moperlé nous a conduits et parce que les bons petits nains du Hohneck nous protègent! »

La guérison de maître Mathiss Ertlé traîna en longueur. Dans l'impossibilité de faire autrement, le vieux marquaire chargea son garçon de soigner les affaires de la ferme, et lui envoya un aide pour le transport journalier du fromage dans la vallée. C'était là un surcroît de dépenses dont il fallut longtemps gémir. En fin de compte, mieux valait encore nourrir une bouche de plus et sacrifier quelques écus, que si lors du grand orage tout le troupeau avait été perdu. Tony, laborieux et économe, s'acquitta bien de sa tâche, tellement que son maître, au grand étonnement de tout le monde, ne se plaignit plus du rendement de la ferme. Les vaches profitaient à vue d'œil, et chaque jour les ânes apportaient de la montagne un surcroît de fromage. Maître Mathiss en vint à se demander si depuis sa chute, depuis le jour malheureux où les vaches du Wormspel faillirent se perdre toutes, les petits nains n'avaient pas pris Tony sous leur protection. Tout de même, cette année permettait l'achat d'une nouvelle pièce de pré dans la vallée ou d'une étendue de bois à la montagne.

Mais Tony était bien plus content encore. Ce qui le réjouissait, lui, ce n'était pas l'augmentation de ses fromages, mais la pensée de redescendre bientôt dans la vallée. En effet, la Saint-Michel approchait. Vers cette époque, la gelée et les premières chutes de neige ramènent les vaches à la maison.

Digitized by Google

Pendant les veillées d'hiver il devait avoir l'occasion de voir plus souvent au village la nièce du marquaire, qui, l'été durant, était venue au chaume les dimanches. Se rapprocher de Lina, vivre aux lieux où elle serait, quelle plénitude du bonheur! Combien la montagne où la jeune fille avait paru quelques instants était belle, combien serait plus délicieux le séjour enchanté par sa présence de tous les instants! Cette pensée faisait vivre notre ami, et la vie lui semblait bonne et souriante et le ciel plein d'espérances et d'illusions. Pleins d'illusions tous ses rêves! Pauvre Tony! L'avant-dernier dimanche de septembre, le pâtre attendit à l'heure accoutumée la visite de Lina à la ferme, mais elle ne vint pas et Tony fut triste. Une douleur poignante l'accabla avec la nouvelle racontée par des bûcherons de passage au Wormspel que la nièce du maître marquaire avait quitté Metzeral l'avant-veille pour aller aux colonies, bien loin au delà des mers. Lina était partie sans que Tony n'en sût rien. Cela ne pouvait être, et pourtant cela était.

Un profond déchirement, une détresse immense pour le jeune vacher. Tout ce monde des montagnes, tout à l'heure si ravissant et plein d'attrait, était en un instant devenu vide et morne. La nature ne faisait que refléter l'état intérieur de son âme. Pour vivre dans la solitude des hauts pâturages, au milieu d'humbles occupations, l'ami des petits nains du Hohneck n'en avait pas moins un cœur accessible aux sentiments élevés et tendres. Quand, dans le cours d'une existence pénible, un rayon doux et chaud vous effleure ou vous touche, faut-il éviter le rayon de lumière parce qu'il est bienfaisant? Le sourire de Lina fut pour Tony ce bienfaisant rayon de lumière. Triste, las, la poitrine pleine de sanglots refoulés, le pâtre, après le départ de la jeune fille, sans dire à personne la cause de son chagrin, sans se plaindre jamais, allait chaque soir gagner le Rocher des chevreuils qui domine le Wormspel, où d'un regard vous embrassez à la fois les

Digitized by Google

montagnes, les vallées, la plaine avec leur vaste perspective et leur magnifique horizon. Devant vous, les Spitzekœpf se dressent avec leurs cîmes pointues et grises, posées les unes au dessus des autres comme des tours amoncelées, entre le Wormspel et le Nid d'Hirondelle. Lina s'était souvent assise sur ce rocher comme dans un lieu de prédilection. En s'enveloppant de son souvenir, Tony méditait ce feuillet d'un vieux livre trouvé sur le rocher : « L'amour est une grande chose et un grand bien. Seul il allège toute peine, subit toutes les traverses avec un égal courage, supporte sans les sentir les plus lourds fardeaux. Il donne de la douceur à ce qui est amer; il rend agréables les contrariétés. Un amour élevé pousse aux nobles actions; il tend en haut et ne veut pas ramper sur la terre. Il veut être libre et ne souffre aucun lien qui le retienne ou qui entrave son élan. Au ciel ni sur la terre il n'y a rien de plus aimable, de plus puissant, de plus relevé, de plus heureux, de plus parfait que l'amour. Le cours de l'amour est rapide, son vol est haut, son essor indomptable. L'amour donne tout pour tout et possède tout pour tout. Point de mesure pour lui. Son zèle dépasse toute mesure. L'amour ne sent aucun poids et il ne compte pas le travail. Jamais dans ses aspirations il ne se demande : où prendrai-je mes forces? Rien ne lui paraît impossible, car il croit tout pouvoir et tout permis. Pour cela même l'amour est capable de tout. Pendant que celui qui n'aime pas se laisse abattre et se décourage, celui qui aime accomplit beaucoup de choses. Même pendant le sommeil l'amour veille et ne dort pas. Nulle fatigue ne le lasse; il vit à l'étroit sans éprouver de gêne, et nul effroi ne le trouble. Pareil à une vive flamme, comme un flambeau ardent, il monte avec force, certain de pénétrer partout.... Tu es tout à moi, je suis tout à toi, dit l'amour..... Que mon âme ressente combien il est doux d'aimer! Je veux t'aimer plus que moi-même et ne m'aimer que pour toi, et aimer en toi tout ce que tu aimes.

Digitized by Google

L'amour est prompt, sincère, ardent, aimable, fort, magnanime, patient, constant, courageux. Jamais il ne se cherche soi-même. Pour lui point de désespoir, car il est plein de confiance, même dans la douleur. Qui n'est pas déterminé à tout souffrir pour son amour, n'est pas digne d'aimer. Qui aime, doit trouver doux ce qui est amer, et agréable ce qui est pénible, par affection pour ce qu'il aime !..... »

CHARLES GRAD.

Au chalet de la Schlucht, Octobre 1873.

Digitized by Google

FAITS MÉMORABLES

DU

BLOCUS ET DU SIÉGE DE BELFORT

Du 24 Décembre 1813 au 16 Avril 1814

Journal tenu par M. TRIPONE, François-Joseph, notaire à Belfort, membre du Conseil général du Haut-Rhin.[1]

La place est sous les ordres de M. Jean Legrand, commandant d'armes des ville et château.

La garnison consiste dans les dépôts du 63e régiment d'infanterie de ligne, commandé par M. Kail, membre de la Légion d'honneur, colonel; et du 14e régiment de chasseurs à cheval, sous les ordres de M. Delorme, membre de la Légion d'honneur, major, n'ayant que 50 chevaux.

Le château est armé de 78 bouches à feu. Le commandant d'artillerie est M. Labombardière, membre de la Légion d'honneur, chef de bataillon au 31e régiment d'artillerie à pied. Il n'a pas de canonniers, excepté deux officiers.

Il n'y a presque pas de subsistances pour la garnison.

On parle, pendant tout le mois de décembre 1813, de l'approche des armées alliées, mais on ne sait rien d'officiel. Le bruit de la veille est détruit par le bruit du lendemain.

[1] Nous avons fait de vaines recherches pour avoir en communication l'original de ce document. On ne sait le sort qu'il a subi. Son édition est faite d'après une copie qui appartient à M. le receveur municipal de la ville de Belfort, et qui a été obligeamment mise à notre disposition.

Digitized by Google

22 Décembre 1813. — Vers 1 heure du matin on a été informé que l'ennemi avait passé le Rhin sur le pont de Bâle et qu'une colonne arriverait ici incessamment.

Le commandant a retenu plusieurs détachements de conscrits — la plupart Piémontais — de divers régiments; quelques soldats du train qui se rendaient à Strasbourg, et dont plusieurs avaient déjà dépassé Belfort.

Par ce moyen, la garnison a été composée de 3,000 hommes et 50 chevaux. Les soldats du train et les chasseurs démontés ont été destinés au service de l'artillerie. Beaucoup de familles ont quitté la ville et les faubourgs. J'ai remis au courrier Moqueris une caisse d'argenterie et un paquet de mes titres et papiers personnels à l'adresse de ma cousine, à la *Visitation* à Troyes.

On a ramassé quelques subsistances dans les villages les plus rapprochés.

23 Décembre. — Les renseignements de la veille sont confirmés. L'alarme est à son comble. Les portes sont fermées toute la journée. Il part encore beaucoup d'habitants.

24 Décembre. — Mon fils Florentin, et Michel Beaume, mon clerc, poussés par une indiscrète curiosité, vont se promener à Pérouse pour voir les ennemis; ne les apercevant pas encore, ils dépassent le village et s'approchent de Chèvremont. Ils sont bientôt arrêtés par les coureurs qui les conduisent devant les officiers à Chèvremont. De là ils sont traduits devant plusieurs généraux à Bessoncourt, interrogés et renvoyés sous l'escorte d'un cavalier, jusqu'aux avant-postes français. Partis dès le matin, ils n'ont été de retour qu'après-midi à 1 heure.

Vers 2 heures après-midi, le château a commencé à tirer sur l'ennemi. Les troupes bavaroises se sont approchées par Chèvremont, Pérouse, Offemont, tandis qu'une autre colonne

Digitized by Google

arrivait par Delle sur Danjoutin. Avant la nuit, la place a été investie de toute part.

La famille Steullet, juge de paix, et celle du juif Dreyfus, se sont réfugiées, avec leurs effets, dans mon ancienne maison.

25 Décembre. — Le château a tiré une cinquantaine de coups de canon, principalement sur le faubourg de France occupé par l'ennemi, qui était logé dans quelques maisons. Le faubourg, pris et repris, a enfin été évacué par l'ennemi, et il a tenu ses sentinelles vers les extrémités, après avoir commis quelques pillages, notamment chez M. Digue, horloger, et perdu quelques fantassins et cavaliers. La garnison a perdu une trentaine d'hommes, tant prisonniers que tués. La maison de M. Ch. Blétry, celle de M. François Dauphin, celle de M. Bely et autres ont reçu des boulets du château.

26 Décembre. — Le château a beaucoup tiré dans la matinée sur les postes qui se faisaient voir au bord du bois de la Perche; il a cessé l'après-midi à cause du brouillard. La fusillade a continué toute la journée entre les avant-postes. On répand le bruit que des secours pour la garnison s'approchent.

On a brûlé le moulin neuf, plusieurs maisons voisines au Fourneau, la maison de bois du Faubourg, au bout du pont, sur la rive droite de la Savoureuse; la petite maison de la bascule, la maisonnette en planches de La Feuillade, perruquier, celles des jardins de l'Espérance.

Dans la crainte d'un prochain bombardement, nombre de familles ont déposé leurs meubles et réfugié leurs personnes dans le magasin à poudre des tours bastionnées. J'ai mis mes meilleurs effets dans celle de la manutention. J'ai eu dix soldats logés dans mon bureau.

27 Décembre. — La fusillade a continué entre les avant-postes.

Le château a tiré quelques coups de canon. Le comman-

Digitized by Google

dant a fait abattre toutes les palissades et une partie des murs de clôture des jardins du faubourg de Brisach. On a mis le feu à la maison et aux bâtiments de la veuve Tuebert, aux maisons et gloriettes de ces jardins, excepté celle de M. Boillot.

J'ai retiré mes effets du magasin à poudre et les ai fait descendre dans une cave voûtée. Ma femme est accouchée à 7 heures du soir d'un enfant mâle.

28 Décembre. — Le château n'a pas tiré. Une partie de la garnison a été occupée à transporter au château des subsistances prises en réquisition chez les habitants et surtout chez les négociants.

A 10 heures du soir l'alarme a été donnée, et toutes les troupes ont pris les armes. On croyait que l'ennemi préparait l'escalade du rempart près de la glacière. La lumière des pots à feu jetés du château dans le fossé, a fait voir que personne ne s'était approché.

29 Décembre. — Rien d'extraordinaire pendant la matinée. A midi un détachement est allé recueillir du grain chez Henri Piquard, au faubourg de France. On continue à monter au château toute sorte d'approvisionnements.

J'ai fait murer la porte de ma cave voûtée pour préserver mes effets et minutes du feu. J'ai fait enfouir l'argent.

30 Décembre. — Depuis 4 heures du matin jusqu'à 6 heures, l'ennemi a lancé sur le château 1,200 obus. Plusieurs, tombés dans la ville, y ont fait des ravages, entre autres à l'hôtel de la sous-préfecture (collége actuel), dans la salle du café du sieur Léopold Gilles, etc. Le feu n'a été communiqué nulle part. A midi, le commandant m'a accordé un factionnaire pour la sûreté de mon dépôt public; à 3 heures après-midi la garnison a fait une sortie avec 600 hommes, 50 chevaux et une pièce d'artillerie de campagne. Le but était de s'emparer d'une batterie ennemie sous la pierre de la Miotte. Il n'a pas été atteint, et le tout s'est borné à une vive fusillade qui a tué

Digitized by Google

et blessé quelques hommes de part et d'autre. A 6 heures, transport de M. T... à la tour bastionnée, avec ses enfants. Florentin et les filles sont demeurées à la maison pour veiller et éteindre le feu en cas de malheur. MM. Steullet et Beaume ont aussi passé la nuit dans ma maison.

31 Décembre. — Vers 3 heures du matin l'ennemi a recommencé son feu d'obusiers et de canon; il a été terrible et le château n'a pas riposté. Un boulet a traversé chez moi un corps de cheminée au dessus du toit. Un obus a éclaté dans le magasin de M. Ugonin, contigu à ma maison. L'hôtel-de-ville et plusieurs autres bâtiments ont été atteints La maison du juif Rueff a beaucoup de dommages.

Les chefs militaires prétendent tenir pendant deux mois. Aucun bourgeois n'a de vivres pour aussi longtemps. La disette se fait déjà sentir. Le temps est serein, sec et froid depuis le commencement du siége. Les habitants ne prennent aucune part à la défense de la place.

1er Janvier 1814. — Depuis hier, à 9 heures du soir, une grêle d'obus, de boulets et même quelques petites bombes ont foudroyé toutes les parties de la ville; nombre de maisons sont fracassées dans l'intérieur, beaucoup d'autres à leurs couvertures. Celle où je demeure a été légèrement endommagée au bord du toit, vers l'angle méridional.

A 11 heures du soir l'explosion d'une bombe de 60 pesant, tombée dans la rue à deux pouces du seuil de la boutique occupée dans ma maison par M. Rameau, a fracassé vingt grands carreaux, beaucoup de petits et une quantité plus grande encore dans mon ancienne maison. Le cousin Priqueler a reçu deux obus dans la maison Bevalot. L'affluence dans la casemate témoigne assez la crainte des habitants pour la nuit prochaine.

2 Janvier. — Le château a beaucoup tiré pendant la nuit. Le feu de l'ennemi a été vif et principalement dirigé sur le fort.

Digitized by Google

Vers midi, on a remarqué beaucoup de mouvement chez les assiégeants; on a vu passer de Bavilliers à Danjoutin et du Valdoie dans la forêt d'Arsot de la cavalerie et des caissons.

3 Janvier. — L'ennemi n'a pas tiré un seul coup pendant la nuit. Son silence et le mouvement de la ville faisaient présumer qu'il s'était éloigné, mais au jour on a reconnu ses sentinelles placées comme les jours précédents. A 8 heures le château a tiré quelques coups de canon et lancé quatre à cinq bombes dans la plaine de Brasse.

Nous craignons d'être forcés d'évacuer la casemate qui nous sert d'asile; on parle d'y déposer les militaires malades et blessés. On fait la perquisition et l'inventaire du bois de chauffage chez les particuliers. Les habitants craignent l'enlèvement de leurs provisions. Les mesures prises pour placer les malades et les blessés dissipent notre crainte d'être obligés de sortir du magasin à poudre.

4 Janvier. — La nuit a été tranquille. Deux coups de canon sont partis du château. L'ennemi n'a pas tiré, mais il a surpris un poste de cinquante hommes dans la maison de la dame veuve Royer, sur la route de Roppe. Le sieur Engerran, sergent-fourrier au 63e, beau-frère du sieur Antonin, a été pris avec quarante-trois hommes. Un soldat et un sergent se sont seuls échappés. On assure que les mouvements de dimanche étaient pour changer tous les postes qui jusque-là étaient composés de troupes bavaroises, et qui ont été remplacés par des Saxons et des Autrichiens. Aujourd'hui, pour la première fois depuis le blocus, la porte de Brisach a été ouverte pour relever les postes avancés, qui ont été doublés. Le château a tiré pendant cette journée quelques coups de canon et d'obusiers. Les soldats ont été retirés dans les casernes pendant la nuit, mais ils resteront le jour chez les habitants. Il a été question de mesures à prendre par les principaux habitants pour se préserver des violences de la

Digitized by Google

multitude, qui presque manque de subsistances. M. Jobert, ingénieur, a proposé d'obtenir du commandant d'armes la faculté d'instituer un comité qui s'occuperait des moyens de parer à ce grave inconvénient.

5 Janvier. — On n'a rien entendu pendant la nuit. Vers 9 heures le château a tiré quelques coups de canon et lancé deux ou trois bombes. On promet à la garnison qu'elle sera incessamment secourue.

Quantité de bourgeois sont commandés chaque jour pour travailler au château, et pour continuer à y monter des approvisionnements et des matériaux. Le plus grand tourment est d'ignorer ce qui se passe au dehors. On n'a pas la moindre notion sur la situation des places du Rhin, sur Besançon! Même mystère sur les forces des ennemis, sur leurs marches, sur leurs progrès. On croit que le commandant a tâché de sortir de cette anxiété en envoyant quelqu'un à la découverte.

6 Janvier. — Nuit parfaitement tranquille. Rien de fâcheux ne s'étant passé pendant les quatre dernières nuits, nous nous sommes décidés à quitter le magasin à poudre, sauf à y rentrer au besoin. Nous y avons laissé nos bois de lit. A 8 heures du matin, Beaume, Steullet, Tintin et moi, nous avons rapporté ma femme à la maison par une grande pluie.

7 Janvier. — Le calme le plus profond pendant la nuit. Arrivée de Breymann venant de Vesoul avec des nouvelles insignifiantes.

8 Janvier. — Un seul coup de canon tiré du château pendant la nuit. Il est tombé de la neige abondamment jusqu'à midi. Le château a tiré quelques bombes et quelques boulets sur les ennemis formant des retranchements sur les hauteurs. A 10 heures du soir, nous venions de nous coucher, lorsque Beaume est venu nous donner l'avis qu'il avait reçu de M. Emon, commandant du génie, l'ordre de se renfermer dans

Digitized by Google

les casemates, attendu que la nuit serait orageuse. Nous nous sommes levés aussitôt et renfermés dans le magasin à poudre, où nos trois lits étaient restés. Depuis 11 heures le feu n'a pas cessé; une multitude d'obus et de boulets ont frappé presque toutes les maisons. Le feu avait pris dans quelques-unes et a été éteint. La femme Vernier, née Carandal, la tante de la femme du sieur Jobin Bergatte, ont été tuées. La servante de Mme Grandidier a eu la jambe cassée; on lui a fait l'amputation. Plusieurs autres personnes ont été blessées. La charpente du magasin à poudre sud-ouest a été brûlée.

9 Janvier. — Le même feu a duré pendant toute la nuit et la journée. Vers 10 heures un obus a frappé la cheminée de la cuisine de mon ancienne maison, à la hauteur du toit; il est tombé sans éclater près de la porte de Brisach, et Tintin l'a ramassé. Plusieurs autres ont frappé mes deux maisons; à 5 1/2 heures un autre est entré dans mon salon par la fenêtre, a éclaté sur le seuil de la porte de la chambre à côté, a fracassé la glace du salon, brisé celle de la chambre, le parquet, plusieurs meubles, les portes, etc., etc. Un autre, entré dans mon ancienne maison par la fenêtre, a percé le plancher et le plafond de mon ancien bureau, a éclaté dans la paillasse de M. Steullet. On a éteint le feu à l'instant. On a compté dans deux jours 1,800 coups. Les ravages de la nuit et de la journée sont immenses. A 8 heures du soir un parlementaire ennemi a apporté la nouvelle sommation de rendre la place, à défaut de quoi on la réduirait en cendres. Il doit avoir été répondu verbalement qu'il était trop tard pour que le Conseil de défense pût délibérer, mais qu'on ferait cesser le feu du château si l'ennemi faisait arrêter celui qu'il dirigeait sur les habitants paisibles. Le feu a discontinué toute la nuit.

10 Janvier. — Le Conseil de défense a délibéré dès le matin; trois ou quatre coups de canon tirés du château, vers

Digitized by Google

8 heures, ont redonné l'épouvante. On a su que le commandant avait dépêché un parlementaire au général ennemi Bianchi pour l'assurer que les coups étaient partis sans ordre. On attend avec anxiété les résultats des délibérations du Conseil et la détermination de l'ennemi. Il paraît constant que notre malheureuse ville va être brûlée si on ne se concilie pas.

On rapporte que les désastres du samedi au dimanche sont la suite de l'indignation du général autrichien, qui avait envoyé un parlementaire sur lequel les conscrits ont tiré, que l'on a fait attendre plus de quatre heures, et qui enfin s'en est retourné sans réponse.

A 10 heures du matin M. le colonel Kail est parti en voiture comme parlementaire, chargé des pouvoirs du commandant et d'un projet de capitulation arrêté par le Conseil de guerre. On dit qu'il est allé jusqu'à la maison de M. Gasner, où le général Bianchi est venu pour l'écouter; au retour du colonel, vers 3 heures, le bruit s'est répandu que le général ennemi n'avait pas pris sur lui de répondre au projet, mais qu'il l'avait envoyé au général en chef Schwartzenberg.

On dit que le projet est de rendre la ville dans huit jours si dans l'intervalle elle n'est pas secourue; que la garnison se retirerait alors au château; que la ville serait neutre et que les bourgeois se garderaient eux-mêmes; que l'ennemi ne pourrait pas s'avancer plus près du côté de la ville que ses postes actuels; que les personnes et les propriétés seraient respectées. Voilà ce que j'ai pu recueillir des bruits courants. Il paraît que jusqu'à la décision du général en chef il y aura suspension d'armes. Le général Bianchi doit avoir appris au parlementaire qu'on s'occupait de la paix.

Nous sommes sortis pour la deuxième fois du magasin à poudre pour venir coucher au milieu des ruines de notre maison, heureux dans nos malheurs s'ils doivent se borner là.

Digitized by Google

11 Janvier. — La nuit a été tranquille. On ramasse tout le bois de chauffage que l'on peut se procurer dans les faubourgs, et on le porte au château. On prétend savoir par des gazettes allemandes qui ont pénétré, que des retranchements s'établissent autour de Paris. Une trentaine d'Autrichiens amenés à Belfort par des voituriers de Châtenois, qui croyaient que la ville était rendue, ont été renvoyés.

12 Janvier. — Tout a été depuis hier dans le calme. On monte toujours au château du bois de chauffage et des planches. On a saisi pour la même destination des grains et farines déposés par des gens de la campagne chez le sieur Ugonin et la dame Clavey, née Royer. On attend toujours avec inquiétude quelle sera la détermination du général en chef ennemi.

Le froid de la nuit dernière a été très vif. Il est tombé beaucoup de neige jusqu'à midi, alors l'air s'est radouci. A 10 heures du soir on nous a annoncé que tout était à peu près d'accord, et que nous pouvions dormir en sécurité.

13 Janvier. — La neige a diminué pendant la nuit. Un vent assez impétueux a brisé la plupart de nos carreaux de papier. On ne sait encore rien de positif sur la capitulation, mais on nous assure que nous serons tranquilles jusqu'à la décision du général en chef. On a vu aujourd'hui une proclamation de ce général ainsi conçue :

Français,

La victoire a conduit les armées alliées sur votre frontière. Elles vont la franchir. Nous ne faisons pas la guerre à la France, mais nous repoussons loin de nous le joug que votre gouvernement voulait imposer à nos pays qui ont les mêmes droits à l'indépendance et ont les mêmes droits que le vôtre.

Magistrats, propriétaires, cultivateurs, restez dans vos foyers. Le maintien de l'ordre public, du respect pour les propriétés particulières, la discipline la plus sévère marqueront le passage et le séjour de nos armées; elles ne sont animées de nul esprit de vengeance; elles ne veulent pas rendre à la France les maux sans nombre dont, depuis vingt ans, elle a accablé ses voisins et les contrées les plus éloignées; d'autres prin-

Digitized by Google

cipes et d'autres vues que celles qui ont conduit vos armées chez nous, président au Conseil des monarques alliés. Leur gloire sera celle d'avoir procuré la fin la plus prompte aux malheurs de l'Europe. La seule conquête qu'ils ambitionnent est celle de la paix, mais d'une paix qui assure à leurs pays, à la France, à l'Europe un véritable état de repos. Nous espérions la trouver avant de toucher au sol français; nous allons l'y chercher.

Au quartier général de Lœrrach, le 21 décembre 1813.

Signé : *Le maréchal, prince de Schwartzenberg, commandant en chef de la grande armée des alliés.*

14 Janvier. — La nuit et la journée ont été fort tranquilles. On a fait des visites domiciliaires pour constater les quantités de farine et de blé de chaque particulier. Le Conseil municipal a été assemblé pour désigner les bouches inutiles que le commandant a le projet de faire sortir de la ville; mesure peu exécutable, car il reste à savoir si l'ennemi les laisserait passer. On a commencé à soupçonner que les lenteurs apportées à la conclusion de la capitulation n'étaient pas rassurantes. Ce qui m'a inquiété, c'est d'apprendre que l'ennemi travaillait à l'instant même à ses batteries. A 10 heures du soir nous avons été avertis que les négociations étaient rompues, et qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour regagner le magasin à poudre; nous nous y sommes rendus la mort dans le cœur, et jamais il n'y eut tant de monde.

Vers minuit le feu de l'ennemi a commencé; il a lancé environ 200 obus, dont la direction, venant des hauteurs de Bavilliers, d'Essert et de Danjoutin, paraissait être contre le château; mais beaucoup de maisons, et surtout celles placées au pied du fort, ont été endommagées. La neige abondante qui tombait, a vraisemblablement interrompu le feu, qui a cessé vers 3 heures.

L'ennemi tire de temps en temps; le château riposte par quelques coups. On continue les visites domiciliaires. M. Wild, accompagné d'un officier de chasseurs à cheval, s'est présenté

Digitized by Google

chez moi, et on s'est contenté de la déclaration de Florentin qu'il nous restait peu de farine et de blé. J'ai fait descendre dans la cave les miroirs, marbres, porcelaines, etc. Rien n'égale l'anxiété.

Nous craignons que l'intérêt des habitants soit nul dans l'esprit des militaires, et nous n'avons plus d'espérance que dans la pensée que l'ennemi n'usera pas d'une rigueur inutile à ses vues; la continuation d'un simple blocus devant toujours le rendre maître de la place, quoique un peu tard, et toute idée de secours, même éloigné, paraissant ridicule.

16 Janvier. — Au grand étonnement, il n'a pas été tiré un seul coup pendant la nuit. Dans la matinée, la garnison a monté au château une assez grande quantité de fagots pris chez Dorvaux au magasin à bois; tout convient à ces militaires. Ils ont fait hier chez les marchands une perquisition de morue pour mettre cette denrée en réquisition comme approvisionnement de siége.

On a enterré hier dix-sept ou dix-huit soldats morts de maladie à l'hôpital. Le bastion du Trou-du-Renard servant aujourd'hui de cimetière, sera bientôt insuffisant.

Il y a un mouvement chez les assiégeants. Les troupes du blocus ont marché en avant et sont remplacées par d'autres, qu'on dit russes. Les gens du faubourg ont entendu pendant la nuit dernière le bruit des chariots.

17 Janvier. — La nuit a été tranquille. Dans la matinée, le château a tiré dix à douze coups d'obusiers et de mortiers sur les batteries ennemies, au delà du faubourg de France.

On parle d'un emprunt forcé de 8,000 francs demandé par les chefs militaires aux habitants, qui ne paraissent pas en état de le fournir.

On annonce que le château veut brûler les maisons Gasner, Klopfstein et Lapostolet, occupées par l'ennemi.

On doit abattre aujourd'hui les chevaux amenés par les

Digitized by Google

soldats du train qui font le service de l'artillerie, et les employer à la subsistance de la garnison. Les chevaux sont au nombre d'environ quarante, après quoi il restera une trentaine de chevaux du 14e régiment de chasseurs. Il n'y a plus de viande chez aucun boucher. Le dernier mouton que nous avons eu, a coûté 75 centimes la livre.

18 Janvier. — Nuit et journée tranquilles. Vingt-cinq fantassins piémontais ont déserté pendant la nuit. La mauvaise nourriture, la fatigue, le dégel et la pluie augmentent le nombre des malades. A 10 heures est arrivé un parlementaire ennemi, officier du génie. Il est entré en ville les yeux bandés, et a été conduit chez le commandant, où il a dîné. La musique du 63e lui a donné des sérénades. Il est reparti à 5 heures. On est bien impatient d'apprendre ce qui a été conclu avec lui.

On répand que le quartier général ennemi est à Langres; que les troupes passées et passantes sont en très grand nombre; que sur la route, les habitants ont chaque jour jusqu'à quarante hommes à loger par maison. Les troupes quittent la grande route à Pérouse pour éviter le canon du château, et passer, les unes vers Offemont pour gagner le Valdoie, Cravanche et Essert, et les autres derrière le bois de la Perche pour arriver au même point par Danjoutin et Bavilliers, d'autres encore par le canton de Delle.

On dit qu'il y a un autre passage de troupes et d'artillerie par la vallée de Saint-Amarin et le département des Vosges.

On dit que beaucoup de troupes ont passé par Giromagny, et ont pris la route d'Auxelles-Bas pour se porter en avant par Ronchamp.

Les bruits varient sur l'objet de l'entrée du parlementaire. Les uns disent qu'il est venu engager le commandant à ne pas brûler les maisons Gasner, Klopfstein et Lapostolet, en promettant qu'il ne serait pas tiré sur la ville; d'autres, qu'il

Digitized by Google

est venu pour reprendre les conférences du premier projet de la capitulation. On ne sait rien de positif.

Il a dû annoncer que les alliés avaient fait sauter le château de Blamont; qu'ils étaient en possession de Genève; que les habitants de Langres ayant voulu opposer de la résistance, avaient été traités rigoureusement; que l'armée marchait en avant, et qu'une grande bataille déciderait incessamment du sort de la France.

19 Janvier. — Aucun bruit pendant la nuit. La pluie et le dégel continuent. On a vu une multitude de voitures et transports d'artillerie couvrir la route de Danjoutin jusqu'au chemin de Bavilliers. Beaucoup étaient arrêtées et dételées. Le chemin de traverse de Bavilliers est tellement rompu, que l'ennemi est obligé de doubler l'attelage.

20 Janvier. — Même calme pendant la nuit. J'ai vu Issenschmid, d'Essert, revenant de Giromagny. Il nous a confirmé le passage des alliés par Giromagny depuis Les Errues; il nous a même assuré que les gardes impériales prenaient cette route et devaient défiler aujourd'hui ou demain.

Le commandant a reçu hier soir une nouvelle sommation de rendre la place; il y a été répondu négativement, à ce qu'on assure.

On aperçoit des mouvements et des transports de munitions par caissons dans les batteries ennemies. Le château a tiré une quinzaine de coups de canon, bombes et obus, sur les batteries dans l'après-midi. Nous craignons que la nuit ne soit pas tranquille.

Le passage des convois d'artillerie, voitures bâchées et même de carrosses, n'a pas discontinué aujourd'hui de Danjoutin à Bavilliers. Je suis sorti aujourd'hui de la ville pour la première fois depuis le blocus. J'ai vu le faubourg de France et le Fourneau fort tristes et presque déserts.

Digitized by Google

21 Janvier. — Contre notre attente, la nuit a été tranquille Vers 7 heures du soir, une sentinelle, placée à la porte de Brisach, avait donné une fausse alerte; de là quelques coups de canon et de fusil tirés au hasard.

Rien de remarquable dans la journée. La gelée a repris.

22 Janvier. — Nuit très calme; le froid est vif et le temps serein. On voit des fourgons et convois ennemis sur la route de Danjoutin.

23 Janvier. — Rien de nouveau. On prétend que la garnison est réduite à 1,100 hommes effectifs par la mort, maladie et désertion. On a aussi répandu le bruit que la ville de Besançon était rendue, mais que la citadelle tenait; que les empereurs de Russie, d'Autriche et le roi de Prusse avaient passé.

24 Janvier. — La nuit a été fort tranquille. Le matin, le château a tiré deux coups de canon. On dit qu'il continue à passer de Danjoutin à Bavilliers beaucoup de cavalerie. Nous avons quitté pour la troisième fois le magasin à poudre en y réservant notre place et y laissant nos bois de lit. Pouvons-nous espérer de n'être pas obligés d'y retourner? Voilà trente-un jours de blocus; combien durera-t-il encore?

On a entendu ou cru entendre de la canonnade et de la fusillade du côté de Lure; plusieurs personnes m'ont assuré avoir entendu lire une proclamation du commandant de place qui exhorte à la patience, au courage, et fait espérer un prochain secours Bien des gens n'en attendent plus, et croient que les bruits de la proclamation sont des moyens imaginés pour arrêter la désertion qui continue.

25 Janvier.— Nuit tranquille. On assure que les canonnades et fusillades continuent. A supposer que cela soit vrai, je l'attribue à toute autre cause qu'à cette prétendue arrivée de secours. Les ennemis font peut-être l'exercice à feu; ils peuvent célébrer quelques réjouissances sur l'arrivée de leur souverain; on peut

Digitized by Google

entendre d'ici le canon de Besançon; celui d'Huningue, répété par l'écho, peut paraître tiré d'un côté opposé. Des membres du Conseil municipal ont parcouru aujourd'hui les maisons pour recevoir les souscriptions volontaires des personnes qui voudront venir au secours des indigents. La contribution court depuis le dimanche 23; on paie tous les cinq jours et d'avance.

26 Janvier. — Nuit tranquille. On a vu dans la matinée, sur le chemin de Danjoutin, la marche rétrograde de quelques caissons d'artillerie. Nous avons su, par un homme venu de Giromagny, que tout y était tranquille; qu'il n'y passait plus de troupes depuis quelques jours; que les denrées y sont aux prix anciens. Il est encore question de faire évacuer par les habitants le magasin à poudre, pour y mettre les malades. Il nous reste beaucoup d'inquiétude au sujet du peu de subsistances, que nous craignons de nous voir enlever. On parlait encore d'un emprunt forcé pour payer la solde militaire; mais je crois qu'on commencera par faire payer les contributions encore dues sur 1813, des acomptes sur 1814, et tout ce qui peut rester en arrière des divers impôts et des revenus de la ville. En général, le présent et plus encore l'avenir ne me présentent que des idées effrayantes. Nous sommes tranquillisés par M. Emon sur divers bruits annonçant de nouvelles attaques sur la ville.

27 Janvier. — Le château a tiré dans la matinée beaucoup de coups de canon, bombes et obus. Le feu protégeait une sortie de la garnison faite pour prendre des vivres dans la ferme de M. Gasner, provenant des Schuller. On a ramené deux vaches, des grains pris chez Joseph Klopfstein, et deux sacs appartenant aux soldats ennemis, qui ont pris la fuite au nombre de sept. Mais ensuite l'ennemi ayant paru en force, le détachement s'est retiré.

28 Janvier. — A 1 heure de l'après-midi, un obus a frappé la maison de M. Cunin, est tombé dans la rue et a éclaté en

Digitized by Google

renversant un soldat, qui n'a pas été blessé. Encore plusieurs autres sont tombés sur la ville. Le feu est occasionné par la crainte d'une sortie.

29 Janvier. — La garnison, au nombre de six cents hommes d'infanterie, trente hommes de cavalerie, treize pièces de campagne, a fait une sortie. Les troupes se sont portées vers la maison de M. Gasner, et ont trouvé les batteries vides sur le chemin d'Essert et la ferme de Schuller. Partout l'ennemi, peu nombreux, s'est retiré d'abord, ensuite il est revenu en force. La fusillade a été très vive; l'ennemi n'a pas montré de cavalerie; il a ensuite fait feu avec quelques pièces de campagne amenées de Bavilliers à Essert. Le château a beaucoup tiré. La garnison a mis le feu à la maison et à la grange de Jacques Klopfstein; elle a ramené une trentaine de vaches, des cochons, des volailles et des denrées. Elle a perdu une quarantaine d'hommes tués et blessés; elle a fait une douzaine de prisonniers. On dit que quelques hommes de la garnison se sont livrés au pillage de linge et argent dans les maisons du faubourg.

30 Janvier. — La nuit et la journée, il ne s'est rien présenté de remarquable.

31 Janvier. — Même situation. On annonce que la garnison fera une nouvelle sortie demain, et que tous les chevaux de trait et chariots sont commandés.

1er Février. — La nuit a été tranquille. Plusieurs personnes ont reçu par la voie de l'ennemi des lettres de nos concitoyens réfugiés à Vesoul et à Lure. Elles annoncent qu'un officier russe les a accompagnés depuis Langres, d'où la plupart étaient allés jusqu'à Vesoul, et se louaient de cet officier. M. Réchoux mande à M. Haas qu'il faut prendre courage et que nous serons bientôt réunis. L'officier ennemi, qui a apporté ces lettres jusqu'aux avant-postes français, a dû dire que sous peu de jours la paix serait annoncée. La sortie n'a

Digitized by Google

pas été faite. Dans l'après-midi le château a tiré sept coups de canon sur la batterie de Pérouse, où l'on voyait des travailleurs.

2 Février. — La nuit et la journée tranquilles, sans événements remarquables. A 10 heures du soir on a crié au feu et battu la générale. Le feu avait été mis méchamment à l'hôtel-de-ville; dans les coulisses de la salle de spectacle, on a cherché à persuader que c'était un complot de l'ennemi, qui aurait, durant l'incendie, pu tenter un coup de main. Mais d'autres personnes ont soupçonné que cette méchanceté avait d'autres motifs. Le feu a bientôt été éteint.

3 Février. — Il y a quelques jours que le petit Rameau, étant allé avec sa mère dans la maison de son grand'père (maison Lebleu), accompagné d'un caporal ennemi, celui-ci a demandé pourboire et a obtenu 3 francs. Il a demandé quelle heure il était, et le jeune homme ayant tiré sa montre d'argent, le caporal la demanda à emporter jusqu'à 4 heures, promettant de la rendre sous parole d'honneur. Cette montre d'argent ayant été ensuite inutilement réclamée, Mme Ramean en a écrit au général ennemi à Bavilliers, et j'ai vu la lettre en réponse datée du 2, par laquelle le général, en lui renvoyant la montre et même les 3 francs, la remercie de lui avoir procuré l'occasion d'exercer la discipline qui doit distinguer les troupes alliées. Réception de divers bulletins annonçant bataille à Bar-sur-Aube et perte de 2,000 Français. Lyon occupé par les alliés. Le duc d'Angoulême à Bâle, coureurs ennemis sous les murs de Paris.

4 Février. — Nuit et journée tranquilles. L'officier du génie arrivé en parlementaire le 18 janvier, est revenu aujourd'hui à 10 heures. Introduit les yeux bandés chez le commandant, il en est reparti à 5 heures du soir. Une heure après un autre envoyé est venu rechercher un papier oublié par le premier.

Digitized by Google

5 Février. — Rien de nouveau que le bruit que les alliés sont près de Paris, et que le parlementaire d'hier en est venu annoncer la nouvelle au commandant.

6 Février. — MM. Emon, Ycard et quelques officiers de la garnison sont allés à midi dîner avec l'officier du génie parlementaire chez M. Gasner, sur la route de Bavilliers. On conjecture qu'il n'est plus question, pour la reddition des ville et château de Belfort, que du plus ou moins d'avantages pour la garnison dans les conditions de la capitulation. Le pain bis se vend 1 franc la livre. Les autres denrées sont rares et à un prix exorbitant.

7 Février. — Dénonciation faite contre moi, chez le commandant, de vingt à trente sacs de blé cachés; visite rigoureuse et ouverture du caveau; il n'y a rien été trouvé.

8 Février. — Rien de remarquable.

9 Février. — Mise en réquisition de 300 à 400 sacs d'avoine chez le sieur Bely et Cᵉ, au faubourg, et de vins chez différents marchands.

10 Février. — Assemblée de boulangers, qui ont promis douze sacs de blé pour éviter les visites domiciliaires.

11 Février. — Le château a tiré six ou sept coups de canon pendant la nuit; on dit que l'ennemi travaille à ses batteries.

12 Février. — Une fusillade entre les postes, sur les rochers, s'est fait entendre depuis minuit; dans la matinée, le château a tiré plusieurs coups de ce côté.

13 Février. — A 10 heures du matin, la garnison a fait une sortie au nombre d'environ 600 hommes d'infanterie, 42 chasseurs, 3 pièces de campagne et des travailleurs. On s'est dirigé principalement sur Danjoutin, d'où l'on a ramené quelques sacs de grains et de farine, une paire de bœufs, quelques vaches, veaux et moutons. Une seconde voiture de farine est restée en route, parce que les chevaux avaient été tués

Digitized by Google

par un obus. Un autre détachement s'est porté sur le chemin de Pérouse, mais n'est pas entré au village. On a ramené une trentaine de prisonniers. Nous avons perdu quarante blessés et autant de tués et de prisonniers. Tout était rentré à 1 heure. Le château a tiré environ trois cents coups.

Un nommé Barbarot, demeurant au Fourneau, soldat du 63e, a été tué d'un boulet. Le sieur Housset a reçu une balle à l'épaule. Tous deux étaient allés par dissipation ou curiosité.

14 Février. — Nuit tranquille; rien de remarquable dans la journée.

15 Février. — Il entrait dans le projet du commandant de soumettre les habitants à un impôt en argent sous le nom d'*emprunt*. A cet effet, il a invité le maire à lui fournir 3,600 francs pour donner à la garnison un acompte sur la solde.

Le Conseil municipal a délibéré et a nommé des commissions pour visiter les caisses publiques.

Ces mesures ne produisaient rien; on en est venu à la suite légitime, qui consiste à faire payer l'arriéré des contributions de 1813, et les contribuables ont été sommés à son de trompe de les acquitter.

Dîné chez Dauphin.

On fabrique du pain composé moitié d'avoine, et on annonce que cette ressource permettra à la garnison de tenir encore un mois. La ration est de 8 onces de pain, 2 onces de riz ou gruau d'avoine, 2 onces de viande (celle-ci est remplacée par un peu d'huile) et un demi-litre de vin.

16 Février. — Rien de remarquable. A 8 heures du soir on a mis pour la seconde fois le feu à l'hôtel-de-ville, qui fut aussitôt éteint.

17 Février. — Calme parfait. Visites domiciliaires et enlèvement de blé et d'avoine chez quelques propriétaires.

Digitized by Google

18 Février. — Tranquillité parfaite. Beaucoup de fausses nouvelles se répandent. Il est passé hier quarante pièces de canon ennemies par Sermamagny et Lachapelle, allant en avant. Le passage des ennemis est continuel.

20 Février. — Calme parfait. Le maire a convoqué les plus imposés des habitants pour aviser aux moyens de fournir au commandant 3,600 francs qu'il demande pour cinq jours de solde aux militaires. On a nommé une commission composée de MM. Georges, Cuenin et moi, pour vérifier la situation de caisse du receveur de la commune; il a été reconnu qu'en argent comptant et en cote de contributions de 1813 qui peut être exigée, il y avait au delà de 3,600 francs.

21 Février. — Nuit tranquille, malgré la fausse annonce d'un bombardement.

22 Février. — Nuit calme. Le château a tiré quelques coups de canon sur des convois et troupes passant de Danjoutin à Bavilliers.

23 Février. — Deux coups de canon pendant la nuit. On abat les arbres de la promenade de la grande place pour donner le bois aux indigents.

24 Février. — Convocation de cinquante-cinq des plus imposés; peu s'y trouvent, et la demande du commandant en secours n'a aucun résultat. La mortalité et la désertion réduisent la garnison à 800 hommes.

25 Février. — Quelques coups de canon tirés sur des troupes et convois entre Danjoutin et Bavilliers; fusillade entre les avant-postes, près de la forge.

26 et 27 Février. — Rien de remarquable.

28 Février. — Fausses nouvelles non accréditées.

1er Mars. — L'état-major a vendu des bois en gros qui avaient été amenés sur les glacis pour palissader la place.

Digitized by Google

2 Mars. — Une pièce de 24 surchargée a crevé; plusieurs coups de canon sur les convois de Danjoutin à Bavilliers.

3 Mars. — Invitation à son de trompe à tous les habitants de déclarer à la mairie la quantité de vin qu'ils ont, sous peine de visites domiciliaires. Cette démarche répand l'épouvante. On est prêt à manquer de tout, exposé à se voir arracher les dernières ressources.

La viande se vend 26 sous la livre, le cheval 8 sous.

4 Mars. — On a mis en réquisition environ 150 mesures de vin chez divers négociants. On parle de l'incendie de Troyes.

5 Mars. — Rien de nouveau, à l'exception de quelques coups de canon tirés au château. On a saisi neuf ou dix sacs d'avoine chez le sieur Baume.

6 Mars. — Quelques personnes ont reçu la pièce suivante imprimée :

« *Nouvelles officielles de l'armée.* — Le 24 février, le maréchal Blücher, avec l'armée de Silésie, a passé l'Aube à Baudemont. Le maréchal Marmont, battu le même jour, a été repoussé de Sézanne sur la Ferté-sous-Jouarre. Le maréchal Blücher est arrivé le 27 avec son armée à la Ferté-sous-Jouarre, où il s'est réuni avec une partie de celle du Nord. Cette armée, que l'empereur Napoléon a dit détruite, est forte de plus de 200,000 hommes. Elle marche par Meaux directement sur Paris. Le feld-maréchal commandant en chef, le prince de Schwarzenberg, après avoir eu de nouveaux succès, est toujours à la poursuite de l'armée française. »

On travaille à retenir l'eau de la grande rivière pour la reverser dans le canal de la ville, et obtenir par là le roulement du moulin. On a construit des moulins à chevaux dans le hangar placé sur la rampe du château ; ces entreprises ne peuvent avoir des résultats avantageux, et rappellent le tort que l'on a eu de brûler le moulin neuf.

Digitized by Google

On espère, des suites d'une explication qui a eu lieu aujourd'hui entre le commandant et M. Parrot, procureur impérial, qu'il n'y aura plus de visites domiciliaires chez les habitants non marchands de subsistances. Ce dernier lui a démontré, le décret du 24 décembre 1811 à la main, que celles qu'il avait ordonnées et les enlèvements de denrées étaient illégales, vexatoires et punissables.

7 Mars. — Les nouvelles arrivées hier se répandent et sont crues authentiques.

8 Mars. — Vers 3 heures après-midi, un parlementaire a apporté une dépêche au commandant. Il n'a pas été fait de réponse aujourd'hui. On a fait entrer en ville tous les chevaux du faubourg et saisi les avoines de M. ....., maître de poste.

9 Mars. — Circulaire et invitation du commandant aux habitants les plus aisés de verser chez M. Haas, receveur de l'arrondissement, les uns 200 francs, les autres plus ou moins; total 6,000 francs, destinés, dit la lettre, à augmenter la ration du soldat. Le tout à compte des contributions de 1814. J'étais invité pour 200 francs.

M. Malesherbes, officier au 14e chasseurs à cheval, de service à l'artillerie du château, a disparu la nuit dernière. Les uns disent qu'il a déserté; d'autres disent, avec plus de vraisemblance, que la dépêche apportée hier par un parlementaire et que l'on a dit au public ne contenir que la demande de trois jeunes Juifs, renfermait aussi des nouvelles très importantes et décisives, que l'ennemi a proposé au commandant de faire vérifier par un officier qui, muni de son passeport, avait la faculté d'aller aux informations en traversant les lignes du blocus; que le commandant, acceptant cette offre, a fait partir M. Malesherbes. Les trois jeunes Juifs ont été conduits aux avant-postes autrichiens.

10 Mars. — J'ai répondu à M le commandant et lui ai

Digitized by Google

manifesté l'impossibilité absolue de rien payer sur mes contributions de 1814, tant que durera le blocus.

Un officier du 81e régiment de ligne et sept soldats ont déserté la nuit dernière. — On travaille à une saignée qui doit conduire, de la rivière, des eaux dans le canal de la ville; sous l'ouvrage à corne; l'ennemi tire des coups de fusil sur les travailleurs, qui sont des gens de corvée. Le château les protège par quelques coups de canon. L'état-major continue la vente commencée il y a quelques jours, des chênes et sapins amenés sur le glacis avant le blocus pour palissader la place; ils les donnent à vil prix.

11 Mars. — On a placé une pièce de 12 sur l'ouvrage à corne, pour protéger le travail qui doit donner de l'eau au canal. Nous avons fait une promenade au château, pour voir la vente des bois.

12 Mars. — La batterie du Trou-du-Renard a lancé, vers 7 heures du matin, quarante obus sur la hauteur de la potence. On présume, d'après la démolition des baraques brûlées dans un jardin du faubourg de Brisach, démolition à laquelle des hommes de corvée sont journellement occupés, que la garnison, affaiblie par la mort et la désertion journalière, ne tardera pas à abandonner les postes extérieurs. La ration de vin est diminuée de moitié : un litre pour quatre hommes. Les moulins a chevaux et à bras ne fournissent que cinq sacs et demi par jour. A 3 heures de l'après-midi, l'officier du génie qui est déjà venu deux fois en parlementaire, après avoir fait demander une heure au commandant, est arrivé et a été conduit en ville les yeux bandés. Il est reparti à 6 heures. On dit qu'il était venu l'inviter à rendre la place et à proposer une capitulation en faisant sentir que la garnison et les habitants, réduits aux extrémités, seraient encore obligés d'attendre en état de blocus la ratification de la capitulation

Digitized by Google

pendant huit jours. Le Conseil de défense a remis au lendemain la réponse.

13 Mars. — Deux obus, l'un lancé à 10 heures du soir, l'autre à 6 heures du matin, partis du château, et une fusillade entre les avant-postes, ont fait présumer que la réponse du Conseil était négative. En effet, on dit qu'elle avait été envoyée sur ce pied au général ennemi, venu pour la recevoir dans la maison Gasner.

14 Mars. — On a commencé la vente des tabacs de l'entrepôt. Celui en poudre, de première qualité, a été adjugé de 12 à 15 francs. Les citoyens les plus notables de la ville sont convoqués en grand nombre pour demain, 10 heures, à la demande du commandant. On présume qu'il sera fait à cette assemblée, par le Conseil de défense, qui doit y assister, une nouvelle demande de fonds. Le château lance des obus et des boulets dès le matin.

15 Mars. — Le résultat de l'assemblée a été de payer le premier quart des impositions de cette année entre les mains de commissaires nommés par les habitants, pour être employé à l'achat de subsistances distribuées tant à la garnison qu'aux habitants pauvres. Il reste à savoir si ce paiement à des receveurs illégalement nommés, libérera valablement les contribuables.

Le château a continué son feu, et le canon placé sur l'ouvrage à corne a tiré toute l'après-midi sur les ennemis, infanterie et cavalerie, qui se montraient entre Cravanche et la Forge. Pendant la nuit, l'ennemi a lancé des obus et boulets sur la ville ; le faubourg a beaucoup souffert, et l'on craint que ce soit un prélude pour la nuit prochaine.

16 Mars. — Journée tranquille, à l'exception de quelques fusillades entre les avant-postes.

17 Mars. — Contre notre attente, la nuit a été tranquille ; il paraît que le bombardement de l'avant-dernière nuit a été

Digitized by Google

attiré par les provocations et les railleries aussi indécentes qu'inutiles de mardi. On accuse le commandant Labombardière d'être monté sur l'affût d'une pièce de 4, près la chapelle de Lorette, d'avoir provoqué l'ennemi du geste et de la voix, et, pour lui faire croire que les bourgeois prenaient part à la défense de la place, d'avoir crié : « Courage, braves habitants de Belfort, ne craignez pas ces cochons, ces coquins, etc. » On dit aussi que le château a beaucoup tiré sur le général ennemi, qui faisait à cheval une tournée près des avant-postes, du côté de Cravanche.

18 Mars. — A une heure après minuit, le canon s'est fait entendre et a répandu l'alarme. L'ennemi a tiré une vingtaine de coups de canon et d'obusier, depuis les bains de la Forge, sur la pièce de l'ouvrage à corne, dans le dessein de la démonter. Il n'a pas atteint son but. Le château a beaucoup tiré. Les obus et les boulets de l'ennemi sont tombés au Fourneau et au Faubourg.

On a beaucoup travaillé au batardeau, par lequel on espère donner de l'eau au moulin. Les ouvriers étaient protégés par des troupes et par deux pièces de 4 disposées près du jardin de M. Jobert, à l'*Espérance*. Le feu n'a pas discontinué toute la journée.

On a vu dans la matinée un piquet de cavalerie et un peloton d'infanterie entre Essert et Cravanche. On assure que des bulletins ennemis annoncent la défaite complète de Marmont et de Bonaparte, qui avait eu quelques succès les premiers jours du mois. Les sentinelles ennemies ont crié toute la journée : « M..... pour Bonaparte ! etc. Mangeurs de cheval, venez chercher du pain ! »

Quelqu'un qui se dit bien informé, assure que les subsistances ne peuvent pas atteindre le 31 mars.

19 Mars. — On a achevé le batardeau qui doit verser les eaux de la rivière dans le canal ; le soir, l'eau est en effet

Digitized by Google

arrivée en ville, et le moulin a été mis en mouvement. Mais, à 8 heures du soir, ce travail, mal conçu et sans solidité, a été détruit en un instant par l'irruption des eaux. On s'est mis aussitôt à réparer, mais cet établissement à la légère et sans principe ne peut se soutenir. Les travailleurs sont toujours protégés par l'artillerie et l'infanterie.

20 Mars. — Il a été envoyé, dans la matinée, un message au général ennemi. La réponse est arrivée aussitôt. A l'instant on a donné l'ordre de cesser toute hostilité et tous travaux, notamment ceux du batardeau. Il paraît que le Conseil de défense veut enfin proposer une capitulation. La garnison a été passée en revue par M. le colonel Kail. Vers 3 heures, M. Emon et le colonel sont partis pour Bavilliers; ils ont laissé leur voiture aux avant-postes, et ont continué leur route dans celle du général ennemi, envoyée pour les recevoir.

21 Mars. — Il y a espoir de succès dans les négociations. On renvoie à l'ennemi, sans condition, les prisonniers faits dans les sorties. Ils sont partis à 11 heures du matin. A 11 heures et demie on a chanté un *Te Deum* et tiré vingt et un coups de canon, pour célébrer l'anniversaire du roi de Rome.

On arrête les travaux du batardeau, et M. Ch. Bletry, arrivé aux avant-postes, n'apporte aucune nouvelle. Beaucoup de bourgeois sont allés causer, dans l'après-midi, avec les ennemis.

22 Mars. — On répand la nouvelle de victoires remportées sur les Français; l'état-major en fait répandre une en sens contraire. Il paraît que le Conseil de défense n'a encore préparé aucune capitulation, et même que le colonel du 63e et le commandant d'artillerie résistent à l'ouverture d'une négociation. Le général Mengaud s'est retiré aujourd'hui du Conseil, après avoir inutilement cherché à amener une détermination contraire. — Nouvelle publication pour déclarer les grains et farines pour plus de six semaines.

Digitized by Google

23 Mars. — Nouveaux travaux pour le batardeau ; habitants et soldats, tout est occupé. Proclamation d'une récompense de 200 francs et plus à celui qui donnerait grains et farines en dépôt.

24 Mars. — Continuation des travaux du batardeau. Le moulin roule à deux tournants. Depuis quelques jours on n'entendait ni canonnade, ni fusillade ; les hostilités ont recommencé aujourd'hui par deux obus lancés à 11 heures du matin du bastion au-dessus du Fourneau, sur les postes ennemis, et la fusillade a suivi.

25 Mars. — Proclamation qui enjoint de payer six mois de contributions de 1814 ; autre qui défend d'approcher de l'ennemi, de lui parler, et ordonne aux avant-postes de faire feu sur les contrevenants.

26 Mars. — Rien de nouveau qu'une visite chez M. Juster, sur dénonciation de riz. On n'y a rien trouvé. La veuve Schangel avait vendu quinze sacs de blé à l'état-major, à 100 francs l'un ; on lui a donné 500 francs, et un *bon* pour le surplus.

27 Mars. — Vers 4 heures, l'officier du génie Gerusdorff, déjà venu plusieurs fois en parlementaire, est entré en ville, les yeux bandés, et a été conduit chez le commandant, où il est resté jusqu'à 6 heures. On dit qu'il a apporté une lettre du prince de Schwartzenberg, qui autorise le général commandant le blocus à accorder à la garnison une capitulation avantageuse et honorable. On répondra demain.

21 Mars. — Toujours de faux bruits et nouvelles. — Nouvelle convocation de citoyens notables, qui fut peu nombreuse. M. George a déclaré qu'il répugnait à la plupart des habitants d'être présidés par un maire lâche, immoral et injuste. Quelques personnes, en petit nombre, ont fait des dons volontaires en argent, billets, etc. Il entre chaque nuit du blé, de la farine, du bétail, de la viande, de la volaille et autres den-

Digitized by Google

rées; voilà ce qui prolonge nos malheurs. Les habitants cupides fournissent du blé à la garnison à raison de 100 francs le sac. Cette manœuvre oblige les habitants à une dépense excessive pour obtenir quelques aliments.

29 Mars. — On a annoncé, dès le matin, que les ennemis étaient en retraite, et autres bruits. Pendant toute la journée on a vu défiler sur toutes les routes un grand nombre de chariots, de chevaux, des hommes armés et désarmés. J'ai vu, depuis le château, avec un télescope, une ou plusieurs rangées de voitures couvertes de toiles blanches, parquées à La Chapelle-sous-Chaux, depuis l'église jusqu'à la route; d'autres voitures, des chevaux et des hommes, descendant dans le même village et filant sur Chaux; d'autres descendant par la hauteur sur le Valdoie; d'autres par la forêt d'Arsot. Les deux pièces d'artillerie placées sur l'ouvrage à corne ont fait feu plusieurs fois sur les convois passant au bord de cette forêt. On a barré le canal à la sortie de la ville, pour inonder les fossés.

30 Mars. — La marche rétrograde des convois ennemis n'a pas été aussi forte qu'hier. On a aperçu aujourd'hui une trentaine de voitures seulement, et quelques escortes. Il est très douteux que ce soit là une retraite; il est présumable que les convois sont à vide et vont chercher des vivres.

On a publié deux proclamations du commandant: la première invite les gardes nationaux infirmes, exempts ou âgés de 60 ans, à faire leur déclaration à une Commission; et la deuxième convoque tous les citoyens composant la garde nationale à se réunir demain, à 10 heures, au Manège, pour y être passés en revue. On annonce des perquisitions de vin chez les habitants. Les avant-postes tout autour de la place ont échangé des coups de fusil sans interruption toute la journée. Nous avons eu un homme tué et plusieurs blessés.

Digitized by Google

31 Mars. — Il ne s'est présenté pour la formation de la garde nationale que quelques officiers. M. le colonel Kail nous a lu un discours et a annoncé des mesures rigoureuses. A 3 heures, un parlementaire ennemi, annoncé avant midi, a été introduit en ville, les yeux bandés, et a apporté la nouvelle d'une victoire décisive remportée par les alliés dans les plaines de la Champagne, de leur entrée très prochaine dans Paris, et de l'impossibilité où se trouve l'empereur Napoléon, cerné de toutes parts, de s'opposer à leurs progrès. Il a promis d'annoncer sous peu de jours des événements d'une importance majeure; il a remis au commandant des bulletins et proclamations du prince de Schwartzenberg, très rassurantes pour les Français. La venue de ce parlementaire, nommé Yung, aide-de-camp du général, était bien à propos pour nous rassurer contre les mesures de rigueur et de terreur dont nous étions menacés par les chefs militaires. Il a demandé une suspension d'armes pour pouvoir célébrer demain les réjouissances de la victoire des alliés.

1er Avril. — Pendant la nuit et la matinée, rien vu ni entendu, excepté quelques coups de feu isolés. A 4 heures du matin, l'ennemi a fait une salve de 60 coups de canon, entre Essert et Bavilliers, pour célébrer la victoire. Le feu du château et la fusillade ont commencé à midi. On a découvert le magasin à poudre, pour en convertir la charpente en bois de chauffage. Une nouvelle proclamation, faite dans la soirée, somme la garde nationale à se réunir demain, à 11 heures, sur la place du Manège, pour être passée en revue.

2 Avril. — Quelques correspondances attestent l'entrée à Paris du prince de Schwartzenberg. Trente-deux hommes de la garde nationale se sont réunis, à 11 heures, sur la place du Manège. M. le colonel Kail a témoigné son mécontentement et fait tenir note des présents. La majorité des habitants refuse énergiquement de porter les armes. A midi, M. Cuenin

Digitized by Google

a été arrêté et mis en prison ; il est lieutenant et n'a pas paru à la réunion ; on croit que c'est le motif de son arrestation. Il a été lâché avant la nuit. On a tracé une tête de pont en avant du pont du Faubourg ; on croit que le Faubourg sera abandonné par la garnison. Les militaires ne doivent plus coucher chez les habitants, mais dans la Halle au blé, au-devant de laquelle on va placer deux canons. Toutes ces mesures tendent à en imposer aux habitants et à leur inspirer la terreur.

3 Avril. — On a soustrait, pendant la nuit, six chevaux de particuliers qui devaient être tués et distribués à la garnison. Les deux chevaux de carrosse de M. Kail, colonel, qui devaient être abattus, lui ont été renvoyés, d'après le vœu des propriétaires d'autres chevaux, qui ont consenti que les leurs fussent distribués en primes, en vue d'adoucir le chef.

Il a semblé que cette déférence, et quelques autres circonstances, avaient calmé les militaires. Ils ont paru aujourd'hui plus civils envers les habitants. On n'a pas encore commencé le travail de la tête de pont, ni disposé de canon sur la place. La fusillade a duré toute la journée entre les postes de l'Espérance et du Moulin neuf. A ce poste, un factionnaire français a été tué d'une balle entrée par la nuque et sortie par le ventre. Un autre a été tué dans la rue des Barres.

4 Avril. — A 10 heures du soir, une fusillade vive s'est fait entendre à l'ouvrage à corne. Le château a lancé plusieurs boulets et obus. A minuit, même bruit. On a su le matin que des pourvoyeurs, ayant tenté de franchir les postes ennemis, avaient été repoussés, que notre poste de l'ouvrage à corne avait cru que l'ennemi approchait pour détruire le batardeau, et que les coups de fusil et la canonnade n'avaient pas d'autres causes.

Dans la matinée, un factionnaire français, qui avait fait

Digitized by Google

feu sur le poste ennemi, à l'entrée du faubourg de France, a été ajusté et tué raide par un chasseur tyrolien.

On a lu en ville la déclaration des puissances alliées exposant les motifs qui les avaient déterminées à consentir au congrès de Châtillon, et à le dissoudre; l'ordre du prince de Schwartzenberg, du 23 mars, et un bulletin annonçant la victoire remportée par les alliés à la Ferté-Champenoise, le 25 mars, et au combat du lendemain.

5 Avril. — La nuit a été parfaitement calme. La garnison n'a plus ni vin ni eau-de-vie, ni huile, ni médicaments, riz et autres provisions, et malgré soixante-quinze sacs d'avoine vendus par Gœtzmann pour 1,800 francs, et payés comptant et d'avance, il ne lui reste plus que pour six jours de vivres et quelques chevaux. Une dizaine d'hommes ont déserté la nuit dernière et pendant la journée.

6 Avril. — Pendant la nuit, l'ennemi a tenté de surprendre le poste de l'hôpital militaire. Un de nos soldats ayant déserté du poste de l'Espérance, à 10 heures du matin, on lui a tiré une vingtaine de coups de fusil sans l'atteindre. Les Autrichiens, étant venus le recevoir, la fusillade s'est engagée; l'ouvrage à corne et le château ont tiré sur ce point des boulets et des obus. L'ennemi s'était logé dans les baraques brûlées de l'Espérance. Cela a duré jusqu'à midi.

Un parlementaire est annoncé pour 3 heures. En effet, à cette heure, MM. Gerusdorff et Yung ont été reçus par l'adjudant de place Ycard, et ont été conduits en ville, les yeux bandés, dans la voiture du colonel Kail. Ils ont annoncé la nouvelle déjà répandue le matin : l'entrée des alliés à Paris, la reddition de cette capitale, Louis XVIII proclamé par les Parisiens, la disparition de Napoléon. Ils sont repartis à 5 heures. M. Gerusdorff doit revenir demain pour traiter de la capitulation de la place. On croit qu'elle sera rendue

Digitized by Google

lundi. Les partisans de Bonaparte sont consternés. — La joie est dans les cœurs.

Jeudi-Saint, 7 Avril. — Le parlementaire n'est pas venu... Ce sera à nos gouvernants, qui ont l'air de révoquer en doute les nouvelles d'hier, à faire les démarches de la capitulation. Ils n'ont plus de vivres et s'obstinent à tenir. Les alliés ont célébré la reddition de Paris à 10 heures, au devant d'Essert, par une salve d'artillerie de 100 coups de canon. Les hostilités ont recommencé à midi. Nous avons lu le bulletin du 31 mars, contenant : 1° Une proclamation du prince de Schwartzenberg, donnée sous les murs de Paris ; 2° la capitulation ; 3° la déclaration des puissances alliées, concernant leur engagement de ne plus traiter avec Bonaparte, de respecter l'intégrité de l'ancienne France, et de garantir la Constitution que le peuple français se donnera ; 4° et l'historique de l'occupation de Paris. On vend, à l'arsenal, les ferrailles, outils, moules de boulets, et même une pièce de canon de 24, que l'on a sciée par morceaux.

8 Avril. — Les Autrichiens ont brûlé, ce matin, la petite maison du jardin de Blum, près de la blanchisserie militaire. L'ouvrage à corne et le château ont beaucoup tiré sur la maison des bains de la Forge, où l'ennemi a un poste. Dans l'après-midi, des visites domiciliaires ont été faites au faubourg de France, chez MM. Dauphin, aubergiste, et Dépierre. On a saisi chez ce dernier six chevaux, dont deux appartenant au sieur Toublon, trois à Jean-Claude Ménétré le jeune, de Pérouse. Ils ont été conduits en ville pour être abattus.

9 Avril. — On annonce la vente des draps et fournitures d'habillement du 63e de ligne et du 14e chasseurs à cheval. On continue la vente des ferrailles, outils et cuivres de l'arsenal. Vers 2 heures, a paru un décret du 2 avril, qui nomme un gouvernement provisoire, déclare Bonaparte déchu du trône, et délie les Français du serment de fidélité, et

Digitized by Google

l'adresse du Sénat aux armées. Le colonel Kail étant allé aux avant-postes ennemis, les actes lui ont été notifiés, et il a été convenu d'une suspension d'armes depuis 7 heures du soir jusqu'à nouvel ordre.

Dans la matinée, le château a tiré une cinquantaine de coups de canon; on ne sait sur quoi; on présume que c'est pour décharger les pièces, ou pour user les munitions. Un Autrichien a tué d'un coup de fusil le jardinier Grille, fils aîné, dans son jardin, à la suite d'une querelle.

Dimanche, jour de Paques, 10 Avril. — On a reçu un bulletin du 4 courant, contenant la nomination des commissaires du gouvernement provisoire aux différents ministères, les motifs et le texte du décret du Sénat du 2; l'acte du Corps législatif qui y adhère; et une adresse de la Cour de cassation au Sénat. Les chefs militaires feignent de révoquer en doute ces actes.

Beaucoup d'habitants ont communiqué librement avec les avant-postes ennemis, par le temps superbe qui a marqué cette journée.

11 Avril. — M. de Gerusdorff a annoncé à plusieurs personnes, aux avant-postes, l'arrestation de Bonaparte, par ordre du prince de Neuchâtel (Berthier), et sa translation à Alba, l'une des îles Ioniennes, avec 600,000 fr. de pension. L'impératrice Marie-Louise est en Bretagne, et va partir pour l'Autriche. On a communiqué assez librement avec les avant-postes autrichiens. Les officiers du 14e chasseurs ont donné un goûter aux bains du Fourneau à une douzaine d'officiers autrichiens de toutes armes, venus de Danjoutin avec le maire et le curé du village. La capitulation a été portée dans la matinée aux avant-postes, par le colonel Kail et l'officier du génie Emon.

12 Avril. — Enfin, on a proclamé à son de trompe que la capitulation était signée. Elle l'a été vers 4 ou 5 heures du

Digitized by Google

soir, et on a annoncé que demain, vers 5 heures du matin, les postes extérieurs français seraient retirés, que les Autrichiens occuperaient, à 7 heures, la porte de France et celle de secours, conjointement avec les Français, que les communications seraient rétablies à 7 heures du matin, et enfin, que la place serait rendue le 16.

13 Avril. — Les postes français à l'extérieur, excepté à l'ouvrage à corne, ont été retirés à 5 heures du matin, et à 7 heures les Autrichiens ont occupé la porte de France, conjointement avec les Français.

Dès le matin, une affluence considérable de gens de la campagne et des subsistances de toute espèce sont entrées en ville. J'ai été me promener à Bavilliers avec M. Ecoffet. Je suis sorti de ville avec la cocarde blanche; je l'ai ôtée à mon retour, parceque j'ai appris, avant de rentrer en ville, que la garnison, et surtout les chasseurs, maltraiteraient ceux qu'ils en trouveraient décorés.

14 Avril. — Pendant toute la journée, les chasseurs se sont promenés d'un air menaçant; ils ont l'air de chercher querelle aux Autrichiens.

15 Avril. — Proclamation du commandant pour remercier les habitants des secours qu'ils ont fournis à la garnison et à la défense de la place, et pour leur exprimer ses regrets de quitter Belfort.

Marché considérable de toute espèce et à bas prix. Nos inquiétudes ne sont pas dissipées; aucune des nouvelles reçues n'est officielle. Depuis le 6, il n'y a plus de bulletin; il n'arrive pas de courrier de Paris. On répand, d'une part, que Bonaparte occupe encore les bords de la Loire avec des forces considérables, et a remporté plusieurs succès; d'autre part, on dit que ses généraux et ses troupes l'abandonnent de jour en jour, que lui-même a abdiqué et a envoyé son épée à l'empereur de Russie; que les Autrichiens et alliés vont

Digitized by Google

repasser le Rhin, et qu'il ne restera plus en France qu'une armée russe, jusqu'à la consolidation du gouvernement de Louis XVIII.

Vers 4 à 5 heures du soir, une colonne russe, composée d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, a passé sous les murs de la ville et a campé près Essert pour continuer la route sur Paris.

16 Avril. — Reddition définitive de la place; dans la nuit, 200 soldats, à qui on avait insinué que malgré les clauses de la capitulation, la garnison serait conduite au delà du Rhin, ont déserté.

A 7 heures, le commandant Legrand et le reste de la garnison sont sortis avec les honneurs de la guerre, musique en tête, tambour battant, deux canons, deux caissons, et mèches allumées. Rendue au delà du faubourg, sur la hauteur d'Essert, cette garnison a déposé les armes en présence des troupes et du général baron Drexler, commandant le blocus. Les officiers ont conservé leurs épées et les soldats leurs sacs.

Elle a été conduite sur Lure par une compagnie de cosaques. Aussitôt le général autrichien et ses troupes, composées d'une compagnie de hussards, d'infanterie, de dragons, et dix pièces d'artillerie, ont fait leur entrée en ville. Ils ont été reçus aux portes par le maire et le Conseil municipal, au son des cloches. La porte de Brisach et le château ont été occupés par les Autrichiens et les uhlans. Les cosaques ont monté la garde à la place.

Le reste des troupes s'est retiré dans les villages jusqu'à ce que les réparations aux casernes soient faites. Quelques officiers sont logés chez les bourgeois. Le général a son logement chez M. Antonin (sous-préfecture actuelle).

La *Gazette de France*, du 8, reçue aujourd'hui, donne le texte de la nouvelle Constitution de la France. Cette gazette est arrivée par Nancy, Epinal.

Digitized by Google

Dimanche, 17 Avril 1874. — Un *Te Deum*, chanté après la grand'messe.

Le général Drexler y a assisté.

Il a été tiré trois salves de trente coups de canon.

Le mardi, 12 avril, on a publié à son de trompette la signature de la capitulation vers 5 heures du soir ; elle porte.

CAPITULATION

du premier blocus de Belfort, du 22 décembre 1813, au 13 avril 1814.

Article premier.

La ville et le château de Belfort seront reçus par les Autrichiens, pour le gouvernement provisoire français, le 16 avril. Les portes de France et de secours seront occupées par eux, le 15 avril. La porte de Brisach, conjointement avec la garnison.

Art. 2.

La garnison sortira avec les honneurs de la guerre, deux canons et deux caissons.

Art. 3.

La garnison, arrivée sur la route de Paris, mettra bas les armes, qui seront livrées, canons, caissons et chevaux, aux Autrichiens. Les officiers garderont leurs épées et les soldats leurs bagages.

Art. 4.

La garnison prêtera serment de ne pas porter les armes contre les puissances alliées jusqu'à la paix ; en échange, les conscrits rentreront chez eux ; les vieux soldats attendront les ordres du gouvernement. Les officiers sont libres de suivre la troupe ou de rentrer chez eux.

Art. 5.

On fournira des voitures pour les soldats blessés ou malades.

Art. 6.

Les malades ou blessés qui ne pourront suivre, seront traités par des officiers de santé français, désignés par le commandant.

Digitized by Google

ART. 7.

On fournira des voitures pour le transport des caisses et papiers de l'administration du corps ; mais les objets relatifs à la place : cartes, plans, seront remis entre les mains de commissaires nommés pour cette partie.

ART. 8.

Les habitants, soulagés pour le passage des troupes, il en sera de même de la garnison. Le général décidera des impositions de guerre ; nul ne sera inquiété pour son opinion politique ; les personnes et les propriétés seront respectées. Libre aux bourgeois de se retirer ailleurs avec leurs effets.

ART. 9.

Le gouvernement français décidera de l'hospice civil.

ART. 10.

La garnison voyagera comme les troupes alliées.

ART. 11.

Les articles douteux seront interprétés à l'avantage de la garnison.

Signé à la maison Gasner, le 12 avril 1814.

YUNG, *major* ; GERUSDORFF, *capitaine du génie.*

Vu et vérifié :

LEGRAND, *commandant d'armes.*
Le baron DREXLER, *général de division commandant le blocus.*

Le dimanche, 17 avril, *Te Deum* chanté après la messe au bruit du canon.

Louis XIII fit don des terres et château de Belfort à La Suze, son général.

Belfort a été assiégé par le duc de la Ferté, qui fit un siége très savant et très bien conduit ; il fut sanglant. On fit mine vers la Tour des Bourgeois. Belfort fut livré le 23 février 1654, et cette conquête mit l'Alsace et la Lorraine en sûreté.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Eine luzernische Gesandtschaft am Hofe Ludwig XI., par Th. de Liebenau. — **Complaincte de l'Eglise fidele svr la persecvtion faicte à ses enfans dans le royavlme de France, l'an 1551** ; Genève, impr. J.-G. Fick.

Il me vient de la Suisse deux opuscules qui se rattachent tout à la fois à son histoire et à celle de la France, et auxquels j'ai plaisir à souhaiter la bienvenue. Nulle branche des études n'est aussi florissante en Suisse que les recherches historiques : c'est un exemple qu'on peut citer à toute l'Europe, sans excepter la docte Allemagne. En Suisse la connaissance du passé fait partie des mœurs politiques ; on y sait que la politique n'est que de l'histoire en action, et cette habitude constante de faire marcher de front le passé et le présent, de rechercher incessamment dans l'histoire l'âme du pays et l'esprit dont il doit s'inspirer, contribue certainement pour beaucoup à donner à ce modèle des Etats modernes la sagesse pratique dont il fait habituellement preuve. Dans tous les cas, si j'en crois ce qu'un de mes amis m'écrivait de Berne, les études historiques n'auraient pas été sans influence, il y a deux ans, sur le rejet de la révision fédérale.

Le premier des opuscules dont je parle : *Eine luzernische Gesandtschaft am Hofe Ludwig XI*, de M. Th. de Liebenau, est une brève analyse de quelques documents des archives de Lucerne: l'auteur en a tiré la relation d'une ambassade envoyée par cette ville au roi Louis XI, pour obtenir une pension dont elle avait alors un besoin urgent. En dépit des

Digitized by Google

trésors conquis sur Charles-le-Téméraire, Lucerne était, au lendemain des guerres de Bourgogne, en proie à d'incroyables embarras d'argent, non parce qu'il n'avait pas eu part au profit, ou que la France l'eût exclu de ses largesses, mais parce que, d'une part, on avait dissipé ces ressources inattendues et que, de l'autre, au lieu de profiter au fisc, l'argent du roi s'était arrêté en chemin dans l'escarcelle des patriciens, qui tenaient alors et qui ont tenu jusque de notre temps le gouvernail du vaisseau du petit Etat. On reconnaît dans ces extraits la main sûre d'un archiviste, qui ne charge sa palette que des couleurs empruntées à ses documents, mais qui, dans ces teintes un peu grises de poussière, n'en anime pas moins les personnages qu'il met en scène.

Le second opuscule forme une mince plaquette in-16° de 12 ff., intitulé : *Complaincte de l'Eglise fidele svr la persecvtion faicte à ses enfans dans le royavlme de France, l'an 1551*, imprimé (*en tout bien*) par le parfait typographe M. J.-G. Fick. Ce sont trois cantiques tirés de la bibliothèque du Dr J.-Ch. Coindet par M. Ph. Plan, et l'éditeur suppose qu'ils ont été composés à Genève par un réfugié de France. Le premier s'applique à la fuite et à l'exil des protestants persécutés, l'autre à leur emprisonnement; le troisième est une paraphrase du cantique de Zacharie (Luc. I). Le mérite littéraire de ces poésies est contestable ; mais on oublie leurs défauts quand on se reporte à la situation où le sentiment religieux pouvait s'exhaler dans des strophes comme celles-ci

Las ie n'ay peur ne doubte
Que mise en cendre toute
Ma chair on iecte au vent
. . . . . .
La bande antechrestienne
N'a dessus l'ame mienne
Aulcune authorité,
Pour exercer la sienne
Grande seuerité.

Digitized by Google

Mon corps de chair mortelle,
Consumé de mort telle
Que bon luy semblera,
Néantmoins malgré elle
Ressuscité sera.

Mais en dure souffrance
Donne moy la constance
De ton nom soubstenir,
Fay qu'en persuerance
Le puisse maintenir

Car en peine si forte
Si tu ne me conforte
Je pourrois tresbucher,
Sathan à ce m'exhorte
Et infirme est ma chair.

Comme on voit, cette poésie respire une odeur de roussi, et ce qui aide encore à l'illusion, c'est l'impression en caractères civilité, qui reproduit jusqu'à l'écriture du temps.

X. M.

Mulhouse. — Imprimerie Veuve Bader & Cie.

Digitized by Google

MATÉRIAUX

pour servir à l'histoire de

L'INVASION DES ARMAGNACS

Tirés des Archives de la ville de Colmar

Il n'est pas nécessaire de rappeler ce que fut pour l'Alsace l'invasion des Armagnacs. Elle a partout laissé des traces ineffaçables, et cependant c'est un des épisodes les plus mal connus de notre histoire. Peu de témoins contemporains l'ont embrassé dans tous ses détails; un seul peut-être fait exception : c'est l'auteur de la chronique que mon ami et collaborateur, M. Rodolphe Reuss, a publiée naguère sous le nom de *Chronique de J.-J. Meyer*.[1] Hors de là tout est incohérent et incomplet, et faute de pouvoir ramener les faits connus à des vues d'ensemble, toutes les idées qu'on s'en fait, flottent dans le vague.

Le beau livre de M. A. Tuetey : *Les Ecorcheurs sous Charles VII*[2], a rétabli l'ordre et la clarté dans ce chaos. Il a pris les Armagnacs à leurs débuts, au moment où la paix d'Arras, 22 septembre 1435, mit en disponibilité ces bandes qui, depuis si longtemps, faisaient la guerre aux Anglais, et pour lesquelles le métier des armes était devenu l'unique moyen de subsister. Au lieu de se dissoudre, elles allèrent vivre, en les ravageant, sur la Bourgogne et la Lorraine,

[1] Strasbourg, 1872, 8°.
[2] Montbéliard. Henri Barbier, 1874; 2 vol. 8°.

Digitized by Google

firent en 1439, une première pointe en Alsace; puis au moment où elles étendaient leurs excès aux provinces de la France proprement dite, sur l'appel de la maison d'Autriche et de l'empereur Frédéric III, en guerre avec les Cantons confédérés, Charles VII profita de cette circonstance pour débarrasser ses Etats de ces soudards, et pour les envoyer, sous le commandement supérieur du Dauphin, devenu depuis le roi Louis XI, guerroyer contre les Suisses.

J'ose croire que le contingent que j'apporte à cette histoire ne passera pas inaperçu. Il y a là bien des faits inédits qui, sans compter qu'ils reconstituent pour cette période les annales de Colmar, éclairent d'un jour nouveau certaines pages du livre de M. Tuetey. En attendant qu'il nous en donne une nouvelle édition, ce que malheureusement il ne nous laisse pas prévoir, ce simple regeste permettra de compléter son récit sur bien des points. Je ne me dissimule pas cependant que, telles que je les présente, ces sèches analyses rebuteront d'abord quelques lecteurs. J'ai tenu à ne négliger aucun des nombreux documents que j'avais entre les mains, et il est certain que ce cadre, déjà employé par M. E. Wülcker pour faire connaître les documents de la même époque, qui se trouvent conservés dans les archives de Francfort-sur-le-Mein [1], s'y prêtait mieux que tout autre : il est d'ailleurs assez élastique pour servir encore à ceux qui viendront après moi, sans compter qu'il y a pour les amis de l'histoire des grâces d'état qui leur feront trouver de l'attrait même à un récit en voie de formation. Ils finiront même par juger que ces notes mises bout à bout ont une saveur si franche, un tel air de vérité, qu'à bien des égards elles l'emportent sur tous les artifices de l'historien.

Les documents que j'avais à dépouiller, sont de divers ordres.

[1] *Urkunden und Schreiben betreffend den Zug der Armagnaken;* Frankfurt, 1873, 4°.

Digitized by Google

Tout d'abord, à partir du mois de février 1435 — le lecteur remarquera cette date, qui est antérieure au traité d'Arras — j'ai fait l'extrait des dépenses occasionnées à la ville de Colmar par les Armagnacs; nos archives possèdent sous le nom de *Kaufhausbuch*, une collection incomparable de comptes de la recette et de la dépense, qui remonte à l'année 1392, et qui, pour certaines périodes de notre histoire, constitue une source d'informations extrêmement abondantes et parfaitement coordonnées. Les extraits tirés de ces registres se distingueront par les initiales K-B, avec le renvoi à l'année et à la page.

Le seul inconvénient de ces notices est leur brièveté. Heureusement qu'à partir de 1442, un registre de correspondance, *Liber missivarum*, le plus ancien que nous possédions, m'a fourni des textes plus amples. Les extraits de cette provenance portent en tête les lettres L-M.

A ces deux sources vient s'ajouter un registre de décrets du Magistrat et du Conseil, *Stettebuch*, espèce de plumitif dont les dispositions les plus importantes ont été reportées dans les deux codes connus sous le nom de Livres rouges, mais qui en renferme un certain nombre dictées par les circonstances, transitoires par conséquent, et qu'on ne retrouve que là. De ce nombre sont les mesures édictées à l'occasion de l'invasion des Armagnacs, mesures qui jettent un grand jour sur la situation de la cité et sur l'esprit de la population pendant cette crise. Dans le regeste, ces extraits sont marqués St-B.

Enfin le fonds des archives connu sous le nom de *Rechnungsgewölb*, qui, à côté de bien des paperasses inutiles, renferme les documents les plus précieux pour notre histoire, m'a fourni un dossier d'une certaine importance, relatif au projet d'alliance et d'expéditions contre les Armagnacs, dont, après leur retraite, Colmar paraît avoir été le principal promoteur. On reconnaîtra l'origine des notes que cette liasse m'a fournies,

Digitized by Google

aux initiales R-G et au numéro de la layette (39) où elle était renfermée.

Voilà les sources où j'ai puisé mes matériaux, et comme la curiosité, qui porte naturellement les recherches vers l'inédit et l'inconnu, ne suffit peut-être pas pour me justifier d'avoir évoqué ces souvenirs, je me permettrai de me citer moi-même et de reproduire ici le passage suivant tiré d'un récent article critique : [1]

« Je ne sais ce qui pousse en ce moment nos érudits à mettre en lumière précisément les pages les plus sombres de nos annales. On dirait que les événements par lesquels nous venons de passer, nous portent à rechercher dans le passé des catastrophes non moins lamentables, afin de fortifier notre courage par l'exemple des épreuves que nos pères avaient subies avant nous. Ce qui pique le plus notre curiosité, ce sont les faits que nous considérions naguère comme des anomalies, des monstruosités de notre passé, et qui aujourd'hui nous paraissent à vrai dire la substance fatale de notre histoire. C'est surtout à l'Alsace que s'applique ce vers :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

« On dirait que le sort de notre malheureuse province est attaché à toutes les grandes questions qui se débattent sur notre continent. Que ce soient l'équilibre européen, la liberté de conscience ou le pouvoir temporel qui sont en jeu, c'est l'Alsace qui paie la rançon de ceux à qui la solution du problème donne tort. Et ce n'est pas seulement à la géographie qu'elle doit le rôle navrant qu'elle ne cesse de jouer : il tient aussi à sa situation historique. Non qu'elle n'ait pas essayé de réagir contre le sort qui ne cesse de la menacer : avant même que Schwitz, Unterwald et Uri eussent secoué le joug des Habsbourg, Colmar tendait instinctivement de se soustraire à l'étreinte des grandes puissances, et si son entreprise

[1] *Industriel alsacien* du 9 septembre 1874.

Digitized by Google

n'obtint pas le succès dû au grand cœur de Walther Rœsselmann, il n'en est pas moins vrai que, grâce aux empereurs des maisons de Luxembourg, de Bavière et Palatine, nos villes impériales étaient arrivées peu à peu à une indépendance qui les rendait à bien des égards les égales des cantons suisses, et qui aurait dû préparer le rapprochement, l'assimilation des deux pays. Comment se fit-il que ces prémices n'aient eu d'autre conclusion que l'alliance de Mulhouse avec Berne et avec Soleure, et plus tard avec les Treize cantons? L'histoire ne nous le laisse nullement ignorer. D'une part l'élévation de Frédéric III au trône de Charlemagne désapprit aux cités de la Haute-Alsace leur salutaire opposition à la maison d'Autriche, à l'ennemi commun des cantons confédérés et des villes impériales; d'autre part, le traité de paix perpétuelle conclu entre les archiducs et les Suisses, au début des guerres de Bourgogne, arrêta net la force d'expansion de la Confédération, et mit fin à ses conquêtes du côté des Pays antérieurs, aux dépens desquels, depuis un siècle et demi, elle n'avait cessé de s'agrandir. Puis vint la scission confessionnelle, dont la Suisse et l'Alsace ressentirent également les effets, et qui, chez nous du moins, ne permit plus à une grande pensée commune de dominer les conflits religieux. »

19-25 février 1435. — Voyage des stettmestres Marquard (de Ruest) et Gilles (Kempffe[1]) à Strasbourg, pour prendre part à la diète convoquée par le duc Etienne[2] pour tenir conseil à l'occasion des Armagnacs (*von der Armen Jucken wegen*); I K-B 1435—36 f° 38

[1] Le noble Marquard de Ruest fait son apparition dans les listes des stettmestres de Colmar à partir de 1422; il en disparaît en 1439; Gilles Kempffe s'y maintient depuis 1424 jusqu'en 1448.

[2] Etienne, duc de Simmern et de Deux-Ponts, fils de l'empereur Robert et frère de l'électeur palatin Louis III le Barbu, lieutenant du grand-bailli d'Alsace, 1410-59.

Digitized by Google

leur absence dure cinq jours, et leur dépense monte pour eux et cinq chevaux, à 4 l. 14 s. 9 d.[1]

2 K-B 1435—36 p. 39 — 26 février — 3 mars 1436. — Nouveau voyage du stettmestre Marquard de Ruest à Strasbourg, quand la diète tomba d'accord d'une alliance contre les Armagnacs. Son absence fut de cinq jours, et sa dépense pour lui et pour trois chevaux monta à 3 l. 19 d.

3 K-B 1435—36 p. 40 — 4-10 mars 1436. — Voyage du stettmestre André (de Westhaus[2]), à Ribauvillé, quand messire Frédéric de Parrey[3] demanda de conférer avec des députés de Colmar, au sujet des Armagnacs. La dépense fut de 5 s. 10 d.

4 K-B 1435—36 p. 41 — 11-17 mars 1436. — Troisième voyage du stettmestre Marquard de Ruest à Strasbourg, pour assister à une nouvelle diète au sujet des Armagnacs. Les délibérations ne pouvant aboutir, la diète s'ajourna au lundi après les Rameaux (2 avril). L'absence avait duré trois jours, et pour lui et ses trois chevaux, le député dépensa 2 l. 10 s.

Entrée en campagne contre les Armagnacs : achat de cinq creusets de Vienne à Strasbourg pour la fonte de canons. Coût : 2 florins, soit 1 l. 3 s. 2 d.

Achat de serge pour serrer le fourrage et l'avoine nécessaires à l'expédition. Coût : 15 s.

5 K-B 1435—36 p. 45 — 1er-7 avril 1436. — Voyage du stettmestre Marquard de Ruest à Molsheim, sur la convocation de Schlestadt, qui s'était

[1] Je ne me permettrai pas de faire l'évaluation de la monnaie qui figure dans ces comptes ; il y faudrait une compétence qui n'appartient en Alsace qu'à M. l'abbé Hanauer. Je me borne à faire remarquer que la livre en question, commune aux villes de Bâle, de Fribourg et de Brisach, était la livre rappe, dont six valaient cinq livres de Strasbourg. A cette époque, le florin valait 11 ½ sous de la monnaie de rappe.

[2] Le noble André de Westhaus figure dans les listes des stettmestres de 1431 à 1457.

[3] Ferry de Paroye, membre du Conseil de Lorraine. Cf. Tuetey, *Les Ecorcheurs*, II, p. 61.

Digitized by Google

entremis pour accommoder le différend de la ville de Strasbourg avec son évêque[1], et de là à Strasbourg pour prendre part à la diète au sujet des Armagnacs. Absent pendant six jours avec trois chevaux, l'envoyé dépensa 3 l. 15 s. 11 d.

9-15 novembre 1437. — Voyage du stettmestre André de Westhaus à Molsheim, se rendant à la diète convoquée par la ville de Strasbourg, pour se concerter sur les mesures de défense à prendre contre les Wallons (*Walhe*) qui menaçaient d'envahir le pays. L'absence fut de quatre jours, et pour lui et ses trois chevaux, l'envoyé dépensa 2 l. 10 s. 16 d. 6 K-B 1437—39 p. 59

23-29 novembre 1438. — Voyage du stettmestre André de Westhaus à Strasbourg, où il se rend sur la convocation de l'évêque de Strasbourg, pour aviser aux mesures à prendre contre le peuple nommé les Ecorcheurs (*Schinder*), qui se proposait d'envahir le pays. Le député fut absent cinq jours, et dépensa pour lui et ses trois chevaux, 3 l. 2 s. 14 d. 7 K-B 1437—39 p. 62

7-13 décembre 1438. — Voyage du stettmestre Gilles Kempffe à Strasbourg, tant à l'occasion des Ecorcheurs que sur la convocation du grand-bailli.[2] Son absence dura six jours, et pour lui et ses trois chevaux, la dépense monta à 4 l. 4 d. 8 K-B 1437—39 p. 64

29 décembre 1438 — 3 janvier 1439. — Voyage du stettmestre Gilles Kempffe à Molsheim, où l'évêque de Strasbourg avait convoqué une Diète au sujet des Armagnacs (*Armenydäcken*), de là à Strasbourg, pour ouïr les propositions du grand-bailli. Le député fut absent pendant huit jours, et dépensa pour lui et ses trois chevaux 5 l. 10 b. 9 K-B 1437—39 p. 67

11-17 janvier 1439. — Voyage du stettmestre André de Westhaus à Molsheim, au sujet de l'alliance à conclure contre 10 K-B 1437—39 p. 69

[1] Guillaume de Diest, 1393-1439.

[2] L'Electeur palatin Louis IV le Bon, ou son lieutenant René de Neiperg.

Digitized by Google

les Armagnacs[1], lorsqu'il fut décidé qu'elle serait couchée par écrit. L'absence dura sept jours, et la dépense de l'envoyé avec trois chevaux monta à 5 l. 9 s. 4 d.

11 K-B 1437—39 p. 72 — 25-31 janvier 1439. — Voyage du stettmestre Gilles Kempffe, à Molsheim, au sujet des changements à introduire dans la rédaction du traité contre les Armagnacs, en réservant l'approbation de leurs commettants : les envoyés tombèrent d'accord que l'évêque de Strasbourg et ceux qui tenaient avec lui, y figureraient pour moitié. Le stettmestre était chargé en outre de donner réponse au grand-bailli sur ce qu'il avait proposé précédemment aux députés des dix villes, réunis à Strasbourg. L'envoyé fut absent sept jours, et dépensa pour lui et ses trois chevaux 4 l. 16 s. 8 d.

12 K-B 1437—39 p. 75 — 15-21 février 1439.— Voyage du stettmestre Gilles Kempffe à Schlestadt, pour se concerter sur la diète des dix villes impériales, qu'à l'occasion des projets contre les Armagnacs, le grand-bailli voulait réunir à Rosheim L'envoyé passa la nuit à Schlestadt avec trois chevaux, et dépensa 13 s. 11 d.

Voyage du même pour se rendre à la diète de Rosheim, où il resta quatre jours. Pour lui et une suite de trois chevaux, la dépense fut de 2 l. 4 s. 3 d.

13 K-B 1437—39 p. 76 — 22-28 février 1439. — Voyage du stettmestre André de Westhaus à Molsheim, où, sur la demande du grand-bailli, l'évêque de Strasbourg avait convoqué une diète pour délibérer sur les mesures à prendre contre les Armagnacs. L'absence dura quatre jours, et la dépense monta à 2 l. 7 s. 1 d.

14 K-B 1437—39 p. 77 — 1er-7 mars 1439. — Le stettmestre Gilles Kempffe se rend à deux reprises à Schlestadt, à l'occasion de l'entrée des Ecorcheurs en Alsace. La dépense pour les deux voyages monta à 16 s. 8 d.

[1] Cf L. Spach, *Un Traité d'alliance contre les Armagnacs* (*Œuvres*, t. III, p. 475).

Digitized by Google

De son côté, l'obristmestre, avec quelques stettmestres et conseillers qui lui avaient été adjoints, fait la visite des fossés, pour voir s'il ne faudrait pas en creuser de nouveaux, et comment on disposerait l'artillerie entre les fossés. La dépense, tant pour les magistrats et les sergents ou valets qui les accompagnaient, que pour l'éclairage des séances nocturnes du Conseil, monta à 1 l. 10 s. 1 d.

8-14 mars 1439. — Séjour du grand-bailli à Colmar, où il vient à l'occasion des Armagnacs. La ville lui offre 10 quartaux d'avoine, coûtant 3 l. 13 s. 4 d., et un saumon valant 1 l. 10 s. 15 K-B 1437—39 p. 78

Passage des Armagnacs qui gagnent le pays haut. Occupés entre les remparts, dans la ville, dans les champs où ils tenaient des postes d'observation (*die warten zuuerslahende*), les magistrats, les serviteurs, les sergents et les valets, occupés de toutes les manières, firent une dépense de 3 l. 8 s. 6 d.

Différents voyages de Jean Meyger et de Nicolas Pflüger, à Schlestadt et à Bergheim, pour recueillir des informations sur les Armagnacs. La dépense monte à 12 s. 4 d.

Payé à Göpffrit, pour le bois qu'on a brûlé pendant qu'on montait la garde entre les remparts, 5 s.

15-21 mars 1439. — Dépense faite pour les serviteurs et les valets de la ville qui, pendant cette alerte, avaient fait des allées et des venues sans nombre au Waagkeller[1] : 1 l. 16 K-B 1437—39 p. 79

22-28 mars 1439.— Voyage du stettmestre André de Westhaus à Bergheim, où il s'était rendu comme envoyé de la ville, sur l'appel du grand-bailli, pour y conférer au sujet des Armagnacs. La dépense fut de 4 s. 3 d. 17 K-B 1437—39 p. 80

Voyage du stettmestre Gilles Kempffe à Strasbourg, sur l'invitation de cette ville, qui avait été mise en demeure de prendre part à une campagne contre les Armagnacs; de là à Schlestadt, pour s'entendre avec une députation à envoyer au

[1] La cave à la balance ou maison de ville.

Digitized by Google

roi des Romains Frédéric III. Son absence dura cinq jours, avec trois chevaux, et la dépense monta à 3 l. 3 s.

18 K-B 1437—39 p. 83 29 mars — 4 avril 1439. — Voyage du stettmestre Marquard de Ruest à Haguenau, où il s'était rendu avec trois chevaux, sur la convocation du grand-bailli, pour prendre part à une diète des villes impériales, spécialement rassemblée pour s'entendre sur une expédition contre les Armagnacs. L'envoyé fut absent six jours, et dépensa 4 l. 3 s. 6 d.

Payé à Nicolas zem Balmen[1], le maître artilleur, et à son fils Jean, à chacun onze journées de travail, pour avoir mis les canons en batterie entre les fossés à l'occasion du passage des Armagnacs. En tout 2 l. 4 s.

19 K-B 1437—39 p. 83 5-19 avril 1439. — Dépense de Henri Friburger à Thann et à Cernay, où il avait été envoyé en observation pour surveiller les mouvements des Armagnacs : en tout 5 fl. 2 s., soit en argent 2 l. 19 s. 6 d.

Dépense à l'occasion du tracé et du piquetage, par le magistrat, du fossé derrière Saint-Pierre, qu'on a entrepris de creuser aux fêtes de Pâques : 7 s. 10 d.

20 K-B 1437—39 p. 84 12-18 avril 1439. — A Spengelin le faiseur d'arbalètes, pour avoir aidé Wernlin Armbroster, à l'occasion du passage des Armagnacs : 16 s. 4 d.; item à Knore le cordonnier, pour des pulvérins en cuir : 5 s.; et à Breitenstein, pour des sacs à balles en serge : 4 s. Total : 1 l. 5 s. 4 d.

21 K-B 1437—39 p. 85 19-25 avril 1439. — Dépense de Matthieu de Sarburg à Thann, où il avait été envoyé à l'occasion des Armagnacs : 18 s.

22 K-B 1437—39 p. 86 26 avril — 2 mai 1439. — A Nicolas zem Balmen, pour avoir fait rentrer l'artillerie, et mettre en sûreté la poudre et les autres accessoires, payé 12 s.

[1] Nicolas Westermann, surnommé *zum Balmen*, de la maison qu'il habitait, a passé au service de la ville, comme maître artilleur, en 1431. Cf. *Archives de Colmar*. E, 32, 7.

Digitized by Google

A Thomas Keser, qui avait été fait prisonnier par les Armagnacs, payé, suivant convention, pour le cheval, pour l'armure et pour le reste, 23 l. faisant 40 fl.

21-27 juin 1439. — Voyage du stettmestre Gilles Kempffe à Strasbourg, où il s'était rendu avec les députés des autres villes impériales, pour délibérer sur un message de l'évêque de Mayence[5] et du duc Othon, concernant les Armagnacs, et sur un autre message du roi des Romains, demandant du secours. Absent pendant quatre jours, avec trois chevaux, sa dépense monte à 3 l. 2 s. 2 d. 23 K-B 1439—41 p. 3

Autre voyage du même à Schlestadt, au sujet de la diète convoquée à Mayence : 9 s. 6 d.

12-18 juillet 1439. — Voyage du stettmestre Gilles Kempffe à Mayence, pour prendre part à la diète convoquée par les électeurs, pour s'entendre sur les mesures à prendre contre les Armagnacs, et aussi pour aviser aux prestations que demandait le roi des Romains. La dépense de l'envoyé et de deux serviteurs à sa suite, pendant les quinze jours qu'ils furent absents, monta à 10 l. 2 s. 9 d. Il semble que les autres villes impériales ont dû y contribuer au même titre que Colmar. 24 K-B 1439—41 p. 6

6-12 mars 1440. — A Henny Swartz, qui avait été envoyé à Mulhouse pour s'informer si le bruit du retour des Armagnacs était ou non fondé, payé 6 s. 2 d. 25 K-B 1439—41 p. 42

28 septembre 1442. — Le maître et le Conseil de Colmar mandent à l'évêque Robert de Strasbourg, landgrave d'Alsace, qu'à leur retour de Saverne, où Sa Grâce les avait convoqués, les députés de la ville ont apporté la nouvelle qu'un peuple étranger était sur le point d'envahir le pays; reste à savoir ce que l'on se propose de faire. En ce qui les concerne, le maître et le Conseil se conformeront dans cette circonstance, 26 L-M 1442—48 f° 32

[5] Thierry d'Erpach, 1434-59.

Digitized by Google

comme toujours, à tout ce que les princes, les seigneurs et les villes décideront de faire pour la défense commune.

Vendredi avant la Saint-Michel 1442.

27 K-B 1442—43 p. 21 — 21-27 octobre 1442. — Voyage du stettmestre Gilles Kempffe à Obernay et de là à Molsheim, où il se rend auprès de l'évêque de Strasbourg relativement au péage (de Matzenheim) et au peuple étranger qui menace, dit-on, d'envahir le pays. Retour à Obernay, pour délibérer sur une alliance à conclure. Absent pendant six jours avec trois chevaux, l'envoyé dépensa 3 l. 18 s. 6 d.

28 K-B 1442—43 p. 24 — 11-17 novembre 1442. — Voyage du stettmestre Gilles Kempffe à Saverne, encore au sujet des Armagnacs (*Arme Jecken*), et aussi relativement au différend de Schlestadt avec Henri Grëfe. Il fut absent six jours, avec trois chevaux. De là il se rendit à Bâle, qui avait prié Colmar de lui envoyer une députation à l'occasion du péage de Neuenburg. Pour les deux voyages, la dépense monta à 5 l. 5 s. 6 d.

29 K-B 1442—43 p. 26 — 25 novembre — 1er décembre 1442. — Voyage du stettmestre Walther Thurant[1] à Molsheim, au sujet des Armagnacs; de là à Strasbourg pour rejoindre son collègue Gilles Kempffe, et conférer de la valeur des marcs (*von der marcken wegen*), et pour assister au plaid contre Pierre Blümelin.[2] Le voyage dura huit jours, et la dépense avec deux chevaux monta à 2 l. 19 s. 6 d.

30 K-B 1442—43 p. 38 — 10-16 février 1443. — Voyage du stettmestre Walther Thurant à Ribauvillé, se rendant auprès du sire de Ribaupierre[3] qui avait invité Colmar, Schlestadt et Kaysersberg à venir se concerter avec lui sur ce qu'il y aurait à faire, si le

[1] Figure dans le Magistrat de 1442 à 1458.

[2] Pierre Blümelin a soutenu contre Colmar, au sujet d'une succession qu'il prétendait, un long procès entremêlé de voies de fait. Il finit par être tué au cours de ce litige, en 1452.

[3] Maximin de Ribaupierre, † 1450.

Digitized by Google

peuple étranger envahissait le pays et s'emparait d'une place forte. La dépense monte à 3 s. 5 d.

14-20 avril 1443. — Voyage de Jean de Virdenheim[1] à Ribauvillé, pour assister à la conférence réunie par le sire de Ribaupierre, afin de s'entendre sur les mesures de défense à opposer à l'invasion dont le pays est menacé. Pour deux jours d'absence avec trois chevaux, la dépense monta à 13 s. 2 d. 31 K-B 1443—43 p. 47

6-12 octobre 1443. — A Brunheitz, un varlet du comte de Lützelstein, qui avait donné avis de la marche d'un corps d'armée, contre lequel il croyait que la ville devait se tenir en garde, payé, sur l'ordre de quelques stettmestres, 14 s. pour une casaque. 32 K-B 1443—44 p. 13

13-19 octobre 1443. — Voyage d'Antoine de Wittenheim à Ribauvillé, pour parler au sire de Ribaupierre de quelques informations qu'on avait reçues touchant un peuple étranger qui aurait pénétré en Alsace. Sa dépense monta à 4 s. 6 d. 33 K-B 1443—44 p. 14

Aux serviteurs qui, par ordre, étaient allés en observation, payé pour leur dépense 7 s. 4 d.

20-26 octobre 1443. — A Jean von Yberg et à Henri Smydt, chargés d'escorter, le jour de la Saint-Gall, les bourgeois qui se rendaient à Mulhouse pour le marché (ou foire de Didenheim), payé pour leur dépense 14 s. 4 d. 34 K-B 1443—44 p. 15

A Henri Friburger et à Schützelin, qui avaient servi d'escorte aux bourgeois qui se rendaient au marché de Guebwiller, payé 8 s. 10 d.

1er-7 décembre 1443. — Aux serviteurs de la ville qui, le jour de la Sainte-Catherine, ont servi d'escorte, à l'aller et au retour, aux bourgeois qui se rendaient au marché de Bergheim et de Guebwiller, plus à ceux qui ont été en observation et partout où on les envoyait, payé en tout 1 l. 17 s. 35 K-B 1443—44 p. 21

[1] Le noble Jean de Virdenheim figure dans les listes des stettmestres de 1442 à 1464.

Digitized by Google

36 K-B 1443—44 p. 43 26 avril — 2 mai 1444. — A Pierre Bœkelin et à d'autres varlets qui, pendant les dernières fêtes de Pâques, s'étaient rendus à Münster pour escorter à leur retour les bourgeois revenant du marché, payé pour leur dépense 7 s. 5 d.

Aux capitaines et aux varlets, quand ils firent choix de postes d'observation et de gardes, payé pour leur dépense 1 l. 9. s. 11 d.

37 K-B 1443—44 p. 46 17-23 mai 1444. — Aux six hommes qui ont servi d'escorte jusqu'à Bâle à des marchands de Berne et de Soleure, payé pour leur dépense 1 l. 4 s.

38 K-B 1443—44 p. 47 24-30 mai 1444. — A ceux qui ont servi d'escorte aux bourgeois qui s'étaient rendus au dernier marché de Bühl (*Bühel*), et aux serviteurs qui ont été chaque jour en observation, payé pour leur dépense 2 l. 9 s. 6 d.

A Henri Smydt, qui s'était rendu à Bühl pour donner protection aux bourgeois qui prenaient part au marché, payé sa dépense pendant deux jours, 6 s. 2 d.

39 L-M 1443—48 f° 97 14 juillet 1444. — Sur les explications que leur ont données leurs confédérés de Schlestadt, touchant les deux diètes convoquées à Molsheim, au sujet de l'invasion dont on est menacé, la première pour le jeudi après la Sainte-Marguerite (16 juillet) par l'évêque de Strasbourg, l'autre pour la Sainte-Madeleine, par l'électeur palatin Louis IV, le Bon, le maître et le Conseil de Colmar leur mandent que des affaires urgentes ne leur permettront pas de prendre part à la première conférence, qui d'ailleurs ajournera probablement son vote à la réunion suivante, à laquelle ils espèrent pouvoir se rendre. En conséquence, ils prient leurs voisins de Schlestadt de les représenter à cette première diète, et si l'on y délibère sur les moyens de se défendre, de ne pas y faire d'opposition intempestive.

Mardi avant la Sainte-Marguerite 1444.

Digitized by Google

1er août 1444. — Le maître et le Conseil de Colmar mandent au chevalier Reinhard de Neiperg, lieutenant du grand-bailli d'Alsace, qu'ils n'avaient pas manqué de mettre leurs députés en route pour se rendre à la diète convoquée à Haguenau par l'électeur palatin; mais arrivés à Strasbourg, les envoyés apprirent que la réunion était contremandée, ce qui les obligea à revenir sur leurs pas, au grand déplaisir de leurs commettants, qui les avaient spécialement chargés d'entretenir le représentant du grand-bailli de l'attaque dont la ville venait d'être l'objet du fait de Pierre Blümlin. Si depuis la députation ne s'est pas rendue tout spécialement auprès de lui, cela tient aux dangers auxquels le pays est exposé de la part du peuple étranger qui menace de l'envahir, ainsi que la nouvelle en arrive de tous côtés. Toutefois pour ne pas laisser ignorer plus longtemps au sire de Neiperg ce qui s'est passé, le maître et le Conseil lui rapportent que le jeudi après la Sainte-Marguerite, à 2 heures du matin, Pierre Blümlin et ses auxiliaires se sont jetés sur le bétail et les chevaux de Colmar, qui se rendaient au pâturage de nuit, et les ont emmenés. Aussitôt prévenus, les bourgeois se mirent à la poursuite des ravisseurs, qu'ils atteignirent à près de 5 milles de là. On en vint aux mains, et outre le bétail qui fut repris, les assaillants eurent plusieurs hommes pris et tués, tandis que les Colmariens ne perdirent que deux des leurs, un garçon tué et un prisonnier. Il est question aujourd'hui de la conclusion de la paix ou d'un armistice: mais quoi qu'il arrive, la ville ne tardera pas à envoyer ses députés au chevalier de Neiperg, pour prendre conseil sur cette affaire. 40 L-M 1442—48 f° 101

Samedi, jour de la Saint-Pierre-ès-Liens 1444.

(.....) Décret du maître et du Conseil de Colmar qui, sur la nouvelle que le peuple étranger se proposait d'envahir le pays, rendent libre l'entrée et la sortie des denrées qu'on voudrait réfugier en ville, les affranchissent du péage 41 St-B 1429—62 p. 131

Digitized by Google

et de tous autres droits, et défend à qui que ce soit de s'en nantir ou saisir.

En même temps ils prescrivent à leurs ressortissants d'amener en ville tout ce qui leur appartient au dehors, ou du moins de le mettre en lieu sûr.

Sans date.

42 K-B 1444—45 p. 8 9-15 août 1444. — A Conrad Meyger et à Pierre Brüstelin, qui avaient été envoyés vers le pays haut, pour prendre des informations sur les Ecorcheurs et sur différentes autres choses, et qui étaient restés absents pendant dix jours, payé pour leur dépense et pour leur salaire, 1 l. 18 s.

A quatre autres varlets qui étaient allés aux informations, pays haut et pays bas, et qui étaient restés dehors une nuit et une demi-journée, 8 s.

43 K-B 1444—45 p. 9 16-22 août 1444. — Pour les serviteurs de la ville qui ont été en observation et qui ont rempli d'autres missions, et pour les membres du Magistrat qui ont inspecté les créneaux et délibéré sur les mesures à prendre dans les graves circonstances où l'on se trouve, payé 19 s. 1 d.

Aux tribus qui avaient monté la garde pendant quatre nuits, lors du séjour du grand-bailli à Colmar au sujet du peuple étranger, payé pour du vin 8 s.

A George Enderlin, pour convertir en balles 2 quintaux moins 8 livres de plomb, payé 3 l. 3 s. 4 d.

Lorsqu'on démolit le rempart près du cimetière des juifs[1], et qu'on rasa ledit cimetière, payé pour deux mesures de vin et pour gratifications 1 l. 9 s. 4 d.

44 K-B 1444—45 p. 10 23-29 août 1444. — Au prévôt Walther Thurant, chargé

[1] Ce cimetière, qui semble avoir été contigu au fossé, occupait l'emplacement où fut depuis bâti la tuilerie de la ville, devant la porte de Brisach. Cette usine a été remplacée de notre temps par une maison d'habitation construite par MM. Birkel et Kress.

Digitized by Google

d'aller, entre autres, à Schlestadt pour y visiter les fortifications (*Bolwergke*), payé .....

A Jean de Malines, pour 2 quintaux et 8 livres de plomb, 4 l. 6 d.

29 août 1444. — En réponse au sire Maximin de Ribaupierre, qui s'était plaint, au nom des juifs de ses domaines, de la profanation du cimetière des juifs à Colmar, soi-disant propriété commune de la juiverie d'Alsace, dont la ville avait rasé les murs et enlevé les tombes, le maître et le Conseil de Colmar lui mandent que les mesures prises par eux n'ont rien que de régulier, alors que le pays est désolé par une guerre furieuse. Dans de pareilles conjonctures, c'est le droit de chacun de démolir ce qui peut lui porter dommage, et la ville n'a pas plus épargné les constructions des autres bourgeois que le cimetière des juifs; il n'est même pas impossible qu'on fasse subir le même sort à des églises consacrées[1], comme à toutes les bâtisses dont l'ennemi pourrait se couvrir. Du reste, le maître et le Conseil se réservent de répondre plus amplement à Sa Grâce, quand le danger sera passé; pour aujourd'hui, ils sont tout entiers au soin de leur défense. 45 L.-M 1442-48 f° 103

Samedi après la Saint-Barthélemy 1444.

Au bailli de Riquewihr et à la ville de Bergheim, qui avaient aussi transmis les doléances de leurs ressortissants juifs, le maître et le Conseil répondent sous la même date et dans les mêmes termes.

30 août — 5 septembre 1444. — A Nicolas zem Balmen, pour avoir fabriqué 1 quintal de poudre, 1 l. 46 K-B 1441-45 p. 11

A Fritschi Kremer, pour 3 quintaux de plomb, 6 l. 19 d.

A deux varlets envoyés en reconnaissance vers le pays *haut*, 12 s.

[1] Il s'agit de la chapelle de Sainte-Anne, qui a donné son nom à l'ancien cimetière, à un bastion (*Sant-Anna-Wehr*) et à un lieu dit (*St.-Ann-Aeckerlein*).

Digitized by Google

47 L-M 1442—48 f° 104

15 septembre 1444. — Le bourgmestre et le Conseil de Colmar écrivent à Louis de Vienne, Dauphin de France, pour le prier de mettre fin aux excès de ses troupes sur le territoire de la ville, puisqu'elles ne sont venues dans le pays que pour porter secours à la maison d'Autriche. Chaque jour les soldats mettent à mort, blessent, dépouillent ou rançonnent des bourgeois de Colmar, exercent d'odieuses violences sur des femmes, des vierges, des enfants; il n'est plus possible aux habitants de tirer parti de leurs terres. Cependant la ville n'a pas cessé de prouver son attachement à la maison d'Autriche; elle n'a fait aucun traité avec ses ennemis. Aussi est-elle convaincue que c'est contre le gré du Dauphin, prince éminemment chrétien, que ses soldats maltraitent ainsi un membre du Saint-Empire, dont le chef est l'aîné de la maison d'Autriche; une cité sous la protection du comte palatin du Rhin, qui lui a écrit pour lui garantir sa sécurité pendant cette guerre; une ville qui n'a jamais rien eu à démêler avec la couronne de France. En conséquence, le bourgmestre et le Conseil supplient le Dauphin de les épargner, en promettant de lui tenir compte de la bienveillance qu'il leur témoignera en cette circonstance.

Mardi, lendemain de l'Exaltation de la Sainte-Croix 1444.

Quoique le messager chargé de cette lettre fût muni d'un sauf-conduit, délivré par un capitaine français nommé Pouchon de Ryvière[1] *(sic)*, qui était posté pour lors à Munzenheim, il ne parvint pas d'abord à la remettre au Dauphin. Arrivé au dessus de Rouffach, il rencontra des soldats qui lui enlevèrent son habit, sa ceinture, sa gibecière, sa dépêche et son argent, et l'emmenèrent avec eux. La ville dut envoyer un autre messager avec un *duplicata* de la lettre ci-dessus.

[1] Pochon de Rivière, capitaine gascon, tué au siége de Saint-Hippolyte, en Alsace, et enterré à Isenheim. Cf. A. Tuetey, l c. t. Ier, p. 277.

Digitized by Google

15 septembre 1444. — Dans l'extrémité où ils se trouvent et qu'ils lui exposent dans les mêmes termes qu'au Dauphin, le maître et le Conseil de Colmar font appel au margrave Guillaume de Hochberg-Sausenberg[1], grand-bailli des domaines autrichiens, pour qu'il intervienne en leur faveur auprès de ce prince, et qu'il procure à leur messager une réponse comme ils la demandent. 48 L-M 1442—48 f° 105

Mardi, lendemain de l'Exaltation de la Sainte-Croix 1444.

18 septembre 1444. — Le maître et le Conseil de Colmar rappellent au chevalier Reinhard de Neiperg, lieutenant du grand-bailli en Alsace, l'entretien qu'ils avaient eu avec lui, la dernière fois qu'il était chez eux, au sujet du peuple étranger qui a envahi l'Alsace, et des excès de tous genres qu'il commet, tuant, maltraitant, rançonnant les hommes, violant et déshonorant les femmes et les enfants, dévastant tout le pays. A son passage à Schlestadt et à Haguenau, il devait entretenir leurs alliés des mesures à prendre pour mettre fin à ces horreurs; mais on ne sait pas encore ce que ces villes ont répondu. Cependant l'insolence de ces étrangers devient de jour en jour plus intolérable, et il est à craindre que quelques petites villes du voisinage ne soient distraites de l'Empire. A cette situation s'ajoute encore un autre danger : des rapports certains annoncent que le petit peuple des villes et des campagnes, impatient des maux dont il souffre, prétend se rassembler et se défendre lui-même, si ses seigneurs ne peuvent le secourir. La ville craint fort que si on laisse le peuple s'armer, qu'il ne se soulève contre la noblesse et contre les cités; pour aujourd'hui on ne peut qu'appeler l'attention des princes, des seigneurs et des communes sur ce qui pourrait arriver si cette menace se réalisait. L'irritation du peuple est extrême. « Nous avons, dit-il, rois, grands-baillis et seigneurs; chacun ne demande qu'à prendre, mais 49 L-M 1442—48 f° 106 et f° 108 verso

[1] 1428-73.

Digitized by Google

en échange on est tenu de protéger le pays, de garantir la sûreté des récoltes et des habitants; malgré cela on n'obtient de secours nulle part. » Tout cela est fort sérieux, et la ville ne peut le laisser ignorer ni au chevalier Reinhard, ni au grand-bailli, le duc Louis IV; il est temps d'aviser aux moyens de parer au double danger auquel on est exposé. En ce qui concerne Colmar en particulier, le maître et le Conseil mandent que journellement des bandes traversent et ravagent son territoire, et insultent la ville; les dommages qu'elles causent, sont incalculables; avec l'aide de Dieu, on est résolu de se bien défendre, mais il est à craindre que ces étrangers, qui sont en force, ne s'arrêtent dans le pays haut, et ne traitent d'autres villes de la même manière. On dit que le duc de Savoie[1] et les Confédérés suisses, avec la ville de Bâle, ont envoyé des députés au Dauphin, en ce moment à Ensisheim, mais on ignore l'objet de leurs missions.

Par *post-scriptum*, le maître et le Conseil annoncent encore au sire de Neiperg que, de l'autre côté du Rhin, près de 13,000 hommes du peuple, de la Forêt-Noire et du Brisgau, sont réunis en armes sous le commandement de quelques nobles, bien résolus de défendre l'entrée de leur pays, pour qu'il ne lui arrive pas malheur comme à l'Alsace. Il est à craindre que cet exemple n'encourage les mécontents de ce côté-ci du Rhin à en faire autant.

Avant de clore la lettre, on a encore reçu la nouvelle que les agents seigneuriaux de Sainte-Croix ont livré cette villette au Dauphin, et que ses soudards en ont pris possession. Le Dauphin doit aussi avoir envoyé des sommations pour se faire ouvrir les portes de Rouffach, de Guebwiller et de Herlisheim.

Vendredi avant Saint-Matthieu, apôtre et évangéliste, 1444.

50 L-M 1442—48 f° 107-08 18 septembre 1444. — Le maître et le Conseil de Colmar exposent leur situation et celle du pays à leurs bons amis de

[1] Louis, duc de Savoie, 1434-65.

Digitized by Google

Haguenau, à peu près dans les mêmes termes qu'au chevalier de Neiperg, et leur demandent des nouvelles des mesures qu'il devait prendre de concert avec eux pour le salut commun. Il était question notamment d'envoyer une députation à l'Electeur palatin, au besoin même au roi des Romains, et quelque difficile qu'il soit dans ce moment de se mettre en rapport les uns avec les autres, il aurait été bien à désirer que ce concert fût déjà établi. Quant aux dispositions où se trouve le petit peuple et qui sont si inquiétantes, ils les prient de prendre tout particulièrement l'avis de la ville de Strasbourg.

Vendredi avant la Saint-Matthieu 1448.

19 septembre 1444. — Le maître et le Conseil de Colmar informent leurs bons amis de Haguenau, qu'après le départ de leur lettre de la veille, la nouvelle s'est répandue que la villette et forteresse de Sainte-Croix avait ouvert ses portes au Dauphin. Ils n'ont pu le croire d'abord, et pour s'en assurer, ils ont envoyé pendant la nuit aux informations. Leur éclaireur vient de revenir, et il rapporte que les ennemis occupent la villette et le château. On a lieu de craindre que les autres petites villes des environs n'en fassent autant; du moins cela se dit, et à Colmar on n'aime pas l'entendre dire. L'invasion s'appesantit de plus en plus sur le pays, et elle menace de s'étendre et de durer si l'on n'y obvie. Le maître et le Conseil prient la ville de Haguenau d'en parler au grand-bailli, pour voir ce qu'il y aurait à faire. D'après ce qu'on entend dire. les bonnes gens de Sainte-Croix se lamentent et pleurent leur honneur, leur vie, leurs biens, leurs femmes et leurs enfants, tout ce qui leur est cher et qui court les plus grands dangers. 51 L-M 1442—48 f° 109

Samedi avant la Saint-Matthieu 1444.

22 septembre 1444. — Le maître et le Conseil de Colmar 52 L-M 1442—48 f° 109 b

Digitized by Google

mandent au noble Martin de Helmstatt[1] l'aîné, qu'à son retour le messager qu'ils avaient envoyé au Dauphin leur a vanté la bienveillance dont il avait été l'objet de sa part, et les facilités qu'il lui avait procurées pour l'accomplissement de sa mission. Ils l'en remercient et l'informent en même temps que les troupes de ce prince ne cessent de leur causer les plus grands dommages : ce ne sont que meurtres, arrestations, blessures graves, femmes et enfants outragés, pillages et le reste. Cependant ils n'ont donné sujet ni à la maison d'Autriche, à laquelle le Dauphin est venu porter secours, ni à la couronne de France de les traiter ainsi, et l'Electeur palatin dont ils relèvent, en sa qualité de vicaire de l'Empire, a lui-même reconnu que Colmar et les autres villes impériales avaient droit à des sauf-conduits, mais jusqu'ici ils n'ont reçu aucune réponse du Dauphin. Comme ils ont ouï dire que le noble de Helmstatt est bien à sa cour, et que d'un autre côté il est vassal de l'Electeur palatin, ils le prient d'intervenir pour leur procurer la cessation des voies de fait dont ils sont l'objet, et la faculté de tirer parti de leur territoire.

Lendemain de la Saint-Matthieu 1444.

53 L-M 1442-48 f° 106 24 septembre 1444. — Le sire Maximin de Ribaupierre ayant proposé à la ville de Colmar, de la part de René d'Anjou, roi de Sicile, duc de Bar et de Lorraine, de renouveler le traité de protection par lequel elle s'était précédemment liée avec lui, et qui était expiré[2], sous la promesse que le roi de France

[1] Appelé par M. A. Tuetey, Martin de Halmestadt. (Cf. l. c., t. Ier, pp. 172, 174, 213). Il fut un des négociateurs autrichiens, qui attirèrent le Dauphin en Suisse et en Alsace.

[2] Le premier traité de protection avec la Lorraine remontait à 1399. Il comprenait les deux villes de Colmar et de Schlestadt, et avait été conclu avec le duc Charles le Hardi, moyennant un tribut de 100 florins de Florence, payable par chacune d'elles ; ce prince garantit leurs ressortissants contre toute voie de fait de la part de ses vassaux, et de leur

Digitized by Google

et son fils le Dauphin le confirmeraient et le reconnaîtraient, le maître et le Conseil lui répondent qu'ils prendront ses ouvertures en sérieuse considération, surtout si la France devait reconnaître et respecter le nouveau traité.

Jeudi après la Saint-Matthieu, apôtre, 1444.

27 septembre — 3 octobre 1444. — Pour cinq mesures de vin offertes au grand-bailli, qui avait récemment passé à Colmar avec son corps de gens d'armes, 1 l. 19 s. 6 d. 54 K-B 1444—45 p. 15

A Martin de Guiselingen, pour des sacs à poudre, 30 s.

Aux deux guetteurs et au sacristain, qui s'étaient tenus pendant le jour en observation sur la tour de l'église, pour signaler l'approche du peuple étranger, payé 30 s.

29 septembre 1444. — En réponse au chevalier Gaspard Beyer, qui leur avait demandé de laisser acquitter certaines rentes en grains, que quelques-uns de leurs bourgeois lui devaient, le maître et le Conseil de Colmar lui expriment leurs regrets de ne pouvoir déférer à son désir. Quand leur ville est chaque jour inquiétée, menacée, insultée par des forces supérieures, et que dans leur insolence ces étrangers vont jusqu'à se promettre de la réduire et de s'en emparer; quand d'un autre côté l'administration et la commune se sont engagés réciproquement à ne laisser sortir de blé sous aucun prétexte, il serait à craindre qu'une exception à la règle qu'on s'est imposée, et dont on ne s'est écarté pour personne, n'ameutât la population contre ses magistrats. Ils espèrent que le réclamant ne leur saura pas mauvais gré de leur refus, sur lequel ils pourront peut-être revenir plus tôt qu'on ne pense. 55 L-M 1442—43 f° 110°

Jour de la Saint-Michel 1444.

côté les villes promettent aux Lorrains, dans l'étendue de leur ressort, le même traitement qu'à leurs propres bourgeois. Les deux villes payèrent leur contribution, portée, en 1431, à 110 florins, jusqu'en 1440. Lors du renouvellement de 1431, le traité avait été étendu à la ville de Kaysersberg. Cf. *Archives de Colmar*, scr. I, L. 1, n° 3.

Digitized by Google

56 L.-M 1442—48 f° 111 recto

1er octobre 1444. — Le maître et le Conseil de Colmar font part à leurs bons amis de Kaysersberg, de Münster, de Türkheim, de Schlestadt et de Mulhouse, de ce qui s'est passé à la dernière diète, le dimanche 27 septembre. La députation de Colmar dut faire le trajet à pied, à l'aller et au retour, et elle ne rencontra à Strasbourg que les représentants de Haguenau et de Wissembourg. Par contre, le grand-bailli y était en personne, et il entretint les députés de divers objets dont ils se sont chargés de faire leur rapport à leurs commettants. Il a recommandé en particulier à ceux de Colmar de réunir les villes supérieures pour conférer avec elles sur les questions à l'ordre du jour, qu'il vaut mieux traiter verbalement que par écrit, dans un temps où les lettres courent grand risque d'être interceptées. Si les villes craignent de mettre en route des personnages importants, elles pourraient envoyer des hommes moindres, assez intelligents cependant pour rendre compte de ce qu'ils auront entendu, et simplement munis de lettres de créance. Comme le grand-bailli demande une réponse immédiate, Colmar fixe la réunion au samedi 3 octobre, et la ville espère que ses alliés auront de la satisfaction à entendre la communication qu'elle doit leur faire, et qui est pour tous un sujet de confiance et de sécurité.

Jeudi après la Saint-Michel, archange, 1444.

57 L.-M 1442—48 f° 111b

1er octobre 1444. — En réponse au noble Martin de Helmstatt l'aîné, qui leur avait mandé qu'en arrivant la veille à Sainte-Croix, il avait trouvé quelques-uns de leurs bourgeois prisonniers, et que sur leurs instances il s'était entremis auprès des capitaines pour leur faire rendre la liberté, mais qu'ils exigeaient pour cela 500 florins, 25 aunes de drap gris, autant de drap noir et 14 livres d'épices, sans compter le destrier qui venait de leur être enlevé dans l'Au[1], et qu'ils

[1] Partie de la plaine au sud de Colmar.

Digitized by Google

ont déjà fait réclamer par d'autres prisonniers relâchés sur parole, le maître et le Conseil de Colmar le remercient du bon vouloir qu'il leur témoigne; mais quant à payer une pareille rançon pour des gens qui ne pourraient pas même y contribuer pour un tiers, il ne peut pas en être question. Tout au plus pourrait-on intervenir auprès de ceux des bourgeois qui ont capturé le cheval pour le troquer contre les prisonniers; si les capitaines ne consentaient pas à ce marché, il ne resterait à la ville qu'à s'en remettre à la volonté de Dieu, qui ne laissera pas impunis ces meurtres, ces viols, ces dévastations, auxquels la ville n'a nullement donné sujet; toutefois elle ne manquera pas de prendre les dispositions qu'elle croit utile à sa conservation, et le maître et le Conseil terminent en priant le noble de Helmstatt de continuer à suivre cette affaire et de faire pour le mieux.

Jeudi après la Saint-Michel 1444.

2 octobre 1444. — Décret du Magistrat, du Conseil, des zunftmestres et des échevins de Colmar, promulgué par le maître et le Conseil, 58 St-B 1429-62 p.228

Considérant que depuis nombre d'années on ne cesse de s'élever au sein du Conseil contre l'ancien usage de tenir foires et marchés le jour de l'Ascension, le jour de la Fête-Dieu et le jour de la Saint-Martin, qu'il en a été aussi question en chaire, et que, notamment dans ces derniers temps, plusieurs hommes pieux ont représenté au Conseil combien cette vieille coutume était répréhensible, et qu'il se pourrait qu'elle et d'autres péchés sur lesquels on ne s'explique point, eussent amené Dieu à tourner sa colère contre la ville et à lui retirer sa miséricorde, comme il résulte clairement des grands dommages que le méchant peuple étranger lui occasionne chaque jour;

Pour ces causes et dans l'espoir de fléchir la colère de Dieu et de lui être agréable, ainsi qu'à M. saint Martin, le patron

Digitized by Google

et le protecteur de la ville, défense est faite de tenir les marchés qui tombent sur les trois fêtes ci-dessus, et qui seront remis au jour suivant, à moins que ce ne soit un dimanche; dans ce cas le marché, ou pour mieux dire la foire serait remise au lundi. Pour perpétuer la mémoire de ce décret, il sera inséré dans le livre du Conseil, et tous ceux qui y contreviendront seront passibles des peines les plus graves. Le tout sans préjudice pour les us et les franchises de la ville.

Vendredi après la Saint-Michel 1444.

59 K-B 1444—45 p. 16

4-10 octobre 1444. — Aux corps de métiers, quand ils ont travaillé au fossé devant la porte de la Steinbruck[1], délivré un foudre de vin coûtant 6 l. 3 s.

Quand le prévôt, accompagné d'Oswald Heinrich et de deux varlets, fit par eau, quelquefois à pied, le voyage de Strasbourg, pour assister à la diète avec le grand-bailli et les autres députés des villes, afin de s'entendre sur un plan de campagne contre le peuple étranger, son absence dura cinq jours, pendant lesquels il dépensa 3 l. 7 s.

60 L.-M 1442—48 f° 112 recto

6 octobre 1444. — En réponse à une lettre de leurs bons amis de Kaysersberg, qui, en leur transmettant les ouvertures du sire de Ribaupierre relatives à la protection de la Lorraine, leur avaient annoncé qu'ils étaient disposés, de même que Schlestadt, à l'accepter, le maître et le Conseil de Colmar ne cachent pas l'étonnement que leur cause une résolution si prompte, quand on a donné son adhésion aux projets dont Colmar a entretenu les villes supérieures de la part du grand-bailli. Le maître et le Conseil craignent que ces deux démarches n'impliquent contradiction, et que l'on ne s'attire des désagréments de la part de la gracieuse seigneurie[2] et des villes, soit libres, soit impériales, dont on pourrait compromettre les desseins. Aussi ne peuvent-ils pas accéder aux intentions de leurs

[1] Porte de Bâle.

[2] C'est sans doute de l'Electeur palatin qu'il est question.

Digitized by Google

voisins. Cependant, comme la proposition du roi de Sicile a beaucoup d'importance, la ville ne se refuse pas à l'examiner, quand on sera débarrassé des périls et des tracas présents, et son avis est que ses alliés remettent aussi à plus tard la suite à donner à cette affaire.

Mardi après la Saint-François, confesseur, 1444.

6 octobre 1444. — Le maître et le Conseil de Colmar annoncent au lieutenant du grand-bailli d'Alsace, le chevalier Reinhard de Neiperg, que leur député leur a rendu compte de ce qui s'était passé à la dernière diète de Strasbourg, et des recommandations qu'il leur avait fait faire. En conséquence, ils ont convoqué, le samedi 3 octobre, les représentants de Schlestadt, de Mulhouse, de Kaysersberg, de Münster et de Türkheim, qui sont venus à l'exception de ceux de Mulhouse : leurs commettants n'auront sans doute pas osé les mettre en route dans un moment si périlleux. N'ayant pas de pouvoirs *ad hoc*, les députés ont admis les propositions du grand-bailli *ad referendum*, et Colmar a reçu jusqu'ici les réponses de Kaysersberg, de Münster et de Türkheim. Ces trois villes sont d'accord pour adopter le plan qui leur a été soumis, et promettent d'y rester fidèles. De son côté, Colmar y adhère avec non moins de bonne volonté, et n'a rien de plus à cœur que de voir ces résolutions exécutées, comme il l'a toujours demandé. Quant à l'argent que les villes doivent fournir, il ne leur est malheureusement pas possible de se le procurer par ces temps calamiteux ; mais le grand-bailli n'aura qu'à l'emprunter en leur nom, et elles promettent de faire honneur à ses engagements. Schlestadt n'a pas transmis sa réponse, probablement parce qu'il l'envoie directement au grand-bailli, et pour ce qui est de Mulhouse, quoiqu'il se soit dispensé de se rendre à la convocation, Colmar ne doute pas qu'il ne soit dans les mêmes dispositions que les autres villes. Le maître et le Conseil terminent en suppliant le grand-

61
L-M
1442—48
f° 112
verso
et 113

Digitized by Google

bailli de faire son possible pour hâter l'accomplissement des desseins dont il a parlé à Strasbourg, afin de tirer les villes de l'abandon où elles sont.

Dans un *post-scriptum* séparé, le maître et le Conseil entretiennent encore le grand-bailli des propositions qui leur sont faites, ainsi qu'à Schlestadt et à Kaysersberg, par des seigneurs et par d'autres personnages qu'il apprendra à connaître, de se replacer sous la protection welche de la Lorraine, et lui font part de l'accueil différent que les intéressés ont fait à ces ouvertures. Quelle que soit sa répugnance à accepter ce patronage, la ville ne dissimule pas au grand-bailli que si les projets dont il a parlé à Strasbourg ne devaient pas se réaliser, elle aurait avantage à se prêter à un arrangement qui la mettrait à l'abri de l'ennemi présent; mais elle préfère n'attendre son salut que de la seigneurie et du grand-bailli.

Mardi après la Saint-François (6 octobre) 1444.

28 L-M 1442—48 f 113b

11 octobre 1444. — En réponse au receveur et au Conseil de Sainte-Croix, réclamant les vaches et les chevaux qu'on leur avait pris, le maître et le Conseil de Colmar leur mandent que, pour leur part, il ne croient pas avoir quoi que ce soit à leur restituer, et quant au duc Louis (l'Electeur palatin), de qui les gens de Sainte-Croix se réclament, ils n'ont nul sujet de le faire. Il est vrai que quelques bourgeois et des réfugiés dont la ville n'a pas à répondre, leur ont enlevé du bétail; ils reconnaissent même que si Sainte-Croix n'avait pas renié son légitime suzerain, il serait juste de le rendre. Mais bien loin de lui rester fidèles, ses vassaux ont prêté hommage à d'autres seigneurs étrangers, et leur ont ouvert leur forteresse au grand dommage du pays. C'est de là et avec le concours des habitants, que ces ennemis du pays font leurs expéditions contre les gens de Colmar, qu'ils pillent, assassinent et violent; c'est là qu'ils mènent leurs prisonniers, qu'ils les rançonnent ou les accablent de mauvais

Digitized by Google

traitements. C'est du bétail de Sainte-Croix que ces troupes se nourrissent, avec ses chevaux qu'elles transportent le vin volé à Colmar Voilà les raisons qu'allèguent ceux qui détiennent ce bétail et ces chevaux, parmi lesquels il y en a qui ont des parents prisonniers à Sainte-Croix, et ils croient qu'ils ne doivent ni restitution ni réparation.

Dimanche après la Saint-Denys 1444.

11-17 octobre 1444. — Aux varlets qui avaient servi d'escorte à la députation de Schlestadt, à son départ de Colmar, où elle était venue d'après les ordres du grand-bailli, payé 12 s. 63 K-B 1444—45 p. 17

Aux corps de métiers, pour un foudre de vin, quand ils travaillaient au fossé près de la tuilerie, jusqu'à celui des Bonnes-Gens[1], payé 6 l. 3 s.

13 octobre 1444. — Le maître et le Conseil de Colmar mandent à leurs bons amis de Kaysersberg, qu'ils viennent d'apprendre, au retour de leur députation, où en sont leurs projets et ceux de Schlestadt relativement au patronage de la Lorraine. Pour ce qui concerne Colmar, ses alliés ne doivent pas ignorer que la ville est peu disposée à s'engager; elle ne trouve aucun avantage au traité proposé; il lui convient bien mieux d'attendre les mesures prochaines qui se préparent, et dont ses alliés ont connaissance; en tous cas, il leur serait plus honorable de l'imiter. Après cela, qu'ils fassent ce que bon leur semble; quant à Colmar, son salut, son honneur et ses biens le préoccupent plus que les propositions de la Lorraine. 64 L-M 1442—48 f° 114 recto

Mardi avant la Saint-Gall, confesseur, 1444.

20 octobre 1444. — Le maître et le Conseil de Colmar confirment au chevalier René de Neiperg, lieutenant du grand- 15 L-M 1442—48 f° 114b

[1] La léproserie, située en avant de la tuilerie, à l'angle compris entre la route de Brisach et celle du Ladhof. C'est cet établissement qui a donné son nom au canton *Hinter Guthleuten*.

Digitized by Google

bailli, la réponse qu'ils ont faite à la lettre où il leur promettait de les assister, et où il leur demandait quelles dispositions ils avaient prises pour convertir mille quartaux de blé en pain, conformément à une recommandation du duc Louis, qui ne leur était point parvenue. La lettre en question lui mandait qu'on n'attendait à Colmar, pour préparer ce pain, que de recevoir avis de l'époque où on en aurait besoin; mais comme le chevalier n'a depuis plus donné de ses nouvelles, on craint que cette dernière missive ne lui soit point parvenue. Cependant le maître et le Conseil sont bien anxieux de savoir ce qui se passe dans le bas pays, à la suite de la conférence qui doit avoir eu lieu à Haguenau, et ils trouvent que le secours qu'on leur avait promis, se fait bien attendre. L'ennemi leur cause de plus en plus de dommage; mais quoique serrée de près, la ville résiste de son mieux, en attendant le secours dont elle a un si pressant besoin.

Mardi après la Saint-Luc, évangéliste, 1444.

66 K-B 1444—45 p. 19 25-31 octobre 1444. — Lorsque le grand-bailli passa récemment (*nehst*) à Colmar, avec sa suite ou son corps de troupes (*mit sinem gezuge*), marchant contre l'ennemi (*wider daz fremde volk*), et qu'on fournit au poële de la Couronne des cruches (*Krusen*) et d'autre vaisselle, comme aussi 500 torches soufrées, dépensé en tout 4 l. 5 s.

A Nicolas zem Balmen, pour avoir rafraîchi vingt quintaux de poudre éventée, 12 l.

67 L-M 1442—48 f° 115 6 novembre 1444. — Le maître et le Conseil de Colmar mandent au chevalier Reinhard de Neiperg, lieutenant du grand-bailli de l'Empire, qui leur avait écrit précédemment de convertir en pain mille quartaux de blé (pour la subsistance du corps expéditionnaire), et qui les informait maintenant que, d'accord avec le roi des Romains, on avait reculé de quinze jours l'expédition contre les Armagnacs, préparée dans le bas pays, qu'après avoir attendu patiemment l'expiration

Digitized by Google

de ce délai, ils sont plus incertains que jamais sur les mesures annoncées. Cependant la situation s'aggrave de plus en plus : récemment encore la ville a perdu plusieurs de ses bourgeois qui, obligés de rentrer leurs récoltes pendant la nuit, avaient été surpris dans les champs par les ennemis; quelques-uns ont été misérablement tués, d'autres emmenés prisonniers. Le pays environnant est encore plus maltraité que la ville. Quand les parents des prisonniers se présentent pour les racheter, afin de leur extorquer une plus grosse rançon, quatre ou cinq de ces malandrins se jettent sur le prisonnier et le rouent de coups, au point que la mort serait préférable pour lui, et que plusieurs ont expiré sous les yeux des gens qui venaient pour les délivrer. Pour ceux dont ils ne peuvent rien tirer, ils s'en débarrassent en les pendant aux arbres autour des châteaux, ou en les assommant à coups de hache. Les femmes et les enfants subissent les derniers outrages. Il n'y a personne que ces horreurs ne révoltent, et Colmar espère que les princes, les seigneurs, les villes, en un mot tous les honorables états, s'entendront pour y mettre fin. Si elles se prolongeaient, il serait à craindre que les petites villes impériales ne finissent par succomber. Quoiqu'il ait résisté jusqu'à présent, Colmar même n'est pas rassuré sur son sort. Cette situation appelle tous les soins du grand-bailli. Cependant le bruit s'est répandu que les princes et les seigneurs actuellement réunis à Brisach, auraient déclaré que le projet d'expédition dont il est question, n'aura pas de suite. La ville s'en alarme beaucoup, mais ne veut pas croire qu'il en soit ainsi. Elle demande des nouvelles au grand-bailli, pour savoir comment se gouverner dans des circonstances si critiques.

Vendredi après la Toussaint 1444.

8-14 novembre 1444. — Aux guetteurs qui se tiennent de jour en observation sur la tour de l'église, payé 15 s. 68 K-B 1444—45 p. 21

Quand on fit le fossé immédiatement en avant de la porte

Digitized by Google

de Deinheim[1], près de l'avancée, donné aux corps de métiers un foudre de vin, coûtant 6 l. 3 d.

69 L.-M 1442—48 f° 115 verso

23 novembre 1444. — En réponse au sire Maximin de Ribaupierre, qui leur avait transmis une lettre où le roi de Sicile leur parlait du traité de protection, comme si eux-mêmes avaient demandé à le renouveler, le maître et le Conseil de Colmar lui mandent qu'il n'est pas impossible que des démarches aient été faites, mais non de leur part. Ils n'ont formé ni par écrit ni verbalement de demande semblable, et même quand la proposition a été portée à leur connaissance, ils l'ont rejetée à deux reprises. En tous cas si la pensée leur en venait, ils seraient obligés d'en conférer avec Schlestadt et Kaysersberg, puis d'envoyer des députés à Ribauvillé et ailleurs, ce qui est bien difficile dans un temps si troublé. Obligée de remettre sa résolution à plus tard, la ville prie Sa Grâce de présenter ses excuses au roi de Sicile.

Lundi avant la Sainte-Catherine, vierge, 1444.

70 St-B 1429—62 p. 284

12 décembre 1444. — Décret du magistrat et du Conseil de Colmar, qui défend de racheter les prisonniers faits par les Armagnacs, au moyen de denrées, telles que souliers, chausses, bottes, épices, fers à cheval, clous, arbalètes, tours à arbalètes, sel; et qui prescrit de ne payer les rançons qu'en numéraire.

Samedi avant la Sainte-Luce, 1444.

Autre décret du même jour, qui, pour obvier au manque de bois dont on souffre par suite de l'invasion, autorise tout le monde, et plus particulièrement les pauvres, à faire du bois dans les communaux et dans les plus proches forêts de l'Au, du moins autant qu'on en peut porter, et sans se servir de voitures et de charrettes. Sont exceptées : les plantations d'osiers sur les champs et les prés appartenant aux

[1] Porte de Brisach.

Digitized by Google

particuliers, qu'on sera tenu de respecter, ou de payer à leurs propriétaires.

19 décembre 1444. — Décret du maître et du Conseil de Colmar, qui, alléguant la funeste habitude de jurer à tout propos, et surtout à l'occasion du jeu, par laquelle on outrage Dieu et l'on blasphème ses membres (*sine glider verswerent*) au point qu'il n'est pas impossible que ce soit là ce qui a attiré sur le pays l'invasion des Armagnacs, défend sous les peines les plus sévères de jurer et de blasphémer. Aux serviteurs de la ville ou aux sergents, comme aux conseillers, il est prescrit de dénoncer tous ceux qui jurent, que ce soit dans les Poêles des corps de métiers, dans les hôtelleries ou ailleurs, et pour ceux qui croient que tant qu'on n'y mêle pas le sang (*das ferch*), on peut impunément jurer par les membres de Dieu, de sa digne Mère ou de ses saints, qu'ils sachent qu'ils encourront la même peine que s'ils employaient la formule aggravante. 71 St-B 1429—62 p.235 et 236

Samedi avant la Saint-Thomas, apôtre, 1444.

Autre décret du même jour, par lequel le Conseil, visant une défense faite en chaire (sur la place publique), de jouer à aucun jeu, et à laquelle les bourgeois trouvent moyen de contrevenir par les interprétations les plus captieuses, prohibe d'une manière générale tous les jeux qui peuvent faire perdre ou gagner de l'argent, sauf les jeux d'échecs ou de dames (*brettspile*) et les cartes, à condition que l'enjeu ne dépasse pas un denier.

Autre décret de ce jour, par lequel le maître et le Conseil, se plaignant de l'inobservance des prescriptions édictées naguère contre le concubinage, qui se maintient nonobstant et fleurit de plus en plus, et considérant que ce péché est peut-être un de ceux qui ont attiré sur le pays les calamités actuelles, ordonne à tous les concubins, bourgeois ou étrangers, de quitter la ville dans un délai de quinze jours, en menaçant

Digitized by Google

de prendre d'autres mesures contre tous ceux qui n'obéiraient pas.

Autre décret du même jour, par lequel le maître et le Conseil défendent à qui que ce soit, sous peine d'une amende d'une livre denier, de déranger ou de déplacer les canons qui avaient été mis en batterie entre les remparts et sur d'autres points, attendu que les hommes chargés du service de l'artillerie, pourraient en être empêchés au moment du danger.

72 K-B 1444—45 p. 27 20-26 décembre 1444. — A Ersthein Henselin, pour cercler les barils où l'on serre la poudre, 6 s.

A Odile Ecksteyn, pour 12 livres de suif servant à l'éclairage entre les remparts, 6 s.

Aux varlets qui ont reconduit ceux de Kaysersberg, payé sur leur dépense, 6 s.

73 L.-M 1442—48 f° 119 verso 22 décembre 1444. — Après avoir ouï le rapport de la députation qu'ils avaient envoyée à Kiensheim, sur l'invitation du comte Jean de Lüpffen, landgrave de Stühlingen et seigneur de Hoh-Landsberg, pour s'entendre avec lui et d'autres Etats sur les mesures à prendre contre les Armagnacs, le maître et le Conseil lui mandent qu'ils ne sont pas d'avis d'envoyer un message au comte palatin du Rhin, Louis IV, grand-bailli d'Alsace. Eux-mêmes lui ont déjà écrit à plusieurs reprises, ainsi qu'à son lieutenant, pour demander son secours; ils en ont chaque fois obtenu les promesses les plus rassurantes, sous la réserve de délais qui sont tous écoulés, sans qu'aucune de ces promesses se soit réalisée. Cependant toutes ces temporisations coûtent cher au pays et aux habitants. Le mieux serait de s'en tenir aux résolutions prises à Strasbourg, qui doivent être exécutées prochainement, et auxquelles la ville vient d'adhérer, en promettant d'y concourir de son mieux, par ses actes et ses conseils, pour mettre fin aux ravages. Cela n'empêchera pas de faire son possible dans le pays haut pour la défense commune, et Colmar s'engage à

Digitized by Google

l'avance à prendre part à toutes les mesures également salutaires et praticables que le comte pourrait proposer.

Lendemain de la Saint-Thomas, apôtre, 1444.

23 décembre 1444. — Le maître et le Conseil de Colmar informent le comte de Lüpffen que la convocation qu'il les avait chargé d'adresser à leurs bons amis de Schlestadt, ne leur est point parvenue assez à temps pour prendre part à la diète; mais par une lettre qu'on leur remet à l'instant, leurs confédérés leur mandent qu'ils feront cause commune avec le premier qui entreprendra quelque chose contre les envahisseurs. Or, comme à la diète qui s'est tenue le lundi précédent à Kiensheim, le chanoine Conrad de Bussnang[1], le sire de Ribaupierre, les villes, etc., étaient dans les mêmes dispositions, il appartiendrait à Sa Grâce de prendre l'affaire en main. Pour leur part, le maître et le Conseil de Colmar contribueront de leur aide et de leurs conseils à tout ce qui se fera pour la défense du pays. 74 L-M 1442—48 f° 120

Mercredi avant Noël 1444.

Le maître et le Conseil de Colmar mandent à leurs bons amis de Strasbourg, qui, de leur côté, provoquaient une entente contre les Armagnacs, qu'à son retour la députation de Colmar a rendu compte de la motion à laquelle on s'était arrêté dans la diète tenue dans leur ville : chacun devait concourir à la défense commune par l'envoi d'un contingent dont il fixerait lui-même le chiffre. Pour ce qui est de Colmar, la ville est d'autant mieux disposée à s'associer à ces mesures, que l'évêque de Strasbourg y a donné son assentiment, et que le grand-bailli semble aussi devoir y adhérer. Pour en 75 L-M 1442—48 f° 120 et 121

[1] Evêque de Strasbourg, qui avait résigné en 1439, l'année même de son élection, en faveur de Robert de Bavière, et qui avait obtenu, comme dédommagement, la jouissance du Mundat de Rouffach, domaine de l'église de Strasbourg dans la Haute-Alsace. Cf. L. Spach, *Conrad de Bussnang, évêque de Strasbourg* (*Œuvres*, t. II, p. 71.)

Digitized by Google

hâter l'exécution, la ville a communiqué le projet à Kaysersberg, à Munster et à Türkheim qui, de leur côté, ont promis leur concours. Colmar fournira pour sa part 400 hommes, et les autres villes sans doute pas moins de 200. Colmar regrette de ne pouvoir faire plus; mais tant que les Armagnacs auront leurs principales forces dans le proche voisinage de la ville, à Markolsheim, à Sainte-Croix, à Herlisheim et à Eguisheim, d'où ils exercent journellement leurs ravages à ses dépens, il ne lui sera pas possible de se dégarnir de toutes ses forces. Elle fait encore ses réserves pour le cas où le projet de défense commune, que le comte de Lüpffen vient de proposer au chanoine Conrad de Bussnang, au sire de Ribaupierre et à quelques villes impériales et autres, devait aboutir, attendu que ses troupes seraient retenues par les opérations militaires dans la Haute-Alsace. Mais si les troupes de Strasbourg et de ses alliés pouvaient déloger les Armagnacs des places qu'ils occupent dans la Basse-Alsace, et les refouler au Sud, Colmar pourrait beaucoup renforcer son contingent. En terminant, la ville s'excuse de n'avoir pas répondu plus tôt; la députation a eu quelque peine à rentrer, et les conférences avec le comte de Lüpffen et les villes impériales ont également pris du temps.

Mercredi avant Noël 1444.

76 K-B 1444—45 p. 28 27 décembre 1444 — 2 janvier 1445. — Voyage du prévôt se rendant avec une escorte à Strasbourg, où il avait été convoqué au sujet du peuple étranger. Dépensé 5 l. 10 s. 6 d.

77 L-M 1442—48 f° 122 1er janvier 1445. — En réponse à une lettre de leurs bons amis de Kaysersberg, qui les entretenaient pour la seconde fois de dangers dont leur ville serait menacée, et qui leur demandaient un renfort de quelques archers, le maître et le Conseil de Colmar essaient de combattre ces craintes qui leur paraissent exagérées, sans vouloir cependant détourner leurs voisins d'être sur leurs gardes contre les agressions qui pour-

Digitized by Google

raient se produire; ces craintes ne sont dans tous les cas pas assez fondées pour dispenser Kaysersberg, comme le prétend sa municipalité, de fournir à l'entreprise convenue à Strasbourg, le contingent qu'elle avait chargé Colmar de promettre de sa part. S'il se réalisait, ce projet serait d'une utilité si marquée pour le pays, que Kaysersberg ne pourrait à aucun titre s'en abstenir. Cependant à Colmar on n'a encore rien appris touchant l'exécution; seulement les députés de la ville sont actuellement à Strasbourg, où se tient une diète pour laquelle ont été convoqués l'évêque, le grand-bailli, une partie de la chevalerie et des villes; on attend le retour de ces envoyés, et on fera part à Kaysersberg des nouvelles qu'ils rapporteront.

Vendredi jour de la Circoncision 1445.

1er janvier 1445. — Au bailli, au receveur et au Conseil de Riquewihr, qui leur avaient écrit pour les prier de tenir la main à ce que les vassaux du comte de Wurtemberg, réfugiés dans leur ville avec leurs récoltes, acquittassent la taille dont ils étaient redevables envers leur seigneurie, mais à qui leur première réponse n'était point parvenue, attendu que le porteur était tombé entre les mains des Armagnacs (*Arme Yegken*), qui l'avaient mené à Herlisheim, le maître et le Conseil de Colmar mandent que leur gracieux seigneur le duc Louis, comte palatin du Rhin, leur a aussi écrit au sujet de la taille et du blé des ressortissants wurtembergeois, et qu'ils ont donné communication de sa lettre à ceux qu'elle concernait, lesquels ont répondu que l'invasion les a réduits à la misère, et que le peu de blé qui leur restait était à peine suffisant pour l'entretien de leurs familles. Dans cette situation, on ne saurait exiger d'eux qu'ils payassent actuellement la taille, mais si jamais ils pouvaient retourner chez eux, ils seraient prêts à acquitter toutes les redevances auxquelles ils sont tenus. 78 L-M 1442—48 f° 122b

Vendredi jour de la Circoncision 1445.

Digitized by Google

79 L-M 1442—48 p. 123

5 janvier 1445. — Le maître et le Conseil de Colmar font part à leurs bons amis de Schlestadt de la diète tenue le samedi précédent (2 janvier) à Strasbourg, où leur députation s'est rencontrée devant le Conseil de la ville avec les conseillers de l'évêque de Strasbourg, le sire Jacques de Lützelstein, le grand-bailli, Sigfrid d'Oberkirch, Ulric de Ratzamhausen, et les députés de Haguenau et de Wissembourg. Après avoir parlé de choses et d'autres, on a ajourné les résolutions jusqu'après la diète des électeurs de l'Empire et des villes de Souabe, qui doit se réunir le jour des Rois à Mergentheim, pour délibérer sur les mesures à prendre contre les Armagnacs, et dès que Colmar aura connaissance du récès, il le communiquera à ses voisins de Schlestadt. Après la séance, les députés de Haguenau entretinrent celui de Colmar d'une proposition du comte palatin du Rhin, le duc Louis, qui avait fait demander combien de troupes les villes supérieures laisseraient entrer dans leurs murs, s'il venait à leur secours contre les Armagnacs. Sans fixer de chiffre, on lui fait réponse qu'on admettrait autant de troupes qu'on en pourra loger, et même au delà (?). Il avait aussi été question précédemment entre les villes impériales de mettre sur pied, à l'occasion de cette guerre, un corps de gens d'armes; la députation de Haguenau a remis le projet sur le tapis, et a parlé de porter ce corps à 300 hommes. Mais Colmar craint que la charge ne soit trop lourde pour les petites villes, et propose de le réduire à 200 hommes, sauf à le renforcer selon que la nécessité l'exigera. Il demande à ses voisins de joindre leur avis au sien, et de transmettre l'un et l'autre à Obernai, qui en fera part à Haguenau. La députation lui a aussi rapporté que Schlestadt attend l'arrivée d'un corps de troupes, avec lequel on pourrait peut-être tenter un coup contre les Armagnacs. Si oui, Colmar prie qu'on l'avertisse; il ne demande pas mieux que de prendre part, avec les forces du voisinage, à une expédition qui, bien conduite, pourrait procurer du

Digitized by Google

butin, sans s'exposer à de grands risques. Mais il faudrait s'entendre pour cela, ainsi qu'il convient à deux villes plus unies entre elles qu'avec aucune autre. Enfin Colmar demande à Schlestadt de faire tenir au grand-bailli, à son arrivée, la lettre par laquelle il donne son avis sur les matières traitées à Strasbourg, et termine en priant l'Enfant qui vient de naître, d'octroyer à ses voisins bonheur, salut, prospérité et éternelle félicité.

Mardi, veille de l'Epiphanie 1445.

10-16 janvier 1445. — Nouveau voyage du prévôt à Strasbourg, où la diète s'ajourna pour attendre les résolutions qui seront prises à Mergentheim; la dépense monte, tant pour la nourriture que pour le bateau à l'aller et le voiturage au retour *(Schifflon vnd fürlon)*, ainsi que pour l'escorte qui a conduit l'envoyé à Brisach, et une gratification pour lui-même, à la somme de 4 l. 12 s. 2 d. 80 K-B 1444—45 p. 30

9 janvier 1445. — En réponse à leurs voisins de Munster, qui leur avaient écrit pour leur exprimer leurs regrets, au sujet de la rencontre qu'ils avaient eue, le lundi précédent (4 janvier), avec les Armagnacs, et qui, disait-on, leur avait été très funeste, le maître et le Conseil de Colmar leur mandent que leurs pertes n'ont pas été si graves, ainsi qu'ils peuvent en juger par le récit suivant. 81 L-M 1442—48 f° 124 recto

Des habitants d'Andolsheim réfugiés à Colmar avaient formé le projet de chercher du blé encore dans sa paille, qu'ils avaient laissé dans leur village; ils partirent avec un grand nombre de voitures escortées de près de deux cents bourgeois, et aussitôt arrivés, ils se mirent à faire leur chargement. Malheureusement les étrangers postés à Sainte-Croix et ailleurs, eurent connaissance de cette expédition, et ils accoururent avec des forces supérieures. Les bourgeois ne se laissèrent pas déconcerter; ils se rallièrent et se défendirent assez longtemps pour que leur cri d'alarme retentît jusqu'en

Digitized by Google

ville. Un grand nombre se porta aussitôt à leur secours; le combat reprit avec une nouvelle ardeur, et dura trois heures et plus. A la fin les gens de Colmar firent leur rentrée en ville les armes à la main. Parmi les bourgeois la perte ne fut que de trois tués; parmi les réfugiés qui avaient pris part à l'expédition, de huit ou neuf, et les Armagnacs ne firent en tout que huit ou dix prisonniers; cette perte est moindre qu'on aurait pu le craindre, et l'on sait de bonne part qu'elle a coûté cher aux ennemis.

Samedi, lendemain de Saint-Erhard, évêque, 1445.

82 St-B 1429—62 f° 236 — 16 janvier 1445. — Décret du maître et du Conseil qui, se référant à la défense antérieure de payer la rançon des prisonniers faits par les Armagnacs autrement qu'en numéraire, et alléguant leur nouvelle prétention d'y faire comprendre des chevaux, dont ils se serviraient pour porter dommage à la ville, interdit à qui que ce soit, sous peine de 20 livres rappe d'amende et même plus, d'ajouter des chevaux aux rançons dont on tombera d'accord avec l'ennemi, et dont avant tout le Magistrat veut être intormé.

Samedi après la Saint-Hilaire, évêque, 1445.

83 K-B 1444—45 p. 33 — 31 janvier — 6 février 1445. — Voyage du prévôt pour assister à la diète convoquée à Strasbourg par le duc Louis, pour délibérer sur la cédule rédigée à Trèves. Son absence dura neuf jours, pendant lesquels il dépensa pour les varlets qui l'accompagnaient, pour sa nourriture, pour la voiture par terre et par eau, etc., 5 l. 9 s. 9 d.

84 K-B 1444—45 p. 34 — 7-13 février 1445. — Dépense occasionnée récemment par l'expédition à laquelle une entreprise (de l'ennemi) avait donné lieu : distribution de vin aux corps de métiers, à leur retour; repas offerts aux hommes d'armes au Wagkeller, tant à leur départ qu'à leur rentrée en ville, etc., le tout montant à 5 l. 1 d.

Pour le bois brûlé entre les remparts, 9 l. 12 s.; pour le

Digitized by Google

suif ou les chandelles dont les hommes qui y étaient postés se sont éclairés, 8 s.

13 février 1445. — Le maître et le Conseil de Colmar font part à leurs bons amis de Brisach des propos que tiennent certaines gens qui ont été récemment à Markolsheim; ils prétendent avoir vu des ressortissants de Brisach venir avec des voitures et des charrettes chargées de marchandises, qu'ils troquaient contre la vaisselle, les ustensiles de cuisine et les autres meubles volés aux pauvres gens des environs; on affirme même que le stettmestre de Brisach a reçu une charrette pleine d'objets de cette provenance. Précédemment déjà ils avaient ouï dire que ces étrangers qui ont envahi le pays, se procuraient à Brisach le drap, les chaussures, les harengs, le poisson, le vin et toutes les choses nécessaires, et que c'est plus particulièrement un de leurs hérauts qui est l'intermédiaire de ce commerce, qui, dit-on, n'agrée guère à la population, si ce n'est à ceux à qui il profite. S'il en était réellement ainsi, ce que pour leur part les autorités de Colmar ne croient pas, cela ferait peu honneur à Brisach, attendu que c'est en procurant ces facilités à l'ennemi, qu'on lui donne le moyen de continuer ses violences et ses ravages. Comme la réputation de leurs voisins leur tient à cœur, le maître et le Conseil croient devoir les avertir des discours qui se tiennent sur leur compte. 85 L-M 1442—48 f° 125b

Samedi avant le dimanche *Invocavit* 1445.

14-20 février 1445. — A Pierre Klüpffel, qui, accompagné de varlets, avait été envoyé auprès du sire de Lüpffen au sujet des Armagnacs, et qui passa deux nuits dehors, 6 s. 3 d. 86 K-B 1444—45 p. 35

5 mars 1445. — Informés que plusieurs des ennemis sont tombés entre les mains de leurs bons amis de Brisach, le maître et le Conseil leur mandent que l'occasion serait propice pour faire remettre en liberté ceux des bourgeois de Colmar qui sont retenus prisonniers à Markolsheim et à 87 L-M 1442—48 f° 126

Digitized by Google

Sainte-Croix. En conséquence ils les prient d'agir soit par leurs captifs, soit autrement, pour qu'au moyen d'une rançon raisonnable, leurs ressortissants puissent retourner chez eux.

Vendredi avant le dimanche *Lætare* 1445.

88 L-M 1449—48 f° 126 verso et 127 recto

5 mars 1445. — Le maître et le Conseil de Colmar informent le chevalier Reinhard de Neiperg, lieutenant du grand-bailli d'Alsace, que le duc Louis, comte palatin du Rhin, leur a adressé le récès de la diète récemment tenue à Trèves, avec un extrait du traité conclu par ledit comte palatin avec le roi de France et le Dauphin, son fils, portant entre autres que leurs troupes quitteront le pays jusqu'au 20 mars prochain; que, dans l'intervalle, elles n'attaqueront, ne forceront, ne mettront à contribution ni villes ni châteaux; que par contre on ne les inquiétera pas dans les places qu'ils occupent. Le comte palatin recommande particulièrement à la ville de Colmar de se conformer à cette dernière disposition. Quant aux prisonniers faits en dernier lieu, il est stipulé qu'on les rendra de part et d'autre sans conditions. Mais la ville fait observer que les Wallons logés à Markolsheim, à Sainte-Croix et ailleurs, qui retiennent prisonniers des bourgeois et même des ressortissants du comte palatin, refusent de les remettre en liberté sans rançon. En conséquence, le maître et le Conseil prient le chevalier de Neiperg d'intervenir auprès de la ville de Strasbourg, et de faire en sorte qu'elle ne lâche ses captifs wallons qu'après que les Armagnacs auront de leur côté délivré les prisonniers qu'ils retiennent encore.

Vendredi avant le dimanche *Lætare* 1445.

89 St-B 1429—62 p. 257

6 mars 1445. — Décret du maître et du Conseil qui, lorsque le peuple étranger est en campagne et que le guetteur du clocher corne à coups redoublés, défend à qui que ce soit de se rendre aux portes ou aux endroits indiqués par le drapeau arboré à l'église. Quand l'alarme sera donnée, chacun

Digitized by Google

devra s'armer et se porter au lieu de ralliement *(letze)* qui lui est assigné.

Samedi avant *Lætare* 1445.

7-13 mars 1445. — A Pierre Klüpffel, qui s'est rendu, avec quelques compagnons, à la diète convoquée à Ribauvillé à l'occasion des conjonctures *(loiffe)* actuelles, pour sa dépense, 1 l. 6 s. 12 d. 90 K-B 1444—45 p. 38

22 mars 1445. — En réponse au noble Antoine de Hattstadt, qui leur avait rappelé une lettre que feu son père, son frère et lui leur avaient écrite pour leur demander compte de certains bruits qui avaient couru à leur sujet à Colmar, le maître et le Conseil s'excusent du retard qu'ils ont mis à s'en expliquer, et qui ne se justifie que trop par les soucis que la dernière invasion leur a donnés; ils conviennent du reste que non-seulement leurs ressortissants, mais encore les étrangers qui s'étaient réfugiés dans leur ville, imputaient aux sires de Hattstadt d'avoir ouvert la forteresse de Herlisheim à l'ennemi, nonobstant l'engagement que les habitants avaient pris de se défendre, comme il convient à de braves gens, et la promesse que Colmar leur avait faite de se porter à leur aide, s'ils étaient attaqués. Comme la place s'est rendue malgré cela, le peuple en a pris sujet de tenir bien des discours, qui sont encore trop récents pour qu'il soit sage de tenter actuellement de les réfuter. Quand les esprits seront un peu moins échauffés, on pourra plus facilement s'en expliquer de part et d'autre, et pour leur part, le maître et le Conseil ne demandent pas mieux que de voir Antoine de Hattstadt se disculper. 91 L-M 1442—48 f° 128 b

Lundi après le dimanche des Rameaux 1445.

25 mars 1445. — Le maître et le Conseil de Colmar entretiennent leurs bons amis de Strasbourg de leur différend avec Pierre Blümlin. L'armistice qui avait suspendu les hostilités jusqu'à Noël, se trouve expiré, sans que la ville, uni- 92 L-M 1442—48 f° 128

Digitized by Google

quement préoccupée de la dernière invasion, y ait pris garde; mais aujourd'hui que l'ennemi est parti, et que Pierre Blümlin a pris momentanément du service à Strasbourg, le maître et le Conseil prient cette ville de leur faire savoir où en sont leurs affaires avec lui, pour pouvoir se régler en conséquence.

Samedi, jour de l'Annonciation 1445.

La date est évidemment erronée; en 1445, l'Annonciation tombait sur un jeudi et non sur un samedi.

93 L-M 1442—48 f° 129 recto

27 mars 1445. — Le maître et le Conseil de Colmar mandent aux députés des villes impériales qui vont se réunir le mardi de Pâques à Strasbourg, pour s'occuper entre autres des affaires de Rosheim, que, dans ces moments critiques où les Armagnacs occupent encore toutes les positions autour de leur ville, et leur portent plus de dommage que partout ailleurs, il ne leur est pas possible de mettre des envoyés en route. En conséquence, ils prient leurs confédérés de les excuser et, en leur absence, de prendre les meilleures mesures qu'ils pourront, sauf à leur faire part des résolutions de la diète.

Samedi, veille de Pâques 1445.

94 L-M 1442—48 f° 129

27 mars 1445. — En réponse au noble damoiseau Maximin, sire de Ribaupierre et de Hohnack, qui s'était entremis pour justifier le noble Jean-Ulric de Hattstadt au sujet de la reddition de Herlisheim, le maître et le Conseil de Colmar reconnaissent qu'on impute en effet aux nobles de Hattstadt d'avoir livré cette place aux ennemis, et d'avoir occasionné par là les plus graves dommages au pays; mais aujourd'hui que les Armagnacs occupent encore la contrée et que la colère bout au cœur des habitants, mieux vaut ne point s'arrêter à ces bruits, et attendre, pour les combattre, que l'ennemi soit parti et que les esprits se soient calmés. Une fois ce moment venu, ils se prêteront volontiers à tout ce qui sera de nature à justifier le sire de Hattstadt.

Veille de Pâques 1445.

Digitized by Google

3 avril 1445. — Décret du Conseil qui, d'accord avec le chapitre de Saint-Martin, et pour remercier le ciel de la retraite du peuple étranger qui avait si longtemps opprimé et dévasté le pays, ordonne pour le lundi suivant une procession en l'honneur de Dieu, de sa sainte Mère et de tous les saints. Elle fera des stations et chantera un *Te Deum* dans chacun des couvents de la ville, et, à son retour à la collégiale, la communauté assistera à une grand'messe solennelle; des offices semblables seront célébrés dans les différentes églises conventuelles, pour demander à Dieu de préserver dorénavant la ville de calamités semblables. 95 St-B 1429—62 f° 237

Samedi avant le dimanche *Quasimodo* 1445.

4-10 avril 1445. — Voyage de maître Gilles (Kempff) à Strasbourg, où il se rend à l'occasion de la diète de Trèves concernant les conjonctures présentes, ainsi qu'au sujet de Rosheim et des autres affaires qu'on lui a commises. Parti avec trois chevaux, son voyage dura sept jours, et la dépense monta en tout à 3 l. 15 s. 1 d. 96 K-B 1444—45 p. 42

Aux deux serviteurs qui, au départ du peuple étranger, le suivirent dans sa retraite jusqu'à Montbéliard, 19 s.

5 avril 1445. — Informé qu'on leur impute auprès de Sa Grâce d'avoir refusé l'entrée de leur ville à ses ressortissants, alors que le méchant peuple étranger était dans le pays, le maître et le Conseil écrivent au chanoine Conrad de Bussnang pour se disculper de ce reproche. Les gens de Rouffach ont toujours trouvé chez eux le meilleur accueil, tant de jour que de nuit; il n'en a pas été de même des gens d'Eguisheim, qui avaient ouvert leur villette aux Armagnacs, et à qui l'on a effectivement refusé de leur venir en aide, de peur que cela ne profitât à l'ennemi. On en a usé de même pour tous ceux qui avaient pactisé avec lui, et on n'en agirait pas autrement encore aujourd'hui, si le pays n'était pas débarrassé de sa présence. Cependant après son départ, quand les bourgeois se 97 L-M 1442—48 f° 180

Digitized by Google

rendirent à Eguisheim pour cultiver leurs biens, ou pour d'autres affaires, les habitants prétendirent les en empêcher, ce qui détermina la ville de Colmar à les repousser à son tour; toutefois, depuis qu'Eguisheim a fait retour aux domaines de Sa Grâce, on est revenu sur cette mesure. Les gens de Dambach n'ont pas été moins bien traités, et s'ils se plaignent, c'est à tort. Quant aux griefs que Welschin Lamprecht, le vassal du chanoine, prétend avoir contre Pierre Klüpffel, voici à quoi cela se réduit : un jour que ce dernier était de garde à la porte de la ville, Lamprecht se présenta à l'avancée et demanda à entrer; Klüpffel le fit passer par le degré (*Katzenstege*) entre les deux portes, et l'admit dans le corps-de-garde (*Stubelin*), où la femme de Fulweiss, qui fut prévenue, lui envoya à boire et à manger. Une fois repu, Lamprecht voulut s'en aller, tenant à la main une paire de souliers neufs. Klüpffel lui fit remarquer qu'il ne pourrait pas les lui laisser emporter, de crainte qu'ils ne tombassent entre les mains des ennemis; mais il ne s'en inquiéta pas autrement, et il ignore encore s'il se conforma ou non à son observation. Tels sont les faits, et le maître et le Conseil supplient Sa Grâce de ne pas croire trop facilement tout ce qu'on pourrait lui dire contre eux dans ces temps si critiques.

Lundi après *Quasimodo* 1445.

98 L-M 1442—48 f° 132 recto

15 avril 1445. — Lettre-circulaire du maître et du Conseil de Colmar aux villes de Kaysersberg, d'Ammerschwihr, de Türkheim, de Munster et de Bergheim, qui leur avaient demandé de céder à chacune du blé. Comme ils ont à pourvoir à l'entretien d'une nombreuse population, et que dès le début de la guerre ils s'étaient engagés, de concert avec la commune, à ne pas laisser de grains sortir de la ville, il leur est bien difficile de faire une exception en leur faveur, d'autant plus que les hostilités ne cessent pas, que l'inventaire qu'ils viennent de dresser des approvisionnements existants n'a pas

Digitized by Google

donné les résultats attendus, et que les terres n'ont été ensemencées qu'en partie. Cependant, pour témoigner de leur bonne volonté, ils offrent à chacune des villes 50 quartaux, pour être distribués particulièrement aux pauvres, attendu que les riches trouveront bien à se pourvoir sans cela.

Jeudi avant le dimanche *Jubilate* 1445.

17 avril 1445. — En réponse à une lettre du bourgmestre et du Conseil de Brisach, qui s'étaient plaint des imputations dont ils étaient l'objet de la part des gens de Colmar, et des voies de fait dont ils les menaçaient, le maître et le Conseil de Colmar conviennent que les relations des gens de Brisach avec le peuple étranger avaient en effet donné lieu à des propos fâcheux, sur lesquels les deux villes s'étaient précédemment expliquées dans leur correspondance. Sans vouloir revenir là-dessus, le maître et le Conseil reconnaissent que non-seulement leurs ressortissants, mais d'autres encore qui ont perdu leurs parents et leur bien, ne ménagent pas les gens de Brisach, qu'ils accusent d'avoir favorisé les Armagnacs en les fournissant de vivres et en leur donnant accès chez eux, sans égard pour les meurtres, les brigandages, les incendies, les outrages aux femmes et aux enfants dont ils se rendaient coupables. Loin d'avoir éprouvé de l'horreur pour des excès pareils, ce sont les ressortissants de Brisach qui s'accommodaient à vil prix des produits de leurs pilleries, meubles, linge, armes, au lieu de laisser aux propriétaires la faculté de les racheter. C'est cette connivence qui a permis aux Armagnacs de prolonger plus de moitié leur séjour dans le pays. Il n'y a rien d'étonnant si cette conduite, qui, il faut l'avouer, fait peu honneur à Brisach, a soulevé à Colmar et ailleurs une indignation générale; mais quant à prétendre qu'elle pourrait porter les gens de Colmar à user de représailles et à recourir à des voies de fait, c'est leur faire tort, et au besoin la ville saurait bien les en empêcher. 99 L-M 1442—48 f° 182b et f° 183

Samedi avant le dimanche *Jubilate* 1445.

Digitized by Google

100 St-B 1429—62 p. 238 18 avril 1445. — Décret du Conseil qui, se référant à des mesures prises antérieurement contre les femmes mariées qui vivent en concubinage, mesures à l'exécution desquelles l'invasion des Armagnacs avait empêché de tenir la main, prescrit aux coupables de sortir de la ville dans un délai de huit jours, faute de quoi elles seront traitées de manière à regretter de n'être pas parties volontairement.

Dimanche *Jubilate* 1445.

101 K-B 1444—45 p. 45 18-24 avril 1445. — Maître Gilles (Kempff) se rend à Ribauvillé auprès de messire Maximin, au sujet de la lettre que la ville a reçue de Jean-Ulric de Hattstadt. Sa dépense est de 9 s. 8 d.

102 L-M 1442—48 f° 133 b 20 avril 1445. — Le maître et le Conseil de Colmar exposent au chevalier Sigismond de Weyspernach, majordome de la seigneurie d'Autriche, que le peuple étranger venant de quitter l'Alsace, deux de leurs bourgeois avaient repris le commerce du vin avec le pays haut, mais sans jamais dépasser Bâle, et chaque fois ils avaient acquitté le péage à Ensisheim, pour pouvoir transporter leur vin plus loin. Cependant la dernière fois, en arrivant à Ottmarsheim, ils ont été arrêtés par le prévôt de Landser, qui leur a pris une partie de leur marchandise, et qui leur a fait promettre de se représenter devant lui à la Pentecôte. Le maître et le Conseil ne peuvent s'expliquer ce procédé violent, que leur conduite vis-à-vis de la maison d'Autriche, dont le chef est en même temps leur très gracieux seigneur le roi des Romains, ne motive nullement; ils rappellent qu'ils ne pactisent pas et n'ont aucune alliance avec les confédérés ou Suisses. En conséquence, ils prient le majordome de faire rendre leur vin à leurs ressortissants, et de les dispenser de se rendre à Landser.

Mardi avant la Saint-George 1445.

X. Mossmann.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

COLLECTIONS

ET

COLLECTIONNEURS ALSACIENS

1600-1820

Antiquités, Monnaies, Médailles, Tableaux, Manuscrits Gravures, Curiosités, etc.

—

Suite *

—

Un des plus ardents collectionneurs de tout ce qui avait rapport à l'histoire naturelle et à toutes ses branches, fut le professeur à l'Ecole de médecine Jean Hermann, né à Barr [1] en 1738, correspondant de l'Institut. Il avait acquis à très haut prix les modèles en cire faits par Joseph Poli, et d'après lesquels ont été dessinés et coloriés les animaux qui habitent les coquilles, et qui sont représentés dans le précieux ouvrage de ce savant. A la mort d'Hermann, le cabinet du Jardin des Plantes de Paris acheta ces modèles. Voici ce qu'il dit lui-même de sa collection : [2]

« *Le cabinet de M. Hermann, docteur en médecine et en histoire naturelle.* — Comme M. Hermann donne des cours publics et particuliers d'histoire naturelle, il s'est étendu également sur toutes les parties de cette dernière science, et

* Voir la précédente livraison (Janvier-Février-Mars 1875).

[1] C. Guérin a gravé son portrait.

[2] *Catalogue Heitz.*

Digitized by Google

il se pique plutôt de pouvoir donner une idée nette des productions de la nature en tout genre que d'en posséder les plus rares et les plus brillants. Sa collection, commencée en 1762, consiste en préparations anatomiques, quadrupèdes et oiseaux empaillés, poissons qu'il prépare d'une façon qui lui est propre, insectes, coquilles, plantes marines, herbiers, minéraux, etc. » (Il y avait près de 160 espèces de mammifères.) « Les curieux sont surtout satisfaits de la propreté et de l'ordre lumineux qui règne dans ce cabinet.

« L'habile possesseur a tout lieu d'être jaloux, notamment de la netteté avec laquelle il a conservé les insectes indigènes du pays, dont il a une très ample suite et de magnifiques échantillons de plantes sèches, dont le nombre monte à plus de 4,000; le tout est étiqueté, selon le système du célèbre Lynnæus, excepté le règne minéral.

« Un grand nombre d'objets préparés pour le microscope, choisis dans ce qu'il paraît de plus piquant pour cet effet dans les trois règnes, et accompagné d'un index bien réglé, ne peut qu'ajouter au mérite de cette collection. »

Hermann recueillait aussi les pièces sur l'histoire locale; il avait deux feuillets représentant les caractères que l'on trouvait chez l'imprimeur Dolhopf, en 1673. Sur l'une de ces feuilles étaient des caractères allemands; sur l'autre des caractères grecs, latins, hébraïques, rabiniques, syriaques et arabes.

Un jeune soldat strasbourgeois avait donné au professeur le seul oiseau qui restait de la superbe collection d'oiseaux du Carsberg, où le duc de Deux-Ponts avait transporté le cabinet du docteur Mauduyt, de Paris. Citons encore de la collection Hermann, un loup colossal, tué en 1799, d'un coup de hache, par un paysan, dans la forêt de Haguenau, où il passait pour un loup-garou. Des personnes croyaient voir, sous la forme de cet animal, un brigand du pays puni de la

Digitized by Google

peine de mort pour ses crimes.[1] En 1813, M. de Gimbernat tira de la gélatine d'un morceau d'un os de baleine que l'on voyait à Strasbourg depuis plus de trois siècles, et qui était passé dans le cabinet Hermann. Deux peintres strasbourgeois, Haldenwangen (1780) et Hans, furent souvent employés à dessiner les animaux les plus curieux qu'Hermann destinait à l'ouvrage de Schreber.

Ce professeur a publié un ouvrage qui intéresse fort les bibliophiles : c'est un traité très curieux sur les mites qui rongent les livres. Ce travail fut jugé digne d'un prix en 1773, par l'Université de Göttingue. L'avant-dernier bibliothécaire de la ville de Strasbourg, M. A. Schweighæuser, avait acquis pour la bibliothèque un recueil manuscrit de lettres d'Hermann. En parcourant cette curieuse correspondance du Linné du Rhin, on voit que le gouvernement républicain lui était devenu odieux, à la suite des excès commis dans Strasbourg, et surtout depuis la mort de son fils. Cette haine des nouveaux principes était un des griefs que lui reprochait le nouveau directeur de l'Ecole de médecine Noël, qui ne pouvait supporter, ainsi que ses collègues venus de l'intérieur, le

[1] Jouy. *L'Hermite en province*, t. XI, p. 117. Bottin. *Annuaire du Bas-Rhin, an IX.*

D'après une note d'Hermann, ce brigand serait Euloge Schneider. D'autres disaient que c'étaient G. Schwob et H. Herrwig, de Haguenau, exécutés à Strasbourg pour vols à main armée sur les routes. On voyait encore dans le cabinet Hermann deux manchots des mers australes et d'autres objets très rares, don du naturaliste Fœrster, le compagnon du capitaine Cook ; le desman de Russie envoyé par Pallas. Deux missionnaires dans les Indes, les révérends John et Bottler, avaient donné deux roussettes, une grande musaraigne et divers oiseaux, le mérion de l'Inde, etc. Les publications de Gœrtner sur les fruits, et d'Esper sur les zoophytes, renferment beaucoup de dessins dont les originaux sont encore dans les galeries de Strasbourg Le poisson le plus curieux de la collection était le *Sternoptyx diaphane*. Au mois de nivôse an XIII, l'inventaire officiel du cabinet Hermann porte, entre autres, 200 mammifères empaillés et montés, 900 oiseaux, 200 poissons, des racines, des semences, des bois sciés et polis, etc.

Digitized by Google

surnom d'*étrangers* que leur donnaient les anciens professeurs de l'Université.[1]

Le médecin Thomas Lauth a publié la vie de son ami Hermann, qui mourut le 4 octobre 1800, des suites d'un refroidissement, après une excursion botanique dans les environs de Haguenau. Cuvier a écrit son article dans la *Biographie universelle*, et trente et un ans après, le professeur Lereboullet, en parlant du buste d'Hermann, qui se voit dans le Museum, dont il était le gardien, lui a payé un nouveau tribut d'éloges.[2] Il semble encore, comme il le fit trois jours avant sa mort, veiller aux soins que comporte une collection: *Tertio ante mortem die*, dit Lauth, *varia quæ musæum spectant, spectavit : monuit examinanda esse quadrupeda, aves, aliaque ne insectis infestentur, designavit specimina clibano committenda, quo destruatur qui forte irrepserat dermester fur.... Pridie mortis libellos nonnulos, quos modo acceperat fugitivo oculo lustravit, et quædam notavit...*[3]

La ville de Strasbourg, voulant profiter de la loi du 11 floréal an X, portant qu'il serait établi trois Ecoles d'histoire naturelle, sollicita et obtint l'autorisation d'acheter, pour la somme de 40,000 francs, le cabinet Hermann, considérablement enrichi par les soins de son gendre, le professeur Hammer, de Colmar, qui en fut nommé le conservateur. Cette acquisition était, pour les héritiers, une faible indemnité des quarante années passées et de l'argent dépensé par leur père à augmenter ses collections.

[1] Déjà à cette époque, les professeurs français, pour faire cesser une situation intolérable, avaient demandé le transfert à Nancy de l'Ecole de médecine. (Voir les factums de Noël, d'Ehrmann, de Lobstein, etc.)

[2] *Annuaire du Bas-Rhin*. 1833, p. 383.

[3] *Vitam J. Hermann, scripsit T. Lauth. Argent. X* (1801, p. 57.)

Piton, ordinairement très exact et très impartial, assure que la collection Hermann, peu importante à son origine, s'accrut par un grand nombre de dons. Son gendre était un bon minéralogiste.

Digitized by Google

Hermann possédait en outre une bibliothèque de plus de 10,000 volumes. Sa maison canoniale de Saint-Thomas était occupée, il y a une dizaine d'années, par feu le professeur Jung. Toutes les personnes qui ont fréquenté la bibliothèque de Strasbourg, ont conservé de cet excellent bibliothécaire le plus agréable souvenir de son extrême complaisance et de son inépuisable érudition. Il était une véritable encyclopédie vivante pour les chercheurs de passage à Strasbourg. Comme le professeur Hermann, il est mort regretté de tous, au milieu de ses livres chéris.

Frédéric-Louis Ehrmann, né à Strasbourg en 1741, mort en 1799, fut professeur à l'Université, puis à l'Ecole centrale. Il était membre de plusieurs Sociétés savantes et de la Société philharmonique du régiment de Metz (artillerie), association fondée en 1785, avec l'approbation de Mesmer, et qui fut dispersée à la Révolution.[1] Toute la fortune et tout le travail du professeur s'étaient fondus dans son beau cabinet de physique, un des plus complets de France. Chaque partie de cette science y avait sa place. Ehrmann avait trouvé dans sa femme, une compagne dévouée et une élève assidue pour l'aider dans ses expériences. Il était physicien de la ville, et demeurait rue de la Dentelle.

La création du musée des Unterlinden à Colmar, œuvre patriotique s'il en fut, nous permet de citer les noms de quelques braves citoyens qui, malgré les lois sévères du temps, crurent devoir cacher et sauver des objets d'art un peu trop aristocratiques. Le premier de ces courageux collectionneurs est l'avocat Raspieler, une des lumières de l'ancien barreau alsacien, qui avait caché dans sa cave, pendant la Terreur, ce joli groupe en biscuit de porcelaine représentant une allégorie ayant trait au mariage du dauphin et de Marie-Antoi-

[1] Voir sur cette Société les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch* et le n° 2442 du *Catalogue Heitz*.

Digitized by Google

nette, groupe unique attribué avec beaucoup de vraisemblance à Lemire, sculpteur attaché à la faïencerie de Niederwiller, près Sarrebourg, usine dont M. de Beyerlé, alors directeur de la Monnaie de Strasbourg, était propriétaire, et qui appartint ensuite au général Custine qui habita longtemps Strasbourg; ce groupe est un des ornements du musée Schönghauer.[1]

Le docteur Morel[2], bien avant la Révolution, était en correspondance avec Oberlin pour lui signaler les trouvailles des environs, et principalement celles de l'antique *Olino* (Œdenberg), aujourd'hui de la commune de Biesheim; il avait réuni des vases, des briques, dont deux marqués >. S. L. XXI, des médailles, et enfin le beau bas-relief du Gaulois luttant. Dès 1778 il en avait envoyé le dessin à Oberlin, qui ne le fit paraître dans son *Almanach d'Alsace* qu'en 1789. Le fils du docteur Morel, maire de Colmar, l'a donné au même musée.

Le musée Schöngauer a encore un souvenir de M. Marquaire, homme de loi à Colmar. C'est une tête monstrueuse tenant à la bouche un gland, et qui paraît provenir de quelque édifice de l'époque romane. Le légiste Marquaire et le chroniqueur colmarien Billing[3] avaient été chargés avec le peintre Casimir, de décrire en l'an II les beaux vases de Ribeauvillé. C'est peut-être grâce à eux que l'on peut admirer encore ces ouvrages d'orfévrerie d'une époque éloignée. En 1782, Billing avait recueilli un bas-relief représentant une femme assise sur un siége carré, et à laquelle deux génies offrent des raisins; ses héritiers ont déposé cette sculpture au musée colmarien. Sigismond Billing mourut en 1796; Wachsmuth, décédé professeur de dessin à l'Ecole Saint-Cyr,

[1] *Catalogue du musée*, 1866, p. 115. A. Teinturier, *Anciennes industries d'Alsace et de Lorraine*, (*Bibliographie alsacienne*, t. IV, p. 138).

[2] La lithographie du docteur Morel a paru d'après un portrait de Weinzorn.

[3] Schœpflin-Ravenez, t. III, p. 157. M. Rathgeber vient de publier sa *Chronique de Colmar*.

Digitized by Google

a lithographié son portrait d'après un dessin fait de mémoire par Casimir.

Une des plus remarquables galeries de tableaux de province était celle du négociant Mayno, dont la *Revue d'Alsace*[1] a publié dernièrement une intéressante notice. Mayno avait au plus haut degré le goût des arts, et ce qui reste de sa belle collection excite encore des cris d'admiration. L'école hollandaise flamande était représentée par deux paysages de Teniers; une *Tabagie* par le père de ce peintre, un portrait par Van Dyck, un petit tableau sur bois par Rembrandt, une tête de vieillard. Guerchin, André del Sarto, André Sacchi et d'autres tenaient le haut bout de l'école italienne. Largillère et deux grandes batailles du Bourguignon brillaient dans l'école française. Les petits maîtres alsaciens étaient au grand complet : Heimlich, Melling, Loutherbourg, l'émailliste Weyler, etc. Mayno avait fait faire par Melling un grand tableau allégorique sur la Révolution, et il l'avait donné à la ville. Cette peinture disparut un jour sans que jamais on ait su où elle était passée.

Longtemps Mayno crut avoir un Corrège authentique, *Vénus désarmant l'Amour*, mais ce n'était qu'une fort bonne copie gravée par C. Guérin en 1789 (hauteur 0m,59, largeur 0m,39).[2]

La collection fut partagée entre ses héritiers, MM. Barrois et Joseph Arrois, négociant. Celui-ci eut plus tard plus de deux cents tableaux. (Le Guide, Guerchin, A. Sacchi, Trevisano, C. Lorrain, Lebrun, Lemoine, Vien, Jordaens, Bourguignon, Van Dyck, D. Teniers, Van Berghem, Wouvermans, Ruysdaël, Breughel, Van Heyden, A. Dürer, Meyer, Loutherbourg, Melling, Weyler, Heimlich, etc.) Le Claude Lorrain était un paysage avec figures. Les autres toiles remarquables

[1] E. Barth, *Mayno*, notice avec portrait, 1874.
[2] Il y en a des épreuves avant la lettre.

Digitized by Google

étaient la *Tabagie* par Teniers père, un *Grand-Prêtre* par Lesueur, deux esquisses de Rubens et une de Paul Véronèse; deux beaux émaux peints avec beaucoup de feu par Weyler, représentant *B. Francklin* et sa première femme, née *Cadet-Gassicourt*[1], un Terburg, un paysage d'Obéma, une bataille et un paysage de Bergheim, un paysage de Rembrand.

M. Barrois, directeur de l'enregistrement à Strasbourg, fut aussi un amateur d'antiquités; il avait plusieurs beaux bronzes antiques, entre autres un Mercure trouvé à Ell. Comme neveu de Mayno, il avait eu sa part dans les tableaux cités plus haut.

Un autre neveu strasbourgeois, M. Simonis, eut la copie du Corrège. M. Philippe Burty, rendant compte dans la *Gazette des beaux-arts* du 1er avril 1864 de sa visite dans la galerie de cet amateur, signale deux statuettes d'enfant par Pigalle, un magnifique site de montagne signé A. V. EVERDINGEN; la *Vierge* de Carlo Dulci; deux *Hondekœter;* deux compositions flamandes, *l'Automne* et *l'Eté; Un butor culbuté par un chien barbet* par Oudry (Salon de 1725); une nature morte par Van Es; sur une cheminée, deux admirables brûle-parfums Louis XVI en marbre de Sienne, forme de trépied, montés en cuivre, etc.

« Dans un quartier tranquille, dans une rue solitaire, est une maison modeste et commode. Plusieurs cabinets éclairés d'un demi-jour, qui invite à la méditation, ont leurs murs couverts de livres utiles, tous à la portée de la main, parce qu'on les consulte tous et souvent; dans les intervalles, quelques-unes de ces pancartes ou tableaux qui facilitent les recherches, les portraits d'Erasme, de Juste Lipse, de Schœpflin. C'est un sanctuaire où l'on n'entre pas sans une impression de respect; on vient y rendre un juste hommage au savant

[1] Cabinet Mayno, *Annuaire de 1806*. La collection Arrois fut vendue en 1836.

Digitized by Google

Oberlin.[1] » Ce digne élève de Schœpflin recevait de tous les côtés, comme son maître, des témoignages d'affection et de reconnaissance. Sachant son goût pour les choses rares, le prince de Metternich, qui venait de quitter l'Université, lui envoyait la médaille du couronnement du dernier empereur d'Allemagne de la maison d'Autriche. Le poète Pfeffel entretenait l'érudit des découvertes faites dans les environs de sa ville natale. En 1785, il lui soumettait un petit cachet antique. Mais la Révolution vint empêcher pour quelque temps ces paisibles liaisons, et Oberlin, puisant dans son amour des arts le courage civil, ne craignit pas de dénoncer, au péril de sa vie, les excès qu'une tourbe infâme avait commis dans Strasbourg. Grégoire les flétrit pour toujours dans ses fameuses lettres sur le vandalisme révolutionnaire.[2] Mais le mal était fait. Oberlin, échappé au torrent révolutionnaire, style du temps, accepta une chaire de bibliographie à l'Ecole centrale; peu de temps après, il était nommé correspondant de l'Institut. Le savant professeur, dont la vie a été retracée par Schweighæuser et Winckler, eut à ranger, comme bibliothécaire de la ville, les immenses amas de livres venus de tous les coins des départements, soit des châteaux, soit des monas-

[1] Camus, *Voyage dans les départements nouvellement réunis,* cité par A. Stœber. En 1788, Oberlin demeurait près des Petits-Capucins. Son *ex libris* consiste dans sa signature, reproduite par la gravure. Il se levait, hiver comme été, dès 4 heures du matin. En hiver, il allumait lui-même son feu, arrangeait sa lampe et se mettait immédiatement à l'étude (Dibdin).

[2] G. Wedekind a aussi écrit en l'an III à Grégoire pour lui signaler les nombreuses destructions d'objets d'art à Strasbourg (écrit en allemand). Voir aussi les articles de J. Lamoureux sur ce sujet dans le *Bulletin du Bibliophile* et le catalogue des autographes de cet amateur nancéien. La brochure de Wedekind a paru à Strasbourg chez Treuttel et Wurtz, *Jacobiner-Strasse*, n° 15, 16 pages. Heitz possédait le portrait original au crayon noir par Ch. Schuler du savant Oberlin. Il a été reproduit par la gravure. Sa série de chartes allemandes et françaises et sa correspondance furent achetées par la Bibliothèque royale.

Digitized by Google

tères. Par son énergie, il fit réintégrer à la bibliothèque un manuscrit précieux, dont l'Europe savante déplorera toujours la perte. On me permettra de dire quelques mots des pérégrinations de l'*Hortus deliciarum* pendant la Révolution.

Ce manuscrit, œuvre de l'abbesse de Hohenbourg, Herrade de Landsperg, après la dispersion des sœurs de Sainte-Odile, fut recueilli par les évêques de Strasbourg dans leur château de Saverne, et l'un d'eux, le cardinal de Lorraine, le communiqua en 1600 au savant jésuite hollandais, Pierre Busée, qui en parle dans son édition de Pierre de Blois, imprimée à Mayence cette année.[1] Les chartreux de Molsheim possédèrent ensuite l'*Hortus;* ils ne le montraient à personne. En 1790, la bibliothèque du district vint s'en emparer, et peu après l'abbé Rumpler, de très querelleuse mémoire, le fit rendre, en souvenir de l'abbesse Herrade, à un M. de Landsperg, dont les parents réclamaient depuis plus d'un siècle ce souvenir de famille. Enfin, il fut réintégré quelques mois après au dépôt public des livres à Strasbourg. « Echappé récemment, écrit en 1861 l'auteur des *Lettres sur les archives départementales du Bas-Rhin*, à une catastrophe imminente, et réservé, Dieu seul le sait, à quelles destinées encore.....[2] » Paroles tristement prophétiques : l'*Hortus deliciarum* n'existe plus.....

L'abbé Rumpler, pendant le peu de temps que le manuscrit d'Herrade fut entre ses mains, crut devoir faire acte de propriété en y inscrivant quelques élucubrations de sa façon. Il écrivit en grosses lettres sur le titre refait à la moderne :

Opera F. Ludovici Rumpler Can. Varsoviæ familiæ Landsperg restitutus anno 1794.

Puis, lorsque les membres du Directoire l'eurent forcé à une juste restitution, il ne dissimula pas son dépit; il s'exécuta.

[1] Ch. Gérard.

[2] M. L. Spach veut sans doute parler de l'incendie du Gymnase, dont les bâtiments touchent la Bibliothèque.

Digitized by Google

Mais il eut soin de faire une nouvelle réclame, en écrivant à la dérobée sur le verso du feuillet 350 les lignes suivantes :

AD. REI MEMORIAM.

Apostrophe à la postérité.

Je suis fâché de me voir dans le cas de vous apprendre, mes chers concitoyens de la génération future, que ce manuscrit, restitué à Charles de Landsperg en novembre dernier par le Directoire du district jacobin, lui a été repris trois mois après par l'administration des patriotes de 1789, afin qu'il ne soit pas dit que des Jacobins ont fait un acte de justice en leur vie.

Strasbourg, ce 18 février 1795.

RUMPLER, mandataire de C. Landsperg,
qui proteste contre cette violence.

Engelhard, Dibdin, Viollet-le-Duc[1], ont reproduit quelques dessins de l'*Hortus deliciarum*.

Sur ses vieux jours, Rumpler vint habiter le mont Saint-Odile qu'il avait acheté; il fut bientôt en butte aux tracasseries de ses voisins, et il ne cessa de plaider que lorsque ses forces furent entièrement éteintes. Sur un exemplaire des *Pensées de Cicéron* par l'abbé d'Olivet, 1746, il écrivit en peu de mots une espèce d'autobiographie, qui témoigne d'une certaine fermeté d'âme :[2]

L. Rumpler, juriste en 1750,

écrit en 1804 { *Cocles en* 1800,
Coecus en 1803,
Defunctus en 1804.

[1] *Dictionnaire du Mobilier français*, t. III; Paris, 1869.

[2] On possède plusieurs portraits de l'abbé; c'est bien une tête de « momie judaïque ». Des vers élogieux se lisent au bas de chacun. J. Striedbeck a gravé son *ex libris*.

Digitized by Google

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

M. Bogner, place d'Armes à Strasbourg, possédait une belle collection de minéraux, de pétrifications, de coquillages, etc.; son fils et un de ses amis l'aidaient dans les soins à donner à sa collection.

M. Petersen, professeur d'un cours de physique à l'usage des dames, avait aussi un beau cabinet de physique expérimentale, collection choisie de machines, d'instruments, d'appareils, etc. Je n'ai pu me procurer des renseignements sur ce professeur, qui devançait de plus d'un demi-siècle les cours libres à l'usage des jeunes filles. En 1804, M. Petersen lut à la Société des arts et des sciences un travail sur le galvanisme.

Les docteurs Rœderer et Daniel Lobstein, au Broglie, avaient l'un un beau cabinet d'instruments d'accouchement, l'autre un de bandages.[1] Ces deux collections passèrent à l'Etranger.

Le professeur Thomas Lauth laissa à la Faculté de médecine sa belle collection de préparations anatomiques et pathologiques.[2]

A Colmar, M. Bartholdi avait aussi un intéressant cabinet de physique.

M. Sébastien de Schauenbourg fils, enlevé en 1813 trop tôt aux sciences et à ses amis par une mort violente et subite, avait dans son château d'Herlisheim un herbier très précieux contenant presque toutes les plantes de l'Alsace. Il avait été l'élève d'Hermann, et il donna dans l'*Annuaire de l'an XIII*

[1] Et autres machines servant au soulagement de l'humanité souffrante. (GRAFFENAUER).

[2] GRAFFENAUER.

Digitized by Google

la liste des plantes les plus rares du Haut-Rhin.[1] Le professeur Kirschleger estimait fort ce travail.[2]

Dès le XVIIe siècle, Tragus et Tabermontanus avaient décrit dans des ouvrages volumineux les plantes qu'ils avaient connues en Alsace. Puis vint le docteur Mappus, dont il existe un beau portrait gravé. Son *Historia plantarum* fut publié en 1742 par Ehrmann. Le docteur Lindern, de Strasbourg, auteur de l'*Hortus botanicus*, a été immortalisé par une plante alsacienne, le *Linderni Pyxideria Allion.*[3]

Le manuscrit de Schauenbourg sur les plantes passa entre les mains du digne professeur Nestler, pharmacien en chef de l'hospice civil de Strasbourg, qui commençait alors à fonder sa réputation en publiant avec le docteur Mougeot de Bruyères les *Centuries des cryptogames de l'Alsace et des Vosges.* Nestler avait aussi les manuscrits sur la botanique laissés par Hermann. Ce dernier avait formé une foule de jeunes botanistes, dont nous ne devons pas taire les noms les plus connus : Oberlin[4], fils du vénérable pasteur du Ban de la Roche; le pasteur Stoltz[5], gouverneur à la fin du

[1] Selon lui, les cerfs, pendant la Révolution, disparurent de l'Alsace et se réfugièrent dans la vallée de Saint-Amarin, dans les îles du Rhin et dans la principauté de Porrentruy, où on en voyait encore en 1805.

[2] Liste des plantes les moins connues dans Aufschlager.

[3] Citons encore le médecin en chef de Belfort, M. Carlhan, mort en 1776, botaniste distingué, et le respectable docteur Sultzer, de Barr, dont la *Revue d'Alsace* a donné la biographie, dont « les plantes et les livres sont le seul luxe. » Ceux-ci, couverts d'annotations précieuses, ont été au pilon. Mauge, inspecteur général des hôpitaux d'Alsace, avait réuni des notes sur l'histoire naturelle de cette province. Vers 1789, son neveu, Benoît-Duvernin, médecin à Castres, avait en sa possession les deux volumes manuscrits in-folio, fruit de ses observations.

[4] Il avait commencé par étudier la médecine, puis il devint pasteur-adjoint de son père. Il a travaillé la chorographie du Ban de la Roche et des environs.

[5] Stoltz parcourut toute l'Alsace; il rapporta de ses excursions une foule de plantes rares; il a publié un catalogue des plantes de l'Alsace.

Digitized by Google

XVIIIe siècle dans une famille du Haut-Rhin. Les docteurs Gochnat, mort trop jeune, Frédéric Kirschleger, dont le nom est bien connu des botanistes alsaciens, représentaient la nouvelle école sous les ordres de Nestler.

Jean-Marcel Cadet[1], né à Metz en 1751, était, au commencement de ce siècle, directeur des contributions directes à Strasbourg. Littérateur et minéralogiste, il joignait à des lumières très étendues la plus belle âme; tendrement aimé de sa fille unique, il était respecté de tous ceux qui le connaissaient. Un long séjour en Corse, où il avait connu le général Paoli et la famille Bonaparte, lui avait donné l'idée de faire un plan en relief de cette île remarquable, avec la disposition des divers terrains. Ce travail serait d'un grand secours pour la minéralogie de ce pays, le relief étant formé avec les matières mêmes du sol. En 1806, la collection de M. Cadet n'était plus que l'ombre de ce qu'elle avait été. Elle présentait cependant des restes curieux d'une collection brûlée avec beaucoup de ses livres pendant la période révolutionnaire. M. Fargès-Mericourt y a encore trouvé une tête humaine avec un seul œil; une grosse pyrite cubique martiale en décomposition, et dont il croyait pouvoir tirer d'importantes conséquences; quelques jaspes de Corse; un manuscrit de Didier, l'habile fondeur de la statue du prince Charles de Lorraine à Bruxelles, concernant la manière de fondre le bronze avec des dessins. Enfin la perle de sa collection était son grand rouleau de papyrus égyptien, long de 11 mètres 6 déci-

Le docteur Buchholz s'est occupé des plantes du pays de Wissembourg et M. Ordinaire de celles des environs de Belfort. (*Statistique du département du Haut-Rhin*, Mulhouse, 1831, in-4°).

[1] V. Bégin, *Biographie de la Moselle*, 1829, t. I, p. 221. — Fargès-Méricourt, *Annuaire du Bas-Rhin*, 1806. — Cadet-Gassicourt, *Voyage en Allemagne*, Paris, 1819. — Camus, *Voyage dans les nouveaux départements*. — A. Schreiber, *Guide du voyageur sur le Rhin*, 1822, p. 61.

Digitized by Google

mètres, qu'il avait eu la patience de coller sur toile, de copier et d'expliquer; la hauteur était de 21 centimètres.

M. Cadet, qui demeurait place d'Armes n° 35, était secrétaire de la Société des arts et sciences du Bas-Rhin; il se livra à de bonnes recherches sur la mécanique céleste, la minéralogie, l'île de Corse et sur les secousses des tremblements de terre. L'histoire fabuleuse par suite de la possession de son papyrus, avait été aussi l'objet de ses études. Cadet-Gassicourt le jugeait tout à fait digne d'être de la 3e classe de l'Institut.

En 1806, le cabinet de M. Pasquay[1] était un des ornements de sa maison de campagne située à l'extrémité de la promenade du Contades. Il était riche en minéraux, métaux et cristaux, et il faisait l'admiration des connaisseurs tant par la richesse des pièces que par l'ordre avec lequel elles étaient disposées.

Le cabinet de M. Pasquay fut acheté par M. Mathieu, banquier[2]; « Le 6 avril 1809, dit Cadet-Gassicourt[3], on m'a fait voir ce cabinet de minéralogie; j'y ai remarqué de belles roches composées, de beaux échantillons, des minéraux nouvellement découverts, tels que le chrôme, le tellure, le tungstène, le molybdène, etc., des feldspaths magnifiques, et une pépite d'or d'un volume considérable. »

En 1869, à la vente du restant de la bibliothèque de l'helléniste Brunck, outre de beaux et bons livres, il y avait

[1] M. Pasquay, ex-officier municipal à Strasbourg, avait deux *ex libris*, l'un représentant des ouvriers travaillant dans des mines, l'autre son blason. Il avait d'importantes fabriques à Wasselonne.

[2] Farges-Méricourt, *Annuaire du Bas-Rhin*, 1806, p. 147-153. — Graffenauer, *Topographie de Strasbourg*, 1816, p. 294.

[3] *Voyage en Allemagne*, Paris, 1819, p. 13. Admis au Casino, le pharmacien de l'empereur y vit beaucoup de gens de mérite, hellénistes, antiquaires, minéralogistes, bibliographes. On fait grand cas de l'érudition à Strasbourg, observe-t-il.

Digitized by Google

quelques tableaux qui furent tirés sans doute avec d'autres du château de Dachstein pour subir le feu des enchères, mais qui n'appartenaient pas à ce savant. Citons parmi ces toiles un beau portrait aux trois crayons du préfet Lezay-Marnesia. Guérin l'a supérieurement reproduit par la gravure; Mme de Lezay-Marnesia, en costume du premier Empire, en était le pendant. Ce pastel était dû à un amateur de Strasbourg nommé Cousin. Mme de Lezay-Marnesia, née de Canisy, avait épousé en premières noces M. de Briqueville. On remarquait encore un portrait de Cagliostro, épave du château de Saverne, et trois tableaux par Mlle Daniche, qui peignit à Strasbourg, sous l'Empire, de si charmants portraits d'enfants. Ces toiles représentaient des jeunes filles avec des lapins, un chien, un mouton.

Les volumes de Brunck sont reconnaissables à leur belle et bonne reliure, et à l'*ex libris* armorié gravé par J. Striedbeck. Brunck, né à Strasbourg en 1729, y mourut en 1802. Ses éditions d'auteurs grecs et latins sont très estimées.[1]

M. Mathieu Faviers, inspecteur aux revues des armées de Moreau et de l'empereur, avait formé une collection de tableaux, parmi lesquels brillaient deux Salvator Rosa, des Teniers, un tableau de l'école de Van Dyck, et de bonnes toiles de l'école espagnole. Plus tard, il en transporta beaucoup à Paris, entre autres le jeune Tobie guidé par l'ange d'après Raphaël, et gravé en 1812 par C. Guérin. Il laissa cependant à Strasbourg un beau Murillo, un paysage de Tempesta et un saint Jérôme par un peintre inconnu. *L'Alsace noble* a reproduit les traits du baron Mathieu-Faviers.

Quelques tableaux et deux paysages par Teniers se voyaient chez M. Charles Rins.

[1] Ch. Mehl, *La Bibliothèque de R. Brunck*, Strasbourg, 1870. Tous les livres ne provenaient pas de Brunck.

Digitized by Google

M. Schœnlaub possédait le portrait de l'empereur Maximilien peint en 1506 et envoyé dans le temps au commandeur de l'ordre de Saint-Jean à Strasbourg, qui l'avait hébergé avec sa suite.

M. Bouvet, membre du directoire des hôpitaux militaires, avait collecté de beaux tableaux et de bonnes gravures. Il avait deux Philippe de Champagne et plusieurs maîtres flamands et français.

Le chirurgien-dentiste Laforgue, pensionnaire du roi, demeurant place d'Armes, n° 5, était un collectionneur passionné; il avait un médaillier de plus de 2,000 pièces, tant anciennes que modernes, toutes d'une belle conservation et quelques-unes très rares; quelques tableaux et des cartons de gravures d'Edelinck, de Drevet, d'Audran, de Wille et de tous les maîtres connus. Laforgue fils, dentiste comme son père, était comme comique accompli l'un des amateurs les plus aimés du théâtre français de Bienfaisance (1793-1799). Les amateurs et curieux étaient toujours sûrs de trouver quelque chose à acheter ou à brocanter chez Laforgue[1] père, dont Beyer a lithographié le portrait.

La destruction de cinq tableaux et de plus de cent cinquante dessins de Benjamin Zix, l'artiste strasbourgeois par excellence, qu'avait réunis avec tant de peine pour le musée de Strasbourg son dévoué conservateur Egmont Massé, nous engage à citer très sommairement les amateurs de son œuvre. Benjamin Zix, à qui l'on doit les dessins de trois bas-reliefs de la colonne Vendôme, fut tour à tour volontaire à l'armée du

[1] Strasbourg avait alors deux marchands de tableaux, qui se mêlaient en même temps des réparations : Fuchs, quai des Pêcheurs, et Langer, quai des Bateliers. On trouvait quelquefois de bonnes toiles chez eux. Le dernier avait acheté de la ville quatorze grands tableaux allégoriques ; il les nettoya et en publia la description. Il en croyait trois d'Albert Dürer ou de son école, et il espérait les revendre à la ville. Ces petites mésaventures locales n'arrivent que trop souvent.

Digitized by Google

Rhin, dessinateur, graveur attaché au grand quartier général de l'empereur. Vivant Denon, bon juge en fait d'art, l'estimait beaucoup. Il mourut en 1811, dans la force de l'âge, à Pérouse; il dessinait alors les champs de bataille d'Italie.

L'admirable esquisse de la bataille d'Eylau, qui a inspiré le baron Gros pour son tableau, était chez son neveu M. Ch. Bœrsch, rue des Tonneliers, à Strasbourg. F. Schuler, architecte, son ami d'enfance, avait soixante-douze compositions pour les *Métamorphoses d'Ovide*, datant du commencement du siècle. En 1870, ces dessins, moins deux, passèrent au musée et devinrent la proie des flammes.[1]

Heitz, le libraire, avait dix-huit dessins ou aquarelles et cinquante-huit pièces gravées; Egmont Massé en avait réuni neuf. Le général de Schauenbourg, commandant le corps d'armée chargé d'opérer en Suisse contre les petits cantons, avait distingué notre dessinateur, alors sous-officier d'infanterie. Il l'attacha à son état-major et, à la paix, Zix fut reçu chez lui comme un ami; il donna des leçons aux enfants du général, et l'un d'eux, ancien pair de France, possède encore de lui des portraits de famille, cinq sujets des campagnes en Suisse de son père, l'entrée à l'abbaye de celui-ci en 1793, la reprise du fort de Kehl par 1,500 Français, dont une partie était de la garde nationale de Strasbourg; enfin des vues de la maison de campagne de Geudertheim.[2]

Un autre artiste strasbourgeois, moins célèbre que B. Zix, quoique ayant fourni une plus longue carrière, est Christophe Guérin, décédé en 1830, conservateur du musée de la ville à

[1] Avec la *Fête du Village*, la *Danse de l'Ours*, les *Musiciens ambulants*, *Orphée et Eurydice*; souvenir d'Oberlin, *Pfeffel et Winckel*, dessins; les *Musiciens du régiment*, tableau

[2] *V. Zix*, par le baron de Schauenbourg, 1861; *Catal. Heitz*, 1868; *Catal. Massé*, 1864; *Catal. du musée de Strasbourg*, 1841, Piton, Hermann, etc. Les œuvres de Zix se trouvent même à Vienne (Belvédère, galerie Czernin, etc.).

Digitized by Google

l'âge de 62 ans. Beyer nous a conservé sa sympathique physionomie. Il avait réuni quelques gravures, quelques toiles, un Rembrandt et un Salvator Rosa, et des dessins. Il avait été se perfectionner à Paris, et avait eu pour maîtres Jolain et Müller de Stuttgart. Drölling père passant à Strasbourg en 1785, fit son portrait en deux heures. Guérin[1] dessina presque tous les hommes remarquables de l'Alsace. Il était non-seulement un bon peintre, mais encore un amateur éclairé. Une fois, cependant, son zèle, pour augmenter par la qualité et non par la quantité, le dépôt artistique qui lui était confié, fut récompensé d'une singulière façon. Il avait acheté pour la minime somme de 1,500 francs un petit chef-d'œuvre, une scène de cabaret par Van Ostade; tous les amateurs qui visitaient le musée en conservaient le souvenir le plus agréable; à une vente à Paris, ce prix aurait été plus que quintuplé..... Un blâme lui fut infligé par le Conseil municipal.[2] Ce Van Ostade pourrait bien provenir de la collection de M. Ebrard, amateur qui avait prêté pour l'exposition des amis des arts de 1833, une scène militaire de Lantara et *des buveurs par Van Ostade.* — M. R. de Bussière avait envoyé le beau tableau de Gérard, *Corinne au cap de Micène.*

La demeure d'un autre artiste naturalisé Strasbourgeois, Ohmacht, ressemblait à un véritable temple des arts. Dans un salon arrangé avec goût, on remarquait ses deux statues d'Hébé. Ces deux figures toutes olympiques, l'une vêtue, l'autre presque nue, offraient aux regards du spectateur enchanté tout ce que la jeunesee et les grâces avaient de plus séduisant. Ces statues en marbre étaient de grandeur naturelle et agenouillées, la coupe céleste dans la main. Une Vénus en marbre sortant du bain faisait le digne pendant à

[1] Il était le frère du célèbre portraitiste Jean Guérin.
[2] *Bibliographe alsacien*, 1863, p. 139

Digitized by Google

ces deux œuvres d'art. Quelques tableaux de bons maîtres ornaient les murs.[1]

Dans une très intéressante notice sur les développements du dessin d'impression de toiles peintes en Alsace, feu H. Lebert a donné dans la *Revue d'Alsace*, année 1865, de curieux renseignements sur les artistes qui appliquaient au siècle dernier leur talent aux travaux de l'industrie. Il nous montre Pillement, le dessinateur des chinoiseries. Ses capricieux dessins à la mine de plomb, touchés par des couleurs au pastel un peu estampées, sont charmants de goût et de gracieuse composition. Sa collection gravée ne peut donner qu'une faible idée de la touche spirituelle de l'original. Toutefois ce genre de dessin n'est qu'un style bâtard du chinois compris avec la libre allure d'un artiste de l'époque de Louis XV. L'établissement de M. Kœchlin, à la Cour de Lorraine à Mulhouse, en possédait une grande collection. Henri Hofer, peintre mulhousien, avait deux dessins de Pillement; il les donna à Lebert. Ce dernier conservait dans « son journal » beaucoup de dessins qui avaient servi à la fabrication des tissus, genres Watteau et Boucher; sujets tirés de Lafontaine, de Jean-Jacques Rousseau, *Métamorphoses d'Ovide*, etc., et un fragment du rideau du lit de Voltaire à Ferney. « Amateur d'un art qu'il aimait avec une ardeur juvénile, Lebert mourut à Colmar en 1836, à 77 ans. » Il laissa aussi quelques dessins de Saint-Quentin, le portrait en pied de ce dernier par B.-M. Lebert père, ainsi que le calque d'un dessin semblable du portrait de M. Pierre Dollfus en commandant de la garde nationale.

Saint Quentin, qui se qualifiait de peintre du roi, donna pour les tissus beaucoup de dessins genre Pompadour; il reçut l'hospitalité la plus gracieuse chez M. Knoll, de Colmar, amateur passionné des arts.

M. Hausmann, de Logelbach, avait beaucoup de croquis de

[1] *Album alsacien*, 1838, p. 131.

Digitized by Google

cet artiste, et un traîneau dont les panneaux peints à l'huile sont dans le goût Pompadour.

Voici comment le révérend Th. Fragnall-Dibdin, de passage à Strasbourg en 1818[1], décrit l'appartement d'une des sommités du haut commerce de Strasbourg : « Le comptoir mérite d'être visité sous plus d'un rapport. Il est orné de divers portraits représentant les bons aïeux de la famille Franck; vous y voyez des respectables gentlemen, vêtus du costume en usage chez nous sous le règne des deux Charles, plume à la main, papier sur la table, pourpoint de velours, jabot de dentelles à gros tuyaux. On les prendrait pour des ministres d'Etat ou des membres du Conseil privé. Au fond de l'appartement, on voit une dame de petite taille, la plume dans une main, probablement une lettre dans l'autre. Le modèle est vivant, et ce portrait n'est rien moins que celui de Madame elle-même. » Quelques jours plus tard, Mme Franck fit voir à notre Anglais le profil en marbre blanc de sa petite fille par Ohmacht. C'est, selon Dibdin, le meilleur ouvrage de cet artiste. C'est une production suave et délicate, exécutée à la grecque.[2]

[1] *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France*, traduit de l'anglais avec des notes, par Crapelet. Paris, 1825, t. IV, p. 384, 414. — Ces bons aïeux occupaient de hauts emplois dans la ville libre de Strasbourg; l'un d'eux, dit « le grand patriote », fut élu deux fois de suite ammeistre après la guerre de Trente-Ans. Ils étaient plus que des ministres d'Etat, car ils étaient souverains Un ammeistre du XVIIe siècle, J.-F. Wurtz, s'est fait peindre dans le splendide costume du temps, tenant une lettre à la main, sur laquelle on lit sa qualification de marchand tout au long; devant lui est son grand livre. Et cet homme donnait audience à des ambassadeurs quand il le voulait. (Voir la gravure non signée de ce beau portrait.)

[2] Voir sur la famille Franck ce qu'en dit la baronne d'Oberkirch, t. I, p. 173, 2e édition.

En 1788, M. de Franck, membre du corps des marchands, demeurait quai Saint-Nicolas.

Digitized by Google

A la Meinau, maison de campagne près Strasbourg, on voyait encore d'autres œuvres d'Ohmacht. Les statues en marbre de Flore et de Vénus ornaient une salle splendide; dans le jardin, un jeune faune en pierre assis sur un rocher, et près la pièce d'eau un Neptune de grandeur colossale. Le propriétaire de ces belles choses[1] avait fait son habitation digne du maître qui gouvernait alors le monde. En 1809, l'impératrice Joséphine et sa fille, la reine Hortense, vinrent souvent visiter ces lieux enchanteurs. De retour à la Malmaison, l'impératrice envoya à la Meinau des fleurs rares pour embellir encore ce lieu charmant. Mais l'invasion terrible et inexorable arriva; tout ce que Joséphine aimait fut abîmé et détruit. La Meinau ne s'en releva plus; elle est aujourd'hui un domaine rural. Le Neptune d'Ohmacht fut transporté chez M. Hartmann à Munster, et les trois autres statues furent vendues à la ville, qui les plaça dans son musée. Elles ont subi le sort malheureux de l'Aubette. Ohmacht avait sculpté deux fois le buste de Mme Schulmeister.

La numismatique était représentée par le collaborateur de Millin, qui l'avait institué son légataire pour une partie de sa bibliothèque et de ses collections. F. Winckler, né à Strasbourg en 1771, employé au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale, promettait d'égaler son maître et son ami, lorsque la mort le ravit au mois de février 1807. Capitaine de volontaires au commencement de la Révolution, il avait été fait prisonnier au fort Vauban, puis conduit en Hongrie. Son portrait peint par Sers a été gravé par Mecou.[2]

[1] Charles Schulmeister, chef des observateurs militaires sous l'Empire. Voir le paragraphe que lui consacre Cadet-Gassicourt. Il est l'auteur d'un *Vocabulaire pour apprendre l'argot ou le langage des gueux et des filous*, à l'usage de la gendarmerie et des fonctionnaires de police. Magdebourg, 1813; dédié au duc de Rovigo. (Argot français, italien, hollandais, allemand).

[2] Millin, *Discours prononcé aux obsèques de M. Winckler*. Paris, s. l. n. d.. in-4°, suivi d'une ode en allemand par D. Meyer.

Digitized by Google

Ramond du Pouget (C.-E.-B.), frère du baron Ramond de la Carbonnières, dont l'éloge funèbre fut prononcé par le grand Cuvier, laissa d'importantes suites numismatiques dont le catalogue fut imprimé en 1826. Il était né à Strasbourg et mourut en 1823 à Paris, dont il avait décrit avec soin les diverses enceintes.[1] MM. de Montjoie, d'Hirsingen, possédaient un médaillier très complet de pièces romaines trouvées à Hirsingen même. Ce trésor, par un sort néfaste, fut jeté dans l'Ill en 1792 et n'a pu être retrouvé.

Le célèbre baron C.-J.-A. de Berstett, né à Gerstheim, et dont l'hôtel de famille était situé sur l'emplacement actuel de la *Ville de Paris*, est l'auteur d'un ouvrage très recherché sur les monnaies alsaciennes, imprimé en 1840. Dans la préface, il avoue que pendant près d'un demi-siècle il a recherché tout ce qui avait un rapport numismatique avec l'Alsace. Aussi son médaillier était-il des plus complets. M. Dorlan, avocat à Schlestadt, l'acquit à sa mort, et l'héritier de celui-ci le vendit, il y a deux ans, à la bibliothèque de l'Université de Strasbourg.

A Paris, le général Rapp[2], dont la statue se voit à Colmar, avait un somptueux hôtel. Dans sa chambre à coucher étaient exposés, sur des patères d'or, les sabres donnés par Mourad Bey, d'autres armes conquises en Egypte, et le couteau du jeune illuminé de Schönbrunn. Le beau tableau de Gros, l'*Amour et Psyché*, acheté depuis par le musée du Louvre, était suspendu vis-à-vis du lit. Plus tard le général acheta pour 7,000 francs le portrait en pied de l'impératrice Joséphine en costume officiel, peint par son compatriote, le peintre Casimir, de Colmar.[3]

[1] Baquol-Ristelhuber, *L'Alsace ancienne et moderne*, 1865, p. 542.
[2] L. Spach, *Le général Rapp* (*Revue d'Alsace*, 1855, p. 439).
[3] Casimir laissa tous ses dessins et ses tableaux à une nièce de sa femme, Mme Babois (1770-1829).

Digitized by Google

Le général Clarcke avait orné son habitation de Neuwiller d'un superbe vase grec, enrichi de figures peintes en plusieurs couleurs, au milieu desquelles on remarque un Apollon Musagète, touchant la lyre au moyen d'un plectrum. Cette belle sculpture passa ensuite dans le château de Reichshoffen, chez le vicomte Renouard de Bussière.[1]

Le facteur de pianos Sébastien Erard, né à Strasbourg en 1752, avait dans sa belle habitation de la Muette, près Paris, une belle collection de tableaux anciens des trois écoles. Il mourut en 1831, après une douloureuse maladie, ayant rendu les étrangers tributaires de la France pour les pianos.[2] Le professeur Arnold, l'original auteur du *Lundi de la Pentecôte*, était aussi un amateur éclairé des beaux-arts. Il avait parcouru l'Italie et il avait su se former une collection de tableaux qui attestait son goût.

Botaniste, géologue, antiquaire, Engelhardt, mort récemment à Niederbronn, où la confiance éclairée de la famille Dietrich l'avait placé à la tête de ses importants établissements, avait commencé de bonne heure de fortes études scientifiques. En 1820, il publia son *Voyage en Alsace (Wanderungen durch die Vogesen)*. Il avait rapporté de ses excursions un herbier complet et une belle suite de minéraux. M. Engelhardt est le fondateur du musée d'antiquités de Niederbronn, que la générosité de la famille Dietrich a augmenté de beaucoup d'objets.

Arrivé au but que j'ai cherché à atteindre, j'allais oublier le pasteur Oberlin, le bienfaiteur du Ban de la Roche. Je vais décrire son modeste intérieur en citant textuellement les récits des personnes qui ont eu le plaisir de l'approcher. « Dans le cabinet de travail, les murs sont garnis de rayons

[1] Dr Kuhn, *Niederbronn*, 1835, p. 215. La bibliothèque du maréchal Clarcke fut vendue à sa mort.

[2] *Portraits et histoires des hommes utiles*, 1836. N° 3.

Digitized by Google

chargés de livres, de gravures, de peintures utiles à l'histoire naturelle, de portraits, de cartes. Près d'une croisée est le bureau du pasteur, couvert de divers volumes et de papiers ouverts. Sur d'autres tables sont rassemblés des minéraux, des pierres taillées et de différentes couleurs, un crâne étiqueté, des herbiers et une foule d'objets divers trop longs à détailler. Les murs des autres chambres sont garnis de cartes géographiques, de dessins et de vignettes; au dessus des portes sont des passages de la Bible. » Plus loin, Oberlin avait un atelier où se trouvait un tour, une presse, des outils complets de charpentier, une presse d'imprimeur et de relieur.[1]

Le professeur Schweighæuser fils présente dans son rapport sur les antiquités du Bas-Rhin, inséré dans l'*Annuaire* pour 1822, les noms de quelques personnes du département auxquelles on doit d'importantes découvertes dans le domaine de l'art ancien, et principalement sur la poterie antique. C'est d'abord Mme la baronne de Coëhorn, veuve du général, propriétaire de l'ancien prieuré d'Ittenwiller, commune de Saint-Pierre, qui, dans les fouilles faites dans un pré situé près de la maison, trouva une foule de vases en pâte très fine de couleur rouge, ornés de figures dessinées avec goût, et représentant des danses, des joueurs d'instruments et des divinités païennes, Œdipe s'arrachant les yeux, des lièvres à côté de têtes humaines, etc. Quelques fragments portaient des croix, ce qui ferait supposer que la fabrique commencée du temps du paganisme avait continué après l'introduction du christianisme.[2]

M. Lambert, juge de paix de Lauterbourg, ville célèbre par ses trouvailles de vieilles monnaies dès la première

[1] Le capitaine P. Merlin, *Promenades alsaciennes*, p. 100; E. Touvelle, *Le pasteur Oberlin et le Ban de la Roche*, 1824 — *Visite faite en 1793* (A. Stœber).

[2] Il est à regretter que je n'ai pu avoir aucun renseignement sur Golbéry et les collections de sa petite maison de la rue aux Bleds à Colmar.

Digitized by Google

moitié du siècle dernier, avait réuni beaucoup d'antiquités provenant de Rheinzabern, dont le nom était encore inconnu. Le musée de Strasbourg, grâce à M. Lambert, s'enrichit de vases antiques, de moules de Rheinzabern, et de la moitié d'une énorme amphore remplie de monnaies romaines, tirée en 1810 des profondeurs de l'Erlenbach.

Enfin le respectable curé d'Heiligenberg, l'abbé Kuntz, avait découvert, non loin de ce village, tout un établissement de poterie antique, urnes cinéraires, vases en terre rouge très fine, ornés de figures, etc., dont il s'était fait un petit musée accessible à tous les amateurs. Pendant plus de quarante ans qu'il desservit la paroisse d'Heiligenberg, l'abbé Kuntz recueillit plus de six cents médailles ou pièces de monnaie à l'effigie des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à la chute de l'Empire.[1]

D'autres amateurs alsaciens n'avaient pas eu le bonheur de trouver de quoi former de suite une collection locale. Mais leurs efforts signalés par Schweighæuser méritent d'être cités. Ainsi le pasteur Lange, à Bouxwiller, était possesseur d'un vase en verre et de deux cachets, dont un d'oculiste, trouvés à Ingwiller. Il n'avait pas malheureusement noté la présence de beaucoup d'autres objets. Sa petite collection alla se fondre avec la suivante dans celle de la ville de Strasbourg. Deux amphores trouvées dans les fossés de Seltz et des médailles étaient chez M. Stahl, de Schiltigheim. Des débris antiques, des médailles, des fragments du zodiaque du Spachbach, se trouvent au château de Fröschwiller. Ce sont les fruits d'explorations intelligentes dans les environs.

[1] Voir lettre du 16 mai 1816, adressée à M. le maire de Strasbourg par les bibliothécaires de la ville (Kentzinger, *Strasbourg et l'Alsace*, 1824.) — *(Revue d'Alsace)*, *Excursion au village d'Heiligenberg*, t. I, p. 459. (A. Stœber).

Digitized by Google

Le docteur Weinum, ancien maire de Haguenau, avait réuni tout ce qu'il avait trouvé sur Brumath : un petit Hercule en bronze, d'un dessin barbare, à genoux, la massue sur la tête; un cachet en serpentine, etc.

Enfin la jolie petite collection d'antiquités de M. Schnœringer fils est citée déjà par le savant professeur. On sait qu'elle devint une des plus importantes de l'Alsace. Elle mériterait une notice spéciale, qui ne peut avoir sa place ici, à mon grand regret, sa formation étant postérieure à la limite que je me suis tracée. Dès sa plus tendre jeunesse il avait marqué son goût naissant de collectionneur, en formant un riche cabinet de fossiles provenant du sol de sa commune natale. En 1866, M. de Montrichard lui avait légué ses médailles et ses vases étrusques.

Telles sont les collections purement locales que cite Schweighæuser à la suite de longues explorations archéologiques dans le Bas-Rhin. Lui-même aimait à s'entourer des débris des âges anciens. C'est ce qu'a parfaitement rendu un de ses derniers historiens :

« En passant près d'une maison de vieille apparence, « autour de l'église Saint-Thomas de Strasbourg, écrit « M. Spach, vous auriez peut-être vu Schweighæuser fils se « promener dans le petit jardin attenant à la maison pater- « nelle. Dans ce musée à ciel découvert, où quelques frag- « ments de statues, quelques bas-reliefs antiques et un « baptistère[1] donnaient au visiteur le pressentiment et l'avant- « goût de la conversation qui l'attendait auprès du collecteur « de ces richesses archéologiques et artistiques. » C'était bien là l'*Atrium* digne du consciencieux auteur des *Antiquités de l'Alsace*, et tel qu'on peut en souhaiter un à tout amateur de province.

ARTHUR BENOIT.

(La fin à la prochaine livraison)

[1] Mme Schweighæuser donna ce baptistère moyen-âge à la ville.

Digitized by Google

LES

ARCHIVES DE BELFORT

en 1731

S'il est vrai, comme on l'a écrit il y a longtemps, que les archives de Belfort sont demeurées dans un abandon regrettable, et qu'à la faveur de l'indifférence dont elles ont été l'objet, des titres importants ont disparu; si cela est vrai, disons-nous, l'inventaire qui va suivre, tout incomplet qu'il est, sera utile à ceux qui voudront enfin donner à ce qui existe encore des monuments écrits du passé belfortain, les soins auxquels ils ont droit. C'est à ce titre surtout que nous jetons le document dont il s'agit dans la circulation.

Quant aux personnes qui ont le culte du sol natal et l'amour de notre histoire, elles lui accorderont une attention que nous n'avons pas besoin de solliciter. Elles sauront gré à la *Revue d'Alsace* des régestes rudimentaires qu'elle met à leur disposition.

Le document que nous avons transcrit et que nous éditons, nous a été communiqué par M. Ed. Gasser. Nous lui en exprimons ici toute notre reconnaissance.

(Note de la direction.)

Titres de Belfort.

Cejourd'hui premier juin 1731, nous magistrats de la ville de Belfort connaissant le désordre dans lequel sont les titres et papiers de cette ville par le temps et les peines infinies, souvent inutiles, que l'on emploie à faire la recherche, dans le besoin, des titres pour nos affaires les plus intéressantes,

Digitized by Google

par la confusion dans laquelle ils sont, desquels il n'y a jamais eu d'inventaire[1]; étant d'ailleurs à craindre qu'on en détourne quelques-uns à notre préjudice, ces considérations nous auraient portés de délibérer de charger une personne de mettre lesdits titres et papiers en ordre, par liasses numérotées et inventoriées en détail, moyennant une reconnaissance; et le sieur François Simon, notre greffier, ayant offert de faire ce travail dans l'ordre susdit, en avons accepté l'offre et ordonné qu'en présence, alternativement, de quelques-uns d'entre nous ledit inventaire sera fait, et ensuite sera pourvu à son paiement.

Fait les jour et an que dessus.

BLÉTRY l'aîné; LACROIX; MOUILLESEAUX;
P.-F. CUENIN, maître du Commun.

—

INVENTAIRE

Comptes.

Liasse N° 1. — Une liasse de comptes depuis 1432 à 1506.
» *N° 2.* — Idem, depuis 1507 jusque et y compris 1598.
» *N° 3.* — Idem, depuis 1602—1683.
» *N° 4.* — Idem, depuis 1684—1715.
» *N° 5.* — Idem, depuis 1720—1729.
» *N° 6.* — Une liasse de cotes de répartition depuis 1643—1698.
» *N° 7.* — Idem, depuis 1701—1730.

—

Justice.

Liasse N° 8. — Une liasse vingt pièces de procédure. — Procès des magistrats avec le duc de Mazarin pour la justice.

Copie d'un arrêt du Conseil d'Etat du 28 juin 1678, concernant les juges des comtés de Belfort, Ferrette, etc.

[1] L'inventaire qui va suivre en signale pourtant un à la date de 1619.

Digitized by Google

Deux copies collationnées d'un ordre de Catherine de Bourgogne, qui défend aux officiers du comté de Belfort de traduire les bourgeois à leur justice, de l'an 1412.

Un arrêt du Conseil d'Etat du 21 février 1684, qui maintient les magistrats de Belfort dans l'exercice de la justice.

Une requête des magistrats et un décret de la maîtrise des eaux et forêts du 4 juillet 1697, qui maintient les magistrats de Belfort dans la connaissance des délits commis dans les bois.

Un arrêt du Conseil d'Etat en faveur des magistrats de Belfort contre le sieur Chappuis, procureur fiscal, qui lui *défend de siéger* avec eux.

Idem, du 27 octobre 1719, sur la forme de procéder à l'élection des magistrats.

—

Pièces et titres concernant le Salbert.

Liasse N° 9. — Un titre en parchemin pour le Salbert, de l'an 1437.

Un autre titre de la moitié du Salbert, à charge de payer 6 livres de cire à la Saint-Martin de chaque année, de l'an 1442.

Une copie allemande de la lettre de franchise pour la moitié du Salbert, avec deux copies en français de 1442.

Autres pièces relatives aux entreprises et usurpations réprimées par les magistrats contre les communes de Cravanche, Evette et Sermamagny. (*N.-B.* Ego.)[1]

Des remontrances faites par M. le duc de Mazarin aux magistrats de Belfort au sujet du Salbert, et *les réponses à icelles.*

Un jugement de la maîtrise des eaux et forêts, qui confirme à la ville de Belfort la possession du Salbert.

N.-B. — Le 29 juillet 1667 — 20 février 1669.

[1] Cette annotation est d'une autre main.

Digitized by Google

Les magistrats avaient vendu au duc de Mazarin la coupe du Salbert.

Tentative — Les écrits perdus, le duc se serait prévalu des coupes pour établir sa propriété. — Histoire de tous les impôts seigneuriaux.

—

Titres et papiers concernant le droit de chasse.

Liasse N° 10. — Une enquête touchant le droit de chasse.

Un acte de la part des Mœrsberg (Morimont) pour la chasse.

Un décret de Son A. S. Ferdinand, archiduc d'Autriche, qui confirme le droit de chasse et défend aux officiers de la seigneurie de molester les bourgeois dans leur possession an 1589.

Le titre original, en allemand, du droit de chasse aux bourgeois de Belfort, de 1617.

Trois copies françaises de ce titre.

—

Lettres d'acquisition — Accensement — Obligations.

Liasse N° 11. — Une copie de lettre du roi des Romains, par laquelle il assigne des hypothèques pour sûreté d'une somme de 5,500 florins dont la ville *s'était rendue caution.*

Une copie de lettre de Ferdinand, roi des Romains, pour 6,200 florins affectés sur les revenus d'Angeot.

(Concile de Constance — Les créanciers de l'empereur refusent de le laisser partir avant d'avoir payé.)

Lettre d'achat pour la ville d'un pré au dessous des Fourches, 1417.

Lettre d'achat de la maison de l'Etuve, 1425.

— Paquis de Brasse, 10 novembre 1428.

Autres titres d'achat jusqu'à 1431.

Achat d'une pièce de pré située sur le *Viel-Bourg*, du 12 juin 1472.

Digitized by Google

Billet du comte de La Suze, par lequel il doit à la ville 33 l. 4 s. bâlois, du 12 janvier 1650.

Autres acquisitions bannales jusqu'en 1728.

—

Différentes pièces.

Liasse N° 12. — Un état de la perte faite par la ville lors de la guerre des Suédois.

Un vieux cahier des droits et franchises de la ville.

Une donation de la ville de Belfort et autres lieux, faite par l'empereur Charles au prince Ferdinand d'Espagne, à charge de maintenir les bourgeois dans leurs droits et priviléges.

Un acte contenant le refus fait par les magistrats de prêter serment à M. de Morimont à raison de ce qu'il ne voulait pas *promettre de les maintenir* dans leurs priviléges et franchises.

Une copie des priviléges et franchises par Renaud de Bourgogne, de 1307.[1]

Consultation (avis de droit), en allemand, sur les difficultés de la ville avec M. de Morimont.

Copie de la défense de Catherine de Bourgogne, de 1412. (Voir là-dessus *Justice.*)

Une copie de confirmation des priviléges, par Albrecht, de 1446.

Une copie du titre qui concède à la ville le *bois des Barres*, 1461.

[1] Nous possédons une copie de ce titre au sujet duquel notre collaborateur, M. Henri Bardy, s'exprime ainsi : « L'acte original n'existe plus ; « mais aux archives de la ville doivent se trouver deux copies, l'une en « allemand, l'autre en français, à la suite de l'urbaire de 1472. »

M. Bardy a publié en 1864, dans la *Revue d'Alsace*, pages 529 à 537, avec un *fac simile* de l'écriture du temps, la copie puisée dans l'urbaire dont il parle. Cette copie diffère de la nôtre en plusieurs points. La nôtre est en outre suivie des « droits, us et coutumes » dont on a joui à Belfort depuis 1307 jusqu'à la réunion de l'Alsace à la France.

Nous publierons ce document fort important pour l'histoire de Belfort et du droit public de la contrée.

Digitized by Google

1463. -- Une confirmation de la charte de Belfort, de 1463.

1467. — Idem de Sigismond, archiduc d'Autriche.

1492. — Copie de la cession faite par Maximilien, archiduc d'Autriche, des château et seigneurie de Belfort à M. de Morimont.

1500. — Titre confirmatif de la charte de Belfort, de Charles, roi des Romains : en allemand.

Une copie du règlement des arquebusiers de Montbéliard.

1544. — Mandement impérial qui fait défense au sieur de Morimont de troubler la ville de Belfort dans ses franchises et priviléges.

1544. — Une copie des franchises et priviléges de Belfort, par Jean-Jacques de Morimont.

1568. — Lettre de don de 300 florins à la ville pour bâtir les halles, par Ferdinand.

1570, 13 décembre. — Copie du titre confirmatif des priviléges et franchises de la ville, par Ferdinand.

1589. — Copie d'un accord entre le prévôt et les magistrats.

1598. — Sentence sur la dîme novale d'Essert.

1615. — Permission de barrer les biens du seigneur de Ferrette.

1619. — Inventaire des titres et papiers de la ville de Belfort.

— Une copie sous date du règlement de la Chambre d'Ensisheim entre le prévôt et les magistrats.

— Un avis des magistrats à la régence d'Ensisheim, concernant la succession des enfants.

— Une ordonnance de M. de Baussant, qui défend de troubler les magistrats dans l'exercice de la justice.

1628. — Un livret des bourgeois résidant dans les communes voisines qui doivent les non-résidences.

1662, 7 janvier. — Une requête à Colbert avec son décret

Digitized by Google

au bas, qui défend à toute personne de troubler la ville dans ses priviléges.

1684. — Arrêt du Conseil d'Etat, qui défend au duc de Mazarin de troubler les prévôt et magistrats dans l'exercice de la justice.

1692, 1er juin. — Une ordonnance de M. de Morton, gouverneur de Belfort, qui défend aux officiers et soldats de faire pâturer leurs bestiaux sur le finage de Belfort.

1693, 22 février. — Un état des terres vendues par la ville pour l'abonnement des charges royales.

1694. — Accord avec le prévôt de Belfort touchant le serment à faire par les maîtres des maîtrises.

1696. — Requête des magistrats et ordonnance au bas de M. de La Grange, qui ordonne que le receveur des revenus du duc de Mazarin, *refusant de supporter sa part des charges*, les supportera. — Encore acte de seigneur!

1698. — Consultation des avocats de Colmar au sujet du *prévôt*.

1698, 13 août. — Un acte de refus par le magistrat de recevoir le sieur Stadel à la charge de prévôt, sur ce qu'il n'était pas bourgeois.

1698, 8 octobre. — Un état pour les armoiries des bourgeois de Belfort.

1699. — Requête de plusieurs particuliers de Belfort pour leurs armoiries.

1702, 5 mai. — Un état ou inventaire des titres de la ville que le sieur J.-C. Cuenin a remis au sieur Drouineau, procureur à Colmar.

1718, 10 juin. — Une requête et ordonnance de pâturage (règlement) à l'égard des habitants.

—

Pièces et titres concernant le débit de sel.

Liasse N° 13. — 1437. — Titre original en parchemin du

Digitized by Google

droit de saulnerie en faveur de Belfort, par Wilhelm, margrave de Hohberg, au nom de la maison d'Autriche.

1449. — Copie du titre confirmatif des priviléges de Belfort, par Frédéric, roi des Romains.

1450. — Le titre original en parchemin du privilége de débit du sel, par Albrecht d'Autriche.

1463. — Autre titre pour le même débit, par le même.

1469. — Le titre original en parchemin de la confirmation du privilége pour le débit de sel et umgelt, par Pierre de Hagenbach, au nom du duc de Bourgogne.

1649. — Ordonnance du comte de La Suze au sujet du débit de sel à Giromagny.

—

Titres originaux.

Première liasse du N° 14. — L'original des franchises de Belfort du mois de mai 1307.

1317. — Une lettre de franchise des ducs de Bourgogne à des particuliers après les premières franchises.

1322. — Confirmation du titre de 1307.

1326. — Idem.

1331. — Idem (Redemont, marquis de Baden).

1340. — Idem.

1357, 25 mai. — Une traduction du français en allemand des franchises, impositions et servitudes données à Belfort par Alexis, *margraff*.

Deuxième liasse du N° 14. — 1375. — Copie de la confirmation des priviléges, par l'archiduc Léopold.

1406. — Titre par lequel Catherine de Bourgogne promet laisser la ville de Belfort dans ses franchises après la mort de son mari.

1412. — Reconnaissance par la ville de Besançon donnée à la ville de Belfort, déposant ses titres à l'église de Saint-Jean.

Digitized by Google

1425. — Lettre de Catherine de Bourgogne ordonnant que ceux du val de Rosemont doivent nettoyer les fossés.

1425. — Une lettre de donation des fossés avec même ordonnance que ci-dessus.

1426. — Confirmation des priviléges par l'archiduc Albrecht.

1426. — Idem, par l'archiduc Frédéric.

1441. — Idem, par le tuteur du duc Sigismond.

1442. — Une lettre du serment prêté par Jacob de la Petite-Pierre, qui confirme les droits de Belfort.

1442. — Une autre du serment du tuteur du duc Sigismond.

1443. — Une autre du serment du châtelain, promettant de maintenir la ville dans ses franchises.

1448. — Confirmation des priviléges par l'empereur Maximilien.

1449. — Serment du châtelain.

1451. — Idem, Emenhoff.

1453. — Idem.

1453. — Serment du prévôt de Belfort.

1460. — Echange du bois des Barres contre la vaine pâture devers Denney.

1463. — Lettre de confirmation par Pierre de Morimont.

1467. — Idem, du prévôt de Belfort, par Sigismond.

1469. — Idem, du duc Charles de Bourgogne.

1469. — Idem (copie), par Sigismond.

1487, 11 septembre. — Acquisition de la voûte sur le puits sous l'église.

1492, 24 avril. — Serment de Morimont de maintenir les priviléges et droits de Belfort.

— Une lettre par laquelle M. de Morimont permet à la ville de prendre les magasins de Brisach pour assurance (garantie) de 600 livres qu'il devait à la ville.

Troisième liasse du N° 14. — 1518. — Serment prêté par M. de Morimont.

Digitized by Google

1520. — Confirmation des priviléges par l'empereur Charles.

1521. — Confirmation du don d'un canton derrière le Salbert.

1523. — Confirmation des priviléges par Ferdinand, infant d'Espagne.

1533. — Serment de Morimont.

1534? — Lettre de prestation de serment des bourgeois à Frédéric, comte de Furstemberg.

1542. — Idem, à M. de Morimont.

1551. — Lettre de garantie de 5,500 florins assignée par l'empereur Ferdinand sur les mines de sel du Tyrol. — Autres engagements.

1562. — Confirmation des priviléges par Ferdinand.

Quatrième liasse du N° 14. — 1529. — Deux cahiers parchemin. — Procès de Belfort avec les villes de Thann, Altkirch, Ferrette et Landser, touchant des institutions.

1570, 13 décembre. — Confirmation des priviléges par l'archiduc Ferdinand.

1581. — Idem.

1590. — Une quittance pour l'étang de Rettenans, avec le titre d'icelle, 6 juin 1590.

1627. — Confirmation des priviléges par l'archiduc Léopold.

1651. — Reconnaissance de M. le comte de La Suze au sujet du bois de La Perche.

1684, 17 juin. — Titre de fondation de la chapelle de Lorette.

1693, 8 décembre. — Titre constatant le droit de nomination du chapelain de Lorette par les magistrats.

1698, 27 octobre. — Brevet confirmatif des armoiries de Belfort.

1312. — Le titre de fondation de la chapelle de Sainte-Catherine érigée à Essert à la nomination du prévôt du chapitre et des maîtres-bourgeois de Belfort.

Digitized by Google

Titres du droit d'angall ou umguelt.

Liasse N° 16. — Différents titres de 1413, 1422, 1426, 1482, 1497, 1498.

La ville avait le ban-vin.

—

Etat-major et garnison.

Liasse N° 17. — 1662, 7 janvier. — Une requête du Magistrat et ordonnance de Colbert, qui fait défense au commandant à Belfort de rien exiger de la ville.

1679. — Information concernant les exactions de l'état-major.

1683. — Une lettre relative aux coupes faites par les officiers dans le bois des Barres.

Casernes N° 1. — Bâties par la ville, 1699 à 1703.

—

Procédures.

Liasse N° 24. — Un dossier pour les magistrats de Belfort contre le nommé Antonin, marguillier, 1696.

Un sac de procès pour la ville de Belfort contre le duc de Mazarin au sujet de la pâture.

Liasse N° 28. — Une liasse d'ordonnances particulières pour la ville de Belfort.

Liasse N° 29. — Deux liasses de vieux titres, contrats et papiers inutiles, dont partie sont des actes particuliers *de nous inconnus*.

Liasse N° 30. — Titre de cession faite à la ville, le 29 septembre 1772, par M. Pierron, curé à Belfort, d'une maison près de la glacière, au bas du château, laquelle est destinée aux sœurs de l'Institution chrétienne.

Digitized by Google

Et cejourd'hui, 28e jour du mois d'août 1731, nous magistrats de Belfort avons clos le présent inventaire contenant vingt-deux feuillets, que nous avons cotés et paraphés; et après la visite que nous avons faite des archives, avons trouvé tous les papiers dans l'ordre désiré et qui était prescrit par le procès-verbal ci-devant, dont nous sommes satisfaits, et ordonnons qu'il sera payé par notre receveur la somme de 100 livres au sieur Simon, tant pour sa peine à l'arrangement des archives que pour les deux doubles du présent qu'il nous a remis, l'un desquels a été mis sous la clé auxdites archives et l'autre dans l'armoire des affaires courantes, pour y avoir recours dans le besoin. Fait les jour et an que dessus.

BLÉTRY l'aîné, THOMAS, LACROIX, MOUILLESEAUX,
CUENIN, maître du Commun.

E. G.

Digitized by Google

CURIOSITÉS

DE

L'HISTOIRE DE MONTBÉLIARD

—

Suite *

—

II.

TRIBUNAUX ET LÉGISLATION

Tribunaux.

Exclusivement pour la ville de Montbéliard, la justice était rendue par le *tribunal de la mairie* composé des neuf maîtres-bourgeois de la ville et présidé par le maire, qui n'avait que voix consultative. Dans les causes criminelles, les neuf maîtres-bourgeois devaient être assistés de quatre *chézels* ou notables. Pour les habitants des campagnes du comté, la justice était rendue par la *prévôté*.

La ville d'Héricourt avait aussi son tribunal de la mairie, et les populations rurales étaient jugées par la prévôté.

Le bailli d'Héricourt connaissait de toutes les affaires concernant les habitants de la seigneurie du Châtelot, et celui de Blamont jugeait celles relatives aux sujets des terres de Blamont et de Clémont.

Ces tribunaux avaient remplacé en 1620 un assez grand nombre de justices inférieures provenant des établissements

* Voir la précédente livraison (Janvier-Février-Mars 1875).

Digitized by Google

ecclésiastiques supprimés ou des vassaux dont les fiefs avaient été réunis au domaine du prince.

Les appels de ces tribunaux étaient portés devant le Conseil de régence, qui était tout à la fois corps administratif supérieur et corps judiciaire jugeant en dernier ressort. Il prenait le nom de *cour et chancellerie* lorsqu'il connaissait des affaires jugées en premier ressort par les tribunaux du comté, et de *souverain buffet* pour celles provenant des justices des seigneuries.

Le chef de la magistrature était le *chancelier*, auquel, lorsque son âge et ses nombreux travaux l'exigeaient, était adjoint un *vice-chancelier*. La charge de chancelier fut supprimée au commencement du XVIIIe siècle; dès lors il n'y eut plus qu'un directeur de la chancellerie.

—

Législation.

Les lois civiles qui régissaient la principauté de Montbéliard étaient : les us et coutumes du pays, les lois fondamentales de l'Empire germanique, les ordonnances des comtes de Montbéliard; enfin le droit romain, lorsque ces diverses lois étaient muettes sur une question litigieuse.

La législation criminelle était celle de l'Empire, modifiée par de nombreuses ordonnances ou coutumes locales. Les lois pénales étaient d'une rigueur inouïe. En 1539, un homme, qui avait parcouru les rues de Montbéliard en costume de femme, « fut mis ès mains du maître de la haute justice, *pour être placé sur une échelle avec deux quenouilles ès côtés*, puis fustigé et banni des terres et seigneuries de Son Excellence. » On plongeait trois fois dans l'eau les maraudeurs, après les avoir exposés dans une cage une heure à la risée du public. L'adultère par seconde récidive entraînait la décollation pour l'homme qui s'en était rendu coupable, et sa complice était noyée. Les banqueroutiers subissaient la peine

Digitized by Google

du carcan et du bannissement. Les faux-monnayeurs étaient roués; les infanticides étaient noyés.[1] Les sorciers et sorcières étaient condamnés au bûcher.[2] On marquait au front et à la

[1] Le 13 mai 1645, une fille, convaincue d'infanticide, subit le dernier supplice devant le grand pont de Montbéliard. Elle reçut *quatre coups de tenailles ardentes*, un à chaque mamelle et un à chaque bras; ensuite l'exécuteur lui coupa la main droite et la mit dans un sac *qui fut jeté au plus profond de la rivière, pour être noyée et suffoquée en icelle.*

[2] La dernière sentence de mort prononcée pour le prétendu crime de sorcellerie, fut exécutée le 11 avril 1660 contre une malheureuse femme d'Allanjoie. Condamnée, suivant l'usage, à être brûlée vive, elle fut, par grâce, décapitée devant le grand pont; son corps fut jeté dans les flammes et réduit en cendres. Plus de cinquante victimes de l'ignorance et de la barbarie de nos ancêtres ont ainsi péri du dernier supplice, tant à Montbéliard qu'à Blamont et surtout à Héricourt, depuis l'année 1481 jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

Au mois de septembre 1697 le prévôt de Montbéliard fit une information contre Sara Marion, bergère au village du Vernoy; elle était accusée d'avoir, par sortiléges et maléfices, introduit deux diables dans le corps d'un garçon de 14 ans. Le ministre de la paroisse, Jean-Georges Parrot, adoptant aveuglément la prévention, avait pratiqué des exorcismes auxquels *les esprits malins et diaboliques* résistèrent, quoique le nom de Dieu eut été invoqué à réitérées fois. Ce ne fut qu'à la faveur d'une bouillie, appelée *paipai*, que ces diables demandèrent, et qu'on leur donna par l'organe de la bouche du garçon, que l'on parvint à les expulser; ce *paipai* fut composé de farine blanche et de cinq œufs pondus par une poule noire et trouvés dans le ratelier du bétail. Après leur sortie, qui fut précédée de sifflements que tous les assistants ouïrent très bien, l'enfant fut aussitôt guéri et put de nouveau se livrer à ses occupations. Nous ignorons si la sorcière fut emprisonnée et poursuivie; nous aimons à croire, pour l'honneur des juges, que l'affaire en resta là.

La plupart des malheureuses accusées du prétendu crime de sorcellerie ou *genaulcherie*, confessaient ingénûment qu'elles avaient fait un pacte avec le démon, qu'elles étaient allées au sabbat et avaient usé de leur pouvoir magique *pour grever bêtes et gens et jeter sur elles un mauvais sort*. Toutefois, ces aveux devaient être confirmés par le *sceau du diable*, marque ou empreinte sur une partie quelconque du corps, *qui montrait clairement* que la sorcière s'était tout à fait donnée à lui et l'avait *pris pour son maître, quittant Dieu*. Là où se trouvait cette marque, on enfonçait des aiguilles; si le patient n'éprouvait aucun sentiment de douleur, la preuve de son crime était acquise, et le juge, dupe de son aveuglement et de ses préjugés, n'hésitait plus à prononcer la peine de mort.

Digitized by Google

joue ceux qui se mêlaient d'arts divinatoires. Les paillards subissaient la peine du fouet, puis étaient bannis du pays. On coupait la langue ou les oreilles aux blasphémateurs et aux calomniateurs. Les suicidés étaient traînés sur la claie et enterrés au pied du gibet. Les cadavres des individus tués en duel demeuraient pendant trois heures suspendus par les pieds à la potence, sous laquelle ils étaient ensuite inhumés. Enfin, toute exécution capitale était précédée de la torture; jamais elle ne fut abrogée; mais dans la seconde moitié du XVIIIe siècle on cessa d'avoir recours à ce moyen barbare d'obtenir l'aveu d'un crime ou la dénonciation des complices. A chaque exécution capitale, les pères et les mères y faisaient assister leurs enfants, et afin de mieux imprimer dans ces âmes encore tendres l'horreur et le souvenir du crime, ils les fustigeaient sur le lieu même du supplice. Les pasteurs de la ville, le maire et le procureur général, les neuf maîtres-bourgeois et les quatre *chasez* ou notables adjoints au tribunal de la mairie, assistaient à toute exécution à mort qui avait lieu à Montbéliard.

Les peines contre les braconniers étaient excessivement rigoureuses. D'après l'ordonnance sur les forêts du 1er août 1595, les tireurs de venaison trouvés pour la première fois, étaient punis d'une amende de 40 livres et d'un mois de prison; leur arbalète était confisquée, et ils étaient privés du droit de porter une arquebuse ou d'autres armes. Ils devaient en outre dire ce qu'ils avaient tiré et dénoncer leurs complices, s'ils en avaient; sinon, ils étaient mis à la question, et avant d'être élargis, ils devaient prendre l'engagement de ne plus commettre de délits de chasse. En cas de récidive, on leur mettait un collier où était suspendue une corne de cerf en fer, afin qu'ils pussent être reconnus. Ils étaient, en outre, emprisonnés pendant huit jours, et leur arquebuse était confisquée. S'ils enlevaient la corne de cerf qu'ils portaient au cou, ils étaient condamnés à la peine capitale.

Digitized by Google

L'ordonnance sur les forêts du 8 février 1779 était un peu moins sévère. Les braconniers, sujets du prince, étaient condamnés à un mois de prison, et au bannissement en cas de récidive. S'ils commettaient des voies de fait envers les agents forestiers, ils pouvaient être condamnés à une peine afflictive et même à mort. Les braconniers étrangers au pays, s'ils étaient surpris commettant un délit, n'étant pas plus de deux, étaient condamnés à 50 livres d'amende, et obligés de rester en prison jusqu'au parfait paiement de ladite somme et des frais de poursuite et de détention. S'ils étaient trouvés en troupe, ou masqués et déguisés, ou s'ils avaient opposé de la résistance, ils étaient poursuivis extraordinairement, punis même corporellement, et leurs armes confisquées.

Les délits de moindre importance, qui n'étaient passibles que de l'amende ou de la prison, étaient punis *arbitrairement* par le juge. Le corps ecclésiastique avait le droit, en ce qui concernait les infractions aux mœurs ou à la religion, d'appliquer, sous le nom de *calange*, une remontrance publique pendant le service divin aux coupables qui, à cet effet, étaient placés en évidence dans le chœur de l'église, et qui étaient ensuite exclus de la communion pendant un temps plus ou moins long.

Epreuves judiciaires.

Nos lois modernes ne permettent à personne de se rendre justice et de se battre en duel. Il n'en était pas ainsi au moyen-âge, époque où les combats singuliers étaient très communs, et parfois ordonnés par les autorités judiciaires, à défaut de preuves, dans les procès civils ou criminels. Le vaincu était toujours censé avoir tort, et, s'il n'était pas tué, il devait satisfaction au vainqueur et payer une amende au seigneur. De là vient le proverbe : *Les vaincus paient l'amende.*

L'histoire de notre pays offre plusieurs exemples de cette coutume curieuse. En l'année 1340, un bourgeois de Mont-

Digitized by Google

béliard accusa de vol le bâtard de Mandeure, et le cita devant la juridiction du maire. Mais les maîtres-bourgeois revendiquèrent le jugement comme devant leur appartenir, et adjugèrent le champ-clos. Les bourgeois, craignant que le résultat du combat ne fût défavorable à leur concitoyen, prirent la résolution de l'empêcher. D'un autre côté, pour prévenir toute espèce de désordre, la justice du comte de Montbéliard défendit, sous des peines corporelles, d'y venir en armes. Malgré cette défense, au jour fixé pour la lutte, les bourgeois, ostensiblement armés et en nombre considérable, arrivèrent au lieu du combat, rompirent les barrières où étaient enfermés les champions, assaillirent et maltraitèrent le bâtard de Mandeure, et tout cela sous les yeux du châtelain de Montbéliard. Les bourgeois aggravèrent leurs torts en chassant les sergents placés aux portes de la ville par la justice seigneuriale pour empêcher des actes de violence; plusieurs de ces gardes furent même blessés grièvement. Les bourgeois se refusèrent en outre à toute réparation réclamée par le comte.

Non loin de Montbéliard, au village de Mandeure, existait une épreuve judiciaire digne d'être rapportée. Lorsqu'un vol avait été commis dans la localité, tous les habitants étaient invités à comparaître le dimanche suivant, après Vêpres, au lieu où se rendait habituellement la justice. L'un des maires[1] sommait le coupable de restituer l'objet volé, et d'éviter la société des honnêtes gens pendant six mois. S'il ne se montrait pas, on en venait à la *décision du bâton*. Les deux maires tenaient entre eux un bâton assez haut pour qu'un homme pût passer dessous. Tout le monde devait y passer, et il n'y avait pas d'exemple que le coupable eût osé le faire; il restait seul et se trouvait ainsi découvert. S'il eût passé

[1] Le village de Mandeure appartenait au comte de Montbéliard et à l'archevêque de Besançon, et chacun d'eux y avait un maire qui rendait la justice en son nom.

Digitized by Google

sous le bâton et qu'ensuite on l'eût reconnu, personne ne lui aurait jamais parlé; tous l'auraient fui comme une bête dangereuse. (MICHELET, *Origines du droit français.*)

—

Droit de tuer les enfants difformes.

A Montbéliard, lorsqu'un enfant difforme ou monstrueux venait au monde, il était permis de le tuer, et c'était aux matrones ou sages-femmes qu'était confiée cette barbare mission. Le 23 juillet 1764, le Conseil de régence, sur les observations du corps des pasteurs, défendit aux matrones d'agir de la sorte *avant la visite du médecin-physicien de la principauté.* Celui-ci devait décider s'il y avait lieu de détruire ou de laisser vivre le malheureux enfant difforme qui venait de naître.

—

Les juifs et l'usure.

Aux XIIIe et XIVe siècles il y avait peu ou point de commerce; les routes n'étaient point créées; les marchands et les voyageurs risquaient à chaque pas d'être détroussés par les voleurs et par les nobles eux-mêmes, dont les châteaux n'étaient souvent que des repaires de brigands. C'étaient les juifs, ces descendants de la race malheureuse d'Israël, méprisés et maudits par les chrétiens et en butte à toute espèce de vexations et de spoliations, qui entretenaient le peu de transactions commerciales existantes alors dans les centres de population. En France on les accusait d'empoisonner les fontaines pour entraver les préparatifs d'une nouvelle croisade; mais leur véritable crime était d'avoir acquis des richesses considérables au moyen de l'usure. Les nobles leur engageaient leurs châteaux et leurs biens. C'est ainsi que le comte Othon de Bourgogne avait été ruiné par eux. Jean de Châlon-Arlay Ier leur devait en 1309 douze mille livres de

Digitized by Google

bons estevenants, c'est-à-dire 150,000 francs de notre monnaie actuelle. Ils auraient ruiné au XIVe siècle les sires de Châlon-Arlay, si ceux-ci n'avaient pas eu l'habitude d'emprunter sans jamais rendre. Ils tenaient *des tables de change* dans plusieurs villes de la Franche-Comté, à Poligny, à Arbois, à Montmorot, à Bletterans, à Arlay, à Vesoul. Mais Philippe de France, duc et comte de Bourgogne, les chassa de cette province et donna leurs dépouilles à Jeanne II, son épouse. « Ils chassèrent, dit Gollut, tous les Lombards et les usuriers (practiquans la banque) dehors du pays, et mesmement des villes de Vesoul, Gray, Montbason, Apremont et Fondremont. Toutefois, cette vermine ne peut estre tellement estainte, que encore soubs dame Marguerite ne se trouvassent plusieurs de leur sorte qui furent chassés à la requeste des ecclésiastiques du païs, qui promirent à la princesse de faire dès lors prières annuelles pour son salut, en souvenance et recagnoissance de ce bienfait. »

Les juifs se retirèrent dans la cité impériale de Besançon et dans la ville de Montbéliard, y établirent leurs tables de change, leurs comptoirs, leurs magasins renfermant des draps, des soieries, des marchandises de toute espèce. Mais dans ces deux villes ils payaient un certain tribut, étaient astreints à porter des vêtements avec des marques blanches et rouges, et avaient des cimetières à part. L'endroit où ils étaient inhumés près de Montbéliard, est encore désigné sous le nom de *Combe aux juifs*, et l'on y a extrait une grande quantité d'ossements.

On possède un curieux document sur la présence des juifs ou lombards à Montbéliard au XIVe siècle; par cet acte, qui est daté du 22 septembre 1336, Henri de Montfaucon et Agnès, sa femme, font des concessions avantageuses à des Lombards d'Asti établis dans notre ville, et prient Louis, comte de Neuchâtel, en Suisse, Gérard de Montfaucon, seigneur d'Orbe, et Jean de Châlon, sire d'Arlay, de se rendre cautions de l'obser-

Digitized by Google

vation des clauses de ce traité, et leur promettent de les dédommager des pertes qu'ils pourraient essuyer en cette occasion. Cet acte, daté du château de Montfaucon, permet aux Lombards y dénommés de s'établir à Montbéliard pour vendre, acheter, prêter de l'argent, et faire toutes les opérations commerciales qu'ils jugeront convenables; le comte s'oblige de ne point permettre qu'à Montbéliard s'établissent *d'autres marchands égyptiens, corsins, provençaux, turcs ou juifs*, ni d'autres personnes pouvant prêter de l'argent, pendant le terme stipulé de quinze ans, excepté *Pauxe le juif* et sa famille; les objets qu'ils ont reçus en gage ne peuvent être vendus par eux qu'au bout d'un an et d'un jour; si aucun terme n'a été convenu entre les parties, ils doivent être crus sur leur serment dans toutes les difficultés qui s'élèveront relativement à leur négoce, et ils devront être jugés par le comte ou par sa justice; les objets volés qu'ils auront reçus en gage, ne devront être restitués par eux qu'autant qu'on leur remboursera la somme qu'ils auront avancée sur ces objets; le comte s'engage à ne point s'emparer de leurs personnes ni de leurs biens, *y seruit-il requis par le pape ou par d'autres princes;* ils sont libres de s'en aller quand bon leur semblera; ils ne peuvent être poursuivis devant aucun juge séculier pour cause d'usure passée ou future; enfin ils s'obligent à payer au comte chaque année la somme de 100 livres estevenantes pour les priviléges qui viennent de leur être accordés.

Près de quinze ans après, le 2 mars 1350, le comte Henri, Agnès, sa femme, et Etienne, leur fils, reconnurent avoir reçu 300 florins de Demoinges de la Court, citoyen et marchand d'Asti, demeurant à Montjustin; il leur paya cette somme pour être leur bourgeois, demeurer et marchander à Montbéliard, à Granges ou en quelque autre lieu en leurs terres qui mieux lui plaira, ainsi qu'à ses compagnons.

Par une ordonnance du 6 mai 1772, le Conseil de régence

Digitized by Google

décida que tout juif, de quelque âge ou sexe qu'il fût, devait payer chaque jour *6 sous et 9 deniers*. Pareille somme était due par les juifs chaque fois qu'ils franchissaient les portes de la ville. Deux barres, tracées à la craie sur le devant de leur chapeau, indiquaient le paiement de ce droit de péage. Au XVe siècle on percevait *5 sous estevenans* des héritiers d'un juif décédé, pour qu'il pût être enterré dans le cimetière qu'ils avaient au lieu dit *la Combe des juifs*.

Malheureusement ce n'étaient pas seulement les juifs, mais encore les chrétiens qui faisaient l'usure. Cette plaie s'était étendue sur tout notre pays, et y faisait au moyen-âge et beaucoup plus tard de nombreuses victimes. Nous allons donner quelques exemples de prêts usuraires exorbitants, dont les victimes furent de pauvres paysans accablés déjà par tant d'autres impôts qu'ils devaient à leur seigneur. En 1495 un habitant de Pierrefontaine-les-Blamont emprunta 20 livres tournois *à la cense annuelle d'un franc*, et il fournit à titre d'hypothèque sa maison, son verger, une chènevière et diverses pièces de champs et de prés, contenant en totalité 170 ares. En 1546 un autre débiteur assura à son créancier une rente annuelle de 14 quarts de froment pour un prêt de 60 francs.

Les comtes de Montbéliard, dans le but de réprimer l'usure, publièrent sur le prêt à intérêt plusieurs ordonnances en 1545, 1558 et 1584; mais elles ne parvinrent point à remédier au mal. malgré les peines qu'elles édictaient, et qui consistaient dans la confiscation de la moitié du capital prêté, dans la restitution des intérêts perçus, et dans une amende arbitraire. Le 7 novembre 1621, une nouvelle ordonnance du Conseil de régence interdit les contrats usuraires; l'intérêt légal fut fixé à 5 °/₀, à l'exception des rentes perpétuelles, qui pouvaient être de 6 1/2 °/₀.

Digitized by Google

Droits seigneuriaux curieux.

De toutes les charges sous lesquelles étaient courbées les malheureuses populations rurales pendant le moyen-âge, la plus lourde et la plus odieuse était la *main-morte*. Selon Dunad de Charnage (*Observations sur la coutume du comté de Bourgogne*), celui qui y était soumis ne pouvait disposer de ses biens, ni par acte entre vifs sans le consentement de son seigneur, ni par acte de dernière volonté, à moins que ce ne fût en faveur de ceux qui vivaient en communauté avec lui. D'après plusieurs coutumes, le main-mortable ne pouvait se marier à des personnes d'une autre condition, c'est-à-dire à des individus de franche condition ou qui étaient les serfs d'un autre seigneur. La contravention à cette défense s'appelait *for-mariage*, et alors le seigneur prenait le tiers des meubles et immeubles situés dans sa terre; en outre, si le main-mortable ne lui avait point demandé l'autorisation de se marier, il lui devait payer une amende.

En 1283, les habitants de Montbéliard furent affranchis entièrement de la main-morte et de toute espèce de charges féodales par le comte Renaud. En 1308, ceux de Blamont, en 1338, ceux du bourg de Clémont, en 1374, ceux d'Héricourt, obtinrent la même faveur. Plus tard, les habitants des campagnes furent successivement affranchis de la main-morte, en restant néanmoins soumis aux charges connues sous les noms de *tailles*, *corvées*, *prestations*, etc. Dans un acte du 31 mars 1584, le comte Frédéric affranchit et *adlibera de la macule de la main-morte* tous ceux de ses sujets qui en étaient encore affectés, tant à cause de son comté de Montbéliard que chapitre de Saint-Maimbœuf, abbaye de Belchamp et mairie de Bélieu, *en la forme et manière et aux conditions de ses autres francs sujets corvéables.*

Mais, chose triste à dire, en plein XVIIIe siècle, les sentiments de liberté et de dignité personnelle étaient si peu déve-

Digitized by Google

loppés chez nos campagnards, que certains, qui étaient simplement taillables et corvéables, désirant acquérir des *meix* (héritages) de main-morte, consentirent à aliéner leur liberté personnelle, et d'*assujettir leurs corps et ceux de leurs enfants à cette macule* pour la modique somme de 200 ou 300 livres, qui leur fut payée par le domaine du prince.

Parmi les usages bizarres que la main-morte avait introduits dans le comté de Montbéliard, on doit signaler les droits de *gésine* et de *douvot*. Le premier prescrivait à la fille d'un main-mortable de *gésir* (coucher) en la maison de son père la première nuit de ses noces, sous peine d'être privée de sa succession. Le deuxième, qui était en vigueur dans la seigneurie d'Héricourt, consistait pour le seigneur à prendre dans toute hérédité collatérale *la meilleure bête, le meilleur meuble ou 5 sols à son choix*. Ce droit avait probablement pour but de favoriser les mariages et de punir le célibat.

Un autre droit non moins curieux était celui d'après lequel les main-mortables, appelés aussi *sujets féodaux*, étaient exclusivement chargés d'escorter les criminels jusqu'au lieu du supplice, de former le cercle autour du gibet, et d'y adosser l'échelle par laquelle le patient devait monter pour être pendu.

Au moyen-âge, les couvents, les églises et certaines localités possédaient le *droit d'asile*, en vertu duquel les malfaiteurs, qui avaient pu se réfugier dans ces lieux, étaient à l'abri des poursuites de la justice.

Ainsi, le 11 mai 1467, le maire de Montbéliard était allé saisir un individu prévenu de vol, sur un terrain appartenant à l'abbaye de Belchamp, et l'avait fait conduire dans les prisons de la ville. Mais, sur les réclamations de l'abbé et des religieux, il fut obligé, en réparation des atteintes qu'il avait commises à la justice et aux priviléges du couvent, de reconduire son prisonnier dans le lieu même où il l'avait arrêté.

Digitized by Google

Le 15 mai 1537, un *moine noir*, arrêté à Montbéliard pour un certain délit, avait été conduit à Clerval, afin d'être remis aux officiers de l'archevêque de Besançon qui en avait demandé l'extradition. Elle venait d'avoir lieu à la porte même du château de Clerval, quand le prisonnier, à quelques pas de là, fut enlevé du milieu de son escorte par les femmes de la localité qui l'attendaient dans la rue, et qui le firent aussitôt évader. Elles prétendaient, en vertu d'un antique privilége, avoir le droit de mettre en liberté tous les prisonniers passant par leur ville, autres que ceux du seigneur.

Les habitants de Bussurel, village de la seigneurie d'Héricourt, devaient, le jour de Noël, chacun 5 sols 4 deniers pour le *droit de gîte aux chiens* (garde des chiens du seigneur). Le receveur du domaine pouvait saisir et faire enlever les portes des maisons de ceux qui n'avaient pas acquitté cette prestation, et s'ils les replaçaient sans l'avoir payée, ils étaient condamnés à une amende de 60 sols.

Un droit féodal de la plus grande barbarie était celui en vertu duquel les comtes de La Roche Saint-Hippolyte et les seigneurs de Maiche, lorsqu'ils étaient à la chasse pendant l'hiver, pouvaient faire éventrer deux de leurs serfs pour se réchauffer les pieds dans leurs entrailles fumantes!

Au temps jadis la coutume ne voulait pas qu'un gentilhomme sût faire quelque chose. Accusé d'avoir dérogé à cet usage et de s'être livré à des travaux manuels, le sieur de La Salle, descendant des Montagnon de Bavans, vit le prince de Montbéliard, son suzerain, ordonner en 1602 une enquête judiciaire sur sa conduite. Elle lui fut favorable, car elle constata : « qu'il se tenait d'ordinaire en sa portion du château de Mandeure, vivant noblement de son revenu, *sans faire aucune œuvre mécanique, ne faisant autre chose que d'aller à la chasse, s'exercer et se pourmener.* »

Digitized by Google

III.

DIVERTISSEMENTS

Nous allons parler de la procession de la messe de minuit, des étrennes de Noël et de la Tante-Arie, des aubades de la nouvelle année, de la fête de mai, des visites nocturnes, du Mont-Bart et des Campenotes, de l'ancienne danse du pays appelée *Ajoulotte*, des représentations dramatiques, des bouffons, des tournois, des pas d'armes, du tir à l'arquebuse, enfin de la milice; choses qui la plupart ont disparu depuis bien longtemps, mais qui n'en ont pas moins d'intérêt, parce qu'elles nous font connaître le caractère et les goûts de nos aïeux.

—

Procession de la messe de minuit.

Parmi les folies et même les profanations, dit Duvernoy dans ses *Ephémérides*, qui ont précédé la Réforme dans le comté de Montbéliard, nous signalerons la procession burlesque qui avait lieu dans l'église Saint-Maimbœuf pendant la célébration de la messe de minuit. Les chanoines, revêtus de leurs habits de chœur, jouaient du cornet à bouquin et faisaient de ridicules gambades, en promenant autour du maître-autel différents animaux, tels que des chèvres, des porcs, des chiens. Ils étaient suivis d'une populace ignorante, qui hurlait dans le sanctuaire des chants dignes de cette cérémonie scandaleuse.[1]

[1] Quoique une pareille cérémonie fut blâmable à tous les points de vue, parce qu'elle profanait la majesté du lieu saint, il faut reconnaître qu'elle n'avait pas lieu seulement à Montbéliard, mais dans un grand nombre d'autres localités. C'était une manière naïve et grossière de rap-

Digitized by Google

Etrennes de Noël.

L'usage des étrennes de Noël est très ancien parmi nous. Au XVe comme au XVIe siècle, le Magistrat de Montbéliard s'empressait, le 25 décembre de chaque année, de présenter au souverain un cadeau consistant en un certain nombre de pièces d'or renfermées dans une bourse de velours; il en offrait aussi au bailli du comté et aux principaux officiers.

Encore aujourd'hui c'est aux fêtes de Noël que des cadeaux sont censés donnés aux enfants par la *Tante-Arie*, dont nous parlerons plus loin, et par leurs parrains et marraines. Dans les villages de l'ancienne seigneurie de Neuchâtel (près de Pont-de-Roide), ils consistent dans un gros pain de fleur de farine pétrie avec du lait, sur lequel on enfonce à moitié une pièce de monnaie. Ce pain est vulgairemeut appelé *cugneuil*. Cette espèce d'étrennes date du temps de la féodalité, où les serfs et les pauvres paysans n'avaient rien de meilleur à donner que du pain de bonne qualité. Aussi, dans la seigneurie de Neuchâtel, le pain dit *cugneuil* formait-il une des principales redevances seigneuriales.

—

La Nouvelle-Année.

La veille du jour de l'an, pendant la nuit, les jeunes gens parcourent les rues de chaque village en chantant le *Bon-An*, et s'arrêtent devant les maisons des principaux habitants pour demander quelque chose :

1.

Voici lou bon-an qu'a veni,
Que toul lou monde a rédjoyi;
Atant lie grands que lie petets.

peler au peuple que le Sauveur du monde était né dans une étable au milieu de toute espèce d'animaux domestiques. — N'était-ce pas plutôt une réminiscence traditionnelle des bacchanales ?

Digitized by Google

Refrain.

Due vos boutai tant bouenne onnaye,
Tant bouenne onnaye que vos souhaitai.

2.

Beillie[1] nos de vos étchâlons (noix), [*Bis.*]
Que saut pés dedans vos mazons.

3.

Beillie nos de vos bons toutchai (gâteaux) [*Bis.*]
Que saut dans l'airche a pie di lai (lit).[2]

4.

Beillie nos de vos bons côtis [*Bis.*]
Que sant pendus ai vos rentis.

5.

Beillie nos de vos bons tchambons (jambons) [*Bis.*]
Que sant pendus ai vos bâtons.

6.

Copai (coupez) a lai (lard) sans rededjai (regarder) [*Bis.*]
Bailliez vos vadje de vos côpai (couper).

7.

Beillie nos lou pô (porc) tout entie [*Bis.*]
Lie du (deux) oroilles, li quatre pie;

8.

Lai poignie d'ordgent sans comptai; [*Bis.*]
Beillie vos vadje de vos trompai.

9.

Due bénisse cette mazon, [*Bis.*]
Et tos les dgens que dedans sont.

10.

Se vos ne vliaies ren nos beillai, [*Bis.*]
Ne nos laichie pé erratai;

[1] Variante : *Tchampai* (jettez).
[2] Idem : *Que sant paitris a bian laissai* (au blanc lait).

Digitized by Google

11.

Nos an lai pie tot edjolai, [*Bis.*]
Et lai bairbe toie djivrai (givrée).

12.

Due vos boutai dai rettes (rats) aissai, [*Bis.*]
Peu de tchai (chats) pour les ottropai.

Refrain.

Due vos boutai tant boenne onnaye,
Tant boenne onnaye que vos souhaitai.

—

Fête de mai.

Lorsque les froidures de l'hiver ont disparu, que les tièdes haleines du printemps commencent à se faire sentir, et que sous leur douce influence la terre se pare de fleurs et de verdure, la joie réjouit tous les cœurs; les forces nouvelles qui animent la nature retrempent le courage de l'homme; le sang appauvri du vieillard se réchauffe aux rayons d'un soleil bienfaisant, et la jeunesse, en qui se réveillent l'amour et le besoin des plaisirs, fête par des chansons et des danses le retour du joli mois de mai. Pour présider à leurs joyeux ébats, les jeunes gens du pays de Montbéliard font choix d'une *mairiotte* (reine de mai) parmi les filles les plus jolies et les plus sages du village. C'est aussi dans la nuit du 1er mai qu'ils placent devant les maisons où il y a des filles à marier, des arbres déjà couverts de leurs feuilles, et appelés *mais*. Si cet arbre est un hêtre, il est une distinction flatteuse pour la personne qui en est l'objet; un cerisier annonce des mœurs suspectes; un saule, une verne ou tout autre arbre à feuilles tombantes, le déshonneur.

—

Visites nocturnes.

Dans nos villages, comme dans ceux du pays de Porrentruy et de la Suisse française, les garçons vont pendant la nuit et

Digitized by Google

sur le point du jour chanter des aubades sous les fenêtres des maisons où il y a de jeunes et jolies filles. C'est ordinairement la veille du dimanche qu'ont lieu ces rondes amoureuses et nocturnes. Leurs chansons roulent sur la guerre et l'amour, sur le rossignol qui aime et chante comme eux, sur la lune qui les guide, sur le chien qui aboie, et sur les charmes de leurs maîtresses qu'ils prient de les introduire auprès d'elles. Ces chansons sont ordinairement en patois et d'une mélodie simple et traînante, qui permet de les chanter à gorge déployée et de faire retentir les échos d'alentour. Les paroles et surtout la musique ont un caractère national et antique, telles que celles-ci :

Ouvrez-moi votre porte,
Belle. si vous m'aimez, etc.

*
* *

Ça les gachons de mintenant
Que s'en vant, que s'en vant
Voëre les filles, grillenant,
Grillenant les briques (morceaux) de verre,
En guise d'ordgent.

La jeune villageoise attend ordinairement ses amoureux et veille près du foyer; si elle est couchée, elle se relève pour les recevoir. Ceux qu'elle favorise, passent la nuit sur le même lit, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les parents ne mettent aucun obstacle à ces familiarités, les favorisant même quelquefois, et qu'il est très rare qu'elles aient des suites fâcheuses pour la réputation de la belle.

Nous reproduisons une chanson relative à cet antique usage, devant lequel ont échoué le blâme sévère des moralistes et les prohibitions pénales du gouvernement de l'ancienne principauté de Montbéliard :

1.

Po in duemoëne, aipré soupai.
Me vint aine aivisai :

Digitized by Google

Ai lai puotche mai bin-aimai
Tout drait m'en sô-t-ollai. *(Bis.)*

2.

Euvrit l'ai puotch', lai belle. euvrie
Lai bell', se vos m'aimai; —
Et d'aine main me vint euvri,
De l'atre m'embraissi. *(Bis.)*

3.

— Devétie vos, détchassie vos,
Mon aimi, couetchie vos; —
Ai ne fut pé chitôt i lé,
Lou golant s'endermé. *(Bis.)*

4.

Révoillie vos, revirie vos,
Virce vos devé moi.
Dis que les nues airaient tra djous,
Dremirai vos tuodge? *(Bis.)*

5.

— Aine atre fois qui reverai,
I vos contenterai; —
— Aine atre fois que te vérai,
Lai puotche fromerai. — *(Bis.)*

6.

Quand te tignos lai caye es biais,
Te daivos lai piumai;
Quand te tignos lai pie a nid,
Te daivos lai saisi. *(Bis.)*

—

Le Mont-Bart et les Campenottes.

A une petite lieue à l'ouest de Montbéliard se trouve une montagne élevée, le *Mont-Bart*, du sommet de laquelle on découvre une vue magnifique. Chaque année, au printemps, elle se pare de perce-neige et de belles fleurs jaunes appe-

Digitized by Google

lées dans le pays *Campenottes* (Faux-Narcisse). Les jeunes gens de la ville et des environs s'y rendent en foule pour les cueillir, et en former des guirlandes et des couronnes qu'ils rapportent chez eux. En descendant de cette montagne, ils s'arrêtent dans un cabaret du village de Bart, renommé pour ses fritures, et s'y livrent aux joyeux ébats de la danse.

Le Mont-Bart et les Campenottes ont inspiré à un poète de Montbéliard les vers suivants :

1.

C'est le Mont-Bart, ce beau mont, qui m'inspire!
C'est du sommet de sa roche au corbeau,
Si ses échos répondaient à ma lyre,
Que je peindrais un ravissant tableau.

2.

Sur cette roche, où jadis le Druide
De sa faux d'or allait couper le gui,
On voit encore une pierre homicide
Que l'on gravit sans horreur aujourd'hui.

3.

Des vieux Gaulois quand j'écrirai l'histoire,
J'aurai recours à Tacite, à César;
Mais aucun d'eux, si j'ai bonne mémoire,
N'alla jamais visiter le Mont-Bart.

4.

De Montbéliard c'est un pèlerinage;
D'avril en mai, sur ses flancs arrondis,
On va cueillir, sous le naissant feuillage,
La belle fleur qui dore le taillis.

5.

La *Campenotte!* A ce nom je m'incline.
De mon enfance ô l'heureux souvenir!
Même au retour de l'âge qui décline,
On la revoit toujours avec plaisir.

Digitized by Google

L'Ajoulotte.

L'Ajoulotte, appelée aussi *Voilleri*, était une danse qui a pris son nom du pays d'Ajoie, dont l'ancien comté de Montbéliard faisait partie. Elle était d'un caractère gai et champêtre, et remontait à la plus haute antiquité. Suivant Masson, l'auteur de la *Nouvelle-Astrée*, elle se composait d'un rang de danseurs entremêlés de danseuses. Il n'y avait que le premier couple qui dansait en tournant et en formant une spirale rentrante. Quand ce couple avait fini, il se détachait, et le suivant lui succédait. Cette danse n'est plus usitée dans le pays de Montbéliard.

Représentations dramatiques.

Les comptes de l'hôtel-de-ville de Montbéliard ou *missions*, nous fournissent quelques détails curieux sur les représentations théâtrales qui, sous le nom de *mystères*, *jeux*, *sotties* ou *moralités*, ont fait les délices de nos ancêtres. La foi naïve respire dans les mystères, dont tous les sujets étaient pris dans les Saintes Ecritures; la satyre ou l'ironie dans les sotties; le précepte dans les moralités. Toutes ces œuvres, qui sont l'expression de l'art dramatique dans son enfance, méritent d'être étudiées au point de vue surtout des traits de mœurs, des détails minutieux, des peintures locales qu'elles renferment, et qui donnent une idée exacte de cette époque reculée.

Au XVe siècle, les représentations dramatiques étaient assez fréquentes à Montbéliard. On les donnait de préférence aux jours des grandes fêtes de l'Eglise, et même pendant la semaine sainte, sur la place des Halles, où elles attiraient un nombre considérable de spectateurs.

La représentation d'un mystère était une opération difficile et compliquée, qui demandait des préparatifs longs et coû-

Digitized by Google

teux, surtout lorsque ce spectacle devait avoir lieu dans une petite ville comme Montbéliard, car il fallait faire venir de loin les costumes, les décors, et souvent les acteurs eux-mêmes

Pour la représentation des mystères, la scène était divisée en trois parties distinctes: la partie élevée représentait le paradis, où se tenaient Dieu et ses anges; la partie du milieu était consacrée à la scène proprement dite, où se jouait l'action; enfin dans la partie basse se trouvait l'enfer, réservé à Satan et à ses noirs acolytes. Le diable était représenté habituellement par un dragon à la gueule béante et vomissant des flammes.

En 1433 et 1437, les *compagnons* (acteurs) représentèrent un mystère dont le titre n'est pas arrivé jusqu'à nous. En 1456 et 1457 ils donnèrent *le jeu de la résurrection Nostre Seigneur;* en 1479 et 1495 ils jouèrent *la Passion;* en 1489 on célébra le *jeu Mgr Saint-Maimbœuf*, patron de la ville, dans lequel figuraient les anges, le diable, la gueule d'enfer et le navire du saint.

Les dépenses occasionnées à la ville pour cette dernière représentation, furent assez considérables. Ainsi la ville donna : « 22 gros blancs pour les dépens d'un Allemand, de Thann, qui avait apporté certains habits pour les anges, et audit maître, pour les ailes des anges, pour une couronne et deux chefs (probablement deux coiffures) de poids, 2 francs et 3 gros; et pour avoir été quérir ledit Allemand à Thann, 6 sols bâlois. Il fut dépensé pour les *compagnons* qui firent les *parquets* (décors?) de la *Passion* en l'hostel de Regnault Trinquate, 27 gros et demi pour six livres de pâte pour refaire la *gueule d'enfer.* »

Le mystère de saint Maimbœuf devait avoir d'autant plus d'attrait pour les habitants de Montbéliard, que l'on se proposait de mettre en action et de glorifier la vie et le martyre d'un saint vénéré dans tout le pays, en l'honneur duquel avait

Digitized by Google

été bâtie une église et fondé un chapitre dans l'enceinte même du château.

Il fut donné à Huguenin le peintre : « 7 francs et demi pour avoir fait la gorge d'enfer et le navire du jeu Mgr saint Maimbœuf, et ce pour la part de la ville par marché fait avec ledit Huguenin par MM. du chapitre et par MM. les bourgeois, et en ont payé lesdits seigneurs du chapitre autant. »

Le *registre* de la vie de Mgr saint Maimbœuf fut composé par un beau-père Cordelier, qui reçut 7 francs pour ses peines et salaires, et aussi pour avoir fait grand séjour au racorder les personnages, 2 francs et demi (pour avoir dirigé les répétitions de l'ouvrage).

La représentation eut lieu sous les halles, où l'on avait construit des loges, et elle dura deux jours. Cela n'a rien d'étonnant si l'on songe que ces sortes d'ouvrages étaient fort longs, et comprenaient quelquefois plusieurs milliers de vers.

En 1503 eut lieu une nouvelle représentation, mais cette fois ce fut *le jeu de Mgr saint Sébastien*. Dans ce mystère, comme dans celui de saint Maimbœuf, se trouvent la *gallée* (le navire) et la *gorge d'enfer*. D'après le compte que l'on en possède encore, il fut baillé 22 gros et demi à Jacquot Quarré « pour de la toile prise vers lui pour faire la gallée et la gorge d'enfer dudit jeu ; de même 3 gros et demi à Jean Buerry par l'ordonnance des peintres pour du noir pour peinturer la gallée et gorge d'enfer. »

Le bruit de l'enfer était imité au moyen de tambourins, comme cela résulte du passage suivant : « Item, baillé à Nicolas le bourrelier pour deux peaux de pollaing (poulains) pour avoir fait des fonds de tambourin pour enfert, pour chacune peau 6 blancs. » Le même compte mentionne aussi à diverses reprises certains individus engagés par la ville pour mener le tambourin pendant le jeu.

Digitized by Google

Dans les *missions* ou comptes pour le jeu de Mgr saint Sébastien, figure à chaque instant *maistre Pierre le sueur*, qui reçut pour ses peines et salaires 10 florins d'or. A en juger par le chiffre élevé de ses appointements, ce maître Pierre devait avoir un rôle important dans le spectacle. Comme semble l'indiquer son surnom, il était l'un des principaux acteurs, et peut-être même le directeur chargé d'organiser la représentation.

Pour la représentation de ce mystère, la municipalité de Montbéliard fit encore venir le frère Claude et deux cordeliers, qui furent non-seulement logés et nourris, mais encore habillés à neuf de pied en cape aux frais de la ville. Parmi les dépenses nombreuses qu'ils firent, s'en trouvent qui sont relatives à des figues, des dragées, de l'huile d'olive qu'on leur fournit. On ne les laissa point avoir soif; ainsi frère Claude prit 27 channes de vin pour faire collation (62 litres). Il faut croire qu'il ne but pas tout ce liquide en une seule fois. La ville fut même assez généreuse pour envoyer au couvent des Cordeliers, à titre de cadeau, 5 francs, un franc d'épices et *six stoquefices* (harengs fumés).

Les mystères de saint Maimbœuf et de saint Sébastien n'ont pas été conservés; aussi regrettons-nous de ne pouvoir en donner l'analyse.

En 1588, les élèves des écoles de Montbéliard donnèrent sur la place des Halles la représentation d'une pièce en vers intitulée *Tragique comédie*, « en laquelle l'histoire de deux très grièves tentations, desquelles le saint patriarche Abraham a été exercé (l'expulsion d'Agar et d'Ismaël et le sacrifice d'Abraham) est représentée. » Cette pièce dramatique, qu'il ne faut pas confondre avec celle de Théodore de Bèze, intitulée *Abraham sacrifiant*, avait été composée par Jean George, maître d'école à Saint-Julien, qui la fit imprimer le 29 août 1609 à Montbéliard. Elle fut aussi représentée au village de Saint-Julien.

Digitized by Google

Plus tard, et notamment en 1604, des *comédiens du roi de France* vinrent donner « des représentations de plusieurs belles tragédies tirées de la Sainte Ecriture et autres, tendantes à l'instruction et consolation »; ce qui détermina le Conseil de régence à les gratifier, pour récompense de leurs peines, d'une somme de 30 francs forts.

Le 13 février 1627, les écoliers de Montbéliard donnèrent en présence du duc Louis-Frédéric, de sa Cour et des membres de son Conseil, dans une des salles du château, une représentation de la tragédie sainte intitulée *David combattant.* Le surlendemain eurent lieu deux nouvelles représentations à l'hôtel-de-ville, en présence d'un nombreux public, la première de 8 à 11 heures du matin et la seconde de midi à 2 heures.

Il paraît, dit Duvernoy dans ses *Ephémérides*, que les représentations dramatiques, souvent renouvelées, donnèrent à certains élèves des écoles latines de Montbéliard l'envie d'embrasser une profession dans laquelle on obtenait à la fois des applaudissements et des bénéfices. L'ordre suivant, émané de la régence, en fournit la preuve : « Les conseillers Lory, Belleney, superintendants, ministres et maîtres d'école de ce lieu, manderont, au premier jour que faire se pourra, par devant eux, les stipendiaires estants soubs la charge et discipline de maistre Jacques Euvrard, pour savoir d'eux qui sont les auteurs de la résolution qu'ils auraient prise de s'en aller par pays et de se rendre comédiens, où ils ont pris l'argent de quoi ils ont fait faire aucuns habillemens propres à l'effet susdit; les reprendront et tanceront sérieusement de ladite témérité, signamment les coulpables qu'ils menaceront de chastoy convenable, en tant ils ne se corrigeroient; et par même advertiront aussi sérieusement ledit Euvrard d'être plus diligent et avoir plus égard sur eux qu'il n'a eu du passé, et aussi sur ses autres écoliers. Fait au Conseil, ce 21 juin 1609. Signé B. DE LANDAW, gouverneur. »

Digitized by Google

Bouffons.

Au moyen-âge la ville de Montbéliard avait un *bouffon* attitré, comme cela résulte de plusieurs comptes de la municipalité. Dans le compte de 1425, présenté l'année suivante, figure cette mention : « Pour la façon de la robe de *Girard le fol* et pour les *singles* (singes?) 2 gros blancs. » Dans celui de l'an 1436 on lit : « Item, acheté à Jean Tixerand 5 aulnes de gros pour faire la robe de Girard le fol, que coûte 19 gros. Item, baillé pour la façon de ladite robe, 2 gros. Item, baillé pour les cyngles qui sont à ladite robe. » On fit des dépenses analogues en 1438.

La charge de bouffon était très ancienne à la Cour des comtes de Montbéliard. Ainsi, parmi les témoins d'un diplôme de l'an 1150, relatif à l'abbaye de Belchamp, figure *Simon Joculator*. En 1579 le bouffon du comte Frédéric, nommé *Melchior*, s'évada et ne fut rattrapé qu'à Spire. En 1589 le même prince en avait un autre, du nom de *Paul*, qui l'accompagna dans un voyage qu'il fit à Stuttgart. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, le duc George avait un fou du nom de *Biret*. Léopold Eberhard, fils et successeur du prince George, en avait également un qui était marié et père, car on lit dans les registres de décès de la ville que *le 26 octobre 1706 un enfant au bouffon de Son Altesse sérénissime fut enseveli.*

—

Tournois.

Au moyen-âge et même jusqu'à la fin du XVIe siècle, la noblesse donnait en temps de paix des *tournois* ou fêtes guerrières, où les combattants, armés de toutes pièces, luttaient les uns contre les autres, mais à *armes courtoises* ou émoussées; ce qui n'empêchait pas le sang de couler quelquefois.

Digitized by Google

Lorsqu'un tournoi était décidé, dans l'endroit où il devait avoir lieu on élevait des estrades et des échafauds ornés de riches tentures, sur lesquels se plaçaient les juges appelés à décider des coups, et les dames chargées de décerner des récompenses aux vainqueurs. La *lice* était entourée de barrières, et c'était là que devaient lutter les combattants. La noblesse de toute une province et souvent de tout un royaume s'empressait d'assister à ces joutes, qui étaient l'image en petit de la guerre.

Plusieurs tournois eurent lieu à Montbéliard. La place des Halles, l'enceinte du château, les prés dits *sous les coteaux*, servaient alternativement d'arènes à ces jeux guerriers.

Le comte Etienne offrit en 1379 une magnifique hospitalité à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, à son épouse et à Léopold d'Autriche. Des fêtes brillantes et un tournoi eurent lieu à cette occasion.

Quelques années plus tard, au mois de mai 1396, Jean de Nevers, fils de Philippe-le-Hardi, suivi de l'élite de la chevalerie bourguignonne, s'arrêta au château de Montbéliard en se rendant en Hongrie pour combattre les Turcs. Le comte Etienne leur fit un noble accueil, et son fils Henri, seigneur d'Orbe, les ayant suivi dans cette expédition, périt à la funeste bataille de Nicopolis.

Au XVIe siècle il y eut plusieurs tournois à Montbéliard. C'est ainsi que le 9 mars 1545 il y en eut un sur la place des Halles, auquel assistèrent le duc Christophe et son épouse, son oncle le comte George, le marquis de Bade et d'autres seigneurs, et que le 1er mars 1557 un autre se tint au même endroit, et fut honoré de la présence du comte George, de son épouse et d'une grande quantité de noblesse.

Le 1er mars 1586 il y eut *course de bagues* devant les Halles, où se trouvaient, dit Bois-de-Chesne dans sa chronique, à la suite du comte Frédéric, plusieurs seigneurs français : « nommément les sieurs de Villarmon, ceux d'Arcey;

Digitized by Google

le sieur d'Araine fut porté par terre d'un coup de pique sans autre accident. Le lendemain l'on combattit *à la barrière* avec la pique, la hallebarde, l'épée, et lorsqu'on en vint à combattre en gros avec l'épée, la barrière qui prenoit tout le long estoit remplie de fusées, et quand ce vint au plus fort, l'on y mit le feu et, pour ce qu'il semblait qu'il y eut quelque coup de pistolet, l'on se retira honnestement. »

Ce divertissement termina les fêtes du baptême du jeune prince Louis-Frédéric, qui avait eu lieu le 27 février précédent.

—

Pas d'armes.

Il arrivait parfois que l'humeur belliqueuse des seigneurs les poussait à se provoquer à de véritables combats singuliers, où les armes courtoises étaient remplacées par des armes bien affilées, et qui avaient pour résultat d'entraîner la mort de l'un ou de l'autre des adversaires. Plusieurs de ces combats à outrance, appelés *pas d'armes*, sont restés fameux dans l'histoire. Les mémoires de l'illustre maison de Saint-Mauris-en-Montagne nous révèlent un exemple curieux de l'esprit d'aventure qui survivait encore au milieu du XVIe siècle à l'extinction de la chevalerie errante.

C'était vers l'an 1564; Pierre, Jean et Nicolas de Saint-Mauris étaient réunis dans le château de Sainte-Marie, près de Lure; trois chevaliers viennent les y trouver et leur proposent un combat à outrance. Le défi est accepté; les chevaliers sont hébergés au château, et traités avec toute la courtoisie et la recherche imaginables. La journée se passe en fête; le lendemain, les six champions partent ensemble de bonne intelligence, choisissent près du village de Breuche une éminence entourée d'arbres pour servir de théâtre à leur valeur, et là, sans autres témoins que le soleil, ils s'y disputent avec la vie le prix de l'adresse et du courage. Deux des

Digitized by Google

agresseurs sont tués; le troisième demande merci. Alors les trois frères le reconduisent à Sainte-Marie, soignent ses blessures avec les leurs, et le premier usage qu'ils font du rétablissement de leur santé, est de planter sur le lieu du combat deux croix de pierre chargées d'inscriptions dévotes.

—

Tir à l'arbalète et à l'arquebuse.

Dès l'an 1450, et sans doute antérieurement, la population mâle de la ville et des campagnes se livrait au tir à l'arbalète; celui qui frappait le plus près le but, était proclamé *roi;* mais sa royauté ne durait que l'espace de temps séparant deux exercices. Lorsque la poudre à canon devint d'un usage plus fréquent, on s'exerça aussi au tir au mousquet et à l'arquebuse.

Ces exercices avaient lieu tous les ans, pendant vingt-quatre dimanches, à Montbéliard, devant les *loges* du Grand-Pont, et dans différentes communes rurales qui formaient chacune autant de chefs-lieux d'une compagnie des *compagnons du trait.*[1]

Les compagnons du trait de Montbéliard étaient divisés en deux compagnies, celle des *arquebusiers* ou *couleuvriniers*, et celle des *arbalestriers*. Elles avaient chacune un règlement particulier; on trouve dans celui de l'an 1599 la disposition suivante : « Item, tout compagnon étant audit trait, et que l'un jure le diable ou autres juremens, icelui est pour un blanc au profit de la boîte. »

Dès le XVIIe siècle on se borna au tir au mousquet. Après avoir cessé quelque temps, il recommença le 20 mai 1655 devant le Grand-Pont, où l'on avait reconstruit les loges

[1] Ces villages étaient Abbévilliers, Aibre, Allanjoie, Audincourt, Bart, Bavans, Béthoncourt, Magny-d'Anigon, Mandeure, Rainans, Sainte-Marie, Sochaux, Valentigney et Voujaucourt.

Digitized by Google

détruites pendant les guerres. Le prince Léopold-Frédéric et sa Cour assistèrent à cet exercice, où se trouvaient soixante-quinze compagnons du trait. Dès lors il eut lieu chaque dimanche jusqu'en 1676, époque où il cessa entièrement. Des prix en argent étaient donnés, les uns par le domaine, les autres par la ville.

—

Milice bourgeoise.

Montbéliard avait une milice bourgeoise divisée en quatre compagnies. Depuis 1737 il y eut deux compagnies de chacune cent hommes, une troisième de soixante grenadiers et une quatrième d'autant de dragons. L'organisation de cette milice remontait aux franchises accordées à la ville en 1283 par le comte Renaud. Supprimée pendant l'occupation française en 1676, reconstituée au mois de décembre 1699, elle subsista jusqu'en 1793.

Le chef de la milice était le *baudelier*, qui était nommé par le souverain et qui portait la bannière de la ville de gueules à la croix d'argent, avec une étoile d'azur à cinq pointes au milieu. Puis venaient les autres officiers choisis par les neuf maîtres-bourgeois et confirmés par le Conseil de régence.

La milice, dès la fin du XVIIe siècle, avait l'habit bleu aux parements et revers blancs. Les officiers portaient en outre une écharpe de taffetas noir et jaune (couleurs de la maison de Wurtemberg), et étaient armés d'une pique. La compagnie de cavalerie, formée en 1737, avait l'uniforme rouge, les revers et parements en velours noir.

En 1789 les membres de l'ordre des avocats témoignèrent de la répugnance de faire partie de la milice bourgeoise, malgré les circonstances difficiles du moment. Le Magistrat ayant adressé à ce sujet des représentations au duc Frédéric-Eugène, celui-ci demanda l'avis de la régence par une décision préliminaire qui renfermait ces mots remarquables :

Digitized by Google

« Si, en confondant leur qualité d'avocat avec celle de bourgeois, pour mettre l'une et l'autre au dessus de leurs concitoyens, ils trouvaient au dessous d'eux d'être *ad hoc* sous la direction des chefs naturels de la bourgeoisie, je tâcherais de mettre tout le monde d'accord en allant commander moi-même la garde bourgeoise. J'ai déjà passé tant de nuits blanches au bivouac, que j'en passerai encore avec plaisir une ou plusieurs, s'il le faut, pour faire dans cette circonstance le bien de la bourgeoisie, dont je me déclare avec plaisir d'être membre, quoique duc de Wurtemberg. »

P.-E. Tuefferd.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR LES

REVENUS DE L'ÉVÊCHÉ DE STRASBOURG

ET

ÉTAT DE SES RECETTES ET DÉPENSES

Les personnes familiarisées avec l'histoire d'Alsace savent que la puissance temporelle des évêques de Strasbourg remonte aux temps les plus reculés du moyen-âge, c'est-à-dire aux premiers temps de l'institution de cette Eglise. Dagobert II, roi d'Austrasie, donna vers l'an 695 à l'évêque saint Arbogaste, qu'on vénère comme le patron du diocèse, la souveraineté temporelle de Rouffach et de son territoire, qu'on a depuis appelé le Haut-Mundat[1], et cette splendide donation servit de base à l'édifice de la puissance temporelle que se construisirent les successeurs de ce saint prélat.[2]

L'influence que les évêques de Strasbourg exercèrent au milieu des luttes et des querelles sanglantes qui bouleversaient l'Allemagne, devait leur donner de la puissance et leur procurer de beaux domaines. Les empereurs leur accordèrent insensiblement quelques-unes de leurs prérogatives régaliennes, et accumulèrent sur eux les donations. les concessions, les investitures de droits, de domaines et d'honneurs. A la faveur des grands désordres du moyen-âge, les

[1] Mundat dérive d'*immunitas* et signifie un territoire affranchi, une terre libre (MAURER, *Die Bauernhœfe*, t. III, p. 272).

[2] GRANDIDIER, *Histoire de l'Eglise de Strasbourg*, t. I, p. 213.

Digitized by Google

évêques de Strasbourg, membres de la hiérarchie civile en même temps que de la hiérarchie ecclésiastique, réunissaient dans leurs mains le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel; ils jouissaient de la plus haute considération et avaient atteint au but le plus élevé de leurs désirs et de leur ambition; ils étaient devenus maîtres et souverains de leur Eglise, à eux étaient attribués tout droit et toute juridiction, les péages, les chasses, les moulins, les monnaies, les douanes, les impôts, les routes, les barrières, les ponts, les mines, les trésors de la terre, les métaux, les prestations, la taille, les droits d'escorte, le droit de gîte, l'exercice de la justice, le droit de grâce, les prévotés, les menses, les prieurés, les cours, les fiefs, les serfs et les manants. Souverains territoriaux des terres de leur Eglise, sauf le domaine suprême de l'Empire, ils firent valoir par tous les moyens l'exercice de la puissance temporelle qui leur avait été concédée ou dont ils s'étaient emparés; ils avaient leurs chevaliers, leurs vassaux, leurs grands officiers et leurs bannières, symbole de la supériorité territoriale.

L'évêché de Strasbourg, qui passait pour le plus riche de la chrétienté, était l'objet de l'ambition des seigneurs les plus riches et les plus puissants; il avait acquis une puissance et un éclat qui dépassait tout ce qui était grand et élevé sur les deux rives du Haut-Rhin; l'influence et l'activité des évêques s'étendaient partout, et les plus nobles seigneurs recherchaient leur protection, se rangeaient sous leur bannière et reconnaissaient leur suzeraineté.

Antérieurement au XVIe siècle, on ne trouve que de rares documents qui puissent servir à la fixation des revenus de l'évêché, les comptes de ses revenus généraux n'existent plus. Toutefois ses revenus étaient très considérables vers la fin de ce siècle, et s'élevaient à la somme de 40,000 écus d'or.[1] Cette

[1] *Chron. Ursperg. paralipomena*, et WIMPHELING, *De Episcop.*, p. 102.

Digitized by Google

brillante situation fut entamée par les dissipations de l'évêque Guillaume de Diest (1394-1439), et par les folles prodigalités de son successeur Robert de Bavière; mais ce dernier, dès que la fougue des passions fut passée, chercha à rétablir par de sévères économies les biens de son évêché, qui avaient été dissipés ou aliénés.

Anciennement l'évêché avait à son service deux receveurs généraux; l'un, nommé Landschreiber, était chargé de la recette de tous les impôts et revenus qui se percevaient en argent; l'autre, nommé Oberkellner (dans l'idiome vulgaire Oberkeller), était chargé de percevoir les grains, vins et toutes autres denrées dans à l'évêché, à quelque titre que ce fût.

Avant la guerre de Trente Ans, les revenus de l'évêché, après payement et déduction de toutes charges ordinaires et extraordinaires, ainsi que des rentes de capitaux qu'il avait empruntés, s'élevaient en argent à 69,927 florins, à 600 foudres de vin, à 1,726 rezeaux de froment, à 4,625 rezeaux de seigle, à 1,727 rezeaux d'orge et à 4,522 rezeaux d'avoine.

L'évêché avait tellement souffert de la guerre, qu'en 1653, cinq ans après la paix de Westphalie, ses plaies n'étaient pas encore cicatrisées, et que ses revenus étaient diminués de près de moitié; à peine s'élevaient-ils en argent à 31,803 florins, en vin à 274 foudres, en froment à 991 rezeaux, en seigle à 2,239 rezeaux, en orge à 1,083 rezeaux, et en avoine à 2,192 rezeaux.

Après que le domaine de l'évêché eut été annexé à la couronne de France, en exécution de l'arrêt de réunion rendu par le Conseil souverain d'Alsace, le 9 août 1680, M. Philippe de Josten, conseiller au Parlement de Metz et chancelier de l'évêché de Strasbourg, fit en 1682 un mémoire sur les revenus en argent de la partie de cet évêché située en deçà du Rhin, et sur la nature des droits produisant ces revenus. En voici l'énumération :

Digitized by Google

		Livres
1.	La Bethe ou la taille rapportant annuellement environ.....	10,736
	L'impôt connu sous le nom de Bethe exprime ce qu'en France on a appelé taille; il est très ancien, et vient, selon quelques auteurs, de *Beten* (prier, supplier, demander), parce que dans l'origine les impositions étaient des dons gratuits demandés par les souverains. Selon d'autres, Bethe vient de *gebieten* (ordonner, ou assigner telle somme sur tel bien).[1]	
2.	Le droit dit Schatzung rapportant annuellement environ.....	30,000
	Ce droit a été imposé sur les sujets de l'évêché pour payer les intérêts des dettes qu'il a contractées pendant les guerres de religion.	
3.	Les péages rapportant annuellement environ..	8,000
	Tous ces péages ont été accordés à l'évêché par des priviléges des empereurs, et lui ont été confirmés par les Constitutions de l'Empire et les capitulations des empereurs subséquents; l'évêché les a possédés pendant plusieurs siècles.[2]	
4.	Les droits d'umgeld et de masspfenning, rapportant tous les ans environ.....	11,000
	L'umgeld est un droit consistant ordinairement en un impôt de six pots par mesure des vins qui se débitent en détail. Il a été introduit depuis un temps immémorial, mais il varie	
	A reporter.....	59,736

[1] Cette dernière étymologie est celle qui est généralement admise aujourd'hui.

[2] Les péages ont été supprimés par les lettres-patentes de 1684 que Louis XIV accorda à l'évêque Guillaume-Egon de Furstemberg, qui fut autorisé à percevoir en leur lieu et place les droits de lods et ventes.

Digitized by Google

	Livres
Report.....	59,736

selon les différents endroits quant à la quantité de pots qui se prennent par mesure, le nombre de six pots n'étant pas certain partout. Le masspfenning est un autre droit plus ou moins fort qui se prend aussi sur chaque mesure.

5. Le droit d'accise rapportant annuellement environ 11,600

Ce droit consiste en 10 sols sur chaque mesure de vin qui se vend par pots dans les cabarets ou maisons bourgeoises, en 4 deniers sur chaque livre de viande qui se vend par les bouchers, en 10 sols par rezal de farine que les boulangers emploient, et en 8 sols par chaque rezal d'avoine que les cabaretiers débitent aux voyageurs. Ce droit est établi depuis environ trente années pour subvenir aux grandes charges de l'évêché, et particulièrement pour les appointements des officiers de justice et autres, qui contribuent au bien public.

6. Le débit de sel rapportant environ..... 16,000

Ce droit est établi non-seulement dans tout l'évêché et dans toute l'Alsace, mais encore dans tout l'Empire.

7. Le débit de fer rapportant environ..... 800

Ce droit est aussi en usage dans tout l'Empire.

8. Les amendes rapportant environ 1,000

9. Le droit de confiscation.

Ce droit rapporte si peu, qu'il ne mérite aucune considération.

10. Le droit de protection perçu des Juifs pouvant rapporter annuellement..... 1,500

A reporter..... 90,636

Digitized by Google

		Livres
	Report.....	90,636
	Ce droit est payé par tout l'Empire, et particulièrement depuis un temps immémorial dans l'évêché; au moyen de ce droit, les Juifs sont affranchis de toutes autres charges ordinaires.	
11.	Le droit de gîte (atzgeld), rapportant environ .	350
	Le droit de gîte ou d'hébergement est payé par quelques villages seulement, et particulièrement par celui de Weyersheim.	
12.	Il y a encore plusieurs autres petits droits, comme de petits cens seigneuriaux, certains deniers par livre du prix de la vente des bestiaux et du prix de la vente des grains qui se vendent aux marchés, les droits mortuaires, les canons emphythéotiques, les droits de glandée, les droits payés par les usagers dans les forêts domaniales, les droits de réception des bourgeois, les droits d'émigration, les droits sur les boutiques des marchands forains aux foires, les droits de pontenage, les droits provenant du charroi et de la fente des bois, les droits de vouerie, les droits du vice-dôme, les droits de la porte du palais,[1] les droits des forains. Tous ces droits sont très anciens et peuvent se justifier par les comptes les plus anciens; ils rapportent ensemble environ un total de.....	5,014
	Dans l'énumération de ces droits, le chancelier de l'évêché en a oublié plusieurs, tels que le droit de déshérence, le droit de salpêtre, les droits de corvées, les biens caducs, les indults	
	A reporter.....	96,000

[1] Chaque abbaye du diocèse devait annuellement à l'évêché trois écus d'empire, pour droit dit du portier de la cour.

Digitized by Google

	Livres
Report.....	96,000
de tester, l'impôt connu sous le nom d'avoine des chiens,[1] etc. Il fait ensuite l'addition du produit annuel de tous les droits qu'il vient d'énumérer, lequel se monte à la somme de..	96,000

CHARGES DE L'ÉVÊCHÉ.

M. de Josten fait ensuite l'énumération des charges de l'évêché, et les apprécie de la manière suivante :

1. Les gages des officiers séculiers de l'évêché, savoir du vice-dôme, du grand-prévôt, et à la somme de.....	2,890
2. Les gages des quatre grands-baillis de l'évêché, qui sont du corps des chanoines du grand-chapitre,[2] à	4,800
3. Ceux des conseillers et officiers tant de la justice que des finances de l'évêché à Saverne et dans les bailliages, à.....	14,000
4. Ceux des officiers de la maîtrise des eaux et forêts, à.....	2,800
M. le chancelier fait remarquer, dans ce *A reporter*.....	24,490

[1] Cet impôt tirait son origine de l'obligation imposée anciennement par les évêques à leurs sujets et même à des localités qui ne faisaient point partie du temporel de l'évêché, de nourrir leurs chiens de chasse. En dernier lieu, il ne consistait qu'en un certain nombre de sacs d'avoine, que les abbayes de Saint-Jean-des-Choux et de Marmoutier livraient à l'évêché. (V. *Arrêts notables du Conseil souverain d'Alsace*, t. Ier, p. 254.)

[2] Le domaine de l'évêché était alors divisé en quatre arrondissements ou gouvernements (*Statthaltereien*) ; le premier comprenait les bailliages du Kochersperg et de la Wanzenau ; le second, les bailliages de Schirmeck, Dachstein, Benfeld et Marckolsheim ; le troisième, le Haut-Mundat, et le quatrième, les possessions d'outre-Rhin ; le bailliage relevait directement de la régence de l'évêché ; cette division n'eut qu'une durée éphémère.

Digitized by Google

		Livres
	Report.....	24,490
	qui est détaillé et spécifié ci-dessus, on n'a compris que les officiers indispensablement nécessaires et dont on ne peut se passer, tant pour l'administration de la justice que pour ce qui regarde le temporel.	
5.	Les gages des officiers ecclésiastiques qui sont à la charge de l'évêque, à.....	4,430
6.	Les frais de la chancellerie, à.....	900
7.	Les frais d'entretien des bâtiments et des jardins de l'évêché, à.....	6,000
8.	Les ports de lettres, à..... ..	3,000
9.	Les frais des procès et les frais de voyage des officiers de la régence, pour la conduite et l'administration des affaires, à.....	2,500
10.	La compétence des curés, des marguilliers, des maîtres d'école, des organistes, etc., à.....	2,785
11.	Et les intérêts de la dette de l'évêché, à	41,000
	Le total des charges de l'évêché se monte à.	85,105

Balance.

Les revenus en argent sont de.....	96,000
Et les dépenses s'élèvent à.....	85,105
Déduction faite, il y a un excédant de recette de.	10,895

A quoi il faut ajouter les revenus en argent des deux bailliages d'Oberkirch et d'Ettenheim, situés sur la rive droite du Rhin, lesquels se montent annuellement à..... 25,000

Ainsi l'excédant des revenus en argent de tout l'évêché sur les dépenses est de..... 35,895

A quoi il faut encore ajouter les revenus en grains et en vin, et le produit de la vente des bois des forêts domaniales.

Digitized by Google

A cette époque, la totalité des revenus de l'évêché était affermée à un sieur Faudel, avec lequel l'évêché eut en 1682 des difficultés qui ne tardèrent pas à être aplanies. A chaque nouveau bail le revenu grandissait, mais les dépenses suivaient la même progression.

En 1714, le cardinal Armand-Gaston de Rohan donna à titre de bail à prime, pour six années, la totalité des revenus de son évêché aux sieurs Pierre Germain et Boudard, de Paris, pour un canon de cent cinquante mille livres, et à charge par les preneurs de payer les charges de l'évêché suivant deux états arrêtés par Son Altesse éminentissime, l'un se montant à 58,900 livres par semestre ou demi-année, et l'autre à 2,926 livres, 18 foudres de vin, 354 rezeaux de froment, 924 rezeaux de seigle, 206 rezeaux d'orge et 92 rezeaux d'avoine. Les fermiers percevaient les revenus et ne payaient pas les charges. Cette négligence de la part des fermiers d'exécuter les conditions à eux imposées par le bail, fit jeter de hauts cris et engagea le procureur fiscal de l'évêché à les assigner en 1717 devant le Conseil de la régence, où il fut autorisé par provision à saisir tout ce qui pouvait leur appartenir. On ressentit enfin les inconvénients de la mise en ferme des revenus de l'évêché; ce système fut abandonné, et l'on revint à l'ancien mode de faire administrer ses domaines et faire percevoir ses revenus par les receveurs des bailliages.

La conservation des forêts domaniales de l'évêché fut l'objet de la constante sollicitude de Louis-Constantin de Rohan, qui fut élu évêque de Strasbourg en 1756 [1]; dès qu'il eut saisi le gouvernail de l'administration, il fut effrayé du désordre dans lequel il les trouva, et chercha par un règlement aussi sage que devenu nécessaire, à interrompre le cours des dégradations qui s'y commettaient journellement, et à y rétablir

[1] Il ne fut créé cardinal qu'en 1762.

Digitized by Google

l'ordre d'une bonne administration. Ce règlement, qui est du 5 novembre 1759, ne fut fait qu'après différentes visites dans toutes les forêts de l'évêché et sur l'avis de personnes expérimentées et au fait de la police des bois; il contient un grand nombre de dispositions qui toutes avaient pour but le rétablissement du bon ordre dans l'exercice des droits d'usage, une meilleure exploitation des bois, et l'extirpation des abus et des fraudes que les adjudicataires des coupes avaient l'habitude de commettre dans leur exploitation; le Conseil souverain d'Alsace, par son arrêt d'homologation du 19 novembre 1759, en a consacré et ordonné l'exécution. A partir de cette époque, le produit de la vente des coupes s'améliora sensiblement; le nouveau règlement, tout en augmentant les revenus de l'évêché et en lui conservant un bien qui devenait tous les jours plus précieux, mit un frein à des abus séculaires, et fut pour les usagers une ressource dont ils ne tardèrent pas à ressentir le bienfait, parce que son objet n'avait pour but que de les mettre dans l'impossibilité de dévaster les fonds sur lesquels leurs droits étaient affectés.

Cependant ce règlement produisit dans le principe des débats incessants entre l'évêché et les usagers. Ceux-ci se plaignirent aussi de l'ardeur avec laquelle le prince-évêque de Strasbourg se livrait à l'exploitation de ses forêts, et lui donnèrent le surnom de Louis-le-Fagotier (Wellenwickel).

En 1766, les recettes particulières des bailliages de l'évêché, situés en Alsace, versèrent dans la caisse générale, savoir :

	Livres	S.	D.
Rouffach	46,456	13	3
Marckolsheim	11,639	12	—
Benfeld	66,996	—	—
Ehly	4,389	—	5
Ittenwiller	9,180	—	—
Hohenbourg	7,980	—	—
A reporter	146,641	25	8

Digitized by Google

	Livres	S.	D.
Report.....	146,641	25	8
Schirmeck.....	23,693	5	11
Dachstein.....	58,698	4	6
La Wanzenau	20,277	11	6
Saverne et Kochersperg.....	49,265	7	2
Total.... ...	298,576	14	9

DÉPENSES.

Les gages, pensions, rentes et redevances montèrent à	93,200	8	6
Les traitements des inspecteurs et gardes forestiers étaient de.....	8,506	—	—
Et ceux des officiers et domestiques de la maison de l'évêque	18,256	8	8
Total.....	119,962	17	2

Balance.

La recette fut de.....	298,576	14	9
La dépense de.....	119,962	17	2
Partant, il y eut un excédant de recette de	178,614	17	7

Le sieur André Pettmesser, qui fut pendant plus de quarante ans receveur général de l'évêché, rend ainsi compte de l'exercice 1787, qui est le dernier de sa gestion :

RECETTES.

Il porte en recette :

Les versements que lui a faits M. Junker, receveur de l'Obermundat.....	61,653	5	9
Les versements de M. Nægert, receveur du bailliage de Marckolsheim.....	23,520	—	—
Ceux de M. Kuhn, receveur du bailliage de Benfeld.....	54,100	—	—
A reporter.....	139,273	5	9

Digitized by Google

	Livres	S.	D.
Report.....	139,273	5	9
Ceux de M. Muller, receveur de la seigneurie d'Ehly.....	8,741	12	—
Ceux de M. Guntz, receveur de la seigneurie d'Ittenwiller.....	13,396	—	—
Ceux de M. Geiger, receveur de la Wantzenau.....	16,468	—	—
Ceux de M. Lienhart, receveur du bailliage de Schirmeck.....	13,800	—	—
Ceux de M. François-Antoine Pettmesser, receveur du bailliage de Dachstein.....	52,488	—	2
Ceux de M. Wolbrett, receveur des bailliages de Saverne et du Kochersberg.....	37,000	—	—
Ceux de M. Procop, receveur du bailliage d'Oberkirch.....	34,235	7	7
Ceux de M. Stœlcker, receveur du bailliage d'Ettenheim.....	13,248	—	—
Ceux de M. Kauffmann, receveur des deux fondations (hôpital et prémissairie) de Rhinau.....	1,200	—	—
Les versements que lui a faits la commune de Hammerspach, savoir : pour droit de protection et droit de poules.. 305 9 1 Et pour 100 rezeaux d'avoine..... 700 — —	1,005	9	1
Le produit des vins vendus.....	4,950	14	4
Le canon pour la ferme du débit de sel en Alsace.....	21,600	—	—
Le produit des bois vendus.....	85,613	5	6
Le versement du sieur Scheck, de Rhinau, pour la ferme de Zilsheim.....	6,000	—	—
Les canons des étangs de la faisanderie,			
A reporter.....	448,019	14	5

Digitized by Google

	Livres	S.	D.
Report.....	448,019	14	5
de Greifenstein et des pièces du canal de Saverne.....	1,300	—	—
Le produit des greffes et des concessions de chasses.....	5,912	—	—
Le produit du droit de paulette.....	623	—	—
Total de la recette de l'exercice 1887.	456,854	14	5
A quoi il faut ajouter le reliquat du compte de 1786	63,199	13	2
Ce qui porte le total de la recette générale à.....	520,054	7	7

DÉPENSES.

Il porte en dépense :

Le traitement des officiers du Conseil de la régence de l'évêché.....	15,850	—	—
Celui des officiers de la Chambre des comptes.....	3,320	—	—
Celui des officiers de la maîtrise des eaux et forêts.....	3,400	—	—
Celui des baillis.....	1,410	—	—
La gratification accordée à M Knepfler « pour le travail dans les affaires allemandes ».....	400	—	—
Les rentes constituées.....	22,056	19	8
Les frais extraordinaires de la chambre des comptes.....	1,404	—	—
Les pensions et don gratuit.....	25,498	16	3
Les appointements des sieurs Pinot, architecte, et Kolb, géomètre	775	—	—
Le traitement des gentilshommes attachés à S. Em. le cardinal de Rohan.....	4,500	—	—
A reporter.....	78,614	15	11

Digitized by Google

	Livres	S.	D.
Report.....	78,614	15	11
La pension de Mgr l'évêque de Dora.....	3,000	—	—
Celle de l'abbé d'Eymar, vicaire général..	2,250	—	—
Celle de M. de la Jonchère, ancien président du Conseil de la régence.....	5,000	—	—
Celle de M. Lefebvre, ancien directeur de la chambre des comptes.....	1,000	—	—
Celle de M. Alexandre Dubois, ancien conseiller à la régence.....	1,000	—	—
Les intérêts des capitaux dus par l'évêché [1]	18,204	3	2
Les rentes viagères et les gratifications..	5,191	13	4
Les frais de la capitainerie et inspection des chasses.....	4,322	—	—
Les payements faits à S. Em. le cardinal de Rohan.....	131,280	—	—
Ceux faits à M. Duboc.....	145,000	—	—
Ceux faits à M. Cerfber [2].....	15,800	—	—
Les frais de la maison de S. Em. le cardinal	8,914	16	—
Ceux de la conciergerie de Saverne.....	775	2	6
Les frais du blanchissage.....	280	1	6
Ceux de la conciergerie du palais de Strasbourg.....	2,107	11	—
Ceux des écuries.....	12,035	11	9
Les déboursés pour les travaux ordinaires	19,362	19	5
A reporter.....	454,138	15	7

[1] C'étaient les capitaux empruntés par le cardinal de Rohan pour la reconstruction du château de Saverne, qui avait été incendié le 8 septembre 1779.

[2] Le cardinal de Rohan avait été condamné envers le sieur Cerfber, banquier à Domblaine, au paiement d'une somme de 270,804 livres 2 sols 7 deniers, par sentence rendue au Châtelet de Paris, le 8 mai 1787, et revêtue d'un arrêt *de pariatis* du Conseil souverain d'Alsace du 9 juin suivant, et le paiement de ladite somme devait se faire des revenus de l'évêché de Strasbourg, par trimestre de 15,000 livres, par son receveur général.

Digitized by Google

	Livres	S.	D.
Report.....	454,138	15	7
Ceux pour la bâtisse du château de Saverne.....	15,104	15	5
Ceux pour pierres de taille.....	4,924	19	—
Les payements faits aux sculpteurs et architectes.....	5,931	3	10
Ceux faits pour achat de matériaux.....	1,935	—	—
Les déboursés pour les chasses.....	2,588	1	8
Ceux pour les aumônes..... ...	4,175	1	—
Les dépenses diverses.....	7,259	6	2
Celles du palais de Strasbourg.....	761	5	6
Celles faites en Allemagne.....	8,008	1	7
Le remboursement d'une dette.....	600	—	—
Les payements faits à compte de l'exercice 1788.....	380	6	8
La somme retenue par le sieur Pettmesser, pour remboursement de la finance de l'office de receveur général de l'évêché, et la gratification à lui accordée par le cardinal de Rohan, lors de sa démission.....	14,187	10	—
Total de la dépense.....	519,994	5	5
La recette s'élevant à.....	520,054	7	7
Défalcation faite, il y a un excédant de recette de.....	60	2	2

Le sieur Nebel succéda au sieur Pettmesser dans les fonctions de receveur général de l'évêché; le compte qu'il rendit de l'exercice 1789 accuse une recette de . 537,502 16 8 $^{7}/_{22}$

Et une dépense de..... 457,533 17 3 $^{15}/_{22}$

Partant un excédant de recette de[1]... 79,968 19 4 $^{14}/_{22}$

Telles étaient les recettes et les dépenses de la principauté épiscopale de Strasbourg dans les derniers temps de son exis-

[1] *Archives du Bas-Rhin*, L. G., 2,563.

Digitized by Google

tence. Les prélèvements que faisaient les princes-évêques de Strasbourg sur les revenus de leur évêché constituaient ce qu'on peut appeler leur liste civile, et comme ils étaient insuffisants pour la vie somptueuse qu'ils étaient habitués à mener à l'ombre du trône de France, ils surent faire passer en leur possession de grasses abbayes, d'opulents bénéfices et des sinécures de toute sorte. Le dernier cardinal-évêque, Louis-René-Edouard, prince de Rohan-Guéméné, ne négligea pas plus que ses prédécesseurs de faire valoir par tous les moyens l'influence et la haute position de sa famille, pour obtenir des honneurs, des dignités et des richesses. Il sut se faire nommer grand-aumônier de France, proviseur de Sorbonne, administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts et abbé de Saint-Waast; ce dernier bénéfice ne lui valait rien moins que trois cent mille livres de rente. Nul prince ecclésiastique ne pouvait se glorifier d'une aussi grande richesse en terres et en objets, ni d'une puissance aussi considérable que celle dont il jouissait.

« C'est le troisième ou même le quatrième cardinal du nom de Rohan, dit Mme la baronne d'Oberkirch,[1] qui soit évêque de Strasbourg, de sorte qu'il regarde un peu les terres de l'Eglise comme lui appartenant par droit d'héritage; il a bâti et arrangé à Saverne une des plus charmantes résidences du monde. C'est un beau prélat, fort peu dévot, fort adonné aux femmes, plein d'esprit et d'amabilité, mais d'une faiblesse, d'une crédulité qu'il a expiées bien cher, et qui a coûté bien des larmes à notre pauvre reine dans la misérable histoire du Collier. »

A la Révolution, les nombreuses propriétés de l'évêché furent vendues comme biens nationaux, à l'exception des forêts, qui furent déclarées forêts domaniales.

DAGOBERT FISCHER.

[1] *Mémoires*, t. Ier, p. 129.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. *Cathédrale de Strasbourg.* — Projet de couronnement à établir sur la coupole du chœur. — Strasbourg, imp. de R. Schultz et C°, successeur de Berger-Levrault, 1875; broch. in-8° de 7 pages, avec 6 planches photographiques.

Toutes les fois qu'il s'agit de travaux de nature à intéresser l'ensemble du monument au point de vue de l'art et de l'histoire, l'architecte de l'œuvre, M. Klotz, ne manque pas de faire un appel franc et loyal à l'opinion compétente ou seulement sentimentale. Il expose la question; il indique le pour et le contre; en un mot, il ouvre l'enquête avant de proposer définitivement la solution qui aura paru la meilleure. C'est ce qu'il vient de faire dans l'opuscule dont le titre précède; et, afin de mettre le public en mesure de se prononcer, il s'est adjoint le concours d'un autre artiste, M. Charles Winter, qui a préparé les six magnifiques photographies qui accompagnent le rapport de l'architecte, afin de mettre le public intéressé en mesure d'exprimer son jugement en pleine connaissance de cause.

Le public se sera sans doute déjà prononcé pour la mitre représentée par la photographie n° 5, correspondant mieux que les autres aux exigences de l'art et de l'histoire.

On ne peut que féliciter M. Klotz et M. Winter de l'excellent procédé qu'ils viennent de mettre en œuvre.

Bombardée à outrance par le conquérant, la merveille alsacienne n'a que plus de droits encore à notre attachement et à nos égards.

Digitized by Google

II. **Les chroniques d'Alsace.** — *Johan Joner's Notanda tägliche Notizen eines Stettmeisters von Colmar zur Zeit Ludwig's XIV* (1678-1705), herausgegeben von JULIEN SÉE. — Colmar, imprimerie de J.-B. Jung, 1873, 1 vol. in-8° de XI-124 pages.

M. Julien Sée, qui a quitté l'Alsace depuis l'annexion, avait le projet d'éditer successivement les documents inédits concernant l'Alsace qu'il trouverait oubliés soit dans nos dépôts publics, soit entre les mains de particuliers. Quatre fascicules ont paru, dont les deux premiers ont été signalés par la *Revue*. Celui dont nous venons de transcrire le titre est le n° 3 de la série. Il contient les notes de l'un des derniers stettmestres de la ville de Colmar après la réunion de l'Alsace à la France. Ce fascicule est, comme le dit son éditeur, intéressant à consulter pour l'étude de notre situation morale, politique et municipale à cette époque.

III. *Ambros Muller's Stamm- und Zeitbuch, Hauschronik eines Bürgers von Colmar zur Zeit Ludwigs XIV* (1678-1705, herausgegeben von Julien Sée. — Colmar, imp. de J.-B. Jung, 1873, 1 vol. in-8° de XV-74 pages.

Ce fascicule est le n° 4 des documents édités par M. Sée. Le mémorial d'Ambroise Muller offre l'heureuse coïncidence de refléter une tendance opposée à celle qui règne dans les notes de Joner pour la même époque. Joner appartenait au culte catholique, tandis que Muller appartenait au culte protestant. Cela explique, selon l'éditeur, la divergence qui permet de se faire « une idée assez fidèle de notre situation morale dans les années qui suivirent l'introduction définitive du régime français en Alsace. »

Digitized by Google

IV. *Jacobi Wimpfelingii Germania ad Rempublicam argentinensem. — Thomæ Murneri ad Rempublicam argentinam Germania nova.* — Genève, imprimerie de J.-G. Fick, 1874, in-4° de 38 pages non numérotées.

Le *Bibliographe alsacien* publiait, il y a quelques années, une notice qui révélait aux amateurs, nombreux en Alsace, un alsatique inconnu, la *Germania nova* de Thomas Murner. D'après l'auteur de la notice, l'édition tout entière, si nos souvenirs sont exacts, avait été détruite, et il essayait de reconstituer l'œuvre par la voie des conjectures.

Un des anciens professeurs de notre université de Strasbourg, M. Ch. Schmidt, a eu la bonne pensée de la faire revivre au moyen du seul exemplaire connu d'un petit nombre de travailleurs, et de la faire précéder de la thèse contraire soutenue par Wimpfeling.

Ces deux opuscules, imprimés avec des caractères conformes à ceux des premières éditions, par les soins de J.-G. Fick, imprimeur à Genève, forment la magnifique et précieuse plaquette que nous signalons.

V. *Der Pfingstmontag — Le Lundi de Pentecôte*, Lustpiel in Strassburger Mundart, von J.-C.-D. Arnold — Nouvelle édition avec une préface littéraire et historique de L. Spach.

C'est, si nous ne nous trompons, la quatrième édition que l'on donne à Strasbourg de l'œuvre si connue et si estimée d'Arnold. La première, illustrée par Théophile Schuler, est in-folio et à côté la traduction française de Michiels, à laquelle les planches de l'édition originale ont encore servi; une édition populaire in-8° a précédé l'édition française, et celle que

Digitized by Google

nous annonçons a été faite pour donner à l'œuvre du maître le cachet classique auquel elle a des droits.

Le volume sort des presses de Schultz et C°, successeur de Berger-Levrault. Il est en petit in-4° sur beau papier chiné, avec encadrements en rouge, de XXXIV-249 pages.

Cette édition est digne, à tous égards, de la réputation acquise à la maison Berger-Levrault et successeur.

VI. Nous avons encore sous la main quatre fascicules sortis des presses de Schultz et C°, et dont la matière a été fournie par l'administration actuelle de la province; ce sont :

1° *Le recensement de la population des communes de l'Alsace-Lorraine* classées par cantons et districts, c'est-à-dire conformément à la nouvelle division politique de nos trois anciens départements. Ce fascicule, imprimé sur beau papier, genre officiel, contient 125 pages in-8°, et présente comme résultat général du recensement une population de 1,517,494 habitants.

2° *Un supplément* à cette première statistique, traitant de la consistance de la population selon l'état de mariage, de veuvage, de célibat, etc. Ce supplément se compose de XIV-134 pages.

3° *La statistique territoriale* de toutes les communes présentant la consistance en champs, prés, vignes, forêts, vergers, maisons, routes, rivières, etc., etc. Ce fascicule se compose de XIII-155 pages.

4° *Le résumé des observations hydrographiques* faites sur le Rhin et la Moselle en Alsace-Lorraine depuis 1807 à 1872 inclusivement. Ce résumé, dressé par H. Grebenau, se compose de 69 pages in-8° et de 11 planches indiquant les hauteurs hydrographiques à toutes les époques de l'année.

Digitized by Google

Ces quatre fascicules sont écrits en allemand, mais avec des caractères français. L'impression en est très soignée. On peut se les procurer chez Schultz et Cᵉ, successeur de Berger-Levrault, rue des Juifs, à Strasbourg. et dans les principales librairies de l'Alsace-Lorraine.

VII. *Les Ecorcheurs sous Charles VII.* Episodes de l'histoire militaire de la France au XVᵉ siècle, d'après des documents inédits, par A. Tuetey, archiviste aux Archives nationales. Montbéliard, imprimerie de Henri Barbier, 1874, 2 vol. in-8° de IV-422 et 565 pages. Prix : 15 francs.

Ces deux volumes, édités sous les auspices de la Société d'émulation de Montbéliard, forment un travail considérable et important pour l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine pendant les dernières années de la première moitié du XVᵉ siècle. Le premier contient le récit des faits et gestes des écorcheurs en Bourgogne, en Lorraine et en Alsace; la campagne du Dauphin contre les Suisses, des études historiques sur la situation militaire de la France, de la Suisse et de l'Allemagne, sur le Dauphin et son armée, et sur tous les épisodes qui ont marqué et caractérisé cette expédition dans les trois provinces de Bourgogne, de Lorraine et d'Alsace, ainsi que la bataille de Saint-Jacques qui en a été la fin. En entreprenant ce long travail, M. Tuetey avait moins en vue de rassembler ce que les auteurs ont écrit sur cet épisode de l'histoire de France, que de s'appuyer sur les nombreux documents inédits, disséminés dans divers dépôts publics. Après avoir groupé autour des matériaux trouvés aux archives nationales une riche moisson faite à Dijon, à Nancy, à Strasbourg, à Bâle, à Zurich et ailleurs, M. Tuetey a été en mesure d'écrire le récit très complet des causes et des phases de cette agression qui a laissé des traces malheureuses dans l'histoire de nos provinces de l'Est jusqu'au Rhin.

Digitized by Google

Le second volume n'est composé que des pièces justificatives à l'appui du récit que le premier renferme.

Telle est l'œuvre de M. Tuetey, œuvre utile et précieuse entre toutes à cause du caractère sérieux et authentique que l'auteur n'a pas cessé un instant de lui conserver.

En localisant autant que possible la division des matériaux mis en œuvre, notre auteur a rendu un véritable service à notre histoire locale, et la Société d'émulation de Montbéliard mérite les félicitations du monde des sciences historiques en accordant son patronage à la publication.

VIII. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, 14e et 15e années, 1873 et 1874. — Colmar, imp. de C. Decker, 1 vol. in-8° de 553 pages.

Le travail le plus important de ce volume est, à notre avis, le catalogue de la bibliographie scientifique de l'Alsace dressé par M. le docteur Faudel, secrétaire de la Société. En volume, il forme plus de la moitié du Bulletin; il en remplit en effet 282 pages. Une pensée excellente, une pensée patriotique a inspiré l'auteur; elle se dégage nettement de l'introduction qu'il a placée en tête de son minutieux et aride inventaire. Le monde littéraire de la province en demande depuis longtemps un semblable pour les publications spéciales qui sont de son domaine; on l'a jusqu'ici à peine esquissé. Le monde scientifique a maintenant le sien, et c'est M. Faudel qui l'en a doté. Nous l'en félicitons.

M. Faudel a eu la bonne intention de l'isoler en en faisant faire un tirage à part que l'on peut se procurer en librairie. Cela était nécessaire, car le Bulletin étant destiné aux seuls membres de la Société d'histoire naturelle, le catalogue, qui est un instrument de travail, peut ainsi être mis à la disposi-

Digitized by Google

tion de tous les hommes d'étude ne faisant point partie de la Société, et auxquels il peut être d'une grande utilité.

Le Bulletin contient ensuite des *Etudes historiques sur les naturalistes d'Alsace*, par M. Ch. Grad, et notamment une notice biographique sur Joseph Kœchlin-Schlumberger, ancien maire de Mulhouse, fort estimé pour ses travaux géologiques. M. Henri Lebert a, de son côté, fourni au Bulletin une notice biographique sur le chimiste H. Lœwel, M. Faudel sur M. Kampmann; le Bulletin se termine par un supplément au catalogue des lépidoptères d'Alsace.

IX. *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, réunie à Bienne le 16 septembre 1873; 24me session. — Porrentruy, imp. de V. Michel, 1874, 1 vol. in-8° de 247 pages.

Malgré la situation défavorable aux travaux de l'esprit dans la Suisse française, la Société d'émulation poursuit ses travaux avec une persévérance digne des meilleurs éloges. En jetant un coup d'œil sur les actes de cette Société, on ne peut s'empêcher de s'associer aux encouragements que lui donnait un homme impartial et non prévenu qui visitait naguère sa bibliothèque : « Bravo, courage et persévérance. »

Le volume que nous signalons, ne le cède en rien à ceux qui l'ont précédé. On y trouve des travaux variés et non moins intéressants les uns que les autres sur les diverses branches des connaissances humaines. M. Aug. Quiquerez lui en a fourni un certain nombre que les lecteurs de la *Revue* liront toujours avec autant de fruit que de plaisir.

X. *Curiosités de voyages en Alsace*, tirées d'auteurs français allemands, suisses et anglais, depuis le XVIe jusqu'au XIXe siècle, et annotées par Auguste Stœber. — Mulhouse,

Digitized by Google

imp. de Risler, Kœnig successeur, 1874, 1 vol. in-8° de VIII-377 pages. — Colmar, E. Barth, libraire. Prix : 3 fr. 50.

Le titre indique ce que le recueil contient. Nous nous bornerons à dire que M. Stœber a mis dans la recherche et le choix des matières l'amour qui le guide dans ses travaux et l'éclectisme qui caractérise son patriotisme. Les lecteurs alsaciens et les lecteurs français lui sauront gré d'avoir réuni dans ce premier volume une partie des nombreux documents perdus ou disséminés dans d'autres publications, et que l'on pourra désormais consulter avec fruit pour l'étude de notre histoire locale.

Nous ne pouvons que l'encourager à poursuivre l'œuvre qu'il a si heureusement commencée.

XI. *Bibliographie alsacienne*, 1873, 5me série. — Histoire contemporaine, littérature, nécrologie, variétés curieuses, par P. Ristelhuber. — Lausanne, imp. G. Bridel, 1874. — Strasbourg, chez J. Noiriel, libraire. Prix : 3 fr. 50.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent la publication bibliographique et littéraire de M. Paul Ristelhuber. Elle résume ce que l'auteur appelle les faits importants de l'année.

Le volume de 1874 se fait surtout remarquer par sa dédicace à M. Edouard Teutsch, député de l'arrondissement de Saverne au Reichstag de Berlin.

Sa partie bibliographique remplit les conditions voulues; sa partie littéraire, toujours fort intéressante, a valu à l'auteur une condamnation à quatre mois de forteresse, qu'il subit au moment où nous écrivons, mais qui est sur le point d'expirer.

XII. *Geschichte der Stadt Zabern* — Histoire de la ville de Saverne depuis sa fondation jusqu'à nos jours, écrite d'après

Digitized by Google

les sources par DAGOBERT FISCHER. — Saverne, chez H. Fuchs, 1874, 1 vol. in-8° de VII-248 pages, avec une vue de la ville et les sceaux de l'ancienne cité.

S'occupant depuis de longues années de l'histoire de sa ville natale, M. Fischer avait communiqué à la feuille d'annonces de la localité de nombreux chapitres, qui avaient fini par constituer un premier livre portant le même titre que celui que nous signalons. Mais beaucoup de parties intéressantes n'avaient pu entrer dans le volume précédent, et c'est pour combler les lacunes que le volume dont nous nous occupons, a été imprimé à Lahr à la façon allemande, c'est-à-dire compacte et à justification disgracieuse.

Cette remarque ne saurait toucher l'auteur, car en province c'est la loi de l'éditeur qui prévaut, surtout quand on a affaire à l'éditeur allemand.

Quoi qu'il en soit, l'on doit savoir gré à M. Fischer de n'avoir pas reculé devant cet inconvénient, car notre littérature alsacienne est enrichie d'une bonne histoire particulière de la ville de Saverne.

XIII. *De l'organisation judiciaire et de la législatium d'Alsace avant 1789*, par M. JULES KRUG-BASSE, docteur en droit, président du tribunal civil de Bergerac. — Paris, imp. Arnous de Rivière et C°, 1874, brochure in-8° de 20 pages.

C'est dans cet étroit espace que l'auteur a condensé des notions générales sur les diverses institutions judiciaires qui existaient en Alsace dans les premiers temps de la réunion de cette province à la France. L'opuscule est un extrait de la *Revue critique de législation et de jurisprudence.*

XIV. *Culture du houblon.* — Moyens d'augmenter son rendement, par EUGÈNE PERRIN, ingénieur diplômé de l'Ecole des

Digitized by Google

mines, etc., etc., avec 3 planches lithographiées. — Strasbourg, imp. R. Schultz et C°, 1874, brochure in-12 de 107 pages. Prix : 2 fr. 50.

Système de palissage pour le houblon, imaginé par le même. — Strasbourg, même imprimerie, 1874, livret in-12 de 24 pages. Prix : 50 centimes.

Ces deux brochures spéciales ont été imprimées à l'occasion de l'exposition agricole organisée à Haguenau l'an dernier.

TIRAGES A PART :

XV. **De la Revue d'Alsace.** 1° *Notice sur Sébastien Brant*, par Ch. Schmidt, in-8° de 156 pages;

2° *Pierre Mayno*, notice biographique, par Et. Barth, in-8° de 47 pages, avec un portrait;

3° *Notice historique sur Monswiller (le village et le pèlerinage) et Zornhoff*, par Dag. Fischer, in-8° de 46 pages;

4° *Description des drapeaux et étendards des régiments français des anciennes provinces d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine*, par Arth. Benoit, in-8° de 20 pages;

5° *Petite chronique alsacienne, 1600-1748,* par le même, in-8° de 16 pages;

6° *Etude sur les monnaies alsaciennes du cabinet de France*, par Arth. Engel, in-8° de 31 pages avec une planche;

7° *Chronique du serrurier Dominique Schmutz, de Colmar, 1714 à 1800*, par J. Liblin, in-8° de 131 pages.

XVI. **Du Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.** — *Note sur le Musée historique du Vieux-Mulhouse*, par M. Engel-Dollfus, in-8° de 11 pages.

Frédéric Kurtz.

Mulhouse. — Imprimerie Veuve Bader & Cie.

Digitized by Google

LA DISSOLUTION

DE

L'ORDRE DES JÉSUITES

EN ALSACE

ÉTUDE HISTORIQUE

Incorruptam fidem professis, nec amore quisquam, et sine odio dicendus est.

TACITI, Histor., lib. 1. cap. 1.

L'arrêt du Parlement de Paris du 6 août 1762 qui ordonnait la dissolution de la Société des Jésuites et la fermeture de toutes les maisons de l'ordre, rencontra de la résistance auprès de quelques Parlements du royaume, qui, considérant cette mesure comme inique, se prononcèrent hautement en faveur de la remuante corporation. Au Conseil souverain d'Alsace, le premier président, M. Christophe de Klinglin, était en désaccord radical avec sa compagnie.[1] Il était, lui, fort sympathique aux Jésuites, et le Conseil souverain, quoiqu'il fût loin de partager cet engouement, plia sous ses volontés et refusa de s'associer à la mesure du Parlement de Paris. Mais

[1] MM PILLOT ET DE NEYREMAND, *Histoire du Conseil souverain d'Alsace*, p. 385.

Digitized by Google

lorsque vint l'édit du roi Louis XV du mois de novembre 1764, qui prononçait l'extinction de la Société de Jésus, même dans le ressort des Parlements qui s'étaient ouvertement prononcés en sa faveur, toute résistance s'évanouit. Le Conseil souverain d'Alsace s'inclina devant la volonté du roi, et enregistra le 15 décembre 1764 cet édit, qui sanctionnait tous les arrêts de proscription prononcés contre la célèbre Société.

Le surlendemain de cet enregistrement, le Parlement alsacien, toutes les chambres assemblées, rendit sur le réquisitoire de M. Neef, procureur général, un arrêt solennel par lequel il s'associa à toutes les mesures prises contre les jésuites. Il ordonna qu'il serait dressé par des commissaires du Conseil nommés à cet effet, des états exacts de tous les prêtres, des écoliers et de toutes les autres personnes qui se trouvaient dans les colléges et les prieurés d'Alsace, et que ces Etats renfermeraient les noms des religieux, leurs surnoms, leur âge, le lieu de leur naissance, l'époque de leur entrée dans la Société, la nature des vœux faits par eux, les fonctions et les grades qu'ils remplissaient dans la Société ou dans la maison, la distinction du profès du troisième vœu et du profès du quatrième vœu, celle des coadjuteurs spirituels ou temporels, le nom de la province où ils avaient été reçus et l'époque où ils avaient été reçus, et l'époque où ils avaient été admis dans les colléges ou les maisons situés dans le ressort du Conseil.

Il ordonna en outre que chacun des commissaires dresserait un inventaire des titres de fondation des colléges, des séminaires et des maisons situés dans la province, ainsi que de tous les biens meubles et immeubles appartenant à quel titre que ce fût à ladite Société dans chacune de ses maisons, que chaque inventaire contiendrait la distinction des biens de fondation et de dotation de ceux qui avaient été acquis, comme aussi la qualité des bénéfices qui avaient été unis ou incorporés auxdites maisons, ainsi que l'état des revenus desdits

Digitized by Google

biens et celui des dettes actives et passives soit exigibles, soit constituées.

Le Conseil a encore ordonné qu'il serait fait inventaire de tous les vases et ornements sacrés, ainsi que du linge, qui se trouveraient dans les chapelles tant intérieures qu'extérieures, et qui serviraient aux congrégrations et aux confréries de l'ordre, qu'inventaire serait également fait des bibliothèques et des meubles meublants qui existeraient dans lesdites maisons, que lesdits inventaires et procès-verbaux seraient dressés en présence des recteurs, chanceliers, directeurs, supérieurs et procureurs des divers établissements, que chacun d'eux serait tenu d'en affirmer la fidélité, et qu'il serait encore tenu d'affirmer par serment de n'avoir détourné, aliéné, recélé directement ni indirectement, aucuns titres, papiers, documents, biens et meubles, et de signer sa déclaration, que tous les titres, meubles et effets seraient laissés aux recteurs et aux supérieurs des divers établissements, à charge par eux de s'en charger et de les représenter toutes fois et quantes fois ils en seraient requis.

De plus il fut ordonné que les jésuites continueraient à jouir librement jusqu'au 1er octobre de l'année 1765 de tous leurs biens généralement quelconques comme du passé, à charge par les recteurs et supérieurs, procureurs et autres économes de leurs établissements, de tenir des états exacts et détaillés de leurs recettes et dépenses et d'affirmer ces états sincères et véritables, quand ils en seraient requis.

Le Conseil fit ensuite défense aux jésuites de faire rentrer les deniers et capitaux portés par les constitutions de rente, obligations ou tels autres contrats que ce pût être, comme aussi de percevoir aucuns cens, canons et autres redevances avant leur échéance.

Il a encore fait inhibition et défense à toutes personnes d'acheter, de vendre ou de recéler directement ou indirecte-

Digitized by Google

ment aucuns effets appartenant à la dite Société, soit à titre de dépôt ou autrement.[1]

Les commissaires nommés par le souverain pour procéder aux opérations ordonnées par son arrêt du 17 décembre 1764 furent :

1° M. Henri-Charles Poirot, conseiller doyen, pour le collége d'Ensisheim et ses dépendances.

2° M. Joseph-Antoine-Jean-Chrysostome-François-Xavier Muller, conseiller, pour les colléges de Schlestadt, de Rouffach et de Colmar.

3° M. François-Joseph Bourste, conseiller, pour le collége de Strasbourg et ses dépendances.

4° M. Valentin-Michel-Antoine Holdt, conseiller, pour les colléges de Molsheim et de Haguenau.

5° Et M. André-Siméon Duconte, conseiller, pour les prieurés de Saint-Morand et d'Œlenberg.

A peine cet arrêt était-il signifié à chacun des colléges ou maisons de la province, qu'une brochure microscopique qui sortait d'une imprimerie clandestine et qui se distribuait secrètement dans le ressort du Conseil souverain, fut saisie par la police; elle était de la teneur suivante:

DISCOURS DE M. DE BOUG, CONSEILLER COMMISSAIRE DU CONSEIL SOUVERAIN D'ALSACE AUX JÉSUITES DE STRASBOURG, LE VINGT-NEUF DÉCEMBRE MIL SEPT CENT SOIXANTE-QUATRE.

Mes Révérends Pères.

Député du conseil souverain de cette province, je viens vous annoncer ses dispositions sur l'Edit registré le 15 de ce mois. L'exemple des autres Parlements n'a fait sur luy aucune impression, il a donné des preuves éclatantes de son zèle pour une compagnie aussi célèbre aujourd'huy par ses malheurs. que par les services importants qu'elle a rendus au public

[1] Recueil factice des ordonnances d'Alsace, omises dans le recueil publié en 1775 par M. de Boug, T, III. N° 107. (Bibliothèque de l'université de Strasbourg.)

Digitized by Google

et à la Religion, il lui continuerait encore sa protection s'il ne pouvait consulter que son inclination pour elle et la haute estime qu'il a de ses mérites ; mais le Roy a parlé et les Magistrats dépositaires de son autorité ont été obligés d'obéir.

Je m'apperçois, mes Révérends Pères, que je renouvelle votre douleur, je me hâte de vous annoncer les honorables intentions de la cour et de vous assurer de sa part qu'elle tâchera, sinon de vous faire oublier, du moins d'adoucir vos maux.

Vous êtes de vrays et parfaits Religieux, vous scavez à quelle source il faut puiser les motifs de consolation et de patience, la divine Providence, qui conserve encore cette compagnie dans différentes parties de l'Europe, scaura la rétablir en France aux temps marqués dans ses décrets éternels.

Je sens, Mes Pères, combien mon ministere est triste et pénible, je tâcherai dans le cours de mes fonctions de vous marquer ma profonde vénération pour votre illustre compagnie et l'estime dont je suis pénétré pour tous les membres qui la composent

J'espère que vous me fournirez les connaissances nécessaires pour remplir les devoirs de ma commission. Vous ne démentirez pas cette candeur, cette bonne foy, cette probité que vous avez tant de fois enseignées par vos leçons et vos exemples; C'est surtout aux Révérends Pères Recteur, Directeur, Chancelier et Procureur que je m'adresse. [1]

Ce discours portait en tête le nom d'un magistrat qui ne pouvait pas en être l'auteur, car il était constant que M. de Boug se trouvait depuis le mois de septembre dernier à la Cour de Versailles, qu'il n'avait pas été nommé commissaire pour faire l'inventaire au collége de Strasbourg, et que cet inventaire avait été régulièrement dressé par le commissaire délégué à cet effet; et comme l'auteur du discours semblait fronder l'édit du roi du mois de novembre concernant la Société des Jésuites, qu'il faisait même entrevoir un certain désir de voir dans la suite rétablir en France une Société qui venait d'être proscrite, et qu'il témoignait un regret d'avoir été obligé d'obéir à la volonté du roi, le procureur général déféra l'imprimé en question au Conseil souverain, où il conclut à sa

[1] Même recueil, t. III. n° 108.

Digitized by Google

suppression; un arrêt du Conseil, rendu le 31 mars 1765, toutes les chambres assemblées, ordonna que l'imprimé dont il s'agit serait et demeurerait supprimé, il fit défense à tous libraires et colporteurs de vendre, débiter ou autrement distribuer ledit imprimé ni aucun autre semblable.

Selon une copie manuscrite de ce discours, conservée aux archives de la ville de Strasbourg[1], M. Bourste, commissaire du Conseil souverain d'Alsace pour l'exécution de l'édit qui ordonnait la suppression de l'ordre des Jésuites, en serait l'auteur; il l'aurait prononcé aux Jésuites de Strasbourg le 24 décembre 1764.

Après que l'agitation produite par la publication de ce pamphlet se fût calmée, les commissaires délégués par le Conseil souverain achevèrent les inventaires des meubles et immeubles, des vases et ornements sacrés, et de tous les objets que possédaient les divers établissements des Jésuites, situés en Alsace, ainsi que des titres de fondation et de dotation de ces maisons, et dressèrent l'état exact et détaillé des revenus de chaque établissement, ainsi que celui des Pères et des Frères qui s'y trouvaient.

L'édit du roi Louis XV, qui ordonnait la dissolution des Jésuites en France et la fermeture de leurs maisons, ne sévit point contre les membres pris individuellement; il leur permit de vivre en particuliers sous l'autorité spirituelle des Ordinaires en se conformant aux lois du royaume et en se comportant en toutes choses comme de bons et de fidèles sujets. Le gouvernement leur accorda même des pensions viagères

[1] Liasse sans numéro renfermant les documents relatifs aux Jésuites. M. François-Joseph Bourste, qui avait été reçu en 1746 au Conseil souverain d'Alsace, fut mis à la retraite en 1771 il était à peine âgé de 54 ans. Le cardinal Louis-Constantin de Rohan évêque de Strasbourg, le dédommagea amplement de la perte de sa charge, en le nommant vice-dome président du Conseil de la régence de l'évêché et Oberschultheiss de Saverne. M. Bourste mourut en cette ville le 7 août 1777, à l'âge de 60 ans et fut enterré au cimetière des récollets.

Digitized by Google

sur les biens de la Compagnie, et les admit aux fonctions de l'Université et du clergé séculier. Le maximum de la pension du jésuite prêtre fut fixé à la somme de 400 livres, les frères laïcs reçurent aussi des pensions viagères dont le montant ne pouvait excéder la somme de 200 livres. Ainsi les Jésuites pouvaient vivre sous l'empire des lois, comme sujets fidèles et simples citoyens, et il leur était interdit de se mêler en rien de l'éducation publique, c'est-à-dire, d'avoir des colléges comme corps, mais non pas d'être individuellement maître ou professeur dans un Collége. Un Jésuite pouvait, comme tout autre homme, être appelé à ces fonctions dans un collége par les chefs de l'Université, ou dans un petit séminaire par l'évêque.

Les personnes qui applaudissaient à la suppression de la Compagnie de Jésus, ne pouvaient s'empêcher de s'apitoyer sur le sort des particuliers, sur la misère de tant d'hommes recommandables par leur âge, leur savoir, leurs services, et frappés d'une manière aussi terrible qu'inopinée.

Comme les colléges, qui étaient tenus en Alsace par les membres de la Société de Jésus, pouvaient éprouver quelque embarras par l'exécution de l'édit de suppression, le roi écrivit le 23 décembre 1764 au cardinal Louis-Constantin de Rohan, qu'il était nécessaire de prolonger à l'égard de l'Alsace le terme de l'exécution dudit édit jusqu'au mois d'octobre de l'année prochaine.

—

Maison de Strasbourg.

En 1683, l'évêque Guillaume-Egon de Fürstenberg, qui venait de remplacer son frère François-Egon sur le siége épiscopal de Strasbourg, fonda dans cette ville un séminaire qu'il établit avec le consentement du grand-chapitre dans l'ancien hôtel du Bruderhof, situé derrière la cathédrale, et il en confia l'enseignement aux Jésuites français de la province de Cham-

Digitized by Google

pagne, dont le zèle et l'aptitude lui étaient connus. Le traité, qu'il fit le 6 juillet 1683, avec le R. P. Jean Dez, recteur du collége de Sedan, fut confirmé par lettres patentes du roi Louis XIV, du mois de septembre suivant.[1]

En 1685, Louis XIV fonda à Strasbourg un collége qu'il remit aussi entre les mains de la Compagnie de Jésus. Pour augmenter la dotation du séminaire et du collége, le roi leur fit don en 1687 des biens de l'abbaye de Sainte-Walburge dans la forêt de Haguenau, et en 1692 il y ajouta une partie des biens de l'ancienne abbaye de Seltz. Il transféra par lettres patentes du mois de novembre 1701 l'université de Molsheim dans la ville de Strasbourg pour y être unie au collége royal des Jésuites; cette translation, confirmée par de nouvelles lettres patentes du mois de février 1702, eut lieu le 20 juin suivant; elle ne porta aucune atteinte au collége épiscopal de Molsheim, qui continua à subsister en son entier.[2]

Le collége des Jésuites était contigu à la cathédrale, et élevé sur l'emplacement de plusieurs maisons canoniales du grand-chapitre et de quelques maisons qu'ils avaient achetées successivement. Il fut reconstruit en 1756, et occupe, outre l'emplacement de ces maisons de chanoines, celui de l'hôtellerie du Thiergarten (parc), où l'on dit que Gutenberg a fait ses premiers essais de l'imprimerie et où ont logé Enée Silvius, qui ceignit plus tard la tiare sous le nom de Pie II, et Louis XIV. Il a conservé sa destination primitive.

L'ancien Bruderhof, où était établi le séminaire épiscopal, était attenant au collége et masquait avec lui le chœur de la cathédrale; il fut remplacé en 1769 par un bâtiment massif, qui fut changé pendant la Révolution en une prison, où ont été détenues des milliers de personnes. Plus tard, on y plaça

[1] Archives Communales de Strasbourg, liasse citée.

[2] Grandidier, *Œuvres historiques inédites*, t. VI, p. 88, et *Ordonnances d'Alsace*, t. I, p. 331.

Digitized by Google

les Facultés et le Muséum; en 1823 il a été rendu à sa destination primitive.

Dès leur arrivée à Strasbourg, les Jésuites eurent des difficultés avec le Magistrat. M. Güntzer [1], syndic du roi, en informa Louvois, le puissant ministre de Louis XIV, qui lui fit la réponse suivante :

A Versailles, ce 27 octobre 1683.

J'ay receu vostre lettre du 22 de ce mois qui ne désire de réponse que pour vous dire que l'intention du roy n'est point que les Pères Jésuites de Strasbourg jouissent d'aucune exemption des droits que payent les habitants et qu'ainsy vous ne devez point appréhender qu'ils obtiennent rien de ce qu'ils prétendent à cet égard.

De Louvois.

Les Jésuites ne se tinrent pas pour battus, et avant que cinq années se fussent écoulées, ils obtinrent, à force de sollicitations, l'exemption de tous les droits auxquels les habitants de la ville étaient assujettis. Le syndic Güntzer en fut informé par la lettre suivante que lui écrivit M. de Louvois le 23 mai 1688.

Je vous prie d'expliquer au magistrat, que l'intention du Roy est que les Jésuites de Strasbourg soient exempts de payer aucuns droits appartenants à la dite ville, leur collége ayant été fondé par sa majesté, à quoy elle vous recommande de tenir la main.

De Louvois.

Cette lettre fit cesser toute discussion, et les Jésuites se virent affranchis des nombreux droits que payaient les habitants de Strasbourg.

Le nombre des Jésuites chargés de la direction du Séminaire se composait dans le principe de 14 Pères, savoir : du

[1] M. Güntzer a joué un rôle très actif dans les négociations et intrigues secrètes, concernant la réunion de Strasbourg à la France; il a été nommé par le roi, le 9 novembre 1681 son syndic et directeur de la chancellerie de Strasbourg; il abjura le protestantisme et reçut pour sa conversion, en sus de sa charge, une pension sur le Trésor royal.

Digitized by Google

directeur, du procureur, de deux prédicateurs, de quatre professeurs de théologie, de deux professeurs de philosophie, de deux ouvriers spirituels et de deux missionnaires, et enfin de deux frères laïcs ; et après que le collége fondé par Louis XIV lui eut été incorporé, le personnel des Pères s'augmenta de quatre professeurs de droit canon, de quatre professeurs de mathématiques et de quatre professeurs des langues française et allemande ; le roi affecta une pension annuelle de quatre mille livres à l'entretien de ces douze professeurs. [1]

Le collége royal de Strasbourg était un établissement avantageux non-seulement à cette ville, mais à toute la province. Louis XIV l'avait enrichi de ses bienfaits et y avait fondé vingt bourses royales alsaciennes uniquement destinées à de jeunes séminaristes alsaciens, et quatre bourses royales françaises ; huit bourses épiscopales y avaient été fondées par le cardinal Guillaume-Egon de Fürstenberg, évêque de Strasbourg ; six de ces places gratuites étaient à la disposition de l'évêque, et deux à celle du grand-chapitre. Un arrangement postérieur mit également ces deux bourses à la disposition de l'évêque.

Vers la fin du XVIIe siècle, il y avait près de quarante Pères Jésuites dans le collége de Strasbourg ; à cette époque, ils étaient obligés de fournir des prédicateurs à la cathédrale durant l'année, savoir : trois prédicateurs allemands et un prédicateur français. [2]

Après la révocation de l'édit de Nantes, les Jésuites établis à Strasbourg, s'occupèrent sérieusement à ramener les protestants à la religion catholique. Aucun moyen, aucune séduction, aucune contrainte ne furent négligés pour obtenir des abjurations. Le nombre des Luthériens qu'ils réussirent à convertir, fut très nombreux. Dans les deux années 1685 et

[1] *Ordonnances d'Alsace*, t. I, p. 151.

[2] LAGRANGE, *Mémoire manuscrit sur l'Alsace*, 1697 ; il en existe un grand nombre de copies.

Digitized by Google

1686, ils eurent la satisfaction de ramener à la religion catholique 3426 personnes. Mais à l'exception du préteur royal Ulric Obrecht, du syndic royal Güntzer et du syndic de la noblesse Kempfer et de quelques gentilshommes, on ne trouve guère de Strasbourgeois tant soit peu considérés, qui aient changé de religion depuis que la ville a été réunie à la couronne de France. [1]

Le recteur du collége, le R. P. Dez [2], publia en 1687 une série de dissertations pour établir l'institution divine de la messe, et il dédia son livre à Louis XIV en lui donnant pour titre : *La réunion des protestants de Strasbourg à l'Eglise romaine*, où il s'efforçait de démontrer que les protestants devaient en conscience faire cesser le schisme et rentrer dans le giron de l'Eglise catholique.

En 1699, les Jésuites de Strasbourg firent l'acquisition de la cense dite Neuhof, située près de la Gansau, sur le sieur Wenther, bailli de Lahr, ou plutôt sur les enfants que sa femme avait procréés en premières noces avec le sieur Haan. Le Magistrat de Strasbourg dispensa les RR. Pères, par grâce spéciale, de l'observation du statut qui portait « qu'aucuns biens immeubles ne doivent passer entre des mains étrangères et à d'autres qu'à des bourgeois, ainsi que de celuy fait en l'année 1525 portant défense aux communautés ecclésiastiques de faire acquisitions de maisons, biens fonds et autres immeubles situés dans la ville et la banlieue. » [3]

[1] HERMANN, *Notices historiques sur Strasbourg*, t. I, p. 182. Ulric Obrecht, savant jurisconsulte, avocat de la ville de Strasbourg, se convertit au catholicisme, à Paris. Il en fut récompensé par la charge de préteur royal à Strasbourg. Kæmpfer était beau-frère de Christophe Güntzer, et reçut pour sa conversion une gratification de mille écus et une augmentation de ses appointements. (VANHÜFFEL, *Documents inédits concernant l'histoire de France*, Paris 1840, p. 133).

[2] Le P. Dez mourut le 12 septembre 1712, âgé de près de 70 ans.

[3] *Archives communales de Strasbourg*. Liasse citée.

Digitized by Google

Les Jésuites établirent dans la maison censière, à l'usage de leurs journaliers et de leurs domestiques, une petite chapelle domestique qu'ils dédièrent à la Sainte-Vierge. Un R. Père y donnait l'instruction religieuse et le saint sacrifice y fut offert jusqu'à l'époque de la suppression de l'ordre en France. Les terres que les Jésuites exploitèrent au Neuhof reçurent de leurs possesseurs le nom de *Jesuiterfeld* qu'elles portent encore de nos jours.

La chapelle construite par les Jésuites fut vendue pendant la Révolution; les catholiques la rachetèrent de leurs deniers le 9 germinal an VIII (30 mars 1800); elle servit au culte jusqu'en 1807, où son insuffisance pour contenir tous les fidèles la fit démolir.

Les lettres patentes que le roi Louis XIV avait délivrées au mois de février 1702 à l'Université de Strasbourg, étendirent les priviléges de cet établissement. Comme toutes les universités, elle conférait les grades jusqu'à celui de docteur exclusivement, elle formait un corps distinct du séminaire épiscopal fondé en 1683 par l'évêque Guillaume-Egon de Fürstenberg, ainsi que du collége royal fondé par Louis XIV, en 1685. Ses assemblées se tenaient dans une salle du séminaire. Elle était composée des Facultés de théologie et des arts. L'ouverture s'en fit en grande pompe le 20 juin 1702 « et « pour que ce corps [1] brillât à jamais aux yeux de la popu- « lation protestante de l'éclat insigne et exclusif de la faveur « royale, on institua une procession solennelle de docteurs, « qui se célébra depuis, chaque année, au commencement de « juillet. Mais malgré tout le faste dont s'entourait cet éta- « blissement, il eut de la peine à se faire reconnaître par les

[1] Le passage placé entre guillemets est extrait textuellement du Mémoire composé pour la fondation de Saint-Thomas de Strasbourg par M. Ignace Chauffour, intitulé: *Réponse aux observations publiées par M. Emile Detroyes*. Colmar, 1856, in-8° p. 460.

Digitized by Google

« autres Universités, qui persistèrent longtemps à ne lui « donner que le titre de *Schola episcopalis.* »

Le roi Louis XVI réunit par lettres patentes de l'année 1776 à la Faculté de théologie celle de droit canon.

Le personnel de l'Université catholique se composait d'un recteur et d'un chancelier perpétuels, de sept professeurs de théologie et de droit canon, et de deux professeurs dans la Faculté des arts. Il y avait en outre un syndic et un doyen.[1] Cet établissement a subsisté jusqu'à la Révolution. Son dernier recteur fut l'abbé Jean-Jacques Lantz, évêque de Dora, suffragant et grand-vicaire de l'évêché de Strasbourg.

Lors de la suppression de la Société de Jésus, le cardinal Louis-Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg, s'intéressa vivement à la conservation de ce collége où l'on professait l'enseignement des humanités et de la philosophie, du droit canon, de la théologie dogmatique et morale, des mathématiques et des sciences naturelles, et à la prière de ce prélat, cet établissement fut maintenu par lettres patentes du roi Louis XV du 6 septembre 1765, mais il fut agrégé à l'université et fut confié à des prêtres séculiers, c'est-à-dire « aux Pères Jésuites en habits de prêtres séculiers sous la jurisdiction du Seigneur-Evêque » qui les protégeait secrètement.

Les fonctions de principal furent dévolues au Dr François Schmaltz; le Dr Jean-Antoine Geiger fut nommé préfet des études, le Dr François-Matthias Zæpffel sous-principal, et Georges-Antoine Weimer, procureur; l'enseignement de la physique, des mathématiques et de la logique fut confié aux PP. Jean-Baptiste Durosoy, Pierre Humbert Lault et Burckard; le P. Jean-Baptiste Kunemann fut nommé préfet des classes; la chaire de rhétorique fut confiée à Ignace Weisrock. Etienne Beck, Jean-Henri Guyon, François Ignace Jobin furent nommés professeurs de seconde, de troisième et quatrième, et Eléonore

[1] Oberlin, *Almanach d'Alsace,* 1785, p. 21.

Digitized by Google

Guyon fut chargé des chaires de cinquième et de sixième. « Tous les Jésuites ci-dessus nommés sont prêtres, à l'exception des quatre derniers régents; ils sont tous Alsaciens, à l'exception du professeur de mathémathiques, qui est du Nivernais (Montigny), et du régent de cinquième, qui est de la Lorraine allemande (Faulquemont) ; ils savent tous les deux langues, ils sont tous profès des quatre vœux, excepté les cinq régents des basses classes pour lesquelles on n'a pu trouver de profès; ils sont tous de la maison de Strasbourg, à l'exception des deux régents des basses classes. » [1]

Le traitement du principal était de 800 livres et celui du préfet des études de 700 livres; le sous-principal, le procureur, et les professeurs de physique, de mathématiques et de logique et le préfet des classes n'avaient qu'un traitement de 600 livres; celui du professeur de rhétorique n'était que de 500 livres et les régents des basses classes ne touchaient que 400 livres pour leur traitement. La pension de ces professeurs et celle de six domestiques attachés au collége était évaluée à la somme de 6,400 livres.

Grâce à la sage administration que le cardinal Louis-Constantin de Rohan avait introduite dans le collége, ses revenus ne tardèrent pas à s'augmenter, et sur la proposition de ce prélat, le roi y fonda dix bourses en faveur de dix gentilshommes catholiques de la province d'Alsace. Suivant lettres patentes données à Marly au mois de juin 1778, les candidats étaient tenus de faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel, et d'autant de degrés du côté maternel. Le roi nommait à ces bourses, sur la présentation de l'évêque de Strasbourg. Parmi les boursiers on voit figurer les descendants des plus nobles maisons d'Alsace, MM. D'Andlau, de Ferrette de Florimont, de Reinach, de Rathsamhausen, de Montjoie de la Roche, de Serpes de Faye, de Girardi de Castell. [2]

[1] *Archives de Strasbourg*. Liasse citée.
[2] *Archives du Bas-Rhin*, D. 206.

Digitized by Google

C'est au collége de Strasbourg que professait le Père Jean-François Georgel qui, né le 29 janvier 1731 à Bruyères dans les Vosges, avait été admis fort jeune dans l'ordre des Jésuites. La réputation qu'il avait acquise dans l'enseignement en professant avec succès les humanités et les mathématiques, dans les colléges de Pont-à-Mousson et de Dijon, l'avait précédé à Strasbourg et c'est dans cette dernière ville qu'il se fit remarquer du prince Louis-René-Edouard de Rohan, coadjuteur du prince-évêque Louis-Constantin de Rohan, son oncle, et en 1764, c'est-à-dire à la dissolution de la Compagnie de Jésus, ce prélat se l'attacha particulièrement et lui donna toute sa confiance. L'abbé Georgel y répondit par un grand dévouement dont il a donné des preuves non équivoques dans plusieurs circonstances critiques. Ce prince le combla de bienfaits, en lui conférant d'abord la dignité de grand-vicaire de l'évêché de Strasbourg et de la grande-aumônerie de France et en le faisant ensuite nommer administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts, prieur de Ségur en Auvergne. Forcé de quitter la France à l'époque de la Révolution, il alla s'établir à Fribourg. En 1802, le gouvernement français lui accorda la permission de rentrer dans sa patrie.

L'abbé Georgel mourut le 14 novembre 1813, âgé de 82 ans, 9 mois et 12 jours.

Dans les dernières années de l'existence de la Compagnie de Jésus vivait au collége de Strasbourg un jeune religieux de cet ordre célèbre, nommé Jean-François-Nicolas Danzas il naquit à Colmar le 26 septembre 1727, et avait été fait prêtre le 20 mai 1758 à Strasbourg où il professait ce qu'on appelait les basses classes. Il avait su s'attirer la bienveillance du prince Louis-René-Edouard de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, et à la prière de ce prélat, le roi Louis XVI lui donna le 21 septembre 1774 un brevet de joyeux avénement par lequel il lui accorda le premier canonicat qui viendrait à vaquer dans le chapitre collégial de Saverne. M. Danzas fit

Digitized by Google

signifier ce brevet au chapitre le 2 novembre de la même année. Lorsque le chanoine François-Joseph Nicart mourut le 7 juillet 1775, l'abbé Danzas, qui était saisi de plein droit du bénéfice au moment où il était venu à vaquer, le requit le 10 du même mois et en fut investi le même jour par M. Bataille, prévôt du chapitre. Il obtint le 23 septembre 1775, du Conseil souverain d'Alsace, un arrêt pour la prise de possession du canonicat que le brevet de joyeux avénement lui avait assuré, et en prit possession dans l'église collégiale de Saverne, le 6 octobre suivant.[1]

Lors de la restauration du culte, l'abbé Jean-Pierre Saurine[2] ancien évêque constitutionnel du département des Landes, fut nommé évêque de Strasbourg. Après qu'il eut pris possession de son siége, au mois de juin 1802, comme il passait pour l'un des rares défenseurs de l'Eglise gallicane, il sentit la nécessité de donner satisfaction au clergé alsacien connu par son attachement aux doctrines ultramontaines; il prit en conséquence pour collaborateur l'ex-jésuite Danzas, auquel il conféra la dignité de grand-vicaire du diocèse. L'abbé Danzas mourut en 1813, à l'âge de 85 ans.

[1] *Archives de Saverne.* Liasse 536.

[2] L'abbé Saurine, né à Saint-Pierre d'Eysey, département des Basses-Pyrénées, le 11 mars 1753, fut nommé député aux Etats-généraux par le clergé de son diocèse. Dès l'ouverture des Etats, il se réunit aux députés du tiers-état, et vota toutes les réformes proposées; les électeurs du département des Landes lui conférèrent l'épiscopat. La confiance qu'il inspira à ses diocésains et ses principes républicains, qu'ils connaissaient, le firent choisir pour député à la Convention nationale; dans le procès du roi, il vota pour la détention jusqu'à la paix, il protesta avec une vertueuse indignation contre les extravagances du culte de la Raison. Entré au Conseil des Cinq-cents, il y déploya le même caractère et rendit les mêmes services qu'à la Convention nationale et à l'Assemblée constituante. En 1813, étant en tournée pour la confirmation, il mourut le 9 mai, frappé d'apoplexie, dans l'ancien couvent des Capucins, situé en dehors de la ville de Soultz (Haut-Rhin), et servant de nos jours d'hôpital civil.

Digitized by Google

Collége de Molsheim.

L'évêque de Strasbourg Jean de Manderscheid revint en l'année 1571 d'un voyage sur les bords du Rhin, accompagné de plusieurs Jésuites, auxquels il assigna pour séjour le couvent des déchaussés de Saverne.[1] En introduisant les Jésuites dans son diocèse, il avait conçu le projet d'y fonder un collége où les études profanes devaient marcher de pair avec les études sacrées. Dès qu'ils furent établis au couvent de Saverne, les Jésuites cherchèrent à s'emparer de l'instruction de la jeunesse, obtinrent la confiance universelle, gagnèrent tous les cœurs et combattirent avec énergie les innovations de la Réforme. L'évêque Jean jugeant que l'Eglise attaquée de toutes parts ne pouvait avoir trop de défenseurs et que l'instruction supérieure était la digue la plus puissante à opposer aux doctrines anti-catholiques, résolut de créer sous la direction des Jésuites un vaste établissement, où l'on enseignerait non-seulement la théologie, mais aussi les lettres et les sciences. Il s'adressa en 1579 au général de leur ordre, Everard Mercurien à Rome, pour lui représenter la nécessité de fonder dans le diocèse de Strasbourg une maison et un collége selon leur règle. Le général des Jésuites accueillit favorablement cette demande, on s'entendit facilement, et en 1580, l'évêque Jean autorisa les Jésuites à ériger un collége à Molsheim, ville dépendant du temporel de l'évêché, et renommée par son site agréable et son climat salubre et tempéré.[2] La direction du nouvel établissement fut confiée au R. Père Jacques Ensfelder qui en fut le premier recteur.

L'évêque Jean combla ces religieux de ses bienfaits; en 1581, il fit construire, sur l'emplacement de l'hôpital de Molsheim, une vaste et magnifique maison dont il fit les frais et

[1] STROBEL, *Histoire d'Alsace*, t. IV, p. 160.

[2] *Archives du Bas-Rhin*. Série D. Cart. 1.

Digitized by Google

posa la première pierre; il employa à cette construction plus de 20,000 florins, et comme cette somme était loin d'être suffisante, il força les opulentes abbayes, les monastères et les chapitres du diocèse à venir à son aide, quoique plusieurs d'entre eux, qui ne goûtaient pas son projet, eussent essayé de lui résister. Lorsque cet édifice fut achevé, il en fit don au collége des Jésuites, de l'agrément et du consentement du grand chapitre, et lui incorpora, par acte du 12 décembre 1590, la chapelle de Sainte-Marie avec le patrimoine des pauvres, c'est-à-dire les terres, prés, vignes, cens, rentes et tous les droits appartenant à l'hôpital de Molsheim qui avait été fondé en 1319 par l'évêque Jean de Dirpheim. Il pria le R. Père Aquaviva [1], qui avait été promu au généralat de l'ordre de la Compagnie de Jésus, de vouloir bien accepter cette donation, de conserver et de protéger le collége, comme les autres maisons de l'ordre, d'en prendre soin et d'y placer toujours des religieux qui pussent soigneusement augmenter les biens spirituels et affermir la foi de la population catholique. Il donna et réunit encore au collége des Jésuites sept bénéfices ou prébendes qui avaient été fondés dans l'église de l'hôpital de Molsheim pour y faire célébrer l'office divin, et prit ensuite l'engagement que, si ces revenus réunis n'allaient pas à la somme principale de 2,000 florins, de faire assigner aux Révérends Pères sur les revenus de l'évêché la somme nécessaire pour parfaire ces 2,000 florins.[2]

Vers la fin du mois de novembre 1581 une maladie épidémique qui sévissait à Molsheim et dans les environs, força les Jésuites de se réfugier avec leurs élèves à Saverne, où ils continuèrent leurs classes avec tant de succès, que les habitants de cette

[1] Claude Aquaviva, était frère du duc d'Atria de Naples. Il se sentit attiré dans la maison professe de Rome, par les exemples de vertu de saint François de Borgia, et il y puisa cet esprit de sagesse et de piété qui rendit si glorieux le généralat dont il fut revêtu dans la suite.

[2] *Archives du Bas-Rhin*, G. 1826

Digitized by Google

ville demandèrent avec instance qu'on laissât pour toujours le collége dans leurs murs. L'évêque Jean était sur le point de déférer à leurs désirs, mais le nouveau général Claude Aquaviva s'y opposa de toute son autorité.

Dès que l'air se fut purifié à Molsheim, les Jésuites y retournèrent et y reprirent l'enseignement, le 18 avril 1582. Mais au moment où l'on s'y attendait le moins, il y eut une recrudescence de la maladie contagieuse qui atteignit principalement l'établissement des Jésuites. Outre quelques élèves, trois professeurs et deux autres personnes du collége furent enlevés par le terrible fléau. L'évêque Jean, affligé de ces pertes, ordonna que les professeurs se retirassent pour la seconde fois à Saverne, où l'on respirait toujours l'air le plus sain.[1]

Cependant, quoique la contagion continuât à sévir à Molsheim, les travaux de construction du collége n'y furent pas interrompus, et le principal bâtiment était presque achevé. lorsque l'évêque de Strasbourg revint de la Diète d'Augsbourg à laquelle le recteur du collége l'avait accompagné. Sa satisfaction en fut d'autant plus vive, qu'à son arrivée au château de Dachstein, il apprit que le grand-chapitre de Strasbourg approuvait tout ce qu'il avait fait pour l'établissement de ce collége. Les chanoines signèrent l'acte de fondation du 12 mars 1580 de leur propre main, et y apposèrent le grand sceau du chapitre, le 2 juillet 1582.

Le collége fondé par l'évêque Jean de Manderscheid eut un brillant succès, et devint un des établissements les plus considérables de l'Alsace; les Jésuites y enseignaient les humanités et la philosophie, ils y tenaient même un séminaire qui était soumis à l'ordinaire; l'enseignement y était gratuit. Le personnel de cet établissement se composait ordinairement d'une

[1] *Histoire du collége épiscopal de Molsheim. (Revue catholique d'Alsace*, t. XI, p. 466).

Digitized by Google

quarantaine d'individus, tant pères que régents et frères laïcs de la province du Haut-Rhin.

Les successeurs de l'évêque Jean sur le siége de Strasbourg, Charles, cardinal de Lorraine, et Léopold, archiduc d'Autriche, exercèrent leur munificence envers le collége de Molsheim, et les Révérends Pères firent éclater hautement leur reconnaissance pour leurs illustres bienfaiteurs. Ce collége, qui était, conformément à l'esprit qui avait présidé à sa création, une institution essentiellement catholique, prit sous la haute direction de l'archiduc Léopold un développement extraordinaire; comme on n'y enseignait jusqu'alors que les basses classes et les humanités, ce prince y établit en 1617 les deux Facultés de théologie et des arts, et l'éleva au rang d'une Université. Le pape Paul V approuva cette fondation par une bulle du 1er février 1617, et l'empereur Mathias la confirma par lettres patentes du 1er septembre suivant. Enfin l'évêque Léopold assigna, par acte du 30 juin 1618, au collége de Molsheim des revenus nécessaires à l'entretien des nouveaux professeurs.

L'année 1618 vit s'achever l'élégante église des Jésuites de Molsheim, dont la beauté est d'autant plus remarquable, qu'alors l'architecture monumentale était tombée dans une profonde décadence. Cette église, qui se glorifiait d'avoir reçu en dépôt les reliques sacrées des martyrs thébains et celles de saint Materne et de saint Augustin, fut consacrée le 26 août 1618, par l'évêque de Bâle Joseph-Guillaume Rinck de Bardenstein, assisté d'Adam Petz, évêque de Tripoli, suffragant de Strasbourg, et de sept abbés du diocèse, sous l'invocation de la bienheureuse Vierge Marie.[1] Cette cérémonie se fit en présence de l'archiduc Léopold et d'un grand nombre de députés envoyés par les villes d'Alsace. Les habitants des campagnes et des villes voisines, abandonnant leurs travaux, s'étaient rendus en foule à Molsheim pour assister à cette

[1] *Descriptio templi molsh.* (*Inaugur. Colleg. Molsh*). 1619, p. 168.

Digitized by Google

solennité; l'évêque Léopold leur fit distribuer deux charretées de vin, et un bœuf qu'il avait fait rôtir tout entier.

Le lendemain eut lieu l'inauguration de la nouvelle Université, en présence de l'évêque fondateur et d'un grand nombre de personnages de distinction. Le panégyrique de la nouvelle Université fut prononcé par le R. P. Jodoque Coccius [1] et imprimé à Molsheim sous le titre d'*Archiducalis Academia Molshemensis explicata panegyrico, quem Leopoldo archiduci Austriæ episcopo argentinensi dixit, dicavit, consecravit Collegium Academicum societatis Jesus molshemense. Molsh. Anno M. D. C. XIIX.*

Cette Université obtint également de la réputation, et exerça bientôt une influence marquée sur l'instruction de la jeunesse alsacienne; elle subsista jusqu'en 1701, où elle fut transférée à Strasbourg.

Le pape Urbain VIII accorda aux Jésuites de Molsheim la confirmation de leurs biens et priviléges par une bulle émise au mois d'août 1623.[2] Le roi Louis XIII et ses généraux leur délivrèrent plusieurs sauf-conduits pendant la désastreuse guerre de Trente ans.[3] Louis XIV, devenu maître de l'Alsace, les maintint dans leurs possessions, droits, priviléges, franchises et exemptions, par lettres patentes, émises les unes au mois de janvier 1645, et les autres au mois de janvier 1689 [4]; il les déchargea même du payement des subsides, et les exempta de la fourniture des fourrages et du logement des gens de guerre.

Les évêques de Strasbourg, qui ont toujours traité favorablement les Jésuites de Molsheim, ont poussé leur générosité jusqu'à consentir qu'il leur fût délivré chaque année la quan-

[1] J. Coccius (Koch) était de Trèves; il mourut à Rouffach, le 25 octobre 1622.

[2] *Archives du Bas-Rhin*, D. liasse 4.

[3] *Ibidem*, D. liasse 9.

[4] GRANDIDIER, *Œuvres inédites* t. VI, p. 87.

Digitized by Google

tité de soixante cordes de bois de hêtre dans les forêts de l'évêché pour leur chauffage.[1]

Le gouvernement français ne pouvait voir sans déplaisir que les Jésuites, qui peuplaient les trois maisons de Molsheim, Haguenau et Schlestadt, situées dans la Basse-Alsace, étaient presque tous des Allemands non sujets du roi, et comme il manifestait la velléité de ne plus tolérer cet état de choses, qui pouvait devenir préjudiciable à l'Etat, les RR. PP. Conrad Haan, Joseph Celti et George Lossmann, recteurs des trois établissements, adressèrent en 1723 une humble supplique au roi Louis XV pour conjurer le danger qui les menaçait. Ils y disaient « que leur zèle à combattre les hérésies les « avait fait appeler en Alsace, il y a cent cinquante ans, que « depuis ce temps il n'avaient pas faibli à leur tâche, et qu'ils « avaient été invariablement attachés à leurs devoirs. » Le roi se laissa fléchir, mais avant que six années se fussent écoulées, il ordonna, en 1729, que des sujets français pourraient seuls devenir les supérieurs des colléges et établissements des Jésuites, situés en Alsace.[2]

Le collége des Jésuites de Molsheim compta au nombre de ses élèves des jeunes gens issus de la plus haute noblesse: le jeune duc Ernest de Croy (1603), trois fils du comte de Saligny (1607), les rhingraves Louis et Léopold (1626), le jeune Casimir de Rathsamhausen (1720), qui fut élevé en 1756 à la dignité de prince-abbé de Murbach, deux comtes de Wiser et un jeune comte de Hatzfeld (1729).[3]

Lors de la suppression de l'ordre des Jésuites, la ville de Molsheim, qui convoitait leurs richesses, cherchait à obtenir

[1] *Mémoire pour le prince Louis-Constantin de Rohan, cardinal-évêque de Strasbourg, concernant les droits d'usage dans les forêts de l'évêché*, p. 13.

[2] *Archives du Bas-Rhin*, D. 206.

[3] *Revue catholique de l'église et des écoles d'Alsace, pour l'année 1844*, (en allemand), p. 342.

Digitized by Google

les biens qui avaient été donnés à l'hôpital fondé en 1319 par l'évêque Jean de Dirpheim, dans son enceinte, et qui avaient été consacrés à la création du collége; elle réclama aussi le rétablissement de cet hôpital avec les prébendes y attachées. « L'abolition des Jésuites en Alsace, disait-elle, « lui était un événement absolument indifférent, ses droits « antérieurs de près de trois siècles, à la naissance de cette « société, étaient entièrement indépendants de son existence « et de son extinction. La ville de Molsheim ne vint pas à « l'instar des autres villes de la province, pour conserver un « bien purement ecclésiastique ou qui a commencé son ori- « gine avec les Jésuites et qui devait expirer avec eux, mais « elle réclama des droits particuliers réels, établis par titre « et sur possession.[1] » Toutes les réclamations de la ville de Molsheim furent inutiles, et le collége de cette ville fut maintenu comme établissement universitaire sur les vives instances du cardinal Louis-Constantin de Rohan, par lettres patentes de Louis XV, en date du 6 septembre 1765.[2]

Les Jésuites de Molsheim célébrèrent pour la dernière fois le saint sacrifice de la messe dans leur église le 30 septembre 1765, en présence d'une foule considérable de fidèles, accourus de tous côtés [3]; le lendemain, ils quittèrent la ville, emportant les regrets de toute la population. Leur personnel était de quarante-sept, dont huit frères: vingt des religieux et les huit frères qui étaient nés étrangers, retournèrent dans les colléges de la province du Haut-Rhin, en Allemagne.[4]

Après leur départ, la direction du collége fut confiée à des prêtres séculiers, ses cours se rouvrirent dès le mois de novembre suivant; quatre des anciens Jésuites furent incor-

[1] *Archives de la Basse-Alsace*, C. 343.

[2] *Ordonnances d'Alsace*, t. II, p. 706.

[3] *Revue catholique de l'église et des écoles d'Alsace, pour l'année 1844* (en allemand), p. 345.

[4] *Archives de la Basse-Alsace*, C. 343.

Digitized by Google

porés dans le nouveau corps enseignant, et reprirent leurs anciennes chaires pour y enseigner les humanités et la philosophie.

Les professeurs s'appliquaient, comme du temps des Jésuites, à donner des leçons de piété, de modestie et d'humilité à leurs écoliers, ils leur faisaient entendre tous les jours la messe, ils les obligeaient à se confesser chaque mois; ils commençaient toujours leurs exercices par la prière, et saisissaient toutes les occasions d'inspirer l'amour des biens célestes à ceux qui fréquentaient leurs classes.

Le collége de Molsheim continua à exercer une grande influence sur l'éducation; il est sorti de cet établissement, outre un grand nombre de fonctionnaires distingués et d'ecclésiastiques vertueux et éclairés, deux hommes qui sont devenus l'honneur du sacerdoce alsacien, MM. les grands-vicaires Thiébaut Lienhart et Brunon-François-Léopold Liebermann, auteurs tous les deux d'un cours de théologie. Le pensionnat jouissait d'une réputation justement méritée; il était accessible aux bourses les plus modiques. La situation de l'établissement dans le quartier le plus sain et le plus aéré de la ville, présentait aux parents sous le rapport hygiénique toutes les garanties désirables.

En 1783, on comptait au nombre des pensionnaires le prince Guillaume Salm, qui payait la somme de 1,200 fr. pour sa pension, et celle de l'abbé Barbier, son gouverneur et d'un valet de chambre. Une pareille somme de 1,200 fr. était payée en 1787, par le prince Henri de Rohan-Rochefort, pour sa pension et celle de son gouverneur et d'un valet de pied.[1] Dans ce prix n'étaient pas compris les menus frais, fournitures de papier et dépenses de luminaire. Le pensionnat, quoiqu'il s'administrât pour le compte du collége, avait sa comptabilité particulière et tout à fait dis-

[1] *Archives du Bas-Rhin*, S. D. 166 et 168.

Digitized by Google

tincte. Le compte général de l'année 1788 présente les résultats suivants : [2]

	Livres	S.	D.
Dépense en denrées évaluées en argent.	4,988		
Dépense en argent.....	9,866	15	
Total de la dépense.....	14.854	15	
Recette générale.....	14,031	16	
Partant doit le pensionnat au collége....	822	19	
Reliquat des années précédentes.....	9,149	16	7½
Total dû par le pensionnat au collége...	9,972	15	7½

Le déficit qu'offrait tous les ans la gestion du pensionnat était facilement comblé par le collége, qui, possesseur des biens de l'ancien hôpital de Molsheim et des dotations de la maison des Jésuites, jouissait de plus de 40,000 livres de rente. Avec de telles recettes, cet établissement pouvait aisément faire face aux dépenses, soit ordinaires, soit extraordinaires.

L'église paroissiale de Molsheim, que l'évêque de Strasbourg, Charles cardinal de Lorraine, avait érigée en 1605 au rang de cathédrale, qu'elle perdit après que la cathédrale de Strasbourg eut été restituée aux catholiques en 1681, a été démolie au commencement de la Révolution, et depuis la restauration du culte en Alsace, l'ancienne église des Jésuites sert de paroisse.

Cette église, placée sous le vocable de saint Georges, est un noble édifice qui mérite toute l'attention de l'archéologue; sa forme est celle d'une croix latine dont les branches s'étendent du nord au midi, et dont la tête est figurée par le chœur tourné vers l'est. Elle est divisée par deux rangées de piliers

[1] *Archives du Bas-Rhin*, D. 169.

Digitized by Google

en trois nefs qui sont voûtées en ogive; celle du milieu, remarquablement élevée, est d'un effet imposant. Des tribunes, où se tenaient jadis les élèves du collége, s'appuient aux piliers des collatéraux. Deux chapelles s'ouvrent dans les transepts, celle de droite est dédiée à la bienheureuse Vierge Marie, et celle de gauche à saint Ignace. Le chœur, percé de hautes fenêtres, est très long et très élevé; il appartient, comme tout l'édifice, au style gothique marié avec celui de la renaissance. Ses deux clochers, qui s'élancent sveltes et légers dans les airs, produisent un effet admirable On voit au fond du chœur un grand tableau dû au pinceau de M. Gabriel Guérin. Les orgues, un des chefs-d'œuvre d'André Silbermann, sont dans un état parfait de conservation.

Pendant le Consulat et le premier Empire, Molsheim avait rang de chef-lieu de la sénatorerie des deux départements du Rhin, qui était dotée d'un revenu de 25,000 fr. et dont était pourvu le maréchal Kellermann, duc de Valmy; l'ancien collége de cette ville était affecté au siége de la sénatorerie, et le maréchal Kellermann était tenu d'y résider au moins trois mois chaque année.

A partir de 1820, cet édifice reçut de nouveau des hôtes ecclésiastiques; il fut habité pendant quelque temps par l'évêque de Strasbourg, Gustave-Maximilien-Juste, prince de Croy; ses successeurs, Claude-Marie-Paul Tharin et Jean-François-Marie Lepape de Trevern, en firent leur résidence d'été; ce dernier y établit une école de hautes études ecclésiastiques, qui fut transférée en 1834 à Marlenheim, où elle resta jusqu'à la mort de ce prélat. Les religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Dieuze en ont fait ensuite l'acquisition, le transformèrent en couvent, et y tiennent un pensionnat de demoiselles justement renommé, un externat et des écoles primaires gratuites.

Digitized by Google

Collége de Haguenau.

Les colléges de Haguenau et de Schlestadt furent supprimés par lettres patentes du roi Louis XV du 5 juillet 1766, malgré la protestation des Magistrats de ces deux villes; mais comme par suite de cette suppression, celles-ci étaient entièrement deshéritées d'établissements d'instruction secondaire, il fut créé pour ses habitants, dans chacun des colléges de Molsheim et de Strasbourg dix bourses, entièrement gratuites, et il fut ordonné qu'il serait prélevé tous les ans sur les revenus des deux établissements, la somme de 6,000 livres, qui serait affectée à l'entretien de vingt boursiers dans les deux établissements de Molsheim et de Strasbourg.[1]

Vers la fin du XVIe siècle et dans les premières années du XVIIe (1595 à 1603), le R. Félix Schwaan, curé du Vieil-Hôpital de Haguenau, c'est-à-dire de la paroisse de Saint-Nicolas avait appelé de temps en temps dans cette ville, quelques-uns des Pères de la Compagnie de Jésus qui résidaient à Molsheim, pour lui apporter le secours de leur ministère. Les Jésuites avaient combattu avec zèle les hérésies dans cette ville, avaient gagné presque tous les cœurs et affermi la foi des catholiques ébranlée. Le Magistrat se montrait satisfait de ces heureux résultats, et en 1604, lorsque la cure de la paroisse de Saint-Georges fut devenue vacante par la mort du titulaire, il envoya, sur les vives instances de l'empereur Rodolphe II, quelques délégués auprès du Père provincial Théodore Busæus, pour le prier de lui envoyer quelques religieux, qui seraient chargés de la desserte de l'église paroissiale. Le R. P. provincial déférant à cette prière, envoya deux Pères de Molsheim, Jean-Roch Pirchinger et Henri Werr à Haguenau pour y remplir les fonctions curiales. Ils combat-

[1] *Archives de la Basse-Alsace*. C. 343.

Digitized by Google

taient les innovations de la Réforme, répandirent la prédication de la parole de Dieu avec une prodigalité inépuisable, et opposèrent une digue puissante au torrent de l'hérésie. Le succès couronna leurs efforts.[1] En 1612 mourut Jean Hausen, le dernier prieur du couvent des Guillelmites de cette ville; l'archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, engagea le Magistrat de Haguenau à donner ce bâtiment aux Jésuites, pour qu'ils y fondassent un collége destiné à l'enseignement des humanités et de la philosophie; l'archiduc Maximilien, Oberlandvogt d'Alsace, et l'empereur Mathias I, lui exprimèrent le même désir. De telles prières étaient presque un ordre pour le Magistrat. Le stettmeistre Florent Scheid, quoiqu'il professât la religion protestante, s'empressa d'entamer des négociations avec le R. P. provincial au sujet de la fondation projetée. Après bien des pourparlers, le R. P. Jean Reuss, recteur du collége de Molsheim, délégué par le R. P. provincial se rendit à Haguenau et s'entendit facilement avec le Magistrat au sujet de la fondation d'un collége qui devait relever le drapeau de la vieille foi. L'instrument de fondation, signé le 3 juin 1614 par le greffier de la ville Melchior Greiner[2], et scellé du grand sigille de la ville, fut solennellement remis au R. P. recteur du collége de Molsheim par une députation du Magistrat.

Les Jésuites furent mis immédiatement en possession de l'ancien couvent des Guillelmites, et cette possession leur fut confirmée à la prière de l'évêque de Strasbourg, Léopold d'Autriche, par une bulle du pape Paul V, laquelle commence ainsi : *Laboriasam et indefessam operam, quam societas Jesu in militantis Ecclesiæ agro colendo, et vepribus purgando... assidue præstat.*

[1] *Livre de prières et du pèlerinage de Marienthal* (en allemand). Strasbourg 1749, 1 vol. in-18, p. 101.

[2] Il professait la religion protestante.

Digitized by Google

Le nouveau collége fut placé sous la direction du R. P. Pirchinger, et le Magistrat de la ville lui unit en 1627 la caisse des pauvres étudiants.[1]

En 1617, à la prière de l'évêque de Strasbourg, Léopold d'Autriche, le Magistrat de Haguenau remit au recteur Henri Rœst et aux Pères de la Compagnie de Jésus qui résidaient dans cette ville, le couvent de Marienthal qui était une dépendance du couvent des Guillelmites de la ville L'instrument de cession fut solennellement remis au R. P. recteur par une députation du Magistrat, à la tête de laquelle se trouvait le stettmeistre Othon-Henri Westermayer. J. U. L.

Le couvent des Guillelmites de Marienthal, situé à 4 kilomètres de Haguenau, n'était dans l'origine qu'un modeste ermitage qui avait été fondé au commencement du treizième siècle par le chevalier Albert de Wangen, dans la forêt sainte, auprès d'un ruisseau appelé *Rothbächlein*. La tradition raconte que ce seigneur s'y consacra à la vie erémitique et y plaça une image de la sainte Vierge, qu'il se plaisait à décorer des dons gracieux de la nature, de fleurs, de verdure, de mousse; les gens du voisinage qui virent sa retraite l'appelèrent Marienthal (vallée de Marie). En 1225, Bourcard, *dominus et miles* in Wangen, et sa femme Ita de Vinstingen, firent construire, en l'honneur de la sainte Vierge, une église près de l'humble cellule de l'anachorète. Au bout de quelque temps, Albert de Wangen, lorsqu'il fut las de la vie solitaire qu'il menait, embrassa l'état ecclésiastique et entra dans la congrégation religieuse, instituée par saint Guillaume de Malaval. Il fit ériger, en 1240, de concert avec son frère Engelhard et sa sœur Igna, femme d'Anselme de Wangen, sur l'emplacement où s'élevait son ermitage, un couvent dont il disposa en faveur des religieux de son ordre. Le souverain pontife Innocent IV laissa tomber des regards favorables sur ce monastère, et émit

[1] *Archives de la Basse-Alsace*. D. 12.

Digitized by Google

en 1245 une bulle en sa faveur, aux termes de laquelle il le prit sous sa protection et sous celle du siége apostolique, et confirma son incorporation dans l'ordre des Guillelmites. Ce couvent ne fut entièrement achevé qu'en 1257, époque à laquelle il fut l'objet de grandes libéralités de la part de ses fondateurs, et la tradition veut qu'Albert de Wangen en ait été le premier prieur.

Après la mort d'Albert de Wangen, ses neveux Frédéric et Seemann de Wassichenstein firent, en 1272, donation au couvent de Marienthal d'un emplacement propre à la construction d'un moulin et du terrain nécessaire pour le creusement de l'étang qui devait alimenter cette usine.

Sous la direction des Jésuites, l'église de Marienthal dédiée à la bienheureuse Vierge Marie, devint un lieu de pèlerinage célèbre, et ne fut plus assez vaste pour contenir la foule qui y affluait les jours consacrés à la Mère du Sauveur; elle fut l'objet d'un grand nombre de lettres d'indulgence émises par les souverains pontifes pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle; elle fut entièrement renouvelée et restaurée en 1728, et richement dotée par la reine Marie Leczynska.

Les revenus des Jésuites de Haguenau étaient de 4,000 ou 5,000 livres de rentes; le nombre des religieux était de sept ou de huit qui tenaient un collége pour les basses classes et prêchaient tous les dimanches en allemand, dans la paroisse de Saint-Georges.[1]

Après la dissolution du corps des Jésuites, l'église de Marienthal fut mise, par arrêt du Conseil d'Etat du 7 mars 1766, à la disposition de l'évêque de Strasbourg, et il fut ordonné que les biens et revenus de cet établissement seraient administrés par ce prélat. Le cardinal Louis-Constantin de Rohan se mit en possession de ce célèbre pèlerinage, en fit gérer les biens

[1] LAGRANGE, *loco citato*.

Digitized by Google

et les revenus par un receveur, et nomma désormais les ecclésiastiques chargés de le desservir.[1]

Lors de la suppression de l'ordre des Jésuites, il y avait à Haguenau douze religieux et trois frères laïcs; six pères et les trois frères étaient nés étrangers, ils se rendirent dans les établissements de leur ordre, situés en Allemagne.

Une caserne de cavalerie occupe aujourd'hui l'emplacement de l'ancien collége des Jésuites, qui lui-même avait été construit sur l'emplacement où s'élevait autrefois le célèbre château de l'empereur Frédéric Barberousse. Le Magistrat avait abandonné aux Révérends Pères le burg impérial par acte du 27 octobre 1628, sous la condition qu'ils renonceraient à tous les droits etprivilèges qui en dépendaient et qu'ils en conserveraient le principal édifice remarquable par sa forme antique.

Au commencement de la Révolution, l'église de Marienthal et les bâtiments et biens qui en dépendaient, furent vendus comme propriété nationale. Après la restauration du culte, l'évêque de Strasbourg, Mgr Saurine, se rendit le dernier dimanche du mois de juin 1804 à Marienthal pour y reconcilier l'église et la purifier de ses souillures. La cérémonie se fit au milieu d'un grand concours d'ecclésiastiques et de fidèles accourus de tous côtés. En 1824, le propriétaire de l'église qui avait nom Lenhart et qui demeurait à Haguenau, la revendit avec les bâtiments qui en dépendaient, moyennant la somme de 18,000 fr. à l'évêché de Strasbourg, qui depuis longtemps avait senti la nécessité de racheter ce célèbre pèlerinage. Les terres dont il ne crut pas devoir se rendre acquéreur, demeurèrent réservées au vendeur.

L'évêché affecta l'ancien cloître à une maison de retraite pour les prêtres âgés et infirmes, qui y desservent les autels et reçoivent les pélerins dont l'affluence est toujours considérable.

Depuis longtemps les dimensions de l'église de Marienthal

[1] *Archives de la Basse-Alsace.* C. 343.

Digitized by Google

étaient reconnues insuffisantes, surtout aux jours de grand concours, où, une partie notable de pèlerins était obligée de stationner à l'extérieur pendant les offices. Pour remédier à cet inconvénient, l'évêché fit agrandir l'église ; grâce au généreux concours des fidèles la nef fut entièrement reconstruite et le chœur subit une restauration qui lui a rendu son caractère monumental. Ces travaux commencés en 1864, d'après les plans de M. Morin, architecte du département, ont été promptement achevés et le pèlerinage le plus fréquenté du diocèse se trouve doté d'une église belle et spacieuse, construite en style ogival.

La nouvelle église fut consacrée le 12 septembre 1866 par S. Em. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, en présence de Mgr Ræss, évêque de Strasbourg, de Ketteler, évêque de Mayence, de plusieurs autres prélats, et d'environ quatre cents ecclésiastiques et au milieu d'une foule immense attirée par la solennité. La cérémonie dura de 6 heures à midi, sans que l'officiant trahît la moindre fatigue, malgré le fardeau de ses 70 ans.[1]

Les établissements des Jésuites situés en Alsace portaient les armoiries de leur ordre, c'est-à-dire d'azur au monogramme supercroiseté de JHS soutenu des trois clous de la passion appointés le tout d'or, entouré d'un cercle oval et rayonnant de même. Les sigilles qu'ils portaient, représentaient dans un ovale entouré de guirlandes entrelacées ces mêmes armoiries avec la légende : LAVDABILE NOMEN DOMINI.

Le séminaire que l'archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, fonda en 1617 à Molsheim [2], et dont il confia la direction aux Jésuites, avait un sceau particulier. Ce sceau, de 0m,035 de diamètre, représentait un guerrier (probablement

[1] *Revue catholique d'Alsace*, année 1866, p. 424.

[2] Le séminaire fondé en 1607 par Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Strasbourg, fut réuni en 1628 au séminaire Léopoldinien.

Digitized by Google

l'archiduc Léopold lui-même), revêtu de son armure, portant la couronne archiducale, et tenant de son bras dextre un drapeau semé de fleurs, et dans sa main senestre une église et un écusson de gueules à une fasce d'argent qui est d'Autriche, posé sur les pieds du prince. On lit autour : SIGILLVM SEMINARII LEOPOLDIANI.

Le chrismon ou le monogramme du Christ JHS, est formé, comme on sait, des trois premières lettres du nom grec de de Jésus (Ιησους) que l'on traduit aujourd'hui par ces mots : *Jesus hominum Salvator*.

—

Collége de Schlestadt.

L'évêque de Strasbourg, Léopold, archiduc d'Autriche, avait fait don aux Jésuites de la province du Haut-Rhin, en 1614; de l'église de Sainte-Foy à Schlestadt et des bâtiments de la prévôté en dépendant, pour garantir cette ville de l'invasion de la doctrine de Luther. Ce premier établissement fut suivi de la fondation d'un collége que l'archiduc Léopold autorisa le 3 novembre 1618, et que le pape Urbain VIII confirma le 15 février 1624. L'empereur Ferdinand II adressa en 1621 des félicitations à son frère Léopold, évêque de Strasbourg, au sujet de l'introduction des Jésuites dans la ville de Schlestadt. [1]

Celle-ci, reconnaissante des services que rendaient les Jésuites à l'enseignement, leur fit construire, en 1624, contre la tour gauche de l'église, sur le marché aux poissons, un bâtiment destiné aux classes. Lorsque cet édifice menaça ruine, le Magistrat s'empressa de le remplacer par une nouvelle construction placée derrière l'église. Ce collége fut rebâti à neuf par les Jésuites en 1753 et 1754.[2]

[1] *Archives de la Basse-Alsace*, S. G. 1691.

[2] DORLAN, *Notices historiques sur Schlestadt*, 1re partie, p. 65.

Digitized by Google

Au moment de la suppression de cet établissement, le nombre des Jésuites qu'il renfermait, était de quatorze, dont sept étaient d'origine française; il y avait en outre cinq convers ou frères laïcs.

Après avoir livré à la Monnaie de Strasbourg les vases sacrés, et remis aux chefs des tribus et aux élus bourgeois notables, les effets appartenant à la Confrérie de l'agonie qui se tenait dans leur église [1], les Jésuites abandonnèrent la ville [2]; quatre d'entre eux, nés sujets français, profitant de l'édit du roi qui leur permettait de vivre en particuliers sous l'autorité spirituelle de l'ordinaire, revinrent dans la suite à Schlestadt et y fixèrent leur résidence.

Le bâtiment des classes que le départ des Jésuites avait laissé disponible, fut cédé à la ville pour le prix de 20,000 livres [3], et en 1769, le Magistrat accorda aux Récollets l'autorisation d'y enseigner les classes élémentaires.

DAGOBERT FISCHER.

[1] La Confrérie de l'agonie fut autorisée en 1653, par le pape Innocent X, et confirmée en 1693 par le pape Innocent XII.

[2] *Archives de la Basse-Alsace*. Car. 343.

[3] *Archives de la Basse-Alsace*, S. G. 1691.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

CURIOSITÉS

DE

L'HISTOIRE DE MONTBÉLIARD

—

Suite et fin.

—

IV.

POIDS ET MESURES

Monnaies et prix de certains objets au XVIIe siècle.

Les mesures du comté de Montbéliard, au XVIIe siècle, étaient les suivantes :

Pour les grains, la *quarte*, du poids de 40 livres, contenant 27^lit ,2, divisée en 2 *boisseaux* ou *coupots* de chacun 8 *coupes* ou *casses*. 24 quartes faisaient le *bichot*. Le *picotin* était un douzième de quarte.

Pour les liquides, la *pinte*, valant 1^lit. ,15, divisée en 2 *chopines*. La *chaune* valait 2 pintes ; la *tine* 48 pintes et la *picée* 4 tines.

Pour les longueurs, le *pied*, équivalant à 10 pouces 8 lignes trois dixièmes points de Roi, ou 0^m,289, qui se divisait en 12 *pouces*, et le pouce en 12 *lignes*. La *toise* était de 10 pieds de Montbéliard. L'*aune* était d'environ les deux tiers de celle de Paris, ou 0^m,80 à peu près.

Pour les superficies, le *journal*, qui était de 300 toises carrées et valait 25^ares,06 environ, divisé en 4 quartes chacune

Digitized by Google

de 2 boisseaux ou coupots. La *fauché* de pré, de même contenance que le journal, se divisait en 8 *valemons*. L'*arpent forestier* était de la même contenance que le journal.

Pour le bois de chauffage, la *toise* de 10 pieds de couche 10 pieds de hauteur et 4 pieds de bûche, valant 9st,674, et la *corde* de 5 pieds de couche, 5 pieds de hauteur et 3 pieds de bûche, valant 1st,810.

Pour les poids, la *livre* de Bâle, de 489^{gr},5, divisée en 2 *marcs* et en 16 *onces*.

Quant aux monnaies, on admettait à Montbéliard, à libre cours, celles d'une partie de la Suisse, de l'évêché de Bâle, de l'Empire, du Wurtemberg, de Bourgogne et de France, indépendamment des monnaies frappées à Montbéliard, et qui étaient loin de suffire à toutes les transactions. Nous nous contenterons d'indiquer les monnaies principales et surtout celles qui, le plus souvent, étaient employées dans l'énonciation des valeurs.

La monnaie de compte ordinaire était le *franc faible* de Montbéliard ou *quart d'écu*, qui valait 16 sols tournois; il se divisait en 12 *gros*, le gros en 4 *blancs* et le blanc en 3 *niquets*. Le *franc fort* de Montbéliard valait 20 sols tournois, et avait les mêmes divisions que le franc faible. Le *batz* de Montbéliard valait 2 sols tournois. La *livre bâloise* valait 27 sols tournois, et se divisait en *sols bâlois*. Le *florin* valait 2 francs faibles de Montbéliard, etc. Le *ducat*, la *pistole*, l'*écu d'Empire*, etc., avaient des valeurs connues qu'il est facile de réduire en monnaie de compte de Montbéliard, d'après ce que nous venons de dire.

Pour faire connaître la valeur de l'argent à Montbéliard au XVIIe siècle, nous dirons qu'en 1684 la journée d'un manœuvre, nourriture en sus, valait en été 4 gros et en hiver 2 gros; et nourriture non comprise, elle valait en été 8 gros et en hiver 6 gros; celle d'un faucheur, d'un vigneron, d'un maçon ou d'un charpentier, valait 9 gros, nourriture en sus; celle

Digitized by Google

d'un couvreur (*toitot*), d'un menuisier, d'un vitrier, 10 gros, dans les mêmes conditions; celle d'une voiture à 3 ou 4 chevaux était payée 9 gros par cheval, conducteur y compris. Le labour d'une quarte de terre valait 9 gros 3 blancs. Un tombereau de sable se payait 3 gros. Une paire de roues de chariot variait de 30 gros à 3 francs; une paire de roues de carrosse, avec l'essieu, valait 4 francs. La grosse serrurerie ou maréchalerie valait 2 gros la livre; une serrure à ressort et verrou, 12 batz; la livre d'étain fin, plats et assiettes, 14 à 15 gros; la livre d'étain commun, 10 gros, et en poterie, 10 1/2 gros.

Une selle piquée valait de 18 à 24 francs; un collier de cheval en basane, 2 francs; une paire de souliers *à trois semelles pour bourgeois ou laboureurs*, de 24 à 28 batz, et de *bourgeoise*, entre 12 et 20 batz; la façon d'un habit ordinaire, 18 gros; d'un habit d'étoffe fine, 1 florin; d'un manteau, de de 15 à 21 gros. Le maître tailleur, pris à la journée et nourri chez la pratique, recevait 3 gros; etc.

V.

LE LUXE A MONTBÉLIARD ET A LA CAMPAGNE

Le besoin de plaire, inné chez la femme, lui a fait de tout temps rechercher avec avidité la toilette et les parures, comme si ces choses, dont la mode ne dure souvent qu'un jour, étaient capables de rehausser l'éclat d'un beau visage ou d'embellir des traits disgracieux!

Le gouvernement de Montbéliard essaya maintes fois de réagir contre le luxe, mais ses prescriptions furent toujours violées.

Digitized by Google

Le 10 juillet 1665, sur les plaintes des pasteurs, il fut défendu aux jeunes filles de la ville de porter des *floquets*. Qu'est-ce que ce pouvait bien être ? L'historien Duvernoy nous dit que c'était une parure de tête, mais là s'arrête sa description. Or, les floquets étaient simplement les flots ou nœuds de rubans ornant le dessus des bonnets (*cales*, en patois) que portent encore les paysannes du pays de Montbéliard. Cette coiffure est ordinairement de soie noire et ornée de broderies en chenille, de grains de verre de couleur et de paillettes de cuivre ; elle est surmontée d'un large nœud de rubans qui ressemble de loin aux ailes d'un papillon. Un corsage dessinant la taille, un fichu recouvrant les épaules et la gorge, enfin une jupe courte ; tel est le costume pittoresque de nos campagnardes.

Au XVIIe siècle les *cales* ou *calots* étaient en velours ou crêpe noir. Suivant un contemporain, les premiers étaient garnis de dentelles autour et dessus, et de roses de nonpareilles à côté et derrière ; les deuxièmes étaient garnis de crêpe en bouillon dessus et aux bords, et de roses à côté et derrière, tout ensemble.

Ce genre de coiffure, qui ne devait pas être laid, parut trop simple aux dames de Montbéliard au commencement du XVIIIe siècle. Elles l'ornèrent de *fontanges* ou nœuds de rubans. Mais mal leur en prit, car le 16 juillet 1702 le duc Léopold Eberhard, dont les mœurs libertines auraient dû faire supposer plus d'indulgence envers le beau sexe, leur ordonna de reprendre *l'ancienne et louable coutume et mode des habits de Montbéliard*, et menaça les contrevenantes de fortes amendes. C'est pour ne s'être pas conformées à cette ordonnance, que des dames du meilleur monde, la baronne Louis de Forstner et ses trois filles, furent condamnées, le 28 juillet de cette année-là, chacune à 500 francs d'amende ; elles avaient porté des fontanges, et, crime encore plus grand ! elles n'avaient pas

Digitized by Google

assisté à un service extraordinaire dans l'église allemande, leur paroisse. Leurs démarches, pour obtenir la remise de cette amende exorbitante, trouvèrent les juges inexorables; elles furent obligées de la payer.

C'est au XVIIe siècle que les femmes de la bourgeoisie commencèrent à porter des *fourrures*, au grand scandale des pasteurs qui tonnèrent en chaire contre cette nouvelle mode, et menacèrent, à défaut d'intervention de l'autorité séculière, *et en vertu du pouvoir qu'ils avaient de Dieu, de pourvoir autrement* (probablement par l'excommunication) *à ce péché et scandale public, qui se faisait au mépris des pasteurs et par conséquent de Dieu.* » Ils sollicitèrent en 1665 du duc George qu'il interdît l'usage des *martres;* mais ce prince rejeta leurs doléances, et l'excommunication dont étaient menacées les *femmes pécheresses* fut ajournée.

Malgré les peines sévères édictées par les ordonnances des princes de Montbéliard et les plaintes des ministres, le luxe ne continua pas moins à augmenter. Un contemporain s'écriait en 1702: « Qu'on fasse la revue de la ville, n'y trouvera-t-on pas des palais en comparaison des maisons mal bâties et ruineuses que les sujets habitaient avant la rentrée de Son Altesse sérénissime dans ses Etats? Qu'on regarde leurs habillements et leur mise: on verra le bourgeois et la bourgeoise couverts de fin drap, de beau linge, d'étoffes de soie, chargés d'argent et de joyaux, et qui ne les connaîtra, ne pourra faire aucune différence entre le noble et le roturier! »

A la fin du XVIIIe siècle Jean-Léonard Parrot disait (*Statistique du comté de Montbéliard*): « Le luxe a dépassé toutes les bornes; aperçoit-on nos dames, on doit supposer que la ville est fort riche; à peine une mode a-t-elle paru à Paris, qu'on la voit aussi ici; la table à toilette est l'autel le plus fréquenté des dames, et le nombre de ses serviteurs est grand. Actuellement peu de maisons possèdent un équipage, ce qui

Digitized by Google

est cause que les voitures de louage sont d'autant plus nombreuses. Les habitants des villages sont encore vêtus de la même façon qu'il y a quarante ans; mais les femmes commencent à porter des mouchoirs de soie et de mousseline, ainsi que des tabliers de coton. Le luxe de la ville se montre également et dans les meubles et dans les bâtiments. »

Avant le milieu du XVIIIe siècle, où les cotonnades commencèrent à apparaître dans le pays de Montbéliard, les vêtements étaient en laine ou en toile de chanvre. Les étoffes de laine fabriquées dans la contrée, étaient appelées *droguet* ou *tiercelin*. Elles étaient en usage parmi les classes aisées, et servaient à faire ces larges robes ou ces longs manteaux noirs que MM. les Neuf-Maîtres bourgeois de la ville portaient dans les cérémonies publiques, avec toques de velours sur la tête et rabats blancs sous le menton. La bourgeoisie portait encore des vêtements de *grisette*, étoffe de laine et de coton. Quant aux pauvres gens et aux habitants de la campagne, ils ne se servaient guère que de grossières étoffes de chanvre connues sous les noms bizarres de *verquelures*, *velours de gueux* ou *diablement forts*.

—

Carrosses.

Quoique à la fin du XVIIIe siècle peu de personnes à Montbéliard possédassent un équipage, tous les conseillers de régence avaient néanmoins un carrosse et deux chevaux; ils ne touchaient cependant que 900 livres d'appointements par an. Il est vrai qu'à cette époque tout était bien moins cher que de nos jours.

L'habitant de Montbéliard qui le premier fit usage d'un carrosse, fut Hector Carray (mort en 1626), parcequ'il ne pouvait supporter les voyages à cheval. Ce véhicule lourd et massif ne ressemblait guère aux élégantes voitures de notre

Digitized by Google

époque; il était extérieurement garni en cuivre soutenu par de petits clous à grosses têtes jaunes, alignés les uns à côté des autres; l'impériale était entourée d'une gouttière servant à l'écoulement des eaux de pluie.

—

Intérieur et ameublement d'une maison bourgeoise.

Duvernoy, l'auteur des Ephémérides, donne la description suivante de l'intérieur d'une maison de Montbéliard au XVIIe siècle: « Le luxe n'avait point encore envahi les appartements. Des *escabelles* et *siéges à dossier en bois*, une *chaise à bras* garnie d'un *coussin de bourre*, un large *buffet* à trois ou quatre portes, quelquefois orné de sculptures grossières, un haut *garde-robe*, des *bahuts ferrés*, une *arche-basse* ou *boutte-pain*, des *tables*, un *lit*, démesurément vaste, surmonté d'un *baldaquin* d'où descendaient d'amples rideaux en *serge*, garnis de franges ou de galons, quelques *couchettes*, un petit *mettrol* à deux étages, supportant les livres destinés à l'édification journalière; tel était à peu près tout ce qui composait le mobilier d'une famille. Les images des aïeux, non moins rembrunies que les cadres qui entouraient ces peintures; des traits de l'Histoire sainte dans des encadrements aussi modestes que les gravures mêmes; enfin une glace ovale ou carrée avec un pourtour en verre étamé, variaient dans les appartements l'uniformité des murs blanchis à la chaux, lorsqu'ils n'étaient pas tendus d'une tapisserie en laine à grands ramages; rarement on trouvait des cheminées; des poëles en fonte ou en briques vernissées les remplaçaient avec avantage; enfin les chambres étaient éclairées par des jours de hauteur souvent inégale, et distribués sans symétrie, dont les vitres en losange ne laissaient arriver qu'une lumière douteuse; les plafonds étaient traversés par des poutres à peine dégrossies et bar-

Digitized by Google

bouillées de diverses couleurs; un escalier en escargot, pratiqué dans la *viorbe*, conduisait aux différents étages. C'est ainsi qu'on nommait la tourelle adossée à la maison, qui en formait le supplément obligé, et dont un bourgeois de Montbéliard était aussi jaloux que de la jouissance de ses franchises. »

Jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, époque où le verre commença à devenir commun en Franche-Comté, les fenêtres étaient garnies de papier huilé. Aux XVIe et XVIIe siècles la vaisselle dont se servaient les gens riches, était en étain; quant à celle du peuple, elle était en bois ou en terre. Ce ne fut que vers le milieu du XVIIe siècle que les personnes aisées commencèrent à garnir leurs appartements de boiseries en chêne ou de pièces de tapisseries en laine. En 1720 les miroirs étaient très rares, même dans les châteaux. C'est aussi vers cette époque que l'on commença de se servir de matelas en crin; auparavant les meilleurs lits étaient faits de plumes.

—

Intérieur d'une habitation de paysan.

Tels étaient l'ameublement et la disposition d'une maison bourgeoise de la ville. Mais quels étaient ceux des compagnards? L'abbé Richard, dans ses recherches historiques sur Neufchâtel près du Pont-de-Roide, entre à ce sujet dans des détails intéressants, qui peuvent parfaitement s'appliquer aux habitants du pays voisin de Montbéliard.

Au XIVe siècle, dit cet auteur, leurs misérables huttes étaient enfoncées de plusieurs pieds dans le sol; comme les animaux, ils semblaient chercher la chaleur en s'enfouissant dans la terre. Ils en tournaient ordinairement l'entrée vers le nord. Un corridor appelé *porchot* (du latin *porticus*), traversait le milieu de la maison; cette issue était ménagée sans doute

Digitized by Google

pour fuir plus aisément en cas de danger. Une partie servait d'étable et de grenier à foin; et l'autre, qui était le logement, consistait dans une seule pièce, sans fenêtre[1]; un trou pratiqué dans la partie supérieure, et qu'on appelait *tuez* ou *tuyau*, amenait une petite lueur et quelque peu d'air dans ces sombres et puants réduits. Plus tard, le besoin de lumière fit élargir et élever ces cheminées; elles occupèrent la presque totalité de cette habitation noire et enfumée; un volet établi en balancier, au dessus de l'ouverture, se fermait ou s'ouvrait à l'aide d'une corde, et laissait, selon sa position, pénétrer plus ou moins de clarté: ce volet s'appelait *louène*. Il servait aussi à fermer l'ouverture des cheminées dans les mauvais temps et lorsqu'il pleuvait. L'usage de résider sous ces cheminées est aussi ancien dans les montagnes, et plus particulièrement dans le canton du Pont-de-Roide, que les habitations pour les hommes qui furent séparées aux XIVe et XVe siècles des bâtiments réservés au bétail, et qui ont gardé le nom de *cheminée*. Ces logements, construits en pierres, en forme de carré long, joignaient les *granges* qui étaient en bois, et les surpassaient par l'élévation. Dès le XIIIe siècle chaque maison eut son *cellier*; ce bâtiment en bois, rarement en pierres, et détaché des habitations, servait de cave et de grenier. Depuis la fin du XVIIe siècle les *celliers* ont disparu, mais la distribution ancienne des maisons s'est conservée presque sans changements jusqu'à nos jours.

—

Vêtements et mobilier d'un serf.

Les arts les plus nécessaires à la vie, continue le même historien, étaient dans l'enfance. Les hommes étaient couverts

[1] Ce ne fut qu'au XVIe siècle qu'on pratiqua des fenêtres dans les maisons; ce n'était que de petites ouvertures d'un pied carré, qu'on garnit d'abord de papier et ensuite de verre.

Digitized by Google

de peaux de bêtes ou d'un drap grossier de laine, fabriqué dans le pays, et appelé *droguet*. Ce drap était mis en usage sans avoir été teint; sa couleur naturelle, qui est le gris cendré, était encore, il n'y a pas longtemps, fort affectionnée des vieillards. De pareils vêtements excitaient des démangeaisons et produisaient des éruptions cutanées; de là, ces maladies épidémiques si fréquentes, connues sous le nom de *ladrerie* et de *peste*, qui moissonnaient des populations entières, parce qu'on ignorait l'art de les prévenir ou d'y apporter remède. Il n'y avait dans les habitations d'autre ameublement que quelques coffres de bois grossièrement taillés. Les ustensiles de ménage et la vaisselle étaient en bois et en terre; les outils aratoires étaient de la confection la plus imparfaite; le fer, rare alors, n'entrait presque pour rien dans leur structure; ce ne fut qu'aux XVe et XVIe siècles qu'il commença à y être employé en quantité considérable.

Au commencement du XVIIIe siècle, dit ailleurs l'abbé Richard, l'ameublement des maisons était encore de la plus grande simplicité; on ne voyait à la cuisine d'autres meubles qu'une *crédence* dont les rayons étaient garnis de vaisselle en bois et en terre, de quelques assiettes d'étain, et chez les riches d'un chaudron en cuivre. Au poële (chambre) était un fourneau énorme en terre cuite, ou un plus petit en fonte de forme carrée, avec un ou deux petits bancs pour servir de siéges. Non loin du fourneau, une planche suspendue par des supports et des montants en bois, servait à entreposer la vaisselle, le pain, etc.; de là ce proverbe : « *Il y a du pain sur la planche.* » Les lits consistaient en quatre petites colonnes rondes ou carrées, placées aux angles et assemblées par des planches; des tringles en fer ou en bois supportaient des rideaux de serge verte ou bleue qui entouraient le lit de tous côtés; une bande de la même étoffe en formait le ciel. Les *buffets* commençaient à devenir communs, mais les *coffres* en bois de chêne ou de noyer étaient encore plus en usage pour serrer

Digitized by Google

le linge, les habits, les denrées et toutes sortes d'objets. Les chambres avaient à peine un ou deux pieds d'élévation au dessus de la taille moyenne.

—

Description de l'intérieur du château de Montbéliard à la fin du XIIIe siècle et plus tard.[1]

Quant aux châteaux du moyen-âge, bâtis comme des nids d'aigle au sommet des rochers ou des montagnes, leurs propriétaires y avaient accumulé tous les moyens de défense connus à cette époque pour les rendre inexpugnables: larges fossés, tours massives, épaisses murailles garnies de nombreuses meurtrières; mais on y eût cherché vainement le confortable. Dans ces forteresses on voyait de grandes salles voûtées, éclairées par d'étroites fenêtres, aux vitres d'inégale grandeur, garnies de plomb et de papier huilé. Les murs de ces salles étaient entièrement nus ; ce ne fut qu'au XVIIe siècle qu'on les recouvrit de boiseries de chêne ou de tapis de laine; le sol en était garni de larges dalles de pierre sur lesquelles on étendait en hiver de la paille, et les parquets en bois de chêne ne furent connus que plus tard, au XVIIe siècle. Leur ameublement consistait en siéges et tables de bois grossièrement sculptés, en quelques coffres et bahuts, en vaisselle d'étain et en quelques gobelets d'argent, enfin en des lits immenses garnis de plume, et où plusieurs personnes pouvaient se reposer.

On en jugera par la description suivante du château de Montbéliard à la fin du XIIIe siècle, description empruntée à l'histoire manuscrite des comtes de Montbéliard, laissée par feu l'architecte Luc Wetzel. Cette description a le rare mérite

[1] Cette description, qui est due à la plume du regretté M. L. Wetzel, architecte, montrera ce qu'étaient à cette époque reculée non-seulement l'ameublement et la disposition intérieure d'une demeure féodale, mais encore la vie intime de ses nobles propriétaires.

Digitized by Google

de nous montrer non-seulement ce qu'était à cette époque l'ameublement d'un château, mais encore la vie d'intérieur des seigneurs.

Au temps de Thierry III le grand baron (mort à la fin 1285), le châtel-devant qui était seul habité, le châtel-derrière étant encore en construction, renfermait plusieurs salles et une chapelle où était un antique autel de pierre sur lequel la tradition prétend qu'on avait dit la première messe célébrée dans le comté, et devant lequel vint encore s'agenouiller en 1418 l'empereur Sigismond revenant du concile de Constance. Le château, lourde et massive construction, aux épaisses murailles et au toit recouvert de larges dalles, était percé de petites fenêtres dans les profondes embrasures desquelles la châtelaine venait placer sa *chayre* à dossier sculpté, quand elle voulait se distraire, par la vue des campagnes environnantes, des longs ennuis de la vie de manoir. Les pièces d'habitation étaient en petit nombre, mais vastes et voûtées pour la plupart. Celles qui ne l'étaient pas, laissaient voir les fortes solives en chêne grossièrement sculptées de leur plafond. Toutes étaient nues, froides et sombres ; elles étaient dallées ou parquetées d'épais plateaux de chêne. Le *retrait* de la comtesse, dans lequel se trouvait tout le confort que comportaient l'époque et les habitudes d'alors, était seul revêtu de hautes tapisseries dues à l'aiguille des jeunes châtelaines et de leurs suivantes. C'est là qu'étaient les meubles précieux, le priedieu sculpté et surmonté de la statue en ivoire de la Vierge, les coffrets renfermant les bijoux et les riches étoffes du Levant. Partout ailleurs quelques meubles de chêne aux ferrures massives, des armes et des engins de guerre ou de chasse suspendus aux parois, rompaient la monotonie de ces vastes salles à l'aspect sévère et guerrier. La plus vaste salle, la pièce d'apparat, était la *salle d'armes* qui portait déjà le nom de *salle des fiefs ou des vassaux*. Une haute cheminée en pierre, sous le manteau de laquelle six personnes pouvaient se tenir

Digitized by Google

à l'aise, occupait un de ses côtés; elle était surmontée de l'écu de Montbéliard aux deux poissons adossés. Quelques fenêtres hautes et étroites, ouvertes au nord et au couchant, donnaient vue sur le Châtelot de la Crotte (citadelle) et sur la plaine marécageuse à l'extrémité de laquelle apparaissait le village de Sainte-Suzanne avec sa vieille chapelle dressée sur le rocher et but d'un pèlerinage renommé dans toute la contrée. Dans les tympans des voûtes et le long des murs de cette salle, les nombreux écussons des vassaux du comte étaient groupés au dessus des lourdes armures, souvenir des aïeux, dont plus d'une portait les traces de coups d'épée ou de lance. Au milieu de ces armes, à la place d'honneur, se voyait la bannière du comte entourée des pennons des vassaux aux couleurs éclatantes. Un siége massif et monumental en chêne sculpté, recouvert d'un large coussin en cuir de Cordoue, sur lequel deux personnes pouvaient s'asseoir, surmonté d'un riche dais, était placé sur une estrade, élevée en face de la porte d'entrée. De vastes draperies rouges, sur lesquelles étaient brodées en or les armoiries de Montbéliard et de Ferrette, entouraient ce trône sur lequel le comte se plaçait aux jours de reprises de fiefs pour recevoir l'hommage que ses vassaux lui prêtaient à genoux et la main dans la main. La comtesse prenait place à côté de son époux, vêtue d'une robe à ses armes et coiffée d'un haut bonnet conique, quand le vassal était de son fief ou quand le comte voulait particulièrement honorer le chevalier qui venait lui prêter foi et hommage. Tour à tour salon féodal, salle d'armes et de conseil, de fêtes et de festins, la salle des vassaux s'ouvrait pour tous les grands événements de la vie du manoir. Le comte y recevait les hauts barons du voisinage lorsqu'ils venaient débattre avec lui les intérêts de la politique, la paix ou la guerre, une ligue pour ou contre le comte de Bourgogne, la résistance à l'empereur, ou quelque projet d'expédition en Terre-Sainte. D'autres fois c'était un mariage dans la famille du comte, le baptême de l'héritier de Montbé-

Digitized by Google

liard, ou le retour triomphant du comte de quelque expédition périlleuse. C'était alors la table du festin qui remplissait la vaste salle, toute brillante de torches et de flambeaux, toute chargée d'énormes pièces de venaison, des grosses carpes du Doubs et des belles truites de l'Alsace ; les lourds harnais de fer avaient été suspendus aux murailles, le toquet à plume d'aigle remplaçait le heaume à visière grillée, et le surcot de velours à la poitrine armoriée, la cotte de mailles ou le pourpoint en buffle. Les nobles châtelaines, coiffées d'un haut bonnet bourguignon d'étoffe du Levant, d'où pendait un long voile, traînaient sur les dalles grossières la queue de soie ou de velours de leur jupe étrangement ornée sur le côté droit de broderies en or ou en passementerie représentant leurs armes. Des pages, aux livrées chamarrées d'armoiries, versaient dans de larges hanaps ciselés et dorés la cervoise et les vins brillants de la Bourgogne et du Rhin. Tambourins, violes et rébesques égayaient les festins ; et, vers la fin du repas, assez tôt cependant pour que les convives pussent encore y comprendre quelque chose, apparaissait un char préparé dans une pièce voisine, ayant la forme d'une forteresse, d'un navire ou d'une montagne, qui s'avançait sur des roulettes et qui portait des personnages au costume bizarre venant jouer devant les nobles invités une scène rappelant quelque fait d'armes glorieux, quelque lai d'amour, quelque légende où figuraient tour à tour la vouivre du ruisseau d'Allondans, la Dame blanche de Montbéliard, la tante Arie de Blamont, la Dame verte de Clémont ou la Mélusine de Mathay. Cette salle de fêtes s'ouvrait aussi quelquefois aux serfs du comté ; mais alors elle avait de nouveau changé d'aspect ; ce n'était que les jours de deuil et quand la mort avait frappé l'un de nos comtes. De sombres tentures et des cierges nombreux la transformaient alors en chapelle ardente ; la grande bannière de combat était couchée dans la poussière ; un voile noir couvrait le fier écusson aux bars d'or ; au centre de la vaste salle, sur un lit de

Digitized by Google

parade entouré de cierges allumés, son casque à ses pieds, le comte mort, revêtu de son armure, tenant un crucifix dans ses mains gantelées et croisées sur la poitrine, était exposé pendant deux jours aux regards de tous; deux chapelains priaient au pied du lit vers lequel veillaient, la lance au poing, les archers et les hommes d'armes de la garde du château.

Petit à petit le confortable apparut dans les châteaux, et au commencement du XVIIIe siècle leurs appartements avaient un certain luxe qui était même déjà très grand dans celui de Montbéliard en 1751, époque où il fut reconstruit entièrement. Dans l'ancien corps-de-logis du châtel-derrière, au rez-de-chaussée, on voyait une salle, la plus vaste de toutes, dont les murs peints à fresque représentaient les armoiries de Montbéliard, de Wurtemberg, de Salm et de Bavière, et celles des nombreux vassaux du comté. C'était la *salle des fiefs*, qui avait remplacé celle qui se trouvait dans le châtel-devant lorsque le châtel-derrière fut construit ou agrandi par Thierry III, le grand baron, ou par Renaud de Bourgogne, son successeur. C'est là qu'avaient lieu, comme son nom l'indiquait, les reprises solennelles de fief, et où l'on déposait en public les corps des princes décédés, avant qu'on ne procédât à leurs funérailles. La plupart des appartements du châtel-derrière avaient des tentures en bergamasque ou en cuir, dont la couleur dominante servait à les distinguer entre eux. Ici c'était la *chambre peinte*, ailleurs la *chambre bleue*, plus loin la *chambre jaune*. Il y avait la *chambre noire* qu'avait habitée le duc Ulric pendant son exil du Wurtemberg, et dont la sombre tapisserie et l'ameublement correspondaient aux dispositions d'esprit dans lesquelles il était alors. Cet appartement demeura le même pendant plus d'un siècle. La *chambre rouge* était destinée aux audiences: la tenture, les draperies et l'ameublement de cette pièce étaient en velours rouge bordé de franges et de crépines en or. Un rang de banquettes garnissait l'un des côtés dans toute sa longueur. Un fauteuil, élevé

Digitized by Google

sous un dais richement orné, occupait le fond; en avant et à peu de distance était placée une table jaune et noire (couleurs de la maison de Wurtemberg), recouverte d'un tapis en velours noir. Dans la *salle à manger*, tendue de drap rouge et ornée de plusieurs tableaux de chasse entremêlés de têtes de cerfs et de chevreuils, on remarquait six fauteuils de velours noir avec leurs coussins, douze tabourets en drap de même couleur, un cabinet d'orgues pour accompagner le chant sacré pendant les repas, une longue table recouverte d'un tapis de Turquie, et plusieurs buffets garnis de vaisselle plate et de coupes en argent et en vermeil; leur nombre était considérable, et quelques-unes étaient si amples qu'on pouvait à peine les tenir d'une main. Il y avait aussi un hanap d'or massif, enrichi de pierres précieuses, et d'un travail achevé. Il fut mis en gage entre les mains d'un banquier de Bâle, avec plusieurs autres objets de prix, pendant la guerre désastreuse de Trente ans.

VI.

TRADITIONS ET LÉGENDES

La vouivre.

Dans plusieurs villages du pays de Montbéliard et d'Ajoie on parle d'un serpent ailé, appelé *vouivre*, qui fréquente les ruines des vieux châteaux et les montagnes rocailleuses. Ce monstre n'a qu'un œil formé d'une *escarboucle* ou pierre précieuse qui projette une lumière si vive, que ceux qui la voient sont frappés de terreur. En blason, la *vouivre* ou *guivre* est représentée sous la forme d'un couleuvre engloutissant un

Digitized by Google

enfant. Cet animal fantastique figurait dans les anciennes armoiries du pays d'Ajoie, sous la forme d'un serpent ailé et mariné d'or, avec une langue et un œil de gueules (rouge).

Longtemps avant l'année 1431, les habitants du village de Dung près Montbéliard avaient été affranchis de toute espèce de charges, sauf d'une prestation annuelle de 10 livres de cire, en récompense, dit une très ancienne tradition, du service signalé qu'ils avaient rendu à toute la contrée en la délivrant d'une *vouivre* qui l'infestait.

Le château de Moron, dont on aperçoit encore les ruines près du village de Vaufrey, était aussi hanté par un monstre de ce genre. Un jour, dit la légende, qu'un brave chevalier du nom de Dôle avait voulu s'emparer d'un trésor caché dans ce château, la vouivre le poursuivit, le contraignit d'abandonner sa pioche et de descendre la colline d'un pas précipité. Le cœur glacé d'effroi, il appela la Vierge à son secours, et tomba évanoui. Sa prière fut exaucée : Marie le protégea des atteintes du monstre, et en reconnaissance de ce bienfait, il lui érigea une chapelle qui existe encore.

—

L'esprit du château de Maiche.

A une faible distance de Maiche, sur une colline, l'on voit les restes d'un antique manoir qui a sa légende merveilleuse. Dans un des caveaux, dit l'abbé Richard dans sa monographie sur Maiche, existe un coffre-fort rempli d'or et d'argent. Ce trésor est le fruit des épargnes d'un vieux chevalier très cupide, dont l'âme gémit en purgatoire depuis quatre ou cinq siècles. Une fois tous les cent ans, ce chevalier, revêtu d'un manteau blanc, une clef de feu entre les dents, apparaît pendant la nuit de Noël. Il appelle quelqu'un de ses vassaux ou de ses sujets pour puiser dans ce trésor, afin de faire des aumônes pour hâter sa délivrance; le restant doit

Digitized by Google

appartenir à celui qui lui rendra ce service. Mais pour cela, il faut avoir jeûné, être en état de grâce, se trouver à l'entrée du souterrain quand sonne la messe de minuit, crier trois fois: « *Chevalier du trésor !* » et lorsqu'il apparaît, lui arracher la clef de feu qu'il tient entre les dents.

Selon Monnier (*Du culte des esprits en Séquanie*), l'âme de ce chevalier prend habituellement la forme d'un cochon noir veillant sur le trésor du château, rôdant parfois autour du bourg de Maiche, tenant une clef toute rouge dans sa gueule et cherchant un homme assez hardi pour la lui prendre. Peu s'en fallut que le *magister* de l'endroit ne s'en emparât un jour, ainsi que du trésor. Un soir d'hiver, qu'il venait de sonner la retraite à 8 heures, il rencontre l'âme du chevalier qui, sous la forme humaine qu'il lui est permis de reprendre quelquefois pour ne pas effrayer les gens, le prie de se transporter à minuit précis dans un souterrain du château. Le bonhomme en fait la promesse héroïque; et, comme s'il n'y avait plus rien de mortel en lui, il se rend à point nommé au lieu indiqué. Le porc noir lui apparaît la gueule enflammée et tenant la fameuse clef entre ses dents. A cette vue, toute la pusillanimité du pauvre pédagogue se montre, et son héroïsme s'évanouit. Les yeux égarés, le front pâle, le crin hérissé, le malheureux s'enfuit à toutes jambes, et de son côté l'âme désolée disparaît en poussant des cris lamentables.

—

Les Dames vertes du château de Clémont et de la combe d'Hyan.

Entre le village de Montécheroux et la ville de Saint-Hippolyte, au fond d'un pittoresque vallon dominé par des rochers à pic, s'élève une montagne de forme conique, au sommet de laquelle existait autrefois le château de Clémont, plus célèbre dans le roman de la *Nouvelle Astrée* que dans les annales de la province. Pour se rendre de Saint-Hippolyte à Clémont, on

Digitized by Google

monte la *Combe dè la Dame*, ravin profond du sommet duquel tombe en petites cascades le ruisseau de la Cude. C'est à la source fraîche de ce ruisseau, dit Monnier (*Culte des esprits*) qu'une déesse chasseresse, après avoir fatigué sa meute sous les hêtres touffus du Lomont, amenait quelquefois le comte de Montbéliard et le conviait à un repas frugal. Les jeunes filles racontent que les garçons de leur connaissance qui reviennent de la foire de Saint-Hippolyte, et après avoir trop fêté Bacchus, se sont vus tout à coup entourés, au milieu des pâturages déserts, par une troupe de *jeunes dames*, aussi espiègles que jolies; qu'elles se sont plu à les lutiner, à égarer leurs pas et à pousser de grands éclats de rire répétés par les échos moqueurs, et que la *Dame verte*, les dépassant de toute sa tête, semblait présider à leurs jeux.

On prétend que ces déités folâtres ont pour demeures les grottes de la *Combe de la Dame*, de la *Roche d'âne* entre Villars et le Pont-de-Roide, et de la *Combe d'Hyan*. C'est dans le vallon de la combe d'Hyan, entre les villages de Neufchâtel et de Rémondans, que se trouve la *Roche de la Dame verte*. C'est là que se cache la déesse, derrière un rideau de hêtres auxquels s'entrelacent les tiges des lianes; c'est là qu'elle se contente, pendant la pluie, d'un étroit abri, et qu'elle passe toutes les nuits qui sont sans lune pour les humains.

—

La Dame blanche du château de Montbéliard.

Le château de Montbéliard, comme beaucoup d'autres, était hanté par une Dame blanche qui ne se montrait que lorsqu'un membre de la famille de nos comtes devait mourir; on l'entendait alors, dans les vastes corridors du manoir, pousser des plaintes et des gémissements. Cette légende nous vient d'Allemagne, et Duvernoy prétend que la Dame blanche de

Digitized by Google

Montbéliard est l'âme d'une mère dénaturée, Agnès comtesse d'Orlamunde en Thuringe, qui avait donné la mort à ses deux enfants. Cette Agnès était la belle-fille de Béatrice, sœur aînée d'Otton V, duc de Méranie et comte paladin de Bourgogne ; elle aurait épousé Otton Ier, comte d'Orlamunde.

—

La tante Arie et les fées.

Une des plus gracieuses légendes du pays de Montbéliard est celle de la tante Arie, divinité protectrice de l'enfance. Dans la nuit de Noël, elle visite les maisons où il y a des enfants; c'est par la cheminée et sur un âne qu'elle descend, pour remplir de noix et de noisettes les sabots que les bambins ont eu soin de mettre près de l'âtre. Le lendemain, quand ils se réveillent, ils s'empressent d'aller voir si la fée leur a donné quelque chose; et comme elle est bien bonne, elle n'en a oublié aucun, pas même les indociles et les paresseux; seulement ils entendent les sons de sa clochette et sa voix courroucée qui les menace de ne rien leur laisser à la Noël suivante, s'ils ne deviennent pas sages et studieux.

La tante Arie est aussi la patronne des jeunes filles laborieuses; elle leur apprend à filer le lin et le chanvre. Gare à celles que la paresse ou l'amour détourne du soin de leurs fuseaux, elles sont certaines d'avoir leur quenouille emmêlée le jour du carnaval, époque de l'année où le printemps va revenir et où la saison de filer va finir.

La tante Arie était confondue, au moyen-âge, avec une autre Arie ou Henriette, comtesse de Montbéliard, dont la main généreuse répandit de nombreux bienfaits sur le pays de Montbéliard et de Porrentruy.

Si la tante Arie est une bonne fée, il y en a d'autres très malfaisantes, qui se rendent pendant la nuit sur le sommet

Digitized by Google

des collines et des montagnes ou dans les bruyères désertes, pour se livrer à des rondes infernales avec les *sorcières* et les *nains noirs*. Elles jettent de mauvais sorts sur les animaux et les hommes. Les vieillards racontent, le soir à la veillée, une quantité de mauvais tours qu'elles ont joué aux habitants du village.

—

L'esprit de Vau près de Glay.

Entre les villages de Glay et de Roches se trouve un vallon étroit, appelé *Vau*, entouré de sombres forêts et de rochers élevés. Les gens du pays croient encore qu'il est hanté par un *esprit* qui pousse pendant la nuit des cris lamentables. Les plus crédules pensent que pour se préserver de ses atteintes, il faut avoir sur soi du beurre et du sel, et les bergers, qui passent la nuit dans le voisinage, en portent toujours dans leurs poches. Il est probable que cette croyance a été occasionnée par les cris nocturnes poussés par les nombreux chats-huants qui nichent dans les rochers de ce vallon.

—

Superstition des habitants de Lougres.

A la fin du XVIe siècle les habitants de Lougres rendaient encore en secret un culte superstitieux à une statue de saint Hilaire, ancien patron de leur église, que quelques personnes dévotes avaient soustraite à toute recherche.

—

Légende du Pont Sarrazin.

En 725 les Arabes d'Espagne ou Sarrazins, qui pour la seconde fois étaient entrés en France, remontèrent le Rhône,

Digitized by Google

la Saône et le Doubs, saccagèrent Besançon et les abbayes de Luxeuil et de Lure. Celle de Lure, dit-on, ne fut épargnée que grâce à l'intervention miraculeuse de saint Delle. La France ne fut délivrée de leur présence qu'en 732, lorsqu'ils furent vaincus à Poitiers par Charles Martel.

Certains lieux de notre pays rappellent par leur nom le passage de ces infidèles : la *Grotte des Sarrazins* à Voujaucourt, la *Voie des fées* ou *Chemin des Sarrazins* à Présentevillers, et le *Pont Sarrazin* près de Vaudencourt.

Le Pont Sarrazin se trouve au fond d'un pittoresque vallon, et n'est autre qu'un rocher à pic ayant la forme d'un pont d'une seule arche, d'où jaillit une source abondante, qui a la propriété de pétrifier promptement les objets qu'on y met. Suivant une légende, une jeune fille de la contrée, poursuivie par un Sarrazin, se réfugia sur ce pont naturel, l'y attendit résolûment, et le précipita dans le torrent.

—

Légende de saint Maimbœuf.

Saint Maimbœuf, patron de Montbéliard, était originaire d'Ecosse; il parcourait le monde, enseignant le christianisme. Arrivé à Dampierre-les-Bois, il resta une partie de la journée en prières dans l'église du lieu, et trouva, en continuant sa route, des hérétiques qui voyageaient; il les arrêta et leur prêcha les vérités de l'Evangile; les étrangers le voyant bien vêtu, crurent qu'il portait beaucoup d'argent. Irrités d'ailleurs de ce qu'il professait une autre croyance que la leur, ils le tuèrent à coups de couteaux et de bâtons. On l'inhuma dans l'endroit où il avait souffert le martyre, proche d'une fontaine d'eau vive où plus tard fut érigé le prieuré de Froide-Fontaine. Mais bientôt le bruit des miracles qui s'opéraient sur son tombeau, éveilla l'attention publique, et détermina la

Digitized by Google

translation de son corps, d'abord à Dampierre, puis dans l'église du château de Montbéliard qui prit dès lors le nom de Saint-Maimbœuf. Sa mémoire est honorée dans le diocèse de Besançon le 23 janvier de chaque année.

—

Légende de Saint-Dizier.

Non loin du bourg de Beaucourt se trouve le village de Saint-Dizier. La légende prétend qu'un pieux personnage de ce nom fut tué près du village de Croix, et que le duc de la contrée, appellé Rabiac, informé de ce meurtre, donna des ordres pour que ses restes fussent recueillis dans l'oratoire voisin de saint Martin. Cette chapelle fut reconstruite en 1041, et n'est autre que la belle église gothique que l'on voit encore dans le village de Saint-Dizier.

La crédulité populaire attribua aux reliques de Saint-Dizier des propriétés miraculeuses. Il y a encore des gens, dit le docteur Muston dans ses *Recherches antropologiques sur le pays de Montbéliard*, qui y vont en pèlerinage; d'autres y amènent des aliénés. Voici ce qui se passait il y a quelques années: dans l'église se trouve une grande cuve en pierre, longue de 6 pieds et large de 4, offrant une ouverture où l'on faisait entrer les fous et où on les maintenait pendant un certain temps, durant lequel on récitait des prières. On les conduisait ensuite au *val* et on les plongeait dans la fontaine. Puis on les ramenait près de l'église, dans un certain local où on les enfermait et attachait avec des chaînes à de grosses poutres. Ce traitement durait ordinairement neuf jours, et avait lieu aussi bien en hiver qu'en été. En apprenant ces faits, le docteur Muston s'adressa à l'autorité judiciaire pour qu'elle fît cesser des pratiques aussi barbares que superstitieuses, et depuis lors le traitement des fous par la *méthode de Saint-Dizier* a complètement disparu.

Digitized by Google

La Pierre-qui-tourne de Champey.

A une certaine distance de Champey, sur le chemin qui conduit de ce village au hameau des Vallettes, se trouve une énorme pierre de forme ronde, ayant environ $2^{m},50$ diamètre et 50 centimètres d'épaisseur. On a cru longtemps que c'était un ancien monument druidique, mais ce n'est qu'un bloc de rocher qui s'est détaché de l'éminence où il était primitivement fixé, éminence au pied de laquelle se trouvent amoncelées d'autres pierres moins considérables. La crédulité populaire lui attribue la propriété merveilleuse de se retourner une fois chaque siècle; aussi l'appelle-t-on *Pierre qui tourne*.

P.-E. Tuefferd.

Digitized by Google

LES MONTBÉLIARDS

EN PALESTINE*

En relisant, l'hiver dernier, les récits de Ville-Hardoin et de Joinville, j'ai été frappé d'y rencontrer à diverses reprises les noms de nos comtes de Montbéliard. J'en ai conclu que le rôle de ces princes en Orient avait plus d'importance que nous ne le supposions généralement, et qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à connaître de plus près leurs aventures et leurs exploits dans ces contrées lointaines.

Ma première pensée était tout simplement de recueillir et de grouper les indications, plus ou moins complètes, dispersées dans ces auteurs, pour les lier ensuite autant que le permettraient les ressources bibliographiques dont je pourrais disposer, et établir entre les faits une relation qui les rendît intelligibles.

Assurément je ne songeais en aucune façon à faire une œuvre sérieuse. Dans notre ville, nous avons malheureusement peu de ressources pour des recherches suivies : un livre appelle un autre livre, celui-ci d'autres encore; et ce n'est qu'à la condition d'avoir sous la main des bibliothèques considérables et des matériaux de toute nature, que l'on peut donner aux études un caractère véritablement scientifique.

Cependant, grâce au précieux livre de Ducange sur les

* Ce travail a été lu à la Société d'émulation de Montbéliard.

Digitized by Google

familles d'outre-mer, et aux importantes notes critiques dont M. Rey en a enrichi la publication, je suis parvenu à donner à mon travail plus d'ensemble et de précision que je ne l'espérais au début; et, tout en restant dans les termes d'une simple étude, j'ai pu débrouiller suffisamment les faits et les dédales généalogiques pour arriver à quelques résultats bien incomplets, sans doute, mais qui seront peut-être nouveaux pour quelques-uns d'entre les lecteurs de la *Revue d'Alsace*, comme ils l'ont été pour moi.

On raconte que Sainte-Beuve, parlant de l'*Histoire de la littérature française* de M. Nisard, disait un jour : « Si M. Ampère eût traité ce sujet, comme il en avait l'intention, il eût fait mieux que M. Nisard; mais aujourd'hui M. Nisard a certainement le pas sur M. Ampère, car il a fait le travail, et M. Ampère ne l'a pas fait. »

J'en dirai autant de ces quelques pages que j'offre au public, en attendant mieux.

Au reste, ce n'est pas sans plaisir que j'ai pu suivre nos paladins des bords du Doubs à ceux du Jourdain, et les voir tour à tour planter leur bannière sur les montagnes de la Palestine ou de la Chypre, en Egypte, ou sur les rives du Bosphore, au milieu de populations si diverses de mœurs, de costumes, de langages, dont bien souvent ils ignoraient même les noms. Mais de même que dans les courses aventureuses de la jeunesse, on aime à s'attarder tantôt en présence de quelque antique monument ou sur le bord de quelque fraîche fontaine, ainsi bien souvent, en poursuivant ce travail, j'aurais aimé que mon cadre fût assez large pour me permettre de recueillir bien des récits parfois originaux et dramatiques, ou simplement naïfs et curieux rapportés par les chroniqueurs, et de retenir ainsi de nombreux épisodes pittoresques que nos historiens ont jugé à propos d'écarter de la gravité de leurs récits, mais qui peignent bien mieux au vif les temps, les hommes et les circonstances que ne font les faits généraux

Digitized by Google

et l'ensemble toujours un peu vague des événements. Il est bon de butiner parfois, et souvent je me serais accroché volontiers aux buissons du chemin. Mais, bien que n'ayant aucun scrupule à m'attarder ainsi, j'ai dû jusqu'à un certain point m'arrêter aux limites de mon sujet, que j'ai poursuivi d'ailleurs uniquement par curiosité pour un ensemble de faits qui, tout en nous touchant particulièrement, se lie cependant suffisamment aux événements généraux de l'histoire pour y puiser quelque intérêt.

Au moment où, suivant l'expression quelque peu ampoulée d'Anne Comnène[1], « les croisades, arrachant l'Europe à ses fondements, la précipitaient sur l'Asie », l'histoire de notre comté de Montbéliard ne remontait pas bien loin encore. Les temps antérieurs à l'an mil, et même ceux qui suivirent, ne nous offrent qu'un petit nombre de données, souvent isolées, entourées d'incertitudes et affectant assez fréquemment le caractère de légendes. On connaît la tradition de Saint-Maimbo, celle de Saint-Dizier, et les récits d'Adson. Ce sont en quelque sorte nos temps fabuleux ou héroïques; la poésie même s'en est emparée. Dans le poème de Gérard de Roussillon, nous voyons le nom de Montbéliard figurer à quatre reprises différentes; tantôt c'est le preux chevalier Lombard que perdent nos guerriers, tantôt c'est un personnage du nom inconnu de Foucher, qui commande un corps de sept mille soldats venus devers Montbéliard. Dans le S. Graal apparaît le comte Gauthier, dont nous aurons plus tard à raconter l'histoire, et avec lui Hugues de Boron, village voisin de Delle, appartenant sans doute à quelque vassal de nos princes.

A cel temps que je la retreis
A Monseigneur Gautier, en pès,
Qui de Monbélial estait,
Onques retrait este n'avait.[2]

[1] *Alexiade.*

[2] TUETEY, *Cart. de Montbéliard,* p. 114. Mém. mss.

Digitized by Google

Ailleurs, c'est Ruxener, ou Franciscus Modius qui nous montre, dans ses *Pandectes triomphales*, nos chevaliers combattant les Huns, et disputant le prix des tournois dans les jeux célébrés par Henri l'Oiseleur après sa victoire de Mersebourg.

Ainsi dès l'origine apparaît l'esprit aventureux et guerrier qui va conduire nos héros d'abord sur les champs de bataille d'Italie, bientôt dans ceux de Palestine. Déjà Frédéric, fils de Louis de Mousson, avait accompagné à Rome son parent le pape Léon IX, lors de son avénement au trône pontifical. Devenu l'époux d'Agnès de Savoie et marquis de Suze, il s'était dévoué au Saint-Siége pour lequel il avait vigoureusement combattu contre l'empereur Henri IV. Sa cousine, la fameuse comtesse Mathilde, fille de Béatrice de Lorraine, veuve de Boniface d'Este, et nièce de Sophie de Montbéliard, lui avait confié le commandement de ses troupes; et le pape Grégoire VII, dont il s'était fait le champion, le chérit, au dire de Berthold de Constance, comme un fils bien-aimé.[1] Plus tard, Pierre, l'aîné des fils de Frédéric, fut expulsé d'Italie par Conrad, fils de Henri IV, et se retira au château de Lucelbourg, dont il prit le nom.

Mais avant d'aborder le sujet qui doit spécialement nous occuper, rappelons en peu de mots, pour les personnes qui peuvent avoir perdu de vue notre histoire locale, quelques faits généraux propres à leur servir de jalons au milieu des récits qui vont suivre.

Pendant les huit cents ans que subsista notre comté de Montbéliard, quatre familles ont succesivement occupé le pouvoir.[2] D'abord la famille lorraine de Mousson, qui descendait probablement des anciens ducs d'Alsace, et dont la

[1] Ex. Bertoldi: *Chronic. Monumenta germaniæ historica*, t. V, p. 454: *Hunc venerabilis papa Gregorius quasi unicum filium amavit.*

[2] Léop. Eber. Duvernoy, *Dissert. inaugur.*, p. 10.

Digitized by Google

domination sur Montbéliard se prolongea à partir d'une époque qu'il est impossible de déterminer, jusqu'à la mort de Thierry II, vers 1162. Vint ensuite la famille de Montfaucon à partir de la date ci-dessus, jusqu'à la mort de Thierry III, le grand baron, en 1285. Puis la famille de Chalon ou de Bourgogne, pendant le règne de Renaud, de 1285 à 1321. Une seconde fois la maison de Montfaucon, dans la personne des comtes Henri et Etienne; enfin la maison de Wurtemberg, à dater de la mort du comte Etienne en 1397, jusqu'à la réunion de notre pays à la France.

Louis de Mouzon, le premier de nos comtes dont l'histoire fasse mention avec quelque certitude[1], exerçait son autorité sur des terres infiniment plus considérables que ne l'était, dans les derniers temps, le domaine de nos princes. Outre le comté de Mouzon qu'il avait reçu de ses ancêtres, et celui de Bar qu'il devait à sa femme Sophie de Lorraine, Louis possédait dans l'Elsgau des terres dont les limites s'étendaient, depuis Altkirch, Porrentruy et Saint-Hippolyte inclusivement jusqu'au delà de Lure, de Rougemont et de Pompierre. C'était un territoire presque égal à un département, qui, joint à leurs autres possessions, faisait de nos comtes les rivaux redoutables des comtes de Bourgogne. Nous en avons le témoignage dans la victoire que Louis remporta sur Renaud de Bourgogne et Gérard de Genève, sous les murs mêmes de Montbéliard.[2]

Allié aux ducs de Lorraine, aux maisons de Habsbourg, de Kibourg, de Zähringen et à presque toutes les grandes familles des bords du Rhin, le comte de Montbéliard figurait à côté de l'empereur non comme son vassal, mais en qualité de féal ou fidèle; et ce ne fut qu'à la suite des longues luttes soutenues

[1] *Généal. S. Arnulfi, Mettensis episcopi. Recueil des historiens de France*, TUETEY, *Cart.* p. 10.

[2] HERMANN-CONTRACT. *Recueil des historiens de France*. t. II, p. 19. TUETEY, *Cart.* p. 15.

Digitized by Google

par Thierry III contre Rodolphe de Habsbourg, qu'il se vit contraint de reprendre son domaine en fief des mains de l'empereur, et de se reconnaître pour son vassal.

Les vastes propriétés du comte Louis, augmentées encore du comté de Verdun acquis par Thierry I[1], se partagèrent dès la mort de ce dernier, en 1102, et formèrent trois comtés distincts. Nous n'avons point à entrer dans les détails que comporte ce sujet; il nous suffit de rappeler que Louis, l'aîné, obtint le comté de Mouzon, du vivant même de son père; que Rainaud le louche ou le borgne, devenu comte de Bar et de Verdun, fut la souche des comtes de Bar; qu'Etienne devint évêque de Metz, et que les terres de l'Elsgau, partagées en 1125 entre Frédéric et Thierry II, formèrent le comté de Ferrette et celui de Montbéliard.

Louis de Mouzon, dont nous venons de parler, fut le premier de nos princes à prendre part aux croisades. Il devint le vaillant compagnon de Godefroi de Bouillon dont il était le parent, et nous retrouvons son nom dans les chroniques du temps chaque fois qu'il s'agit de donner quelque bon coup de lance. Mentionné par Alberic[2], *inter proceres expeditionis*, nous le trouvons en même temps désigné par Albert d'Aix comme *filius Dirici de Montbiliard*, ce qui nous empêche de le confondre avec un autre Louis dont la personnalité est assez obscure, mais qui figure comme étant fils de notre premier comte Louis et comme frère du comte Thierry I.[3]

Il accompagna la grande armée chrétienne à travers l'Allemagne, et Albert d'Aix nous le présente au siége de Nicée, plantant ses pavillons en compagnie de Dudon de Cons, de

[1] ALBERIC, tr. f. *Histoire de France*, t III, p. 688.

[2] ALBERT. AQUENSIS. *Hist. expedit. Hierosol.*, t. II, ch. 23.

[3] La même désignation se trouve d'ailleurs ès annales écrites par Gilles de Roye, abbé de Royaumont. *Anno do.* 1096. *Asiatica expeditio pacta. Eorum qui ad ham expeditionem nomina sua præstiterunt sunt hæc Ludov de Morona* (lisez : *de Mouzon*), *filius comitis Theodorici de Montpeliard.*

Digitized by Google

Gozelon, et contribuant activement par ses exploits et ses talents militaires à la capitulation de la ville. Il était, dit le chroniqueur, *mirabilis in opere militari*. De là, il suivit l'armée devant Antioche, partageant toutes les fatigues et tous les dangers. Dans la grande lutte que soutinrent les chrétiens contre Kerbogat, sultan de Mossoul [1], il fit partie, avec Renaud, comte de Toul, Raimbold, comte d'Orange, Lambert de Montaigu et d'autres vaillants hommes, d'un corps de troupes que les chefs avaient chargé de renforcer Bohémond opposé à Kilidje-Arslan et au sultan de Damas, qui devaient prendre les croisés à revers et opérer une diversion. Ce corps eut beaucoup à souffrir de la vigoureuse attaque des Turcs, et ne dut son salut qu'à l'arrivée de Godefroi et de Tancrède qui, après avoir écrasé ceux des ennemis qui leur étaient opposés, se retournèrent au secours de l'arrière-garde près de fléchir sous les efforts de ses adversaires.

Au siége de Jérusalem [2], il combattit à côté de Tancrède, de Gaston de Foix, de Conon de Montaigu, de Gérard de Roussilon, et fut un des premiers à s'élancer de la haute tour où commandaient le duc de Normandie et le comte de Flandre sur les remparts de la ville sainte. Il est glorieux de combattre en pareille compagnie, et nous n'avons pas besoin d'autre témoignage de sa bravoure et de ses mérites que sa présence au milieu de ces héros. Après la bataille d'Ascalon, vingt mille croisés demandèrent à rentrer dans leur pays; et comme Louis figure en qualité de témoin dans un acte de 1102 [3], nous devons présumer qu'il fut du nombre de ceux qui vinrent raconter dans leur patrie leurs luttes héroïques et les merveilles de l'Orient. La chronique d'Einsiedeln [4] raconte qu'il

[1] ALBERT — ALBERIC - - GUILLAUME DE TYR, t. I, p. 263. — BONGAR — TUETEY, 33.

[2] GUILLAUME DE TYR, p. 184, éd. de Bâle.

[3] TUEFFERD, *Notice sur Montbéliard*, p. 35.

[4] APUD PERTZ, *Monum. Germ. hist.*, t. III. — TUETEY, p. 34.

Digitized by Google

fut tué trois ans après son retour par ses serfs, révoltés de sa tyrannie. Un pareil attentat peut paraître assez étrange à cette époque; il n'en était du reste pas besoin pour mourir jeune au retour de la croisade.

Quarante-cinq ans plus tard, deux des frères de Louis de Mouzon, l'évêque de Metz, Etienne, et Renaud, comte de Bar, prirent part à leur tour à la deuxième croisade. Le roi Louis le Jeune, ou le Fleuri, comme on l'appelait alors, avait pris sa route à travers la Lorraine[1], et à son passage à Metz, les seigneurs du pays vinrent rallier l'armée française, lui amenant leur contingent d'hommes d'armes et de pélerins. Etienne parut au siége de Damas, parmi les princes du Saint-Empire, avec les évêques de Toul et de Basle; mais nous ne savons rien de particulier sur la part qu'il prit à l'expédition, non plus que son frère Renaud. Tous deux échappèrent aux désastres qu'essuyèrent les croisés, et purent rentrer en Lorraine. Renaud mourut en 1149, et Etienne, devenu cardinal, en 1163. Henri[2], petit-fils de Renaud, prit encore part à la troisième croisade, et mourut devant Saint-Jean d'Acre. Thiébaut, son successeur, refusa de commander la quatrième croisade, tout en restant au nombre des guerriers qui s'associèrent à la conquête de Constantinople; et dans la suite, il n'y eut pour ainsi dire aucune des expéditions d'outre-mer qui ne comptât un comte de Bar au nombre des croisés, jusqu'à ce malheureux comte Henri qui succomba si tristement à la bataille de Gaza.

Depuis la mort prématurée de Louis de Mouzon, ce comté avait été réuni dans les mêmes mains que celui de Bar; mais dès l'époque où nous sommes parvenus, les relations des familles de Bar et de Montbéliard ont cessé de subsister. Thierry II, mort en 1162, n'avait laissé que des filles; et le mariage

[1] *Gesta Ludov. VII.* — Othon Frising.

[2] Alberic. Chron. meten. — Duchesne, *Histoire de Bar-le-Duc.*

Digitized by Google

d'Agnès avec Richard de Montfaucon, en créant de nouveaux rapports de parenté, avait donné aux intérêts des Montbéliards une direction désormais entièrement étrangère à la Lorraine. Cependant la commune origine de nos comtes et des comtes de Bar a laissé sa trace dans les armes des deux maisons. Ces armes, au nombre des plus anciennes que l'on connaisse, étaient de gueules à deux bars adossés d'or, mis en pal; mais tandis que Montbéliard et Ferrette les portaient pleines et timbrées d'un buste de femme au naturel, aux cheveux d'or, vêtu de gueules, avec les bars de l'écu en guise de bras, les comtes de Bar, en leur qualité de cadets, portaient les bars d'or sur champ d'azur, avec un semis de croix recroisetées, au pied fiché d'or; et c'est ainsi qu'elles passèrent plus tard dans les écartelures de l'écu de Lorraine. Quand la maison de Montfaucon eut relevé avec son nom les armes de Montbéliard, celui de ses membres qui était comte de Montbéliard avait seul le droit de porter les armes pleines; les autres membres de la famille les portaient brisées d'un trescheur; les fils aînés des comtes conservèrent néanmoins l'habitude de briser du semis de croix recroisetées au pied fiché; l'emploi de cette brisure remonte à la première croisade, où le fils de Thierry Ier la porte déjà sur son écu.[1]

C'est quelque chose de bien étrange que cette fureur religieuse et guerrière qui pendant deux siècles épuisa l'Europe, sans que l'on pût attendre de tant de sacrifices autre chose que des souffrances et d'épouvantables désastres. Est-ce à dire qu'à la longue les croisades n'aient amené aucun résultat utile? Assurément non, car la Providence fait toujours sortir, même des plus douloureux événements, quelque chose de bon et de profitable à l'humanité. Au reste, chaque fois qu'un sentiment puissant se manifeste dans les populations, il tend à se répandre au dehors, et à produire ses conséquences

[1] WETZEL, *Mém. manus.*, p. 35 et 36.

Digitized by Google

aussi complètes et aussi loin que possible. Les croisades furent la réaction du monde chrétien contre les agressions musulmanes, et l'expression de la puissance des papes parvenue à son apogée. L'enthousiasme fut si universel, disent les chroniques, qu'il n'y avait aucune route, aucune cité, aucune plaine qui ne fut couverte de tentes et de pavillons, d'une foule de barons et de chevaliers, d'hommes et de femmes de toutes conditions, tous portant la croix sur leurs épaules. Ils avaient toutes sortes d'instruments de musique, et l'air retentissait du son des cornets et des trompettes. Les pélerins avaient des armes de toute espèce, des lances, des épées, des boucliers, des casques, des arcs et des bâtons aigus. L'or brillait sur les tentes des grands; leurs lits de repos étaient peints de diverses couleurs. On voyait sous ces lits des marcs d'argent comme on voit le bois sous le lit de l'homme des champs. Les princes faisaient transporter de petites barques qu'ils lançaient sur les rivières, et leurs filets se remplissaient de poissons. Ils avaient avec eux des faucons qu'ils lâchaient contre les oiseaux voltigeant sur leur passage. On trouvait des croix implantées sur les épaules de ceux qui mouraient en chemin; ces prodiges enflammaient l'ardeur des chrétiens, et de toutes parts on entendait ce cri de joie et de victoire : « *Deus lo vult*, Dieu le veut.[1] »

Il est vrai aussi que, comme résultats immédiats, les pélerins obtenaient des indulgences, qu'on était dispensé de payer ses dettes, et, somme toute, mieux valait être soldat en Orient que serf en Occident. D'ailleurs, si les princes rêvaient de royaumes et d'empires en retour de leurs exploits, les chevaliers et barons voyaient en imagination de riches comtés, de romanesques aventures, de nobles héritières à conquérir; enfin, pour le soldat et le bandit, c'était le vin de Chypre et

[1] *Bibliothèque des croisades*. Auteur anonyme, collection Mabillon, t. II, p. 457.

Digitized by Google

les bénéfices du pillage. Une fois qu'eut passé la première ferveur religieuse, il ne resta guère dans l'esprit des croisés que de purs intérêts mondains, des questions de vanité, d'ambition ou d'avarice, fort peu en rapport avec les apparences et les prétextes religieux que l'on mettait en avant. Lorsque la reine Eléonore vint à Antioche, elle y trouva la comtesse de Toulouse, la comtesse de Blois, Sybille de Flandre, Talquerie de Bouillon, et une foule de dames célèbres par leur naissance et leur beauté.[1] Bientôt le palais du comte Raymond, le plus bel homme de son temps, devint un foyer d'intrigues galantes, résultat inévitable de cette vie d'aventures, où tous partageaient les mêmes fatigues et les mêmes dangers. De jeunes paladins se précipitaient en foule sur les pas de ces brillantes héroïnes; mais bientôt ce qui peut-être n'avait été dans l'origine qu'une sorte de galanterie chevaleresque, en se répandant dans les basses classes, y devint la licence la plus effrénée. Il faut lire dans les récits de Jacques de Vitry, évêque d'Acre[2], le tableau des mœurs de la Palestine. « A l'origine du royaume, dit-il, la Terre-Sainte florissait comme un paradis de volupté; semblable aux roses, aux lys et aux violettes, elle répandait au loin les plus doux parfums. Le Seigneur avait versé sur elle ses bénédictions. Mais bientôt le démon, suivi des sept péchés capitaux, s'introduisit dans ce nouvel Eden; cette terre de prédilection ne renferma plus qu'une race corrompue et dégénérée, et l'enfer dut préparer des logements pour tous les crimes et pour tous les vices. Une génération méchante et perverse, des enfants scélérats et dégénérés, des hommes dissolus et des violations de la loi divine, étaient sortis des premiers croisés. Le clergé donnait l'exemple du désordre, et parmi les laïcs la corruption était devenue d'autant plus grande qu'ils étaient plus puis-

[1] MICHAUD, t. II, p. 208.

[2] MICHAUD, *Bibliothèque des croisades*, t, I, p. 176. *Histoire de Jérusalem*, par JACQUES DE VITRY.

Digitized by Google

sants. » Mais tout le monde ne répugne pas à cette vie de corruption et de scandale; et dans les derniers temps, cette terre, dont la religion avait provoqué la délivrance, ne voyait plus arriver que l'écume de l'Europe.

Quelques familles cependant, restées recommandables dès l'origine par leur haute position et leurs vertus, avaient conservé une partie des sévères traditions de l'Occident, où l'on prenait encore au sérieux les expéditions d'outre-mer. Dans leur naïveté et leur ignorance, les bonnes gens de France et d'Allemagne se représentaient les désastres de nos armées, le tombeau du Christ profané par les Sarrasins, les épreuves des martyrs et la religion outragée. A leur retour les croisés racontaient leurs souffrances et leurs exploits; ils parlaient des merveilles de Constantinople et de l'Asie, de la nécessité de secourir les royaumes chrétiens; mais on ne savait rien des défaillances, des intrigues, de la corruption des Orientaux. Pour les Européens, l'Asie c'était encore le berceau du christianisme, le pays du soleil et des exploits héroïques; de loin tout était gloire et lumière, de près ce n'était le plus souvent que désordre, brigandage et misère.

Il est certain que la vie en Occident n'était joyeuse ni pour le haut baron caché derrière ses épaisses murailles, ni pour le serf dans sa hutte de roseaux, et livré à la merci de ces hommes farouches contre lesquels il essayait parfois une résistance timide d'abord, plus tard furieuse et désespérée. Avant de régner sur Montbéliard, Thierry II avait été chassé de Bar pour sa tyrannie; Louis de Mouzon périt, dit-on, dans une émeute, et Raymond perdit, par suite de ses violences, le comté de Verdun, qui fut donné par l'empereur Henri V (1123) au sire de Grandpré.

Notre château de Montbéliard n'était assurément pas alors une résidence plus agréable que les autres[1]; et on comprend

[1] V. Duvernoy, *Le château de Montbéliard et ses anciens maîtres*.—Tueffard, *Notice sur Montbéliard*. — Goguel, *Le château de Montbéliard, etc.*

Digitized by Google

combien devaient être empressés d'échapper à l'étreinte de ses murailles des jeunes gens bouillants, avides de nouveauté et d'espace, et bien souvent aussi jaloux de s'affranchir de la sévère autorité du comte ou de la sombre austérité de la famille. Il ne reste rien aujourd'hui des constructions primitives, mais, autant qu'on peut s'en faire une idée d'après quelques indications éparses dans des chartes ou dans quelques vieux manuscrits, ce ne pouvait guère être autre chose qu'une haute tour, accolée de constructions massives et de quelques travaux de défense suspendus aux rochers qui dominent l'angle tracé aujourd'hui par la rue de Belfort et celle de l'Aiguillon. Le promontoire que forme la colline du Thiergarten, avait été coupé à une époque inconnue, peut-être dès les temps romains, de manière à isoler le plateau dont le château occupait l'extrémité occidentale; et le plateau lui-même était encore partagé en trois segments par deux fossés profonds, dont l'un, au couchant de Saint-Maimbœuf, séparait l'église et les habitations qui l'entouraient des murs du castrum; l'autre, au levant de la même église, l'isolait des fortifications que Thierry III éleva un peu plus tard à l'extrémité orientale du massif, et qui formèrent le *castrum anterius*, à l'emplacement actuel des tours. Ce dernier fossé, sur le bord duquel se trouvait une haute tour crénelée, faisant probablement office de donjon, n'a disparu qu'au XVIIIe siècle. lors de la construction du château actuel. On le voit encore figurer dans tous les dessins des temps antérieurs.

Au manoir primitif se trouvaient accolées de grossières constructions, entourant ce qu'on appelle aujourd'hui la *Cour des Chèvres*. Au midi étaient les remises, les écuries, les magasins pour les machines de guerre et les approvisionnements en cas de siége. Au nord étaient les appartements, percés de rares fenêtres étroites et profondes, et ressemblant plus à des caves qu'à des salons. C'est là qu'habitaient les châtelaines, tristes captives que venaient bien rarement distraire

Digitized by Google

quelque fête de famille, une reprise de fiefs ou les récits de quelque jongleur venu de Terre-Sainte. Mais telle est la nature de l'homme, qu'il finit par s'accommoder de tout, et trouve matière à s'égayer au milieu même de circonstances qui, en des temps plus heureux, ne paraîtraient que deuil et souffrance.

De l'autre côté de la Luzine, dont le cours léchait alors le pied des rochers qui supportaient la terrasse du château, on voyait à l'angle sud-est des coteaux de la citadelle, à l'endroit désigné sous le nom de Haut Cavalier, une forte tour construite sur les ruines de quelque vigie romaine, destinée sans doute à surveiller les vallées de l'Allan et de la Luzine réunies à ses pieds. En ce temps, la ville n'occupait qu'une faible portion de l'espace compris entre les rochers du château et les escarpements de la citadelle. Elle ne consistait qu'en un petit nombre de maisons autour de Saint-Maimbœuf, et en deux rues, dont l'une était suspendue aux pentes du rocher au dessus de la Luzine, tandis que l'autre contournait le château et répondait à peu près à la rue de Belfort. Elles étaient protégées par des tours reliées par des courtines. Bientôt la ville s'augmenta du bourg Vautier ou Gauthier, bâti sur la rive droite du ruisseau, et du bourg Saint-Martin, qu'on voit figurer dès le XIIIe siècle. Tous deux étaient compris dans des enceintes fortifiées dont on rencontre encore quelques vestiges, et constituaient comme deux îlots au milieu de la vallée.

Mais j'ai hâte de sortir du gîte pour suivre nos paladins dans leur vol vers la Palestine.

Ce dut être pour eux un étrange spectacle, au sortir de leur noir donjon et de leurs forêts gauloises, que la vue des grandes cités du Midi et de l'Orient. « Or, poez savoir, s'écrie Villehardoin à la vue de la capitale de l'Empire grec [1], que mult esgardèrent Constantinople cil qui onques mie ne

[1] VILLEHARDOIN. N° 128.

Digitized by Google

l'avaient veue; que ils ne pooient mie cuidier que si riche ville peust être en tot le monde, cum ils virent ces halz murs et ces riches tours dont ele ere close tot entor à la ronde, et ces riches palais et ces haltes yglises dont il i avait tant que nuls nel poist croire s'il ne le voist proprement à l'oil; et ils virent le lonc et le lé de la ville qui de totes autres ere soveraine; et sachiez qu'il n'i ot si hardi à qui la chars ne frémist. » — « Qu'elle est belle et remplie d'églises et de palais d'une architecture admirable! Que d'ouvrages merveilleux ciselés en airain et sculptés en marbre! » s'écrie à son tour l'abréviateur de Foucher de Chartres. Et pour nous encore n'y a-t-il pas quelque chose de saisissant à nous représenter nos guerriers descendant de leurs montagnes, pour s'en aller, la lance au poing, chevauchant dans les campagnes de la Terre-Sainte parmi des nuées de Musulmans et de peuples dont les noms mêmes étaient ignorés jusqu'alors? Le tumulte des camps et le bruit des batailles avait succédé en Asie comme en Europe au silence des forêts et au calme des déserts; les pavillons des guerriers avaient pris la place des tentes des bergers; de hautes tours et de formidables remparts se dressaient sur les montagnes de la Syrie et de la Judée, comme on les voyait sur les rochers de la France et de l'Allemagne, et en ce moment où nous approchons des rivages de la Palestine, il semble que l'on entende par avance les éclats des trompettes et le hennissement des chevaux. A la suite de la conquête, les croisés avaient partagé le pays occupé en principautés, en comtés, en baronies; le régime féodal s'était organisé en Syrie comme en Europe; les *assises* de Jérusalem en avaient réglementé l'institution, et chaque nouveau seigneur, en prenant possession de son domaine, s'était hâté d'élever sa tour et de fortifier sa ville pour se mettre à l'abri des incursions de l'ennemi. Les flèches des cathédrales romanes se dressaient à côté des dômes des mosquées; les costumes de l'Occident se confondaient avec

Digitized by Google

ceux des Orientaux; des mariages unissaient les vainqueurs aux belles Syriennes; on entendait la langue des Francs et les chants des Teutons mêlés aux entonations gutturales et aux cris des Turcs et des Sarrasins; un monde nouveau se constituait, comme si, avant de se précipiter vers les rivages de l'Amérique et poussés par ce besoin d'expansion et de nouveauté qui s'empare périodiquement des esprits, les peuples de l'Occident eussent essayé de revenir sur leurs pas et de remonter aux lieux où fut leur berceau. C'est du reste un assez triste pays que la Judée : le littoral, bien que brûlé par le soleil, est, il est vrai, d'une fertilité extraordinaire; mais les montagnes qui couvrent la plus grande partie de la contrée, n'offrent, à l'exception de quelques vallées riantes et de quelques chaînons d'un grand caractère, que des croupes arides et monotones, sans végétation et sans fraîcheur, au point de faire dire à l'empereur Frédéric II[1] que si Dieu avait connu le royaume de Naples, il n'eût certainement pas choisi la Judée pour en faire le séjour de son peuple préféré.

Agnès, fille de Thierry II, par son mariage avec Richard de Montfaucon, avait porté le comté de Montbéliard dans cette famille, à l'exclusion des autres branches masculines de la maison de Mouzon, encore en possession de Ferrette et de Bar. Mais ce fut Amédée, fils de Richard, qui succéda (1162) à Thierry, mort dans un âge très avancé. Je laisse les détails que comporte l'histoire de ces personnages; mais si nous nous rappelons les dons faits par ce prince dans son testament, ses nombreuses fondations pieuses, ses grands chevaux de bataille, ses armes, ses équipages, et à nous le représenter entouré de son chambellan, de son grand-veneur, d'un maître des monnaies et de ses nombreux officiers et valets[2], nous pouvons présumer que nos seigneurs n'étaient pas sans

[1] Rey, *Monument d'arch. militaire des croisés*, in-4°.

[2] Ch. Duvernoy, *Ephémérides du comte de Montbéliard.*

Digitized by Google

occuper une position fort respectable dans la contrée, et prenaient volontiers, au milieu de leur cour d'aspect sans doute assez farouche, quelques airs de princes au petit pied.

Outre Amédée, devenu à la fois comte de Montbéliard et sire de Montfaucon, Richard avait laissé une fille nommée Agnès, comme sa mère, mariée au comte de Brienne, Erard II, et un autre fils nommé Thierry, qui devint archevêque de Besançon. Celui-ci prit aussi part aux expéditions d'outre-mer [1], et malgré son caractère ecclésiastique, fut un des héros de la troisième croisade. Après avoir assisté à la diète de Mayence, le quatrième dimanche du Carême de 1188 [2], il prit la croix avec Frédéric Barberousse, Léopold d'Autriche et les plus puissants princes du Saint-Empire. L'année suivante, accompagné d'un grand nombre de seigneurs de Bourgogne, il partit de Ratisbonne avec l'empereur; cependant, comme le duc d'Autriche [3], en la compagnie duquel il se trouvait, était brouillé avec le roi de Hongrie, Thierry fit route avec lui par l'Italie, ainsi que Louis de Ferrette, son neveu, qui s'était croisé avec eux.[4] A la mort de Barberousse, il s'embarquèrent tous ensemble à Satalie et parvinrent sous les murs de Ptolemaïs. Guy de Lusignan assiégeait alors cette place, et Saladin entourait lui-même l'armée chrétienne avec 200,000 Musulmans. A l'arrivée de quelques seigneurs français qui avaient devancé le roi Philippe-Auguste, Thierry prit place parmi eux en face de la Tour maudite, avec les archevêques de Nazareth, de Montréal, en compagnie de Robert de Dreux, des comtes de Blois et de Clermont, du comte Thibaut de Bar, d'Erard et d'André de

[1] Guillaume de Tyr, continuat.

[2] Apud Pertz. *Monum. g. hist.* — Tuetey, p. 105.

[3] *Annales Marbacenses*, Apud. Pertz. — Tuetey, p. 106.

[4] Louis de Ferrette était fils de Frédéric Ier, et neveu de Thierry II de Montbéliard. Il disparut pendant la croisade sans laisser de traces. — Quiquerez, *Histoire des comtes de Ferrette*. Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, t. I, 2e série.

Digitized by Google

Brienne dont il était le beau-frère. Au milieu de tant de vaillants hommes, Thierry se distingua par son habilité à inventer diverses machines de siége, entre autres une sorte de bélier qui inspirait tant de terreur aux ennemis qu'ils mirent tous leurs soins à s'en débarrasser, et finirent par le détruire par le feu grégeois. Ses travaux ont été racontés dans une sorte de légende rimée dont voici les premiers vers :

Quid de Archipresule dicam Bisuntino,
Vir est totus deditus operi divino,
Orat pro fidelibus corde columbino,
Sed pugnat cum perfidis astu serpentino.

Facit hic arietem, quem de ferro texit.
Qui nostrorum animos plurimum erexit etc.

Il mourut de la peste sous les remparts de la ville, sans avoir eu la joie d'assister à sa capitulation.[1] Avec lui avait également succombé le comte Erard de Brienne.

Ainsi les Montbéliards avait glorieusement figuré à toutes les croisades ; mais leur renom va s'augmenter encore de toute la gloire qui rejaillira sur eux du fait de la famille de Brienne.

Il est difficile de prononcer ce nom de Brienne sans que la pensée se reporte immédiatement à ces héros dont les fortes épaules furent seules pendant un temps à soutenir le poids des empires croulants de Jérusalem et de Constantinople. Au milieu de leurs travaux et de leurs épreuves, les Montbéliards furent leurs constants et devoués compagnons ; et partout où nous rencontrons ces grandes figures de Gauthier et de Jean de Brienne, nous sommes sûrs de trouver à côté d'eux la fidèle épée des Montbéliards.

Erard II et l'archevêque Thierry avaient succombé ; mais leur mort n'avait pu décourager leurs successeurs, et la guerre de Palestine était devenue comme un héritage, une tradition

[1] CHIFLET, *Vesontio*, p. 11, p. 249. — EB. DUVERNOY, *ub. sup.* p. 15 et note. — HAYMAR l'appelle *Gemma clericorum*. — TUETEY, p. 108.

Digitized by Google

de famille. Gauthier de Montbéliard, petit-fils de Thierry II, que nous connaissons déjà comme fondateur du bourg Vauthier, s'était croisé au tournoi d'Ecry en Champagne, avec ses deux cousins Gauthier et Jean de Brienne, fils d'Agnès de Montbéliard [1], et, comme lui, petits-fils de Thierry II. Quelques auteurs pensent que le comte Richard, frère de Gauthier, s'associa aussi à l'expédition; cependant son nom ne figure point parmi les seigneurs dont Villehardoin donne la liste, et nous ne lui voyons aucun rôle pendant la campagne. Mais pendant les préparatifs du départ et les négociations qui eurent lieu avec les Vénitiens pour le transport des croisés, des événements inattendus et de nouveaux intérêts avaient contraint les seigneurs de Brienne et de Montbéliard à se séparer momentanément de leurs compagnons et à prendre leur route par le midi de l'Italie.

A la mort de Guillaume II, roi de Sicile, les sujets de ce prince, redoutant la domination hautaine et souvent cruelle de l'empereur Henri VI, époux de Constance, tante du roi et reconnue par lui pour son héritière, avaient porté au trône Tancrède, cousin de Guillaume, fils naturel de Roger, duc de Pouille, et de Sybille de Lecce, fille de Robert de Hauteville.[2] Lorsque Tancrède mourut, sa femme Sybille de Mérania fut saisie et jetée en prison par l'empereur, ainsi que son fils Guillaume, qui mourut bientôt victime de la cruauté d'Henri; et ce fut seulement à la mort de ce prince que Sybille parvint à s'affranchir de sa captivité. Exaspérée par ses souffrances, elle s'occupa immédiatement de chercher à sa fille, Alberie

[1] L'*Histoire d'Eracles, empereur*, la désigne à tort comme fille du comte Amédée de Montbéliard. Elle était sa sœur. MORERI indique une seconde alliance du fait d'Ermengarde, sœur de Gauthier de Brienne et de Jean, devenue l'épouse d'Amédée de Montbéliard. Voy. au mot BRIENNE, — TUETEY, etc., p. 115.

[2] COMTE DE SASSENAY. *Les Brienne de Lecce et d'Athènes* Hachette, in-12, 1869.

Digitized by Google

ou Marie, un époux capable de la protéger et de soutenir ses droits contre les Allemands. Sur la recommandation de Philippe-Auguste, elle fit choix du comte Gauthier III de Brienne, assez pauvre seigneur de Champagne, mais de bonne maison, et déjà renommé par sa bravoure et ses exploits. Gauthier avait plus de 50 ans; déjà il avait fait le voyage de Palestine, et avait joué un rôle considérable dans la guerre que Philippe soutint contre Richard Cœur-de-Lion dont il était l'allié. C'était du reste une famille superbe que ces de Brienne, taillés comme le dieu Mars et braves comme leur épée. Par un rapprochement bizarre, on comparait le roi Jean à Jésus-Christ, comme à l'idéal de la beauté humaine. Le mariage eut lieu à Melun, en présence de la cour de France, dans les premiers mois de 1200. Après un premier voyage à Rome pour s'entendre avec le pape Innocent III qui, bien que tuteur du jeune Frédéric, héritier d'Henri VI, protégeait néanmoins secrètement le parti de ses adversaires par haine des Allemands, Gauthier revint en Champagne pour chercher des troupes et de l'argent; et, riche de 1,000 livres tournois, il se mit en route, en avril 1201, à la tête de soixante cavaliers, parmi lesquels figuraient son frère Jean, Gauthier de Montbéliard, Robert de Joinville, pour reconquérir le royaume de sa femme, ou tout au moins les comtés de Lecce et de Tarente qu'il réclamait seuls ouvertement comme son domaine particulier.[1] Tandis que nos pélerins chevauchaient à travers le Mont-Cenis, ils rencontrèrent le sénéchal de Champagne et ses compagnons qui revenaient de Venise où ils avaient conclu avec le Doge les arrangements nécessaires au transport des croisés. Tous se donnèrent rendez-vous sur les bords de l'Adriatique; mais, comme dit Villehardoin, les aventures arrivent ainsi qu'il plaît à Dieu, et nos chevaliers n'eurent plus occasion de rejoindre l'armée qui, comme on sait, renonça à la conquête de Jéru-

[1] VILLEHARDOIN, 33.

Digitized by Google

salem pour celle de Constantinople. En quelques mois les princes de Brienne, vainqueurs une première fois, à Capoue (10 juin 1201,) et une seconde fois à Cannes (1er octobre) de Diepold de Bohbourg, comte d'Acerra, se virent maîtres de tout le midi de l'Italie, de Naples à Brindes, et Gauthier put se faire proclamer roi de Naples et de Sicile.

Après la victoire de Cannes, les compagnons du nouveau roi, voyant ses affaires en bon état, et désireux de remplir l'engagement qu'ils avaient contracté au château d'Ecry, le quittèrent successivement pour continuer leur voyage en Palestine. Mais les Italiens ne s'accommodaient pas plus de la domination du Saint-Siége, dont les soldats faisaient la principale force de Gauthier, que de celle des Allemands; et sur la fausse nouvelle de la mort d'Innocent III, le royaume de Naples se souleva presque tout entier. Les Allemands profitèrent de ce mouvement qu'ils appuyèrent, et il fallut recommencer la conquête du royaume. Diepold, vaincu encore une fois près de Salerne, se réfugia au château de Sarno où Brienne vint l'assiéger. Mais pendant une nuit, le 11 juin 1205, quelques émissaires du comte d'Acerra ayant gagné les gardes de son adversaire, se glissèrent au milieu du camp, et pénétrant jusqu'à la tente de Gauthier, en coupèrent les cordes et l'ensevelirent sous les toiles, où il fut percé de coups et fait prisonnier avant d'avoir pu se mettre en défense. Diepold le traita avec ménagement, et le roi eût pu s'entendre avec lui en le laissant se tailler un comté dans le royaume. Mais sa hauteur et son orgueil finirent par irriter ce seigneur; et lui-même ne voulant pas devoir la vie à un ennemi qu'il méprisait, arracha les bandages qui fermaient ses blessures, et mourut des suites de sa violence. On l'enterra dans la vieille église de Santa-Maria, près des sources du Sarno.[1] Alberic resta en pos-

[1] Voir sur ce sujet MICHAUD, t. III, p. 340-5. — CONRAD, abbé d'Usperg, et ROBERT, moine. — ALBERIC, *chro*. — MURATORI, t. III. — *Les gestes d'Innocent III*. — COMTE DE SASSENAY.

Digitized by Google

session de son comté de Lecce où elle finit par se réfugier après une existence assez aventureuse. Elle avait eu du comte de Brienne un fils posthume, Gauthier IV, qui fut élevé sous la tutelle de son oncle Jean, et que nous ne tarderons pas à retrouver en Palestine. Héritier des terres de Brienne qui lui furent remises par Thibaut IV de Champagne, lors de sa majorité, il fut en même temps comte de Jaffa, et ne se rendit pas moins illustre par ses exploits et ses malheurs que l'avait été son père; il mérita même le titre de Grand.

Jean, qui avait quitté son frère en 1203, pour continuer son voyage en Palestine, ne tarda pas à revenir en Europe, et rentra en France, peut-être avec son neveu, après le désastre de Sarno. Gauthier de Montbéliard, au contraire, se fixa définitivement en Terre sainte. A cette époque les royaumes d'outre-mer, réunis sous l'autorité sage et modérée d'Amaury de Lusignan [1], quatrième mari d'Isabelle de Jérusalem, veuve successivement d'Hunfroi de Thoron, de Conrad de Montferrat et de Henri de Champagne, essayaient de sortir des ruines qu'avaient faites les terribles famines de 1202 et de 1203 [2], et les tremblements de terre qui, dans les mêmes années, avaient renversé jusqu'aux remparts de Damas, de Balbeck, de Tyr et de Ptolémaïs, les villes chrétiennes comme celles des Musulmans. Gauthier épousa Bourgogne [3], fille aînée du roi, issue d'un premier mariage avec Eschive d'Ibelin, et devint par ce mariage, connétable de Jérusalem. Amaury mourut en 1205, et comme il n'administrait le royaume de Jérusalem qu'en

[1] DUCANGE. *Les familles d'outre-mer*. Documents inédits sur l'Histoire de France, in-4°, Imprimerie nationale.

[2] *Cont*. GUILLAUME DE TYR, XXVI, ch. 21.

[3] *Histoire d'Eracles, empereur*, XXI, ch. 5. — Tuetey se trompe en mettant cet événement sous la date de 1194. Il pense, d'après l'art de vérifier les dates, qu'elle fut mariée d'abord à Raymond VI, comte de Toulouse. Cette opinion est contredite par Ducange.

Digitized by Google

qualité de bail, et du fait de son mariage avec Isabelle, dont l'héritière était Marie Jolande, fille de cette princesse et du marquis de Montferrat, il ne laissa à son fils Hugues que la Chypre dont il avait hérité de son frère Guy. Gauthier de Montbéliard fut alors chargé par les Etats du royaume, de la tutelle du jeune roi, son beau-frère, et fut fait en même temps bailli de Chypre. Il essaya, pendant son administration [1], de faire revivre une convention conclue antérieurement entre le roi Amaury et Henri de Champagne, relativement au mariage de leurs enfants et au comté de Jaffa. Innocent III, que Gauthier avait prié d'intervenir, écrivit même à ce sujet au patriarche de Jérusalem pour voir s'il y avait utilité à suivre cette affaire qui n'aboutit du reste à aucun résultat. L'administration de Gauthier ne paraît pas avoir été parfaitement sage et exempte de tout reproche. Il s'attira par ses dilapidations l'aversion du jeune roi qui, parvenu à sa majorité, lui demanda un compte sévère de ses actes, et réclama la restitution de 200,000 besans d'or pris dans le trésor d'Amaury, plus 40,000 besans à titre de dommages.[2] Gauthier, cité devant la cour des pairs et menacé par le roi de voir tous ses biens confisqués, s'enfuit pendant la nuit avec sa femme, emportant tout son argent et tous ses meubles. Il vint débarquer à Castries, où le comte de Tripoli, son ami, lui envoya des vaisseaux pour le transporter à Acre. Il y fut reçu avec grande joie par Jean de Brienne qui venait d'y arriver pour épouser Marie Yolande, et qui se trouva tout heureux de rencontrer de nouveau son vieux compagnon d'armes des guerres d'Italie. De son côté Innocent III écrivit de nouveau au patriarche de Jérusalem pour tâcher de ramener la paix entre les deux beaux-frères; cependant Gauthier continua à résider à Acre,

[1] *Lettres d'Innocent III*, 30 mars 1206 et 14 septembre 1211. — De Mas-Latrie, II, p. 34. — Tuetey, 117.

[2] *Hist. d'Eracles, empereur*, l. 31, c. 5.

Digitized by Google

où il menait grand train, ayant toujours, pendant plus d'un an, quarante cavaliers autour de lui. Il entreprit vers cette époque, une expédition à Satalie, qui ne paraît pas avoir été heureuse. Les historiens arabes racontent que les Francs furent assiégés dans le château de la place et faits prisonniers. Racheté peu de temps après, et toujours aventureux, peut-être aussi jaloux de réparer l'échec qu'il avait essuyé, et de refaire sa position compromise, Gauthier fit une nouvelle expédition vers Damiette, où, suivant l'historien de l'empereur Eracles[1], il « monta contre mont tresque à un casal que l'on apele Boré et fit grand gaing et s'en retourna à Acre.[2] » On n'est pas bien fixé sur l'époque de cette excursion, que quelques historiens font remonter à l'époque du séjour de Gauthier en Chypre. Quelque temps avant sa mort, il rendit à son cousin, le roi Jean, la connétablie de Jérusalem, moyennant 5,000 besans.[3] Il paraît être mort vers 1212, on ne sait à quel âge. *Ipse comes*, dit Jaques de Vitry, *multa bona fecit*; *fuit enim homo prudentissimus*. Il laissa de Bourgogne de Lusignan une fille nommée Eschive qui épousa successivement Gérard de Montaigu et Balian d'Ibelin, et peut-être un fils Eudes de Montbéliard, qui devint à son tour connétable de Jérusalem.

Outre les enfants de Gauthier, la famille de Montbéliard en Palestine se composait encore d'une dame nommée Alix, que quelques auteurs pensent avoir été aussi fille de Gauthier, mais que Ducange et M. Rey considèrent comme sa sœur. Les filiations présentent ici quelque obscurité sur deux points. Il n'est pas sûr qu'Eudes ait été le fils de Gauthier. Ducange[4] dit

[1] *Histoire d'Eracles*, l. 31, ch. 5. — De Mas-Latrie. — Tuetey, 121.

[2] *Multa casalia destruxit et civitatem cancos*. Jacques de Vitry.

[3] Le besant, d'après Leblanc, *Traité des monnaies*, p. 198, valait 10 sous tournois, et le sou 19 d'à présent; ainsi le besant valait 9 francs 50 cent. environ. M. de Vailly, estime le sou à 1. 013, ce qui porte le besant à 10. 13. Joinville, p. 460. — Michaud, XI, p. 341.

[4] Ducange, p. 379, 622.

Digitized by Google

fils ou plutôt neveu, et tel est aussi le terme auquel s'arrête M. Rey. Mais alors fils de qui? Pour porter le nom de Montbéliard, il devait nécessairement descendre ou du comte Richard ou d'un troisième fils inconnu du comte Amédée. Or, cette filiation n'existe pas. D'un autre côté Dunod s'est trompé[1] en admettant entre Eudes et Gauthier un personnage intermédiaire du nom de Hugues. Ce nom employé par Sanudo[2], s'applique évidemment à Eudes lui-même, qui d'ailleurs était arrivé dès 1218 à une certaine maturité, puisque nous le voyons à cette époque figurer au siége de Damiette en qualité de connétable du roi Jean.

Quant à la personnalité d'Alix, elle est déterminée par une phrase du lignage d'outre-mer[3] qui la désigne à la fois comme veuve du comte Bertot, femme en second mariage de Philippe d'Ibelin, sœur du comte Gauthier, et tante du connétable Eudes de Montbéliard. Il est impossible de la désigner d'une manière plus précise; mais quand et comment vint-elle en Palestine? nous l'ignorons. Comment se fait-il encore quelle ne figure pas dans les généalogies d'Europe, à côté de ses frères et de sa sœur, Bonne de Scey? Peut-on présumer qu'un fils et qu'une fille aient disparu ensemble de la descendance du comte Amédée par le fait de leur émigration en Palestine? En tous cas on ne peut l'admettre qu'en ce qui concerne Alix.

Mais comme l'histoire de ces personnages se trouve plus ou moins liée à celle de Jean de Brienne, leur cousin, à qui appartient d'ailleurs le principal rôle dans les événements, c'est de lui que nous nous occuperons d'abord, sauf à revenir plus tard aux autres membres de la famille.

A la mort d'Amaury de Lusignan, et de sa femme Isabelle qui lui survécut de quelques mois seulement, les barons et les

[1] *Nobiliaire de la comté de Bourgogne*, p. 58.

[2] Marino Sanuti, *Histoire des doges de Venise*.

[3] Ducange, p. 458. — *Lignage d'outre-mer*, ch. XIX. — Voir encore Duc, p. 350, et *Lignage*, ch. VIII et XIII.

Digitized by Google

seigneurs du royaume de Jérusalem, sentant la nécessité d'avoir à leur tête un prince capable de les gouverner et de les mener au combat, avaient envoyé en Occident Aymar, seigneur de Césarée, et l'évêque de Ptolemaïs, pour solliciter Philippe-Auguste de leur donner un chevalier en état de défendre ce qui restait encore du royaume d'outre-mer. Philippe-Auguste reçut les députés avec de grands honneurs, et leur désigna Jean : « *Rex igitur Franciæ*, dit Sanudo, *deliberatione habita, respondit nunciis se daturum hominem Syriæ partibus aptum, in armis probum, in bellis securum, in agendis providum, Johannem comitem Brennensem.* » Jean était alors âgé de plus de 50 ans. Dans sa jeunesse il avait été destiné à l'état ecclésiastique; mais plus avide de la gloire des combats que des palmes de la religion, il refusa d'obéir à la volonté de ses parents; et comme son père voulait le contraindre de force, il se sauva dans le monastère de Citeau, où il resta pendant quelque temps, confondu avec les autres moines. Un de ses oncles l'ayant trouvé un jour à la porte du couvent dans un état peu digne d'un gentilhomme, l'emmena chez lui, et le laissa enfin libre de suivre son penchant pour les armes.[1] Sa jeunesse se passa, ainsi que nous l'avons vu, à courir les aventures en Italie ou en Palestine; et lorsque les barons de Jérusalem vinrent lui offrir le trône, ce fut avec joie qu'il accepta, et promit de les suivre bientôt à la tête d'une armée.

Mais il était dès lors difficile de réchauffer l'enthousiasme des Francs pour les expéditions d'outre-mer; et après bien des démarches restées sans résultat, Jean de Brienne partit n'emmenant que 300 cavaliers. Le roi Philippe lui avait donné 40,000 livres; et les Romains, à la sollicitation du pape, lui en prêtèrent 40.000 autres. C'est avec ces ressources qu'il aborda à Caiphas, le 13 septembre 1210, et dès le lendemain

[1] MICHAUD, liv. XII, p. 366. — GIBBON, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, ch. 61.

Digitized by Google

il fut couronné à Tyr, ainsi que Marie Yolande, avec une magnificence peut-être plus grande que ne le comportait l'état du royaume.

Ainsi une grande partie de la descendance du vieux Thierry de Montbéliard était réunie en Palestine, où le nouveau roi avait d'ailleurs retrouvé nombre de ses anciens compagnons d'armes. Depuis plus d'un siècle que subsistait le royaume de Jérusalem, bien des familles nobles, venues de France pour la plupart, s'y étaient établies à demeure, tantôt conservant les noms qu'elles avaient portés en Europe, tantôt adoptant les noms des fiefs qui leur avaient été attribués. Ces familles, s'alliant pour la plupart entre elles, s'étaient peu à peu considérablement multipliées ; et comme elles possédaient généralement de vastes domaines, récompenses de leurs travaux, elles occupaient en même temps dans l'Etat de hautes positions, et jouissaient d'une illustration méritée. Ainsi les Montbéliards, unis dès la France à la maison de Brienne, s'étaient alliés en Orient aux Lusignans, aux Ibelin, aux de Bure, aux Montaigu ; et plus tard leur descendance se retrouve encore en Arménie, à Constantinople, à Athènes, unie aux Courtenay, aux Villehardoin, et à tous les grands noms qu'illustrèrent les croisades.

Gauthier, chef de la famille en Palestine, n'avait survécu que quelques années à l'avénement du roi Jean. Eudes, selon toute apparence, né encore en Europe d'une première femme inconnue, était devenu prince de Galilée et seigneur de Tabarie, par son mariage avec Eschive, fille de Raoul de Bure et d'Agnès de Sajette ou de Sidon.[1] Sa sœur cadette, Eschive, née, ainsi que nous l'avons dit, de Bourgogne de Lusignan, épousa en premières noces Gérard de Montaigu, neveu de l'archevêque de Nicosie, Eustorge, descendant d'une famille noble d'Auvergne, dont le château en ruines se voit encore

[1] DUCANGE, *passim*.

Digitized by Google

sur les collines qui entourent Billon. A la mort de ce seigneur, elle épousa vers 1233, Balian III, d'Ibelin, seigneur de Baruth, neveu d'Alix de Montbéliard et de Philippe d'Ibelin, comme elle en était elle-même la nièce. Ce mariage fut d'abord cassé par l'archevêque de Nicosie pour cause de parenté : en effet Eschive était petite-fille d'Eschive d'Ibelin, première femme du roi Amaury, père de Bourgogne, et cousine germaine de Jean d'Ibelin, le vieux, père de Balian. Cependant le pape Grégoire IX finit par accorder les dispenses nécessaires à cette alliance.

Cette famille d'Ibelin dans laquelle s'absorbent et disparaissent successivement les Montbéliards [1], était au nombre des plus illustres et des plus haut placées de Palestine. Le roi Foulques, après avoir fait construire le château d'Ibelin, à l'emplacement de l'ancienne ville de Jamnia, pour protéger Jérusalem contre les Sarrazins, alors maîtres d'Ascalon, en avait confié la garde, ainsi que celle de Mirabel qui en était voisin, à un brave chevalier français, nommé Balian ou Barbisan, des vicomtes de Chartres, et de la famille de Puyset. Ce Balian, que l'on distingue par le surnom de Balian le Français, épousa l'héritière de Rames, Helvis ou Heloïs ; et leurs enfants, tout en ajoutant à leur qualité la désignation du fief particulier dont ils étaient détenteurs, gardèrent cependant tous le nom d'Ibelin qui devint celui de la famille. Ce furent généralement de braves guerriers et de savants légistes, dont les travaux restèrent au nombre des monuments remarquables de l'époque.

Hugues, l'aîné des fils, mourut sans postérité d'Agnès de Courtenay, première femme d'Amaury de Jérusalem. Baudouin, seigneur de Rames, le second des fils, fut père d'Eschive, reine de Chypre.[2] Bernard le trésorier raconte au sujet de ce

[1] Ducange, p. 360. — Guillaume de Tyr, liv. XIV-XV. — *Lignage d'outre-mer*, ch. XI.

[2] *Bibl. des croisades*, t. II, p. 573.

Digitized by Google

Baudouin un trait assez singulier. Il avait été fait prisonnier par les Musulmans; à la prière de quelques émirs dont il avait gagné la bienveillance, Saladin fixa sa rançon à 2,000 besans d'or, et on convint que si Beaudoin ne pouvait payer, on lui arracherait deux dents. Le prisonnier ayant dit qu'il ne pouvait payer une somme si forte, Saladin ordonna qu'on exécutât l'autre condition. Cependant Baudouin, qui ne se souciait nullement de subir l'opération, promit d'essayer de trouver l'argent, et envoya vers son frère Balian, le priant de venir à son secours. Balian paya le tiers de la dette, et donna des otages pour le surplus. Ainsi délivré, Baudouin vint à Jérusalem, et de là se rendit à Constantinople pour solliciter de l'empereur le reste de sa rançon. L'empereur, par estime pour Baudouin et par considération pour Balian qui avait épousé une princesse grecque, Marie Commène, fit dresser un trône dans son palais, et y fit asseoir Baudouin que l'on couvrit de pièces d'or, jusqu'à la tête. Revenu à Ptolémaïs, il acheva ainsi de payer le reste de sa dette.

Balian II, frère cadet de Beaudoin, seigneur d'Ibelin et de Naples ou Naplouse, avait, comme nous venons de le dire, épousé Marie Comnène, veuve d'Amaury de Jérusalem. Ce fut lui qui tint dans ses bras le petit Baudouin V lors de son couronnement. Le roi Baudouin IV, raconte le continuateur de Guillaume de Tyr [1], ordonna que le fils de Sybille, âgé de 5 ans, fût couronné. « Il fit emporter l'enfant à un chevalier entre ses bras jusqu'au temple Dominus, parce qu'il estoit petit, qu'il ne volait mie qu'il fut plus bas d'eux. Le chevalier estoit grand et élevé, et si avoit nom Balian d'Ibelin, l'un des barons de la Terre. » Après la bataille de Tibériade, les habitants de Jérusalem, menacés d'un siége par Saladin et résolus à se défendre, mirent à leur tête Balian, que dési-

[1] *Cont. de* Guillaume de Tyr. — *Bibl. des croisades*, t. I. p. 367. — Ducange.

Digitized by Google

gnaient à leur choix son expérience et ses talents militaires. Aussitôt il s'occupa de réparer les murs de la place, de la mettre en état de défense, et de rétablir la discipline parmi les guerriers qui s'y trouvaient. Bientôt on vit flotter les étendards du sultan; mais les sorties vigoureuses des assiégés et leur résistance désespérée arrêtèrent l'élan de l'ennemi, qui dut en venir à un siége en règle. Saladin fit miner les tours de la place sans que ses défenseurs pussent s'y opposer, et, hors d'état de lutter plus longtemps, Balian dut songer à traiter. Ce fut encore lui qui régla avec le soudan les conditions de la capitulation, et grâce à son énergie, grâce encore à quelques succès obtenus par les chrétiens pendant les pourparlers, la population de Jérusalem, que Saladin avait juré d'exterminer, échappa à la mort ou à une dure captivité.

Il mourut vers 1193, laissant de sa femme Marie une nombreuse lignée, dont deux membres nous intéressent particulièrement : Philippe, qui épousa Alix de Montbéliard, et Jean, désigné sous le nom de Jean le vieux, époux en premières noces d'Heloys de Nephen, puis de Mélissende ou Melusine, héritière d'Arsur. Philippe, bailli de Chypre dès 1218, fut spécialement chargé de l'administration de ce royaume pendant la minorité du roi Henri Ier. Il mourut en 1228, et sa femme Alix lui survécut jusqu'en 1244. Ils laissèrent après eux Marie, qui mourut religieuse, et Jean, que le roi Henri fit comte de Jaffa et d'Ascalon. Ce dernier fut, comme nous le verrons plus loin, un des plus illustres chevaliers de son temps, et un des hommes dont le roi saint Louis apprécia particulièrement la sagesse et les conseils. Jean le vieux, que Philippe de Navarre et son neveu Jean de Jaffa mentionnent comme étant un homme supérieur tant par ses talents militaires et son habile administration, que par son profond savoir en jurisprudence, fut à la fois seigneur d'Ibelin, de Baruth et d'Arsur. Mais, quoique désigné aussi comme seigneur d'Ibelin, il ne posséda pas effectivement cette châtellenie qui

Digitized by Google

était retombée entre les mains de Malek Adel en 1187, encore du vivant de Balian II, et qui ne fut reconquise que postérieurement à la mort de Jean, survenue en 1234. Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'histoire de ce seigneur que nous trouverons associé à toutes les luttes que soutinrent les barons de Chypre et de Palestine pour s'affranchir de la domination des Allemands sous Frédéric II. Il fut père de Balian III, qui eut Baruth dans son lot, et épousa Eschive, fille du connétable Gauthier; de Baudouin, sénéchal de Chypre, dont le fils Philippe épousa Simonne, fille du connétable Eudes; de Jean, seigneur d'Arsur et connétable de Jérusalem en 1251; de Guy, connétable de Chypre, qui se trouva avec Baudouin, encore un des frères, au siége de Damiette en 1248, et partagea toutes les infortunes de saint Louis; de Hugues, qui mourut jeune et sans postérité, et enfin d'Isabelle.

Il n'entre point dans notre plan de pénétrer plus avant dans les diverses ramifications de la famille d'Ibelin; mais comme les divers personnages que nous venons de mentionner, vont tous prendre place dans la suite de ce tableau et mêler leur personnalité aux événements que nous avons à raconter, il importait de faire connaître par avance leur filiation, et en particulier les relations de parenté qui les unissaient aux Montbéliards, de manière à n'avoir point à revenir sur ce sujet. Ces indications suffiront du reste pour la clarté de notre récit, auquel il importe de revenir.

Le connétable Eudes fut le compagnon et le lieutenant du roi Jean de Brienne dans toutes les guerres de ce prince en Palestine et en Egypte. Les trois premières années de son règne s'étaient passées dans des luttes assez obscures et sans résultats décisifs contre les Sarrasins. Ses appels aux guerriers d'Europe n'étaient point entendus, et les souverains de l'Occident étaient eux-mêmes trop occupés de leurs propres affaires pour prêter l'oreille aux plaintes des chrétiens d'Orient. Ce ne fut qu'après que l'Europe eut recouvré quel-

Digitized by Google

que tranquillité, qu'Innocent III parvint à organiser la cinquième croisade. Les événements qui s'y rattachent, sont liés trop intimement à l'histoire générale pour que nous ayons à nous y arrêter. On sait de quels revers furent suivis les premiers succès du roi Jean, et les désastres qu'entraînèrent la présomption et l'impéritie du légat du pape, Pélage, qui repoussa opiniâtrement la paix et les conditions avantageuses offertes par le soudan du Caire. Eudes partagea la gloire et les souffrances de son souverain qu'en son absence il suppléait à la tête de l'armée. Lorsque le roi eut été contraint de sacrifier Damiette qu'il avait gardé trois ans, et de se livrer aux Musulmans comme caution de la restitution de la place, on l'amena devant le soudan, et après qu'il se fut assis, il se mit à plorer.[1] Le soudan regarda le roi qui plorait, et lui dit : « Sire, pourquoi plorez-vous ? » — « Sire, j'ai raison, répondit le roi, car je vois le pople dont Dieu m'a chargé, périr au milieu de l'eau et mourir de faim. » Le soudan eut pitié de ce qu'il vist le roi plorer ; si plora aussi ; lors envoya trente mille pains as povres et as riches, et ainsi leur envoya quatre jours de suite.

Jean ramena à Ptolémaïs son armée décimée par la faim, les maladies et le fer ennemi. Dans l'intervalle il avait perdu sa femme Marie Jolande[2], morte en lui laissant une fille également nommée Jolande, et il avait épousé en secondes noces Estéfénie[3], fille de Livon ou Léon, roi d'Arménie. Celle-ci succomba à son tour en 1220, peut-être à la suite d'un acte de violence de son mari. La légende rapporte qu'à la mort du roi Livon, Jean de Brienne, voulant faire valoir les droits au trône d'Arménie, résultant pour lui de sa femme et d'un enfant qu'il avait eu de cette princesse, quitta brusquement

[1] MICHAUD, *Histoire des croisades*, XII. — *Cont.* GUILLAUME DE TYR.
[2] DUCANGE, p. 34, 35, 124-5 et 159.
[3] Avant le mois de mai 1214.

Digitized by Google

l'Egypte[1] pour se rendre dans ce royaume; mais qu'ayant appris que la mère voulait empoisonner l'enfant pour anéantir les droits de son mari, Jean se fâcha tellement et la frappa avec tant de violence de ses éperons, qu'elle en mourut quelques jours après. Quelques auteurs pensent que le projet d'empoisonnement pourrait bien se rapporter à la princesse Jolande, qu'Estéphénie voulait faire disparaître pour assurer les droits de son fils au trône de Jérusalem. Au reste, l'enfant ne tarda pas à mourir lui-même à l'âge de 4 ans.

A. Duvernoy.

(La fin à la prochaine livraison.)

---

[1] Le roi Jean met en son lieu Ode de Montbéliard qui estoit son conestable. (*Histoire d'Eracles*.)

Digitized by Google

COLLECTIONS

ET

COLLECTIONNEURS ALSACIENS

1600-1820

Antiquités, Monnaies, Médailles, Tableaux, Manuscrits Gravures, Curiosités, etc.

—

Suite et fin.*

—

A côté de l'histoire des artistes et de leurs œuvres, l'histoire des curieux a pris dans ces derniers temps sa place légitime, et est devenue la préoccupation des érudits. La curiosité, en effet, étant la conservatrice des objets d'art, il est indispensable d'en connaître à fond les annales, sous peine de laisser une lacune considérable. Pour répondre à ces observations très justes d'un érudit parisien, M. L. Courajod[1] nous allons tracer le portrait de quelques collectionneurs alsaciens d'après des écrits contemporains:

« Schurer, professeur de physique, a publié il y a peu de temps un traité sur cette science. C'est un homme alerte, actif et tout à fait à la hauteur de sa position; mais comme il est obligé de se servir de la langue latine, pour mieux se faire comprendre de tous ses élèves[2], son accent, sa manière de

* Voir les livraisons (Janvier-Février-Mars et Avril-Mai-Juin 1875).

[1] *Livre-journal* de LAZARE DUVAUX, Paris 1873.

[2] L'Université de Strasbourg était fréquentée par des jeunes gens de toutes les parties de l'Europe.

Digitized by Google

s'exprimer ont quelque chose de fort désagréable; défaut qui arrive fréquemment aux plus grands savants. Sa collection d'instruments de physique est très remarquable; il l'augmente tous les jours, et il continue à faire de belles expériences.[1]

« Le professeur Hermann enseigne avec distinction l'histoire naturelle et la botanique. La première de ces sciences est sa spécialité, et il y atteint un haut degré de perfection. Son cabinet d'histoire naturelle est très remarquable et bien classé. Il l'a formé avec ses propres ressources et il lui a coûté des sommes considérables.[2] D'après ce qui m'a été dit, les débuts d'Hermann furent assez pénibles. Il fut longtemps professeur extraordinaire avec un petit traitement et même sans traitement. C'est ce qui le fit briguer et obtenir d'abord une place de professeur de philosophie; puis une chaire étant vacante à la Faculté de médecine, il la remporta. Ces petits désagréments ne seraient pas arrivés, si on eût créé de suite pour lui une chaire d'histoire naturelle, dont il était si digne.

En 1776, Sander[3], professeur au Gymnase de Carlsruhe, connu par plusieurs ouvrages de dévotion et d'histoire natu-

[1] *Briefe eines reisenden Deutschen an seine Bruder*, in Heidelberg, Francfurt und Leipzig, 1789, in-8° p. 389. (Vingt lettres très intéressantes sur Strasbourg.)

[2] Hermann avait emprunté, quelques années avant sa mort, une somme considérable à gros intérêts pour payer à un voyageur allemand les modèles de Poli. Le cabinet de minéralogie de Delisle-Romé à Paris avait de lui de l'albâtre ou spath vitreux de Giromagny.

Sur ses dernières années, il avait été autorisé par l'administration départementale à donner des leçons dans son riche cabinet. Le jeune comte de Custine de Niderwiller prit des leçons d'histoire naturelle près de lui.

[3] *Beschreibung seiner Reisen durch Frankreich, das Niederland, etc.* Leipzig. 1783, t. I, p. 5. Je dois à la bienveillance de M. Dagobert Fischer, de Saverne, ce passage curieux. Le pasteur Oberlin visita en 1780 Sander à Krondingen dans le pays de Bade.

Digitized by Google

relle, ne manqua pas de visiter les collections du célèbre professeur.

« Admirable cabinet, dit-il, par la quantité d'objets qu'il renferme et par l'ordre et la propreté qui y règnent; presque tous les insectes y sont, même les plus petits, fixés sur des tablettes blanches avec des étiquettes, et classés dans des vitrines; il y a beaucoup d'amphibies : *Amphib. reptil. Linne*, la *Rana pipa*, un jeune crocodile dans un bocal; des écailles de tortue, la *Testud. imbricat;* des poissons non empaillés, le *Chattudon*, le *Diodon*, le *Cyclop*, mais évidés avec leur épiderme et leur forme extérieure, et placés sur des supports en bois noir travaillé au tour.

« En fait de mammifères empaillés[1], des blaireaux, des marmottes, le chat d'Espagne, des belettes, des rats, etc., de grandes pierres de bezoard, si rondes et si polies que l'on aurait dit qu'elles sortaient des mains du tourneur. Ces objets sont enfermés dans une chambre plus longue que large. Chaque oiseau est sur un support spécial; le pinson pourpré (cardinal) de l'Inde occidentale; un colibri au bec long et pointu, mais auquel manque un brillant plumage; des oiseaux magnifiques du Mississippi; le phalarope *Phal. Atlas*, bien moins beau que celui donné dans l'ouvrage de Gramer. Des serpents dans l'esprit de vin, et une tête de vipère avec les deux dents à venin; des œufs très gros, ceux de tortue couverts d'une membrane calcifère semblable à du parchemin, des nids d'oiseaux et d'insectes; beaucoup de plantes coralloïdes, *Madrepor Millepor. Sertular. Alcyon*, *Gorgon*, beaucoup d'éponges, le *Gordius Medin.* le *Tania Solum*, et autres, des aphrodysiaques et beaucoup de coquilles rangées dans des tiroirs.

« Puis, une tête de Méduse d'une grande dimension suspendue

[1] En 1806 on s'adressait à Guillaume Hering, comme artiste empailleur. Adorne, rue Brûlée, avait la spécialité pour les instruments de physique.

Digitized by Google

dans une vitrine; des étoiles de mer grandes et petites, desséchées et placées dans des tiroirs, des mollusques, un escargot dont l'extrêmité des sphères et l'ouverture sont sur le même côté. Parmi les pétrifications, des spongiaires, des cornes d'Ammon énormes, un grand *Madrepore* pétrifié de la Champagne, pesant de 6 à 8 livres; c'est un fragment de *Terra filicina*, dont mon briquet faisait sortir beaucoup d'étincelles. Il faut mentionner aussi des crustacés, des embryons et autres productions monstrueuses.

« Je n'ai vu en fait de régne végétal qu'un essai pour conserver les fruits; on les remplit de cire; mais ce moyen fut bientôt mis de côté.

« La minéralogie était représentée par des sels, du soufre du Vésuve; un diamant que l'on estime 3,060 francs, et près duquel le straus n'est plus rien; il y a encore quelques pierres précieuses; l'*Oculus cati*, un onyx, des échantillons de chaque métal; de la *platina del Pinto*, en assez grande quantité, dont l'once a coûté d'abord dans le principe 100 livres et dont le prix ne tarda pas à se payer 300; un grand nombre d'hématites, des échantillons de Mercure, etc. »

L'économiste Carl Cranz [1] parle également du cabinet Hermann et de l'accueil bienveillant que lui fit en juin 1801, le docteur Hammer.

« La Faculté de médecine, continue le voyageur anonyme de 1789, a fait une grande perte dans la personne des professeurs Lobstein et Spielmann, mais leurs successeurs font tous leurs efforts pour marcher dignement sur leurs traces.

« Le professeur Oberlin a une belle bibliothèque, un petit cabinet d'antiquités, et comme le professeur Spielmann, un beau médaillier.[2]

[1] *Voyage* (en allemand). Leipzig, 1802, t. I, p. 43.

[2] En 1789, on ne comptait cependant en Alsace que trois membres associés aux Académies royales de Paris; Brunck (belles-lettres); le baron

Digitized by Google

« Il est du petit nombre de ces hommes rares dont un pays s'honore et qui, par conséquent, sont dignes de toutes les faveurs qu'un gouvernement éclairé peut répandre sur eux pour sa propre gloire, observait avec raison le préfet Laumond.[1] »

Une des dernières dissertations qu'écrivit Oberlin, fut une note sur un bas-relief faisant partie de sa collection et sur lequel on voyait une tête cornue, que le vulgaire prenait pour le portrait d'Attila. Cette sculpture provenait d'un mur de la ville. Un autre bas-relief presque identique avait été brisé pendant la Révolution.

En 1862, M. Brunet de Presles, de l'Institut, donna quelques manuscrits de ce savant modeste à la bibliothèque de Strasbourg, et la ville de Nancy, voulant perpétuer la mémoire de l'auteur des *Recherches sur le patois lorrain*[2], a donné son nom à une de ses rues.

Le poète Ehrenfried Stœber lut à la séance du 17 mai 1807 de la Société des arts et sciences de Strasbourg, une notice sur le professeur Oberlin. Cette notice est devenue très rare.

L'estampage d'un monument du *Museum Schœpflini* se trouve à la galerie archéologique de la ville de Metz : c'est le bas-relief de la déesse Dirona, trouvé en 1751 sur les bords du Merlebach lors de la création de la forge de Sainte-Fontaine près Forbach.

de Dietrich (sciences), et Lombard (chirurgie). Ce dernier avait peut-être remplacé le docteur mulhousien Willius, qui figure comme associé à l'Académie royale de chirurgie dans l'*Almanach royal* de 1777.

[1] *Statistique du Bas-Rhin*, an X, Paris, in-8°.

[2] Il est hors de doute que le conventionnel Grégoire, curé d'Emberménil, donna à Oberlin tous les passages relatifs à l'arrondissement de Lunéville. L'auteur d'une bonne *Histoire de Lunéville*, 1829, M. Marchal, y a inséré quelques pièces de vers tirées des *Recherches*.

Le récent éditeur des *Poésies populaires de la Lorraine* n'a pas jugé à propos d'utiliser l'ouvrage « rare et recherché » du philologue strasbourgeois.

Digitized by Google

Le docteur Charles-Jean-Frédéric Grimm[1], médecin ordinaire du duc de Saxe-Eisenach, serait parfaitement inconnu en Alsace, s'il n'avait pas eu l'heureuse pensée de livrer à la postérité ses impressions de voyage. Ce qu'il dit de Strasbourg, est très curieux; ses descriptions, et particulièrement celle de la cathédrale, sont d'une naïveté rare. Il est vrai qu'au XVIIIe siècle, on était bien arriéré en fait d'archéologie. Quoi qu'il en soit, le passage relatif au château épiscopal peut trouver sa place ici :

« Je n'avais pas encore vu le palais du cardinal à l'intérieur, et j'avais destiné à cette occupation, la matinée d'aujourd'hui (janvier 1774). Il est facile d'y entrer moyennant une petite gratification à la concierge. Le bâtiment, assez vaste, n'a qu'un étage et est en pierres de taille. Les appartements d'apparat que l'on montre aux étrangers, sont tous au premier. On y entre par une grande salle pavée en marbre. De là on parvient dans les salles réservées au séjour de la famille royale[2], remplies de somptueux ornements, un très beau parquet, des chaises richement dorées, des cheminées en marbre, des tapisseries en soie rouge, etc. Le cardinal Louis-Constantin a placé dans la dernière beaucoup de bustes en marbre blanc, représentent les premiers empereurs romains. Je dois avouer que, sauf deux, je ne pouvais reconnaître rien d'ancien dans

[1] Né à Eisenach en 1737, mort en 1821. *Bemerkungen eines Reisenden durch Deutschland, Frankreich, etc* Altenb. 1775, in-8°, t. I, p. 183. A lire la visite à l'hôpital civil, le traitement subi par les aliénés, et ses dissertations géologiques.

[2] Marie-Antoinette étant dauphine, occupa un moment ces appartements. Le beau groupe de Niederwiller qui est au musée de Colmar, était placé dans la chambre à coucher.

Le luxe des Rohans était proverbial ; de nos jours encore, les amateurs connaissent le magnifique service qui porte leur nom. A Vienne, le cardinal de Rohan avait donné à sa livrée l'écarlate avec des galons d'or. Il avait sept pages tirés de la noblesse de Bretagne ou d'Alsace, avec gouverneur et précepteur. (Abbé GEORGEL.)

Digitized by Google

ces bustes, malgré que notre conductrice cita l'autorité de Schœpflin pour les faire prendre pour des originaux. Nous visitâmes ensuite la bibliothèque, dont les armoires grillées rangées des deux côtés, sont surmontées par des bustes et de grands vases en émail bleu.[1] Tout cela était déclaré antique; peut-être qu'un petit buste d'Alexandre-le-Grand, haut d'un pied et demi, l'était, mais les vases ne l'étaient certainement pas.[2] La bibliothèque peut consister en 3,400 volumes, Pères de l'Eglise, histoire ecclésiastique, etc.; les reliures sont somptueuses !

« Une porte à double glace séparait cette salle de la chapelle.[3] Celle-ci n'avait rien de remarquable, et était plus petite que toutes les pièces que j'avais traversées jusqu'ici. Au dessus de l'autel se trouvait un tableau d'une beauté ravissante. Plus on le regarde, plus on y trouve de beautés. Ce tableau repré-

[1] L'Hôtel-de-Ville possède les deux plus grands et les deux plus riches vases japonais connus. Ces magnifiques pièces, d'une exécution merveilleuse, proviennent du dernier prince-évêque. Elles souffrirent beaucoup de l'incendie arrivé, il y a dix ans, et qui faillit consumer les médaillons de chasse et les clés de la ville en vermeil, ouvrages de Kirstein; de magnifiques glaces volèrent en éclats.

Les belles tapisseries des Gobelins représentant le *Parnasse* et le *Jugement de Pâris*, d'une fraîcheur et d'un ton incroyable, et faites d'après les cartons de Raphaël, proviennent peut-être aussi du palais épiscopal.

La bibliothèque donnait sur la rivière, et deux fenêtres avaient jour sur la rue du Château, rue qui longeait aussi la chapelle.

[2] On peut s'en assurer; vases et bustes sont encore sous le péristyle et dans les salles.

[3] Cette porte, peinte comme toutes les pièces, en blanc avec ornements en or, est surmontée du chiffre doré du cardinal Armand *A. R.* La chapelle avec ses deux fenêtres est encore, sauf l'autel, telle que l'a vue le médecin saxon. C'est un appartement toujours aussi riche et aussi élégant, malgré les dégradations du temps. La parure or et blanc, jadis trop coquette, est devenue plus respectable en se fanant. Un bureau de bibliothécaire remplace l'autel. La chapelle des princes-évêques de Strasbourg, grands-aumôniers de France, est aujourd'hui la chancellerie de la bibliothèque provinciale.

Digitized by Google

sentait la naissance du Christ. Marie tient le divin enfant sur ses genoux; de l'enfant rayonne une clarté trop faible pour éclairer toute la scène, mais encore assez vive pour permettre de voir dans l'obscurité un chien couché dans un coin et des bergers qui regardent par la porte. Cette peinture peut avoir 6 pieds de haut sur 5 de large. La concierge nous assura que le duc d'Orléans avait voulu l'acheter en la couvrant de pièces d'or. Elle nous dit que c'était un ouvrage de Corrège.[1]

« Les autres appartements sont petits et ne méritent pas d'être vus, si ce n'est pour leurs beaux meubles.[2] Il y a, entre autres, des armoires d'un travail inimitable, et un lustre en cristal de roche qui doit répandre une clarté éclatante, car la plupart des pièces étaient de la grosseur d'un œuf de poule. La plupart du temps, le cardinal est absent; la comtesse de Rothenbourg occupait les appartements du premier. »

[1] Ce tableau-panneau est encore à sa place. C'est, je crois, une bonne copie de la *Nuit* ou de la *Nativité*, du Corrége, qui se trouve à la galerie de Dresde. Les armoiries mutilées de la famille de Rohan sont au dessus; au dessus de deux portes qui se trouvent de chaque côté, sont deux autres tableaux, dont les sujets sont relatifs à l'enfance du Christ, et qui paraissent être du même peintre.

[2] Le luxe des beaux meubles était général alors à Strasbourg. Le professeur Sanders s'extasiait devant la vaisselle plate; les couteaux à lame d'argent pour le fruit, le plateau en vermeil pour le dessert; le panier en fils d'argent contenant les vins fins; les cristaux qu'il voyait partout. La princesse Christine de Saxe, abbesse de Remiremont, dépensait 400,000 francs pour meubler son hôtel de la rue des Juifs. Un simple négociant, Hoffmann, avait dans sa maison pour 30,483 francs en meubles, argenterie et bibliothèque; sa maison de Haguenau avait un mobilier estimé 9,400 francs. *(Consultation contre le comte de Lutzelbourg, 1781;)* La vente du malheureux préteur Klinglin, coupable d'avoir trop bien reçu son maître, ne produisit que 29,548 francs. *(Arch. dép. E. 1048)*. Mais qu'était-ce que tout cela, quand on pense aux meubles estimés 1,800,000 livres et aux 100,000 livres de statues que laissait à ses héritiers le cardinal de Mazarin, seigneur de Belfort, Thann, Dannemarie, comte de Ferrette, etc. Sa nièce et son héritière, la jeune duchesse de Mazarin, n'en fut pas plus heureuse. *(Causes célèbres*, 1742, t. XVI, p. 128)

Digitized by Google

Aujourd'hui que les produits de la céramique ont le privilége d'attirer l'attention générale, et que les gens du monde et les artistes aussi bien que les érudits se préoccupent des moindres manifestations de cet art, apprécié encore il y a quelques années, par un nombre restreint de curieux[1], il est peut-être intéressant de signaler la façade d'une maison, aujourd'hui disparue, de la rue de la Nuée-Bleue, et dont la construction pouvait remonter à l'année 1730. Cette façade était, d'après Hautemer, couverte de grandes pièces de faïencerie en camaïeux, incrustées sur la muraille et accompagnées d'une grande quantité de petits ornements de très bon goût, tous modelés en terre cuite et blancs sur fond rouge, couleur de brique. C'était l'œuvre d'un potier de terre, faiseur de fourneaux, qui devait être un habile modeleur.

Les événements de 1870 occasionneront de sérieux obstacles au chercheur courageux qui entreprendra un dictionnaire iconographique alsacien. Où retrouver maintenant les traits de beaucoup de savants dont la présence en Alsace était un honneur pour le pays? Les collections du Temple-Neuf conservaient les portraits d'une foule d'hommes illustres, et principalement de professeurs de l'ancienne Université. On peut en voir les noms dans Hermann.

En 1864, un amateur bien inspiré fit reproduire par la photographie les traits pâlis et amaigris par l'étude, de l'astronome Keppler, dont l'année précédente M. Bertrand avait lu l'éloge en séance publique de l'Institut de France. Keppler était représenté avec l'habit étroit et la barbe du temps d'Henri IV Une main amie avait fait mettre cette inscription sur un des côtés du tableau :

[1] G. Duplessis, *Bolybiblion*, 1873, p. 25. — De nos jours, un amateur distingué de Strasbourg, M. le baron Le Bel, a continué l'intéressant travail sur les manufactures de faïence et de porcelaine d'Alsace et de Lorraine, travail interrompu par la mort de regrettable Tainturier.

Digitized by Google

JOHANNIS KEPPLERI
Mathematici Cœsarei
hanc imaginem
ARGENTORATENSI BIBLIOTHECÆ
Consec.
MATHIAS BERNECCERVS
Kalend. Januar. Anno Christi
M. D. C. XXVII.

Le professeur Bernegger avait reçu de Keppler ce portrait qui passait pour le plus ressemblant[1], et qui a été détruit, lors de la fatale nuit du mois d'août.

Lors du sac de l'Hôtel-de-Ville, le portrait du roi et des deux premiers magistrats se trouvaient dans la salle d'honneur. Ont-ils été détruits? Les traits du premier « roi des François » se trouvaient grossièrement gravés au trait sur une pierre provenant de la Bastille, et déposée à la Bibliothèque. On y lisait: *Ex unitate libertas, anno primo 1789;* et plus bas: « Cette pierre vient d'un des cachots de la Bastille. »

On voyait à l'arsenal le portrait d'un pacha, gouverneur de Bude, fait prisonnier en 1599 par un volontaire strasbourgeois, et la reconnaissance avait placé dans la salle chapitrale de Saint-Pierre-le-Neuf les traits de l'électeur Charles-Théodore, qui avait rendu au chapitre quelques terrains litigieux.

CAROLO THEODORO ELECTORI
PALATINO, MAJORVM NOMINA
Pie Solventi
Capitulum In s. Eccl. col. D. Petri jun. Argent.
MDCCLXXV.

L'abbé Rumpler, qui avait aidé aux *négociations*, reçut du prince un service en porcelaine de Frankenthal. L'amour de

[1] Le *Magasin pittoresque*, 1853, a donné un portrait de Keppler qui ne ressemble nullement à celui de Strasbourg.

Digitized by Google

la peinture poussa l'abbé dans des spéculations moins heureuses; surtout celle qu'il entreprit pour aider un colonel en retraite, le marquis de Chevigney, amateur de tableaux, qui lui en avait vendu quatre à 15 louis la pièce, qu'il devait encore à un brocanteur de Mannheim. Toute cette belle affaire faillit ruiner l'abbé et lui faire vendre sa petite galerie qu'il avait eu la précaution de commencer à Venise en achetant en 1770 une madone peinte par Lazarini. Il avait fait don au chœur de son église d'un *Saint Paul prêchant.*[1] Le goût des tableaux à était la mode à Strasbourg: Le baron F. O. de Wurmser avait formé une collection, et le prévôt de Regemorte en avait eu une d'un colonel qu'il vendait à vil prix à 4 livres la pièce. Quant aux tableaux de famille, en cas de décès, ils étaient remis au tuteur qui devait les rendre aux héritiers à leur majorité. Cela évitait leur dispersion, comme cela arrive souvent de nos jours.[2]

Ce n'est pas seulement à Strasbourg que les portraits disparaissent. Une coupable négligence, bien plus que les événements et le temps, disperse ces monuments précieux. Jadis, ils étaient autrement respectés. Ils décoraient les murs de la salle où le chef de famille avait son *trésor*, et qui portait le nom significatif de *chambre des couches*. Les livres de prière à couvertures d'argent, les écuelles et les gobelets en vermeil[3], les cristaux, étaient posés sur de magnifiques buffets en chêne. On peut voir dans l'*Alsace française*, 1706, une de ces chambres (*Femme revenant de la ville*).

Presque toutes les abbayes avaient la série peinte de leurs

[1] *Histoire d'un chanoine*, p. 95.

[2] Voir les *Mémoires pour M. d'Elwert et Mad. de Noblat ;* Colmar, 1771, in-4°.

[3] L'orfévrerie et le beau vermeil de Strasbourg, jouissaient d'une réputation méritée depuis un temps immémorial. Dans le pays de la Sarre, Saar-Union, sur une échelle moindre, avait la renommée pour la bijouterie villageoise.

Digitized by Google

supérieurs. La petite église de Singrist conserve le portrait de l'abbé Anselme de Marmoutier, 1763. Le séminaire possède quelque portraits des princes de Rohan. Où sont passés les portraits des abbesses d'Andlau, dont parle Grandidier? Ils ont suivi le sort de l'abbaye...

Quelques châteaux conservent des galeries de famille. Les propriétaires les ont mises avec la plus aimable bienveillance à la disposition de l'auteur de l'*Alsace noble*.[1] Le petit château de Soultzbach, malgré son changement de maître, a une salle remplie de portraits des barons de Schauenbourg, dont le souvenir est resté populaire dans la vallée. On y a ajouté des armes, des meubles et des objets d'art qui leur ont appartenu.[2]

La vieille comtesse de Lutzelbourg, la *chère grande femme* de la marquise de Pompadour, et que sa correspondance avec Voltaire a sauvée de l'oubli, avait dans son château de l'Ile-Jars quelques portraits de ses ancêtres. Voltaire désirait ardemment avoir une copie de son portrait de la célèbre favorite. Enfin le 10 octobre 1761, elle lui envoya ce qu'il désirait. Mais la mort de la marquise fit rompre toute correspondance; l'appui de la comtesse était devenu inutile au célèbre écrivain.[3]

Les musées actuels de Mulhouse, de Saverne et de Colmar possèdent beaucoup de portraits. A Londres, au palais Saint-James, il existait, dans une des galeries, une réunion de portraits qui peuvent intéresser l'Alsace: *W. Musculus*, *Zwingle*, *Rod. Gualter*, *Th. Bibliandre*, *Polyander*, *Simon Grynæus*, *C. Pellican*, *Pierre Martyr*, auquel Musculus adresse une élé-

[1] Châteaux d'Osthausen, de Grundstein, du Jægerthal, etc.

[2] L. LEVRAULT, *Musée pittoresque et historique d'Alsace*.

[3] Les lettres de Voltaire à la comtesse ont été souvent réimprimées. L'Ile-Jars, aujourd'hui propriété de M. le professeur Schützenberger, a été complètement dévastée pendant la guerre.

Digitized by Google

gante pièce de vers latins. C'est avec satisfaction que le duc de Saxe, Jean-Ernest, les vit en 1613.[1]

Les mêmes portraits se retrouvent gravés sur bois dans un petit volume assez rare: les *Icones sive imagines virorum* de Reussner, Strasbourg, 1590, in-12, XIX-428.

Les bustes de Louis XV *(Lemoine)*, de Louis XVI *(Houdon)*, du cardinal de Rohan *(Bouchardon)*, de Kléber *(Masson)*, d'Oberlin (*Ohmacht*), de Charles X (*Flatters*), de Kirstein, ont disparu avec le musée de l'Aubette. Il ne reste plus rien des portraits de l'historien Kentzinger, de l'archiprêtre Vion, du sculpteur Ohmacht, de Salomé Preslerin. Feu M. Simonis, cet amateur si éclairé, avait quelque temps donné au même musée un des meilleurs ouvrages du sculpteur Grass, l'auteur de la belle statue de Kléber.[2] C'était le buste en marbre blanc de l'abbé Grandidier. En faisant ce beau cadeau à la ville, M. Simonis croyait préserver cet œuvre d'art de tout danger; le contraire arriva malheureusement.[3]

Le musée de Strasbourg en 1807 se composait de quarante-huit toiles dont quelques originaux de diverses écoles. Le premier gouvernement impérial l'avait enrichi de quelques plâtres tirés des collections du Louvre.[4] Le musée aurait pris une grande extension, grâce à l'école de dessin fondée à Strasbourg en 1762 par le Magistrat, sur les instances de l'amateur Pierre

[1] I. W. Nevmaur. *Reise in Frankreich, Engelland, etc.* Leipzig, in-4°, p. 179.

[2] Au concours pour cette statue, Grass obtint facilement le premier prix. Il y avait cependant des sculpteurs « à la mode »; Pradier resta sur le carreau, au grand désespoir de l'*Artiste*, et de son rédacteur en chef.

[3] Paul Ristelhuber. *Bibliographie alsacienne*, 1874, p. 95.

La statue d'une autre célébrité strasbourgeoise, celle de Jacob Sturm, a été mise en pièces au Gymnase.

[4] En thermidor an IX, les consuls de la République avaient déjà compris le musée de Strasbourg au nombre de ceux qui devaient recevoir des tableaux.

Digitized by Google

Mayno. Cette école fournit beaucoup de sujets remarquables, malgré que le premier professeur Alterwangen fût un peintre médiocre.[1]

C. Guérin[2], qui a donné une notice intéressante sur cet établissement, indique huit cabinets de tableaux à Strasbourg en 1807, dont les principaux étaient ceux connus de *Mathieu-Faviers*, *d'Arrois* et celui de *Mertian* (*F*-*X*), négociant, membre du jury pour l'instruction primaire.

Etant à Vienne, l'apothicaire de l'empereur, Cadet Gassicourt, ne manqua pas de visiter les principales collections de tableaux et de gravures. Il cite celle du Mulhousien Maurice Fries, comte de l'Empire, dont le portrait nous a été conservé grâce au crayon de Jean Guérin. Fries avait formé une des collections les plus célèbres de l'Europe; il avait réuni dans son palais, où il hébergea royalement tout le congrès de Vienne, 300 tableaux de choix, 100,000 dessins ou gravures, et 16,000 volumes. En 1820, le palais de la place Joseph fut vendu, et les belles choses qu'il contenait, dispersées par des ventes faites à Vienne ou à Amsterdam. L'*Albertina*, cette splendide collection viennoise, eut pour sa part bien des raretés, les vingt premières feuilles d'un jeu de cartes datées de l'*an* 1070 *après la fondation de Venise*; l'œuvre de Lucas de Leyde; une suite unique de gravures d'Henri Aldegrever (venant du cabinet Saint-Yves), etc. François Rescherperger, l'ami et le collaborateur d'Adam Bartsch, était conservateur de la collection Fries; il passa avec la même qualité à l'*Albertina*.[3]

[1] Le dernier directeur fut le peintre Melling, de Saint-Avold.

[2] *Catalogue Heitz*. C. Guérin. Note sur l'état des arts dans les deux départements du Rhin, manuscrit in fol. (Bibliothèque de l'Université). Une des dernières lithographies faites par Guérin père, est le portrait du respectable docteur Ristelhuber, médecin en chef de l'hôpital civil, agrégé près de la Faculté de médecine en 1825.

[3] *Gazette des beaux-arts*, 1870, p. 155. — E. Muntz, *Revue d'Alsace*, 1872, p. 358.

Digitized by Google

Un autre Alsacien fixé à Vienne, M. G'sell [1], avait consacré ses dernières années et son immense fortune à la création d'une superbe galerie de tableaux anciens et surtout modernes qui, primitivement destinés à la ville de Strasbourg, vient de réaliser aux enchères la somme énorme de deux millions et demi !

Loutherbourg, peintre strasbourgeois [2], dont le nom figure souvent dans les catalogues parisiens, et dont le père, Bâlois d'origine, vint à Strasbourg comme peintre en miniature et graveur [3], — Loutherbourg, dis-je, employa, étant à Londres, un moyen original pour se procurer une belle collection d'armes. Chargé par Catherine II, de peindre le passage du Danube en 1774 par Romansow, il demanda, pour mieux se pénétrer du sujet, qu'on lui envoyât les armes employées par tous les peuples soumis à la Russie ou au sultan. Sa demande fut favorablement accueillie, et des armes tartares, géorgiennes cosaques, turques, etc., lui furent expédiées. Le tableau fut-il meilleur ? Dans tous les cas, Loutherbourg conserva tout le précieux envoi.

A la vente d'Egmont Massé, M. Simonis, croyons-nous, acheta pour 1,700 francs deux toiles de cet artiste : *Le passage du gué* et *Le repos champêtre*. Les gravures de ces deux tableaux reproduites par l'habile burin de C. Guérin, se trouvaient chez le respectable professeur Fritz.

[1] Le nom de G'sell n'est pas inconnu ; un artiste de ce nom a dessiné la statue de Gutenberg par David d'Angers, lithographiée à Paris sous la direction du sculpteur (in-fol.). Cette pièce a pour pendant la statue de Kléber, lithographiée par Schuler d'après le dessin de Grass. La statue du vainqueur d'Héliopolis a peu souffert ; mais son portrait à l'Hôtel-de-Ville, peint par J.-B. Regnault, a eu la tête emportée en 1870.

[2] HERMANN. — CH. BLANC. *Histoire des peintres*.

[3] On a de lui les portraits de J N. Frœreisen, de Bartenstein, du Saarbruckois J. G. Kuhn, professeur d'éloquence d'après Kirschner. Kuhn a réuni dans un gros volume in-4°, ses *Orationes, panegyricæ etc. Argent. 1712*. Sauf quelques notices biographiques, ce volume ne mérite pas qu'on le tire de l'oubli.

Digitized by Google

Le peintre Jean Walther [1] était un grand amateur d'oiseaux. Il n'aimait et ne peignait que les charmants habitants de la plaine éthérée. Aussi pour satisfaire son goût, parcourait-il toutes les cours de l'Europe, visitant les collections et dessinant les oiseaux qui lui manquaient. Les souverains ne manquaient pas de satisfaire sa passion en lui envoyant les plus beaux échantillons de leurs cabinets; Walther avait reçu des oiseaux du margrave F. de Bade, 1649; du comte Jean de Nassau-Saarbruck, 1663, etc. Il possédait aussi un herbier, et ses dessins ne l'empêchaient pas de transcrire au jour le jour les faits remarquables qui se passaient sous ses yeux. Cette chronique est à la bibliothèque municipale de Strasbourg [2], et son recueil d'oiseaux, l'*Ornithologia*, est à l'*Albertina*.

A la même époque vivait à Strasbourg un autre peintre passionné pour tout ce qui regardait l'histoire naturelle, Léonard Baldner, qui s'intitulait modestement *Fischer* et *Hagmeister* à Strasbourg, et qui a laissé le fruit de ses travaux dans un manuscrit in-4° oblong, dont les ornithologistes Pajus et Willhuby ont vanté dans le temps les belles planches coloriées, et intitulé : *Recht naturliche Beschreibung u. Abmahlung, des Vasser Vogel, Fischer, vier fussigen Thier, Insekten u. Gewirm, so bey Strassburg in dem Wassern sind, die ich selber geschossen und die Fisch gefangen auch alles in meine Hand gehalt.*

[1] D'après le *Stambuch* de la corporation des orfèvres, peintres..., Walther avait pour devise *cuique suum*. Ce livre contient un de ses dessins et deux de deux autres membres de sa famille, J.-G. Walther, 1680, et François Walther, 1775. Le savant Reichelt y calligraphia son nom avec cette belle pensée : *Ingenio fortuna minor 1685*. A ses moments perdus, Reichelt cultivait la poésie latine; il a chanté dans la langue de Virgile les vertus de deux de ses confrères, Frœreisen et Frantz, et en 1692, ses élèves célébrèrent son rectorat par une ode latine.

[2] Paul Ristelhuber, Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale, (*Bibliographie alsacienne*, 1872, p. 381.)

E. Muntz, Monuments de l'art alsacien à Vienne. (*Revue d'Alsace*, 1872, p. 381.)

Digitized by Google

1666. Ce remarquable volume avait passé à des parents éloignés, les Hirschel, qui le cédèrent à Silbermann.[1]

Voici le titre exact du catalogue Grauel: *Museum Grauelanium sive Collectiones regni mineralis principue historiam naturalem illustrandi a beato domino Johanne Philippo Grauel Med. D. ac Physices prof. Cap. Thom. Canon. Magnæ solertia comparatæ à filio ejus pie nuper defuncto egregie auctæ recensio. Argentorati, Tipis Joh. Henr. Heitz Univ. Tipographi 1772* (titre et une feuille indiquant que pour voir la collection, il faut s'adresser au docteur Bœhmer fils, 187 pp. in-8°). Ce catalogue est divisé ainsi: *Terræ*, *Lapides*, *Gemmæ*, *Metella*, *Sulphura*, *Salia*, *Petrificata*, *Calculi*, *Præparatæ mineralia etc.*; un appendice contient la nomenclature des fossiles suédois, don du comte de Tessin à Schœpflin, et cédés par celui-ci au *Museolum* de Grauel. Il serait assez difficile de mentionner parmi près de 5,000 numéros les pièces locales les plus remarquables. A côté de l'argile à faïence de la forêt de Haguenau, on voit 43 échantillons d'or, et de l'argent de Sainte-Marie-aux-Mines, de Giromagny, et même un morceau trouvé à Munster dans le Val de Saint-Grégoire. Les camées antiques décrits un peu trop sommairement, étaient au nombre de 19, les imitations s'élevaient à 24.[2] Parmi des objets moins précieux, figuraient le silex du *Grosser Tonne* (le Donon); un os fossile trouvé à Wissembourg en 1764; des coquilles de Barr,

[1] Silbermann a dessiné presque toutes les vues de l'Alsace (*couvent d'Alspach*, *châteaux de Ribeauvillé*, etc.) Feu Heitz avait un carton rempli de ses dessins, *Eglises de Dompeter*, *d'Altorf*, *d'Etteinhmünster*, *de Schuttern* etc. L'intelligent collectionneur avait réuni une centaine de vues de châteaux alsaciens par Imlin (1812-1825); des vues par Reiner; le *Hoh-Barr* et le *Greiffenstein* d'Helmsdorff; les environs de Wissembourg par Coste; des esquisses par Spekle, Ohmacht, etc.

Les dessins originaux des vieux châteaux situés autour de Niederbronn, dessinés pour l'ouvrage de Schweighæuser par le modeste Engelhardt, ont été anéantis par l'incendie du 24 août 1870.

[2] Saint-Martin vendait, Grand'rue, des collections d'empreintes de pierres gravées et de médailles en 1787.

Digitized by Google

une pierre calcaire du comté de Dabo sur laquelle la nature avait représenté des arbres. Le duché de Deux-Ponts avait fourni des pétrifications et du mercure; le Saarland du plomb de Saint-Avold vers *Fanum S. Ludovici* (Saar-Louis); des cornes d'Ammon de Sarrebourg. La Lorraine était représentée par de l'antimoine, et Bâle et Thionville par des coquilles, etc., etc.

Le « théâtre anatomique » créé en 1670 et installé dans la chapelle de l'hôpital conserve un don de son premier directeur, le professeur d'anatomie Sebitz. C'est une portée de jeunes sarignes qui furent l'objet d'expériences faites cent quarante six ans après par le docte Lobstein.[1] Plus tard la ville acheta les serpents et les poissons étrangers du cabinet Scheuchzer de Zurich, et en 1732 le prosecteur May commençait ses belles préparations sur l'ouïe. Mais c'est assez parler d'un musée qui ne comprenait en 1804 que 212 préparations, et qui ne rentre que d'une manière incidente dans le présent travail. De nombreux catalogues, faits avec beaucoup de soins, en retracent le rapide développement. On sait que cette belle collection, plus heureuse que celles de l'Aubette et du Temple-Neuf, a échappé à l'incendie de 1870, qui avait cependant atteint l'hôpital civil.

Le cabinet des docteurs Corvinus père et fils[2], quai des Pêcheurs, était très remarquable au point de vue minéralogique. Sa description occupe près de deux pages dans le voyage de Sander. Il y avait du mercure d'Espagne, d'Autriche, un très bel échantillon de l'Inde; du cobalt venant des montagnes de Gengenbach; des *Minera ferri globosa* des minières de M. de Dietrich; des morceaux d'argent, du plomb et du quarz de Fribourg en Brisgau; du plomb argentifère d'Alpispach

[1] J.-B. Lobstein, 1820. Grimm, Ehrmann, 1827, 1843. Un grand nombre des pièces pathologiques du Museum est le fruit des recherches du doyen Coze. (*Eloge par J. Tourdes*, 1822, p. 15.)

[2] Le médecin Corvinus fils vivait encore en 1792.

Digitized by Google

(Wurtemberg), de très beaux morceaux de quarz de la Moselle; de l'alun de Saarbruck, du cristal de roche de Bruchsal, de la terre d'Aix-les-Bains; de Wiesbaden, de Bade et de Bade en Argovie; des échantillons de marbre de l'Orient, etc.

Le musée d'histoire naturelle de Strasbourg s'accrut plus tard:

1° D'une belle suite de minéraux formée par le docteur Reissessen, un des conservateurs du Musée, et dont Ohmacht sculpta le buste au temple Saint-Thomas. Le respectable Reissessen, bon dessinateur, dressa en 1811 la première carte géologique du département du Bas-Rhin, et il fournit pour l'*Annuaire du Bas-Rhin* de 1808 d'excellents fragments sur l'origine de la population en Alsace. Mais son plus bel éloge est cette phrase de Matter : « Ses dons aux établissements de bienfaisance recommandent son nom aux siècles à venir. »

2° D'une suite de reptiles du Cap, don de M. Catoire de Bioncourt, payeur à Colmar;

3° De cinquante oiseaux empaillés, collection du chevalier de Jankowitz, offerte, à sa mort, par son père le baron de Jankowitz, député de la Meurthe, au château de Marimont, commune de Bourdonnoy;

4° De 6,500 papillons de tous les pays, contenus dans trois buffets en acajou, achetés des héritiers Franck, etc.

A la même époque, le docteur Fee collectionnait les fruits et les diverses branches de l'histoire naturelle, M. Ott, l'entomologie et principalement les coléoptères, M. Eckel, la minéralogie et la géologie. Ce dernier avait en outre quelques fragments assez authentiques de Rheinzabern et d'autres curiosités.

Les *Mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin* (1811—1829) mentionne peu de nouveaux collectionneurs. On y trouve cependant cités : 1° Un correspondant de la Société des antiquaires de France, M. Jacob Kolb, demeurant à Reims, qui fit cadeau au cabinet d'antiquités de

Digitized by Google

Strasbourg d'un beau vase en terre rouge, orné de feuillages en relief, qu'il avait acheté en 1815, lorsqu'il avait été trouvé lors de la construction d'une redoute près de la porte Nationale. 2° Le pasteur de Wendenheim, Danneberger, dont la conduite fut si courageuse lors de cette époque néfaste. 3° Le général Montrichard, baron de Bevy, fixé à la paix à Strasbourg, et qui possédait, d'après Schweighäuser, une belle suite de vases peints, dont quatre allèrent enrichir par sa générosité les collections de la ville. Ces vases rivalisaient d'élégance avec les deux que l'on voyait au château royal.[1] 4° Le docteur Lollier, de Belfort, qui avait eu de feu François Hugonin toute une suite de coquillages, cornes d'Ammon, etc., trouvés dans le rocher qui surplombe la ville, et sur lequel va bientôt s'élever le lion patriotique de Bartholdi. 5° Et M. Schimper, dont les recherches sur les mousses sont connues du monde savant.

Enfin l'éditeur du *Congrès scientifique de France*, 10e session, Strasbourg, 1843 [2], indique quelques collections qui peuvent rentrer dans notre travail. Ces collections, sur lesquelles nous n'avons pas de renseignements, sont celles du pasteur Brunner (antiquités), de MM. Ott, (entomologie, coléoptères), Kiehm et Reischoffer (tableaux). Sous la Restauration, Colmar possédait deux véritables amateurs des beaux-arts, le colonel Athalin et M. Costé, magistrat de la Cour royale, décédé député de la Meurthe et président de chambre à Nancy.

Avant la Révolution, le cloître du Temple-Neuf, disparu de nos jours, servait, en temps de foire, de marché aux marchands de livres, d'estampes, de bijoux, etc. Maintenant il faut aller

[1] SCHWEIGHÆUSER.

[2] T. I, p. 45. Bien d'autres noms se trouvent dans le volume. Les listes données sont toutes strasbourgeoises ; elles peuvent se compléter par celles que l'on trouve pour les deux départements dans la *Revue anecdoctique*, Paris, 1859, t. IX, p. 5, et dans l'*Annuaire de la Société française de numistatique et d'archéologie*, Paris, 1867 et 1868.

Digitized by Google

le vendredi au *Marché aux guenilles,* si on veut trouver quelque chose qui ressemble aux premiers de ces objets. En 1834, un colonel en retraite, M. L. Jolly, dont les campagnes n'avaient pas éteint la verve humoristique, décrivait ainsi le marché aux guenilles [1] :

« Les amateurs furètent dans les cartons jetés çà et là, ils sauvent de la destruction les marines de Vernet reproduites par le vigoureux burin de Lebas, les pochades de Rembrandt, les gueux de Callot [2]; ils recherchent avec un empressement que justifie le patriotisme, les croquis de Zix, bons ou mauvais. »

Singulière destinée des artistes! Zix [3] faisait des planches pour le *Messager boiteux du Rhin*; avec le *Messager boiteux* on faisait des allumettes, sans trop songer à Zix; plus tard enfin Denon découvrit et fit connaître son mérite à l'empereur, et la carrière la plus brillante s'était déjà ouverte devant lui, quand la mort vint arrêter ses pas. Aujourd'hui on recherche ses moindres traits; car on y reconnaît la verve et le talent qui, trop longtemps, furent méconnus parmi nous...

« Que j'aime à voir, continue le colonel, cette jeunesse fourmillant autour d'un caveau dans lequel sont entassés des

[1] *Revue d'Alsace.*

[2] En 1789, on allait les acheter chez Perlasca ou chez Fietta qui venait de s'établir. On trouvait quelquefois chez eux de bonnes toiles. Tous les ans, ils allaient en Italie, regarnir leurs magasins.

[3] Le *Hinkende Bote am Rhein* pour 1810, de Silbermann, contient quatre bois de cet artiste. Zix a également donné les dessins suivants : un pour des livres ; deux pour les *Gedichte* d'E. Stœber, Bâle, 1815 ; deux pour la *Stuziade;* plusieurs pour la *Description du Ban de la Roche* et de ses environs; un pour le *Quatuor de Pleyel*; cinq pour les *Fêtes données à l'empereur ;* etc.

Beaucoup de médaillons de Kirstein sont faits d'après des dessins de Zix.

Les trois bas-reliefs du piédestal de la colonne Vendôme, faits d'après ses dessins, représentent les trophées des peuples vaincus. Zix avait été l'élève de C. Guérin.

Digitized by Google

livres, des bouquins de tous âges et de toutes dimensions. On pêche aux Elzéviers, aux Plantins, aux Corneilles, aux Racines..»

De nos jours, le *Gimpelmärck* est bien tombé! C'est une rareté d'y trouver un Elzevir. Tout ce que l'amateur peut encore y faire, c'est une chasse à découvert d'une reliure armoriée; mais souvent dans quel état! — ou d'un modeste *ex libris* qui seul sauve le livre du pilon et du magasin de la place des Orphelins. Mais bientôt cette innocente battue d'iconophile disparaîtra aussi, et il ne restera plus sur le pavé gluant du Vieux-Marché-au-Vin que les produits nauséabonds de la libraire moderne au rabais, et les lithographies populaires de nos fêtes de village.

NOTES.

I.

D'après Moreri, Jacob Mentel dont la biographie vient d'être publiée par un de ses érudits compatriotes, M. le docteur Cortier de Château-Thierry, est assez court d'arguments dans sa dissertation *De vera typographiæ origine, Lutet*, 1660. L'inventeur de l'imprimerie méritait mieux d'un parent. Jean Mentel grava sur bois une suite de dessins flanqués de rimes et représentant des évenements contemporains, batailles de Morat, de Grandson, de Nancy; procession autour de la cathédrale de Strasbourg etc. Le professeur Sander vit en 1776 à la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris le *Speculum quadruplex* de Vincent de Beauvais attribué à Mentelin, et qui a fourni l'objet d'une dissertation à M. Desbarreaux-Bernard. Paris, 1872 in-8°. En 1873, la *Biblia germanica* de 1466, attribuée à Mentelin, a été vendue 80 guinées à la vente Perkins.

II.

La bibliothèque municipale a acquis le catalogue rédigé par Louis-Philippe Kunast des raretés amassées pendant tant d'années par son père Balthar-Louis. Il serait à désirer que cette précieuse plaquette fût réimprimée. « Rien de plus sec en apparence qu'un inventaire, a écrit un jour feu Beulé, et cependant c'est la clé de bien des richesses. » On y trouverait nombre de manuscrits peut-être existants encore de nos jours, entre autres la relation des deux voyages en Terre-Sainte du Strasbourgeois Henri Wagius. L.-P. Künast était un latiniste; il a composé dans cette langue l'épitaphe de J.-L. Frœreisen, 1690.

Digitized by Google

III.

Le pharmacien Josué Risler avait établi, à ses frais, un petit jardin botanique sur la place dite « Marché aux pots, *Hœfelemarkt*, » aujourd'hui place Lambert. Il est l'auteur du *Marchionis Bade de Durlacensis Hortus Carlsruhanus*, 1747. Je pense que c'est à lui que l'on peut attribuer l'*ex libris Josuæ Risleri*, armorié de gueules à la fleur de lis d'argent avec lambrequins, etc. Sa bibliothèque aurait-elle aussi été dispersée? Le portrait du pasteur Spœrlin se trouve au *Musée historique*, fondé par la Société industrielle de Mulhouse avec le concours de la municipalité, et qui, malgré sa création récente, occupe déjà deux grandes salles. M. Aug. Stœber, dont le nom est bien connu en Alsace, en a été nommé le conservateur.

IV.

Le jeune margrave de Baireuth, Christian-Ernest de Brandebourg, étudiant à Strasbourg en 1658, se rendit le 20 août à Sainte-Odile avec son gouverneur; les religieux s'empressèrent de lui montrer les reliques et les raretés de leur couvent. (*Voyage de l'Ulysse brandebourgeois*, Bayreuth, 1676, p. 77). Il ne put voir l'*Hortus deliciarum* qui était alors entre les mains du prince-évêque. Il vient de paraître à Francfort une édition de l'*Hortus*, coloriée avec soin d'après les calques d'Engelhardt qui sont à la bibliothèque municipale de Strasbourg. La *Gazette des beaux-arts* a reproduit la planche des Supplices de l'enfer, et le *Musée universel* a donné quelques croquis tirés de l'ouvrage d'Engelhardt.

V.

D'après Schweighæuser père (Cat. Heitz, 3576. *Note sur l'état des lettres et des arts dans le département du Bas-Rhin*, 1807), Brunck l'helléniste avait beaucoup de manuscrits provenant de la bibliothèque de Beatus Rhenanus, qui les avait tous cédés à sa ville natale. Ces manuscrits sont maintenant à la Bibliothèque nationale.

VI.

Feu Ehrenfried Stœber, dans son intéressante *Vie de J.-F. Oberlin, pasteur à Waldbach*, Strasbourg, 1831, écrite d'après des papiers de famille, s'étend longuement sur la description de la maison du bienfaiteur du Ban de la Roche, qui avait acheté dès le printemps de l'année 1766, « une collection d'histoire naturelle et fondait ainsi son cabinet, auquel il donna plus tard une extension considérable. Oberlin consigna dans son journal toute la joie que cet achat lui avait causé et toute sa reconnaissance envers Dieu, » source de tous biens. « La double révélation de la nature et de la religion avait été dès sa tendre jeunesse l'objet principal de ses méditations. » (Pages 68 et 516.)

Digitized by Google

VII.

Feu M. Schweighæuser avoue ingénûment dans la dernière de ses deux dissertations sur les antiquités gallo-romaines de Rheinzabern (ex-canton de Candel), que dès que l'on y connut l'acquisition qu'il avait faite de ce que le colonel de Saint-Amour avait réuni, étant vers 1830 en garnison à Lauterbourg, un maçon fort intelligent et passablement instruit, s'occupant depuis plusieurs années à recueillir les antiquités, fouillant lui-même le terrain, lui apporta la plupart des objets trouvés. D'autres savants antiquaires reçurent également du « maçon fort intelligent » des sculptures découvertes à Rheinzabern ; les musées de Spire, de Munich, de Luxembourg, de Londres s'enrichissaient indéfiniment d'urnes funéraires en terre cuite, avec personnages et inscriptions indéchiffrables. Des soupçons sur l'authenticité de ces trouvailles surgirent un peu tard. L'exploitation allait être terminée. On découvrit enfin que ces soi-disant vases et leurs ossements calcinés, que l'on offrait en vente même à Bade, étaient fabriqués et enfouis chaque hiver par un maître maçon de Rheinzabern, nommé Kauffmann, celui qui avait dupé si longtemps Schweighæuser, « le maçon fort intelligent » de sa notice

Le musée de Metz manqua aussi de posséder de ces pseudo-poteries, lors de la dispersion du cabinet de M. Victor Simon. (Ch. Abel, *Notice sur la galerie archéologique de Metz*, 1873, par Jung).

Ce que le savant professeur strasbourgeois avait acheté du colonel serait d'une authenticité douteuse. Dans tous les cas, cette collection devait être, à un certain point de vue, curieuse. Les objets trouvés cependant il y a plus d'un demi-siècle, sont peut-être hors de cause ; ainsi le bas-relief en marbre blanc avec Apollon, Minerve et Mercure, et le cippe en pierre entouré de sculptures en écailles et surmonté d'un cavalier lançant un javelot, — objets qui appartenaient à M. Lambert.

Arthur Benoit.

Digitized by Google

LE FOYER ALSACIEN

LEGENDES ET TRADITIONS POPULAIRES

XI

CHASSE MAUDITE

Ce soir-là j'ai rencontré dans la forêt du Hohlandsburg le père Léonard Meyer, un bon vieux et brave homme, bien connu dans tout le canton. Les gens de notre commune l'estiment et en disent du bien. Serviable envers chacun, incapable de faire tort même à un enfant, franc, honnête, affable, Meyer compte autant d'amis qu'il a de connaissances. Seuls peut-être les forestiers ou les garde-chasse le regardent avec défiance. Serait-ce parce que le brave vieux, mieux que nul chasseur, sait raconter les habitudes du gibier ou suivre une piste; parce que, la nuit, il fréquente les bois et paraît le grand matin sur tous les chemins; parce que quand le juge de paix, le maire ou une autre autorité a besoin en temps prohibé d'un lièvre ou d'un gigot de chevreuil, le bonhomme ne refuse pas de rendre service? Ce qui est certain, c'est que jamais on n'a pris le père Léonard en flagrant délit de braconnage. Mais le garde de Saint-Gilles ne porte pas moins sur lui de forts soupçons, sans pour cela le suivre de près. Le garde agit avec circonspection, car la prudence a ses avantages. Quoique sa tête grisonne, le vieux Meyer, lors de sa dernière visite à Brisach, a rossé d'importance quatre

Digitized by Google

fantassins badois, qui se sont permis de plaisanter sur la cocarde attachée à son chapeau.

Donc je m'étais assis sur les rochers en avant de la Hohlandsburg, pour regarder la nuit venir. Tout près des rochers, dans le taillis de chêne, le père Meyer allait et venait, malgré l'heure avancée, comme s'il ramassait des branches sèches pour un fagot. Les rochers se dressent au dessus du bois sur la tête d'un contre-fort de la montagne. Gris et nus, rongés à la surface par des plaques de lichens, ils supportent quelques pins chétifs dont les racines étreignent les aspérités de la pierre et se serrent dans ses fissures, dont le branchage dépouillé plie sous le vent. Un sentier contourne la base de cet escarpement, que les ruines du château dominent à une hauteur plus grande. J'admirais depuis là les effets du soir sur les murs de la ruine, sur la plaine baignée de vapeurs tièdes et sur les cîmes des montagnes du val de la Fecht. C'est un mélancolique spectacle que la venue de la nuit dans ce site. Les ombres s'allongent au fond de la vallée. Le soleil retire un à un ses rayons du feuillage sombre, le silence grandit de seconde en seconde. On regarde derrière soi pendant qu'on chemine. Tous les massifs prennent à vos yeux des proportions colossales, fantastiques. Une grive sur la cîme du plus haut arbre salue le jour qui va disparaître. Vous entendez les feuilles mortes bruire sous vos pas, et tout au loin, bien bas, le torrent qui remplit la vallée silencieuse de son bourdonnement monotone.

Quand le dernier rayon du jour se fut éteint sur la tête du Hohenach, je me rapprochai de maître Léonard, qui semblait lier son fagot de bois mort. Je lui tendis ma gourde en lui serrant la main. « Bonsoir, voisin; une gorgée de kirschwasser ne nous fera pas de mal avant de voir boire les chevreuils à la mare du château. » — « Merci, Charles; un ancien troupier ne refuse jamais la goutte. Ça vous ranime quand la vue devient trouble, et quand parfois la main com-

Digitized by Google

mence à trembler. Pour ce qui est des chevreuils, ils n'ont rien à craindre de mes lacets. Le forestier de Saint-Gilles y met bon ordre. Rentrons-nous à la maison? » Le braconnier allait charger le fagot sur ses épaules pour partir. Moi, je n'étais pas pressé du tout, et Léonard ne venait pas à la forêt en quête de bois mort. Je lui demandai quels cris aigus on entendait du côté des rochers à droite. « Ce sont des fouines, dit Meyer avec un geste énergique et un éclair dans le regard. Ces animaux se poursuivent la nuit comme les rats par un beau clair de lune; on en voit quelquefois deux, trois et plus, à la suite les uns des autres, monter les rochers aussi vite que s'ils couraient à terre. Tous les matins on voit tourbillonner aussi autour de ces rochers des nuées d'oiseaux de proie, des éperviers, des buses. On y trouve encore des renards, des hérissons, des belettes, des loirs et maints autres animaux qui se plaisent dans les creux ou au fond des cavernes. »

La nuit devenait plus sombre, mais le chasseur s'animait. Au lieu de partir, nous nous assîmes dans les bruyères tous deux. Longtemps mon vieil ami parla de la vie des bois avec une animation fébrile, avec une intarissable verve. Par moments il se levait pour jeter un regard du côté des grands rochers, puis il reprenait son récit. Un tressaillement nerveux remuait ses lèvres. A l'entendre, on sentait un homme qui aimerait mieux périr dans les montagnes sur la rosée du ciel, que de renoncer à sa passion. Ni les nouvelles maisons forestières élevées de tous côtés, ni les avertissements des gardes ne le retenaient. A l'ouverture de la chasse, il acquittait honnêtement son port d'armes. Venait le moment de la prohibition, le fusil restait au bois dans une cachette sûre. Les lacets et les piéges abattaient aussi plus de gibier que les coups de feu, et quand vous demandiez une pièce à Meyer, il vous l'apportait au moment voulu. Si les gardes voulaient ou osaient le suivre, il aurait plus de procès-verbaux qu'un âne

Digitized by Google

n'en porterait à l'audience. Oh! la chasse tient le braconnier comme le vin l'ivrogne.

Mais les braconniers en chair et en os ne sont pas seuls à rôder dans les bois la nuit. Vous avez entendu parler sans nul doute de la haute chasse, de la chasse maudite, du chasseur nocturne. Au dire de nos campagnards, des bruits étranges, mystérieux, inexplicables, éclatent souvent dans les ténèbres. Ici c'est une musique aérienne, un concert de voix ou d'instruments qui s'approche, passe ou s'éloigne. Ailleurs un tumulte discordant comme les cris d'une meute, mêlés de jurements, d'éclats de cor, de bruit de chevaux lancés au galop comme pour une chasse invisible ou dans une cavalcade infernale. Tantôt encore un appel comme celui d'une voix humaine retentit brusquement dans l'air au dessus de votre tête, pour se renouveler à quelque distance, puis plus loin, sur un ton décroissant : « Houds dada..... houds dada..... » A ne pas en douter, vous avez entendu le chasseur nocturne, le maudit. Cette voix d'en haut est celle du terrible veneur lancé à la poursuite du gibier des ténèbres, ou fuyant lui-même sous la poursuite de Satan.

Que de fois je suis sorti pour écouter ces voix de l'air, ces bruits mystérieux, mais sans discerner jamais au milieu du calme de la nuit que la plainte du vent dans les grands arbres ou le frôlement des feuilles sèches sur le sol. En cheminant avec maître Meyer et après lui avoir passé ma dernière gorgée de kirschwasser, je lui demandai : « Père Meyer, croyez-vous aussi au chasseur nocturne et à sa chasse maudite? » — « Oui; j'ai entendu de mes oreilles la chasse du grand veneur, dit le braconnier sans hésitation. Vous souriez peut-être et vous penserez que maître Léonard se laisse abuser par des contes d'enfants. Eh bien! je ne répète pas un conte, mais j'affirme le fait dont j'ai été témoin. Un ou deux ans après ma première communion, j'ai conduit les bœufs de mon père à la Hohlandsburg. Mon camarade d'école,

Digitized by Google

Frantz Baumann, le charpentier, se trouvait avec moi. C'était au mois de juin, le soir. La nuit était sereine comme maintenant. Nos bœufs broutaient devant le vieux château, et Baumann et moi nous étions couchés sur les bruyères dans le taillis de chênes. Nous ne dormions pas et nous n'avions pas peur de la nuit. Tout à coup de forts aboiements se firent entendre à l'angle du château du côté de la grande poterne. En même temps des sons de cor éclatants retentirent au milieu des cris des chiens. Puis on entendit un bruit de chevaux lancés au galop. C'était le tumulte d'une grande chasse. Mais comment l'expliquer à cette heure, au milieu de la nuit? Comment surtout comprendre le galop des chevaux sur la pente rapide de la montagne et à travers les bois? Les échos répétaient tous ces bruits étranges. Je me frottais les yeux pour savoir si je dormais. Mon ami Baumann demandait si j'entendais la chasse ou s'il rêvait. Point d'illusion possible. Ce que nous croyions entendre, était bien réel. La chasse venait de notre côté, et l'effroi nous gagnait. Déjà la meute nous entourait de ses aboiements et nous distinguions les cris des chasseurs. Instinctivement le grand Frantz et moi nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre, nous étreignant avec force. Alors nous vîmes s'élancer une troupe d'ombres, des chiens, des hommes à pied et à cheval qui fuyaient devant une bête monstrueuse, à la forme d'un taureau gigantesque. La bête, les chiens, les cavaliers étaient noirs; ils avaient les yeux enflammés. Les chevaux au galop faisaient rouler des pierres, des éclats qui se détachaient sous leurs pieds sur la pente rapide, pour aller rebondir contre les arbres. Au passage de la bête monstrueuse, nous fûmes soulevés de terre, Frantz et moi. Nous étions épouvantés; mais cette meute, cette chasse, je l'ai vue, Frantz l'a vue, comme je vous vois vous-même à mes côtés en ce moment. Seulement les chasseurs, les chiens, le monstre n'étaient que des ombres, car autrement nous aurions été foulés à leurs pieds

Digitized by Google

ou écrasés par les pierres. Toute la chasse descendit par le vallon de Saint-Gilles. Longtemps après que cette vision eut disparu, nous l'entendîmes encore dans le lointain ! »

Léonard m'inspirait trop d'estime pour que je doutasse de la sincérité de son récit. Ce qu'il avait raconté, il croyait bien l'avoir vu, et vous perdriez votre temps à lui soutenir le contraire. La tradition de la haute chasse nocturne se retrouve d'ailleurs dans bien des pays, en Suède, en Danemark, chez les paysans de la Bretagne comme dans nos vallées d'Alsace, et jusque dans l'Inde asiatique. Ma mère, qui s'inquiète de mes promenades nocturnes dans la forêt, m'a raconté tout enfant la légende du chasseur maudit. Alors, quand nous étions bien sages, ma bonne mère racontait cette histoire des vieux temps et beaucoup d'autres encore. Comme les enfants écoutaient avec attention ! Comme nous restions tranquilles pour ne pas perdre un mot du récit ! Je m'en souviens comme si c'était hier.

Il y a bien longtemps de cela. Les vieux châteaux, dont les pierres maintenant tombent une à une sur les cîmes solitaires de nos montagnes, étaient habités par de puissants seigneurs. Dans l'un de ces châteaux demeurait le comte Rodolphe, grand chasseur et homme violent. Je ne sais plus si ç'a été la Hohlandsburg, la Plixburg ou le Stauffen, le Hohenach ou la Schwarzburg. D'un bout de l'année à l'autre, au milieu des neiges de l'hiver comme pendant les journées chaudes d'été, le comte Rodolphe courait avec ses piqueurs par monts et par vaux sur la piste des sangliers et des cerfs. Le dur chasseur ne respectait même pas les jours de fête, qui devaient être consacrés à la prière et à la religion. Sans croyance, sans foi ni loi, il était impie envers Dieu et méchant à l'égard des hommes. Si par moments il laissait un peu de répit aux bêtes sauvages, c'était pour molester les gens. Aucune propriété ne trouvait de garantie contre ses rapines. Il faisait enlever le bien des paysans comme le sien propre : les moutons, les

Digitized by Google

bœufs comme les fruits de la terre. Trop heureux les pauvres gens de pouvoir seulement conserver la peau vive.

Un dimanche matin, de fort bonne heure, Rodolphe se démenait sur le perron de son château, jurant de colère, maugréant contre ses gens à cause du retard mis aux préparatifs de la chasse. C'était le jour de la Fête-Dieu. La châtelaine, fort contristée de l'impiété de son mari, pour le retenir au service divin une fois du moins, avait donné ordre de ne préparer ni chiens, ni chevaux; ainsi que les autres domestiques, les deux piqueurs devaient rester pour la messe. Irrité de ne voir personne, le comte allait et venait appelant ses valets avec de gros jurons. Personne ne répondait, mais le temps s'annonçait magnifique. Sous les chauds reflets du soleil levant, les murs du château ressemblaient à des parois de bronze poli. Pas un nuage au ciel. Dans le fond des vallées de tièdes vapeurs se condensaient sur le feuillage, sur les herbes. Sous les massifs de vieux chênes, mille oiseaux gazouillaient gaîment. Comment, en présence de cette nature en fête, ne pas éprouver un sentiment d'admiration qui se dégage en une prière au Créateur? Mais en dehors de ses passions violentes, le comte Rodolphe ne sentait rien. En ce moment la colère du retard imposé à la chasse l'animait seule. Le farouche chasseur détacha sa meute. Il amena à coups de cravache un palefrenier pour seller son coursier. Au bruit de ses jurements, la châtelaine accourut suppliante, l'exhortant à ne pas profaner la grande fête du jour. « De grâce, seigneur, ne chassez pas, sous peine de grand malheur! » Mais Rodolphe s'irritait de la prière, et repoussait sa femme rudement. Ses piqueurs intimidés sont à ses ordres. La châtelaine insiste : « Au nom du ciel, ne partez pas! »

A l'instant où le pont-levis s'abaisse devant la grande poterne, deux cavaliers étrangers se présentent au château venant de côtés différents. L'un des cavaliers est vêtu de blanc, l'autre tout noir. Tous deux saluent la châtelaine et

Digitized by Google

Rodolphe. Le cavalier blanc demande l'hospitalité pour le jour. Le cavalier noir se déclare venir exprès pour la haute chasse. « Soyez les bienvenus, leur dit le comte, nous chassons ensemble. » — « Demain, ajoute le cavalier blanc, car cette journée est sainte et nous la devons au Seigneur. » — « Aujourd'hui, réplique le cavalier noir; nous suivons nos plaisirs. » — « Au diable! pour notre plaisir à l'instant même! » commande Rodolphe. Et les cors résonnent, les chevaux piaffent, la meute aboie. Vainement la châtelaine renouvelle sa prière, appuyée par le cavalier blanc. Rodolphe obéit à sa passion seule, et à son signal la troupe des chasseurs a mis les chevaux au trot. Le cavalier blanc fait un signe de croix et exhale un soupir au ciel. Le cavalier noir répond par un ricanement sinistre, et lance à ses compagnons un regard de mauvais augure. Puis la chasse commence avec de joyeuses fanfares répétées par tous les échos de la montagne. Au fond de la vallée, au dessus de chaque village, le carillon des cloches annonce aux populations pieuses la fête du jour.

Avez-vous jamais admiré les scènes gracieuses que présentent le matin les vallons retirés des Vosges? Voici un de ces vallons avec ses grands arbres, sa verte pelouse, son torrent. Sur les rives du torrent qui murmure, la prairie dessine un ovale gracieux. Un rideau de noisetiers, de frênes et de sureaux enlace la prairie, dominé par de profonds massifs de hêtres et de sapins. Les rayons du soleil levant se jouent dans le feuillage tendre des arbres, des buissons, et miroitent dans les flots du torrent. Sur la lisière du bois un cerf magnifique, aux fortes ramures, se lève de son lit de mousse, secouant la rosée du matin déposée sur son poil humide. Voyez le noble animal élever vers le ciel ses yeux d'un noir brillant, comme pour rendre grâce de son repos. Il se réjouit de sa solitude et de sa sécurité, flairant le rayon, broutant les jeunes pousses, réchauffant au soleil sa tiède fourrure,

Digitized by Google

venant au bord du torrent boire l'eau limpide, s'ébattant sur la pelouse avec des sauts joyeux. Mais quoi! voici que soudain le cerf s'arrête avec un cri; la brise lui a apporté à travers la forêt un bruit inconnu et, d'un regard inquiet, il interroge les massifs, flaire la terre, dresse les oreilles, fait quelques pas, recule de nouveau. La pauvre bête pressent un danger prochain.

Déjà les sons deviennent plus distincts, comme des éclats de cor et les aboiements d'une meute, d'abord éloignés, puis plus proches. C'est la chasse de Rodolphe qui arrive sur la piste du noble gibier. De loin le cerf voit les chiens accourir dans le bas du vallon, et derrière eux, à distance, le bruyant hallali des chasseurs. Serré de près, la fière bête se dresse un instant pour défier la meute, et bondit ensuite à travers le hallier. Rochers et buissons sont franchis en sauts rapides. Limiers et chasseurs se stimulent aussi à la vue de la proie. Emporté sur son cheval fougueux, le comte Rodolphe frémit de plaisir. Le cavalier noir est à sa gauche, le cavalier blanc le suit à droite. Aucun obstacle ne les arrête, ni les ravins, ni le torrent, ni les fatigues de la course fougueuse, ni la rapidité de la fuite du gibier poursuivi. On entend les cors éclater, retentir toujours plus fort et plus fort. On entend les chevaux qui hennissent, et Rodolphe qui excite l'ardeur de la chasse par son geste et son cri : « Houds dada..... houds dada..... houds dada. » Cette course furibonde se prolonge sans répit pour les chasseurs, sans trêve pour le gibier. Mais le cerf échappe toujours. Quand les limiers sont au point d'atteindre la bête, celle-ci les distance de nouveau en quelques bonds plus vifs. Des forêts de la montagne la chasse arrive au milieu des champs cultivés. Là peut-être la rivière grossie, plus large, plus profonde, arrêtera le cerf au passage, et la meute acharnée le retiendra sur la rive. Pas encore cependant, car après avoir secoué la tête ornée comme le cimier d'un chef, le fugitif s'élance dans le courant pour gagner

Digitized by Google

l'autre bord. Est-il sauvé par cet effort? Non plus, car la meute a franchi aussi la rivière, et après la meute les cavaliers.

La fraîcheur de la rivière a raidi les membres de la bête exténuée. Haletante, elle s'affaisse et sent la dent des limiers sur ses flancs. Elle leur fait face au milieu d'un champ de seigle. Elle se redresse et lutte encore en éventrant les plus acharnés de ses ennemis. Cette lutte donne aux chasseurs le temps d'arriver. Rodolphe va donner le coup de grâce après avoir foulé les épis du champ sous les pieds des chevaux. A cet instant un paysan accourt : « Puissant seigneur, pitié! Epargnez le pain du pauvre! Au nom du ciel, la récolte de ce champ sera la seule ressource de ma famille! » Et à la prière du paysan le cavalier blanc joint la sienne : « De grâce, chevalier, épargnez les malheureux! » Et le chevalier noir, de son côté : « Dans nos plaisirs point de pitié! » Le chevalier blanc se cache les yeux pour ne pas voir le terrible chasseur renverser sous les pieds de ses chevaux le laboureur suppliant et fouler tout son blé prêt à mûrir. La femme du paysan, son vieux père, ses petits enfants se lamentent sur le champ dévasté. Le cavalier noir éclate d'un rire féroce. Le cerf échappe encore. La chasse continue.

Furieux de voir leur proie leur manquer, les limiers s'élancent à sa poursuite avec un acharnement redoublé, et forcent le cerf à se réfugier au milieu d'un troupeau de brebis conduit par un enfant. Les brebis affolées fuient à leur tour, et sont déchirées par les chiens affamés de carnage. Comme le petit berger implore miséricorde, le cavalier blanc, sur la droite du comte Rodolphe, appuie sa prière : « Chevalier, épargnez le bien de la veuve! Soyez clément; craignez la vengeance du ciel! » Le cavalier noir réplique avec violence : « Le ciel, c'est notre plaisir; nous ne devons point de compte aux manants! » Rodolphe blasphème contre Dieu et le ciel. Toujours impitoyable, le terrible chasseur a renversé le berger

Digitized by Google

d'un coup d'épieu. Pendant que les limiers tiennent le cerf épuisé, les brebis fuient ou sont assommées. Cette fois du moins la proie est prise. Une fanfare éclatante annonce la curée. Les hurlements des limiers couvrent le bruit des cors.

Mais un nouvel effort désespéré dégage une seconde fois le cerf aux abois. Plein de nouvelles forces et ne sentant plus ses morsures saignantes, il a secoué l'écume qui ruisselle de ses flancs, rejeté les limiers qui s'attachent maintenant aux brebis égorgées. De nouveau le terrible chasseur excite sa meute et ses piqueurs par des blasphèmes horribles, mais le cerf est loin dans la direction des montagnes. La chasse est à recommencer, et elle recommence avec un acharnement redoublé et des frémissements de rage. Les chasseurs, la meute, le gibier s'enfoncent dans une gorge sombre, dont les échos répètent l'hallali sauvage. Sous la voûte des noirs sapins, les rochers entassés, les ravins n'arrêtent pas cette course furibonde. Elle ne s'arrête pas non plus devant les menaces d'un orage dont les grondements de plus en plus rapprochés couvrent les cris de la meute et le bruit des cors. Mais quoi! voici qu'un vieil ermite paraît à un détour de la gorge, et d'un signe réduit les chiens au silence. Derrière l'ermite s'ouvre une large galerie comme taillée entre deux parois de rochers abrupts. Au fond de la galerie il y a un autel en pierre avec deux torches allumées. Le cerf, poursuivi par la meute, s'est couché à l'abri de l'autel. Cette scène inattendue, les piqueurs stupéfaits avec leurs chiens haletants arrêtés devant un vieillard pendant qu'au fond du couloir sa bête pourchassée le regarde d'un œil tranquille, étonne Rodolphe. Le cavalier blanc, à sa droite, le retient en le conjurant de respecter cette retraite consacrée et l'autel de Dieu. Le cavalier noir de gauche demande si un plaisir trouve des scrupules. L'ermite continue la célébration du sacrifice commencé. Le sauvage chasseur blasphème et lance son épieu à la tête de l'homme de prière. Point de respect pour le sanctuaire.

Digitized by Google

Le cavalier blanc disparaît. Le cavalier noir pousse un rire infernal. Une voix terrible venue d'en haut a crié : « Rodolphe, je te maudis pour ton sacrilége ! » Et le sol se mit à trembler, et dans la sombre gorge de la montagne les rochers s'écroulèrent avec un fracas effrayant, et dans le tumulte d'une tempête déchaînée les éclairs sinistres comme une volée d'oiseaux effarouchée au sein des ténèbres se touchaient du bout de l'aile. Et le sauvage chasseur fuit sur son cheval avec un cri de terreur, et mille autres cris lui répondent plus effrayants que les malédictions des réprouvés au jour du jugement. Tous les démons de l'enfer lancés à la poursuite du maudit avec sa meute et ses valets lui font une chasse qui sera éternelle.

Telle est la légende du chasseur sauvage et de sa chasse maudite. La tradition en a transmis le récit à travers les âges. Cette tradition se perpétue toujours. Quand un bruit étrange se déclare ou retentit brusquement dans les nuits silencieuses, c'est le maudit qui passe, toujours chassé par Satan sans merci pendant des siècles et des siècles. Quand la meute infernale vous rencontre sur les chemins déserts, ne répondez pas à l'appel du terrible chasseur. Vous seriez enlevé de terre par une force invisible, entraîné par monts et par vaux par le cortége du maudit. Surtout ne provoquez pas le chasseur en imitant son cri, car il jette à vos pieds quelque cuissot de haut goût qui vous attache, vous emporte avec la chasse maudite jusqu'à ce que mort s'ensuive. « *Kannst mit mir jagen, so musst mit mir nagen !* » s'écrie le veneur avec un rire bruyant. « *Houds dada..... Houds dada.....* »

CHARLES GRAD.

Türckheim, décembre 1860.

Digitized by Google

MATÉRIAUX

pour servir à l'histoire de

L'INVASION DES ARMAGNACS

Tirés des Archives de la ville de Colmar

—

*Suite**

—

103 L-M 1442—48 f° 134

20 avril 1445. — En réponse à une lettre de la ville de Fribourg, où elle compatissait aux maux que la présence du peuple étranger leur avait occasionnés, le maître et le Conseil de Colmar la remercient des sentiments qu'elle leur a exprimés; sans doute le dommage a été immense, surtout pour les familles qui ont perdu quelqu'un des leurs; cependant à Colmar on s'en est tiré à meilleur compte qu'ailleurs. En même temps ils prient leurs voisins d'intervenir auprès du chevalier Sigismond de Weyspernach, qui se trouve actuellement dans leurs murs, en faveur des deux bourgeois qui ont eu affaire avec le prévôt de Landser.

Mardi avant la Saint-George 1445.

104 L-M 1442—48 f° 135 b

27 avril 1445. — En réponse à une lettre du bourgmestre et du Conseil de Bâle, qui leur avaient parlé de leur intention de punir ceux auxquels on pouvait imputer d'avoir attiré le peuple étranger dans le pays, en leur demandant comment on s'était comporté à Colmar et dans d'autres villes à l'égard de ceux qui avaient connivé avec l'invasion, le maître et le

* Voir la précédente livraison (Avril-Mai-Juin 1875.)

Digitized by Google

Conseil de Colmar leur mandent qu'ils négocient effectivement avec les villes qui se trouvent dans le même cas, pour arriver à s'entendre sur les mesures à prendre contre les coupables, mais qu'en dépit des diètes où l'on s'est rencontré, on n'a pas encore pris de résolution; dès qu'on sera d'accord, la ville en fera part à ses voisins de Bâle. Quant à la diète que la ville d'Ulm doit avoir convoquée, le maître et le Conseil déclarent n'en avoir aucune connaissance, mais que s'ils y étaient invités, ils ne manqueraient point d'y prendre la défense de Bâle contre ses détracteurs.

Mardi après la Saint-Marc, évangéliste, 1445.

12 juin 1445. — En réponse à la lettre de leur gracieux seigneur l'électeur palatin Louis V (le Bon) en faveur de Clauwelin Ebelin, dont il leur avait donné lecture en séance, le maître et le Conseil de Colmar mandent à Ulric de Rathsamhausen, bailli de Sainte-Croix, que si ce personnage avait dit la vérité à Sa Seigneurie, elle ne leur aurait certainement pas écrit comme elle l'a fait; les relations qu'Ebelin a entretenues avec le peuple étranger, du temps qu'il était dans le pays, le rendraient passible de peines corporelles; car quand les ennemis faisaient des prisonniers, et qu'on donnait à Ebelin de l'argent pour l'engager à travailler à leur délivrance, il se faisait payer également par les Armagnacs pour leur dire le taux de la rançon qu'ils pouvaient en tirer, ce qui avait pour conséquence de leur faire martyriser leurs captifs jusqu'à les laisser pour morts sur place. Ses trahisons leur ayant été dénoncées, le maître et le Conseil se saisirent de sa personne, et sa culpabilité fut si bien établie, qu'on eût pu le condamner à être noyé; mais ils aimèrent mieux ne pas le traiter avec autant de rigueur, et se bornèrent à l'exiler à perpétuité par delà la Forêt-Noire, ainsi qu'il s'y est engagé par écrit et par serment. 105 L-M 1442—48 f° 143b

Samedi, lendemain de la Saint-Barnabé, 1445.

Digitized by Google

106 K-B 1445—46 p. 8 — 18-19 juin 1445. — A Henri Friburger, qui, par ordre du Conseil, s'était rendu à plusieurs reprises à cheval dans le pays haut, tantôt seul, tantôt à deux, au sujet du peuple étranger qui s'est établi à Montbéliard, payé en tout 1 l. 10 s. 4 d.

107 R-G-B 39 — 24 juin 1445. — Projet d'alliance contre les Armagnacs, entre les Etats de l'Alsace et du Sundgau, Conrad de Bussnang, seigneur du mundat de Rouffach, l'abbé de Murbach[1], le comte de Lüpfen, le seigneur de Ribaupierre, et les villes de Colmar, Schlestadt et leurs confédérés.

Les susdits seigneurs et villes s'engagent à fournir des troupes de pied et de cheval pour protéger la rentrée des récoltes, et au besoin pour faire une expédition contre les Armagnacs cantonnés à Montbéliard, où ils ont pris possession du château.

Si les chefs des Armagnacs venaient à quitter Montbéliard, ou si d'autres Wallons mettaient l'Alsace et le Sundgau en danger, les alliés se devront aide et assistance contre tous ceux qui pourraient se jeter sur le pays.

Cette alliance sera valable pendant cinq ans, et les Etats qui voudront y adhérer, devront donner leur réponse sans retard.

(Colmar, 24 juin 1445).

Minute ou copie sans authenticité, en papier.

108 I.-M 1442—48 f° 146-147 — 25 juin 1445. — Les bourgmestres et les Conseils des villes de Colmar, Schlestadt, Kaysersberg, Münster, Türkheim, Ammerschwihr et Oberbergheim, font part à Robert de Bavière, évêque de Strasbourg et landgrave d'Alsace, de l'alliance qu'ils ont conclue avec les prélats, comtes, barons et seigneurs de la haute Alsace, pour prévenir les ravages dont les Armagnacs, cantonnés à Montbéliard et dans les

[1] Dietrich de Haus, 1434-47.

Digitized by Google

environs, menacent de nouveau le pays; ils le prient de prêter aide et assistance à leurs troupes, quand ils traverseront les terres de l'évêché à la poursuite de l'ennemi.

Vendredi après la Saint-Jean-Baptiste, 1445.

Des lettres dans le même sens furent envoyées au comte Jean de Thierstein, à la ville de Strasbourg, à Henri de Ramstein et aux villes d'Altkirch, d'Ensisheim, de Masevaux, de Thann et de Cernay.

27 juin 1445. — Le Magistrat et le Conseil de Colmar, considérant que le projet de traité contre les Armagnacs stipule que les seigneurs et les villes qui entreront dans l'alliance, devront donner leur adhésion formelle, déclarent qu'ils ont le jour même convoqué la commune, et que, de concert avec ses chefs, elle a prêté le serment exigé. 109 R-G-B 39

Dimanche avant la Saint-Pierre et Saint-Paul, apôtres, (27 juin) 1445.

Original en papier, muni du sceau secret de la ville sous couverte en papier.

27 juin — 3 juillet 1445. — Au retour des troupes qui avaient pris la campagne contre le mauvais peuple, quand il se fit voir à Wuenheim et autour de Soultz, et que les nôtres rentrèrent le matin en ville et qu'on paya à la Cave-à-la-Balance le déjeuner des cavaliers, la dépense monta en tout à 3 l. 18 s. 8 d. 110 K-B 1445—46 p. 5

Lors de la diète des seigneuries et des villes voisines qui, pour la troisième fois, s'était réunie à Colmar sur notre convocation, pour traiter de l'alliance (contre les Armagnacs), payé pour le vin et pour le souper qu'on offrit aux députés à la Cave-à-la-Balance, 11 s. 7 d.

28 juin 1445. — En réponse à une lettre collective des villes de Colmar, Schlestadt, Kaysersberg, Münster, Türkheim, Ammerschwihr et Oberbergheim, au sujet des déprédations des Armagnacs, qui menaçaient de nouveau le pays, et contre lesquels différents Etats de la province ont projeté 111 R-G-B 39

Digitized by Google

de s'allier, le chevalier Burcard de Mülnheim l'ancien, le Magistrat et le Conseil de Strasbourg annoncent qu'ils ne demandent pas mieux que de leur venir en aide par leurs troupes ou par des avances de vivres, si dans la poursuite de l'ennemi on le pousse sur leur territoire — sous condition de réciprocité.

Veille de la Saint-Pierre et de Saint-Paul, 1445.

Original en parchemin scellé du sceau de la ville en cire verte, mais dont il ne reste que des traces.

112 R-G-B 39 30 juin 1445. — En réponse à la lettre par laquelle la ville de Colmar les avait conviés à adhérer à l'alliance contre les Armagnacs, le receveur et le Conseil d'Altkirch mandent qu'on ne doit pas douter de leur désir de contribuer de leurs personnes et de leurs biens, quand il s'agira de marcher contre l'ennemi; mais on ne doit pas ignorer non plus qu'ils ne sont pas leurs maîtres, et qu'ils ne peuvent rien résoudre sans l'aveu de leur bailli Henri de Ramstein, actuellement absent. Dès son retour, ils s'entendront avec lui, et ils espèrent qu'il les autorisera à répondre favorablement aux propositions de Colmar.

Mercredi après la Saint-Pierre et Saint-Paul, apôtres, 1445.

Original en papier, scellé du sceau de la ville sous couverte de papier, représentant une église de profil avec la légende :

† SIGILLVM CIVIVM DE ALTKILCH.

113 R-G-B 39 30 juin 1445. — Le Magistrat et le Conseil de Mulhouse accusent réception à leurs bons amis de Colmar, Schlestadt, Kaysersberg, Münster, Türkheim, Ammerschwihr et Oberbergheim, de la lettre et du projet de traité qu'ils leur avaient envoyés, en leur proposant d'adhérer à l'alliance et de faire prêter serment à la commune. Rien ne leur paraît plus nécessaire que de s'unir contre l'ennemi commun; mais ils doivent faire observer que leur éloignement ne leur permettant pas d'entendre sonner les cloches d'alarme chez leurs

Digitized by Google

alliés, en ne les voyant pas venir, on pourrait mal interpréter leur abstention. Ils sont de plus enclavés dans les possessions de la maison d'Autriche, qui est en ce moment en guerre ouverte avec Bâle et ses confédérés, et il serait peu prudent à eux de se dégarnir de leurs forces en même temps que les Etats plus à l'abri de l'ennemi. Si les alliés voulaient entreprendre en commun une expédition contre les Armagnacs, Mulhouse ne demanderait pas mieux que de se mettre de la partie; mais pour ce qui est de poursuivre l'ennemi seul et pour son propre compte, chaque fois qu'il se présentera, on doit comprendre que la ville est trop faible pour le tenter. Les Armagnacs sont très près de Mulhouse; ils peuvent l'attaquer à toute heure, puisqu'ils n'ont rien à redouter des ressortissants des domaines autrichiens. Quant à l'assistance que les alliés sont en droit d'attendre de la ville, elle met ses remparts à leur disposition, et leur vendra les vivres dont ils auront besoin. Du reste, on ne pourra donner une réponse définitive qu'au vu de l'adhésion écrite d'une autre ville, dont on demande communication.

Mercredi après la Saint-Pierre et Saint-Paul, apôtres, 1445.

Original en papier scellé du sceau secret de la ville.

1er juillet 1445. — Dietrich de Haus, abbé de Murbach, mande à ses bons amis le Magistrat et le Conseil de Colmar, que, conformément aux résolutions prises chez eux, le jour de saint Jean-Baptiste, par plusieurs seigneurs et villes de la province, il a réuni le dimanche précédent (27 juin) tous ses ressortissants de Guebwiller, riches et pauvres, pour porter à leur connaissance le projet de ligue contre les Armagnacs, qu'il leur a donné pour capitaine son féal Jean Stœr, et que, de concert avec ce dernier, ils ont juré solennellement de se soumettre à toutes les obligations que le traité leur impose; que, de plus, il y a fait adhérer dans la même forme les baillis et les Conseils de Wattwiller, Uffholtz, Saint-Amarin, 114 R-G-B 39

Digitized by Google

Bühl et Bergholz. En même temps il s'engage, pour ce qui le concerne personnellement, à observer ce traité dans toute sa teneur pendant les cinq ans qu'il doit durer, et s'offre d'y souscrire en meilleure forme, si on le juge nécessaire.

Jeudi après la Saint-Pierre et Saint-Paul, apôtres (1er juillet) 1445.

Original en papier, muni du sceau de l'abbé en cire rouge, sous couverte de papier.

115 R-G-B 39 1er juillet 1445. — L'évêque Robert de Strasbourg, landgrave d'Alsace, mande aux bourgmestres et aux Conseils des villes de Colmar, Schlestadt, Kaysersberg, Münster, Türkheim, Ammerschwihr et Oberbergheim, qu'il a reçu la lettre par laquelle ils lui demandent son appui et son concours, si, en poursuivant les Armagnacs, ils les poussent sur son territoire; mais, pour se prononcer sur une question de cette importance, il aurait besoin d'en conférer avec eux. En conséquence, il les invite à envoyer le lundi avant la Sainte-Marie-Magdeleine (19 juillet) leurs députés à Molsheim, où ils se rencontreront avec quelques-uns de ses conseillers, et il espère que cette entrevue lui permettra d'accueillir leur demande, de manière à leur faire comprendre l'intérêt qu'il porte à la prospérité générale du pays.

Saverne, jeudi après Saint-Pierre et Saint-Paul, apôtres, (1er juillet) 1445.

Original en papier, scellé du petit sceau en cire rouge, dépourvu d'empreinte.

116 R-G-B 39 21 juillet 1445. — Pour se conformer aux dispositions du traité conclu entre quelques seigneurs et villes pour se défendre contre le méchant ramassis connu sous le nom d'Armagnacs ou d'Ecorcheurs, le Magistrat et le Conseil de Schlestadt certifient que la commune rassemblée a adhéré avec eux, sous la foi du serment, à l'alliance en question.

Visitation de Notre-Dame, (2 juillet) 1445.

Original en papier, muni au bas du sceau de la ville imprimé en placard, sous couverte en papier.

Digitized by Google

4 juillet 1445. — En réponse à la lettre qu'ils lui ont adressée, ainsi qu'à quelques villes dépendantes de la maison d'Autriche, en Alsace et dans le Sundgau, pour leur demander à tous la permission de se procurer dans leur ressort les vivres dont ils pourraient avoir besoin en poursuivant les troupes étrangères cantonnées à Montbéliard, le comte Jean de Thierstein, gouverneur d'Ensisheim, mande aux bourgmestres et aux Conseils des villes de Colmar, Schlestadt, Kaysersberg, Münster, Türkheim, Ammerschwihr et Oberbergheim, qu'à la rigueur les conseillers et les Etats des domaines autrichiens n'auraient pas dû se concerter avant l'expiration de la paix conclue avec les Armagnacs; mais qu'ils ont accordé nonobstant aux demandeurs la faculté de poursuivre leurs ennemis sur le territoire autrichien, et d'y acheter les denrées qui leur seraient nécessaires, le tout sans préjudice pour la seigneurie. Quant à leur permettre l'entrée des forteresses, le comte de Thierstein ne peut pas prendre sur lui d'y consentir; mais il promet d'en référer au duc Albert VI (le Prodigue). Pour ce qui ne dépend que de lui, les alliés ne doivent pas douter qu'ils le trouveront toujours favorablement disposé à leur égard. 117 R-G-B 39

Masevaux, dimanche (après) la Visitation de la Vierge 1445.

Original en papier, scellé du sceau en cire verte.

4-10 juillet 1445. — Lorsque samedi dernier (3 juillet) les Ecorcheurs se firent de nouveau voir dans l'Au, et que nos forces marchèrent contre eux, la dépense, quand le soir elles rentrèrent en ville, monta au Wagkeller à 16 s. 118 K-B 1445—46 p. 6

5 juillet 1445. — Le Magistrat et le Conseil de Mulhouse mandent à leurs bons amis le prévôt et le Conseil de Soultz, que les Armagnacs cantonnés à Montbéliard viennent d'entrer en campagne, mais sans qu'on connaisse leur force; prière 119 R-G-B 39

Digitized by Google

de communiquer cette nouvelle à leurs alliés communs, pour qu'ils prennent leurs mesures en conséquence.

Lundi après la Saint-Ulric, à l'heure de complies, 1445.

Original en papier, scellé d'un sceau sous couverte de papier.

120 R-G-B 39 6 juillet 1445. — Rapport présenté à la diète réunie à Colmar, sur les mesures militaires à prendre contre les Armagnacs.

On propose en premier lieu de mettre sur pied un corps de 4,000 cavaliers et de 1,000 fantassins, qui devra se rendre secrètement auprès de Montbéliard, du château duquel il tâchera de faire sortir l'ennemi pour l'attirer dans une embuscade. Un second corps aussi nombreux que possible devra le suivre, pour le soutenir et pour mettre à l'abri tout ce qu'on pourra enlever dans les environs de Montbéliard et hors de ses murs.

Que ce plan réussisse ou non, on est d'avis qu'il faut s'emparer de Montbéliard et des autres lieux occupés par l'ennemi, sinon faire son possible pour y mettre le feu.

Enfin on propose d'enlever ou de détruire autour de Montbéliard le blé, l'avoine et tout ce qui peut servir à la subsistance ou à l'avantage de l'ennemi.

Sans date.

Minute ou copie contemporaine sans marque d'authenticité, en papier.

121 R-G-B 39 6 juillet 1445. — Recès d'une diète tenue par les seigneurs et les villes qui avaient adhéré à l'alliance contre les Armagnacs :

1° Avant tout on enverra un corps de troupes contre Montbéliard;

2° Ces troupes entreront en campagne dans huit jours au plus. Chacun devra se tenir prêt à partir avec toutes ses forces le lendemain du jour où il en aura reçu avis, et se rendra au lieu qui lui sera assigné;

3° Chaque seigneur, chaque ville indépendante aura son

Digitized by Google

capitaine; à l'entrée en campagne, ces différents officiers se réuniront et déféreront le commandement à deux, trois ou quatre capitaines en chef;

4° Le signe distinctif sera une écharpe ou un brassard blanc, et quand tout le monde sera réuni, on ploiera les enseignes particulières pour ne plus suivre que la bannière de Saint-Guillaume;

5° En outre les alliés formeront un corps de 400 hommes de cheval et de pied, qui devra être rendu samedi avant la Sainte-Marguerite (10 juillet) à Hattstadt, pour passer de là à Rouffach, puis à Soultz et à Guebwiller, où il sera posté dans l'attente de ce qu'il aura à faire;

6° La direction suprême de l'alliance est confiée à un Conseil de cinq membres, nommés l'un par l'abbé de Murbach et le seigneur de Bussnang, le second par le sire de Lüpfen et le damoiseau de Ribaupierre, le troisième par Colmar, le quatrième par Schlestadt, le cinquième par Kaysersberg, Münster, Türkheim. Les quinquévirs prêteront serment à la ligue. et se réuniront chaque fois qu'il sera nécessaire; tout ce qu'ils décideront sera exécutoire par la ligue entière.

Colmar, mardi après la Saint-Ulric 1445.

Minute ou copie contemporaine en papier, sans marque d'authenticité.

(.....) Décret du maître et du Conseil de Colmar qui, sur le bruit du retour prochain du peuple étranger connu sous le nom d'Armagnacs (*Armejecken*), rendent libres l'entrée et la sortie de toutes les denrées qu'on voudra réfugier dans leurs murs, et défendent à qui que ce soit de les saisir ou de leur faire payer le péage. 122 ST-B 1429 p. 103

Sans date.

9 juillet 1445. — En réponse aux explications qu'ils leur ont données, le Magistrat et le Conseil de Mulhouse mandent à leurs bons amis de Colmar, qu'ils ne peuvent approuver 123 R-G-B 89

Digitized by Google

l'expédition qu'on projette contre les Armagnacs dans le seul but de ravager et de ruiner le pays. Leur avis est qu'il vaut mieux se rendre en force devant le château de Montbéliard, en faire le siége, et obliger l'ennemi à déguerpir : autrement on se le mettrait de nouveau sur les bras, et il ne manquerait pas de se venger aux dépens de tous ceux qui ne sont pas derrière les murs des places fortes. Pour ce qui est de Mulhouse, si rapproché de l'ennemi, la ville abandonnée à ses seules ressources, n'est pas de force à tenir la campagne contre lui. Les représentants de la cité demandent à être exemptés de l'expédition, jusqu'à ce qu'ils aient terminé leurs préparatifs conformément aux résolutions de la ligue, qu'ils ignorent encore. En attendant, ils donnent leur adhésion à l'alliance, à laquelle la commune entière, nobles et roturiers, a prêté serment.

Vendredi après la Saint-Ulric 1445.

Original en papier, scellé du sceau de la ville.

124 R-G-B 39 9 juillet 1445. — Adhésion, dans les mêmes termes que celle de la ville de Colmar (du 27 juin précédent) donnée par le bourgmestre, le Conseil et la commune de Mulhouse à l'alliance conclue contre les Armagnacs.

Vendredi après la Saint-Ulric (9 juillet) 1445.

Original en papier, muni du sceau secret de la ville, appliqué en placard sous couverte de papier.

125 R-G-B 39 10 juillet 1445. — L'évêque Robert de Strasbourg, landgrave d'Alsace, annonce à ses amis le Magistrat et le Conseil de Colmar, qu'après réception de la lettre par laquelle ils acceptaient l'invitation faite à eux et à leurs alliés d'envoyer des députés à Molsheim, le lundi avant la Sainte-Marie-Magdeleine (19 juillet), pour s'entendre avec ses conseillers au sujet de leur projet de campagne contre les Armagnacs, son père le duc Etienne l'a fait prier de se rendre auprès de lui. Cette

Digitized by Google

circonstance l'oblige à contremander la conférence projetée et à la remettre au lundi après la Saint-Jacques (26 juillet).

Saverne, samedi après la Saint-Kilian et ses compagnons, martyrs, 1445.

Original en papier, scellé du sceau épiscopal en cire rouge.

10 juillet 1445. — Le maître et le Conseil de Colmar, supposant que leurs bons amis de Haguenau ont connaissance de l'alliance contre les Armagnacs conclue dans la haute Alsace, jugent convenable de les en entretenir avec plus de détails que n'en comporte une simple lettre; en conséquence ils les invitent à envoyer leurs députés, le mardi avant la Sainte-Marie-Magdeleine (20 juillet) à Strasbourg, pour y conférer avec les représentants de Colmar. 126 L-M 1442—48 f° 147 b

Samedi avant la Sainte-Marguerite, vierge, 1445.

11 juillet 1445. — Sur le rapport que ses députés lui ont fait du recès de la diète récemment tenue, le Magistrat et le Conseil de Schlestadt mandent à leurs bons amis de Colmar que, quoiqu'ils n'y soient pas obligés par les termes du projet d'alliance, ils prendront part à l'expédition contre les Armagnacs, à la condition qu'à l'avenir on ne s'écartera plus des stipulations convenues dans le principe; mais quant au collége des Cinq, ils n'en veulent pas entendre parler, attendu que si l'on s'en tient à la lettre du traité, ce Conseil n'est pas nécessaire. 127 R-G-B 39

Dimanche après la Saint-Kilian, martyr, 1445.

Original en papier, scellé du sceau rompu de la ville.

11-17 juillet 1445-46. — Voyage de l'obristmestre à Ensisheim, où il se rendait, avec quatre chevaux, sur la convocation du comte Jean de Thierstein, à l'occasion de l'alliance et de diverses autres affaires. Il passa la nuit, et dépensa en tout 14 s. 6 d. 128 K-B 1445—46 p. 7

Autre voyage du même à Soultz, au sujet de l'expédition projetée contre Montbéliard; son absence dura trois jours, et

Digitized by Google

la dépense monta pour lui et les trois chevaux qui l'accompagnaient, à 1 l. 3 s. 6 d.

129 R-G-B 39 12 juillet 1445. — Adhésion donnée par le Magistrat et le Conseil de Münster, au nom de toute la commune, qui en fait le serment, au projet d'alliance contre les Armagnacs arrêté par divers Etats de la haute Alsace.

Lundi avant la Sainte-Marguerite, (12 juillet) 1445.

Original en papier, muni au bas du sceau secret de la ville, appliqué en placard sous couverte en papier.

130 R-G.B 39 17 juillet 1445. — Le chevalier Jean Oswald de Hattstatt et son cousin Vigile de Hattstatt certifient qu'ils ont convoqué le jour même leurs ressortissants de Herlisheim, de Hattstatt et de Soultzbach, lesquels ont adhéré par serment, de concert avec leurs seigneurs, à la ligue formée contre le funeste rassemblement, connu sous le nom d'Armagnacs ou d'Ecorcheurs.

Jour de la Saint-Alexis 1445.

Original en papier muni au bas des deux sceaux appliqués en placard sous couverte en papier.

131 K-B 1445—46 p. 8 18-24 juillet 1445. — Maître Gilles (Kempff) se rend de nouveau à Ensisheim, auprès de la diète des Etats des pays antérieurs, pour les affaires de l'alliance. Son absence dura deux jours, et la dépense pour lui et ses trois chevaux monta à 15 s.

Il fait un autre voyage pour la même affaire à Ribauvillé, auprès du sire de Ribaupierre. Dépense : 2 s. 6 d.

Pour le vin qu'on a bu à la Cave-à-la-Balance, lors de la diète qui s'y est tenue à l'occasion de l'alliance: 5 s. 3 d.

132 K-B 1445—46 p. 9 25-31 juillet 1445. — L'obristmestre se rend à Molsheim, à Strasbourg, auprès du grand-bailli, pour demander au nom de l'alliance, qu'on envoie un corps de troupes à notre secours; il était en compagnie des députés de messire de Bussnang, et son absence dura six jours. La dépense pour lui et ses trois

Digitized by Google

chevaux fut de 3 l. 5 s., y compris les frais d'un exprès envoyé à Haguenau, pour s'assurer si le grand-bailli y était.

Voyage du prévôt à Ensisheim, auprès du comte Jean de Thierstein, quand en dernier lieu les Etats refusèrent d'adhérer à l'alliance : 5 s. 13 d.

1er-7 août 1445. — Voyage de maître (Jean) de Virdenheim à Molsheim, en compagnie de la députation de Schlestadt, quand elle se rendit au plaid qui se tint devant l'évêque de Strasbourg, au sujet du butin (fait sur les Armagnacs). L'absence dura trois jours avec trois chevaux, et la dépense monta à 1 l. 9 s. 2 d. 133 K-B 1445—46 p. 10

8-14 août 1445. — Voyage de maître Gilles (Kempff) à Haguenau, où il s'était rendu sur la convocation du duc Louis, au sujet du méchant peuple étranger. Son absence dura sept jours, et pour lui et ses trois chevaux la dépense monta à 4 l. 1 s. 6 d. 134 K-B 1445—46 p. 11

Autre voyage du même auprès de messire Conrad de Bussnang, lorsqu'on renonça à l'expédition projetée contre Montbéliard : 5 s. 6 d.

22-28 août 1445. — Maître Gilles (Kempff) se rend de nouveau à Haguenau, pour pousser de là jusqu'à Heidelberg, toujours au sujet du peuple étranger; mais il revint sans avoir exécuté ce dessein. Son absence avec trois chevaux, dura sept jours, et il dépensa en tout 3 l. 13 s. 2 d. 135 K-B 1445—46 p. 13

Payé pour la dépense de quelques varlets, qui avaient été envoyés, pendant un temps assez long, dans le pays haut, pour assurer la rentrée de la moisson, de concert avec les serviteurs d'autres seigneurs et villes, contre les déprédations du méchant peuple : 18 l. 6 s. 7 d.

Cette dernière dépense faillit être portée en compte une seconde fois la semaine suivante; l'écriture en a été biffée, mais pas assez pour qu'on ne puisse lire que les varlets étaient au nombre de quatre, et que leur service avait duré un mois.

Digitized by Google

138 L-M 1442—48 f° 148 31 août 1445. — Le comte Guillaume de Lützelstein, seigneur de Gueroldseck dans la Vosge, ayant eu connaissance de l'alliance contre les Armagnacs conclue entre les Etats de la haute Alsace, et de leur projet de marcher contre l'ennemi, envoie à Colmar un député chargé de prendre des informations et, s'il y a lieu, de proposer son concours. Le maître et le Conseil lui répondent en lui envoyant la liste des différents Etats qui ont adhéré à la ligue, parmi lesquels ils comptent Mulhouse. Ils ajoutent qu'il est en effet question d'organiser une expédition contre les Ecorcheurs, et si le comte de Lützelstein veut s'y joindre, on l'informera du moment où l'on entrera en campagne.

Mardi après la décollation de saint Jean-Baptiste 1445.

137 R-G-B 39 2 septembre 1445. — Recès d'une diète tenue par les membres de la ligue formée contre les Armagnacs pour dresser un état supplémentaire des contingents à fournir pour la défense du pays.

Ces contingents seront commandés par Jean Stœr; ils seront rendus à Soultz le samedi après la Saint-Adolphe (4 septembre).

La diète se réunira de nouveau pour s'entendre sur l'expédition à diriger contre Montbéliard, dès que le comte Jean de Thierstein et Henri Cappeler auront fait savoir les intentions de la maison d'Autriche.

Le seigneur de Bussnang écrira aux nobles de Montreux pour connaître leurs sentiments sur les propositions qu'il leur a faites.

Jeudi après la Saint-Adolphe 1445.

Minute ou copie contemporaine en papier, sans marque d'authenticité.

138 K-B 1445—46 p. 15 5-11 septembre 1445. — Le prévôt se rend à Ensisheim, avec la députation de messire Conrad de Bussnang, auprès du comte Jean de Thierstein, encore au sujet du peuple étranger. Les frais montent à 5 s. 5 d.

Digitized by Google

19-25 septembre 1445. — Lorsqu'Antoine de Wittenheim, Conrad Zwenger et Henri d'Appenwihr ont été avec de l'infanterie à Cernay, ils ont dépensé à Soultz, à Cernay et à Rouffach pour les voitures et les chevaux, avec les franchises (*mit den fryheyten*) (?) 1 l. 12 s. 5 d. 139 K-B 1445—46 p. 17

26 septembre 1445. — Le maître et le Conseil de Colmar mandent au chevalier Henri de Ramstein que, lors de la dernière incursion des Ecorcheurs, ils ont enlevé aux bouchers de la ville du bétail acheté par eux dans le pays haut; mais que, poursuivis par les gens de Colmar, à cheval et à pied, ils abandonnèrent leur butin que, dans l'ardeur de leur poursuite, les Colmariens négligèrent de reprendre. Le vaillant Kuntzmann de Brinighoffen ne voyant là que du bétail enlevé aux Armagnacs, se crut fondé à s'en emparer, quoique ceux de Colmar fussent en campagne aussi bien que lui. Depuis, la ville a appris que Kuntzmann a vendu ce bétail à quelques ressortissants d'Altkirch. Le maître et le Conseil de Colmar prient le chevalier de Ramstein d'intervenir pour obtenir la restitution du bétail à ses légitimes propriétaires. 140 L-M 1442—48 f° 151 recto

Dimanche avant la Saint-Michel, archange, 1445.

26 septembre — 2 octobre 1445. — Payé pour 400 pains offerts à ceux de Schlestadt quand ils ont été ici avec leurs troupes de pied et de cheval : 16 s. 8 d. 141 K-B 1445—56 p. 19

28 septembre 1445. — En réponse au message verbal que le chanoine Conrad de Bussnang leur a fait tenir pour les engager à écrire aux seigneurs et aux villes du bas pays, afin d'en obtenir le contingent de gens d'armes dont il avait été récemment question chez eux, le maître et le Conseil de Colmar le prient de ne pas les charger de cette commission, qui n'aurait sans doute pas de résultat, à en juger par le peu d'accord que témoignait la dernière réponse à eux faite par les alliés; il leur paraît préférable que le chanoine fasse lui-même cet 142 L-M 1442—48 f° 151 verso

Digitized by Google

appel qui, de sa part, recevrait peut-être un meilleur accueil que s'il partait de Colmar.

Mardi avant la Saint-Michel, archange, 1445.

143 L-M 1442—48 f° 158 2 octobre 1445. — Le chanoine Conrad de Bussnang ayant répondu que si la ville de Colmar réunissait les seigneurs et les villes de la ligue, il se rendrait à sa convocation, le maître et le Conseil persistent dans leur refus de prendre de nouveau l'initiative. Après avoir pris tant à cœur le bien commun du pays, après s'être donné tant de mal et avoir fait tant de sacrifices en pure perte, voyant que l'un veut aller à droite quand l'autre propose d'aller à gauche, il ne leur reste plus qu'à supplier Sa Grâce de convoquer elle-même les membres de la ligue, comptant que chez elle les délibérations auront plus de chances d'aboutir qu'à Colmar.

Samedi après la Saint-Michel, archange, 1445.

144 K-B 1445—46 p. 20 3-9 octobre 1445. — Voyage de Welschi de Bebelnheim[1], lui troisième, à Rouffach auprès de messire Conrad de Bussnang, qui nous avait demandé de lui envoyer une députation pour conférer sur les présentes conjectures *(diser loïffe halb)*: 9 s. 3 d.

Offert à ceux de Schlestadt, au retour de leur expédition dans le pays haut, contre le peuple étranger, quand ils passèrent la nuit ici, outre les 400 pains dont il a été tenu compte ci-dessus, quatre mesures de vin coûtant 16 s. 6 d.

X. Mossmann.

(La fin à la prochaine livraison.)

---

[1] Le noble Welschi ou Werner de Bebelnheim, qu'il ne faut sans doute pas confondre avec un stettmester du même nom, révoqué en 1427, figure dans les listes des magistrats de 1445 à 1453.

Mulhouse. — Imprimerie Veuve Bader & Cie.

Digitized by Google

LA DISSOLUTION

DE

L'ORDRE DES JÉSUITES

EN ALSACE

—

*Suite et fin**.

—

Collége d'Ensisheim.

Le collége d'Ensisheim, qui comptait plus de deux siècles d'existence, fut supprimé, et il ne se trouva personne qui protestât contre cette suppression. Il était dédié à saint Erhard, et avait été fondé en 1551 sous le nom de séminaire par Maximilien, archiduc d'Autriche, « pour opposer, par le bienfait d'une éducation catholique, une barrière aux progrès de l'hérésie. » Ce prince y avait créé cinq chaires, où l'on enseignait la religion et les lettres jusqu'en rhétorique inclusivement; les régents appartenaient en partie au clergé séculier et en partie à l'état civil. Les régents de cet établissement s'étant insensiblement relâchés et ayant cessé de répondre à l'attente de l'autorité et des familles, l'archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, et la régence d'Ensisheim s'entendirent facilement pour appeler dans cette ville une colonie de Jésuites de Fribourg, et lui confier l'instruction et l'éducation de la jeunesse. Le 31 mai 1614, un accord fut conclu avec la maison de Fribourg, et le 9 février de l'année d'après, les Jésuites de cette ville prirent possession des bâtiments du

Digitized by Google

séminaire ainsi que de la chapelle de Saint-Erhard. Ce nouvel établissement fut confirmé en 1617 par une bulle du pape Paul V.[1]

Le grand nombre de familles nobles et de distinction qui demeuraient alors à Ensisheim, et les officiers de la Régence virent avec la plus vive satisfaction l'instruction et l'éducation de leurs enfants remises à cette savante corporation. Le nouvel établissement fut doté, par l'empereur Mathias et l'archiduc Léopold, de beaux bénéfices qui devaient servir à l'entretien des professeurs. C'étaient, outre plusieurs belles fermes et de beaux corps de biens, l'ancienne abbaye bénédictine de Valdieu (Gottesthal), située dans le canton de Dannemarie, et qui avait été fondée en 1245, grâce aux libéralités de Thiébaut, comte de Ferrette.

2° Le prieuré de Walbach, situé dans le canton de Landser.

3° Le prieuré de Froide-Fontaine (Kaltenbrunn), situé non loin de Delle, et qui n'était d'abord qu'une cour (*Curtis quæ vocatur frigidus Fons*)[2] qu'Ermentrude, fille de Guillaume comte de Bourgogne, avait donnée en 1105 à l'abbaye de Cluny.[3]

4° Le prieuré de Saint-Nicolas-des-Bois situé dans la vallée de Belval près de l'ancien château de Rougemont, et fondé en 1193 par Renaud de Montbéliard, comte de Bar, et Frédéric, comte de Ferrette, son frère. Ces comtes le donnèrent en 1198 à l'abbaye de Molesme de l'ordre de Citeaux, en Champagne; les bâtiments en furent totalement détruits pendant la guerre de Trente ans.

5° Et la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, située à une demi-lieue de distance du prieuré de Saint-Nicolas-des-Bois.

[1] MERCKLEN, *Histoire de la ville d'Ensisheim*, t. II, p. 195.

[2] TROUILLAT, *Monument de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, t. I. p. 221.

[3] Froide-Fontaine et Valdieu demeurèrent au collége de Colmar, après la dissolution des Jésuites.

Digitized by Google

La princesse Claudia de Médicis, veuve de Léopold, archiduc d'Autriche, confirma en 1636 toutes ces dotations au collége d'Ensisheim et lui en fit de nouvelles pour l'entretien de vingt-quatre personnes.

Les lettres de confirmation furent enregistrées à la Régence d'Ensisheim.

Après la réunion de l'Alsace à la France, Louis XIV remplaça en 1659 les Jésuites allemands par des Jésuites français de la province de Champagne, et confirma à ceux-ci, par un brevet du 12 août 1661, tous les biens et tous les priviléges qui avaient été concédés au collége d'Ensisheim. De concert avec le souverain pontife, il leur attribua encore le prieuré de Feldbach, près de Ferrette. Ce prieuré avait été fondé vers 1144 par Frédéric Ier, comte de Ferrette, et soumis à l'abbaye de Cluny.[1]

La rente de ces dotations faisait un chiffre total de dix à douze mille livres par an, et le collége en fut en possession jusqu'à sa suppression ; ce n'est pas sans raison que Schœpflin, en parlant de ce collége, l'appelle : « *Splendidissimum Jesuitarum collegium a Maximiliano Ensishemii institutum.* »

—

Collége de Colmar.

Le collége de Colmar était une succursale de celui d'Ensisheim ; il avait été fondé en 1627 par une colonie de Jésuites de cette ville et autorisé en 1698 par le roi Louis XIV. L'église et les bâtiments du prieuré de Saint-Pierre furent affectés à cet établissement avec 1000 livres de pension que la ville de Colmar était tenue de lui payer sur les revenus du prieuré qui lui avaient été concédés. Ces revenus s'élevaient

[1] Après la dissolution des Jésuites, Feldbach revint à l'ordre de Cluny.

Digitized by Google

dans les moindres années à 9 ou 10,000 livres, mais dans les meilleures il rapportait de 15 à 16,000 livres de rentes. Cet établissement était dirigé par huit religieux au moment de la suppression de l'ordre.

Comme Colmar était la capitale de la Haute-Alsace et le siége du Conseil souverain, et qu'il y avait dans cette ville un grand nombre de familles qui ressentaient le besoin de donner à leurs enfants l'instruction secondaire, le collége de cette ville fut maintenu par lettres patentes du roi Louis XV, du 6 septembre 1765, et agrégé à l'Université; on y établit un cours complet d'études, de sorte qu'il fut élevé au rang d'un collége de plein exercice dirigé par douze prêtres. Comme ses revenus étaient insuffisants pour subvenir à tous les besoins créés par sa nouvelle position, on lui réunit les biens et les revenus du collége supprimé d'Ensisheim, les ornements et les vases sacrés; le mobilier et la riche bibliothèque de cet établissement lui furent transférés et concédés. Pour augmenter sa dotation, on lui fit même don du produit de la vente de la pharmacie.

Le personnel de la maison d'Ensisheim et de ses succursales se composait alors de 23 pères et de 11 frères; [1] plusieurs d'entre eux se retirèrent dans la suite à Porrentruy, en Suisse.

Les vastes et beaux bâtiments du collége d'Ensisheim restèrent vides et abandonnés, mais en 1773, ils furent appropriés à un dépôt général de mendicité, et servent depuis 1811 de maison centrale de détention.

—

Collége de Rouffach.

Le collége de Rouffach subit le sort de celui d'Ensisheim.

[1] *Archives de la Basse-Alsace*, C. 343.

Digitized by Google

Six pères s'y vouaient à l'instruction de la jeunesse; ils durent se soumettre à la volonté du roi, et abandonner cette ville.

Cet établissement avait été fondé par les Jésuites de Schlestadt dans l'ancien prieuré de Saint-Valentin, que les Bénédictins avaient abandonné, et dont l'archiduc Léopold d'Autriche leur avait fait don, avec tous les biens et revenus y attachés, par acte du 27 août 1616. Cette donation leur avait été confirmée par une bulle du pape Paul V, du mois de février 1618, et par lettres patentes du roi de France Louis XIII du mois de juin 1638.[1]

La gestion des biens et revenus des colléges de Haguenau, de Schlestadt et de Rouffach fut confiée à un bureau ou Conseil d'administration commun aux trois établissements supprimés. Le bureau était composé du premier officier de la justice royale ou seigneuriale de l'une de ces trois villes, d'un ecclésiastique délégué par l'évêque, d'un membre du ministère public, de deux officiers municipaux, de deux bourgeois notables et d'un receveur. La présidence en était dévolue à l'officier de justice.[2]

Le receveur tenait une comptabilité connexe pour les trois établissements; tous les ans il rendait un compte général et un compte particulier de la recette et de la dépense.

	Livres	S.	D.
Celui de l'an 1775 émarge une recette de	94,272	»	8
et une dépense de.....	30,268	»	10
Partant un boni de.....	64,003	19	10[3]

Les biens de ces trois maisons furent déclarés nationaux par la loi du 28 octobre 1790, et vendus en partie pendant la Révolution.

[1] *Archives de la Basse-Alsace*, D. 206.
[2] Là même, C. 343.
[3] Là même, D. 181.

Digitized by Google

Prieuré d'Œlenberg.

L'ancien monastère d'Œlenberg, situé à proximité de Reiningen dans l'ancien Sundgau, avait été fondé pour des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, par la comtesse Heilwige de Dagsbourg, mère du pape saint Léon IX. Il relevait immédiatement de la Cour de Rome. Le saint pape consacra l'église de ces pieux chanoines et augmenta considérablement leurs biens. En 1531, ce monastère fut livré au clergé séculier, et en 1618, il fut incorporé au collége des Jésuites de Fribourg, et passa après la paix de Westphalie à celui d'Ensisheim.[1] Pendant la Révolution, cette maison fut vendue comme bien national; elle a été acquise en 1825 par les religieux de la Trappe, qui y ont fondé un couvent de leur ordre.

—

Couvent de Saint-Ulrich.

Le monastère de Saint-Ulrich, sur la Larg, était dans l'origine une maison de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, qui paraît avoir été fondée vers 1260 par Ulrich I, comte de Ferrette. L'empereur Rodolphe II le donna en 1587 avec tous ses revenus au collége des Jésuites de Fribourg.[2] A la paix de Westphalie, les Jésuites d'Ensisheim remplacèrent ceux de Fribourg dans la possession de ce prieuré. Après la dissolution des Jésuites, Saint-Ulrich et Œlenberg furent rendus à l'Université de Fribourg.

—

Prieuré de Saint-Morand.

Le prieuré de Saint-Morand près d'Altkirch, de la congré-

[1] Röhrich, Les Jésuites en Alsace. (*Revue protestante des écoles*, année 1840, p. 6.)

[2] *Archives de la Haute-Alsace*, C. 423.

Digitized by Google

gation de Cluny, fut fondé par Frédéric, comte de Ferrette, au commencement du XIIe siècle, et à la prière de ce seigneur, saint Hugues, abbé de Cluny, y envoya un jeune religieux nommé Morand, d'une des premières familles des Gaules, avec quelques religieux pour peupler le nouveau monastère, que son fondateur enrichit de ses libéralités. Dans l'origine ce prieuré portait le nom d'Altkirch, parce qu'il était établi près d'une ancienne église que la tradition fait remonter aux premiers temps du christianisme, et qui étaitplacée sous le vocable de saint Christophe. Deux cents ans après le décès de saint Morand, qu'on vénère comme le patron du Sundgau, ce couvent changea de nom et prit celui de Saint-Morand. L'empereur Rodolphe II l'incorpora en 1587 au collége des Jésuites de Fribourg[1], qui n'entrèrent en possession qu'en 1621, époque à laquelle l'archiduc Léopold, frère de l'empereur Ferdinand II, leur en fit une nouvelle donation. Dans l'intervalle le prieuré était considéré comme un simple bénéfice dont les archiducs d'Autriche disposaient en faveur de leurs créatures.

Depuis son incorporation au collége de Fribourg, l'église de Saint-Morand était toujours desservie par un supérieur qui avait sous ses ordres deux ou trois religieux.

Cette incorporation rencontra la plus vive opposition de la part de l'abbé de Cluny, chef de la congrégation de ce nom, qui prétendait que le monastère de Saint-Morand appartenait aux Bénédictins de son ordre, et que la maison d'Autriche n'avait pas le droit d'en disposer; il intenta même à la maison des Jésuites de Fribourg un procès qui n'était pas encore jugé, lorsque la paix de Westphalie, conclue en 1648, amena la réunion de l'Alsace à la couronne de France. Les Jésuites d'Ensisheim avaient remplacé ceux de Fribourg dans la possession du prieuré de Saint-Morand. Dans les premières

[1] *Archives de la Haute-Alsace*, C. 423.

Digitized by Google

années qui suivirent le traité de paix, le R. P. Antoine Weinhard, recteur du collége d'Ensisheim, se plaignit de ce que le P. Willeaume, vicaire général de l'étroite observance de Cluny, « l'inquiétait tant en jugement que dehors » au sujet des prieurés situés dans la Haute-Alsace, que les archiducs d'Autriche avaient conférés et donnés aux Jésuites.[1]

D. Willeaume, dans les factums qu'il publia et qu'il présenta au Conseil du roi, accusa les Jésuites d'une complication de menées, de fourberies, de calomnies, de violences, de spoliations de reliques, titres, ornements et meubles ; on y voit la ruine de ces bénéfices, à mesure qu'ils passaient par leurs mains ; des surprises faites au pape, à l'archiduc Léopold qui leur était livré, au roi de France, et les manœuvres les plus odieuses pour corrompre les juges et les témoins. Les efforts de D. Willeaume ne furent pas couronnés de succès ; il perdit sa cause, et le R. P. Weinhard parvint à obtenir des gouverneur, président et conseillers établis à Brisach pour exercer en Alsace le pouvoir judiciaire dans toute sa plénitude, le 21 avril 1654, une décision qui maintint le collége d'Ensisheim dans la possession des bénéfices qui avaient été concédés dans l'origine aux Jésuites de Fribourg. A l'appui de leur décision, les conseillers du roi constatèrent que « la maison « d'Autriche, comme prince souverain de la Haute et Basse- « Alsace, avait acquis le droit de patronage et d'advocatie sur « tous les prieurés et commendes de cette nature, qu'elle en « avait disposé suivant sa volonté depuis plus d'un siècle, « sans avoir eu pour cela recours à aucun général ou supé- « rieur d'ordre, que même dans la distribution et collation « des dits bénéfices, elle n'avait eu aucun égard, si les pour- « vus étaient sujets de l'ordre ou non, mais avait eu unique- « ment en vue que ces bénéfices fussent employés à de pieux

[1] *Archives de la Basse-Alsace*, D. 206.

Digitized by Google

« usages, selon que le bien de la province semblait l'exi-
« ger.[1] »

Quelque temps plus tard les Jésuites eurent un nouveau procès à soutenir contre J. G. Gœtzmann, bailli de Ferrette, au sujet d'un fermage qu'il exigeait d'eux à Saint-Morand. Mais la Régence de Brisach prescrivit en 1657 au bailli de ne pas troubler les RR. PP. dans la jouissance des droits attachés à leurs colonges.[2]

Afin que les Jésuites d'Ensisheim ne fussent plus troublés par les Bénédictins de Cluny ou d'autres religieux qui avaient été anciennement en possession des bénéfices qui leur avaient été concédés, le roi Louis XIV leur donna en 1661 un brevet, pour les maintenir dans leurs possessions, et demanda lui-même au pape Alexandre VII des bulles d'union que le saint Père fit expédier en 1662, et qui furent fulminées et publiées dès l'année d'après.[3]

En 1734 le roi Louis XV céda les revenus du prieuré au cardinal Armand-Gaston de Rohan, évêque de Strasbourg, mais les Jésuites surent se maintenir dans leur possession. En 1761, lorsque leur étoile commençait à pâlir, Dom Tirode, religieux de l'ordre de Cluny, se fit pourvoir en Cour de Rome du prieuré de Saint-Morand; il en résulta un procès, d'abord contre les Jésuites, puis, après leur suppression, contre les administrateurs du collége de Fribourg. Le 26 mars intervint un arrêt du Conseil des dépêches, qui déclara n'y avoir abus dans les provisions de Dom Tirode, et garda l'abbé de Cluny au droit de nomination au prieuré de Saint-Morand.[4] C'est ainsi que ce prieuré revint à l'ordre de Cluny.

Le cloître de Saint-Morand subit en 1752 une restauration

[1] De la Grange, *Mémoire manuscrit de l'Etat de l'Alsace.*

[2] *Archives de la Basse-Alsace*, C. 366.

[3] Merklen, *Histoire d'Ensisheim*, t. II, p. 197.

[4] M. Hanauer, le prieuré de Saint-Morand, (*Revue catholique d'Alsace de* 1862, p. 10).

Digitized by Google

totale; vendu comme domaine national pendant la Révolution, ce vaste bâtiment est devenu la propriété de la ville d'Altkirch en 1827. Le département du Haut-Rhin y a placé le dépôt des enfants trouvés et des orphelins pauvres. Le site riant au milieu duquel ce bâtiment s'élève, en fait un des plus beaux établissements hospitaliers de l'Alsace.[1]

M. Lagrange, dans son mémoire sur l'Alsace, rapporte que l'archiduc Léopold avait annexé et incorporé plusieurs prieurés au collége d'Ensisheim. Toutes ces fondations, dit-il, peuvent aller à 10,000 ou 12,000 livres de rente.

Le Parlement de Paris, lorsqu'il enregistra le 1er décembre 1764 l'édit du mois de novembre, qui abolissait la Société de Jésus, avait renchéri sur la rigueur des dispositions qu'il contenait et avait ordonné que les ci-devant Jésuites seraient tenus de résider dans les diocèses de leur naissance. A peine deux années s'étaient-elles écoulées que, jugeant que les dispositions qu'il avait ajoutées à l'édit du roi n'étaient pas assez rigoureuses, il rendit le 9 mai 1767 un arrêt qui déclarait les Jésuites publics et secrets ennemis de toute puissance et de toute autorité légitime de la personne des souverains et de la tranquillité des Etats, et enjoignit à tous les membres de la Société de sortir du royaume dans le délai de quinzaine, n'exceptant de l'ostracisme que ceux qui, dociles aux arrêts des 6 août 1762 et 22 février 1763, avaient prêté le serment prescrit. La formule de ce serment est très étendue ; on y remarque entre autres engagements, celui de ne jamais correspondre avec aucun membre de la Société résidant en pays étranger, et de combattre en toute occasion la morale pernicieuse qu'on attribuait à la Société.

Enfin le pape Clément XIV se joignit aux princes temporels pour frapper cette Société, et déclara le 21 juillet 1773 cet

[1] M. Goutzwiller, Notice sur la ville d'Altkirch, dans la *Revue d'Alsace*, année 1850, p. 415.

Digitized by Google

ordre célèbre anéanti et supprimé dans toute la chrétienté par un bref accueilli à la fois par l'admirable résignation des victimes et la joie délirante de leurs ennemis.

Les Jésuites se dispersèrent, mais ils étaient toujours prêts à se réunir au moindre signal, et conservèrent dans leur isolement l'espoir de se rétablir malgré l'esprit du siècle.

L'état des pensions payées en Alsace aux Jésuites, tant prêtres que frères, depuis le 1er octobre 1766 au 30 septembre 1767, émarge une somme de 22,150 livres, et comme la mort ne tarda pas à produire un grand vide dans leurs rangs, le roi Louis XV résolut d'augmenter les pensions des plus âgés d'entre eux, et ordonna, par arrêt du Conseil d'Etat du 18 août 1773, que cette augmentation serait de 50 livres pour le Jésuite âgé de 60 ans, de 100 livres pour celui qui aurait atteint l'âge de 70 ans, et de 200 livres pour celui qui serait âgé de 80 ans.[1]

Un édit du roi Louis XVI, donné à Versailles et registré au Parlement de Paris, le 13 mai 1777, vint compléter les dispositions prises à l'égard des Jésuites.[2] Il leur permit de continuer de vivre, comme simples particuliers, sous l'autorité spirituelle des Ordinaires, mais il leur défendit de se réunir plusieurs ensemble en société, sous quelque prétexte que ce fût, d'avoir ni d'entretenir aucun commerce ni aucune correspondance avec les étrangers qui auraient été de la Société, surtout avec ceux qui y auraient eu quelque autorité. Il leur interdit les fonctions de supérieurs de séminaires, de Régents dans les colléges, ainsi que toutes celles relatives à l'éducation publique; il leur permit cependant les fonctions de curés et de vicaires, mais dans les campagnes seulement.

L'arrêt d'enregistrement ordonna en outre qu'ils ne pourraient être pourvus de bénéfices, sans au préalable avoir fait la soumission de maintenir et de professer les libertés de l'E-

[1] *Archives de la Basse-Alsace*, C. 343.

[2] JORDAN, *Ordonnances des Bourbons, règne de Louis XVI*, t. III, p. 1.

Digitized by Google

glise gallicane, et notamment les quatre articles de la déclaration de 1682.

Le Parlement ajouta encore d'autres conditions, notamment celle de se retirer dans les diocèses de leur naissance, et de ne pouvoir résider ailleurs.

Mais Louis XVI trouva que cette disposition était trop rigoureuse et qu'elle allait au delà de ses intentions exprimées dans son édit de mai 1777; il en donna le 3 juin une déclaration interprétative, qui fut enregistrée le 10 sans modification. Le roi y rappela que la Société de Jésus ayant été anéantie dans tous les Etats catholiques de l'Europe par un concert unanime de toutes les puissances, elle ne pouvait plus être rétablie; que les ecclésiastiques qui en faisaient partie, pourraient, ainsi que les autres ecclésiastiques séculiers du royaume, résider hors du diocèse de leur naissance, lorsqu'ils en auraient obtenu la permission de leur évêque; qu'ils pourraient posséder toutes dignités, canonicats et prébendes dans les cathédrales et collégiales, autres néanmoins que celles qui avaient charge d'âmes ou dont les fonctions étaient relatives à l'éducation publique. Ceux d'entre eux qui voudraient exercer les fonctions de vicaires dans les paroisses de campagne, étaient astreints préalablement à faire leur soumission, de se conformer à l'édit de novembre 1764, à l'édit du mois de mai 1777 et à la déclaration interprétative, et de maintenir et de professer les libertés de l'Eglise gallicane.

L'Assemblée constituante traita les Jésuites comme les autres religieux supprimés. Le décret des 19-26 février 1790 dit que les ci-devant Jésuites résidant en France recevront un complément qui rende leur revenu égal à celui qui est accordé aux autres religieux de la même classe. Personne n'ignore que le pape Pie VII retira et annula par sa bulle du 7 août 1814, le bref de Clément XIV, relatif à la suppression des Jésuites, réintégra leur ordre dans tous ses droits, et le recommanda à tous les potentats, tant séculiers qu'ecclésiastiques.

Digitized by Google

ETAT DES JÉSUITES

tant pères que frères, résidant en Alsace depuis la dissolution de la Société, et recevant une pension en 1765.

Collége de Strasbourg.

Jean-Louis Willesme, recteur du collége, âgé de 60 ans, né à Sedan.

Jean-Baptiste Magnière, âgé de 66 ans, né à Dan.

François-Joseph Jost, âgé de 78 ans, né à Thann (Haute-Alsace).

Jacques-Antoine Fèvre, âgé de 76 ans, né à Clervaux (Franche-Comté).

Jean-Louis Baussin, âgé de 69 ans, né à Stenay.

Louis Nuguets, âgé de 65 ans, né à Autun.

Jean-Wolfgang Kieffer, âgé de 61 ans, né à Minversheim.

Henri-Elisée Scherb, âgé de 61 ans, né à Landau.

Antoine-Adrien-Gabriel Gérard, âgé de 54 ans, né à Nogent-le-Roy.

Jean-Antoine Geiger, âgé de 50 ans, né à Bouxwiller.

François-Ignace Hermann, âgé de 52 ans, né à Schlestadt.

Pierre Gadois, âgé de 52 ans, né à Reims.

Jean-Louis Courtois, âgé de 53 ans, né à Charleville.[1]

Charles-Valentin Vogel, âgé de 45 ans, né à Ensisheim.

Hermann-Jacques Stecher, âgé de 47 ans, né à Haguenau.

François-Antoine Fuchs, âgé de 45 ans, né à Schlestadt.

Thiébaut Wetterlé, âgé de 43 ans, né à Berentzwiller (Haute-Alsace).

François-Mathias Zæpffel, âgé de 38 ans, né à Dambach.

[1] Courtois fut chargé, après la mort du P. Oudin, de continuer l'ouvrage : *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*; il alla à Rome pour chercher de nouveaux matériaux à cette bibliothèque, et revint en France, où il mourut en 1768. Il est l'auteur d'un poème latin, intitulé : *Aqua Picata*.

Digitized by Google

François-Joseph Bittig, âgé de 36 ans, né à Gueberschwihr (Haute-Alsace).

Jean Pelletier, âgé de 36 ans, né à Tournus.

Jean-Baptiste Kuennemann, âgé de 38 ans, né à Schweighausen (Haute-Alsace).

François-Joseph Siffert, âgé de 58 ans, né à Colmar.

François-Joseph Sermonet, âgé de 48 ans, né à Obernai.

Jacques Thomas, âgé de 44 ans, né à Stenay.

George-André Hunette, âgé de 53 ans, né à Strasbourg.

François-Valentin Neef, âgé de 61 ans, né à Kientzheim (Haute-Alsace).

Pierre-Humbert Lault, âgé de 49 ans, né à Montigny (Nivernais).

Jean-Baptiste Durosoy, âgé de 38 ans, né à Belfort.[1]

Joseph-Antoine Hurst, écolier approuvé[2], âgé de 31 ans, né à Soultz (Haute-Alsace).

Nicolas Bruntz, écolier approuvé, âgé de 28 ans, né à Redersheim (Haute-Alsace).

Etienne Beck, écolier approuvé, âgé de 25 ans, né à Réguisheim (Haute-Alsace).

François-Xavier Delevieleuse, écolier approuvé en 1759, né à Thann.

François-Ignace Jobin, âgé de 25 ans, né à Schlestadt.

Eléonore Guyon, âgé de 24 ans, né à Faulquemont (Lorraine allemande).

[1] Durosoy (Jean-Baptiste) né à Belfort en 1726, docteur et professeur de théologie au collége royal de Colmar après la destruction de la Société des Jésuites, se retira dans le canton de Soleure, lors de la déportation des prêtres insermentés, et mourut le 22 avril 1804 dans sa ville natale. Il est l'auteur de la philosophie sociale et de plusieurs autres ouvrages qui ont encore du mérite.

[2] L'ordre des Jésuites était divisé en trois degrés, *écoliers approuvés, coadjuteurs formés, et profès;* il était encore composé de deux autres sortes de personnes : les frères laïcs ou coadjuteurs temporels, et les novices.

Digitized by Google

Jacques Zimmermann, âgé de 23 ans, né à Aspach.

François-Joseph Weingarten, âgé de 35 ans, né à Wittenheim (Haute-Alsace).

Mathias Brousse, âgé de 29 ans, né à Thionville.

Thierry Collignon, âgé de 31 ans, né à Ollesy (Ardennes).

Charles Beausson, âgé de 28 ans, né à Nancy.

Gaspard-Clément Collin, âgé de 29 ans, né à Epinal.

François-Remy-Florimont-Dubois de Crancé, âgé de 27 ans, né à Châlons-sur-Marne.

Gilbert-Etienne de Fremont, âgé de 28 ans, né à Villequier, en Berry.

Raymond Pralet, âgé de 30 ans, né à Lons-le-Saulnier.

—

Séminaire uni au collége de Strasbourg.

François Schmaltz, âgé de 59 ans, né à Eschau (Basse-Alsace).

George-Antoine Wiemer, âgé de 56 ans, né à Brumath.

Jacques Käuffling, âgé de 45 ans, né à Bartenheim (Haute-Alsace).

Jacques Schmitt, âgé de 37 ans, né à Elsenheim.

Jacques Steffan, âgé de 27 ans. né à Colmar.

François Bergé, âgé de 29 ans, né à Delle.

—

Frères laïcs du collége de Strasbourg.

Pierre-Antoine Bruat, âgé de 26 ans, né à Grandvillars.

Daniel Petrerez, âgé de 86 ans, né à Troppau (Silésie).

Romain Jesselin, âgé de 64 ans, né à Reiningen.

Nicolas Taillard, âgé de 66 ans, né à Ernest-la-Ville (Champagne).

Digitized by Google

François Lallemand, âgé de 62 ans, né à Saint-Laurent (Trois-Evêchés).

Jean-Georges Brandner, âgé de 53 ans, né à Andlau, (Basse-Alsace).

Jean-Chrétien Themons, âgé de 49 ans, né à Wœrth.

Mathias Meitersheim, âgé de 47 ans, né à Meistratzheim (Basse-Alsace).

Martin Hinck, âgé de 42 ans, né à Ensisheim.

Antoine-Henri Berga, âgé de 40 ans, né à Sarrebourg (Lorraine).

Paul Holgen, âgé de 42 ans, né à Volckringen (pays de Luxembourg).

Antoine Mey, âgé de 35 ans, né à Ammerschwir.

François-Joseph Letzqué, âgé de 25 ans, né à Ensisheim.

—

Collége de Molsheim.

Pierre Wolff, âgé de 56 ans, né à Molsheim, recteur depuis six ans.

Adam Lorentz, âgé de 72 ans, né à Baden.

Ciriaque Kœnig, âgé de 44 ans, né à Molsheim.

Jean Klein, âgé de 41 ans, né à Schlestadt.

Ignace Weisrock, âgé de 37 ans, né à Schlestadt.

Joseph Schaut, âgé de 34 ans, né à Molsheim.

François-Xavier Rentz, âgé de 30 ans, né à Schlestadt.

François Person, âgé de 30 ans, né à Molsheim.

Nicolas Dieterich, âgé de 29 ans, né à Obernai.

Dominique Roos, âgé de 31 ans, né à Schlestadt.

Et George Heitz, âgé de 31 ans, né à Ernolsheim.

Les autres Pères, au nombre de vingt et huit frères laïcs, qui habitaient le même collége, étant nés étrangers, sont retournés le 1er octobre 1765 dans les colléges de la province du Haut-Rhin en Allemagne.

Digitized by Google

Collége de Colmar.

François-Antoine Croust, âgé de 64 ans, né à Aspach.
Laurent Goëtlin, âgé de 66 ans, né à Lucerne.
Jean-Baptiste Kauffling, âgé de 41 ans, né à Bartenheim.
François-Xavier Weisroch, âgé de 32 ans, né à Schlestadt.
Jean Schætzel, âgé de 27 ans, né à Colmar.
Jean-Henri Guyon, âgé de 23 ans, né à Bartenheim (Haute-Alsace).

—

Frères laïcs du collége de Colmar.

Antoine Minery, âgé de 42 ans, né à Réguisheim (Haute-Alsace).
Urs Pincke, âgé de 37 ans, né à Lundorf.

—

Collége d'Ensisheim.

Jacques Bittel, âgé de 65 ans, né à Luxembourg.
Philippe Rose, âgé de 43 ans, né à Zillisheim.
Jean-Baptiste Lefebvre, âgé de 88 ans, né à Reims.
Pierre Foynet, âgé de 85 ans, né à Chably (Evêché de Langres).
Ignace Bagassin, âgé de 71 ans, né à Porrentruy.
Jacques Gruesard, âgé de 67 ans, né à Metz.
Jean-Joseph Lichtlé, âgé de 67 ans, né à Gueberschwihr.
Joseph Kieffer, âgé de 51 ans, né à Minwersheim.
Pierre-Xavier Henry, âgé de 56 ans, né à Langres.
François-Joseph Humb, âgé de 46 ans, né à Belfort.
François-Laurent Merandet, âgé de 41 ans, né à Belfort.
Dominique Kuhn, âgé de 42 ans, né à Haguenau.
Martin Dietmann, âgé de 42 ans, né à Emlingen (Haute-Alsace).

Digitized by Google

François-Joseph Brodhag, âgé de 42 ans, né à Ottmarsheim (Haute-Alsace).

Ignace Franck, âgé de 40 ans, né à Offenbourg.

Mathias Gsell, âgé de 39 ans, né à Kaysersberg.

Jean-Baptiste Disberger, âgé de 36 ans, né à Colmar.

Pierre Baudoin, âgé de 36 ans, né à Masscourt (diocèse de Metz).

Damien Gouget, âgé de 31 ans, né à Neukirch (diocèse de Metz).

Adam Metzler, âgé de 35 ans, né à Orbe, près de Mayence.

Jean-Joseph Zæpffel, âgé de 40 ans, né à Scherwiller.

Jean-Baptiste Decker, âgé de 30 ans, né à Rœser, près de Trèves.

Jean-Melchior Gendre, âgé de 26 ans, né à Fribourg (Suisse).

—

Frères laïcs du collége d'Ensisheim.

Jean-Toussaint Morel, âgé de 69 ans, né à Rupt (diocèse de Toul).

Jacques Fels, âgé de 70 ans, né à Lupstein, près de Saverne.

Jean Rouget, âgé de 56 ans, né à Aire, près de Reims.

Thomas Roux, âgé de 51 ans, né à Chaumont.

Jean-Michel Burchard, âgé de 44 ans, né à Gueberschwihr.

Jacques Royer, âgé de 44 ans, né à Ogny (Franche-Comté).

Jean-Pierre Normann, âgé de 37 ans, né à Echternach, (Electorat de Trèves).

Jacques Kirsch, âgé de 37 ans, né à Kuntzig (Electorat de Trèves).

Rodolphe Fautsch, âgé de 30 ans, né à Cernay.

Jean Barré, âgé de 31 ans, né à Blenot (diocèse de Toul).

Nicolas Vathier, âgé de 27 ans, né à Saint-Maurice-sous-les-Côtes (diocèse de Toul).

Digitized by Google

Collége de Haguenau.

Ignace Vœgelin, âgé de 48 ans, né à Molsheim.
Jacques Bœgert, âgé de 79 ans, né à Kaysersberg.
Charles Meyer, âgé de 40 ans, né à Mutzig.
Urbain Wolleber, âgé de 40 ans, né à Obernai.
Ignace Beck, âgé de 31 ans, né à Ebersmünster.
George Geiser, âgé de 26 ans, né à Lausanne.
Antoine Kirn, âgé de 40 ans, né à Molsheim.

Les autres pères, au nombre de six et trois frères laïcs, nés étrangers, qui habitaient le collége, sont allés en Allemagne dans des maisons de leur ordre.

—

Collége de Schlestadt.

François Schaumas, recteur, âgé de 60 ans, né à Obernai.
Jean Dieffinger, âgé de 52 ans, né à Dambach.
Antoine Kütterer, âgé de 30 ans, né à Molsheim.
Jean Bouvier, âgé de 30 ans, né à Nancy.
François Schauffler, âgé de 25 ans, né à Molsheim.
Joseph Keller, âgé de 43 ans, né à Dangolsheim.
Ignace Schaal, âgé de 33 ans, né à Molsheim.

Les autres pères, au nombre de sept et cinq frères qui habitaient le collége, étant nés étrangers, sont allés en Allemagne.

—

Collége de Rouffach.

Ignace Marloch, âgé de 60 ans, né à Schlestadt.
François Farner, âgé de 74 ans, né à Molsheim.
George Bœgert, âgé de 59 ans, né à Schlestadt.
Ignace Steffern, âgé de 45 ans, né à Schlestadt.

Digitized by Google

Joseph Scheideck, âgé de 54 ans, né à Niedermorschwihr, frère laïc.

Florent Kalch, âgé de 45 ans, né à Haslach (Basse-Alsace), frère laïc.

—

Collége de Bouquenom.

Maintenant il nous reste encore à faire connaissance avec le collége des Jésuites de Bouquenom, petite ville lorraine réunie au département du Bas-Rhin en 1793. Cette ville et celle de New-Saarwerden, située sur la rive droite de la Saar, furent réunies en une seule commune sous le nom de Saar-Union, par décret de la Convention nationale du 28 prairial an II (16 juin 1794). Saar-Union fut élevé au rang de chef-lieu de district du département du Bas-Rhin; cette ville est aujourd'hui chef-lieu d'un canton qui fait partie de l'arrondissement de Saverne depuis 1800.

Les personnes familiarisées avec l'histoire de Lorraine savent que lors de l'extinction en race mâle des comtes de Mœrs-Saarwerden, arrivée en 1527, la possession du comté de Saarwerden, situé au diocèse de Metz et dans la contrée appelée Westreich, donna lieu à un procès entre la maison ducale de Lorraine et la maison de Nassau-Saarbruck; que ce procès, porté devant la Chambre impériale de Spire, y traîna en longueur, et que la sentence qui y mit fin ne fut rendue que le 7 juillet 1629. Aux termes de cet arrêt, qui ne satisfit ni l'une ni l'autre des parties litigeantes, la ville de Bouquenom, le château et la ville de Saarwerden [1] et la cour de Wiberswiller [2] furent reconnus comme étant fiefs masculins de l'évêché de

[1] Saarwerden n'est plus qu'un simple village qui porte le nom de Vieux-Saarwerden; cette localité n'offre plus que de rares vestiges de son ancienne importance.

[2] Village du canton d'Albestrof.

Digitized by Google

Metz, et l'investiture que Jean, cardinal de Lorraine, évêque de Metz, en avait donnée à Antoine, duc de Lorraine, son frère, en 1527, fut validée. La possession de ces fiefs fut adjugée à François II, duc de Lorraine. La maison de Nassau-Saarbruck fut condamnée à la restitution des fruits perçus, dont le montant s'élevait à plus de 2,000,000 d'écus d'Empire. Les autres parties du comté de Saarwerden, c'est-à-dire les villages qui en dépendaient, furent reconnus comme étant des francs-alleux libres et indépendants, et adjugés à la maison de Nassau-Saarbruck.[1] Les mésintelligences qui régnaient entre les deux maisons, ne furent pas calmées par cet arrêt dont l'exécution franche fut constamment éludée.

Le duc François II de Lorraine fit aussitôt marcher des troupes sur le comté de Saarwerden qui n'était pas en état de leur opposer quelque résistance sérieuse. La ville de Bouquenom fut occupée violemment, et celle de Saarwerden emportée par escalade. Les soldats lorrains se répandirent dans tout le comté, la prévôté de Herbitzheim[2], qui était demeurée constamment en dehors du litige, fut envahie. Cette malheureuse contrée fut traitée avec la plus grande rigueur; les insultes, les vexations de tout genre, les confiscations, le bannissement, tout fut employé. Les pasteurs évangéliques et les instituteurs, leurs femmes et leurs enfants furent expulsés; les presbytères furent ensuite occupés par des soldats et livrés au pillage; toutes les églises, tous les biens des églises furent abandonnés aux catholiques, et des curés catholiques furent institués partout. Le duc François II crut bien servir le ciel en poursuivant de sa haine les protestants du pays qu'il avait

[1] *Relation véritable de ce qui s'est passé lors de la prise de possession du comté de Saarwerden*, in-4° (en allemand) p. 45.

[2] Ancienne abbaye de religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, sécularisée en 1544. Le territoire de cette abbaye, dont l'origine remontait à l'époque carlovingienne, fut réuni à ses Etats par Jean-Louis, comte de Nassau-Saarbruck.

Digitized by Google

annexé à ses Etats. Il prit des mesures contre l'hérésie, et chercha à rétablir partout la religion catholique. Jugeant que pour affermir la conversion de ses nouveaux sujets et maintenir la religion catholique heureusement rétablie non-seulement dans les villes, mais encore dans les villages du comté de Saarwerden, il ne pouvait rien faire de plus avantageux à son dessein, pour la gloire de Dieu, le bien et l'utilité de ses sujets, que de fonder un collége dans la ville de Bouquenom pour les Révérends Pères de la compagnie de Jésus, selon le projet qu'il en avait formé depuis longtemps; en conséquence il fonda et établit, par une ordonnance rendue à Nancy le 1er décembre 1630, dans la ville de Bouquenom un collége qu'il remit aux Jésuites de la province de Mayence et le dota des biens de l'ancienne abbaye de Herbitzheim, dont les comtes de Nassau-Saarbruck s'étaient emparés « après avoir embrassé les erreurs de Luther.[1] »

Cette fondation se fit du consentement du pape Urbain VIII et de l'empereur Ferdinand II. Le duc de Lorraine imposa aux Jésuites, entre autres conditions, celle d'enseigner les humanités jusqu'à la rhétorique inclusivement; de rendre en même temps populaire l'enseignement de la langue allemande qui était la langue de ses sujets allemands, formant le tiers de la population de ses Etats, de prêcher en allemand à Bouquenom, et d'entretenir constamment au collége de cette ville dix élèves familiarisés avec la langue allemande, et destinés à former des prêtres qui seraient chargés de la desserte des cures du comté de Saarwerden et de la prévôté de Herbitzheim. Il arrêta que si parmi ces dix étudiants il se rencontrait « de beaux esprits, » capables d'une instruction solide, ils seraient envoyés aux frais du collége de Bouquenom à l'Université de Pont-à-Mousson, pour y étudier la philosophie et la

[1] Calmet, *Histoire de Lorraine*, 2e édition, t. VII, preuves, page CCXCVII.

Digitized by Google

théologie; qu'ils y seraient entretenus jusqu'à la fin de leur cours de théologie, que le collége de Bouquenom fournirait chaque année pour leur entretien une somme de 1500 livres monnaie de Lorraine, et qu'il serait obligé en outre de tenir une maison commode et appropriée pour leur demeure, après qu'ils auront achevé leurs études jusqu'à ce qu'ils fussent placés.

Les Jésuites de Mayence, qui furent appelés à diriger le collége de Bouquenom, s'efforçaient de rendre populaire l'enseignement des études classiques; ils tâchèrent de gagner les Luthériens par la persuasion « en leur distribuant le pain salutaire de l'Evangile » et quoique doués d'une foi religieuse ardente, ils eurent la prudence de s'abstenir de faire tomber de la chaire des sermons de haine et de discorde, et de prononcer contre les sectaires des anathèmes foudroyants.[1]

Ils ne prirent possession des biens de l'ancienne abbaye d'Herbitzheim qui formaient leur dotation qu'en 1632, mais leur jouissance n'eut qu'une durée éphémère. Au mois d'août 1633, le rhingrave Othon-Louis, général au service de Suède, s'empara de Bouquenom et du comté de Saarwerden; les habitants de cette contrée, heureux d'échapper à la tyrannique domination des Lorrains, saluèrent de leurs cris de joie le drapeau de la Suède, accueillirent le rhingrave Othon-Louis comme un libérateur, et rendirent avec empressement hommage à cette couronne et aux princes protestants confédérés. Le rhingrave détruisit le collége de Jésuites; il fit saisir la bibliothèque dont le duc de Lorraine lui avait fait donation, et l'envoya à Strasbourg, où elle alla enrichir la bibliothèque de l'Université.[2]

[1] Mémoire manuscrit des habitants protestants de Bouquenom, adressé vers 1751 au procureur général de la Lorraine.

[2] Cette bibliothèque était conservée dans le même local que celle de la ville, et périt avec elle dans l'incendie du 24 août 1870; elle avait été fondée en 1531 par le stettmeister Jacques Sturm de Sturmeck; elle

Digitized by Google

Les troupes protestantes chassèrent tous les ecclésiastiques et défendirent l'exercice de la religion catholique sous les peines les plus rigoureuses; les Jésuites se cachèrent dans quelque coin obscur de la Lorraine allemande, et leurs élèves se retirèrent au sein de leurs familles.

En 1641, le duc Charles IV de Lorraine s'étant saisi derechef du comté de Saarwerden, les Révérends Pères sortirent de leur retraite et rentrèrent à Bouquenom où la générosité des habitants et des aumônes furent longtemps leur unique ressource.

Le comté de Saarwerden fut réuni à la couronne de France par un arrêt rendu par la Chambre royale de Metz le 11 juillet 1680, et le roi Louis XIV forma une nouvelle province sous le nom de province de la Sarre, des parties de la Lorraine et du Westreich que son Parlement de Metz venait de lui conquérir. L'administration en fut confiée à Antoine Bergeron de la Goupillière avec le titre d'intendant de justice, police et finances.

L'état de cette contrée était alors déplorable; elle était pour ainsi dire transformée en une vaste solitude, les terres demeuraient sans culture, les bras manquaient à l'industrie. L'intendant de la Goupillière s'occupa à repeupler le pays et à y opérer les améliorations et les réformes que son état réclamait. Pendant que cette contrée faisait des efforts inouïs pour se relever de ses ruines, le roi Louis XIV, qui aimait à promener sa Cour, vint visiter, au mois de juillet, le pays que son Parlement de Metz avait réuni à sa couronne. Il établit son quartier général à Bouquenom, et y séjourna neuf jours. Il y fut informé que, pendant tout le temps que le duc Charles IV de Lorraine avait été privé de ses Etats, les Jésuites n'a-

comptait environ 80,000 volumes et 700 manuscrits curieux. La bibliothèque de la ville renfermait plus de 190,000 volumes et une foule de manuscrits précieux.

Digitized by Google

vaient pas cessé de rendre d'éminents services à Bouquenom; qu'ils avaient continué à se vouer à l'instruction de la jeunesse, qu'ils avaient ranimé le courage des fidèles et affermi la foi des catholiques ébranlés; il leur assigna sur le Trésor royal une pension de 600 livres pour les mettre en état de subvenir à leurs besoins les plus pressants et de continuer leurs travaux jusqu'à ce qu'il eût mis à exécution sa résolution de remplacer leur ancienne fondation.[1]

Le duc Léopold Ier de Lorraine, à qui la paix de Ryswick avait fait recouvrer ses Etats, porta un vif intérêt au collége des Jésuites de Bouquenom; il remplaça en 1711 son ancienne fondation en lui cédant comme dédommagement le fief de Brandelfing, situé en partie dans le comté de Bitsche et en partie dans le bailliage de Sarreguemines, et il y ajouta les dîmes de Lohr et la portion qu'il avait dans les dîmes de la chapelle de Saint-Léonard, près de Fénétrange. Le duc de Lorraine François III, qui ceignit depuis la couronne impériale, confirma au collége de Bouquenom ses biens et ses fondations lors de la réunion des domaines aliénés de la Lorraine.

Les Jésuites de Bouquenom avaient satisfait à toutes les charges que leur imposait la fondation du 1er décembre 1630, pendant le peu de temps qu'ils avaient joui des biens de l'ancienne abbaye de Herbitzheim; mais ils ne purent les continuer sur la perception des revenus du fief de Brandelfing et des dîmes de Lohr et de la chapelle de Saint-Léonard, puisque ces derniers étaient bien inférieurs à ceux qu'ils avaient perdus. L'insuffisance de leurs revenus ne leur permit pas de réparer convenablement les bâtiments du collége, qui se trouvaient dans un tel état de délabrement qu'en 1729 ils se trouvaient obligés de renvoyer les élèves et de fermer les

[1] Voir le rapport de la municipalité de Bouquenom sur le collége de cette ville, en date du 3 janvier 1792. Je dois à l'obligeance bien connue de M. Arthur Benoît, de Berthelming, la communication de cet intéressant document.

Digitized by Google

classes.[1] Mais en 1749, le R. P. Provincial rétablit le collége et sous la direction de son recteur, le R. P. Trubers, les classes reprirent leur activité. Comme le nombre des élèves allait grandissant sans cesse, les constructions existantes ne se trouvèrent plus en harmonie avec les exigences des besoins nouveaux; les Jésuites, quoique leur maison ne fût pas riche, résolurent de reconstruire l'église et le collége à neuf. Les travaux commencés en 1757, furent poussés avec activité et terminés l'année d'après.

Les bâtiments du collége sont vastes et solides, accompagnés d'un jardin et d'une cour spacieuse; le premier corps offre sur la grande rue, une façade de six fenêtres à deux étages, sur rez-de-chaussée. Le second n'a qu'un étage, mais on a donné aux fondations et aux murs la solidité nécessaire pour pouvoir le surmonter d'un étage. Au dessus de la porte d'entrée se voit la devise bien connue des Jésuites : A. M. D. G. (*Ad majorem Dei gloriam*). Le bâtiment destiné aux classes contenait six salles, où l'on enseignait depuis la sixième jusqu'à la rhétorique inclusivement.

Le collége était alors dans toute sa splendeur, le nombre des élèves s'était sensiblement augmenté depuis quelques années par les soins éclairés du recteur, du préfet et des régents, qui ne s'épargnèrent aucune peine pour procurer à la jeunesse qui fréquentait cet établissement, toute l'éducation possible, surtout l'étude simultanée des langues latine, française et allemande, dont les deux dernières étaient si utiles et si nécessaires en cette province, au milieu même des différents Etats protestants.

A côté du collége s'élève l'église ou la chapelle; elle n'offre rien de remarquable; sa façade latérale se compose de cinq fenêtres et l'on y voit un porche intérieur. Elle est placée sous l'invocation de saint Louis (IX), roi de France; ses autels

[1] Registre de police, aux archives de Saar-Union.

Digitized by Google

latéraux sont consacrés à la sainte Vierge et à saint Joseph. Sous l'église il y a une crypte qui se compose d'une suite de caveaux communiquant les uns avec les autres, et destinés à la sépulture des Révérends Pères. Au dessus de la porte d'entrée se trouve sculpté le monogramme supercroiseté de I H S.

A toutes ces constructions l'Etat a contribué par des subsides, et la commune par la fourniture gratuite des bois de charpente.

Outre le collége, les Jésuites de Bouquenom étaient aussi chargés de la desserte des paroisses d'Œrmingen et de Keskastel, villages appartenant à la maison de Nassau-Saarbruck, et de celle du village lorrain de Saarwerden, et ils n'ont cessé d'y exercer les fonctions curiales qu'à la dissolution de la Société. Lorsqu'elle fut proscrite par les Parlements du royaume, Stanislas, duc de Lorraine, étendit sa protection sur tous les Jésuites qui vivaient sous sa domination, et ce ne fut qu'en 1768, deux ans après la mort de ce prince, que ceux de Bouquenom furent évincés complètement du collége de cette ville et remplacés, suivant lettres patentes du 1er août, par des prêtres séculiers. Ces lettres patentes assignaient aux professeurs des appointements fixes, et prescrivaient aux administrateurs de l'établissement, de pourvoir à leurs subsistance et nourriture qui furent taxées à 300 livres par an pour chacun d'eux; ils touchèrent cette nourriture jointe à leurs appointements. Le traitement du principal était de 1100 livres, celui du professeur de rhétorique était fixé à 950 livres, et chacun des cinq régents avait un traitement de 800 livres.

Des lettres patentes du 16 novembre 1779, enregistrées au Parlement de Paris le 31 décembre suivant, ordonnèrent que le collége de Bouquenom serait desservi à partir du 1er octobre 1780 par les chanoines réguliers de la congrégation de Notre-Sauveur; que cette congrégation serait tenue d'y entretenir sept de ses membres pour y remplir les fonctions de

Digitized by Google

professeurs, qu'elle jouirait à l'avenir, et à partir du 1er octobre 1780, des maisons, jardins et terrains dépendant du collége, qu'il lui serait remis tous les vases sacrés, ornements d'église, chasubles et effets mobiliers qui pourraient appartenir audit collége, et qu'elle payerait aux principal et régents actuellement en exercice une pension viagère de 1000 livres, qui serait répartie entre eux.

Le roi établit et créa dans le collége de Bouquenom trois bourses ou places gratuites de 400 livres chacune, lesquelles étaient à sa nomination et spécialement destinées à des enfants du duché de Lorraine, que ladite congrégation serait tenue de loger, nourrir et instruire gratuitement sans que les parents fussent tenus à d'autres dépenses qu'à celles de l'habillement.

Ce collége a subsisté jusqu'en 1792; le R. P. Jean-Baptiste Rastignat en a été le dernier principal.

Quelque temps avant la suppression du collége, le Conseil général de la commune avait fait, avec l'adhésion des villes voisines, d'actives démarches pour obtenir la conservation de cet établissement et son érection en école nationale; il s'était adressé au sieur Arbogast [1], député du département du Bas-Rhin à l'Assemblée législative, l'un des membres du comité d'instruction publique et rapporteur pour le maintien des colléges, pour le supplier d'avoir égard au rapport que la commune avait fait sur le collége, et qu'elle avait envoyé au directoire du département de la Moselle, de peser en sa sagesse le bien général et celui de la ville, et de lui accorder ses bontés, prétextant que, si le collége, si susceptible d'augmenta-

[1] Louis-François-Antoine Arbogast, né à Mutzig en 1759, fut aussi nommé député à la Convention nationale, et y fut l'auteur du rapport sur l'uniformité et le système général des poids et mesures, et de celui sur la vérification du télégraphe de M. Chappe. Il fut professeur à l'école d'artillerie et à l'école centrale de Strasbourg. Il mourut en 1803.

Digitized by Google

tion, ne devait plus subsister, sa suppression serait une perte irréparable pour la ville qui ne s'en relèverait jamais.

Les bâtiments de l'ancien collége sont la propriété de la ville de Saar-Union; un collége communal y fut établi en 1807, mais cet établissement n'eut qu'une existence éphémère, et fut supprimé en 1827. Aujourd'hui ils sont affectés aux écoles catholiques, de l'un et de l'autre sexe.

Quelque temps après la dissolution de la Société des Jésuites, le comté de Saarwerden fut témoin de la conversion de la princesse de Nassau-Saarbruck, laquelle eut un grand retentissement parmi les protestants de cette contrée.

Le savoir et le zèle des Jésuites de Bouquenom avaient opposé une digue puissante à la Réforme qui menaçait tout le comté de Saarwerden et la Lorraine allemande de ses envahissements; ils avaient répandu avec une prodigalité inépuisable la prédication de la parole de Dieu, et en avaient recueilli les fruits; ils avaient fait rentrer dans le giron de l'Eglise une foule de dissidents, et après l'anéantissement de leur Société, ils eurent encore la satisfaction de voir leurs travaux couronnés par une dernière conversion, la plus éclatante de toutes.

Guillaume-Henri, prince de Nassau-Saarbruck, fut emporté par une attaque d'apoplexie le 24 juillet 1768; sa veuve douairière Sophie-Christine-Charlotte-Erdmuth, comtesse d'Erbach, au nom et comme tutrice naturelle du prince Louis, encore mineur, qui venait de succéder à son père, administra quelque temps ses Etats, mais elle ne conserva la régence que jusqu'à ce que son fils eût obtenu du chef de l'Empire une dispense d'âge pour prendre le gouvernail des affaires. Elle se retira dans le château de Lorentzen.[1] Cette résidence, qui lui avait été assignée pour douaire, lui fit contracter une liaison intime avec un ex-jésuite de Bouquenom, qui obtint bientôt

[1] Lorentzen est un village situé sur l'Eichel et faisant partie du canton de Saar-Union.

Digitized by Google

sa confiance et la décida à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique.[1] Après avoir fait abjuration, elle vécut dans la retraite et fut à peu près oubliée à Saarbruck, n'ayant conservé auprès d'elle que quelques serviteurs dévoués. Elle signala son séjour dans le village de Lorentzen par les bienfaits qu'elle répandit; elle fit don à l'église catholique de cette localité de beaux ornements et en fit confier la desserte au R. P. Jésuite qui l'avait fait rentrer dans le giron de l'Eglise.[2] Les événements de la Révolution la forcèrent de quitter cet asile et de passer le Rhin; elle trouva enfin un refuge à Aschaffenbourg, où elle finit ses jours le 1er juin 1795.

DAGOBERT FISCHER.

[1] F. KÖLLNER, *Histoire des comtes de Nassau-Saarbruck*, t. I, p. 466, n° 1.

[2] AD. KÖLLNER, *Histoire des villes de Saarbruck et de Saint-Jean*, t. I, p. 410.

Digitized by Google

FRANQUEMONT

LE SEIGNEUR ET LE CURÉ

Aux limites de la Haute-Alsace qui, autrefois, s'étendait jusqu'à la seigneurie de Montjoie et à la partie occidentale du clos du Doubs, une petite contrée, à cheval sur cette rivière, ressortait du diocèse de Besançon et de celui de Bâle. Elle formait une enclave dans les Etats du prince-évêque, mais elle ne lui appartenait pas, lorsqu'on l'érigea en une seigneurie particulière, n'ayant guère qu'un château et une église : le premier, pour servir de résidence à un noble, la seconde, pour laisser officier un prêtre; le noble, comme l'ecclésiastique, vivaient aux dépens de quelques familles, dont les maisons de bois étaient groupées ou éparses dans les alentours du castel et de l'église.

Cette contrée fut donnée, dans les premières années du XIVe siècle, à un noble de Montfaucon, par un comte de Montbéliard et un sire de la Roche. Le premier possesseur de ce fief, Gérard de Montfaucon, n'avait trouvé que quelques ruines désertes sur un rocher dominant le passage du Doubs. Il y bâtit un château, en 1305, en mettant à réquisition les habitants de tous les domaines de son fief. Lorsque, de nos jours, on observe l'étendue des ruines de ce castel, et l'épaisseur de ses murailles, on peut estimer que les corvées furent nombreuses et les corvéables peu satisfaits de construire une forteresse qu'il leur faudrait entretenir et garder par corvée, avec la seule compensation de s'y réfugier en temps de

Digitized by Google

guerre, pendant que l'ennemi brûlerait leurs maisons et ravagerait leurs campagnes.

Sur l'autre rive du Doubs, en regard du château, s'élevait, depuis plusieurs siècles, le clocher d'une église et une bonne maison de pierres, le tout entouré de murailles et constituant une forteresse rivale, appelée la citadelle, quoiqu'elle ne servît que de résidence à un curé et à sa gouvernante. Cette vieille église était celle de Goumois, et le nouveau château reçut le nom de Franquemont, au lieu de celui de Châtelavrin qu'avait porté la forteresse primitive. Pourquoi ? Nous l'ignorons, car ce nom n'est pas romain, quoique ces conquérants aient séjourné par là et fortifié ce lieu pour couvrir le passage du Doubs à Goumois.

Après la mort de Gérard de Montfaucon et de son fils, la seigneurie de Franquemont revint à Etienne, comte de Montbéliard. Celui-ci n'avait pas été heureux dans sa famille. Ses deux fils étaient morts avant lui. L'aîné, Henri, n'avait laissé que quatre filles, mais leur grand-père, encore vert, avait pris une maîtresse dans ses vieux jours; elle lui donna un fils, auquel le comte pensa lorsqu'il fit son testament, le 31 octobre 1397. Il lui légua la forteresse de Franquemont avec toutes ses dépendances, tandis qu'il partageait sa succession entre ses quatre petites-filles, dont l'une, Henriette, eut le comté de Montbéliard qu'elle apporta en mariage à un prince de la maison de Wurtemberg.

Henri de Montbéliard, sire de Franquemont, était un vaillant chevalier; l'empereur d'Allemagne le légitima, mais cet acte ne lui donna pas la fortune, en sorte qu'à sa mort, il laissa peu de chose à ses deux fils. Le cadet alla s'établir en Lorraine, et l'aîné, Claude, eut la seigneurie de Franquemont, dans laquelle il exerçait toutes juridictions, haute, moyenne et basse. Il pouvait tailler ses gens à merci, demander à ses sujets des aides pour marier ses filles, comme Louis-Philippe quand il régnait en France, exiger de l'argent quand on

Digitized by Google

l'armait chevalier, et surtout lorsqu'il voulait aller outre-mer à la conquête de la Terre-Sainte, ne fût-ce qu'en rêve, comme cela se faisait encore à cette époque. Un seigneur songeait qu'il voulait aller prendre Jérusalem, il exigeait l'aide de la croisade, et quand la somme était encaissée, il ne restait rien autre de ce songe.

Si le père de Claude avait fait grande figure à la cour de Montbéliard et à celle de l'empereur, dépensé beaucoup d'argent au concile de Bâle, qui en engloutit tant, cette vie de courtisan avait fort ébréché sa fortune. Son fils ne fut pas plus heureux. Il avait bien pris femme dans la maison de Montjoie, mais la dot était petite pour mener la vie de grand seigneur. Il fallut se retirer de temps en temps dans le castel de Franquemont, par économie, pour y vivre des revenus de la seigneurie, en pressurant un peu ses hommes, en tirant parti de ses droits de chasse et de pêche, en nourrissant ses chevaux avec les fourrages des terres dépendantes du château, terres cultivées en partie par corvée, fourrages que les vassaux lui amenaient tout secs sous le grand frère, à la porte du manoir. La position de celui-ci entre la Suisse et la Bourgogne, alors en guerre, vint accroître les embarras du seigneur Claude. En 1474, le duc Charles-le-Téméraire, qui n'avait rien à lui commander, ne laissa pas que de lui envoyer une bande de soldats bourguignons pour tenir garnison à Franquemont; Claude n'osa résister à ce prince, qui agitait toute l'Europe. Sa forteresse était assez mal pourvue d'engins de guerre. On n'y trouvait que des armes de cette époque de transition: plus d'arbalètes que d'arquebuses, trois serpentines et quelques bombardes en fer forgé et tirant des boulets de pierre; de petites couleuvrines à main et des haquebutes en bronze, fondues au château même, comme on y avait forgé un veuglaire et autres petits canons. Les munitions étaient peu abondantes : quelques centaines de quarreaux ou viretons d'arbalètes, quelques douzaines de boulets de pierre et de

Digitized by Google

balles de plomb, avec des moules de calibres divers ; deux ou trois quintaux de plomb, et fort peu de poudre à canon. Les armes défensives ne consistaient qu'en quelques cuirasses, vieux haubergeons et gambisons, de rares capelines, bassinets et autres casques, pour les gens les plus exposés. On avait encore quelques piques, pertuisanes, épées et dagues. Le seigneur seul possédait une armure complète avec tous ses accessoires.

Les vivres n'étaient pas abondants à Franquemont. La cave contenait plus de vieilles futailles vides que de tonneaux pleins. Les vassaux ne devaient que 300 boisseaux de blé, quelques livres de cire pour faire des bougies pour la dame, mais le curé s'en emparait pour son église, et il fallait remplacer la cire par le suif, qu'on transformait en chandelles au château même. Les revenus de la seigneurie, en argent, ne se montaient qu'à 245 livres de Bâle, et quoiqu'alors le numéraire ait eu plus de valeur que maintenant, puisque le prix d'une messe était alors de 5 sols, avec lesquels on pouvait acheter deux demi-chapons, ce qui permettait au curé de se régaler de volaille, le sire n'était pas riche.

Tel était, en gros, l'armement et l'approvisionnement de Franquemont à l'arrivée des Bourguignons; mais une place dont le commandant n'est pas le maître, ne peut faire une longue défense. L'évêque de Bâle, qui avait pris le parti des cantons suisses, convoitait Franquemont, enclavé dans sa seigneurie des Franches-Montagnes. Il expédia ses contingents avec quelques serpentines, bombardes et autres gros engins. Les sujets de l'évêque firent rapidement les approches de la place, se logèrent dans la première enceinte, si près de la demeure seigneuriale que le sire Claude leur parlait de sa fenêtre pour se plaindre de cette agression d'un voisin avec lequel il n'était pas en guerre. Mais les assiégeants continuèrent l'attaque pendant quelques jours, et s'emparèrent du château le 13 novembre 1474. Après un petit bout de pillage, qu'on

Digitized by Google

avait promis à l'avance, pour stimuler le courage de ces milices, on laissa aller le sire Claude et sa dame les mains vides, et l'on fit l'inventaire de ce qui restait au château, dont on remit la garde à M. Chadecu, maire ou châtelain de Delémont. Cet inventaire fait voir que le mobilier duchâteau était moins que somptueux, et qu'il se trouvait, par destination, dans un désordre inexprimable, depuis la chambre du sire et de sa dame, jusqu'à celle des valets et des soudards; depuis la bibliothèque, riche de quatre volumes, comme celle des chanoines de Saint-Michel, de Porrentruy, presqu'autant que celle du roi Jean, jusqu'à la chapelle, où il ne restait que les burettes vides, la clochette et une nappe d'autel déchirée. Le mobilier était vieux, cassé, usé; la vaisselle de bronze, d'étain, de terre ébréchée, fendue, bossuée; le linge en loques. Rien de neuf, rien de seigneurial que le grand bois-de-lit à colonnes du sire Claude et de dame Marie de Montjoie, et leurs deux grandes chayères ou fauteuils armoriés, mais sans coussins pour amortir la dureté du bois de chêne.

Nous avons sous les yeux trois inventaires de ce mobilier, qui prouvent que le petit-fils du comte de Montbéliard n'était plus qu'un pauvre hère, vivant petitement dans son manoir, et n'ayant plus guère d'un seigneur que le titre et de grosses charges absorbant les revenus de la seigneurie.

Pendant qu'on dépouillait et expulsait le seigneur de Franquemont, le curé de Goumois, depuis son presbytère, avait observé d'un œil curieux les diverses péripéties du siége. Il avait vu les Bourguignons faisant des signaux de détresse depuis les fenêtres du château donnant sur le Doubs. Mais les gens de la seigneurie, tenus de défendre la forteresse, avaient jugé prudent de laisser cette besogne aux étrangers, et ils se contentèrent d'assister aux prières que le curé récitait en latin, Dieu sait en faveur de qui, car ses ouailles n'y comprenaient rien, quoiqu'elles fussent obligées de payer chaque *oremus*. Ceux-ci étaient comme des billets de la loterie

Digitized by Google

de Francfort, qu'on achète sans savoir si l'on obtiendra un gain. « Mais l'espoir console de la dépense, et la foi sauve l'homme » dit-on.

La prise du château de Franquemont mit l'évêque de Bâle en bonne humeur; le démon des conquêtes le tenta si fort qu'il passa le Doubs et s'empara de la montagne de Trévillers, comprenant une dizaine de villages et un plus grand nombre de hameaux et de métairies, ayant alors cent quatre-vingt-dix-neuf chefs de ménage, tandis que la seigneurie de Franquemont n'en avait que dix-huit. La moyenne d'une famille étant de cinq personnes, on peut voir quelle était alors la population de ces pays conquis et annexés à l'évêché de Bâle. Mais cette annexion fut de peu de durée pour la montagne de Trévillers; il fallut la restituer à la paix, et il ne resta à l'évêque que la seigneurie de Franquemont, qui ne lui causa jamais que des embarras et des désagréments.

Cependant le sire Claude de Franquemont était tombé dans un état voisin de la misère. Il soupirait après son ancienne seigneurie; il la réclama pendant plusieurs années et n'en obtint la restitution qu'avec le secours de puissants protecteurs; mais au lieu de relever, comme auparavant, du comte de Montbéliard, Franquemont fut érigé en fief de l'église de Bâle. Avant même d'en avoir reçu l'investiture, le sire Claude, pour se rendre ses sujets favorables, les réunit en assemblée, et leur promit d'alléger leurs charges, de leur octroyer même des libertés, moyennant par eux lui donner préalablement 63 florins d'or. Ce qui fut exécuté loyalement de part et d'autre le 22 janvier 1482. Cette lettre de franchises est un curieux document indiquant quelle était encore la condition des personnes à la fin du XVe siècle. Il n'y avait plus de serfs, mais des sujets tenus à de nombreuses servitudes, qu'ils cherchèrent à diminuer en cette occasion.

Le sire de Franquemont étant mort en 1519, sans laisser d'enfants, son fief fit retour à l'évêque de Bâle, qui le remit

Digitized by Google

à une famille noble franc-comtoise. Celle-ci le vendit peu après, en 1537, à Nicolas de Gilley, personnage jouissant de la faveur de l'empereur d'Allemagne, et son ambassadeur en Suisse. Il en obtint l'érection de Franquemont en baronie, le droit de battre monnaie et autres priviléges, auxquels il ajouta divers empiètements sur les droits de l'évêque de Bâle, qui, pendant de longues années, eut maille à partir avec le baron de Gilley, seigneur de beaucoup de lieux, mais chargé de dettes et de fils endettés. Ceux-ci, pour se libérer, vendirent Franquemont au comte de Montbéliard, qui se hâta de recouvrer ce fief. Ce fut alors son tour de procéder avec l'évêque de Bâle. Après de longues années de procès, ils firent enfin une convention qui semblait mettre fin à tous les conflits. Mais, comme l'évêque avait conservé le droit d'entrée au château de Franquemont, et qu'il y entretenait une petite garnison, celle-ci était en querelle perpétuelle avec les soldats du comte de Montbéliard. Sur le conseil de l'ambassadeur de France en Suisse, l'évêque s'avisa de faire démolir Franquemont, par ceux-là mêmes qui l'avaient bâti par corvées. L'expédition eut lieu au mois de mars 1677, et elle se fit avec tant de rapidité, que le comte n'en eut avis que lorsque tout était terminé.

Mais si le manoir n'existait plus, la seigneurie n'était pas détruite pour autant. Le comte la fit régir par le maire de Goumois, cumulant les fonctions d'administrateur, de juge civil, de juge criminel, de procureur fiscal, de receveur et d'aubergiste, ayant pour assesseurs et officiers tous les membres de sa famille, excepté que parmi les justiciers devait toujours se trouver le curé. Souvent c'était le seul qui sût lire, et tel avocat de la seigneurie, sans être bègue, avait cependant peine à lire le troqué ou l'imprimé, aussi cumulait-il les fonctions de garde champêtre. — On avait bâti, au bout du pont de Goumois, une maison de justice ayant cave et prison dans les fondations, cabaret et logement du maire au

Digitized by Google

rez-de-chaussée, salle de justice au premier étage, potence à deux piliers sur la roche voisine, carcan à chaque bout du pont, l'un pour les Français de la rive gauche, l'autre pour les gens de la seigneurie, sur la rive droite, et, pour qu'il n'y ait pas de jalousie, le gibet avait deux bras, l'un tendu vers la France, pour les ressortissants du royaume, et l'autre vers Franquemont. Alors on ne cachait pas les instruments du supplice, et on les faisait solides, pour ne pas avoir de frais de réparation. Mais quel luxe pour une seigneurie composée de dix-huit ménages ! Rien ne manquait à l'organisation juridique. On était jugé et amendé en famille, c'est-à-dire par celle du maire, prononçant et percevant les amendes et les pots-de-vin inséparables des justices du moyen-âge, qui, à Goumois, existait encore en 1792, lorsque les voisins des Franches-Montagnes y descendirent pour renverser le gibet et planter un bonnet rouge sur le faîte de la maison de justice. Douze ans auparavant, l'évêque de Bâle avait reconnu la souveraineté du roi de France sur la partie de la seigneurie de Franquemont qui se trouvait sur la rive gauche du Doubs, mais il avait conservé tous ses autres droits.

Pendant que les destinées de la seigneurie s'accomplissaient successivement, le curé de Goumois était resté dans ses priviléges et immunités, sans qu'aucune perturbation ait troublé son repos, non pas que c'eût été toujours le même individu, mais quand un curé était mort, il en repoussait un autre, et le nouveau venu, comme son prédécesseur, se cramponnait à ses revenus et prérogatives pour qu'ils ne reçussent aucune atteinte. Une fois cependant, le comte de Montbéliard-Wurtemberg, huguenot du meilleur teint, envoya un prédicant dans sa seigneurie de Franquemont, pour y conquérir des âmes. Le ministre en avait pris un certain nombre, et il avait fallu partager l'église, et lui faire place pour enseigner l'Evangile ; mais point de partage au presbytère, où les deux

Digitized by Google

prêtres du Christ en seraient venus aux mains chaque jour. Malgré cette concession du seigneur du fief, le prédicant était fort au chemin du curé, qui parvint à le faire assommer dans une émeute, pour qu'il n'en fût plus question. On montre encore la « pierre au ministre » qui rappelle cet événement.

Ne pouvant ramener au bercail tous les déserteurs, le curé voulut au moins s'assurer des fidèles en faisant une nouvelle constitution paroissiale, plus appropriée à ses intérêts que l'ancienne, absolument comme cela se pratique dans les affaires civiles de nombreux Etats, lorsqu'un parti politique obtient le dessus. Le peuple n'y prend garde que lorsqu'il faut en payer les frais, mais souvent c'est un peu tard. A Goumois, le curé consulta ses ouailles, qu'il s'agissait de tailler à son profit. Ses paroissiens avaient payé leur seigneur pour qu'il diminuât leur taille, et l'habile curé les fit payer pour qu'ils augmentassent celle qui lui revenait. Sa position géographique était cependant embarrassante. Sa paroisse, sur la rive droite du Doubs, était du diocèse de Bâle, et sur la rive gauche, de celui de Besançon. Dans la première on pouvait manger des œufs et du beurre en Carême, et dans la seconde ces mets étaient défendus. Le curé, en homme prudent, ne toucha point à cette corde, et seulement à celle de la cloche de son église, pour appeler tous ses paroissiens au temple commun, sans distinction de diocèse, et leur soumettre la constitution nouvelle copiée, disait-il, sur l'ancienne, sauf les variations dans les espèces monétaires, qui ne permettaient plus de prier pour le même prix qu'autrefois. Mais pour ne pas effaroucher les payants, il eut soin de taxer ses *oremus* en monnaies diverses ayant cours dans les deux diocèses, et d'appuyer sur la monnaie bâloise, dont l'unité ou la livre était double de celle de France. Quant à la monnaie de Franquemont, proche parente de celle de Montjoie, on la passa sous silence, car elle était fort décriée. Il avait eu soin de gémir sur la pauvreté

Digitized by Google

dans laquelle était tombée la dot curiale, par suite des guerres et de la dureté des temps, en même temps que, par prudence, il avait fait appuyer ses lamentations d'une requête adressée à l'archevêque de Besançon par ses plus fidèles paroissiens, sans que ces bonnes gens se doutassent que le riche prélat leur ferait payer le déficit de la caisse paroissiale sans toucher à la sienne, selon une coutume invariable.

Après ces sages préliminaires, voici quelles furent les clauses du traité qu'il fit avec ses paroissiens.

Son traitement, en argent, ne valait plus que 150 livres de Bâle; mais il jouissait de toute la maison curiale, d'un jardin, de dix-sept et demi journaux de champs labourés par ses paroissiens, et du bois de chauffage qu'ils lui amenaient tout fendu. Il percevait la dîme des agneaux, une gerbe de blé par ménage, pour la peine qu'il prenait de lire la passion de Notre-Seigneur à la messe du dimanche des Rameaux; il avait les offrandes d'un bon denier par chef de famille, à chacune des quatre fêtes solennelles de l'année; son bétail paissait sur les terrains communaux, moyennant, par le curé, conjurer soigneusement les tempêtes. Il pouvait estiver sur les pâturages de Vanténaivre et de Gourgouton, sur les deux rives du Doubs, son cheval, sa vache, ou une paire de bœufs. Ses nourrins allaient à la faine, moyennant contribuer au salaire du berger. — On lui devait 5 sols bâlois pour une messe basse (de nos jours cela coûte 1 fr. 50 à 2 fr.), et 15 sols pour une messe chantée. Il avait 2 sols 10 deniers pour un *Salve*, 5 rappes pour un *Libera me*, et autant pour la purification d'une femme. Cependant il ôtait gratuitement le bandeau dont on ceignait le front des gens que l'évêque venait confirmer; mais au baptême d'un enfant, le parrain lui donnait 3 sols. Quelqu'un venait-il à mourir dans la paroisse, on devait au curé 2 boisseaux de froment et 10 sols de Bâle, pour l'enterrement, Ce jour-là, et les trois dimanches suivants, on lui offrait sur l'autel une miche de pain de

Digitized by Google

ménage, et il allait chanter le *Libera* sur la tombe moyennant 5 sols par fois.

Si un individu voulait quitter la paroisse et priver le curé de ses droits mortuaires, il fallait l'en dédommager à l'avance par 3 batz et un boisseau de blé. On était alors libre d'aller se faire enterrer ailleurs en payant le curé du nouveau domicile.

Les fiançailles coûtaient 10 sols, le mariage un écu. Le lendemain des noces, les époux, encore endormis, allaient à la messe, et offraient au curé une pinte de vin et un pain de 2 sols, en reconnaissance de la peine qu'il avait prise de bénir la couche nuptiale. En ce temps de bénédictions, on bénissait tout, et le bouquet de la mariée, et le bré, ou berceau du poupon futur, et le reste par dessus le marché, non toutefois sans rétribution. Si les mariés quittaient la paroisse, ils devaient au curé un écu pour son droit de *Recedo*, c'est-à-dire pour l'indemniser des émoluments qu'il aurait perçus si le ménage était resté dans la paroisse.

Le curé bénissait les fours à chaux, les maisons nouvelles, les champs, les prés, les gens et les bêtes, à 10 sols par fois et un bon dîner.

Les larves de hannetons ou autres insectes faisaient-ils des dégâts dans la paroisse, vite on appelait le curé. Celui-ci en référait à l'archevêque de Besançon, pour lui demander l'autorisation de fulminer des malédictions contre ces insectes. On parcourait alors en procession les campagnes infectées, et l'on payait au curé un demi-écu pour la première excommunication. Les insectes étaient-ils rebelles, on renouvelait jusqu'à trois fois la procession, et les anathèmes, à un quart d'écu, ou 15 sols bâlois par séance. — Nous ne savons si ces imprécations avaient du succès, mais on pourrait en essayer pour l'oïdium, les sauterelles et autres fléaux champêtres, en réservant, comme à Goumois, de payer au rabais en cas d'insuccès.

La paroisse payait six-quarts d'écu pour le vin et les hosties employées à la célébration de la messe. Les proces-

Digitized by Google

sions des Rogations se faisaient gratuitement, mais si l'on appelait le curé pour bénir les abeilles, les croix des fontaines, ou autres objets, alors on lui devait un cadeau en beurre ou en œufs frais. — Les croix des fontaines rappellent le culte des sources qu'on n'a pu déraciner qu'en les mettant sous la protection de la croix, comme le culte des arbres a été remplacé par celui de quelque image de saint attachée au tronc vénéré.

La convention qu'on vient d'analyser a été passée le 15 octobre 1710, dans l'église de Goumois, et l'officialité de Besançon l'a ratifiée le 13 avril de l'année suivante. Chaque paroisse de l'évêché de Bâle en avait dans le même genre, seulement la forme générale était imposée par l'évêque, et les paroissiens débattaient les détails avec leurs curés. Ces actes, très nombreux aux archives de l'évêché, indiquent l'immixtion du clergé dans une foule de choses de l'ordre civil, et presque toujours des choses fort inconvenantes, mais profitables au clergé. Ce n'est que la Révolution de 1789 et 1792, dans l'évêché de Bâle, qui mit fin à ces usages plus que surannés.

Nous avons puisé cette notice dans les archives précitées, et dans celles de la mairie de Goumois, que nous avons eu occasion de consulter pour écrire l'histoire des institutions constitutionnelles et juridiques des diverses seigneuries de l'évêché de Bâle. Elle figure avec beaucoup plus de développements archéologiques et historiques dans nos manuscrits renfermant l'histoire de plus de cent cinquante châteaux qui hérissaient jadis les rochers et les collines du Jura bernois, et dont il ne restera bientôt plus que nos gros in-folios, le temps et la main des hommes achevant chaque jour de détruire ces restes des temps féodaux.

A. Quiquerez.

Digitized by Google

LES MONTBÉLIARDS

EN PALESTINE

—

Suite et fin.

—

Lors des conférences de Ferentino (1222), où Frédéric II reçut la couronne impériale des mains d'Honorius III, le pape, désirant assurer au royaume de Jérusalem l'appui du plus puissant prince de l'Occident, songea à l'intéresser personnellement à sa conservation en lui faisant épouser Jolande. Jean, invité aux conférences où se discutaient les intérêts de son royaume, s'y présenta accompagné de son connétable; et, aussitôt après les fiançailles de sa fille, se mit à parcourir de nouveau l'Europe, cherchant des alliés et des secours contre les Musulmans. Le héros des croisades fut partout accueilli comme en triomphe; et il alla ainsi jusqu'en Angleterre, jusqu'en Espagne, où il épousa, à l'âge de 72 ans, Bérengère de Castille, qu'avait captivée le récit de ses travaux et de ses souffrances.

Mais à peine le mariage de Jolande et de Frédéric était-il conclu (9 novembre 1225), que l'empereur, dédaignant sa nouvelle épouse, malgré sa beauté qui l'avait fait surnommer la belle Jole, et voyant toujours dans son beau-père le frère de ce Gauthier de Brienne qui avait un instant possédé le trône des Deux-Siciles, lui arracha la couronne de Jérusalem, prétendant qu'il en était non le roi, mais le régent au nom de sa fille. Au sortir même de la cathédrale, l'empereur le somma publiquement d'avoir à renoncer au royaume, et se fit aussitôt prêter serment par les barons. Cependant

Digitized by Google

les deux princes ne se brouillèrent pas immédiatement, et le connétable Eudes, qui avait reçu récemment encore du roi Jean la baillie de Jérusalem, fut maintenu dans ses dignités, et retourna en Orient pour continuer d'administrer le royaume en l'absence de Frédéric.[1]

Dès ce moment Jean cessa de prendre part aux affaires de la Terre-Sainte; mais le petit-fils de Thierry de Montbéliard ne devient pas pour autant étranger à notre récit. Il avait avec lui[2] près de l'empereur son neveu et pupille, Gauthier de Brienne, qui, ayant essayé par quelques intrigues de rentrer en possession de son comté de Lecce que l'empereur lui retenait, fut sur le point d'être assassiné pendant qu'il jouait aux échecs avec Frédéric lui-même. Sauvé par son oncle, qui fit à son gendre les plus sanglants reproches, Gauthier fut obligé de se retirer en France, tandis que Jean, qui savait ce qu'il devait attendre de la vengeance de Frédéric, se réfugiait dans les Etats du pape, qui l'accueillit avec beaucoup de considération, et lui confia le gouvernement d'une grande partie de ses provinces. Honorius essaya même de rapprocher le gendre et le beau-père; cependant les choses changèrent à l'avénement de Grégoire IX, qui ne vit plus dans la personne de l'ancien roi qu'un instrument dont on pouvait se servir utilement, mais dont il fallait redouter l'ambition. De son côté, Jean, outragé à la fois comme roi et comme père, attendait dans le silence, mais non sans impatience, l'occasion de se venger; et lorsque le pape, brouillé avec l'empereur, leva des troupes avec l'intention d'affranchir l'Italie méridionale, de Brienne en prit aussitôt le commandement (1228). Cette guerre ne fut jamais menée au gré de ce hardi capitaine. Contrarié par la coterie qui entourait le pape, et surtout par le légat Pélage, qui avait la direction générale des affaires, il ne

[1] *Histoire d'Eracles.*

[2] Comte de Sassenay.

Digitized by Google

put mettre d'ensemble dans les opérations ; et, malgré quelques renforts que lui amena son neveu Gauthier, il n'eut jamais que de mauvaises troupes dont les exactions lui aliénaient l'esprit des populations. Néanmoins il avait conquis une grande partie du royaume de Naples, assiégeait Gaëte, et songeait même à se faire proclamer empereur, lorsque Frédéric, averti par le comte d'Acerra, revint en toute hâte de Palestine pour lui tenir tête ; et, avec l'aide des Sarrasins qu'il avait à son service et d'un corps de croisés allemands qu'il trouva par hasard à Brindes, il dispersa les *porte-clefs*, comme on appelait alors les troupes pontificales, et contraignit Jean de Brienne à rentrer en France. Mais déjà cet infatigable soldat se préparait à tenter encore une expédition en Palestine, et à profiter de l'éloignement de Frédéric pour reconquérir ses anciens Etats, lorsque de nouvelles destinées l'appelèrent à Constantinople.

Baudoin de Courtenay, héritier de l'Empire latin, était encore mineur à la mort de son frère Robert, et les barons de Romanie, comme autrefois ceux de Jérusalem, sentant la nécessité de donner à ce trône chancelant un solide appui, jetèrent les yeux sur Jean, toujours prêt, malgré ses 80 ans, à tirer l'épée pour le service de la chrétienté. N'osant lui proposer la régence de l'Etat, ils lui offrirent l'Empire sa vie durant, et lui demandèrent en même temps, pour le jeune Baudoin, la main de sa fille Marie, née de Bérengère de Castille. Ce fut un étrange spectacle que l'arrivée de ce glorieux vieillard, le front couvert de cheveux blancs, mais dont l'âge et les travaux n'avaient encore fléchi ni la vigueur, ni la haute taille. Cependant son activité s'était refroidie; il était même devenu avare, et il ne sortit de son inaction que lorsque Vatace, empereur de Nicée, et Azan, roi des Bulgares, vinrent le réveiller dans Constantinople à la tête de 100,000 Grecs et Barbares et d'une flotte de 300 vaisseaux. Le vieux lion ne se fit pas attendre : à la tête de

Digitized by Google

160 chevaliers et de leurs servants d'armes, il osa sortir des portes de sa capitale ; et, appelant tout ce qui lui restait de vassaux, il défit ses ennemis dans une série de combats, tellement que de quarante-huit corps de bataille qui avaient osé l'attaquer, trois seulement échappèrent tout meurtris à sa foudroyante épée. Les Grecs, animés au combat par la présence du héros, attaquèrent eux-mêmes la flotte ennemie, la dispersèrent, et vingt-cinq vaisseaux furent ramenés en triomphe dans le port. Constantinople était sauvée encore une fois, et les poètes purent comparer le guerrier octogénaire à Roland et à Judas Machabée; mais le vainqueur ne tarda pas à descendre à son tour dans la tombe (1237); et, quand il eût pu entrer en paradis couché sur les drapeaux conquis et entouré de ses bannières triomphantes, par une fantaisie bizarre, il voulut, à la suite d'une vision assez étrange, y paraître dans l'habit d'un cordelier. Véritable type du paladin, Jean prend place, pour ainsi dire, entre Amadis et Alexandre-le-Grand, et nul plus que lui n'a mérité cette sorte de gloire qui s'attache aux exploits romanesques et aux entreprises extraordinaires. Ses derniers triomphes ont été célébrés par l'évêque de Tournay, Philippe de Mouskes, dans un poème qu'a publié Ducange dans son édition de Villehardoin :

N'aie Hector, Roll ne Ogiers
Ne Judas Machabeus li fiers
Tant ne fit d'armes en estors
Com fit li Roy Jehans cel jors,
Et il defors et il dedans
La paru sa force et ses sens
Et li hardiment qu'il avait.[1]

Outre ses deux filles Jolande et Marie, Jean laissa trois fils nés de Berengère : Alphonse, mort au siége de Tunis, le

[1] Gibbon, t. XVI, p. 378.

Digitized by Google

même jour que saint Louis, dont la descendance perpétua jusqu'à Raoul d'Eu, premier du nom, connétable de France, mort dans un tournoi, le 18 janvier 1344, aux noces de Philippe d'Orléans, et Raoul d'Eu, deuxième du nom, également connétable de France, décapité le 18 novembre 1351, par ordre du roi Jean, comme coupable du crime de lèse-majesté. Sa sœur Marie, dernière représentante de la branche d'Eu, épousa son cousin, Gauthier VI de Brienne, également dernier représentant de la branche aînée de la famille. Jean, frère d'Alphonse, désigné sous le nom de Jean d'Acre, mourut en 1290, ne laissant qu'une fille; enfin Louis, le troisième, devint la souche des vicomtes de Beaumont au Maine.

L'administration des Allemands en Palestine fut violente, comme elle l'avait été en Italie, comme elle l'a été partout. Le comte Eudes, dépossédé de son titre de bail en 1227, paraît même avoir été contraint de passer momentanément en Chypre, où nous le trouvons à Limisso, avec le patriarche de Jérusalem et plusieurs barons de Syrie.[1] Thomas d'Acerra, qui lui avait succédé, administra le royaume jusqu'à la mort de l'impératrice Jolande en 1228. A la nouvelle de cet événement, les barons de Palestine désignèrent pour lieutenant de l'empereur, devenu bail naturel pendant la minorité de son fils Conrad, Jean d'Ibelin le vieux, seigneur de Baruth, qui avait déjà été chargé de l'administration de l'Etat de 1206 à 1210, avant l'arrivée de Jean de Brienne; et on lui adjoignit pour collègue son neveu Jean de Césarée, fils de sa sœur Marguerite, et de Gauthier III de Césarée. Sur le refus de ces deux seigneurs, on fit de nouveau appel au connétable.

Cependant Frédéric s'était décidé à partir pour la Terre-Sainte, et à prendre personnellement possession des Etats dévolus à son fils. Il vint aborder à Joppé, et mit à la tête de ses troupes son maréchal, Richard Filangieri et Eudes de

[1] *Histoire d'Eracles.*

Digitized by Google

Montbéliard, dont il s'était rapproché.[1] Mais dès son arrivée, il se comporta moins en régent qu'en souverain. Il noua des relations particulières et presque intimes avec Malek-el-Kamel qui régnait encore en Egypte; et, par l'intermédiaire de Thomas d'Acerra et de Balian de Sajette, ses ambassadeurs, il obtint du soudan, prince assez peu belliqueux, qui redoutait à la fois le monarque puissant et le capitaine habile, la restitution de Jérusalem, de Bethléem, de Nazareth, et de toutes les places intermédiaires entre Jaffa et Ptolémaïs; en même temps fut conclue une trève de dix ans. L'empereur se rendit aussitôt dans sa capitale et prit de sa main la couronne royale sur l'autel.

Mais l'intimité de ses relations avec le soudan, et ses sévérités envers les barons dont il s'appliquait à restreindre les priviléges et à détruire les libertés, avaient provoqué un vif mécontentement. Un traité conclu pacifiquement avec les infidèles par un prince excommunié, avait paru un sacrilége; l'archevêque de Césarée avait jeté l'interdit sur les lieux saints, et refusé de couronner Frédéric qui quitta Jérusalem au milieu des imprécations du peuple. Il laissa, pour garder la ville, Eudes de Montbéliard et tous ceux du royaume qui l'accompagnaient; mais Ptolémaïs ne lui offrit pas une retraite plus sûre que Jérusalem; la ville était en pleine révolte, et ses sujets indignés de succès obtenus autrement que par le fer et le feu.

Cependant les nouvelles qu'il recevait d'Europe, le rappelaient au plus tôt en Italie pour tenir tête à son beau-père Jean de Brienne qui, comme nous l'avons vu, était alors en voie de conquérir le royaume de Naples. A l'appel de quelques seigneurs mécontents, il passa en Chypre et essaya de réduire d'un coup de main cette île à son autorité. N'y pouvant réussir

[1] *Bibliothèque des croisades*, chronique de Richard de Saint-Germain: Un nommé Odon de Montbéliard.

Digitized by Google

aussi promptement qu'il l'aurait voulu, et de plus en plus pressé de quitter l'Orient, il laissa à sa place [1] comme lieutenants du royaume de Jérusalem, Balian de Sajette et Garnier l'Aleman; en même temps qu'il laissait la conduite de ses intérêts en Chypre à cinq seigneurs dévoués, à la tête desquels était Aimery ou Camerin Barlais. Garnier l'Aleman, s'étant fait templier peu de temps après, fut remplacé encore une fois par le connétable Eudes, qui, à la mort de Balian (1239), resta seul chargé de l'administration. On trouve plusieurs actes souscrits par lui dans les années 1231, 1232 et 1233; et plus tard encore, vers 1240, lorsque Conrad fut en âge de prendre en main le pouvoir, les hommes liges du royaume, de plus en plus mécontents des vexations des Allemands, ayant déclaré l'empereur déchu de ses fonctions de bail, choisirent pour la quatrième fois Eudes en cette qualité. Ainsi pendant tout ce laps de temps, l'administration du royaume fut presque constamment entre les mains de ce personnage, qui, toujours fidèle aux droits des descendants de la maison de Brienne, fut seul à s'opposer aux prétentions qu'en l'absence du souverain, cherchait à faire prévaloir Alix, reine de Chypre, veuve de Hugues I, fille d'Isabelle de Jérusalem et de Henry de Champagne. Elle finit par être reconnue reine de Jérusalem; néanmoins on respecta les droits de Conrad, qui continua d'être regardé comme l'héritier légitime du royaume.

Cette histoire du connétable Eudes est quelque peu ingrate, et nous regrettons que quelque détail particulier et plus intime ne nous ait pas permis de le voir de plus près, et de le connaître autrement que comme guerrier et comme administrateur. Nous ne pourrions même nous faire qu'une idée assez vague de ses mérites, si, à le voir constamment mêlé aux événements contemporains, toujours rangé aux côtés des hommes les plus illustres d'alors, nous ne devions en conclure

[1] Ducange, *passim*.

Digitized by Google

qu'il a droit lui-même aux premières places, comme il les a occupées effectivement, et que sa valeur morale est peut-être encore au dessus de l'illustration à laquelle il est parvenu.

Il se trouva pendant un temps mêlé à la lutte que soutinrent les Ibelins contre les partisans de Frédéric II en Chypre, et nous le rencontrons de nouveau au nombre des seigneurs qui accompagnèrent Thibaut de Champagne, les ducs de Bretagne et de Bourgogne dans la malheureuse tentative contre Gaza. où périrent si tristement, comme nous le verrons plus loin, les comtes de Bar et de Montfort.

Devenu seigneur de Tabarie ou Tibériade, du fait de sa femme Eschive de Bure, il s'était efforcé de mettre sa ville et son château à l'abri des excursions des Musulmans, en les entourant de fortifications. Cependant la place fut prise par Barbaquan et les Karismiens (1247); mais à cette époque Eudes avait cessé de vivre, sans qu'on sache exactement le moment de sa mort. Tabarie fut rendu encore une fois aux chrétiens par le sultan de Damas; mais il fut repris peu de temps après par les Egyptiens qui en détruisirent les fortifications, et cette place resta dès lors aux mains des infidèles. Eudes laissa un fils qui mourut jeune, et deux filles, Marie, qui épousa Hugues d'Ibelin et ne laissa point de postérité, et Simone qui épousa Philippe d'Ibelin, fils de Baudoin, sénéchal de Chypre, dont elle eut sept ou huit enfants. Le plus illustre fut Balian, qui porta, comme son grand-père Eudes, les titres de prince de Galilée et de seigneur de Tibériade; il fut l'époux d'Alix de Lusignan, fille du roi de Chypre Hugues III, et son fils Jacques fut le rédacteur du second livre des *Assises*. Une sœur de Balian, Marie, épousa Guy ou Guyotin, fils du comte Jean de Jaffa; une autre, Eschive, épousa Guy de Dampierre.[1]

Cependant la famille de Montbéliard n'était pas restée étrangère aux événements survenus en Chypre dans les dernières

[1] DUCANGE, p. 379.

Digitized by Google

années. C'est dans cette île que Gauthier avait pris terre à son arrivée en Orient; et depuis ce moment, par leurs diverses alliances, ses descendants n'avaient fait que consolider leur situation au pied du trône des Lusignans. Le roi Hugues, en mourant (1218), avait laissé d'Alix de Jérusalem un fils nommé Henri qui lui succéda, et deux filles dont l'une, Marie, épousa Gauthier IV de Brienne, neveu du roi Jean, et Isabelle, qui épousa Henri d'Antioche, fils de Bohémond IV. Le jeune roi n'avait que 9 mois à la mort de son père, et la reine Alix avait donné la conduite des affaires à ses deux oncles, Jean d'Ibelin et Philippe d'Ibelin, mari d'Alix de Montbéliard, qui avait été tout particulièrement l'auteur du mariage de la reine douairière avec le roi Hugues. Les Ibelins firent couronner le jeune roi dès qu'il eut atteint l'âge de 7 ans; et, comme Alix, qui s'était remariée à Baudoin V d'Antioche, avait voulu, à la suite de quelques différends avec ses oncles, déposséder Philippe de la régence pour la donner à Aimery Barlais, Philippe résista, tellement que Beaudoin de Belesme ayant déclaré ne vouloir reconnaître d'autre autorité que celle de la reine, les autres lui coururent sus et le laissèrent pour mort sur la place. C'est alors que les barons opposés au parti des Ibelins, appelèrent en Chypre Frédéric II, au moment où il quittait Acre pour retourner en Europe. Frédéric traita d'abord assez humainement Jean d'Ibelin qui était venu le trouver avec le jeune roi. Il invita même ce seigneur à sa table, avec ses fils, sous prétexte de parler des affaires de Terre-Sainte; mais dès qu'il les eut entre les mains, il jeta le masque et les retint tous prisonniers.[1] Le roi lui-même, qu'il avait aussi engagé à venir le trouver, fut traité en captif; et, à la fois par violence et par fraude, l'empereur resta maître de presque toute la Chypre; il s'efforça même de dépouiller Jean d'Ibelin de sa seigneurie de Baruth. La contestation finit par être remise à

[1] Mathieu Paris, *Bibliothèque des croisades*, t. II, p. 793.

Digitized by Google

l'arbitrage des barons de Jérusalem pour ce qui concernait cette seigneurie, et à celui des barons de Chypre pour le titre du bail de ce royaume que réclamait Frédéric. En attendant, Jean fut obligé pour recouvrer sa liberté, de fournir caution et de laisser en otage auprès des impériaux ses deux fils, Hugues et Balian. Sur ces entrefaites, l'empereur ne pouvant s'arrêter plus longtemps en Chypre, vendit la baillie de l'île moyennant 10,000 marcs d'argent, à cinq seigneurs, dont Ducange donne les noms, et à la tête desquels était Barlais, qui, comme nous l'avons déjà indiqué, devait administrer jusqu'à la majorité du roi.

Les choses ne restèrent pas longtemps dans cette situation. Ibelin reprit les armes (1228), et s'efforça de rétablir l'autorité du roi Henri et du parti national en débarrassant la Chypre de la présence des impériaux. Barlais et ses collègues furent peu à peu expulsés de toutes les positions qu'ils occupaient, et battirent en retraite vers Nicosie. La guerre se prolongea pendant plusieurs années; elle fut féconde en brillants faits d'armes, et de vaillants guerriers y prirent part. Parmi les Ibelins figurent particulièrement Philippe de Navarre, tour à tour poète, guerrier, jurisconsulte éminent, l'une des plus nobles figures de cette époque, et à côté de lui Balian d'Ibelin, également guerrier et juriste, et au dire de Philippe lui-même, « personnage moult courtois, aimable et gracieux. » A la tête de ces héros, et non moins intrépide, apparaît le vieux Jean, qui, dans une rencontre, recevant la fausse nouvelle de la mort de ses trois fils, n'arrêta pas même son cheval, se contentant de répondre: « Ainsi doivent mourir les chevaliers, en défendant leur personne et leur honneur. » A quelque temps de là, il se trouva tout à coup à la tête de ses Cypriotes, en face des impériaux qui débouchaient dans la plaine près de Nicosie. Aussitôt le vieux guerrier rend grâces à Dieu et range son armée en bataille. L'avant-garde était ordinairement commandée par Balian; mais, cette fois, il la confie à Hugues, son

Digitized by Google

second fils; Baudoin, le troisième, et le sire de Césarée, son neveu, commandaient le corps de bataille, et lui-même était à l'arrière-garde avec le roi. Balian se plaignit de ces dispositions: « Pourquoi, dit-il à son père, l'avant-garde que j'ai toujours commandée, est-elle aujourd'hui donnée à d'autres? » Il se trouvait alors sous le coup d'une excommunication parce qu'il refusait d'épouser une dame noble qu'il avait séduite. « A Dieu ne plaise, répondit le sire de Baruth, que des hommes qui ne sont pas dans sa grâce, dirigent notre armée. Jure de te réconcilier avec l'Eglise et de te marier, et je te rendrai ton commandement, sinon, non; mais tu peux rester avec nous à l'arrière-garde.» Balian refusa l'une et l'autre de ces conditions; mais avec cinq chevaliers, dont le premier était Philippe de Navarre, il sortit du camp et alla se poster dans un défilé étroit que venait de franchir l'avant-garde ennemie, et où il prétendait, lui sixième, arrêter le corps principal. Il fit en effet avec ses compagnons des prodiges de valeur, et de tous les rangs de l'armée cypriote on criait au sire de Baruth pour aller les arracher à la mort; mais le vieil Ibelin, toujours impassible, disait : « Laissez-le faire. notre Seigneur l'aidera; il n'est pas prudent de mettre en danger toute une armée pour sauver un homme. » L'avant-garde des Italiens, ne voyant pas arriver son corps de bataille, n'osa pas attaquer, et l'armée tout entière, ainsi coupée en deux, fut ensuite aisément battue.[1]

Quelle est la dame dont il est question? Nous l'ignorons.

Aussitôt après la victoire de Nicosie, Balian était allé mettre le siége devant le château de Saint-Hilarion ou de Dieu d'Amour, sorte de nid d'aigle perché sur des rocs inaccessibles, à 730 mètres au-dessus de la mer. Richard Cœur-de-Lion n'avait pu s'en emparer; Frédéric II n'avait osé l'attaquer, et n'en était devenu maître qu'à la suite du traité conclu avec le régent. Les administrateurs impériaux s'y étaient réfu-

[1] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. I.

Digitized by Google

giés, et pendant dix mois ils résistèrent aux attaques des assaillants. Philippe de Navarre manqua d'y être tué, et déjà les assiégés, le voyant couvert de blessures, criaient du haut des remparts : « Le poète est tué, il ne viendra plus nous ennuyer de ses chansons », lorsque Balian survint et l'arracha à la mort. Enfin, à bout de ressources et réduits à manger leurs chevaux, les impériaux demandèrent la paix et livrèrent la place.

Cependant Frédéric, voyant la Chypre près de lui échapper, avait envoyé en Orient, avec de nouvelles troupes, son maréchal Richard Filangieri qui s'était jeté sur les terres de Baruth et en assiégeait le château. De son côté Ibelin s'efforçait de soulever Ptolémaïs contre l'autorité impériale, et de forcer ainsi Filangieri de lever le siége de sa ville. Le connétable Eudes et Gérin, maistre de l'Hospital de Saint-Jean, s'en partirent d'Acre et s'en allèrent à Baruth[1]; ils hébergèrent dehors la ville, et parlèrent à une partie et à l'autre pour essayer d'amener la paix. Ils ne réussirent pas, et Filangieri ayant surpris l'armée royale près de Casal Imbert, la mit en déroute, et aussitôt après envahit de nouveau la Chypre. En quelques mois elle fut reconquise tout entière, à l'exception des châteaux de Saint-Hilarion et de Buffavent.

Ce fut Eschive de Montbéliard, sœur du connétable Eudes, qui sauva cette dernière place. Elle était devenue la femme de Balian, et pendant qu'il guerroyait en Palestine, elle s'était retirée dans la maison de l'Hôpital à Nicosie. En voyant Barlais maître de cette capitale, elle s'échappa déguisée en franciscain, courut à Buffavent, et par son énergie détermina le châtelain, vieux chevalier nommé Gérard de Conches, à mettre la forteresse en état de défense. Elle recruta des hommes, amassa des provisions, si bien que l'ennemi n'osa pas attaquer la place, où néanmoins elle resta bloquée jusqu'au

[1] *Histoire d'Eracles.*

Digitized by Google

moment où la victoire d'Agridi (15 juin 1232) assura enfin le triomphe du roi et des Ibelins, et contraignit les impériaux à quitter l'île définitivement.

C'est cette même Eschive qui, devenue dame de Baruth, est mentionnée par Joinville comme sa cousine, et comme lui ayant envoyé à Damiette un petit vaisseau pour faciliter le débarquement.

La guerre était pour les habitants de la Palestine un état permanent, et pour les chevaliers non-seulement une profession, mais une passion, une nécessité. Lors du traité conclu entre Frédéric II, et Malek-el-Kamel, on avait exclu de la trève Tripoli, Antioche, Margat, Tortose et l'importante forteresse nommée le Krak des Chevaliers. Cette place, destinée à défendre les passages qui conduisent d'Emèse et de Hamah dans la principauté de Tripoli, appartenait aux Hospitaliers qui de là dirigeaient de fréquentes expéditions contre les villes musulmanes, et avaient vu eux-mêmes à maintes reprises les forces des sultans venir se briser contre leurs inexpugnables remparts. Ils avaient même réussi à rendre tributaires les princes d'Hamah; mais en 1233 un nouveau sultan fut proclamé, et il refusa le tribut payé par ses prédécesseurs. La trève fut rompue, et les Hospitaliers appelèrent à leur aide toutes les forces disponibles dans le royaume. Aussitôt accoururent Armand de Périgord, grand-maître des Templiers, Jean d'Ibelin, débarrassé enfin de Filangieri, et avec lui cent cavaliers cypriotes, Gauthier de Brienne, avec quatre-vingts cavaliers venus des environs de Jérusalem, Pierre d'Avalon, neveu du connétable Eudes par Helvis ou Heloïs de Bure, sœur d'Eschive,[1] et une foule d'autres guerriers de renom. L'armée vint camper dans la plaine de la Bochée, au pied du château, et se porta de là sur Montferrant, alors au pouvoir des Musulmans qui l'avaient abandonné en laissant les rues encombrées

[1] Ducange, 446. — Joinville le mentionne comme son cousin.

Digitized by Google

de barricades. La place fut détruite, et pendant huit jours l'armée parcourut les environs du Krak, brûlant les caseaux sur son passage.[1]

Le vieux Jean d'Ibelin était mort peu après, vers le 7 août 1234, laissant la seigneurie de Baruth à Balian III. Hugues, son second fils, était mort jeune; le troisième nommé Jean, comme son père, eut Arsur; Guy et Beaudoin restèrent en Chypre dont ils devinrent, l'un connétable, l'autre sénéchal.

Cette seigneurie de Baruth[2], l'une des plus importantes du royaume de Jérusalem, avait été reconquise sur les successeurs de Saladin en 1197, et le roi Amaury de Lusignan l'avait cédée à Jean le vieux en échange de la connétablie de Jérusalem qui lui appartenait. Les Ibelins s'appliquèrent à faire de cette place une position importante; ils en relevèrent les tours et les murs ruinés par les siéges, entourèrent le port de défenses dont on voit encore les restes, et rendirent la ville incomparablement plus forte qu'auparavant. « C'était, dit Arnold de Lubeck, la plus belle et la plus forte place du pays; elle a un port excellent, ouvert à tous les vaisseaux qui arrivent. » C'est dans cette ville que Saladin se fit couronner roi de Jérusalem, et fut salué sultan de Babylone. Sa cathédrale, aujourd'hui transformée en mosquée, est un vaste monument intermédiaire entre le roman et le gothique; elle est voûtée en berceau, mais la porte est surmontée de l'ogive.[3] On cite aussi avec admiration les travaux d'embellissement que les Ibelins firent à leur palais où se voyait, entre autres œuvres d'art, un pavé en mosaïque exécuté par des artistes orientaux, et une salle lambrissée de marbre, au milieu de laquelle était un dragon qui jetait de l'eau par les naseaux dans une piscine dont le fond était également formé d'une

[1] G. Rey, *Monuments d'architecture militaire*, p. 63. — Cont.-Guil. de Tyr, ch. XXXIII, 38.

[2] Aujourd'hui Beyrouth.

[3] Albert Lenoir, *Architecture monastique*, t. II, p 278.

Digitized by Google

mosaïque représentant des fleurs aux couleurs éclatantes et d'une rare magnificence.[1] Aujourd'hui encore Beyrouth est une des villes les plus florissantes de Syrie. Sa position est magnifique, et à la voir du haut des collines qui l'entourent, on dirait une corbeille de feuillage et de fleurs.

Telle était la demeure d'Eschive de Montbéliard. Il existe une description de Tibériade dans l'*Histoire de Jérusalem* de Jacques de Vitry, évêque de Saint-Jean d'Acre; mais nous n'avons pu l'avoir sous les yeux. Quant au château d'Ibelin[2], dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques restes d'une épaisse muraille et une chapelle, ce ne fut probablement qu'un vaste quadrilatère, flanqué de quatre tours aux angles, destiné bien plutôt à la défense qu'à la demeure de quelque famille princière. Depuis tantôt un siècle et demi que la Terre-Sainte avait passé dans les mains des Francs, malgré les guerres incessantes qui avaient désolé son territoire, le nouvel Etat était loin d'avoir vécu sans gloire, et s'il n'avait pas joui d'une véritable prospérité, il avait eu du moins des jours de splendeur et d'illustration. Il est presque inconcevable qu'au milieu de tant de luttes et de désastres, il y ait eu place pour les lettres et les arts. Il est vrai que les arts produisirent surtout des monuments religieux et guerriers; que les lettres donnèrent particulièrement naissance à des chroniques et à des travaux de jurisprudence. Les œuvres et les institutions créées en raison des circonstances et des nécessités du moment, sont toujours celles qui peignent le mieux les hommes et les temps qui les ont vues naître et dont elles sont l'expression naturelle, ce sont toujours les plus recommandables et les meilleures parce qu'elles sont les plus rationelles. Il fallait organiser le royaume et lui donner des lois, comme il fallait pourvoir à sa défense, créer des armées et construire

[1] G. Rey, *Monuments d'architecture militaire.*
[2] G. Rey, *Ibidem*, p. 125. — Ducange, p. 360.

Digitized by Google

des châteaux; et, de même que les monuments de l'architecture militaire des croisés ont particulièrement mérité l'attention des ingénieurs, ainsi les *Assises* de Jérusalem et les écrits où elles ont été recueillies et commentées, sont restés au nombre des documents les plus remarquables que nous ait légués le moyen-âge sur le régime féodal. Mais le développement intellectuel d'un peuple n'est jamais exclusif, et après que l'on eut pourvu aux premières exigences de la situation, il y eut quelque place pour des travaux moins graves. Si le royaume de Jérusalem, toujours agité, et de si courte durée, ne vit naître ni littérateurs proprement dits, ni artistes éminents, il en fut autrement de la cour des rois de Chypre, qui pendant un temps ne laissa pas de répandre un éclat réel. Au reste, la guerre n'est pas antipathique à la poésie; le poète chante les grands faits d'armes, comme l'historien les raconte; il y a place pour eux au milieu des camps, et souvent même c'est le bruit des combats qui les inspire. C'est ainsi que, à côté de Guillaume de Tyr, de Jacques de Vitry et des nombreux chroniqueurs qui accompagnaient les croisés, sans même sortir du cercle de guerriers qui figurent dans ce tableau, nous rencontrons Philippe de Navarre, Thibaut de Champagne, Jean de Brienne, le roi Hugues de Lusignan, et Frédéric II lui-même. Il n'est pas impossible encore que l'idée première du Saint-Graal soit venue de Chypre, et touche d'assez près à nos Montbéliards.

L'art en Palestine fut généralement une association de la solide lourdeur des monuments francs avec l'ornementation orientale.[1] Les églises nombreuses élevées à l'origine furent presque toutes de style roman; mais pendant l'occupation, l'Occident s'était avancé vers l'art gothique, et tous les édifices élevés dans la Palestine après les premiers temps, portent la

[1] ALBERT LENOIR, *Architecture monastique*, t. II, p. 280. — DE MAS-LATRIE, Lettre au rédacteur du *Magasin pittoresque*, 1847.

Digitized by Google

trace de la transition qui s'effectuait. A Antioche, à Edesse et sur presque toutes les côtes de Syrie, l'arc du nord se mêle aux derniers efforts du roman et du bysantin près de s'éteindre. A Baruth, à Sour, à Saint-Jean d'Acre, à Naples, les ouvertures gothiques sont encore ornées de frettes romanes. A Jérusalem, les églises du Cénacle et de Sainte-Anne présentent le mélange de l'arc aigu et du plein cintre roman; celle du Saint-Sépulcre et le tombeau de la Vierge n'ont que l'arc gothique sur leur façade. C'est aussi de l'art gothique que se sont particulièrement inspirés les artistes cypriotes. Guy de Lusignan éleva la magnifique cathédrale de Sainte-Sophie dans la ville de Nicosie. Les Ibelins y construisirent le monastère de Saint-Dominique où ils avaient leurs tombeaux, et qui devint après la perte de Jérusalem la résidence du patriarche de ce royaume; aujourd'hui il existe encore dans cette capitale plus de dix mosquées qui furent toutes à l'origine des églises françaises.

A l'arrivée des croisés, l'île tout entière était encore pleine des souvenirs du paganisme et du culte d'Aphrodite. Aujourd'hui, elle est couverte des monuments élevés par les Lusignans, et peuplée de leurs souvenirs. Au pied des Cérines se voient les ruines splendides de l'abbaye de Lupaïs.[1] Une vaste salle à peu près intacte, soutenue par de légères colonnettes sur lesquelles s'appuient les nervures ogivales de la voûte, ouvre ses larges baies encore parées de leurs trèfles et de leurs fleurons, au milieu des bois d'orangers, de myrtes et de caroubiers qui tapissent les contreforts de la montagne. Au dessus du monastère se dressent du fond des abîmes les prodigieux remparts de Saint-Hilarion, le plus beau château de l'île. Au sommet du pic le plus élevé se trouve un réduit entouré de trois enceintes successives; les abords en sont devenus à peu près inaccessibles, mais les constructions encore debout

[1] De Mas-Latrie, *loco cit.*

Digitized by Google

présentent deux étages de belles salles, avec de larges fenêtres géminées, d'où la vue s'étend sur la Chypre presque tout entière, embrassant d'un côté les sommets bleus de l'Olympe, de l'autre la mer de Caramanie, et les côtes de l'Asie mineure, jusqu'aux cîmes neigeuses du Taurus. Plus loin c'était Paphos avec ses innombrables églises, Colossi, ancienne commanderie des Hospitaliers, au milieu de la plaine de Limisso; mais ce fut surtout Famagouste qui, par la splendeur de ses édifices, la richesse et le luxe de ses marchands, l'activité de son port où venaient aborder les navires de tout le monde alors connu, par l'abondance de ses approvisionnements et la magnificence de ses bazars, parvint à un tel degré de prospérité, qu'elle éclipsait Alexandrie, Smyrne, Trébisonde. Tous les idiomes se parlaient dans ses rues ou s'apprenaient dans ses écoles; et Vilbrand d'Oldenbourg, qui visita ces contrées vers 1314, semble avoir été plus frappé de l'aspect de Famagouste que de la morne grandeur de Constantinople ou de Venise elle-même.

A mesure que se rétrécissaient les possessions des chrétiens sur le continent, les familles riches se réfugiaient dans l'île et y apportaient à la fois leurs trésors et leur illustration. Il y aurait intérêt à connaître de plus près ce royaume de Chypre, terre classique de la chevalerie, des romanesques aventures, et où s'associaient dans un magnifique ensemble toutes les splendeurs de la nature orientale, toutes les délicatesses de l'art, toute la poésie qui entoure ces héroïques époques. Quand la pensée se reporte sur ces rives, si riches de souvenirs, on croit voir passer encore les longues théories des hiérodules d'Aphrodite, ou entendre les trompettes éclatantes des Templiers, tandis que flottent dans les airs les bannières des Ibelins, ou les drapeaux au lion sur champ burelé des Lusignans.

Mais rapprochons-nous de notre sujet.

Toute la côte de Syrie, depuis le golfe de Saint-Léonard jusqu'aux frontières d'Egypte, avait été couverte de places fortes ou de châteaux: c'était Tortose, Margat, Tripoli, Baruth,

Digitized by Google

Tyr, Ptolémaïs, Césarée, Japha, Ascalon ; et rien qu'à l'aspect de leurs ruines, on peut se faire une idée de ce que devaient être dans leur intégrité ces redoutables citadelles. Plus loin, à l'intérieur, on voyait sur les confins de l'Arabie, Darum, Montréal, Ahamon, Karak, destinés à protéger ces marches éloignées, constamment exposées aux pillages des nomades. Arsur, Ibelin, Blanche-Garde protégeaient les approches de Jérusalem, triste cité un instant rendue à ses jours de gloire, mais désormais veuve de ses princes, dépouillée de ses remparts, réduite à n'être plus que l'ombre d'elle-même et une cité de second ordre au milieu du pays dont Frédéric II l'avait fait de nouveau la capitale. Le long du Jourdain et sur les montagnes où le fleuve prend sa source, on trouvait Beauvoir, Tabarie, Banias, Beaufort, et une multitude de tours dans tous les passages, jusqu'à ce formidable Krak des chevaliers, dont la haute citadelle laissait le regard se promener depuis les remparts de Tortose et les flots bleus de la Méditerranée jusqu'à la vallée de l'Oronte et aux déserts où dort Palmyre. Chacune de ces places servait d'abri à un certain nombre de chevaliers qui, constamment pendant la guerre, et bien souvent pendant la paix, se jetaient sur les terres des Sarrasins, dépouillaient leurs caravanes et revenaient chargés de butin ; c'est ainsi que l'on suppléait aux dîmes et aux redevances des tenanciers d'Europe, et bien des familles accumulèrent des fortunes considérables à ce genre d'exploitation. Après la bataille de Tibériade, Saladin, irrité contre Renaud de Chatillon qui, de son château de Karac, n'avait cessé de dévaster les frontières d'Arabie, et qui avait même tenté une expédition jusqu'à Médine, ne voulut accepter de lui aucune sorte de rançon, et, sur son refus de se faire musulman, lui trancha, dit-on, la tête de sa propre main. Ainsi livrés à des luttes incessantes, les seigneurs des frontières n'étaient plus que d'héroïques bandits ; et il fallait, en fait, des caractères de cette trempe pour vivre ainsi au milieu des

Digitized by Google

déserts, en dehors de toute relation, et d'une vie aussi sauvage que celle des Bédouins eux-mêmes.

L'art des fortifications et l'artillerie de siége s'étaient perfectionnés d'une manière remarquable. Dès l'arrivée des Francs en Palestine, leurs ingénieurs, aidés des Bysantins, avaient montré une audace de construction qui leur fit dépasser de beaucoup tout ce qu'on avait osé jusqu'alors en Europe. Les proportions de Margat, du Krak, de Tortose, sont doubles de celles de Coucy et de Pierrefonds. Une foule d'expressions techniques et d'engins nouveaux nous sont venus des croisades, et toutes nos villes fortifiées à cette époque, en particulier Aigues-Mortes, portent les traces nombreuses de l'art oriental. Nous sommes entrés dans ces détails, parce qu'après avoir esquissé la description du lieu d'origine de nos Montbéliards, il nous a paru à propos de faire connaître également par quelques traits la nouvelle patrie qu'ils avaient adoptée.

Au reste le goût des croisades n'avait pas disparu entièrement en Occident, et le rôle de nos Montbéliards en Terre-Sainte n'est point encore terminé.

Si les grandes expéditions ne se renouvelaient plus que rarement, il en était autrement des pélerinages individuels et des croisades partielles. C'était entre l'Europe et l'Asie un va-et-vient continuel, surtout en mars et en septembre. Pendant le siége de Damiette, plus de cent mille guerriers étaient venus successivement rompre une lance avec les infidèles, et après quelques mois passés au camp, s'en retournaient dans leurs foyers. Joppé ou Japhe, situé sur les frontières d'Egypte, et particulièrement à portée de Jérusalem, était un des points de débarquement les plus fréquentés; et comme cette ville était par sa position très exposée aux attaques des Sarrasins, on en avait fait une des fortes places du royaume. A l'époque où nous sommes arrivés, elle était possédée par le comte Gauthier IV de Brienne, que nous connaissons déjà, à qui le roi Jean, son oncle l'avait donnée avant de retourner en Europe.

Digitized by Google

Mais tous ces pèlerinages n'étaient qu'un assez faible secours pour les chrétiens qui, depuis le départ du roi Jean et de Frédéric II, étaient restés livrés à eux-mêmes, en proie à des discordes intestines qui n'avaient fait qu'amoindrir encore les forces dont ils disposaient.

C'est dans ces circonstances que le roi Thibaut de Navarre, les ducs de Bourgogne et de Bretagne, déçus dans les résultats de la ligue qu'ils avaient formée contre la régence de Blanche de Castille, et ne voyant rien de mieux à faire pour employer les forces qu'ils avaient réunies, se décidèrent à les faire servir à la défense du royaume de Jérusalem (1239). A leur arrivée en Palestine, le duc de Bourgogne et le comte de Bar, jaloux d'une brillante et fructueuse expédition que le duc de Bretagne venait de faire du côté de Damas, songèrent à envahir le territoire de Gaza dont on vantait la fertilité. Thibaut de Navarre, ainsi que le connétable Eudes de Montbéliard et Gauthier de Brienne qui s'étaient joints aux croisés, s'efforcèrent vainement de prévenir cette téméraire entreprise et d'empêcher ceux qui l'avaient conçue de se séparer du gros de l'armée. Après avoir chevauché toute la nuit, les chrétiens se trouvèrent au point du jour dans un défilé qui s'ouvrait sur la plaine de Gaza, où paissaient de nombreux troupeaux, mais qu'entouraient des nuées de Musulmans. Gauthier, qui connaissait le pays et les adversaires auxquels on avait affaire, essaya encore, avec l'aide du duc de Bourgogne qui s'était rallié aux opposants, d'empêcher ses compagnons d'engager la lutte; rien ne put vaincre l'obstination des comtes de Bar et de Montfort. Après des prodiges de valeur, enveloppés par les Egyptiens qui avaient réussi à les attirer hors du défilé, « ils ne peurent deurer contre, et les Sarrasins occirent d'eulx tout comme il leur pleust et myrent le remanens en lyens et en fers.[1] » Le gros

[1] Guillaume de Nangis, *Histoire de saint Louis.* — *Bibliothèque des croisades*, t. I, p. 285.

Digitized by Google

de l'armée n'arriva que pour voir les vainqueurs s'éloigner avec leur butin et les captifs enchaînés à leur suite. Amaury de Montfort était du nombre des prisonniers; on ne sut jamais ce qu'était devenu le comte Henri de Bar.[1]

Le roi Thibaut, pendant son séjour en Palestine, et après lui Richard de Cornouailles avaient mis beaucoup de soin à réparer les fortifications des villes, et à mettre en état de défense un grand nombre de châteaux que les Turcs avaient démantelés dans la crainte de les voir tomber de nouveau aux mains des chrétiens, comme cela était effectivement arrivé. Pendant plusieurs années, Gauthier de Brienne défendit sa ville de Japha au milieu de dangers toujours renaissants, « vivant en grande partie de ce qu'il gaignait sur les Sarrasins et sur les ennemis de la foi, et distribuant entre ses chevaliers grand foison de draps d'or et de soie, sans que rien lui en demourast. » C'était du reste un singulier personnage que ce grand comte Gauthier qui, quand il avait quitté ses chevaliers, « s'encloait en sa chapelle, et était longuement en oraison, avant qu'il allast le soir gésir avec sa femme qui moult fut bonne dame et sage.[2] » Cette bonne dame, qu'il avait épousée en 1233, était Marie, fille de Hugues Ier, roi de Chypre, et d'Alix de Jérusalem.

A l'expiration de la trève conclue par Frédéric II, l'émir de Karac avait repris Jérusalem sur les chrétiens; mais menacé à la fois par le soudan d'Egypte qui aspirait à reconstituer l'empire de Saladin, et d'un autre côté par les Karismiens, peuplade turque qui était arrivée du fond de l'Asie, fuyant les Mongols, et qui depuis plusieurs années ravageait l'Asie mineure et les bords de l'Euphrate, il avait, ainsi que les soudans de Damas et de la Chamelle, renouvelé les anciens traités avec les Francs (1243), et restitué Jérusalem, la

[1] ALBERIC. — DUCHESNE, *Histoire de la maison de Bar-le-Duc.*
[2] JOINVILLE, *Histoire de saint Louis.*

Digitized by Google

Galilée et Tibériade. A l'appel du soudan de Babylone, comme on appelait alors le Caire, un parti des Karismiens franchit l'Euphrate sous un chef nommé Barbaquan.[1] Ils ravagèrent en passant le comté de Tripoli et la Galilée, enlevèrent Tabarie, et bientôt les flammes qui s'allumaient partout sur leur passage, annoncèrent leur approche aux habitants de Jérusalem (1244). Ce ne fut bientôt dans la ville sainte, privée de ses remparts, que ruine et désolation. Cependant l'armée chrétienne s'était réunie à Ptolémaïs, et soutenue par les Musulmans de Syrie eux-mêmes, elle s'était approchée de Gaza où les Barbares arrivaient de leur côté pour donner la main aux Egyptiens qui leur avaient promis des vivres.

Le comte Gauthier de Brienne commandait l'aile gauche de l'armée, et nul n'était plus vaillant que lui.[2] Mais le patriarche de Jérusalem l'avait excommunié à cause de certaine tour dont le prélat se prétendait propriétaire dans la ville de Japha, et que Gauthier persistait à garder. Par trois fois il vint solliciter l'absolution que l'obstiné vieillard refusait de lui donner, et Gauthier de son côté refusait de combattre sous le coup de l'interdit. Il fallut que l'évêque de Rama intervînt, et donnât de son autorité l'absolution au guerrier; mais pendant ces délais les Korasmiens, qu'il fallait assaillir brusquement et dans leur désordre, avaient eu le temps de se ranger et de prendre leurs dispositions. La bataille dura deux jours (18 octobre 1244); et l'issue en fut décidée par la fuite du sultan d'Emesse qui, voyant les pertes que ses cavaliers avaient subies, abandonna brusquement le champ de bataille et dégarnit l'aile droite des chrétiens. Les prisonniers, envoyés en Egypte, furent livrés aux insultes de la populace, et leurs têtes, jointes à celles des victimes de la première défaite de Gaza, figurèrent sur les

[1] JOINVILLE, N° 486 et 528.

[2] *Nec erat potentior armis.* — MATHIEU PARIS, 813.

Digitized by Google

remparts du Caire, jusqu'au moment où le traité conclu avec saint Louis les fit disparaître.

Gauthier, resté entre les mains des Karismiens[1], fut amené devant sa ville de Joppé. Ils le pendirent par le bras à une fourche, et dirent « qu'ils ne le dépendraient point jusqu'à tant qu'ils averaient le châtel de Japhe. Mais tandis qu'il pendait ainsi par les bras, il creait à ceux du châtel que, quelque mal qu'on lui fît, ils ne rendissent pas la ville, sinon que lui-même les occirait. » Le dévouement héroïque du comte sauva la place, mais il fut livré à des marchands du Caire, qui le massacrèrent, à ce qu'on croit, dans sa prison, à cause des grands dommages qu'il leur avait faits. Il faut lire dans Joinville[2] le récit à la fois naïf et dramatique de la mort du comte de Brienne. Bustron[3] raconte qu'en jouant aux échecs dans sa prison avec un émir, il en reçut un soufflet auquel il répondit en tuant lui-même l'émir d'un coup d'échiquier, et qu'aussitôt les Sarrasins se précipitèrent sur lui et l'étranglèrent. Ses restes furent rendus à saint Louis en 1251, ce qui a fait croire à Mathieu Paris qu'il périt seulement à cette époque. au milieu des massacres qui suivirent le désastre de Massourah. Il fut enseveli par la dame de Sajette, sa cousine, dans l'église des Hospitaliers. Il laissa plusieurs enfants : Jean et Amaury qui moururent sans postérité avant 1261, et Hugues. Ce dernier essaya de faire valoir les droits au trône de Chypre et de Jérusalem qu'il tenait de sa mère; mais les barons, pris pour juges entre lui et Hugues d'Antioche son cousin, fils d'Isabelle de Lusignan et d'Henri d'Antioche, se déclarèrent pour celui-ci qui devint Hugues III. Le comte de Brienne quitta alors la Palestine et entra au service du roi de Sicile, Charles d'Anjou, contre les descendants de Fré-

[1] D'après DUCANGE, p. 347, il aurait été pris au siége de la Chamelle.
[2] N° 527.
[3] *Commentaires de Cypro.*

Digitized by Google

déric II. Il se signala à la bataille de Tagliacosso[1] qui acheva de ruiner la puissance des Allemands en Italie, et le roi, en retour de ses services, lui rendit tous les domaines de son grand-père et en particulier son comté de Lecce. Arrivé à un haut degré de prospérité, il songeait à entreprendre une expédition en Chypre, et à faire valoir par les armes ses droits au trône, lorsque son mariage avec Hélène de Villehardoin, sœur du duc d'Athènes, lui créa de nouveaux intérêts en Achaie et le détourna de ce projet. Il prit une grande part aux guerres de Sicile et fut fait deux fois prisonnier par Roger de Lauria. Après la mort de sa femme et de son beau-frère, Guillaume de la Roche, il passa à Athènes pour consoler sa belle-sœur, Hélène Ducas, et l'épousa. Ce mariage le rendit bail du duché d'Athènes. Il paraît être mort vers le mois de mai 1296, soit en défendant sa ville de Lecce déjà prise et dévastée deux fois par Lauria, soit des suites de blessures reçues en défendant cette place.

Nous n'avons pas à suivre plus loin et avec détails l'histoire des comtes de Brienne qui commencent à s'éloigner par trop des Montbéliards. Cependant avant de quitter définitivevement la descendance d'Agnès, et puisque nous en avons l'occasion, disons, en quelques lignes, ce que furent ses derniers représentants.

Gauthier V[2], fils de Hugues et de sa première femme Hélène de Villehardoin, commanda, dans sa jeunesse, un corps de trois cents guerriers, recrutés en France, et que l'on connaît dans l'histoire des Vêpres siciliennes sous le nom de *chevaliers de la mort*. Son imprudence et sa présomption le firent tomber dans une embuscade près de Gagliano, en Sicile, où il fut fait prisonnier et où périrent tous ses compagnons. La

[1] Comte de Sassenay.

[2] Comte de Sassenay. Les de Brienne, de Lecce et d'Athènes. — Moreri, au mot Brienne, etc.

Digitized by Google

paix de 1303 lui rendit la liberté. La mort de son cousin Guy de la Roche, en 1308, lui valut le beau duché d'Athènes. Brouillé avec les despotes d'Epire et de Thessalie, il appela à son aide un corps de Catalans et d'Almogavares, anciens mercenaires de Frédéric II, qui, n'ayant plus d'emploi depuis la paix, avaient passé dans l'empire d'Orient où, depuis plusieurs années, ils exerçaient le métier d'Ecorcheurs. Après les avoir employés à se débarrasser de ses adversaires, Gauthier ne put plus s'en défaire, et se vit forcé de les attaquer à son tour. Sa brillante armée tomba dans les marais du Céphise, près de Chéronée, où il périt un des premiers (11 mars 1311), et les vainqueurs s'emparèrent du duché d'Athènes qui comprenait en outre la Béotie et l'Achaie, et était en pleine prospérité. Jusqu'alors, Athènes avait conservé une partie de son ancien éclat: c'était une grande et belle ville; et les seigneurs de la Roche, en développant dans le pays l'industrie et le commerce, avaient fait de leur duché un Etat puissant et heureux. Les Catalans mirent tout au pillage et se substituèrent à la famille ducale. Jeanne de Chatillon, femme de Gauthier, parvint à s'enfuir, mais ce fut sans succès que par la suite elle fit plusieurs tentatives pour rentrer en possession de son duché.

Son fils, Gauthier VI, fut le dernier représentant de cette branche de la famille de Brienne. Outre son comté de Champagne et celui de Lecce en Italie, il possédait encore dans ce pays Conversano, Turi, Casa Massima et de nombreuses seigneuries; en Grèce il avait conservé Argos, Nauplie et le titre de duc d'Athènes; de vastes domaines lui appartenaient encore en Chypre; c'était un des plus riches seigneurs de son temps, et Lecce qui était sa résidenee habituelle, a conservé de nombreux restes des édifices que ses devanciers et lui y firent construire, entre autres l'église et le couvent de Santa-Croce que Charles-Quint fit plus tard réparer. Aujourd'hui même cette cité, par son élégance, témoigne du soin que

Digitized by Google

les de Brienne avaient mis à l'embellir; ils possédaient encore un magnifique palais à Brindes. Gauthier avait épousé en premières noces Marguerite d'Anjou-Tarente, nièce du roi de Naples. Pendant un séjour en France, il prit part avec Philippe de Valois aux premières luttes de la guerre de Cent ans; mais toujours désireux de rentrer en possession de son duché d'Athènes, il se disposait à en tenter de nouveau la conquête, lorsqu'il fut appelé au gouvernement de la ville de Florence pour laquelle il avait combattu antérieurement. Une élection populaire lui donna le titre de duc de Florence (1342); mais les habitants de cette ville, habitués à jouir de leur liberté, ne purent se soumettre à ses allures autoritaires, et il fut contraint d'abdiquer à la suite d'une violente insurrection. Il revint en France l'année suivante, et, devenu veuf, épousa, lui dernier descendant de Gauthier roi de Sicile, la dernière descendante du roi Jean de Brienne, Jeanne, fille du connétable Raoul d'Eu. Il n'eut de descendants ni de l'une ni de l'autre de ses femmes. La noblesse l'avait choisi pour son orateur aux Etats de 1355, et il contribua par son crédit à l'adoption de plusieurs mesures libérales. Enfin, le 6 mai 1356, il reçut du roi Jean l'épée de connétable de France, et mourut bientôt après à la bataille de Poitiers en digne représentant d'une famille de héros. Le mariage d'une sœur de Gauthier avec Gauthier d'Enghien fit passer dans cette famille toute l'immense fortune des de Brienne.

Retournons maintenant en Palestine.

La ville de Jaffa, échappée aux mains des Karismiens par le dévouement du grand comte, avait passé après sa mort à Jean d'Ibelin, fils d'Alix de Montbéliard et de Philippe d'Ibelin. Telle est du moins l'opinion exprimée par M. Rey dans ses *Notes sur les Familles d'outre-mer* de Ducange. M. de Wailly, dans son édition de Joinville, n° 158 et note, confond Jean, comte de Japhe, avec Jean de Baruth, fils de Balian III et d'Eschive de Montbéliard, désigné sous le nom de Jean le

Digitized by Google

jeune par opposition à son grand-père Jean le vieux. Ducange lui-même semble faire la même confusion, et appuie son dire sur ce que Joinville mentionne le comte de Japhe comme étant de son lignage. Mais qu'il descende d'Alix ou d'Eschive, il reste dans les deux cas parent de Joinville, et même d'un degré plus rapproché par Alix qui était tante d'Eschive. D'un autre côté, ce même Jean dont nous discutons en ce moment l'origine, auteur du premier livre des *Assises*, désigné dans les rubriques même de son ouvrage comme seigneur de Japhe, d'Escalon et de Rames, mais nullement comme seigneur de Baruth, en parlant des différents membres de sa famille, mentionne à diverses reprises comme son oncle le vieux seigneur Jean de Baruth, père de Balian III, frère de Helvis, femme de Renaud de Sajette, de Marguerite de Césarée qu'il appelle madame Mante c'est-à-dire madame ma tante, et enfin frère aîné de son père à lui, Philippe, bailli de Chypre pendant la minorité de Henri Ier. Ainsi Jean de Japhe était le cousin germain de Balian III, de Jean de Césarée, fils de Marguerite, et un degré de plus le séparait de Jean le jeune, fils de Balian. Nous ne nous occupons ici que des membres de la famille d'Ibelin alliés aux Montbéliards. Dans un acte de Jean le vieux et de Jean de Césarée, en date du 14 avril 1232, il est déjà fait mention de Jean d'Ibelin, fils de défunt Philippe, et de feu la comtesse Alix, femme de Philippe, et de Marie leur fille. D'autres témoignages semblent indiquer qu'Alix a vécu jusqu'en 1244; mais d'un autre côté Jean le jeune ne vivait probablement point encore en 1234; et, au moment de la croisade de saint Louis, ce ne pouvait être qu'un tout jeune garçon, hors d'état de remplir le rôle et d'avoir auprès du roi l'autorité qu'on attribue au fils de Philippe, alors dans la maturité de l'âge. Le chapitre XIII des *Assises* confirme ces données en achevant de nous faire connaître la parenté du comte de Japha, alors cousin germain du comte de Montbéliard, puisque sa mère Alix était sœur du comte Richard, et par conséquent tante de Thierry III, comte

Digitized by Google

après 1237.[1] Jean reçut le comté de Japha d'Henri de Lusignan. Il épousa Marie, fille de Constant, bailli d'Arménie, et sœur d'Etiennette, première femme du roi Henri. Il s'était déjà distingué avec ses cousins dans la guerre de 1232, contre Richard Filangieri; et, à l'arrivée du roi Louis IX, il était au premier rang parmi les seigneurs des royaumes de Chypre et de Jérusalem.

Voici du reste en deux mots la situation vers 1248.

Depuis la bataille d'Agridi et la prise de Cérines, le roi Henri était resté paisible possesseur de la Chypre; mais la guerre s'était prolongée sur le continent, où Filangieri occupait encore un certain nombre de places qu'il administrait au nom du roi Conrad.

Cependant Alix, reine de Chypre et petite-fille du roi Amaury de Jérusalem, profitant du mécontentement qu'avait provoqué l'administration tyrannique des Allemands, était venue à Ptolémaïs et s'y était fait proclamer reine de Jérusalem en 1240. Dans la même année, la guerre que les Ibelins n'avaient cessé de poursuivre, fut terminée par la prise de Tyr, que Balian de Baruth, connétable de Chypre depuis 1237, enleva à Itier Filangieri, frère de Richard. C'était la dernière place possédée par les impériaux. Balian fut chargé de la garde de sa conquête, et la reine Alix continua d'administrer le royaume jusqu'à sa mort survenue en 1246.

Son fils Henri lui succéda et réunit ainsi les deux royaumes d'outre-mer, sans que l'on songeât à tenir compte des droits du roi Conrad, fils de Jolande de Brienne, qui cependant, lors de la proclamation de la reine Alix, avait été reconnu, sur les réclamations du connétable Eudes, comme héritier direct et légitime du royaume. La défaite des Francs à Gaza (1244) avait d'ailleurs entraîné la perte de presque toutes les ville

[1] DUCANGE. *Les familles d'outre-mer*, p. 349. — BUSTRAM *taires de Cypro*. — BEUGNOT. *Assises de Jérusalem*.

Digitized by Google

quises depuis la mort de Saladin, ou restituées à Frédéric II. Les Barbares, ne rencontrant plus d'obstacles, s'étaient mis à ravager le royaume, pendant que les Egyptiens, s'avançant peu à peu sur leurs traces, prenaient possession de Jérusalem, de Tibériade, et venaient mettre le siége devant Damas. Assaillie par les hordes impétueuses du Karisme, cette ville ne tarda pas à succomber, et fut livrée au soudan d'Egypte. La Chamelle, Maubeck subirent le même sort, et Negmeddin réunit ainsi sous son autorité presque tout ce qui avait constitué l'empire de son aïeul Saladin.

Les chrétiens, effrayés de ces succès, envoyèrent Valeran, évêque de Baruth, porter en Occident leur cri de détresse. Cependant le roi Henri ne paraît pas avoir pris une part bien active à la défense du royaume, et l'effort de la lutte paraît avoir été particulièrement supporté d'abord par le connétable Eudes qui mourut pendant la durée de la guerre, puis par Gauthier de Brienne.

De leur côté, les Ibelins émigraient peu à peu de Palestine, et se groupaient de plus près autour du roi, leur parent et qui leur devait le trône. A la mort de Gauthier, il avait, comme nous l'avons vu, donné le comté de Japhe à Jean, fils de Philippe, et dédommagé les de Brienne en leur abandonnant par acte de 1247, tous ses droits sur le comté de Brienne en Champagne.[1] Balian III tenait Tyr et Baruth ; il avait essayé d'élever des prétentions sur la seigneurie d'Ibelin, reconquise sur les infidèles vers 1234, peu après la mort du vieux Jean, en se fondant sur sa qualité d'aîné de la branche aînée de la famille ; mais comme il y avait eu interruption dans la possession, la représentation ne fut pas admise, et la seigneurie fut adjugée à Marguerite de Césarée, héritière directe du dernier détenteur.

Ibelin avait cour, coin ou monnaie, et justice. D'après

[1] Ducange, p. 62.

Digitized by Google

Ducange[1], les armes de la famille étaient d'azur à une fasce d'or; cependant Joinville[2] donne à Jean de Jaffa d'or à la croix de gueules patée. Les divers représentants des Montbéliards n'ont jamais possédé Ibelin, qui d'ailleurs ne resta qu'assez peu de temps entre les mains des chrétiens, et ne tarda pas à être complètement démoli par les Sarrasins.

Outre Balian, il y avait encore sur le continent Jean, son quatrième frère, alors en possession d'Arsur; et deux autres frères, Baudoin et Guy, étaient auprès du roi, l'un comme sénéchal, l'autre en qualité de connétable. Envoyé en 1246, avec huit galères, au secours d'Ascalon vivement pressé par les Turcs, Baudoin les avait battus et contraints de lever le siége.[3] Guy a mérité d'être qualifié par Joinville, « l'un des miex entechiers chevaliers que oncques veist. »

Tous ces seigneurs furent très empressés à recevoir le roi de France à son débarquement (1248). Chaque fois que de nouveaux croisés arrivaient en Palestine, c'étaient des amis et des parents qui se retrouvaient pleins de joie et d'effusion. Les voyageurs apportaient des nouvelles de la patrie française; leurs hôtes racontaient leurs travaux, leurs aventures et leurs exploits. Ceux-ci versaient des larmes au souvenir de leur famille, de leur pays presque oublié; les autres s'émerveillaient au spectacle de l'Orient, et se livraient tout entiers à cette vie nouvelle et brillante qui s'ouvrait à leur curiosité et à leur impatience. On devisait de batailles et de conquêtes au milieu des fêtes et des danses. Dès son débarquement, Joinville s'était trouvé entouré des membres de sa famille, et il amenait lui-même le petit Barthélemy de Montfaucon, fils naturel d'Amédée, frère du comte Thierry III de Montbéliard. Les *Ephémérides* de M. Duvernoy (7 février) nous disent qu'A-

[1] P. 365 et s.
[2] N° 168.
[3] Ducange, p. 369.

Digitized by Google

médée fit aussi le voyage de Palestine; cependant nous n'avons pas retrouvé sa trace. Joinville n'en dit mot; et comment le petit Barthelémy se fût-il attaché au sénéchal, si son père eût été du nombre des croisés? Plusieurs membres de la maison de Brienne faisaient aussi partie de l'expédition, et avec eux tout ce qu'il y avait de plus illustre et de plus brave dans leur entourage et leur parenté de Champagne et de Bourgogne.

Tandis qu'on passait ainsi l'hiver, en attendant joyeusement la campagne qui devait s'ouvrir au printemps, les croisés reçurent encore la visite d'un autre membre de la famille de Brienne, l'impératrice Marie, fille du roi Jean, femme de Baudoin II de Courtenay, souverain de Constantinople.[1] Elle venait solliciter le secours du roi Louis IX, pour défendre ses Etats que les victoires de son père ne suffisaient plus à protéger contre les efforts des Grecs et des Barbares. Cette princesse avait été portée par la tempête vers le port d'Acre, où le roi envoya à sa rencontre le sire de Joinville et le comte Erard de Brienne, de la branche de Rameru, cousin des rois Gauthier et Jean, mort plus tard en Palestine sans laisser d'héritier. La pauvre dame n'avait gardé de tout son bagage que la chape dont elle était vêtue, et un surcot de table. Il fallut que Joinville lui envoyât « du drap pour faire une robe et la panne de vair avec; et ly envoya aussi une tiretaine et cendal (taffetas) pour fourrer la robe. » Le roi et la reine l'accueillirent avec empressement à Limisso où se trouvait alors la cour et où les croisés avaient débarqué; mais elle ne put obtenir que des promesses assez vagues, et les désastres de la campagne ne permirent pas de les remplir. Obligée de retourner en France, elle emmena avec elle son frère Jean d'Acre, à qui elle fit épouser après la mort de Marie de Coucy sa première femme, la comtesse de Montfort, veuve de Jean de Montfort, mort en Chypre dans l'hiver de l'année 1249.

[1] JOINVILLE. N° 137.

Digitized by Google

Le roi Henry [1] et tous les seigneurs de son entourage voulurent accompagner le roi de France à son départ pour Damiette. Joinville trouva devant cette place un petit navire que lui envoyait sa cousine Eschive de Baruth pour aider au débarquement, et dans lequel il descendit avec Erard de Brienne. Le comte Jean de Jaffa, qui les accompagnait, avait une magnifique galère, « toute peinte dedans et dehors la mer, à escussiaux de ses armes qui estaient d'or à une croix de gueules patée. Il avait bien trois cents rameurs, et pour chaque rameur il y avait une targe à ses armes, et à chaque targe il y avait un pennon en or appliqué. Ce fut lui qui aborda le premier et le plus noblement. Aussitôt qu'au bruit des tambours et des cors sarrasinois, sa galère fut entrée dans le sable, il s'élança avec ses chevaliers en bel attirail, et vint tendre ses pavillons à la gauche de l'armée, non loin de l'endroit où Joinville débarquait de son côté. Les Egyptiens firent mine de vouloir résister et essayèrent de rejeter les Français à la mer; mais en voyant qu'ils tenaient bon, ils prirent eux-mêmes le parti de la fuite.

Ce premier succès, immédiatement suivi de la prise de Damiette, ne fit que rendre les croisés plus présomptueux, et croître leur licence et leur incurie. Déjà leur séjour en Chypre, au milieu de l'abondance et des plaisirs, avait laissé pénétrer dans l'armée des germes dangereux d'indiscipline; la bonté du roi nuisait à la vigueur du commandement, et d'ailleurs Louis IX n'était point un grand général. On perdit beaucoup de temps à Damiette, pour laisser écouler l'inondation, et attendre le comte de Poitiers qui amenait un nouveau renfort de guerriers. Cependant, lorsqu'on se mit en marche, l'armée comptait 60,000 combattants parmi lesquels il y avait plus de 20,000 cavaliers. Le sultan Negmeddin avait réuni ses forces à Mansourah, et, bien que mourant, redou-

[1] JOINVILLE, *passim*.

Digitized by Google

blait d'activité dans ses préparatifs. A sa mort, les émirs appelèrent au trône Almoadan Touran schah, le dernier des descendants de Saladin; mais en attendant son arrivée de Syrie, l'émir Fakreddin conserva le commandement de l'armée.

C'est à l'histoire générale qu'il appartient de raconter les événements et les désastres de cette triste expédition. On sait les imprudences du comte d'Artois et les fautes de l'armée. Pendant tout le temps que les chrétiens passèrent sur les bords du Nil, en face de Mansourah, ce ne fut qu'une suite de combats où chacun semblait agir pour son propre compte, sans plan arrêté, sans ensemble, et aussi sans résultat à espérer. Dans presque toutes les batailles livrées par les Français, la valeur individuelle a fait tort à l'ensemble des mouvements et entraîné la perte des meilleures armées. Joinville, attaché, lui sixième, à la défense d'un pont, eut deux fois son cheval abattu sous lui, et ne rentra le soir qu'après que ce cheval eut reçu quinze blessures et qu'il eut été lui-même percé de cinq flèches. Bibars avait remplacé dans le commandement Fakreddin resté sur le champ de bataille. Il engagea de nouveau la lutte le premier vendredi du carême, en 1250. Le duc d'Anjou commandait la droite; Guy et Baudoin d'Ibelin venaient après à la tête des guerriers de Chypre et de Jérusalem; puis Gaucher de Châtillon, plein de prudhomie et de bonne chevalerie; Joinville était un peu plus loin vers la gauche, et enfin à l'extrémité Josserand de Brancion, dont la troupe eût péri tout entière sans le secours de Henri de Brienne à la tête des arbalétriers.

Ce fut peut-être encore une victoire, mais chèrement achetée et demeurée inutile. La peste, la famine, le scorbut s'étaient joints aux souffrances de la guerre. On voulait faire retraite, mais les Mamelucks étaient maîtres du Nil, et leurs escadrons, dont la plaine était inondée, enlevaient tous les traînards et tous les égarés. Une partie des troupes et des blessés avait

Digitized by Google

été embarquée sur le fleuve qu'ils descendaient lentement et à travers mille dangers. Le roi, presque mourant, mais qui n'avait pas voulu quitter ses soldats, voyait tomber autour de lui ses plus héroïques défenseurs. L'épée de Geoffroi de Sargines et de Gaucher de Châtillon ne suffisaient plus à le défendre; en vain s'efforçaient-ils de rallier à leurs cris quelques chevaliers; Gaucher succomba; il fallut se rendre, et le roi de France fut chargé de fers avec ses deux frères, les ducs d'Anjou et de Poitiers. Joinville, fait prisonnier dans le navire où on l'avait porté tout malade, ne dut son salut qu'au dévouement d'un Sarrasin de la terre de l'empereur, qui le tint embrassé en criant: « Cousin du roi. » Avec lui fut sauvé le petit Barthélemy de Montbéliard, qui, ayant perdu tous les gens de son escorte, sut inspirer quelque pitié aux émirs, et fut remis au sénéchal, avec recommandation de tenir toujours le petit enfant par la main, que les Sarrasins ne le taillent. Il accompagna ainsi Joinville jusqu'à Ptolémaïs où il fut remis à sa famille.

Plus de trente mille chrétiens avaient succombé, tant sur le champ de bataille que dans les eaux du Nil ou dans les massacres qui suivirent la déroute. Cependant Jean de Vallery, Philippe de Montfort et les deux Ibelins avaient été mandés près du roi qui voulait prendre conseil de ses barons pour la conclusion d'un trève. Il fut convenu que le roi rendrait Damiette et paierait pour sa rançon un million de besans d'or, environ 10,132,000 francs de notre monnaie. « Par ma foi, s'écria Almoadan en apprenant que le roi avait accepté ses conditions sans marchander, larges es li franc, quand il n'a pas barguigné si grand somme de deniers. Ores li allez dire que je li quitte cent mille livres [1] por la rançon payer. »

Déjà Joinville, Jean de Soissons, Pierre de Bretagne, les

[1] Un cinquième du total.

Digitized by Google

deux Ibelins avaient descendu le Nil, et le roi pouvait espérer qu'il ne tarderait pas à être rendu à la liberté, lorsque le soudan fut assassiné à Pharescour, et les captifs plongés dans de nouvelles aventures et de nouveaux dangers. Après la scène sanglante qui avait amené la mort d'Almoadan, trente guerriers sarrasins s'étaient précipités dans la galère où étaient les prisonniers, en les menaçant de leur trancher la tête. Les chrétiens se préparaient à mourir, et le sénéchal avait déjà reçu la confession de Guy d'Ibelin, quand par un de ces revirements soudains et fréquents dans l'esprit des gens en colère, les Sarrasins les quittèrent brusquement; et, après que le roi lui-même eut été vingt fois menacé de mort, le traité fut maintenu; on restitua Damiette, le roi et la reine s'embarquèrent sur des vaisseaux génois, et avec eux purent s'éloigner de ce rivage deux fois funeste, un certain nombre de seigneurs de leur entourage, entre autres Joinville. Il restait environ 11,000 chrétiens dans les prisons du Caire; quelques-uns furent encore rendus plus tard; mais le plus grand nombre périt égorgé par les Turcs fanatisés ou dans les infects cachots où ils étaient plongés.

Le roi arriva à Ptolémaïs (1250) accompagné d'un fort petit nombre de chevaliers, et sans être encore fixé sur la conduite à tenir. Tout en étant lui-même disposé à prolonger son séjour en Palestine[1], il ne voulait cependant pas prendre un parti sans consulter son Conseil, surtout ses frères et ses amis au nombre desquels figuraient le sire de Joinville, le comte de Jaffa, Guy de Malvoisin, Guillaume de Beaumont et quelques autres barons. Les avis furent partagés, et la majorité même opina pour le retour en France. Le comte de Jaffa refusa de se prononcer, disant que comme il avait plusieurs châteaux en Palestine, on pourrait l'accuser de penser à ses intérêts personnels; et comme le roi insistait, il se contenta de dire que la

[1] JOINVILLE. N° 424.

Digitized by Google

gloire des armes chrétiennes et le salut de la Terre-Sainte ne permettaient pas aux croisés de rentrer en Europe. Joinville se prononça énergiquement dans ce sens; et le roi, que le discours du sénéchal avait confirmé dans sa manière de voir, se décida à persister dans ses intentions.

Il resta ainsi en Palestine jusqu'au 14 avril 1254, occupé à fortifier les villes qui étaient encore entre les mains des chrétiens, à rétablir la paix entre les différents partis, et à contenir les ambitions qui se produisaient au milieu même des dangers dont on était environné. Louis releva successivement Tripoli, Sidon, Césarée, Ptolémaïs qu'il entoura d'une double enceinte de tours et de murailles. Depuis la perte d'Ascalon, Joppé était devenu le boulevard du royaume du côté de l'Egypte, et il était de première nécessité d'en assurer la défense. Lorsque le comte Jean, raconte Joinville, sut que le roi avait l'intention de venir à Jaffa, « il attira son chastel en tel manière, que ce semblait bien être ville défendable, car à chacuns des carniaux, dont il y avait bien cinq cens, avait une targe à ses armes et un panoncel, laquex chose fut bien bele à regarder. » Louis passa près d'un an dans la ville de Jaffa, et ce fut probablement durant ce temps [1] qu'il engagea le comte Jean à recueillir les souvenirs qu'il avait gardés des anciennes *Assises* de Jérusalem et les traditions juridiques qui s'étaient conservées dans les cours et tribunaux du royaume, pour en faire le corps de doctrine qui fut continué plus tard par Jacques d'Ibelin, petit-fils du connétable Philippe et de Simone de Montbéliard.[2] Déjà dans des temps plus anciens, le roi de Jérusalem,

[1] Ducange, p. 349.

[2] Il y eut deux Jacques d'Ibelin, l'un fils de Balion de Tabarie et petit-fils de Philippe et de Simone, né entre 1310 et 1315; l'autre, d'origine inconnue. C'est ce dernier qui, en 1271, soutint, dans un discours devant Edouard d'Angleterre et le roi Hugues III, les droits des barons de Chypre, et prétendit qu'ils n'étaient point tenus de faire le service hors du royaume, s'ils ne le voulaient bien. Il n'est pas impossible que ce dernier soit le rédacteur du second livre des *Assises*. — Ducange 369.

Digitized by Google

Amaury, avait engagé Raoul de Bure, beau-père du connétable Eudes, à refondre les *Assises* de Godefroi pour en former un nouveau code de lois[1]; mais Raoul s'y était refusé, disant qu'il ne voulait pas apprendre ce qu'il savait à des légistes, hommes du peuple, et les rendre ainsi ses égaux. Le comte Jean n'eut pas les mêmes scrupules; mais le texte primitif avait cessé d'exister. Oublié, dit-on[2], dans l'église du Saint-Sépulcre, il avait été perdu lors de la prise de Jérusalem par Saladin, et on ne put le rétablir que d'après les souvenirs qui s'étaient conservés chez les jurisconsultes et les usages maintenus devant les tribunaux. C'est par la Chypre que nous est parvenue l'œuvre d'Ibelin. Après qu'elle eut été continuée par son cousin Jacques, et terminée enfin en 1269, seize commissaires, choisis par les Etats du royaume, scellèrent l'ouvrage de leur sceau; et le 3 novembre de la même année, le manuscrit fut déposé solennellement dans la cathédrale de Nicosie, comme l'avait été jadis l'exemplaire original dans l'église du Saint-Sépulcre. Ainsi ce furent encore les descendants des Montbéliards qui eurent la plus grande part à ce travail, et leur œuvre peut être considérée comme l'un des monuments les plus complets de la législation et de la jurisprudence féodales, non pas seulement pour la Palestine, mais en France, d'où elle était sortie, et où elle fut en partie reproduite dans les *Etablissements* de saint Louis.

Après que ce prince eut quitté la Palestine (14 avril 1254), ce ne fut plus dans ce malheureux royaume que désordre et confusion. Les compétitions au trône, les luttes des partis, et surtout les rivalités des ordres du Temple et des Hospitaliers s'ajoutaient aux guerres étrangères pour hâter la décadence et précipiter la ruine. Marie, fille de Bohémond IV d'Antioche et de Melissende, fille elle-même d'Amaury de

[1] Ducange, p. 456.
[2] Michaud, t. II, p. 536 et 37, éclaircissement

Digitized by Google

Lusignan et d'Isabelle de Jérusalem[1], avait élevé ses prétentions en opposition avec celles des rois de Chypre. Charles d'Anjou, à qui elle céda ses droits moyennant une pension et des dédommagements en terres (1277), essaya à son tour de s'emparer du royaume; toutefois cette cession ne laissa subsister au profit de la maison d'Anjou qu'un titre assez vain, qu'elle ne se trouva jamais en situation de faire valoir sérieusement.

D'un autre côté, les troubles qui agitèrent l'Egypte après la mort du dernier descendant de Saladin, et l'apparition des Mongols qui menaçaient les Turcs plus encore que les Francs, avaient maintenu pendant un temps la paix entre les deux peuples rivaux, et retardé momentanément la chute du royaume chrétien. Houlagou s'était emparé de Bagdad (1258), et le dernier des Abassides avait péri au milieu des ruines de sa capitale et des trésors qu'on lui servait pour nourriture. Alep, Damas, Emesse et toutes les grandes villes de Syrie étaient tombées au pouvoir des Tartares chez lesquels les Francs avaient cru trouver des alliés; mais quelques difficultés survenues à propos du pillage de certains villages turcs qui payaient tribut aux Mongols, tournèrent contre les populations chrétiennes les armes redoutables de ce peuple. La Palestine fut envahie, et les territoires de Sidon, de Ptolémaïs et de Beruth ravagés; Jean d'Ibelin, fils de Balian, qui voulut leur résister, fut vaincu, fait prisonnier et ne put se racheter qu'au prix de 20,000 besans.[2] Mais comme ces Barbares ne ménageaient pas plus les Turcs que les Chrétiens, les Egyptiens vinrent eux-mêmes au secours de leurs anciens ennemis. Ketboga, un des lieutenants d'Houlagou, fut défait et tué dans une grande bataille livrée dans la plaine de Tabarie (1260). et les hordes mongoles dispersées, s'évanouirent de la Palestine.

[1] DUCANGE, p 42 et s.
[2] DUCANGE.

Digitized by Google

Cependant la plupart des personnages que nous avons vus figurer dans ce récit, avaient disparu successivement de la scène. Balian de Baruth et sa femme Eschive étaient morts à une époque inconnue, laissant trois fils et une fille. Cette dernière, Isabelle, épousa Henri de Giblet; Balian mourut jeune; Hugues épousa Marie de Montbéliard, fille du connétable Eudes, et mourut sans postérité; enfin Jean, dont nous venons de parler et qui était l'aîné de tous, hérita de la seigneurie de Baruth et vécut jusqu'à 1264. Il avait épousé Alix d'Athènes et laissa deux filles : Isabelle qui eut quatre maris et mourut sans enfants, et Eschive qui devint, à la mort de sa sœur, dame de Baruth qu'elle conserva jusqu'à la prise de cette place par les Mamelucks en 1291. Elle épousa successivement Humfroi de Montfort et Guy de Lusignan, fils du roi Hugues III. Leur fils devint roi à son tour sous le nom de Hugues IV. Outre ce prince, ils eurent encore Amaury, Isabelle qui épousa le connétable Eudes de Dampierre, et Rupin, époux de Marie d'Ibelin, fille de Balian, sénéchal de Chypre, lui-même fils du connétable Guy et neveu de Balian III.

Le comte de Jaffa, Jean d'Ibelin, rédacteur des *Assises*, était mort à son tour en 1266, laissant de Marie d'Arménie, Guy ou Guyotin, époux de Marie de Tabarie, fille du connétable Philippe et de Simone de Montbéliard. Ce fut probablement pendant l'administration de Guy, que Jaffa fut enlevé par Bibars, le 7 mars 1265. Hugues, fils de Guy, conserva le titre du comte de Jaffa; il fut sénéchal de Jérusalem en 1338, et épousa Isabelle d'Ibelin; sa sœur, nommée aussi Isabelle, épousa le roi d'Arménie, Sembad.

Ainsi le nom de Montbéliard avait disparu de la Terre-Sainte; mais en ce même temps s'en allaient pièce à pièce les derniers restes du royaume. Antioche, Joppé, le Krac des chevaliers furent pris par Bibars en 1268. Kelaoun enleva, en 1285, Margat que le diable lui-même, au dire du sultan de Hamah, avait pris plaisir à consolider sur son rocher, et

Digitized by Google

dont l'aigle et le vautour pouvaient seuls atteindre les remparts. En 1287 ce fut Tripoli; en 1291, Tortose et Baruth, Sajette et Tyr. Restait Ptolémaïs, dernier boulevard d'un royaume qui n'existait plus, où s'était retirée toute la noblesse du pays, et où vivaient accumulés plus de cent mille chrétiens, reste de la population des villes voisines, échappée au fer des Musulmans. Chaque peuple s'y trouvait représenté, et possédait un quartier distinct, entouré de murs, fermé par des chaînes, et formant une ville dans une autre ville. Il y avait jusqu'à dix-sept juridictions différentes. Dans les derniers temps, on avait surtout vu arriver des Génois, des Pisans, des Vénitiens que le commerce attirait en Orient, et où accouraient d'autre part des Romains, des Parisiens, des négociants de Constantinople, de Damas et du Caire, tous rivalisant de violence et de rapacité. On apportait à Ptolémaïs, des diverses parties du monde, tout ce qui pouvait servir aux besoins et au luxe des princes et des seigneurs dont la vie s'écoulait dans les jeux et les tournois. Chaque ordre de chevalerie y possédait ses châteaux, que les luttes des partis avaient fait transformer en forteresses redoutables.[1] Les murs de la ville, garnis de fortes tours, à un jet de pierre les unes des autres, étaient percés de portes entre deux tours, et leur largeur était telle que deux chars pouvaient y passer de front. Ils étaient doubles du côté de la terre, et protégés par de profonds fossés. Les places de l'intérieur étaient belles et propres; toutes les maisons, égales en hauteur, étaient construites en pierres de taille, et décorées uniformément de fenêtres en verre peint. Des étoffes de soie et d'autres belles tapisseries couvraient les places publiques et les garantissaient contre les ardeurs du soleil. A chaque angle de ces places était une tour très forte, ayant des portes et des chaînes de fer. Tous les habitants avaient chez eux les manières des anciens Romains; les rois de Jérusalem et de Chypre, les

[1] Hermann Cornerius. *Chron. Bibl. des croisades*, t. III, p. 131.

Digitized by Google

princes de Galilée, d'Antioche, de Tripoli, les Ibelins, les Giblet, les Montaigu, les seigneurs de Césarée, de Blanchegarde, de Sajette, de Tabarie, y possédaient des palais magnifiques qui, depuis la perte de leurs fiefs, étaient devenus leur résidence. Plusieurs de ces familles étaient puissamment riches ; elles avaient leur milice à elles, et on voyait les seigneurs parcourant la ville avec leur couronne d'or sur la tête, suivis de leur nombreuse maison qui se faisait remarquer à la magnificence des vêtements couverts d'or et de pierres précieuses.[1]

Le siége de Ptolémaïs fut terrible et dura trois mois. La ville succomba sous les coups du sultan Khalil, le 18 mai 1291, autant par le fait des défaillances, des désordres, du manque d'entente entre les chrétiens, que par l'énergie et la bravoure réelle des Musulmans. Sa ruine rappelle celle de Jérusalem sous Titus, et de toute cette splendeur, il ne resta après le passage des Turcs que des monceaux de décombres couverts de cadavres et inondés de sang.

Presque toutes les familles qui échappèrent au désastre, se réfugièrent dans l'île de Chypre où déjà la plupart d'entre elles avaient par avance des établissements. Les Ibelins continuèrent à occuper dans ce royaume les hautes positions de sénéchal et de connétable, et furent constamment associés à la fortune des Lusignans ; mais il nous deviennent entièrement étrangers, et nous ne voyons pas qu'ils aient conservé de relations d'aucune espèce avec le pays d'où étaient venus leurs aïeux. Eux-mêmes disparaissent vers la fin du XIVe siècle, ou du moins cessent de prendre part aux affaires et de figurer dans les derniers événements de l'histoire de Chypre.

Que si maintenant nous nous demandons ce qui revint à notre pays de Montbéliard, de tant de sang versé, de luttes et de travaux ? nous répondrons : la lèpre et quelques caisses

[1] MICHAUD. *Bibliothèque des croisades*, III, p. 131. — VILLANI.

Digitized by Google

de reliques.[1] Un inventaire des richesses possédées par l'église Saint-Maimbo, dressé le 7 février 1522, mentionne parmi ses trésors : une fiole contenant du lait de la Vierge; quelques cheveux de Marie-Magdeleine; un morceau de la vraie croix; une pierre sur laquelle s'était assis Jésus-Christ; un fragment de son sépulcre et du bois de la crèche qui avait été son berceau; un caillou qui avait servi au martyre de saint Etienne; de la terre du champ où Adam fut formé; un reste du pain que Jésus donna à ses disciples au dernier souper, etc. Tous ces objets, exposés chaque année à l'adoration des fidèles, le jour et le lendemain de la Circoncision, furent détruits lors de l'introduction de la Réforme à Montbéliard. Nous ignorons d'ailleurs quelle en était l'origine et qui les avait rapportés à Montbéliard.

On a présumé que la lèpre nous était venue d'Orient parce que les établissements destinés dans notre pays à recevoir les malades, remontent effectivement à l'époque des croisades, et que selon toute apparence, le manque de soins, de propreté, et les misères de toute nature qui accompagnèrent ces immenses déplacements d'hommes, contribuèrent considérablement au développement de cette maladie. Il y a dans notre ville, au faubourg de Besançon, une fontaine qui porte encore le nom de *Fontaine des ladres*, et qui rappelle l'emplacement de l'hospice destiné jadis à les recevoir. Une autre léproserie paraît avoir existé non loin du village d'Arbouans, au lieu désigné sous le nom de *Milandre*; et déjà en 1292, il y avait un établissement de même sorte dans le village de Bussurel. C'est Thierry III, qui, en 1246, fit bâtir l'hospice de Montbéliard dans un terrain désigné sous le nom de *Pré de l'Aiguillon*, non loin de l'Allan, entre les *Graviers* et les abords du *Grand pont*.

[1] CH. DUVERNOY. *Le château de Montbéliard et ses anciens maîtres.* — GOGUEL. *Le château de Montbéliard, ses anciennes églises, etc.* — TUEFFERD. *Notice sur Montbéliard.*

Digitized by Google

Ce nom a passé plus tard à la rue où se trouve l'hospice actuel. Ce même comte Thierry fit en 1269, un don aux chanoines de Saint-Maimbœuf, à la charge d'en distribuer une partie aux ladres ; et il existe sur les bords de la rivière de l'Allan, un canton de prés, encore désigné sous le nom de *Mezels*, lépreux, dont le revenu était probablement affecté à la léproserie de la ville. Cet établissement, mentionné dans une charte de 1370, fut reconstruit en 1539, et démoli définitivement en 1633.

L'ère des croisades était fermée ; cependant diverses expéditions contre les Turcs portèrent encore ce nom, et nos comtes de Montbéliard n'étaient pas hommes à les laisser passer sans y prendre part. Lorsque les triomphes de Bajazet firent craindre à la chrétienté quelque nouvelle invasion de Barbares, une armée de Francs se réunit, à l'appel de Sigismond, roi de Hongrie, sous les ordres du duc de Nevers, Jean-sans-Peur. A ce prince s'associèrent le maréchal Boucicault, le connétable Philippe d'Artois, Guy de la Trémoille, Henri et Philippe de Bar, l'amiral Jean de Vienne et une multitude de seigneurs dont plusieurs étaient parents ou amis du vieux comte Etienne de Montfaucon qui régnait alors sur Montbéliard. L'armée prit sa route par cette ville,[1] et pendant plusieurs jours, préluda par des tournois, des joutes et des fêtes guerrières aux victoires qu'elle se promettait. Henri d'Orbe, fils d'Etienne, prit rang parmi les croisés ; mais les mêmes fautes, les mêmes imprudences qui avaient entraîné les désastres de Mansourah et de Poitiers, qui devaient amener encore Azincourt et Pavie, entraînèrent à Nicopolis la perte de cette brillante chevalerie, sans que l'expérience du passé, les conseils de la plus simple prudence, et les récents revers de nos guerriers pussent contenir cette folle et présomptueuse noblesse, source constante de nos malheurs, et qui mit vingt fois la France au bord de l'abîme.

[1] *Ephémérides*, 20 septembre 1396.

Digitized by Google

Henri d'Orbe disparut sans qu'on ait jamais su d'une manière certaine ce qu'il était devenu; cependant comme il ne figura pas parmi les prisonniers, on put présumer qu'il avait succombé dans le combat. Sa mort fit passer les terres de Montbéliard à ses filles, dont l'aînée, Henriette, par son mariage avec Eberhard le jeune [1] (1397), porta dans la maison de Wurtemberg le comté de Montbéliard proprement dit, le château de Porrentruy, Granges, Etobon, Saulnot, Clerval, Passavant.

Le comte Eberhard le barbu, petit-fils d'Henriette, voulut à son tour de voyager en Palestine (1468); mais son expédition, toute pacifique, n'eut d'autre objet que de visiter les lieux saints et de satisfaire sa curiosité. Son voyage, commencé en mai, fut terminé dans les premiers jours d'octobre. Duvernoy raconte dans ses *Ephémérides* (14 mai 1468), qu'à l'occasion de son heureux retour, la ville de Montbéliard lui fit don d'une grande coupe en vermeil, et le chapitre de Saint-Maimbœuf de six tasses à boire en argent. Ce fut lui qui rapporta de Palestine les cèdres qui décoraient l'esplanade du château, et dont le dernier figure encore dans un dessin de 1589, conservé à la bibliothèque de Montbéliard. Il est probable qu'on lui dut aussi une partie des reliques que possédait Saint-Maimbo.

Nous fermons ici le cercle que nous avions à parcourir, et comme notre vieux comte Eberhard, nous rentrons sans encombre au gîte un instant abandonné.

CL. DUVERNOY.

---

[1] EB. DUVERNOY. *Dissertatio inauguralis.* — *Testament d'Etienne.* — *Ephémérides* 31 octobre 1397.

Digitized by Google

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE
EN ALSACE

M. Hirn et ses travaux de physique.

I.

La théorie mécanique de la chaleur a pour objet l'étude des rapports existant entre les phénomènes de la chaleur et ceux de l'équilibre statique ou dynamique de la matière pondérable. Dans nos moteurs, toutes les fois que l'action du colorique produit un travail mécanique, il disparaît une quantité de chaleur rigoureusement proportionnelle au travail produit. Réciproquement et en un sens plus général, toutes les fois qu'un travail mécanique modifie l'état d'équilibre d'un corps, il se développe une quantité de chaleur également proportionnelle au travail dépensé. Entre le travail produit ou consommé de cette sorte et la chaleur consommée ou produite, il existe un rapport immuable qui est ce qu'on appelle l'équivalent mécanique de la chaleur. Toute la théorie mécanique de la chaleur repose sur ce principe formulé pour la première fois par le Dr Mayer en Allemagne et par M. Joule en Angleterre vers l'année 1842, principe que M. Hirn a développé ensuite parmi nous en l'appuyant sur de nouvelles expériences tout à fait originales qui le placent au nombre des fondateurs de la théorie. Depuis la publication de la seconde édition de l'*Exposition analytique et expérimentale de la théorie mécanique de la chaleur* de M. Hirn, faite à Paris en 1865, plusieurs physiciens français et étrangers,

Digitized by Google

notamment MM. Combes et Dupré, puis MM. Verdet, Briot, de Saint-Robert, Montié, Zeuner et Clausius, ont consacré à l'étude de cette même question, des traités justement remarqués. La nouvelle édition que nous annonçons aujourd'hui est entièrement refondue et renferme beaucoup de résultats nouveaux, fruit des expériences et des recherches poursuivies par l'auteur pendant les dix dernières années. Cet ouvrage se borne à l'analyse des faits et ne quitte pas le domaine de la physiqne expérimentale et de la mécanique. M. Hirn a exposé ses idées et sa doctrine sur les conséquences métaphysiques de la thermodynamique dans une *Analyse élémentaire de l'Univers* (un volume in-8°, chez Gauthier-Villars, éditeur, à Paris), ouvrage remarquable à plus d'un titre, où il présente la force comme un élément distinct absolument indépendant de la matière.

Laissant aux philosophes les controverses ou les conséquences métaphysiques de la théorie mécanique de la chaleur nous nous bornerons ici et pour le moment à l'examen de la partie expérimentale de cette théorie, qui est devenue pour ainsi dire la base de toute la physique moderne. Or, nous savons comment dans tout moteur à colorique la source de chaleur cède plus de chaleur au corps sur lequel elle agit que cette source n'en prend au corps en question pour le ramener à son volume, ou à son état primitif. La différence de ces deux quantités de chaleur représente la quantité de travail que fournit la machine. Chaque unité de chaleur ainsi dépensée se traduit pour nous par quatre cent vingt-cinq unités de travail environ. En d'autres termes, 425 kilogrammètres ou unités de travail équivalent à une calorie prise pour unité de chaleur, la calorie étant la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'un kilogramme d'eau de 0 à 1 degré, tandis que le kilogrammètre représente le poids d'un kilogramme élevé à 1 mètre de hauteur. D'une part nous pouvons voir, au moyen d'expériences précises,

Digitized by Google

qu'en dépensant une calorie, un poids de 425 kilogrammes peut être élevé à 1 mètre de hauteur, tandis que d'un autre côté un poids de 425 kilogrammes environ, soit un volume de 425 litres d'eau, avec une chute d'un mètre gagne une calorie ou élève sa température d'un degré centigrade. De même le frottement, les chocs, la compression des corps produisent ou développent une calorie ou une unité de chaleur pour chaque dépense de 425 kilogrammètres environ de travail. Dans nos armes à feu, c'est le calorique dilatant les parties constituantes de la poudre, qui met en mouvement la balle ou le boulet, et pendant que le projectile chemine à travers la pièce, les gaz produits par l'inflammation se refroidissent de nouveau. Si le boulet ou la balle frappe un corps résistant avec sa vitesse initiale, ce corps, à l'instant même du choc, s'échauffe par suite de la perte de mouvement du projectile, avec un développement de chaleur en quantité égale à celle disparue dans les gaz de la poudre, pour produire le mouvement.

Ainsi la théorie mécanique de la chaleur repose sur deux propositions fondamentales : la première exprime la relation entre le travail mécanique et la chaleur considérée comme force et comme quantité susceptible d'augmentation et de diminution; la seconde marque la relation existant entre le travail mécanique, les quantités de chaleur, la température à laquelle le travail ou la chaleur sont produits ou dépensés. Ces deux principes, M. Hirn les démontre avec tous les développements nécessaires après les avoir formulés comme suit : « Toutes les fois que le calorique, en agissant sur un corps, donne lieu au travail mécanique, il disparaît une quantité de chaleur proportionnelle à ce travail. Toutes les fois qu'un travail mécanique est consommé en actions quelconques, sur un corps ou dans un corps, il apparaît en dernière analyse une quantité de chaleur proportionnelle à ce travail. » Tel est l'énoncé de la première proposition; voici la seconde :

Digitized by Google

« Etant donnée une différence de température et une quantité disponible de chaleur que nous employons à produire exclusivement du travail externe ou interne, la quantité de chaleur que nous sommes obligés de restituer pour obtenir un travail externe définitif se trouve avec la quantité de chaleur disponible dans un rapport constant. » Non-seulement le rapport qui existe ainsi entre le travail produit ou consommé et la chaleur disparue ou apparue, est constant pour un même ordre de phénomènes, mais il reste encore le même d'un ordre de phénomènes à un autre, et il ne dépend en aucune façon des corps sur lesquels agit la chaleur, sur lesquels s'exerce l'action dynamique.

Seule la voie expérimentale conduit à la démonstration de la première proposition de la thermodynamique. La découverte du principe de physique que cette proposition résume, n'a pu être réalisée avant l'étude directe des faits connus maintenant seulement. C'est ce que M. Hirn montre en pleine évidence dans une digression critique remarquable, à propos des idées émises par les maîtres de la science sur le choc des corps non élastiques, sur les actions de frottement, sur le travail des moteurs thermiques, sur la compression et l'expansion des gaz. Nous trouvons la démonstration même du principe dans l'examen détaillé des phénomènes de frottement, de la désagrégation des corps solides, de la compression et de l'expansion, de la déformation, du choc des corps, des résistances magnétiques et électriques. Chacun peut constater comment dans nos machines le frotteront des pièces en contact produit de la chaleur sans que la chaleur soit due à l'usure des parties frottantes. Chacun de nous peut voir que la lime et la pierre à feu font jaillir des étincelles des corps qu'elles déchirent, mais sans développement de chaleur plus considérable à la suite de la désagrégation que quand les pièces restent intactes. Tout corps comprimé s'échauffe, surtout les gaz, après l'expansion desquels on constate une perte de chaleur égale à la

Digitized by Google

chaleur gagnée par la compression. De même, les changements de forme dans les corps élastiques, opérés par un effort externe, déterminent une élévation de température. Si avec la force des bras, nous tendons une lanière de caoutchouc en l'appuyant sur les lèvres, nous sentons qu'elle s'échauffe; si nous laissons la bande ramener nos bras à la position primitive, nous sentons qu'elle se refroidit; si au contraire nous lâchons la lanière d'une main, elle reste chaude. Dans le premier cas la chaleur du caoutchouc disparaît parceque le travail dépensé d'abord est ensuite rendu; dans le second cas, la chaleur persiste parceque la dépense de travail est définitive. Lors du choc des corps, on observe également une manifestation de chaleur temporaire quand un marteau rebondit après avoir frappé l'enclume, tandis que si le marteau frappe un corps mou, il reste en place après le coup, et le corps mou s'échauffe. Enfin dans les expériences sur la machine électrique de Carré, le nombre des étincelles de la machine se trouve en proportion avec le travail dépensé pour la faire mouvoir, déduction faite du travail absorbé par le frottement de l'axe des tourillons.

Les expériences par lesquelles on démontre qu'à toute dépense définitive de travail répond une quantité proportionnelle de chaleur développée, sont très nombreuses. Celles qui indiquent au contraire une production déterminée de travail par suite et sous l'influence d'une disparition proportionnée de chaleur, sont beaucoup plus difficiles à suivre et bien plus rares. Entre ces deux genres de phènomènes, il y a une différence fondamentale, une différence essentielle de la plus haute importance. Tandis que le travail d'une chute d'eau, par exemple, peut être employé intégralement à produire du calorique, tandis qu'à notre insu c'est là même son effet final dans nos usines, la chaleur dans nos moteurs quels qu'ils soient ne peut être employée intégralement à donner du travail. Une partie de la chaleur disponible, au lieu de donner du

Digitized by Google

travail, se déplace simplement en pesant d'un point ou d'un corps à un autre corps ou à un autre point. Suivant la remarque de M. Hirn, la valeur minima de cette portion de chaleur sacrifiée est exactement fixée par la théorie. Mais ce minimum peut seulement être atteint dans un moteur parfait, c'est-à-dire idéal, et la portion de chaleur qui passe d'un corps à un autre, s'approche d'autant plus de la chaleur disponible que le moteur est plus imparfait. En bien des cas, un vingtième à peine de la chaleur est employé à donner du travail, et les dix-neuf autres vingtièmes se déplacent sans aucun profit pour nous. M. Hirn s'est surtout appliqué à déterminer la relation qui existe entre le travail produit et la chaleur consommée par des expériences difficiles et cependant nombreuses sur les machines à vapeur décrites en détail dans son livre. Ses expériences, après une mesure attentive de la chaleur fournie, de la chaleur restituée, du travail externe total produit, amènent la conclusion : « Quelles que soient la pression, la température, la détente de la vapeur, il manque toujours dans l'eau du condenseur une quantité de chaleur proportionnelle à la totalité du travail externe fourni par le moteur. »

Toutes les expériences de M. Hirn sur les machines à vapeur, et ses observations également originales sur le rapport existant entre le travail dépensé ou produit, et la chaleur produite ou dépensée dans l'organisme de l'homme, ces observations et ces expériences, disons-nous, nous conduisent à la seconde proposition de la thermodynamique, à savoir la relation qui existe entre le travail mécanique et la température à laquelle s'accomplit ce travail. En réalité, cette seconde proposition n'est pas susceptible d'une vérification directe, car jamais nous ne pouvons nous assurer d'un 0 de température absolu. Seulement comme la thermodynamique nous permet de déterminer rigoureusement la densité des vapeurs, toutes les lois de la détente et de la compression à l'aide d'équations,

Digitized by Google

dans lesquelles les valeurs assignées à la température absolue entrent comme facteurs principaux, on peut en conclure que l'existence de cette température est une réalité. Nous conclurons aussi par contre-coup que la seconde proposition est démontrée expérimentalement d'une manière tout à fait suffisante, quoique indirecte. Une digression fort intéressante sur le caractère particulier de cette proposition amène d'ailleurs M. Hirn à discuter dans un chapitre spécial les diverses démonstrations données par Rankine et par M. Clausius, pour chercher ensuite lui-même un nouveau principe de démonstration. En somme la validité de la seconde proposition de la théorie mécanique de la chaleur étant hors de doute, il demeure également établi sous une nouvelle forme que « la chaleur ne peut être reconcentrée, une température ne peut être relevée sans une dépense de travail ou sans une chute d'une quantité équivalente de chaleur. »

Après la démonstration des deux propositions fondamentales de la théorie mécanique de la chaleur, M. Hirn entre dans une étude plus approfondie des gaz parfaits, puis des vapeurs saturées et de leurs liquides, enfin des vapeurs surchauffées. L'éminent physicien a réuni dans ces études sur les vapeurs et les gaz un grand nombre d'observations nouvelles dont les résultats théoriques ou expérimentaux sont susceptibles d'importantes applications pour nos moteurs thermiques, en même temps qu'il conduisent à l'interprétation rationnelle des phénomènes les plus importants de la nature. A notre grand regret nous ne pouvons indiquer ici toutes ces expériences et ces observations, poursuivies pendant plus de vingt années avec un soin minutieux, et exposées avec autant d'élégance que de clarté. Dans son exposition, M. Hirn s'est largement servi de l'analyse infinitésimale et n'a pas cru devoir s'asservir à la méthode ou plutôt à la mode nouvelle des démonstrations dites élémentaires. Selon lui, une démonstration élémentaire portant sur autre chose que sur la partie élémentaire de telle

Digitized by Google

ou telle science, est presque toujours plus difficile à saisir que la démonstration analytique équivalente. Il y a, comme dit M. Auguste Langel, dans cette dernière une beauté, une simplicité, une élégance bien supérieure, en même temps qu'elle fait voir en quelque sorte le mouvement des choses ou des quantités, au lieu de les tenir éloignées et sans variations. Pour un jeune homme bien doué, l'étude de l'analyse infinitésimale, commencée dès le début des mathématiques, ferait un jeu de ce qui, avec la routine habituelle de l'enseignement de nos programmes classiques, devient un casse-tête.

II.

Attribués autrefois à des principes impondérables, les effets mécaniques de la chaleur et de l'électricité, comme tous les phénomènes du même ordre, sont considérés maintenant par la plupart des physiciens comme des mouvements de la matière pondérable. Mais de ce que la chaleur, l'électricité, la lumière se manifestent par des mouvements variés de l'atome matériel, M. Hirn ne permet pas de conclure que le mouvement en général ne relève que du mouvement, et que la gravitation elle-même est simplement la conséquence d'un mouvement des corps dans l'espace. A ses yeux la force existe comme une substance indépendante et différente de la matière. Cette doctrine se trouve développée dans un ouvrage étendu et spécial, publié en 1868, que nous avons signalé plus haut et dont nous ne pouvons nous occuper aujourd'hui. Toutefois nous ne ponvons négliger de donner encore quelques détails sur la valeur expérimentale de l'équivalent mécanique de la chaleur et sur les expériences physiologiques de M. Hirn, pour déterminer les relations entre le travail dépensé et la chaleur produite dans l'organisme de l'homme.

En ce qui concerne la valeur même de l'équivalent mécanique de la chaleur, nous avons dit que le travail développé

Digitized by Google

par une calorie est de 425 kilogrammètres environ comme quantité moyenne. Cette valeur peut être admise non comme présentant une exactitude absolue, mais comme à peu près juste par suite des difficultés de l'expérimentation pour autoriser un chiffre tout à fait certain. Dans ses diverses expériences et en éliminant toutes les observations fautives où les conditions fondamentales de la théorie ne se trouvent pas remplies, M. Hirn a obtenu pour la valeur de l'équivalent mécanique des quantités qui varient entre 424,5 et 433 kilogrammètres. Il a obtenu 424,5 kilogrammètres par l'écrasement du plomb, 432 par le frottement de l'eau, 433 par l'écoulement de l'eau, 425 par le forage du fer. Si nous considérons les chiffres obtenus d'abord par le calcul d'après les différences de capacité calorifique des gaz, nous nous trouvons en présence de plus grandes divergences. Ainsi, tandis que M. Mayer et M. Clausius indiquent pour l'air atmosphérique, le premier la valeur de 365 kilogrammètres en 1852, le second celle de 370 en 1850, M. Regnault a trouvé 480 et Dulong 419. D'après l'observation directe, M. Joule a obtenu dès 1845 la valeur de 443,8 par la compression, et 437,8 par l'expansion de l'air, puis 422,4 par le frottement de l'eau dans des tuyaux étroits, et par le frottement de l'eau au moyen d'une roue à palettes de 423,9 à 488,3. On peut consulter dans l'ouvrage de M. Hirn un tableau détaillé des diverses valeurs attribuées à l'équivalent par les expérimentateurs les plus connus, d'après différentes méthodes.

Voyons maintenant les résultats des expériences entreprises pour déterminer la relation qui existe entre le travail dépensé ou produit et la chaleur produite ou dépensée dans l'organisme de l'homme. Ces expériences du plus vif intérêt demanderaient à être reprises par une réunion de jeunes physiciens travaillant en commun d'après les indications de M. Hirn. Au point de vue physique et mécanique, l'organisme vivant peut être considéré comme une source continue de chaleur, un

Digitized by Google

foyer thermique se comportant en outre comme un véritable moteur. En d'autres termes, le moteur animal est capable de produire du travail et d'en consommer. Lorsque nous montons un escalier, nous élevons le poids de notre corps à une certaine hauteur et le travail traduit en nombres est simplement le produit de ce poids par cette hauteur. Un homme du poids de 75 kilogrammes gravissant le Mont-Blanc en s'élevant de 4000 mètres au dessus du sol environnant, dans l'espace de dix heures exécute un travail de 8,33 kilogrammètres par seconde ou de 300,000 kilogrammètres en tout pendant la durée de l'ascension. M. Lortet, dans une excellente étude sur les effets physiologiques des grandes ascensions, publiée ici même, a montré que les organismes vivants, tout en restant soumis aux lois physiques de la pesanteur, ne se comportent cependant pas seulement comme des corps inertes ou inanimés. Pour trouver le déficit ou le bénéfice de chaleur chez l'homme, il ne suffit pas de mesurer la chaleur qui se développe dans l'organisme, d'abord à l'état de repos, puis à l'état de travail, positif ou négatif, en prenant la différence. Toutefois si la chaleur ne détermine pas elle-même les contractions musculaires dans l'homme, elle demeure la seule et dernière manifestation externe à laquelle donnent lieu les combinaisons et les décompositions chimiques dans notre organisme. Ce sont les rapports entre ces manifestations de la chaleur et le travail mécanique de l'homme, que M. Hirn a cherché à fixer dans la mesure possible.

Pour arriver à ce but, nous devons à la fois chercher quelle somme de chaleur se produit en nous dans chaque condition donnée et laquelle devrait se produire si le travail n'apportait pas de modification dans l'acte de la calorification. Malgré la diversité des causes du développement de la chaleur dans l'organisme, la quantité d'oxygène absorbé par les poumons devient toujours en définitive la mesure plus ou moins rigoureuse de la quantité de chaleur disponible. Par

Digitized by Google

conséquent, selon M. Hirn, en déterminant à la fois le poids d'oxygène absorbé et la chaleur développée en un temps donné chez un homme à l'état de repos complet, nous connaîtrons la puissance calorifique de l'unité de poids d'oxygène dans l'organisme, et par conséquent la quantité de chaleur disponible pour chaque cas. » De plus, en faisant ensuite exécuter par cet homme un travail positif ou négatif déterminé, et en mesurant simultanément les quantités d'oxygène absorbé et de chaleur produite, nous saurons de combien la chaleur disponible diffère en plus ou en moins de la chaleur effectivement développée. C'est cette différence que nous devons mettre en regard du travail produit ou consommé. »

Les expériences de M. Hirn ont été faites dans son laboratoire du Logelbach, en Alsace, sur plusieurs individus de constitution différente. A chaque expérience, la personne sur laquelle ont porté les observations, après avoir été pesée sur un hydrostat, se plaçait dans un calorimètre en planches de sapin d'une capacité de 4 mètres cubes et éclairée par des vitraux. A l'un des bouts de l'appareil se trouvait une chaire sur laquelle on restait assis pendant l'expérience statique ; à l'autre bout, il y avait une roue à palettes animée d'un mouvement régulier par un moteur extérieur, et pendant l'expérience dynamique on marchait sur les palettes de la roue à la hauteur de l'axe, en s'élevant ou en s'abaissant ainsi virtuellement avec la vitesse circonférentielle de la roue. Un compteur relevait le nombre de tours, de manière à indiquer à quelle hauteur s'était élevé ou de quelle hauteur s'était abaissé le poids du corps, le produit du poids par la hauteur constituant le travail exécuté. Deux tuyaux de caoutchouc, terminés par un appareil à soupape qu'on tenait à la bouche, servaient, l'un à chercher l'air nécessaire à la respiration dans un gazomètre jaugé, l'autre à ramener l'air exhalé dans un second gazomètre de capacité également connue. Tout l'appareil était placé au milieu d'un appartement spacieux dont la température variait

Digitized by Google

très peu et très lentement. Des thermomètres indiquaient la température de l'air interne de l'appareil, et celle de l'air ambiant. Plusieurs petits agitateurs mêlaient sans cesse les couches d'air et égalisaient la température de tout le calorimètre. Pendant l'expérience statique, comme pendant l'expérience dynamique, on attendait que le thermomètre intérieur de l'appareil devînt immobile avant de rien noter ; c'est seulement quand la personne soumise à l'expérience était arrivée à un régime stable, qu'elle prenait en bouche l'appareil à soupape, afin de reconnaître combien elle consommait d'oxygène dans cet état stable.

Sans entrer dans tous les détails de ces expériences, notons seulement comme résultat essentiel que chez tous les individus soumis à l'étude, le rapport de la chaleur développée au poids d'oxygène absorbé était de 5,22 à 1, c'est-à-dire que pour chaque gramme d'oxygène assimilé, il se développait 5,22 calories ou bien une quantité de chaleur suffisante pour élever de 0 à 5,22 degrés centigrades un kilogramme d'eau. Dans une expérience faite sur lui-même, M. Hirn a trouvé que « pendant une marche ascensionnelle représentant un travail de 27,448 kilogrammètres par heure, la quantité d'oxygène absorbé par heure s'est élevée à 131,74 grammes. A l'état de repos, ce poids eût produit 667,68 calories ; en réalité, la mesure calorimétrique n'a donné que 251 calories ; 436,68 calories étaient donc employées en travail externe et en phénomènes internes de tous genres qui n'existaient pas à l'état de repos. » Si l'on calcule le nombre de calories que produirait le poids d'oxygène absorbé par un individu à l'état de repos, on trouve que le nombre de calories réellement développé pendant le travail, lors d'une ascension, est toujours inférieur au nombre calculé, tandis que le nombre de calories produites durant la descente est au moins égal sinon supérieur à la quantité calculée. Par conséquent le mouvement ascendant annihile dans l'individu une partie du calorique que l'oxygène

Digitized by Google

est susceptible de produire; et la marche descendante non-seulement n'annihile rien, mais au contraire détermine une production de calorique supérieure à celle dont est capable l'oxygène. Entre la somme de travail exécuté (produit de notre poids par la hauteur gravie) et le nombre de calories que le mouvement ascendant empêche de se produire, il y a presque proportionnalité. Que l'homme descende une pente ou qu'il la monte, il fait dans les deux cas des efforts musculaires avec une dépense de calorique correspondant à la contraction des muscles. La production du calorique dépend de l'absorption de l'oxygène sous l'influence de la respiration, et l'oxygène absorbé pendant le travail donne d'autant moins de calorique qu'il produit dans notre organisme plus de cette autre force, électricité ou fluide nerveux, qui détermine les contractions musculaires. On peut donc affirmer que la loi d'équivalence qui, dans l'être vivant, relie le travail mécanique exécuté avec la chaleur produite au moins par la respiration, cette loi assimile notre organisme aux moteurs mécaniques. Seulement notre organisme ou l'état vivant n'est pas précisément ce que nous nommons un moteur à calorique, parceque ce n'est pas le calorique produit par la respiration qui peut déterminer les contractions musculaires sans l'action de notre volonté. En somme, les résultats intéressants des observations physiologiques de M. Hirn montrent l'opportunité de répéter et de vérifier ces expériences au point de vue de la théorie mécanique de la chaleur.

III.

L'étude de la lumière comme la théorie de la chaleur a beaucoup fixé l'attention de M. Hirn, et nous devons notamment à notre éminent physicien du Logelbach un mémoire d'un grand intérêt sur les propriétés optiques de la flamme et la température du soleil. On le sait, certains gaz donnent en

Digitized by Google

brûlant une lumière très faible, malgré la température souvent fort élevée de la combustion. Cela arrive notamment pour l'hydrogène brûlant dans l'oxygène ou dans l'air. Si l'on plonge dans cette flamme un fragment solide très réfractaire, un fil de platine, de la chaux ou de la magnésie, une lumière éblouissante se développe aussitôt. Davy a fondé sur ces phénomènes la théorie de la flamme. D'après cette théorie, la flamme de nos lampes ou de nos becs de gaz doit son éclat à l'incandescence de particules très fines de carbone, qui, par suite de la décomposition de gaz carbonés par la chaleur, se précipitent à l'intérieur de la flamme pour disparaître en brûlant à la périphérie. Une quantité minime d'air ou d'oxygène mêlé au gaz carboné lui enlève tout son pouvoir éclairant, en généralisant la combustion dans la masse et en arrêtant la combustion du carbone. L'éclat magnifique des flammes du phosphore, du zinc, du magnésium, tient au même phénomène de précipitation d'un corps solide réfractaire dans un gaz à haute température.

De nouvelles recherches montrent cependant que la présence d'un corps solide n'est pas une condition indispensable pour donner à une flamme une vive lumière. Ainsi l'hydrogène pur devient lui-même éclairant lorsqu'il est fortement comprimé, et quand on le fait brûler dans de l'oxygène comprimé aussi, on pourrait croire de prime abord que ce fait infirme la théorie de Davy ; mais il n'en est rien, comme l'a prouvé M. Henri Sainte-Claire Deville dans une discussion remarquable récemment soutenue à l'Académie des sciences. De même, M. Hirn, un des promoteurs de la théorie mécanique de la chaleur, approuve les idées de Davy, bien que plusieurs observations lui aient indiqué des modifications considérables sous l'influence de la température, dans les propriétés du corps solide qui, par sa précipitation, donne à la flamme son éclat. Ce savant physicien a entrepris dans cette vue une série d'expériences intéressantes dont il a décrit

Digitized by Google

les détails dans les *Annales de physique et de chimie*, et qui lui ont fourni des inductions nouvelles sur la température du soleil.

On le sait, une des premières observations d'Arago, en optique, a montré que la lumière de la flamme ne présente en général point de trace de polarisation. Les physiciens en tirèrent la conclusion que la lumière du soleil vient d'un gaz et non d'un corps fluide ou solide. De fait, il y a manque de polarisation avec une flamme homogène comme celle de l'hydrogène comprimé : avec une flamme hétérogène formée par le mélange d'un gaz avec la poussière d'un corps solide, il en est autrement. Dans ce dernier cas, non-seulement chaque particule solide émet de la lumière, mais elle réfléchit encore la lumière des autres particules. Les phénomènes observés pour les gaz carbonés s'expliquent assez facilement, parce que dans leur flamme le charbon se précipite sous forme de noir de fumée, dont le pouvoir réflecteur est faible. Toutefois, cette explication ne suffit pas tout à fait, car M. Hirn a trouvé que la fumée de charbon, dans une atmosphère très chaude ou d'un vif éclat, ne paraît pas noire, mais blanche, et réfléchit ainsi de la lumière. D'un autre côté, la flamme du phosphore ne montre point de polarisation non plus, tandis qu'il y en a pour la fumée de l'acide phosphorique quand le soleil l'éclaire. La même chose arrive encore pour la fumée d'un haut-fourneau chauffé avec du coke. M. Hirn croit devoir conclure de ces faits que les particules solides de la flamme perdent leur pouvoir réflecteur, par suite de sa température très élevée.

Une importance bien plus grande encore s'attache à la transparence des flammes. Des expériences récentes de M. Offret, publiées dans le *Journal de l'éclairage au gaz*, ont fait voir qu'un bec d'éclairage à papillon émettait la même quantité de lumière dans toutes les directions, et que la flamme d'une lampe à pétrole avec mèche plate manifeste la même propriété,

Digitized by Google

quoique dans les deux cas un côté soit éclairé par la partie évasée, l'autre par la tranche étroite de la flamme. De là M. Offret conclut à la transparence absolue des flammes, et il explique l'objection pourquoi on ne voit pas à travers une flamme, à cause de l'éblouissement causé par elle. Quant au fait que les flammes éclairées par une lumière plus intense donnent de l'ombre, il en rend compte au moyen de la réfraction de la lumière que détermine la raréfaction de l'air au lieu de la flamme, et qui produit la diminution d'éclat ou l'ombre de la flamme.

A l'occasion de ces études, M. Hirn a repris les mêmes expériences, accompagnées de mesures sur l'intensité d'une flamme plate dans diverses directions. La flamme d'une lampe à pétrole lui fit constater que la clarté de la tranche mince équivaut seulement à 0,86 de la partie évasée. Si la lampe est tournée quelque peu, de 10 degrés environ, de manière à ne pas mesurer la tranche mince seule, l'éclat est le même que celui de la partie évasée entière. Des recherches plus étendues ont été faites avec une rangée de huit lampes à pétrole avec flamme plate, écartées l'une de l'autre de 8 centimètres, placées à une distance déterminée d'un photomètre et comparées avec une flamme mobile. Ce qui fut constaté d'abord, c'est que les huit flammes étaient égales et donnaient le même éclat, quel que fût leur ordre de succession ou leur numéro dans la rangée par rapport au photomètre. Puis on supprima successivement les deux dernières et les quatre dernières flammes pour mesurer à chaque expérience l'intensité de la lumière, pour calculer d'après les valeurs obtenues si les lumières supprimées avaient perdu ou non quelque chose de leur intensité lors de l'emploi simultané de toutes les huit lumières. Enfin les quatre premières flammes furent abaissées de manière à ne plus rester visibles au dessus de la fente par où s'échappaient seulement les gaz chauds invisibles éclairés par les quatre dernières flammes. Le résultat

Digitized by Google

de ces expériences indique une perte de lumière plus considérable lors du passage à travers les gaz non lumineux, que dans le passage à travers les flammes lumineuses. Notons une perte de lumière, même dans ce dernier cas.

D'autres expériences eurent pour objet de déterminer la transparence de la flamme pour une lumière étrangère. Elles furent faites avec des flammes de nature différente, à travers lesquelles on faisait passer des rayons de lumière solaire. Alors l'écran, dans tous les cas, ne montrait point d'ombre là où était la flamme avec toute son intensité, mais seulement des stries, tandis qu'une ombre sensible apparaissait dans les parties supérieures des flammes au point où se trouvent les produits de la combustion en apparence transparents. M. Hirn a fait de plus des observations sur la diathermansie de la flamme avec le même appareil à huit flammes; mais les nombreuses corrections nécessaires et impossibles à déterminer, ne donnèrent pas ici des résultats assez précis. Ce qui est établi, c'est que la huitième flamme élève la température d'un thermomètre en rayonnant à travers les sept autres.

L'ensemble des faits constatés se résume, suivant M. Hirn, en ces termes : « 1° Bien que la transparence de la flamme soit en général moins complète que ne l'admettait implicitement Arago et que ne le formule M. Offret — pour le cas particulier des flammes de gaz carbonés — il n'en est pas moins vrai qu'une épaisseur très considérable de gaz enflammé n'arrête qu'une quantité relativement très petite de lumière, qu'il s'agisse de la lumière propre de la flamme ou de celle d'un foyer étranger. Il est inexact de dire qu'une flamme plate, large et mince éclaire en tous sens avec la même intensité; mais il est certain aussi que la variation de la lumière ne forme qu'une petite fraction de la quantité totale disponible. — 2° Lorsqu'on compare l'ombre réelle et caractéristique que projettent des proportions très faibles de carbone échap-

Digitized by Google

pées à la combustion, de fumée d'acide phosphorique ou autres, avec l'ombre fortement *striée* et *colorée* que donnent même de très grandes épaisseurs de flamme, on est forcé de conclure que des particules solides, en précipitation définitive (acide phosphorique, sel métallique), ou en précipitation temporaire (carbone), qui donnent à la flamme son éclat, n'interceptent en aucune façon le passage de la lumière, soit de celle de la flamme elle-même, soit de celle d'un autre foyer (soleil, magnésium en combustion, etc.). — 3° L'affaiblissement qu'éprouve la lumière en traversant la flamme, a lieu lorsqu'à celle-ci on substitue simplement une couche suffisamment épaisse de gaz très inégalement échauffés ou de compositions diverses et mal mêlées. Cet affaiblissement est donc dû aux réfractions énergiques et multiples qu'éprouve la lumière dans son parcours et aux dispersions qui en résultent : c'est ce qui explique parfaitement l'aspect strié et la faible coloration de l'ombre de la flamme. »

De ce que les flammes ne montrent point de polarisation, M. Hirn conclut que les particules solides de la flamme qui se précipitent, ne réfléchissent pas la lumière, parce qu'elles perdent probablement à l'état incandescent une partie de leurs propriétés physiques. « Les expériences décrites établissent la certitude que les particules opaques deviennent diaphanes à l'état incandescent. Une des belles découvertes d'Arago, en optique, a été de reconnaître que la lumière qu'émet un corps, solide ou liquide, incandescent, est partiellement polarisée. On sait que la constatation de ce fait a été, pour le grand astronome, un des arguments les plus puissants pour réfuter l'hypothèse de la solidité ou de la fluidité du soleil à sa périphérie. Arago et, bien plus tard, Verdet ont montré que l'*espèce* de la polarisation, au cas particulier, est celle qu'éprouve la lumière par la réfraction, dans certaines conditions spéciales. Arago en a conclu lui-même que la lumière émise, par exemple, par une nappe de fer (fonte) en fusion ne part

Digitized by Google

pas seulement de la surface, mais *d'une certaine profondeur*. C'est admettre implicitement que le métal fondu a perdu au moins une partie de son opacité. Il est facile d'apercevoir l'importance qu'acquerront pour l'étude de la température du soleil les résultats précédents supposés parfaitement démontrés et surtout généralisés. »

Aujourd'hui, les physiciens sont divisés en deux camps sur l'estimation de la température solaire : les uns l'évaluent à plusieurs millions de degrés, les autres admettent qu'elle ne dépasse pas 10,000 degrés et reste même beaucoup au dessous. Voici comment les données exposées dans le mémoire de M. Hirn semblent décider la question : « Le mode de rayonnement calorique et luminique d'une flamme dépend des propriétés optiques des particules solides incandescentes qui s'y précipitent : ce mode sera tout autre si ces particules *restent opaques* que si elles *deviennent diaphanes et diathermanes*. Si elles sont opaques, elles se serviront d'écrans les unes aux autres. De toutes les particules situées sur une même ligne droite, la première et la dernière enverront seules de la lumière et de la chaleur sur le prolongement de cette ligne, en dehors de la flamme. Les autres ne feront qu'échanger leur chaleur. Le maximum de chaleur et de lumière envoyé par la flamme, suivant une direction donnée, sera celui qu'émettrait un plan perpendiculaire à cette direction et ayant juste la surface que présente en apparence la flamme coupée perpendiculairement aussi à cette direction. Je dis que c'est le maximum : pour qu'il soit atteint, il faut qu'il se trouve assez de particules incandescentes pour que le rayon visuel ne rencontre aucun interstice libre dans la profondeur du gaz enflammé. Ce qui vient d'être dit demeure exact, quel que soit l'état de division des particules, et supposât-on cette divisiou infinitésimale... Si, au contraire, les particules solides incandescentes sont diaphanes, il est clair que la flamme rayonnera en tous sens de toute sa profondeur. La quantité de lumière

Digitized by Google

et de chaleur émises, toutes choses égales, sera désormais proportionnelle au *volume* de la flamme et non plus à la *surface* de la coupe perpendiculaire à une ligne donnée.

« Les conséquences de ces considérations si simples sont frappantes, lorsque nous les étendons à la radiation solaire. La photosphère solaire diffère d'une flamme ordinaire en ce que la chaleur et la lumière qu'elle émet, relèvent, non d'un phénomène de combinaison chimique, mais d'une provision de calorique appartenant à l'astre entier. Mais, d'un autre côté, elle ressemble à une flamme, elle lui est même peut-être identique à certains égards, en ce qu'elle est constituée aussi par des parties solides en état de précipitation au sein d'un gaz dont la température est fort élevée. »

En supposant que les particules, ou mieux les parties solides ou liquides incandescentes, desquelles relève l'éclat de la photosphère, soient opaques, ces parties, quelles que soient dès lors leurs dimensions, se servent alors réciproquement d'écrans, ainsi qu'il en serait pour la flamme. « La lumière et la chaleur des parties qui se trouvent à n'importe quelle profondeur au dessous de la périphérie, ne pourront rayonner au dehors de l'astre qu'à travers les *interstices* laissés libres par les parties qui se trouvent au dessus d'elles. Le maximum de lumière possible qu'enverra le soleil à un point situé hors de lui, aura pour valeur ce qu'émettrait un plan ayant la surface du cercle apparent qui figure le soleil vu du point éclairé. » Si, au contraire, nous supposons diaphanes et diathermanes les parties en précipitation dans l'atmosphère solaire, que ces parties soient solides ou liquides, « dès ce moment, la lumière ou la chaleur rayonneront de toutes les profondeurs avec des intensités qui sans doute dépendront de ces profondeurs, qui diminueront à mesure qu'elles s'accroissent, mais qui ne deviendront point nulles subitement pour une très petite variation de l'épaisseur des couches. La lumière totale émise par le soleil sera désormais, et en un mot, une fonction

Digitized by Google

du volume total de la photosphère, ou du nombre total des parties incandescentes. »

M. Hirn cherche à déterminer la valeur de la température dans ces deux hypothèses. Si les particules incandescentes de la photosphère solaire sont opaques, alors, selon les calculs du P. Secchi et les expériences de M. Soret, sa température s'élève à 5 801 846 degrés. Si elles sont transparentes, leur température sera bien plus basse et d'autant plus faible que les parties solides deviennent plus transparentes. Ainsi le problème de la température solaire se trouve ramené à la solution d'un problème de physique expérimentale, que nous pouvons suivre au laboratoire. Il nous suffit de voir si tous les corps solides ou liquides deviennent diaphanes ou diathermanes à une température très élevée. Or, les faits exposés par M. Hirn, et l'interprétation qu'il leur donne comme la seule plausible, militent en faveur de cette hypothèse. Cette hypothèse pourrait être considérée comme vraie, si ces faits avaient à la fois le degré de certitude et de généralité que l'on est en droit d'exiger lorsqu'il s'agit d'un problème dont la solution a tant d'importance dans la physique de l'univers. M. Hirn termine son Mémoire par des indications sur la manière dont les expériences ultérieures devront être faites. Il rappelle l'observation de l'ombre projetée par un fil de magnésium enflammé et éclairé par le soleil, en sorte que la magnésie précipitée est restée opaque malgré l'énorme élévation de la température. Peut-être cette exception tient-elle à ce que la température, malgré son élévation, n'a pas été assez forte, et probablement il faudra brûler le magnésium dans de l'oxygène comprimé, afin de donner à la température le degré nécessaire pour rendre la magnésie transparente?

CHARLES GRAD.

Logelbach, 28 juillet 1875.

Digitized by Google

MATÉRIAUX

pour servir à l'histoire de

L'INVASION DES ARMAGNACS

Tirés des Archives de la ville de Colmar

—

*Suite et fin**

—

17-23 octobre 1445. — Voyage de l'obristmestre à Rouffach auprès de messire Conrad de Bussnang, au sujet de l'alliance : 2 s. 6 d. 145 K-B 1445—46 p. 22

23 octobre 1445. — En réponse au bourgmestre et au Conseil de Brisach, qui leur avaient fait part de l'incertitude où se trouvait un de leurs ressortissants nommé Heintze Mone, sur les dispositions où les bourgeois de Colmar se trouvaient vis-à-vis de lui, et qui leur avaient demandé quelle conduite il aurait à tenir à leur égard, le maître et le Conseil de Colmar ne leur cachent pas que les accointances de Heintze Mone avec les Ecorcheurs, du temps qu'ils occupaient Markolsheim, Sainte-Croix et d'autres lieux, avaient laissé chez les habitants un profond ressentiment; ce qui a porté leur irritation à son comble, c'est que plus tard Mone, arrivant à Montbéliard, se permit de railler les gens de Colmar qu'on y menait prisonnier, en leur demandant ce qu'ils venaient faire là, et s'ils avaient des oignons à vendre ? Bien plus encore, les bourgeois désignés par lui aux Armagnacs durent payer une plus forte rançon qu'ils ne pensaient. Ce sont là des griefs dont on garde le 146 L-M 1442—48 f° 154

* Voir les livraisons Avril-mai-juin et Juillet-août-septembre 1875.

Digitized by Google

souvenir, et qui ne sont pas faits pour engendrer beaucoup de bon vouloir. Cependant comme la ville est obligée de passer sur d'autres offenses bien plus graves, elle veut bien aussi faire taire son ressentiment contre Heintze Mone : qu'il revienne donc à Colmar, si ses affaires l'y amènent; mais qu'il les fasse dorénavant modestement et tranquillement, sans se permettre les propos outrecuidants qui lui étaient familiers naguère: autrement il pourrait lui arriver du désagrément.

Samedi après la Saint-Luc, évangéliste, 1445.

147 K-B 1445—46 p. 23 24-30 octobre. — Dépense des varlets envoyés cette semaine en éclaireurs dans la campagne, et frais de voyage de Claus et de Dietrich, qui s'étaient rendus à Rouffach, lors de la dernière incursion du méchant peuple, ensemble 10 s. 6 d.

148 L-M 1842—44 f° 158 9 novembre 1445. — Sur la plainte de Paul Zollelin, de Walbach, qui, ayant vendu du charbon à deux forgerons de Colmar, du temps que les Armagnacs étaient dans le pays, voulait les rendre responsables d'être tombé entre les mains de l'ennemi, pendant qu'il leur livrait sa marchandise, le maître et le Conseil lui mandent que leurs ressortissants déclinent toute responsabilité dans le malheur qui lui est arrivé; mais comme il est vassal du sire de Ribaupierre, avec qui la ville a un traité pour la prompte expédition des procès entre leurs ressortissants respectifs, ils l'engagent à les déférer en justice devant le Conseil ou devant le tribunal, comme il lui conviendra le mieux.

Mardi avant la Saint-Martin 1445.

149 K-B 1445—46 p. 32 26-31 décembre 1445. — Voyage de maître Gilles (Kempff) en compagnie des députés de Schlestadt et de Kaysersberg, pour rendre réponse au sire de Ribaupierre, qui avait proposé de former une alliance (*sich ze samen tün*) : 6 s. 9 d.

Digitized by Google

14 février 1446. — En réponse au damoiseau Jean, wildgrave de Daun et de Kerburg, lieutenant du grand-bailli d'Alsace [1], qui leur avait retourné un avis de la ville de Mulhouse signalant l'apparition de rassemblements armés à Belfort et dans les environs, en leur offrant d'accourir de sa personne si les circonstances exigaient son secours, le maître et le Conseil de Colmar lui mandent que, dès la réception de la lettre de Mulhouse, qu'il a reçue par leur intermédiaire, ils avaient prié leurs bons amis de cette ville d'envoyer dans les environs de Montbéliard un messager de confiance, sachant l'allemand et le français, pour s'informer des mouvements qu'on avait observés. Depuis on n'a pas eu d'autres nouvelles; s'il en arrivait, on s'empresserait de les communiquer au wildgrave, dont la lettre a été transmise à Mulhouse. 150 L.-M 1442—48 f° 169 verso

Jour de la Saint-Valentin 1446.

29 mai — 4 juin 1446. — Quand on porta les derniers Armagnacs par terre, Pierre Rœchelin a dépensé en tout 1 l. 6 s. 151 K-B 1445—46 p. 56

4-10 septembre 1446. — Voyage de maître Gilles (Kempff) à Obernay, sur la convocation de notre gracieux seigneur le comte palatin du Rhin, au sujet du peuple étranger qui menace journellement d'envahir le pays. Accompagné de trois chevaux, il dépensa en tout 1 l. 14 s. 2 d. 152 K-B 1446—47 p. 11

18-24 septembre 1446. — Maître Gilles (Kempff) se rend auprès de messire Conrad de Bussnang au sujet des Wallons étrangers. Sa dépense monte à 2 s. 6 d. 153 K-B 1446—47 p. 18

Le même se rend à Strasbourg auprès du grand-bailli et des députés des autres villes, pour délibérer sur les résolutions à prendre dans cette affaire; la diète s'ajourne derechef à la Saint-Gall proche venante, à Strasbourg. Absent pendant

[1] Figure à diverses reprises comme lieutenant du grand-bailli d'Alsace, en 1445, en 1451, en 1463.

Digitized by Google

six jours avec trois chevaux, notre envoyé dépensa en tout 3 l. 6 s 4. d.

154 K-B 1446—47 p. 16 2-8 octobre 1446. — Voyage de maître Gilles (Kempff) à Schlestadt, où la diète des villes se réunit pour la rédaction du traité (*der noteln halb*) contre le peuple étranger. Il fut absent avec deux chevaux pendant deux jours, et dépensa 11 s. 3 d.

Gratification à quatre gardes champêtres envoyés en reconnaissance, pendant plusieurs nuits, par des chemins de traverse : 6 s.

155 K-B 1446—47 p. 17 9-15 octobre 1446. — A huit varlets ou gardes champêtres qui pendant six nuits avaient été envoyés à tour de rôle en exploration, alors que le pays était infesté d'hommes d'armes, et que nous étions prévenus qu'ils en voulaient à notre bétail, payé à chacun par nuit 1 s., soit en tout 1 l. 6 s.

156 K-B 446—47 p. 18 16-22 octobre 1446. — Mission de Henri Friburger pour s'informer du corps de gens d'armes qui se rend dans le Westerich.[1] Absent pendant quatre jours, il dépensa 16 s.

Aux forestiers du Rieth et aux gardes champêtres qui, la nuit, ont été en observation sur le Landgraben ou fossé provincial, et sur les routes du Rieth, quand il était question de l'expédition de ces troupes dans le Westerich : 8 s.

157 K-B 1446—47 p. 19 23-29 octobre 1446. — Maître Gilles (Kempff) se rend avec la députation de Schlestadt à Kaysersberg et à Münster, pour engager ces villes à envoyer leurs députés à la diète de Strasbourg, au sujet de la convention projetée *(von der verschribung wegen)*. Absent pendant deux jours avec deux chevaux, sa dépense monta à 10 s. 2 d.

Voyage du même à Strasbourg à la prière et pour les affaires de Schlestadt ; occasionnellement on traite de la convention au sujet du peuple étranger et d'autres questions intéressant la

[1] Westerich ou Lorraine, pays de l'ouest.

Digitized by Google

ville. Son absence avec trois chevaux dura douze jours, et il dépensa en tout 7 l. 4 s. 8 d.

27 novembre — 3 décembre 1446. — Voyage de maître André (de Westhaus) à Haguenau, où il se rend auprès du grand-bailli, sur la convocation du comte palatin du Rhin, pour la formation d'un corps de gens d'armes chargé de réprimer le brigandage. Absent pendant sept jours avec trois chevaux, il dépensa en tout 4 l. 5 s. 5 d. 158 K-B 1446—47 p. 24

29 novembre 1446. — Le maître et le Conseil de Colmar font part à leurs bons amis de Mulhouse du résultat de la diète convoquée à Haguenau par le comte palatin du Rhin, à laquelle, seules des villes impériales, Mulhouse et Kaisersberg ont manqué d'assister, au grand déplaisir du lieutenant du grand-bailli. Cet officier a entretenu l'assemblée, au nom du comte palatin du Rhin, des guerres et des ravages qui désolent le pays et qui deviennent chaque jour plus intolérables; le mieux serait d'avoir sur pied un corps de cent hommes d'armes, fournis moitié par le comte palatin, moitié par les villes impériales, sous le commandement du comte palatin, et qui se porterait partout où il serait nécessaire. Les villes impériales n'ont pas rejeté la proposition, mais elles ont demandé de se réunir encore une fois pour la discuter à fond. Le grand-bailli y a consenti, et il a été convenu que cette seconde diète aurait lieu à Strasbourg, le mercredi après la Saint-Nicolas (7 décembre). Mulhouse ne devra pas manquer d'envoyer sa députation, de crainte qu'on ne dise qu'elle s'est rendue à une assemblée où il lui convient moins de se trouver.[1] Pour rendre cette nouvelle diète plus fructueuse, il est convenu que les villes 159 L-M 1442—48 f° 214 recto

[1] Allusion à des rapports avec la Suisse, qui avaient été d'abord communs aux dix villes impériales, mais que, pour sa part, Colmar avait rompus, lors du retour de l'Empire à la descendance de Rodolphe de Habsbourg, par suite de l'avénement d'Albert II, en 1438, et de Frédéric III, en 1440.

Digitized by Google

supérieures auront une conférence préparatoire à Colmar, le jeudi (1er décembre), et Mulhouse est prié d'y assister.

Mardi après la Sainte-Catherine 1446.

160 K-B 1446-47 p. 26 11-17 décembre 1446. — Voyage de maître Gilles (Kempff) à Strasbourg, où il se rend pour se concerter avec d'autres villes au sujet du corps de gens d'armes que le grand-bailli et quelques députés veulent former, et pour entretenir ceux de Strasbourg de ce projet et de quelques autres affaires. Il fut dehors pendant six jours avec trois chevaux, et il dépensa en tout 3 l. 3 s. 4 d.

161 L-M 1442—48 f° 224 25 mars 1447. — En réponse à une lettre du maître et du Conseil de Strasbourg, qui leur avaient demandé ce qu'il y avait de vrai dans la nouvelle que le comte Guillaume de la Petite-Pierre se serait rendu à Montbéliard avec dix ou douze chevaux, pour réclamer le secours du peuple velche qui s'y trouve encore, contre ceux qui mettraient le siége devant Bitche, le maître et le Conseil de Colmar leur mandent qu'ils ont bonne connaissance de ce qui s'est passé à Bitche, et qu'il est très exact que le comte Guillaume a couché, lui troisième, le mercredi précédent (22 mars) à Rouffach, et que le lendemain il a continué sa route vers le pays haut, mais sans qu'on ait su ni ses projets, ni le lieu où il se rendait; toutefois ils feront en sorte de l'apprendre.

Fête de l'Annonciation de la Vierge 1447.

162 L-M 1442—49 f° 229 verso 30 avril 1447. — En réponse au comte Jean de Thierstein qui, avec d'autres seigneurs de la Haute-Alsace (Conrad de Bussnang, Maximin de Ribaupierre), avait expliqué à la ville de Colmar, au nom de la maison d'Autriche, comment il entendait se comporter envers elle si, comme on en est averti journellement, un peuple étranger venait de nouveau attaquer le pays, le maître et le Conseil lui rappellent tous les efforts qu'ils ont faits autrefois pour garantir la tranquillité de la

Digitized by Google

province. Récemment encore ils ont conclu un traité avec le grand-bailli, avec la ville de Strasbourg et d'autres seigneurs et villes pour protéger l'Alsace contre une invasion de ce genre; on peut donc compter sur eux comme sur des gens à qui la paix est chère.

Vendredi après la Saint-Marc 1447.

Le comte de Thierstein, Conrad de Bussnang, et Maximin de Ribaupierre s'étaient également mis en rapport avec Schlestadt, Kaysersberg et Mulhouse. Avant de répondre, Colmar paraît s'être entendu avec la première de ces villes, à laquelle il écrivit à cet effet, le mercredi après la Saint-Marc (26 avril) 1447 (Ibid., fol. 229 recto.)

14-20 mai 1447. — Voyage de maître Gilles (Kempff) à Haguenau, où il se rend sur la convocation de l'électeur palatin, à l'occasion des dangers présents (*diser wilden loiffe halb*). Absent pendant six jours avec trois chevaux, il dépensa en tout 3 l. 5 s. 6 d. 163 K-B 1446—47 p. 49

28 mai — 3 juin 1447. — Maître Gilles (Kempff) se rend à Strasbourg, et de là à Haguenau et à Reichshoffen, pour donner réponse au comte palatin du Rhin sur sa demande de secours, etc. Parti avec trois chevaux, il fut absent onze jours, pendant lesquels il dépensa 5 l. 5 s. 3 d. 164 K-B 1446—47 p. 50

28 juillet 1447. — Le maître et le Conseil de Colmar entretiennent leurs bons amis et voisins de Mulhouse, de Kaysersberg, de Münster et de Türkheim, de deux diètes qui viennent d'avoir lieu, l'une à Schlestadt, au sujet des affaires de leur gracieux seigneur l'électeur palatin, l'autre à Strasbourg au sujet du peuple étranger (dont on est de nouveau menacé). A cette dernière diète, il avait été particulièrement question de troupes à fournir pas les villes impériales, et du commandant à leur donner. Comme il conviendrait de s'entendre au préalable sur ce point, comme sur tous ceux à 165 L-M 1442—48 f° 239

Digitized by Google

traiter, ils proposent de tenir une conférence particulière à Colmar même, le lundi suivant.

Vendredi après la Saint-Jacques, apôtre, 1447.

166 L-M 442—48 f° 251 10 novembre 1447. — Cédule ajoutée à une lettre du maître et du Conseil de Colmar au comte Jean de Thierstein et au noble Werner de Stauffen, qui leur avaient donné avis des dangers dont les Ecorcheurs menaçaient de nouveau le pays, en leur demandant s'ils pouvaient compter sur le concours de la ville contre l'ennemi commun. Le maître et le Conseil protestent qu'ils voudraient que tout le monde fût aussi bien disposé à la résistance qu'ils l'ont toujours été ; on peut compter sur eux pour toutes les mesures de défense qu'on prendra.

Vendredi avant la Saint-Martin, évêque, 1447.

X. Mossmann.

Digitized by Google

DEUX COMPLAINTES

SUR LA

CHUTE DU PRÉTEUR ROYAL F.-J. DE KLINGLIN

1752

Les deux pièces inédites qui suivent, appartiennent à la littérature autrefois si féconde des complaintes, littérature que le journal a fini par tuer dans nos villes, mais qui survit encore dans nos campagnes, où les spécimens en sont connus sous le nom de *Carmina*. Bien qu'absolument dépourvues de toute espèce de mérite, elles m'ont cependant paru dignes d'être reproduites, parce qu'elles fournissent pour ainsi dire la note exacte du sentiment public à Strasbourg immédiatement après la chute du puissant préteur. Peut-être jugera-t-on aussi que, rapprochées d'autres documents semblables (l'auteur ou les auteurs de ces pièces n'étaient pas absolument illettrés), elles permettent d'apprécier où nous en étions en fait de culture moyenne à une époque antérieure à toute tentative de *Verwelschung*, pour parler le langage de nos aimables maîtres.

Je n'essaierai pas de refaire ici l'histoire du personnage qu'elles concernent. Les détails de cette histoire, à vrai dire, n'ont jamais été bien éclaircis, et ce serait une tâche laborieuse que d'entreprendre la révision de ce procès. Les documents y relatifs, émanés de la municipalité de Strasbourg, ont grandement souffert, et ont en partie disparu lors du pillage de la Pfalz en 1789. Les mémoires publiés soit au

Digitized by Google

nom de Klinglin, de son fils ou de ses autres héritiers, soit au nom de ses adversaires, aboutissent, comme c'est d'ordinaire le cas, à des assertions contradictoires. L'instruction ouverte contre lui à Strasbourg ne dépassa pas les bornes d'une information préliminaire, et ce qui peut s'en être conservé aux archives nationales, ne paraît pas avoir été examiné depuis. Il en est de même des pièces qui doivent encore se trouver aux archives du Parlement de Grenoble, où le procès fut évoqué. D'autre part, dans notre cité même, il se forma bientôt une légende autour de ce nom honni. On s'habitua à prêter toutes les noirceurs à un homme qui sans doute exploita sa haute position sans scrupules, qui abusa jusqu'à l'excès de quelques-unes des habitudes les moins édifiantes de l'administration d'alors, mais qui, après tout, dut expier à peu près seul des fautes que certainement il n'avait pas été seul à commettre. Le secret de l'instruction, le peu de publicité des débats transportés dans une ville lointaine, mais surtout la mort subite et mystérieuse du coupable dans sa prison de la citadelle, à l'ouverture même du procès, fournirent de nouveaux aliments à la crédulité publique. On parla d'un empoisonnement, d'une exécution secrète ordonnée directement de Versailles. Rien n'est plus tenace qu'une condamnation radicale portée par la voix publique. Trente-six ans après, lors du sac de l'hôtel-de-ville, quand le petit-fils du préteur, le maréchal de camp de Klinglin, à cette époque lieutenant du Roy à Strasbourg, agit, comme agissaient les autorités d'alors, c'est-à-dire mollement, il n'en fallut pas plus pour que sa conduite hésitante fût aussitôt interprétée par l'opinion dans le sens d'une complicité dont le but eût été de détruire les preuves authentiques des crimes de son père et de son aïeul. Quand il eut émigré lui-même (12 décembre 1792) et que ses biens furent vendus au nom de la nation (juillet 1793), les paysans d'Illkirch achetèrent le portrait du vieux préteur, « afin de conserver

Digitized by Google

à leurs enfants les traits du tyran qui les avait rendus pauvres et malheureux. » Enfin celui de nos historiens qui a réuni le plus d'informations sur cette affaire, J. Friesé (il paraît avoir compulsé avec soin les protocoles émanés du Magistrat), a visiblement écrit sa relation sous l'influence de la même opinion préconçue. Une révision impartiale de ce chapitre de notre histoire locale, fondée sur l'examen contradictoire de tous les documents qui peuvent en avoir survécu, serait un travail du plus grand intérêt. Dans ce qui va suivre, je me suis borné à réunir quelques notes pour orienter le lecteur.

François-Joseph de Klinglin, baron de Hattstatt [1], conseiller d'Etat du Roy, conseiller honoraire près le Conseil souverain d'Alsace, membre de la Chambre des XIII, succéda en qualité de préteur royal à son père Jean-Baptiste de Klinglin en 1725. Trois années auparavant Louis XV lui avait assuré la survivance de la charge paternelle qui valait 17,000 livres, sans compter les revenus en nature. Il tirait en outre 15,000 livres de diverses autres charges. Ces revenus, joints à ceux de sa fortune patrimoniale, quelque considérables qu'ils fussent pour l'époque, ne suffirent pas longtemps à ses goûts fastueux. Le désordre se mit dans son ménage [2] et dans ses affaires, et il dut recourir à des expédients dont les

[1] La famille de Klinglin possédait les seigneuries d'Essert dans le bailliage de Delle, de Zillisheim dans le bailliage d'Altkirch, de Munwiller dans le bailliage de Thann, de Bilzenheim, Holzwihr, Oberbergheim, Oberentzen, Riedwihr et Wickerschwihr dans la seigneurie de Landser, de Hœhnheim dans la Basse-Alsace. Contre ce dernier village le préteur se fit céder en 1735 par la ville de Strasbourg les communes de Graffenstaden et d'Illkirch, où il s'était fait bâtir une jolie résidence (devenue plus tard la propriété Gast). Cet échange onéreux pour la ville, fut annulé par acte du 1er février 1765.

[2] Il vivait séparé de sa femme, qui habitait Paris. A Strasbourg sa maison était dirigée par des gouvernantes, presque toujours en lutte avec son fils.

Digitized by Google

finances de la ville ne tardèrent pas à se ressentir. Dès le 9 mai 1740 nous le voyons aux prises avec plusieurs membres du Sénat. Le 26 janvier 1741 les accusations contre lui se renouvelèrent, et des plaintes furent portées à Versailles. Mais le préteur était trop bien en cour pour qu'elles y fussent aisément accueillies. La brillante et ruineuse réception faite par la ville de Strasbourg à Louis XV du 5 au 10 octobre 1744, servit particulièrement à le mettre en crédit. Outre la haute protection du monarque, il avait encore à Paris celle de Mlle de la Roche-sur-Yon, du ministre de la guerre comte d'Argenson, dont l'épouse était souvent chez lui en visite, et du grand-chancelier d'Aguesseau. A Strasbourg, il était appuyé par le maréchal de Coigny. Son frère, Christophe de Klinglin, était premier président du Conseil souverain d'Alsace; sa sœur, la comtesse douairière de Lutzelbourg[1], avait de grandes relations et beaucoup d'influence dans le monde des lettres et des affaires. Le baron de Mullenheim était son gendre, le maréchal du Bourg son beau-frère, et le jésuite Brenni son confesseur. La majorité du Sénat était d'ailleurs plus ou moins à sa dévotion. Pendant neuf années les hostilités et les récriminations réciproques se poursuivirent avec plus ou moins d'éclat. Des mémoires et de nombreuses lettres furent échangés sans résultat entre le cardinal de Fleury, le

[1] Elle mourut dans sa propriété de l'Ile-Jars près de Strasbourg en 1765, âgée de 82 ans. Voltaire, qui était en correspondance assidue avec elle (voir surtout la correspondance de 1753-1765), lui écrivait le 2 septembre 1753 : « Je conclus, moi, à faire élever un monument à la gloire de votre frère, et à recevoir M. son fils en triomphe à Strasbourg. Tout ce que je sais, c'est que feu M. de Klinglin a rendu, pendant trente ans, Strasbourg respectable aux étrangers, et que la patrie ne lui doit que de la reconnaissance. On dit que l'affaire est jugée au moment que je vous écris, et j'attends avec impatience le moment de juger l'arrêt. Le tribunal des honnêtes gens et des esprits fermes est le dernier ressort pour les persécutés. » Voltaire résidait à cette époque près de Strasbourg, à la ferme qui a gardé son nom, et qui a été détruite pendant le siége.

Digitized by Google

chancelier d'Aguesseau, MM. d'Angervilliers, de Breteuil, d'Argenson, le préteur et les divers corps du Sénat de Strasbourg. Enfin une imprudence de Klinglin contribua puissamment à le perdre.

Il se brouilla avec une de ses créatures, Nicolas-Laurent-Paul Beck, échevin et inspecteur de la Chambre des gabelles, qui pendant onze ans avait été son homme d'affaires et son agent dans plus d'une entreprise compromettante. Pour s'en débarrasser, il le fit condamner par le Sénat de Strasbourg, le 19 mars 1749, aux galères à perpétuité, comme détenteur de fausses clés d'une caisse publique de la ville. Transporté à Marseille, Beck entra malade à l'hôpital de Saint-Louis-du-Parc, d'où il parvint à s'évader au bout de dix-huit mois, et à gagner la Hollande. Une fois en sûreté à Amsterdam, il y publia un mémoire virulent contre son ancien patron[1], et l'envoya en grand nombre à Strasbourg. Klinglin obtint un ordre de saisie contre ce factum; la pièce n'en fut que plus recherchée, et le contre-coup s'en fit sentir jusqu'à Versailles, où les affaires du préteur avaient pris dans l'intervalle une tournure moins favorable pour lui. Le contrôleur général Machault avait fini par prêter son appui aux accusations incessamment renouvelées contre Klinglin. Le Conseil ordonna qu'une vérification fût faite de l'état financier de la ville de Strasbourg, et Courchelet, conseiller au Parlement de Besançon, fut délégué à cet effet le 8 janvier 1752. Le résultat d'un premier examen fut que dès le 22 février, Moog, secrétaire des XIII, Louis Daudet, receveur du sel[2] et Jean-Daniel Cappaun, receveur de l'accis, tous trois compromis dans les malversations du préteur, furent mis sous les verrous. Le 25, Klinglin lui-même fut arrêté au moment où il sortait de son

[1] Fin octobre 1751, chez Pierre Mortier, Calwerstreet à Amsterdam, in-folio.

[2] Il avait épousé une fille naturelle du préteur. Il fut acquitté par le Parlement de Grenoble. Les deux autres furent libérés à Strasbourg même.

Digitized by Google

hôtel de la rue des Juifs[1] pour aller à une partie de chasse, et enfermé à la citadelle. Le 20 mars il y fut rejoint par son fils aîné, François-Christophe-Honoré de Klinglin, qui avait été associé à sa fortune[2] et qui fut entraîné dans sa chute.

Le 28 juin le procès fut déféré au Parlement de Grenoble. L'instruction était terminée, les débats allaient s'ouvrir dans cette ville, et ordre avait été donné d'y transporter les accusés, quand le vieux préteur mourut subitement dans sa prison de la citadelle le 6 février 1753. Le 18 de grand matin, d'après des instructions venues directement de Versailles, le corps du défunt fut expédié sans bruit ni cérémonie de la citadelle à sa maison d'Illkirch, où il fut enterré. Le fils, conduit le mois suivant à Grenoble, y fut condamné en septembre à la réclusion à vie au fort de Pierre-en-Cise; il y mourut quelque temps après.

Au dire du syndic royal de Spon et du stettmestre de Gail, Klinglin aurait causé en vingt-deux ans à la ville de Strasbourg un dommage de plus de six millions de livres tournois. Les revendications que la ville exerça contre ses héritiers[3] ne montèrent toutefois qu'à la somme de 540,705 livres, et encore cessa-t-elle de les faire valoir quand l'état de cette succession obérée fut mieux connu. Elle insista seulement sur l'annulation de l'échange consenti par elle en 1735 des com-

[1] Devenu plus tard la propriété Laquiante, aujourd'hui l'imprimerie Berger-Levrault. Le père du préteur l'avait acheté en 1704 des comtes palatins de Birckenfeld.

[2] En 1744 avocat général au Conseil souverain d'Alsace, en 1747 stettmestre et membre de la Chambre des XV. Depuis 1744 il avait la survivance de la charge paternelle; il l'avait exercée à plusieurs reprises pendant des absences ou des maladies du père, et quand celui-ci fut arrêté, il en remplit une dernière fois les fonctions du 26 février au 20 mars, jour où il fut emprisonné lui-même sur un ordre direct de Versailles.

[3] Cette affaire resta pendante durant plus de dix ans, en partie au Parlement de Grenoble, en partie au Conseil souverain d'Alsace.

Digitized by Google

munes d'Illkirch et Graffenstaden contre celle de Hœhnheim, et elle obtint satisfaction sur ce point en 1765.[1]

Les deux pièces dont suit le texte, doivent être du commencement de 1752.[2] Elles sont tracées sur six feuillets d'une écriture belle et soignée du temps. Je les reproduis sans rien changer à la ponctuation ni à l'orthographe.

ETIENNE BARTH.

I.

Herrn Prætoris vereweiflungs worte in der Gefangenschafft.

1.

Die ihr dem falschen Glück der Welt,
Euch bisz dahien vertraut,
Und wann Euch das Netz gestellt,
Niemals zurück geschaut,
Komt; sieht mich armen Menschen an,
Der leyder allzuspät,
Euch unbesonne warnen kan,
Wie schnell das Glück sich dräht.

2.

Mich armen* lachte auch das Glück,
Ich schein demselben* Kind,
Ich spührte lauter Sonnen Blick,

[1] En mars 1875, à la vente de la bibliothèque Bœrsch, deux pièces manuscrites, contenant l'inventaire des meubles et effets délaissés par le préteur, ainsi que le procès-verbal de la vente qui en fut faite le 25 juin 1753 et jours suivants, ont été vendus chacune 42 fr. 50 c.

[2] La deuxième n'a pu être composée que du 25 février au 9 mai, car elle mentionne la présence à Strasbourg du commissaire Courchelet, qui repartit de notre ville à la dernière date.

* Sic.

Digitized by Google

Verlachte Sturm und Wind,
Es träumet* mir in deszen Schoosz,
Von keinem Wechszel nicht,
Ich dachte du bist schon zu grosz,
Mann scheuet dein Ehren Licht.

3.

Ich wuchsze fast bey jedem Tritt,
Gantz schleunig und getrost,
Das Glück that mit mir keinen* Schritt.
Es trug mich auff der Post,
Ich flohe den Rageten gleich,
Gestirnten Höhen zu,
Als suchte ich in *Jovis* Reich,
Selbst einen Sitz und Ruh.

4.

Ach aber, welch ein Unbestand,
Glück du verhofftes Wort,
Du reiszest mich mit starcker Hand,
Zur *Citadelle* fort,
Du führst mich in die Veste hien,
Wo mich kein Schwindel faszt,
Und letztens ist das mein gewinn,
Dasz du [o Statt] mich fallen lästt.

5.

Und ach, wär nur der Fall allein,
So wäre es noch gut,
Doch ach, wasz könnte schlimmers seyn,
Als wasz das Glück mir thut,
Mich stürtzet es so jämmerlich,
Ja es erwürgt mich gar,
Dann es wirfft Erden Last auff mich,
Wovon ich Träger war.

Digitized by Google

6.

Ach meine Thorheit weisz ich wohl,
Ich bin bey mir verklagt,
Ich war vor Dunst und Nebel voll,
In dieszes Netz gejagt,
Und sinn ich jetzo hien und her,
So war ich weiter nicht,
Alsz ein im Wein ersoffener,
Dem Witz und Liecht gebricht.

7.

Jetzt da ein kalter Todten Schaume,
Mir meine Stirne netzt,
Erwach ich erst aus meinem Traum,
Gantz aus mir selbst gesetzt.
Ist das mein *Excellenzen* Hausz?
Ist das mein Staat und Pracht?
Nein, so sah es vor dem nicht aus,
Wasz hab Ich doch gemacht;

8.

Gieng etwann ich berauscht im Schlaff,
Nein, ich war wachend toll,
Das Glücke gosze mir zur Straff,
Das Maasz des Raszens voll,
Geitz, Wohllust, Hochmuth, Rachbegierd,
Und ungehähmter Wuth,
Ach leyder diesze bringen mir,
Mein letzte Marter gluth;

9.

Ihr Wände, die ihr mich umbschlieszt,
Verbergt mein Angesicht,
Ihr die Ihr mich bewahren müszt,

Digitized by Google

Betracht mich keiner nicht,
Ach wär ich Ewiglich verhüllt,
Und nur in meiner Brust,
Das Angedencken einst gestillt,
Von dem wasz mir bewuszt.

10.

Bald wird von dem, wasz kommen soll,
Mein ängstig Hertz geplagt,
Und bald wird es von Schlangen voll.
Durch Sie in sich benagt,
Mir stehet der Verzweifflung,
Mit deren Ich biszher,
Offt bisz zem kalten Angstschweisz rung,
Kein Thor nicht offen mehr;

11.

Mich drückt ein fressend wilder Fluch,
In meinem Eingeweyd,
Ein faulend gräszlicher Geruch,
Hängt mir an Haut und Kleyd,
Die Hölle dünstet aus mir aus,
Ja Ihre Gluth, und Pein,
In Satans Dürstern* Schweffel Hausz,
Kan nicht so brennend seyn,

12.

Dasz ist ein gnugsam schneller Todt,
Mit dem ich werd gequahlt,
Wann kombt doch einst das Morgenroth?
Daran ich werd entseelt,
O Todt bring deine Sänsz herbey,
Ich glaub das alles disz,
Mir süszer als das Leben sey,
Ja Tausendmahl so süsz,

Digitized by Google

13.

Mann triebe ehmahl halb und halb,
Mit mir Abgötterey,
Als wie mit *Aarons* güldenem Kalb,
In falscher Schmeicheley,
Kombt, schauet die Ihr bisz daher,
Umb mich herumb getantzt,
Wie Ihr mit Euer falschen Ehr,
Den Weeg zum Todt mir pflantzt;

14.

Erzürnte Bürger, flucht mir nicht,
Wasz habt ihr doch daran,
Ihr seht das Göttliche Gericht,
Das gibt mir meinen Lohn,
Klagt Eure eigne Brüder an,
Mir flucht ihr allzuviel,
Das Ich euch Bürgern Drang gethan,
Das weisz ihr Hand und Kiehl.

II.

Bürgerliche Frohlockung.

So stürtzte *Lucifer* vom Himmel zu der Höllen,
Gleich wie der *Prætor* jetzt von seinen Hochmuths Wellen

1.

So kombt ihr Höchst erwünschte Leuthe,
An den Euch längst bestimmten Ort,
Wohl an denn so erfüllt sich heute,
Der Bürger alt und wahres Wort,
Es geht der Krug so lang zum Brunnen,
Bisz er zuletzt zum Scherben wird,
Und so ist auch auff eins zerronnen,
Wasz Euer Hertz im Schild geführt.

Digitized by Google

2.

Kombt legt der Ehrfurcht stoltze Flügel,
In diesze *Citadelle* hien,
Hier setzen Wind und Lufft euch Riegel,
Und dämpffen den verdammten Sinn,
Ja diesze wilde Gluth zu kühlen,
Ist unser *Commissaire* bemüht,
Euch Schnee und Flocken zuzuspielen,
Bisz nichts in Eurer Brust mehr glüht.

3.

Unbändig wilde Hochmuths Geister,
War *Lucifer* der Finstere,
So gar in Euren Hertzen Meister;
Dacht keiner nicht auffs Künfftige,
Ihr habt auff Dampff und Dunst gegründet,
Wie das wasz mann auf Menschen baut,
Sich in selbst eigenes Stürtzen endet,
Weh, dem der auff *Minister* traut.

4.

Euch ist es immer* zu vergeben,
Ihr wusztet wohl der Statt Ihr Weh,
Jedoch ihr suchtet wohl zu leben,
Ob Statt und Freyheit untergeh,
Ihr habt den* *Prætor* zugezimmert,
Den Sturmbock seiner Meisterschafft
Womit er fast die Statt zerdrümmert,
Und Uns ins Elend hiengerafft;

5.

Schaut dieszem Wolff habt ihr geschworn,
Und hafftet ihn* mit Rath und That,
Dem war die Feindschafft angebohren,

Digitized by Google

Die Er zu jeedem Burger hat,
Das heiszt wann wir es recht betrachten,
Ich sags herausz ohn allen Scheu,
Dem Teuffel seine Kinder schlachten,
Dasz mann bey Ihm in Gnaden sey;

6.

Ihr habt die Igel auffgefischet,
Die Er hernach Uns angesetzt,
Ihr von dem Teuffel angefrischet,
Habt diesen Tyger auffgehetzt,
Ihr habt so Gott als Pflicht vergeszen,
Aus einer rechten tollen Wuth,
Der Mutter Eingeweyd durchfreszen,
Wie sonst die Bruth der Natern thut.

7.

Unseelig, toll, verblende Leuthe,
Nun seht Ihr und empfindet all,
Die Untreu hab ich selbst zur Beude,
Und hoher Muth kombt vor dem Fall,
Es fället jeeder Stein zurück,
Den mann mit Trotz gen Himmel schmeiszt,
Und bricht den Schedel und Genücke,
Der Eyd und Ordnungen zerreyszt.

8.

Gott schonet der, die nach euch kommen,
Und triffts die, die da schuldig seyn,*
Wird* keine Straff von Euch genommen,
Und schläffet Ihr mit Ehren ein,
Die Nachwelt würde euch auffgraben,
Und ein erfaultes halbes Aasz,
Den Raben Preisz gegeben haben,
Das wäre blosz verdientes Maasz.

Digitized by Google

9.

Es wünscht die Statt euch keine Rache,
Sie kombt wohl selbst von oben her,
Allein auch selbst des *Prœtors* Sache,
Macht Euer letztes Urtheil schwer,
Der wird es ewiglich verfluchen,
Dasz er euch jetzmahls* hat gekennt,
Und dorten einst die Rechnung suchen,
Er alsz das Haubt, von euch der Händ,

10.

Vermachet den* verhasten Saamen,
Den ihr im Leben habt erzeugt,
Von nun an, einen andern Nahmen,
Bisz mann den Alten gar verschweigt,
Wann eure Kinder noch so heiszen,
So möcht der Hasz der späten Welt,
Sie unverschuld ins Feuer schmeiszen
Alsz die mann eures gleichen hält.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. **Alsatia.** — *Neue Beiträge zur elsässischen Landes-, Rechts- und Sittengeschichte, Sprache und Litteratur* (1873-1874), par Auguste Stœber, ancien professeur au collége de Mulhouse. — Imprimerie de E. Kœnig, successeur de Risler. — Colmar, E. Barth, libraire-éditeur, 1875. 1 vol. in-8° de 481 pages. Prix : 5 francs.

La plupart des lecteurs de la *Revue d'Alsace* connaissent la belle collection de l'*Alsatia*, éditée depuis de longues années par notre collaborateur, M. Auguste Stœber. Le volume que nous annonçons, et qui a paru en 1875 pour les années 1873-1874, est certainement l'un des plus précieux et des plus intéressants. Ce dixième volume de la collection contient en effet des communications historiques importantes, parmi lesquelles il y a lieu de remarquer spécialement quelques poésies de Sébastien Brant, fournies par M. le professeur Charles Schmidt ; le règlement de l'école des maîtres-chanteurs de Colmar, fourni par M. X. Mossmann ; une poésie inédite du XVIe siècle concernant le singe de l'orgue et le coq de l'horloge de la cathédrale de Strasbourg, fournie par M. E. Wendling ; le *Pater-Noster* des paysans, fourni par M. R. Reuss ; un extrait de la chronique d'Ensisheim, fourni par M. I. Chauffour, ainsi qu'un extrait de la chronique de F. E. Waldner de Freundstein concernant le soulèvement des paysans dans la Haute-Alsace ; une chronique de Colmar, fournie par Julien Sée ; et beaucoup d'autres pièces fort intéressantes à consulter, que M. Stœber doit à l'obligeance patriotique de MM. Albert Courvoisier, Dagobert Fischer, Jules Rathgeber, Nicolas Ehrsam, Edouard Ensfelder, Ingold et G. Bischoff.

Digitized by Google

Beaucoup d'autres documents, dont l'énumération serait trop longue, accompagnent les communications que nous venons d'indiquer, et contribuent aussi à donner au volume de 1873-74 un intérêt aussi varié que sérieux. Nous souhaitons sincèrement que l'œuvre collective dont M. Stœber est l'âme, continue, comme avant la guerre, à trouver dans le public alsacien proprement dit, l'accueil et le concours patriotique qui ne lui ont jamais manqué.

II. **Le vieux Mulhouse à table.** — *Esquisse de mœurs épulaires* par Auguste Klenck, ancien professeur au collége de Mulhouse et membre de la Commission du musée historique de cette ville. — Mulhouse, imprimerie de Veuve Bader & C°, 1875. Petit in-8° de VI-59 pages.

Après le naufrage, on éprouve de la joie à retrouver ceux qui ont échappé à la mort physique et à l'anéantissement moral. M. Klenck, comme beaucoup d'autres qui ont dû rester au pays ou le quitter, est de ce nombre, et c'est avec plaisir que nous le retrouvons s'occupant du passé de la ville dont il doit aujourd'hui forcément se tenir éloigné. — La plaquette que nous avons à signaler est un écho lointain d'un travail du même genre qui a paru dans la *Revue d'Alsace* et qui, avec d'autres travaux, a valu à son auteur, M. Charles Gérard, autrefois avocat à la cour de Colmar et depuis l'annexion à la cour de Nancy, une notoriété et une estime en rapport avec son talent et son caractère. C'est à M. Gérard que M. Klenck dédie son opuscule, que le public a lu ou lira avec beaucoup de satisfaction.

III. **La première pierre de l'ancienne église des Dominicains de Strasbourg ou le Temple-Neuf,** par

Digitized by Google

M. A. Straub, secrétaire général de l'évêché. — Strasbourg, imprimerie de R. Schultz & C°, 1875. Plaquette, grand in-8° de 15 pages avec une planche.

On sait que le chœur du Temple-Neuf était affecté à l'ancienne bibliothèque de la ville de Strasbourg, laquelle contenait outre une immense collection de livres imprimés, une grande quantité de manuscrits et des richesses archéologiques inappréciables; on sait que tout cela a été détruit par le bombardement commandé par Werder, et que le temple lui-même fut réduit en cendres, tandis que toutes les maisons voisines et contiguës furent épargnées.

En déblayant les décombres de l'ancienne église, on découvrit en 1873 la première pierre de l'édifice, posée le 26 juin 1254 par l'évêque Henri de Staleck, et dont la chronique de Godefroi d'Ensmingen, nous avait conservé le souvenir et la description.

M. Straub a eu la bonne pensée de saisir cette occasion pour nous donner un résumé chronologique de l'histoire de l'ancienne église des Dominicains et une image photographiée de la première pierre de l'édifice, constituant ce qui nous reste du monument qui faisait naguère un des principaux objets de notre culte alsacien.

La planche photographiée de cette charmante plaquette est aussi faite avec autant de goût que d'amour ; elle est due à M. Winter, dont nous avons déjà plusieurs fois eu l'occasion d'entretenir les lecteurs de la *Revue*.

M. Straub a fait suivre son excellente notice d'un appendice dans lequel il reproduit, avec son exactitude habituelle, diverses inscriptions relevées sur des monuments d'Alsace et constatant la date et les circonstances de la pose des premières pierres. Ainsi de l'église des Dominicains de Guebwiller, des églises paroissiales de Benfeld, de Saint-Thiébaut de Thann, de l'église de Hochfelden, de celles de Kaysersberg, d'Osthausen,

Digitized by Google

de Wilwisheim, d'Obernai, de Landser et de quelques autres du pays de Bade qui ne peuvent que médiocrement nous intéresser en Alsace.

IV. **Das Sexualverhæltniss der Geborenen.** Herausgegeben von dem statistischen Bureau des Kaiserlichen Oberpräsidiums in Strassburg. — Strasbourg, imprimerie de R. Schultz & C°, successeur de Berger-Levrault, 1875. In-8° de 64 pages.

Ce fascicule officiel est le cinquième de la série statistique publiée par la Présidence supérieure d'Alsace-Lorraine. Dans notre deuxième livraison trimestrielle de l'année courante, nous avons signalé les quatre premiers, dont le cinquième que nous annonçons aujourd'hui est le développement statistique de la population par sexe. L'auteur en déduit des moyennes dont il est difficile d'apercevoir en ce moment l'utilité scientifique, à moins qu'elles n'aient pour but de corroborer la méthode du calcul des probabilités. Comme élément de comparaison entre les divers cercles de la province, il y a néanmoins des faits positifs qui en ressortent, et sous ce rapport on conçoit que ce document ait une certaine utilité pour une administration vigilante.

Ce cinquième fascicule est, comme les précédents, imprimé avec soin et contribue à former une série de documents qui sera consultée avec fruit par les hommes qui se livreront à des études comparatives embrassant de plus vastes périodes de notre vie provinciale. — On peut se procurer ce fascicule dans les principales librairies d'Alsace-Lorraine.

V. **Bulletin de la Société belfortaine d'émulation.** — Belfort, imprimerie de Pélot fils, imprimeur de l'administration

Digitized by Google

du territoire de Belfort, 1875. 2e année, 1874. 1 vol. in-8° de XXIII-129 pages.

Nous remarquons dans ce deuxième bulletin divers travaux d'une certaine importance. Un contrat de mariage en 1335 fournit à M. Léon Viellard l'occasion de remarques fort intéressantes au point de vue historique et surtout au point de vue des valeurs mobilières et immobilières du XIVe siècle, comparées aux valeurs actuelles. Ce petit travail est fait avec amour et avec exactitude par un nouveau débutant dans la littérature alsacienne. Il est suivi d'une note fort intéressante en réponse au questionnaire que Schœpflin avait envoyé au fiscal du duc de Mazarin. — M. Julien Laurent, qui s'occupe de sciences physiques et mathématiques, donne ensuite au bulletin un essai théorique sur la dilatation des corps. Une note sur les urnes cinéraires trouvées à Algolsheim avec deux planches, d'autres documents concernant le siége de Belfort par les Suédois, les embauchages en Alsace pour l'armée du roi de Navarre et la formation d'une compagnie de tireurs en 1662, suivent l'essai de M. Laurent. M. Anatole de Barthélemy consacre ensuite douze pages aux tombeaux de l'église de Saint-Dizier et y joint plusieurs gravures sur bois qui, avec le texte dont elles sont suivies, complètent avec beaucoup d'autorité les notices précédentes de l'auteur sur le même sujet. Signalons encore une excellente notice de M. Dietrich sur la vierge des Trois-Epis. Au point de vue de l'histoire légendaire, le travail de M. Dietrich est incontestablement ce que nous avons de plus exact et de mieux approfondi sur ce pèlerinage. On y trouve des renseignements nouveaux et jusqu'à présent inaperçus de ceux qui se sont occupés du même sujet. Cette notice est accompagnée d'une très bonne reproduction d'une gravure sur bois du commencement du XVIe siècle. Nous recommandons spécialement la lecture de la notice dont il s'agit à toutes les personnes qui sont en

Digitized by Google

possession du bulletin, et nous terminons cet aperçu bibliographique en disant que ledit bulletin a les qualités d'une publication estimable.

VI. **Alsace et Lorraine**, par M. Ch. Bouchet, bibliothécaire de la ville de Vendôme. — Vendôme, imprimerie de Lemercier et fils, 1875. In-8° de 13 pages.

Ce petit poème, qui vient réclamer sa place dans l'histoire littéraire et patriotique d'Alsace-Lorraine, a été composé à l'occasion de la souscription nationale ouverte pour hâter la la libération du territoire. Cette indication suffit pour permettre au lecteur de concevoir une idée des sentiments qu'il exprime, surtout quand nous aurons ajouté que c'est un dialogue entre les villes de Metz et de Strasbourg. Parmi les nombreux écrits concernant l'Alsace-Lorraine à propos des événements contemporains, M. Bouchet a droit à la bonne place que la *Revue d'Alsace* s'empresse de lui faire.

VII. **Scènes de mœurs colmariennes** du temps de la guerre de Trente ans, par M. X. Mossmann. — Colmar, imprimerie de Veuve J.-B. Jung, 1875. In-8° de 33 pages.

En classant nos archives communales, M. Mossmann a souvent l'occasion de mettre la main sur des documents qui offrent beaucoup d'intérêt pour la vie politique de l'ancienne ville libre et pour la biographie de personnages dont le nom seul a passé dans nos annales. Une série de lettres émanant de Jean-Henri Moog et de Jonas Walch, représentants ou négociateurs principaux de la ville aux premiers temps de l'invasion suédoise, lui a fourni les matériaux de la notice dont nous venons de transcrire le titre, et qui, en même temps

Digitized by Google

qu'elle nous fait mieux connaître la figure et le caractère des négociateurs, nous initie aux embarras et aux difficultés qu'il fallait surmonter.

Cette notice est d'une lecture instructive et fort intéressante. Elle forme une excellente page de notre histoire locale.

VIII. **Notice historique et généalogique des comtes de La Petite-Pierre**, d'après des documents inédits, par Ernest Lehr. — Mulhouse, imprimerie de Veuve Bader & C°, 1874. — Strasbourg, chez J. Noiriel, libraire-éditeur. In-8° de 38 pages.

Cet opuscule contient l'histoire de l'origine des comtes, la désignation des premiers comtes connus, l'histoire du comte Volmar et de sa parenté, du comte Henri, du comte Bourcart, un instant évêque de Strasbourg, et des derniers Lutzelstein. Le nom de l'auteur suffit pour recommander cette excellente notice généalogique au public alsacien.

IX. *a)* **Notice historique sur le couvent de la congrégation Notre-Dame de Saverne**; *b)* **Wangenburg, Freudeneck, Schacheneck et Haselburg**, par Dagobert Fischer. — Strasbourg, imprimerie de Schultz & C°, 1875. Brochure de 11 et 32 pages.

Ces deux opuscules continuent la série des études que M. Fischer consacre avec une louable persévérance à l'histoire des institutions et des monuments de la circonscription religieuse et politique de l'ancienne cité épiscopale. Les deux notices que nous signalons sont, comme tout ce qui sort de la plume de l'auteur, marquées au coin de l'amour le plus pur du sol natal, de l'exactitude et de la conscience apportées dans les recherches.

Digitized by Google

X. Au moment de clore ce bulletin, nous recevons un volume consacré à un des événements les plus tragiques de notre histoire de la Haute-Alsace, faisant autrefois partie de l'évêché de Bâle. Cet ouvrage a pour titre :

Histoire des troubles dans l'évêché de Bâle en 1740. — *Pierre Péquignot*, par Aug. Quiquerez, ingénieur des mines du Jura bernois. — Delémont, imprimerie de J. Boéchat, 1875. 1 vol. in-8° de 268 pages.

On a demandé à M. Quiquerez, de « consacrer une page, une larme à un martyr de son amour des libertés publiques, à Pierre Péquignot dont la mémoire n'est pas à réhabiliter parce qu'un prince-évêque, Jean-Conrad de Reinach, a cru la ternir en le traînant sur l'échafaud. »

C'est pour répondre à cette demande que le moderne et intrépide représentant du libéralisme et des libertés publiques au pays d'Ajoie a entrepris le travail que nous annonçons.

Avant d'aborder l'examen et l'analyse des pièces du procès intenté à Pierre Péquignot et consorts, M. Quiquerez esquisse d'une main sûre et vigoureuse la situation politique des villes et des campagnes sous l'autorité despotique des princes de l'église de Bâle. Cette esquisse, qui embrasse les premiers temps de la constitution féodale, s'arrête naturellement à la grande Révolution française qui mit fin aux abus de l'arbitraire et de la force. A l'époque où Pierre Péquignot, animé déjà du souffle nouveau, devait payer de sa vie l'honnêteté de sa résistance, les divers Etats de l'évêché étaient convoqués par le prince, mais ils ne formaient « qu'une assemblée consultative en matière d'impôts, dont le souverain dirigeait les débats et les conclusions, sans se croire tenu d'une manière absolue de s'y conformer. » Une ordonnance du prince sur la tenue des Etats dit « que les délégués ne prendront aucune résolution

Digitized by Google

et n'auront d'autre pouvoir que d'assister aux comptes et d'exprimer un avis sur les impôts. » C'est cette prétention qui blessa les Etats et qui suscita la résistance dont Pierre Péquignot et d'autres devaient être les victimes.

M. Quiquerez passe ensuite aux documents du procès, et nous en retrace, pièces en main, les diverses phases tragiques dont on ne saurait lire, sans une vive émotion, les développements.

Nous recommandons cette biographie historique aux lecteurs de la *Revue*, et nous remercions M. Quiquerez d'avoir élevé à Pierre Péquignot un monument digne de sa mémoire et qui est la consécration solennelle de celui que la légende populaire lui avait déjà consacré.

Noble victime d'un tyran,
Péquignot, brave paysan,
Ici, nous te rendons hommage.
Que ton nom passe d'âge en âge !

FRÉDÉRIC KURTZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME IV DE LA NOUVELLE SÉRIE — 1875

JANVIER — FÉVRIER — MARS

Pages

RODOLPHE REUSS. — Lettres inédites de Louis XIII, Louis XIV, du prince de Condé, du duc d'Enghien, etc., au Magistrat de Strasbourg, relatives aux affaires de cette ville — 1642-1647 — Seize pièces inédites et déchiffrées par M. Reuss sur un dossier pourri, tombant en poussière et vraisemblablement anéanti aujourd'hui 5-22

P.-E. TUEFFERD. — Curiosités de l'histoire de Montbéliard — Mœurs gastronomiques et bachiques — Banquets de l'hôtel-de-ville — du château — Vins d'honneur et cadeaux offerts aux personnages arrivant à Montbéliard — Festins du Conseil de régence — Banquets de théologiens — Largesses municipales — Repas bourgeois au XVIIIe siécle — Redevances en victuailles — Repas de baptême — de fiançailles — de noces — d'enterrements — Régime d'un comte de Montbéliard — Fêtes de villages — Parties de vignes — Heures des repas — Vaisselle — Habitudes bachiques — Ivrognerie — Ordonnances contre les cabarets et l'ivrognerie — Droits sur les vins — Nature des vins du pays 23-53

ARTHUR BENOIT. — Collections et collectionneurs alsaciens — 1600-1820 — Antiquités — Monnaies — Médailles — Tableaux — Manuscrits — Gravures — Curiosités — Le cabinet Schafelitzky — Sébastien Schag — Jacques Mertel — Louis-Balthazar Künast — Daniel Reichshoffer — Rathsamhausen — Charles Patin — Elias Brackenhoffer — Camilly — De Rohan — Corberon — Eisenschmidt — Walther père et fils — Krieger et Herr — Jean-Philippe Bœckler — Bartenstein — Pierre Tschernein, Delfils, etc., etc. 54-79

CHARLES GRAD. — Le Foyer alsacien — Légendes et traditions populaires — Les Nains du Hohneck — Le Wormspel, la Wolmsa, les trois jeunes filles, Lina, Marthe et Anna — Le pâtre Tony et son chien Moperlé — Le maître de la ferme, Mathiss Ertlé — Les nains, et ce qu'en disent les fileuses de Metzeral, les bûcherons du Herrenberg et les marquaires des Hautes-Charmes — Orage — Accident — Désolation — Tony se console en méditant le feuillet d'un vieux livre trouvé sur le rocher où Lina s'était souvent assise 80-103

F.-J. TRIPONÉ. — Faits mémorables du blocus et du siége de Belfort, du 24 décembre 1813 au 16 avril 1814; journal tenu

Digitized by Google

Pages

par M. F.-J. Triponé, décédé notaire à Belfort et membre du Conseil général du Haut-Rhin — MM. Legrand, commandant de la ville et du château — Kail, colonel du 63e de ligne — Delorme, major du 14e régiment de chasseurs à cheval — Labombardière, commandant d'artillerie — Evénements journaliers notés par l'auteur du 22 décembre 1813 au 16 avril 1814 — Texte de la capitulation..... 104-141

X. Mossmann. — I. *Eine luzernische Gesandtschaft am Hof Ludwig XI.*, par Th. de Liebenau. — II. Complaincte de l'Eglise fidèle sur la persécution faicte à ses enfans dans le royavlme de France, l'an 1551... 142-144

AVRIL — MAI — JUIN

X. Mossmann. — Matériaux pour servir à l'histoire de l'invasion des Armagnacs, tirés des archives de Colmar — Désiguation des sources — 1435-1445 — Mesures diverses prises par le Magistrat pour défendre la ville de Colmar — Dépenses que ces mesures ont occasionnées..... 145-192

Arth. Benoit. — Collections et collectionneurs alsaciens, 1600-1820 — Le cabinet de M. Hermann, docteur en médecine et en histoire naturelle — Ce cabinet devient la propriété de la ville de Strasbourg — Collections du musée d'Unterlinden à Colmar — Le groupe allégorique attribué à Lemire, à l'occasion du mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette — Le docteur Morel — M. Marquaire — J. Billing — Galerie de tableaux de Mayno — Le cabinet du professeur Oberlin — Le manuscrit de Herrade de Landsperg et l'abbé Rumpler — Engelhard, Dibdin et Violet-le-Duc — Collections de Bogner. Petersen, Rœderer, Daniel Lobstein, Thomas Lauth, Bartholdi, Sébastien de Schauenbourg, Nestler, Cadet, Pasquay, Brunck, Schœnlaub, Bouvet, Laforgue, Benjamin Zix, Ohmacht, F. Winckler, Ramond du Pouget, Berstett, Renouard de Bussière, Schnœringer, etc., etc..... 193-219

Ed. Gasser. — Les archives de Belfort en 1731 — Inventaire — Titres de Belfort — Comptes — Justice — Titres concernant le Salbert, le droit de chasse — Acquisitions, accensement, obligations — Pièces diverses — Débit du sel — Titres originaux — État-major, garnison — Procédures..... 220-231

P.-E. Tuefferd. — Curiosités de l'histoire de Montbéliard — Tribunaux — Législations — Epreuves judiciaires — Enfants difformes — Juifs et usure — Droits seigneuriaux curieux — Divertissements — Messe de minuit — Noël — Nouvelle année — Fête de mai — Visites nocturnes — Mont-Bart, Campenottes — Ajoulotte — Représentations dramatiques — Bouffons Tournois — Pas d'armes — Tir — Milice..... 232-262

Dagobert Fischer. — Recherches sur les revenus de l'évêché de Strasbourg et état de ses recettes et dépenses — Désignation du domaine, ses produits, ses dépenses..... 263-278

Fréd. Kurtz. — Bulletin bibliographique : I. Projet de couronnement de la coupole du chœur de la cathédrale de Strasbourg — II. Notes du stettmestre Jean Joner de Colmar — III. Mé-

Digitized by Google

Pages

morial d'Ambroise Muller — IV. *Germania nova* de Thomas Murner — V. Nouvelle édition du *Lundi de Pentecôte* — VI. Recensement de la population d'Alsace-Lorraine et hydrographie du Rhin et de la Moselle. — VII. Les Ecorcheurs — VIII. Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar — IX. Actes de la Société d'émulation de Porrentruy — X. Curiosités de voyages en Alsace — XI. Bibliographie alsacienne — XII. Histoire de la ville de Saverne, etc., etc. 279-288

JUILLET — AOUT — SEPTEMBRE

DAGOBERT FISCHER. — La dissolution de l'ordre des Jésuites en Alsace — 1762-1764 — Résistance du Conseil souverain — Sa soumission à l'édit — Ecrit clandestin attribué à tort à M. de Boug — Son véritable auteur — Exécution des mesures prescrites — Historique de la maison de Strasbourg — du collége de Molsheim — du collége de Hagenau — du collége de Schlestadt 289-322

P.-E. TUEFFERD. — Curiosités de l'histoire de Montbéliard — *Suite et fin* — IV. Poids et mesure — V. Le luxe à Montbéliard et à la campagne — Carrosses — Intérieur et ameublement d'une maison bourgeoise — Intérieur d'une habitation de paysan — Vêtement et mobilier d'un serf — Intérieur du château de Montbéliard à la fin du XIIIe siècle — VI. Traditions et légendes — L'esprit du château de Maiche — Les Dames vertes du château de Clémont et de la combe d'Hyan — La Dame blanche du château de Montbéliard — La tante Arie et les fées — L'esprit de Vau près de Glay — Superstitions de Longres — Légende du Pont Sarrazin — Légende de Saint-Maimbœuf — Légende de Saint-Dizier — Pierre-qui-tourne de Champey 323-346

A. DUVERNOY. — Les Montbéliards en Palestine — Faits et gestes de divers membres de la maison de Montbéliard dans l'histoire des croisades 347-379

ARTH. BENOIT. — Collections et collectionneurs alsaciens, 1600-1820 — *Deuxième suite et fin* — Les professeurs Schurer, Oberlin — Le docteur Grimm, sa description du palais épiscopal — Une maison de la rue de la Nuée-Bleue — Portraits de l'astronome Keppler, de Louis XIV, de l'électeur palatin — Les tableaux de l'abbé Rumpler — Le *trésor* d'un citoyen de Strasbourg — Galeries de familles dans quelques châteaux — Mme de Lutzelbourg et Voltaire — La galerie Saint-James à Londres et ses portraits alsaciens — Les portraits du musée de Strasbourg — Galeries du comte Fries, de G'sell à Vienne — La collection d'armes à Loutherbourg — Les ornithologistes Walther et Baldner — Le catalogue Grauel — Le théâtre anatomique — Le cabinet d'histoire naturelle du docteur Corvinus, de MM. Fee, Eckel, etc. — Le *Gimpelmarck* — Encore B, Zix — Notes 380-403

CH. GRAD. — Le foyer alsacien — Légendes et traditions populaires — XI. Chasse maudite 404-415

X. MOSSMANN. — Matériaux pour servir à l'histoire de l'invasion

Digitized by Google

Pages

des Armagnacs, tirés des archives de la ville de Colmar — *Première suite*..... 416-432

OCTOBRE — NOVEMBRE — DÉCEMBRE

DAGOBERT FISCHER. — La dissolution de l'ordre des Jésuites en Alsace — *Suite et fin* — Le collége d'Ensisheim — Le collége de Colmar — Le collége de Rouffach — Le couvent de Saint-Ulrich — Le prieuré de Saint-Morand — Etat des Jésuites résidant en Alsace et recevant une pension en 1765 — Le collége de Bouquenom — Histoire de cet établissement..... 433-462

AUG. QUIQUEREZ. — Franquemont — Le seigneur et le curé — Histoire de la seigneurie et des seigneurs — Franquemont est pris par l'évêque de Bâle — Franquemont est vendu par l'évêque et érigé ensuite en baronie — Priviléges et immunités du curé — Condition des sujets — Les impôts qu'ils payaient — Mœurs, croyances, superstitions, etc., etc. 463-474

CL. DUVERNOY. — Les Montbéliards en Palestine — *Suite et fin* — Mariage de Frédéric II avec Jolande, fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem — Frédéric dépossède le roi Jean, le défait avec le concours des croisés allemands et le force à rentrer en France — Le roi Jean défait les ennemis de l'empire latin avec le concours des croisés allemands — La Palestine sous l'administration de ceux-ci — Eudes de Montbéliard — Il se fait restituer Jérusalem, Bethléem et Nazareth — Son histoire comme guerrier — Evénements de Chypre — La part des Montbéliards — Les Ibelins et les impériaux — Eschive de Montbéliard — Les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem — L'art en Palestine — Les monuments élevés par les Lusignans — Départ pour la Palestine de Thiébaut de Navarre, des ducs de Bourgogne et de Bretagne, etc., etc. 475-519

CH. GRAD. — Le mouvement scientifique en Alsace — M. G.-A. Hirn et ses travaux de physique 520-540

X. MOSSMANN. — Matériaux pour servir à l'histoire de l'invasion des Armagnacs en Alsace, tirés des archives de la ville de Colmar — *Suite et fin*..... 541-548

ETIENNE BARTH. — Deux complaintes sur la chute du préteur-roy F.-J. de Klinglin — Historique des causes du procès intenté au préteur à Strasbourg — Sa mort dans la prison de Grenoble — Texte des deux complaintes 549-562

FRÉD. KURTZ. — Bulletin bibliographique — I. Alsatia pour 1873-1874, *A. Stœber* — II. Le vieux Mulhouse à table, *A. Klenck* — III. La première pierre de l'ancienne église des Dominicains ou le Temple-Neuf de Strasbourg, *A. Straub* — IV. Développement statistique de la population d'Alsace-Lorraine — V. Bulletin de la Société belfortaine d'émulation — VI. Alsace-Lorraine, *Ch. Bouchet* — VII. Scènes de mœurs colmariennes, *X. Mossmann* — VIII. Généalogie des comtes de la Petite-Pierre, *E. Lehr* — IX. Congrégation de Notre-Dame de Saverne, Wangenburg, Freudeneck, etc., *D. Fischer* — X. Troubles dans l'évêché de Bâle, *Aug. Quiquerez* 563-571

TABLE DES MATIÈRES DE L'ANNÉE 1875 572-576

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06847 2359

Digitized by Google

Digitized by Google